

# LA CONQUÊTE

DE

# CONSTANTINOPLÉ

PAR

GEOFFROI DE VILLE-HARDOUIN

AVEC LA CONTINUATION DE

HENRI DE VALENCIENNES

TEXTE ORIGINAL, ACCOMPAGNÉ D'UNE TRADUCTION

PAR

M. NATALIS DE WAILLY

Membre de l'Institut

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C<sup>e</sup>

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1872

Tous droits réservés.

BIBLIOTHECA  
UNIV. JAGIELLONICAE  
CRACOVENSIS

B 512040

111

Biblioteka Jagiellońska



1001358010

LA CONQUÊTE  
DE  
CONSTANTINOPLÉ

PAR

GEOFFROI DE VILLE-HARDOUIN

AVEC LA CONTINUATION DE

HENRI DE VALENCIENNES

TEXTE ORIGINAL ACCOMPAGNÉ D'UNE TRADUCTION  
ET D'UN VOCABULAIRE

PAR

M. NATALIS DE WAILLY

Membre de l'Institut.

Un vol. grand in-8<sup>o</sup> orné de lettres initiales et de bordures empruntées  
aux manuscrits du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle  
et accompagné d'une carte géographique. Broché : 15 fr.

*La reliure d'amateur, dos et coins maroquin, en-tête doré, coûte 10 fr. en sus.)*

Il a été tiré à part 200 exemplaires sur papier fabriqué à la forme et collé. Prix : 25 fr.



*Le Moyen Age, qui était négligé ou méconnu au siècle dernier, est aujourd'hui étudié et apprécié comme il le mérite. Cette juste réaction, après avoir commencé par l'architecture et les arts, se poursuit maintenant dans le domaine littéraire. Là aussi on rencontre des œuvres vraiment originales et dignes d'admiration. Les gens qui s'obstinent encore à ne voir dans le Moyen Age qu'un temps de barbarie, sont les dernières victimes d'un préjugé vieilli et d'une ignorance devenue inexcusable.*

*Le livre de Geoffroi de Ville-Hardouin est un de ceux qui, le*

premier, a conquis des admirateurs, et qui mérite d'en conquérir chaque jour davantage. Sans modèle qu'il pût imiter, ce rude chevalier se sentit appelé à écrire l'histoire des grands événements auxquels il avait pris part : ayant, comme Joinville, commencé par bien faire, comme lui aussi il devina du premier coup le secret de bien dire. Le principal mérite de Joinville, c'est d'avoir tracé le portrait vivant d'un roi qui n'a guère d'égaux en grandeur, et qui n'en a certainement point en sainteté. L'intérêt qu'excite Ville-Hardouin est d'une autre nature : à défaut d'une grande figure qui domine les autres personnages, il attache par les incidents du drame le plus extraordinaire dont l'histoire ait conservé le souvenir.

Partis de France pour la Terre sainte, des milliers de croisés sont arrêtés en route parce qu'ils manquent d'argent pour payer leur passage; mais la République de Venise se sent assez riche pour transporter à crédit une armée entière, avec ses chevaux, ses vivres, ses bagages et ses engins. Les croisés partent donc et assiègent en passant Zara, qu'ils rendent aux Vénitiens; puis répondant à l'appel de l'héritier légitime de l'Empire Grec, ils s'emparent deux fois de suite de Constantinople, d'abord pour détrôner un usurpateur, ensuite pour établir un empereur français à la place du traître qui leur a manqué de parole.

C'est le peuple de Venise consulté par le doge qui a autorisé cette expédition merveilleuse; c'est l'armée entière consultée par ses chefs qui en règle et en modifie au besoin le plan. Plus d'un lecteur s'étonnera qu'en pleine féodalité, le suffrage universel eût à délibérer sur de telles questions, et qu'il se montrât capable de les bien résoudre.

Mais le suffrage universel ne décidait pas de tout; il ne croyait pas non plus avoir le droit de le faire. L'armée avait dans ses chefs des représentants naturels, appelés à délibérer sur les mesures qui exigeaient à la fois de la prudence et de la discrétion. Ces chefs eux-mêmes avaient au-dessus d'eux un chef unique et suprême, qui avait droit à leur obéissance à la condition de prendre auparavant leurs conseils.

*En dehors du suffrage restreint de l'aristocratie, il y en avait un autre plus restreint encore, auquel on recourait dans les circonstances les plus graves. Le jour où il s'agit de nommer un empereur, douze électeurs seulement en furent chargés. Deux candidats se partageaient l'armée : on leur fit jurer d'accepter le résultat du vote ; et quand, à l'heure solennelle de minuit, au milieu de l'anxiété générale, l'évêque de Soissons, au nom des douze électeurs, proclama empereur le comte Baudouin de Flandres, ce fut son rival le marquis de Monferrat qui se présenta le premier pour le porter en triomphe.*

*Il est donc bien vrai que lorsqu'on examine de près le treizième siècle, ce vain fantôme de barbarie, évoqué par l'ignorance, se dissipe pour laisser apparaître une civilisation qui est bien digne de nos respects ; car elle a préparé la nôtre, et nous a transmis des exemples qui peuvent au besoin nous instruire et nous profiter.*

*Si la conquête de Constantinople par les Français est un grand honneur pour notre pays, c'en est peut-être un plus grand encore que notre langue nationale, il y a plus de six cents ans, fût la seule en Europe qui pût être employée à raconter cette merveille. Appeler l'attention des lecteurs sur une telle histoire serait assurément un soin superflu ; mais il n'est pas inutile de dire ce qui recommande cette nouvelle édition.*

*Il semble que le texte de Ville-Hardouin devrait être définitivement fixé ; et cependant il l'est moins que jamais depuis que Dom Brial, M. Paulin Paris et Buchon, au lieu de suivre la même voie, ont choisi tour à tour des manuscrits différents pour base de leurs éditions. La conséquence évidente d'un tel désaccord était qu'il fallait examiner à fond les manuscrits, pour déterminer celui qui représente le plus fidèlement le texte original. Tel est le but que M. de Wailly s'est proposé d'atteindre par des collations plusieurs fois répétées, dont il a rendu compte dans sa Notice sur les manuscrits de Ville-Hardouin. C'est par ce travail préliminaire et indispensable qu'il s'est mis en état d'introduire dans le texte de son auteur des corrections certaines, et d'en améliorer à la fois le fond et la forme.*

*Il a voulu en outre que ce texte fût accompagné d'une traduction qui en expliquât toutes les difficultés, d'un vocabulaire qui en comprît tous les éléments, et d'une table qui le rendît accessible à toutes les recherches. Pour que rien ne manquât à cette édition nous y avons ajouté une excellente carte, que M. Auguste Longnon a dressée avec autant de sagacité que d'exactitude.*

*Enfin nous ne craignons pas d'annoncer que l'élégance des caractères, la beauté du papier, le choix des vignettes et des ornements concourent à donner encore plus de prix à ce volume, et à le rendre digne de figurer dans les meilleures bibliothèques.*

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C<sup>o</sup>.







LA CONQUÊTE

DE

CONSTANTINOPLÉ



# LA CONQUÊTE

DE

# CONSTANTINOPLÉ

PAR

GEOFFROI DE VILLE-HARDOUIN

AVEC LA CONTINUATION DE

HENRI DE VALENCIENNES

TEXTE ORIGINAL. ACCOMPAGNÉ D'UNE TRADUCTION

PAR

M. NATALIS DE WAILLY

Membre de l'Institut



W. 14

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES FILS ET C<sup>o</sup>

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1872

Tous droits réservés.



A LA MÉMOIRE DE MA MÈRE.





## PRÉFACE



*RÈS de cent ans avant Joinville, un rude chevalier, né comme lui en Champagne, comme lui aussi plus habitué à manier l'épée que la plume, se hasardait à écrire en vieux français un récit historique qui devait immortaliser son nom. Il n'avait assurément sous les yeux aucun modèle*

*qu'il pût imiter, aucun essai qui pût lui donner l'idée d'une telle entreprise. C'est par circonstance et comme par hasard que Geoffroi de Ville-Hardouin se sentit appelé, ainsi que Joinville, à devenir l'historien des grands événements auxquels il avait pris part.*

*Avant de bien dire, ils avaient l'un et l'autre commencé par bien faire : voilà pourquoi leurs coups d'essai furent des coups de maître ; là est la source de leur inspiration, et de la vie qui anime leurs récits. Bien des livres vieillissent et meurent du vivant de leurs auteurs ; ceux-là ont traversé des siècles en conservant, sous la rude écorce de leur vieux langage, un fonds inépuisable de jeunesse et d'originalité.*

*Si la réputation de Ville-Hardouin égale celle de Joinville, sa*

personne nous est moins connue. Sur la foi de Du Cange, le plus illustre de ses éditeurs, on s'est accordé pendant longtemps à lui donner pour père un seigneur du nom de Guillaume, qui figure dans les chartes du comte Henri le Libéral, de 1163 à 1179, avec le titre de maréchal de Champagne. Guillaume était mort vers 1180, et l'on savait que l'existence du fils illustre qu'on lui attribuait se termina de 1212 à 1218. Du père au fils l'intervalle était convenable, et le titre de maréchal, qu'ils avaient porté successivement, ne pouvait être (on le croyait du moins) qu'un fief héréditaire. Mais, de nos jours, le savant historien des comtes de Champagne, M. d'Arbois de Jubainville, a démontré que ce Guillaume, surnommé le Roi, fut la tige d'une autre famille, de celle des le Brebant de Provins, et probablement l'aïeul du Milon le Brebant dont Ville-Hardouin parle en plus d'un passage de son histoire. Notre grand historien n'a donc pas de généalogie; heureusement pour lui, il est de ceux qui peuvent s'en passer.

Il naquit vraisemblablement dans le château dont quelques vestiges subsistent encore au petit village de Ville-Hardouin, dans l'arrondissement de Troyes; mais on ignore en quelle année. M. d'Arbois de Jubainville a rencontré son nom pour la première fois dans deux chartes de Marie, comtesse de Champagne, datées de l'an 1185. On en peut conclure qu'il avait dès lors atteint l'âge de la majorité, et que, par conséquent, il était né au plus tard en 1164.

Le même savant a bien voulu me signaler un autre fait dont il faut tenir grand compte, quand on recherche la date probable de la naissance de Ville-Hardouin. Geoffroi de Ville-Hardouin, prince d'Achaïe, neveu de l'historien, avait pour fils un autre Geoffroi, qui scellait avec son père une charte donnée à Corinthe en 1216. Ce fils était donc déjà majeur, en sorte que le prince d'Achaïe ne pouvait avoir moins de quarante-trois ans. Donc le père de ce prince d'Achaïe, c'est-à-dire le frère de notre Ville-Hardouin, en aurait eu au moins soixante-cinq.

*Ce n'est pas tout : en comparant le sceau bien connu de l'historien avec ceux que son neveu et son petit-neveu apposèrent à cette même charte de 1216, on reconnaît que le chef de la maison de Ville-Hardouin était alors le prince d'Achaïe, parce que lui seul, à l'exclusion de son fils et de son oncle, portait des armoiries sans brisure ni différence, armoiries qu'il tenait de son père, et qui ne pouvaient appartenir qu'au représentant de la branche aînée. Ces armoiries, dont la gravure est mise sous les yeux du lecteur (n° 1),*



N° 1.



N° 2.



N° 3.

*consistent dans une croix recercelée. Le fils du prince d'Achaïe, auquel l'usage ne permettait pas, tant que son père vivait, de porter exactement les mêmes armoiries, les différenciait de deux manières : d'abord en retranchant un cerceau à la branche dextre de la croix, et un autre à la branche supérieure; ensuite en ajoutant une burelle qui traverse cette branche supérieure (n° 2). Or il résulte de deux sceaux apposés par l'historien au bas de deux chartes (l'une de 1202, l'autre de 1207), qu'il différenciait aussi les armoiries de la famille, d'une part en retranchant les mêmes cerceaux que son petit-neveu, de l'autre en ajoutant un petit écu à dextre, dans le canton supérieur (n° 3). Il ne représentait donc que la branche cadette, et si l'on place la naissance de son frère aîné aux environs de l'an 1151, on pourra supposer que la sienne est comprise entre l'an 1152 et l'an 1164, seconde limite que les actes de 1185, cités plus haut, ne permettent pas de dépasser.*

*Ces données ne s'éloignent pas beaucoup de celles que fournit un texte dont je dois la communication à M. Auguste Longnon, édi-*

teur du *Livre des vassaux du comté de Champagne*. Depuis la publication de son ouvrage, ce jeune savant a découvert une liste des vassaux de la châtellenie de Troyes, dressée vers 1172, et sur laquelle figure un Geoffroi de Ville-Hardouin. Si ce personnage était notre historien, il y aurait lieu de reculer sa naissance jusqu'à l'an 1150, et de reporter un peu en arrière celle de son frère aîné.

Quoi qu'il en soit, l'année 1150 est une limite extrême qu'aucun de ses biographes n'a été tenté de franchir; et la raison en est facile à concevoir. Quiconque lira la suite de ses récits, et le verra tour à tour chargé de missions lointaines ou prenant une part active à tous les combats, sera naturellement amené à croire qu'il était encore dans la force de l'âge, et capable de supporter les fatigues de la guerre. D'un autre côté, la confiance qu'il inspirait à ses compagnons d'armes, son influence dans les conseils, son habileté comme négociateur, montrent assez qu'il devait être en pleine maturité, en sorte que c'est se maintenir dans la vraisemblance que de placer la naissance de Geoffroi de Ville-Hardouin entre les années 1150 et 1164.

Après avoir exposé ce qui est possible ou probable, j'en reviens à ce qui est certain et incontestable. Je rappelle que Geoffroi de Ville-Hardouin, en admettant qu'il ne faille pas le reconnaître dans le vassal inscrit en 1172 sur la liste de la châtellenie de Troyes, était du moins majeur en 1185, et âgé de trente-cinq ans quand il se croisa, en 1199, au tournoi d'Écry-sur-Aisne. Il n'était donc pas de ceux qui avaient pu céder sans réflexion à la voix d'un prédicateur éloquent. Arrivés à cet âge, les hommes d'un cœur ferme et d'un esprit éclairé ne font rien à la légère, et n'obéissent pas à la foi sans consulter la raison. On comprend mal l'histoire en général et les croisades en particulier, quand on se figure des générations entières agissant à l'aveugle et se plaçant comme en dehors du sens commun. Sans doute ce n'étaient pas les calculs d'une politique réfléchie qui conseillaient et préparaient ces lointaines expé-

ditions; qui peut nier cependant que l'instinct secret de la civilisation ne s'accordât avec la foi religieuse pour armer contre les musulmans les forces réunies de l'Europe chrétienne? Aujourd'hui que la victoire a couronné les longs efforts de la chrétienté, et que le souvenir de nos pères survit encore en Orient pour éclairer le nom français d'un reflet de gloire et de courage, nous serions mal venus à calomnier la mémoire de ceux qui nous ont légué un si bel héritage.

Puisque, par un consentement tacite et de l'aveu de tous, la France devait marcher au premier rang dans les croisades et y représenter l'Europe chrétienne, il était bien naturel aussi qu'elle fournît des historiens pour en perpétuer le souvenir dans sa propre langue. Mais, par un concours de circonstances tout à fait imprévues, il n'était pas réservé au plus ancien de tous ceux qui aient écrit en français de voir la Terre sainte, vers laquelle il croyait marcher quand il quitta la France en 1202. Ces croisés, qui s'étaient enrôlés pour conquérir Jérusalem, apprirent tout à coup qu'on les appelait à Constantinople pour renverser un tyran, et rendre à son souverain légitime le grand empire de Romanie. C'est là ce que Geoffroi de Ville-Hardouin appelle avec raison une des plus grandes merveilles et une des plus grandes aventures qu'on eût jamais ouïes. C'est là aussi ce qui donne à son livre un intérêt tout particulier. Tandis que nous avons pour les croisades en Terre sainte un grand nombre de récits, il est presque le seul qui ait raconté en détail l'histoire de la conquête de Constantinople. Cette histoire conservera toute son importance alors même qu'on la pourra comparer avec le récit contemporain de Robert de Clari en Amiénois, dont M. le comte Riant prépare la publication. Le chroniqueur picard a connu les incidents et les anecdotes de la guerre, il a combattu dans les rangs des pauvres chevaliers, il a été le témoin de leurs exploits et l'écho de leurs plaintes. Ville-Hardouin, qui hantait les chefs de l'expédition, qui était leur confident et leur agent, qui avait sa place dans leurs conseils, a connu les secrets de

leur politique et raconté la véritable histoire de cette croisade aventureuse.

Il est un autre chroniqueur moins original que Robert de Clari, et qui a mérité pourtant d'être associé à Geoffroi de Ville-Hardouin, depuis que dom Brial en a fait connaître, il y a près de cinquante ans, le nom et les récits. Henri de Valenciennes, si l'on en croyait son premier éditeur, ne serait pas contemporain de celui dont il a continué l'histoire. Et pourtant, comment ne pas ajouter foi à sa parole, quand il affirme avoir vu tous les faits de ses propres yeux, avoir su tous les conseils des hauts hommes et des barons? Loin d'adopter les doutes de dom Brial, M. Buchon s'est demandé si Henri de Valenciennes ne serait pas l'empereur Henri de Constantinople, qui aurait entrepris de raconter ses propres exploits. Sans s'arrêter plus que lui à cette supposition peu vraisemblable, il faut du moins l'approuver quand il accorde toute confiance aux faits contenus dans cette chronique. M. Paulin Paris n'hésite pas non plus à en garantir la parfaite authenticité; seulement, pour en expliquer la forme romanesque, il ne serait pas éloigné d'admettre qu'elle dut être d'abord écrite en vers, et faire partie de quelque chanson de geste. Je n'ose pas aller jusque-là, et je me contente d'y reconnaître, avec le savant académicien, les longs discours et les minutieuses descriptions qui retardent trop souvent la marche de ces vieux poèmes. Mais de tels défauts ne sauraient autoriser à contester l'exactitude et la sincérité de Henri de Valenciennes; ils doivent seulement nous faire apprécier d'autant plus la noble simplicité qui règne dans l'histoire de Geoffroi de Ville-Hardouin.

Puisse-t-il en subsister quelque chose dans la demi-traduction que j'offre aujourd'hui aux lecteurs bienveillants qui ont accueilli celle de Joinville! De telles tentatives ont pour excuse le désir de propager des livres excellents, mais trop peu lus, et qui seraient depuis longtemps populaires si tous ceux qu'ils doivent intéresser les avaient pu comprendre. Je ne promets pas de vous rendre ici le

*Ville-Hardouin véritable, mais un calque assez fidèle pour que sa grande figure n'y soit pas méconnaissable.*

*La difficulté de ce travail est telle qu'on doit s'attendre à y trouver bien des imperfections; mais on s'étonnera peut-être qu'ayant entrepris de rapprocher ce vieux langage du français moderne, j'aie respecté la forme ancienne d'un grand nombre de noms de lieux. Deux motifs principaux m'ont engagé à le faire. La plupart de ces noms de lieux sont restés trop peu usités pour que les organes populaires aient pris la peine de les modifier et de les assimiler à des mots français : je ne pouvais donc pas leur trouver dans notre langue un équivalent qui les fît mieux comprendre. J'aurais pu en chercher tantôt en grec, tantôt en turc, puisque la scène de ce récit historique se passe dans la Thrace, la Thessalie, le Péloponnèse, la Bithynie, la Mysie; ou, si on le préfère, dans la Turquie d'Europe et la Turquie d'Asie. Mais de tels rapprochements ne seraient pas toujours exempts d'erreur; car les noms grecs étaient déjà bien altérés du temps de Ville-Hardouin, et les noms turcs n'existaient pas encore. Comme il y avait un égal inconvénient à remonter jusqu'à l'antiquité ou à descendre jusqu'aux temps modernes, il a paru préférable de s'en tenir à la langue même de l'auteur.*

*Mais il fallait expliquer cette langue, et j'ai transporté ces explications dans la table alphabétique des matières, où les noms employés par Ville-Hardouin se trouvent précédés le plus souvent d'un nom ancien ou moderne qui en détermine le sens véritable, et qui permet de les rechercher dans les cartes et les dictionnaires géographiques. Pour résoudre ces difficultés, j'ai profité à la fois des excellents travaux de Du Cange, et des indications d'un jeune savant français, M. Albert Dumont, qui a bien voulu me faire profiter des résultats de son voyage scientifique en Thrace, où il a recueilli des observations propres à éclairer les récits de Ville-Hardouin comme ceux des historiens de l'antiquité classique. Afin que le lecteur eût sous les yeux toutes les données de ces problèmes de géographie comparée, j'ai ajouté à chaque nom ancien ou mo-*

derne, non-seulement la forme régulière du nom correspondant employé par Ville-Hardouin, mais encore les variantes souvent nombreuses et fautives que m'a fournies la collation complète des manuscrits.

Ce qui n'importait pas moins au lecteur, c'était d'avoir sous les yeux une carte où il pût suivre les opérations de la guerre et rechercher les lieux cités par Ville-Hardouin. Ce travail, que l'état de ma vue ne me permettait pas d'entreprendre, a été confié à M. Auguste Longnon; je n'apprendrai rien à ceux qui le connaissent en me félicitant d'avoir trouvé en lui un collaborateur plein de dévouement, d'exactitude et d'intelligence. Je lui laisse le soin d'exposer le résultat de ses recherches, et je me contente d'avertir que la nomenclature de sa carte est en harmonie avec celle de la table alphabétique.

La même table contient, outre les variantes d'un caractère purement géographique, d'autres variantes qui se rattachent aux surnoms de certaines personnes, surtout à ceux qui sont tirés de quelque nom de lieu. On y trouvera d'ailleurs la liste complète des personnages nommés dans le livre, et, pour quelques-uns d'entre eux, de courts renseignements biographiques.

La division du texte en chapitres, celle des chapitres en paragraphes, l'explication des dates placée entre parenthèses dans la traduction, sont autant de moyens qui concourent avec les notes, le vocabulaire, la carte et la table alphabétique, à éclaircir les difficultés. Sans viser à tout expliquer, je devais au moins faire en sorte que le récit dans son ensemble ne présentât pas d'obscurité. Pour peu que j'y aie réussi, Ville-Hardouin fera le reste, et si j'ai pu le faire comprendre, il saura bien se faire admirer.

Puisse-t-il surtout trouver des lecteurs qui l'étudient dans son vieux langage! Il leur faudra sans doute prendre quelque peine; mais qu'ils en seront bien récompensés! J'ose leur prédire une des plus grandes jouissances littéraires qu'ils aient encore éprouvée. Le temps n'est plus où les premiers chefs-d'œuvre de notre langue

ne recueillaient que d'injustes dédains; on n'en parle aujourd'hui qu'avec respect; seulement on se contente trop souvent de les admirer sur parole. Je demande qu'on fasse un effort en faveur du plus ancien monument de la prose historique, et du récit le plus populaire qui ait propagé dans la chrétienté la gloire du nom français. L'immortelle histoire de saint Louis restait ignorée au fond du château de Joinville et dans la librairie des rois de France, alors que le livre de Ville-Hardouin avait fait le tour de l'Europe, et ne cessait d'y exciter l'admiration et la curiosité. Il ne faut pas que les temps modernes, après avoir fait la réputation de Joinville, laissent tomber dans l'oubli celle de Ville-Hardouin.

Reportons-nous aux premières années du treizième siècle, alors que tous les échos de la renommée redisaient la fortune merveilleuse d'un comte de Flandre, qui venait de ceindre la couronne impériale de Constantin, et nous pourrions comprendre quelle fut aussi, dès sa première apparition, la fortune du livre qui racontait cette grande aventure. On devine avec quelle impatience il était attendu, et avec quelle rapidité il en fallut multiplier les copies. Que si on examine aujourd'hui les manuscrits qui nous l'ont conservé, on y trouve sans peine, dans les altérations de tout genre dont ils sont remplis, la preuve que cette vogue dura longtemps, et qu'elle entraîna après soi plus d'un inconvénient. Lacunes et fautes grossières qui interrompent et troublent le sens, retranchements, additions et synonymes qui énervent et dénaturent la langue, tout concourt à prouver que jamais texte n'eut à subir de plus graves atteintes. Il semble même que pour expliquer tant d'altérations, il faille supposer que ce livre fut récité en public comme nos vieilles chansons de geste, et que, livré à la merci des jongleurs, il eut à souffrir encore plus de leur licence que de la négligence des copistes.

On peut dire qu'une édition exacte de Ville-Hardouin serait impossible, si par un hasard heureux nous ne possédions pas la copie d'un exemplaire authentique, conservée et pendant longtemps

oubliée dans les archives de la république de Venise. Ce manuscrit, qui a échappé par un rare privilège aux dangers de la gloire littéraire, nous a transmis un texte plus sincère que tous les autres, le seul que Du Cange ait connu, le seul aussi que dom Brial ait voulu prendre pour base de son édition. C'est ce même texte que je publie ici, plus complet et plus correct, parce qu'un nouvel éditeur peut toujours, à force de soins, améliorer l'œuvre de ses devanciers. Ceux de mes lecteurs qui voudront connaître la méthode que j'ai adoptée pour cette édition, en trouveront l'exposé sommaire dans la notice qui fait suite à cette préface. Je demande aux autres de me croire sur parole quand je déclare que je n'ai rien négligé pour réussir, autant qu'il m'était possible, à rendre ce volume digne de Ville-Hardouin, digne surtout de la mémoire bénie à laquelle il est dédié.

Il m'en coûterait de ne pas témoigner ici toute ma gratitude au vénérable chef de la maison Didot. Il ne s'est pas contenté d'accueillir mon travail avec ce désintéressement libéral qui est dans les traditions de son illustre famille; il a voulu que les plus beaux manuscrits de sa précieuse bibliothèque fournissent des ornements propres à rehausser l'éclat de ce volume, et à montrer que Ville-Hardouin avait pour contemporains des artistes qui sont dignes, comme lui, d'exciter notre admiration. M. Ambroise Firmin Didot, qui a tant fait pour Joinville, n'en pouvait pas moins bien user avec Ville-Hardouin.





## NOTICE

SUR LA PRÉSENTE ÉDITION.



L'ÉDITION de Ville-Hardouin donnée par Du Cange<sup>1</sup> est si connue, elle résout si bien la plupart des difficultés qui peuvent arrêter le lecteur, qu'on jugerait volontiers comme inutile et téméraire d'en préparer une autre après lui. J'ai besoin de rappeler tout de suite que dom Brial<sup>2</sup> en 1822, M. Paulin Paris<sup>3</sup> en 1838 et Buchon<sup>4</sup> en 1840, ont essayé successivement d'améliorer le travail de leur illustre devancier, et que probablement ce n'est pas sans motif sérieux qu'une telle entreprise s'est renouvelée trois fois dans l'es-

<sup>1</sup> *Histoire de l'empire de Constantinople*. Paris, 1657, in-fol.

<sup>2</sup> *Recueil des historiens de France*, tome XVIII, p. 431.

<sup>3</sup> *De la conquête de Constantinople*, par Geoffroy de Ville-Hardouin et Henri de Valenciennes. Paris, J. Renouard, in-8.

<sup>4</sup> *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française en Orient*, — 2<sup>e</sup> partie, *Chronique des empereurs Baudouin et Henri de Constantinople*, par Geoffroy de Ville-Hardouin et Henri de Valenciennes. Paris, Aug. Desrez, in-4.

*pace de moins de vingt ans. Du Cange, en effet, n'a connu qu'un manuscrit de Ville-Hardouin sur les six que possède la Bibliothèque nationale; dom Brial en a connu trois, mais il a considéré comme tout à fait secondaire celui que Buchon a choisi depuis comme le meilleur; M. Paris à son tour en a préféré un autre, qui était resté inconnu à dom Brial, et que Buchon a critiqué comme renfermant le plus contestable de tous les textes. En un mot, Du Cange a manqué des ressources qui lui eussent permis d'améliorer son édition, et ses trois successeurs, en recourant à de nouveaux manuscrits, n'ont pu se mettre d'accord pour déterminer celui qui renferme le véritable texte de Ville-Hardouin.*

*Ce n'est pas sans raison que je parle du véritable texte de Ville-Hardouin. J'ose dire qu'il est difficile de trouver un passage de quelque étendue qui se ressemble dans les trois dernières éditions, en sorte qu'au lieu d'un Ville-Hardouin nous en avons trois : celui de Du Cange amélioré par dom Brial, celui de M. Paulin Paris et celui de Buchon. Quand on examine de près ces différences, on reconnaît bien vite qu'elles ne tiennent pas au caprice des éditeurs, mais aux manuscrits qui ont servi de base à leur travail, et l'on acquiert en même temps la certitude que le texte de Ville-Hardouin est un de ceux qui ont été le moins respectés. Une orthographe transformée, des expressions changées, des phrases abrégées ou allongées, le sens quelquefois dénaturé, telles sont, outre des lacunes causées par l'inadvertance des copistes, les causes de la diversité des éditions; tels sont en même temps les défauts que je me suis efforcé de faire disparaître ou d'atténuer.*

*La première difficulté que j'avais à résoudre, c'était de sortir de l'incertitude où me laissait le dissentiment des derniers éditeurs sur la valeur réelle des manuscrits. Je les ai collationnés depuis le premier mot jusqu'au dernier; j'en ai noté toutes les différences, et j'ai comparé entre elles les fautes que j'y avais relevées. Les détails de cet examen sont consignés dans le recueil connu sous le titre de Notices et Extraits des manuscrits (t. XXIV, 2<sup>e</sup> partie,*

p. 1); je me contenterai d'en faire connaître ici les résultats principaux, qui importent seuls à la plupart des lecteurs.

Les six manuscrits dont j'ai à parler appartiennent à la Bibliothèque nationale; pour abréger, je les désignerai chacun, comme c'est l'usage, par une lettre de l'alphabet, que je rapproche dans la liste suivante de leur cote actuelle, puis de leur cote ancienne placée entre parenthèses.

A, ms. français 4972 (ancien fonds 9644);

B, ms. français 2137 (ancien fonds 7974);

C, ms. français 12204 (supplément 207);

D, ms. français 12203 (supplément 455);

E, ms. français 24210 (Sorbonne, 397);

F, ms. français 15100 (supplément 687).

Dom Brial a connu les manuscrits A, B et C; il a pris le premier pour base de son édition. M. Paris a connu en outre les manuscrits D et F, qu'il a jugés préférables aux trois autres; c'est le dernier surtout qu'il regardait « comme la copie exacte d'une bonne « leçon contemporaine de l'historien champenois ». M. Buchon enfin s'est attaché à reproduire le manuscrit C, mais en ajoutant à son édition, sous forme d'appendice, le texte du manuscrit D. Le manuscrit E leur était inconnu.

Avant d'indiquer la valeur relative de ces différents manuscrits, telle que j'ai pu la déterminer après l'examen dont je viens de parler, j'ai besoin de rappeler que Du Cange a connu seulement le manuscrit A, et qu'il l'a employé d'une manière accessoire, se contentant d'en inscrire les variantes sur les marges de son édition. Du reste, il était peu nécessaire qu'il agît autrement, parce qu'il s'est attaché à reproduire la seconde édition de Ville-Hardouin, donnée à Lyon en 1601, édition qu'il estime avoir été faite d'après ce même manuscrit. L'édition de Blaise Vigenère, publiée à Paris en 1585, et des notes de Pierre Pithou écrites sur un exemplaire de cette édition que possédait la bibliothèque des Jésuites du collège de Clermont à Paris, fournirent aussi à Du Cange des variantes

qui lui permirent d'améliorer, dans une certaine mesure, le texte de l'édition de Lyon. Toutefois, de la combinaison attentive et judicieuse de ces éléments, il ne résulta que des modifications de peu d'importance, et le récit de Ville-Hardouin resta, dans l'édition d'ailleurs si précieuse de Du Cange, tel à peu près qu'on avait pu le lire dans celle de Lyon. La raison en est que la collation du docte éditeur porta sur des textes dérivant de la même source que le manuscrit A.

Quel est donc ce manuscrit A? Il renferme un texte copié par un Italien, sous le règne de Philippe de Valois, conservé longtemps à Venise, et appartenant depuis plus de deux siècles à la Bibliothèque nationale. Un autre manuscrit semblable, dont M. Paul Meyer a bien voulu collationner pour moi des passages tout à fait caractéristiques, et qu'il attribue à la même main, appartient à la bibliothèque d'Oxford. C'est l'un de ces deux manuscrits, ou un manuscrit équivalent, qui a servi de base aux éditions de 1585 et de 1601, puisque la collation du manuscrit A, due aux soins de Du Cange, n'a pas sensiblement modifié, même dans ses détails les moins importants, le texte que ces deux éditions avaient fait connaître. Je puis ajouter qu'en reprenant la même collation, j'ai acquis la certitude que ce fait ne saurait être contesté.

Le Ville-Hardouin de Du Cange, amélioré par dom Brial, dérive donc d'un manuscrit du quatorzième siècle, copié en Italie et probablement à Venise. Le principal défaut de ce manuscrit, c'est qu'on y remarque un grand nombre d'omissions et plusieurs mauvaises leçons, dues à l'inadvertance du copiste ou à l'imperfection du manuscrit plus ancien qu'il avait sous les yeux. Toutes ces lacunes et toutes ces fautes, qui se retrouvent dans les trois premières éditions, fournissent autant de preuves évidentes de leur unité d'origine. Dom Brial a constaté, à l'aide des manuscrits B et C, plusieurs de ces imperfections, dont la plupart n'avaient pu être soupçonnées par Du Cange; mais le nouvel éditeur s'est presque toujours astreint à signaler seulement dans les notes ce qui man-

quait au texte primitif. Il était convaincu en effet que le manuscrit A, malgré tous ses défauts, valait mieux que les autres, et il aurait craint de ne pas le respecter assez en voulant trop l'améliorer.

Cette supériorité du manuscrit A, que dom Brial appréciait d'une manière générale sans avoir pu la vérifier par le détail, doit être attribuée, non à l'habileté, mais à la sincérité du copiste. Il a omis des mots par étourderie, sans jamais se permettre aucun retranchement volontaire; il en a estropié qu'il lisait mal ou qu'il ne comprenait pas, sans essayer de les remplacer par des expressions qui lui fussent plus familières; il a méconnu de temps en temps les règles de l'orthographe française, sans y substituer systématiquement celles de l'orthographe italienne. Tel est le jugement que je crois pouvoir porter sur ce manuscrit, que j'ai lu et relu, en le comparant aux autres, avec toute l'attention dont je suis capable, et en relevant, à l'appui de ce jugement, toutes les preuves nécessaires pour le justifier.

Le copiste du manuscrit B manquait certainement de cette sincérité qui donne tant de prix au manuscrit A. On peut lui reprocher d'avoir habituellement abrégé les phrases, remplacé par des synonymes certaines expressions du texte original, et modifié l'orthographe en la conformant aux usages de son temps et de son pays<sup>1</sup>. Il faut reconnaître néanmoins qu'il ne manquait ni de mesure ni d'intelligence, et que le texte de Ville-Hardouin, ainsi écourté et rajeuni, conserve encore bien des traits de sa véritable physionomie. Plus heureux que Buchon, qui déclare n'en avoir tiré aucun fruit pour son édition, j'ai pu m'en servir quelquefois pour améliorer la mienne. Je me suis convaincu, en résumé, que le manuscrit B ne saurait être rattaché à la famille du manuscrit A, et que si un éditeur eût entrepris de le publier, il eût ajouté un quatrième Ville-Hardouin à ceux que nous possédons déjà.

<sup>1</sup> Son travail me paraît avoir été exécuté vers le commencement du quatorzième siècle, et plutôt dans l'Île-de-France qu'ailleurs.

*Celui de M. Buchon a pour type une troisième famille, à laquelle appartiennent les manuscrits CDE. Le dernier, qui est resté inédit, est tout au plus de la fin du quinzième siècle, et ne saurait par conséquent avoir une grande importance; le second peut remonter jusqu'à la fin du treizième, et le premier se place à une date à peu près intermédiaire. Ces trois manuscrits, abstraction faite de quelques différences d'un ordre secondaire, offrent des traits de ressemblance tout à fait caractéristiques, attendu qu'on y trouve des séries identiques de lacunes, de phrases abrégées et de synonymes, dans des passages nombreux, autres que ceux où ces mêmes défauts altèrent le texte du manuscrit B. Quant à l'orthographe, elle a pris les formes du dialecte picard ou flamand, qui diffère essentiellement du dialecte champenois. A tout prendre pourtant, le Ville-Hardouin que nous a transmis cette troisième famille de manuscrits est préférable à celui du manuscrit B.*

*Le moins ressemblant de tous serait, sans contredit, celui du manuscrit F, qui constitue à lui seul une quatrième et dernière famille. Celui-là est resté en grande partie inédit, parce que M. Paulin Paris, tout en déclarant qu'il le préfère aux autres, ne s'est pas cru obligé de lui rester toujours fidèle; il a au contraire recouru souvent au manuscrit D, dont les défauts deviennent excusables quand on les compare aux vices du manuscrit F. Une seule chose serait à préférer dans ce dernier manuscrit, ce serait la langue, qui pourrait appartenir à l'Ile-de-France, et qui en tout cas s'éloigne beaucoup moins de celle de la Champagne que le dialecte picard de la troisième famille.*

*Si je me suis bien expliqué, le lecteur aura compris que les trois dernières familles se distinguent entre elles par des retranchements volontaires et des synonymes qui altèrent le texte d'une façon particulière à chacune d'elles, en sorte qu'on y remarque un certain nombre de défauts qui, tout en étant de même nature, s'appliquent à des passages différents. Je dois ajouter maintenant qu'il y a en outre certaines lacunes, certains retranchements et certains syno-*

*nymes qu'on retrouve identiquement dans ces trois familles, et en nombre assez considérable pour accuser l'existence d'un texte antérieur d'où elles dérivent. Ce texte antérieur, qui ne s'est pas conservé jusqu'à nous dans un manuscrit qui lui soit propre, pouvait être, relativement au manuscrit primitif, souche commune de tous les autres, une branche principale sortie directement de cette souche commune; mais les trois dernières familles ne sont et ne peuvent être que des rameaux secondaires de cette branche. Au contraire, le manuscrit A représente à lui seul une autre branche principale, où la sève de la souche commune circule en même quantité que dans l'ensemble des rameaux secondaires appartenant aux trois autres familles.*

*Le manuscrit A est donc supérieur aux autres, d'abord parce qu'il a seul échappé aux altérations produites par les retranchements volontaires et l'emploi des synonymes, ensuite parce que, représentant à lui seul une branche principale, il a une importance égale à celle de tous les rameaux secondaires sortis de l'autre branche. Il en résulte que l'autorité du manuscrit A doit être prépondérante, quand les règles ordinaires de la critique ne suffisent pas à décider si un passage a été abrégé ou allongé, si une construction a été remaniée, une expression changée. C'est précisément parce que les questions douteuses se représentent souvent qu'il importe de bien déterminer la valeur de chaque manuscrit, afin de pouvoir faire comme les bons juges, qui pèsent les témoignages au lieu de les compter.*

*Telle est la règle générale que j'ai suivie dans cette édition; mais, ne pouvant me flatter d'avoir toujours bien discerné les passages douteux de ceux qui ne le sont pas, j'ai voulu soumettre au contrôle du lecteur toutes les leçons qu'il lui importait réellement de connaître. S'il prend la peine de consulter les notes, il lui sera toujours possible de vérifier quels sont les passages qui ont été tirés des manuscrits secondaires, soit pour combler les lacunes du manuscrit A, soit pour en corriger les mauvaises leçons; quelles sont*

*aussi les variantes de quelque valeur que je n'ai pas cru devoir insérer dans le texte de la première famille, de peur d'en altérer la sincérité.*

*Pour ne pas encombrer le bas des pages, je me suis généralement abstenu de signaler dans les notes celles des variantes qui offrent de simples différences d'orthographe, et j'y ai cité, comme appartenant à plusieurs manuscrits, toute leçon qui, étant la même pour le fond, ne se distingue dans ces manuscrits que par la forme. Ces détails purement orthographiques ont trouvé place au besoin dans le vocabulaire. Là sont relevées entre parenthèses les leçons du manuscrit A, que j'ai abandonnées comme incorrectes; là aussi, à plus forte raison, sont reproduites jusque dans leurs variétés celles qui ne violent aucune règle essentielle de l'ancien français. S'il arrive quelquefois qu'une même leçon figure alternativement comme conservée et comme abandonnée, c'est parce qu'elle est citée alternativement (ainsi que la différence des renvois l'indique) d'après le texte champenois de Ville-Hardouin et d'après le texte picard de Henri de Valenciennes. En l'absence de toute indication contraire, le lecteur saura que j'ai suivi pour le premier texte l'orthographe du manuscrit A, et pour le second celle du manuscrit D, le plus ancien de la troisième famille.*

*Je dois expliquer pourquoi, tout en adoptant ce dernier manuscrit pour le texte de Henri de Valenciennes, j'y ai cependant introduit un assez grand nombre de variantes purement orthographiques. Je me suis aidé et autorisé tout à la fois d'un recueil de chartes originales de la ville d'Aire en Artois, que j'ai pu étudier à loisir, grâce à l'obligeance de M. François Morand, juge à Boulogne-sur-Mer. Qu'il me soit permis de me féliciter ici de nos relations, nouées et entretenues par notre respectueux attachement à la mémoire de M. Daunou. Pour me rendre un compte exact du dialecte de ces chartes, j'y ai recueilli un certain nombre d'observations grammaticales, que j'ai coordonnées dans un mémoire destiné au recueil de l'Académie des Inscriptions, et publié d'abord*

dans le tome XXXII de la Bibliothèque de l'École des chartes. Il m'a été facile de reconnaître dans ces chartes toutes les formes d'orthographe qui, dans les manuscrits de la troisième famille, accusent le dialecte picard, orthographe qu'il fallait proscrire du texte de Ville-Hardouin, tout en la conservant dans celui de Henri de Valenciennes. Mais, comme plusieurs de ces formes caractéristiques sont plus constantes dans les chartes d'Aire, et que tel des manuscrits les abandonne là où tel autre les emploie, il m'a paru qu'il y avait avantage à se rapprocher des règles plus uniformes dont ces actes originaux me fournissaient des exemples certains. En un mot, j'ai modifié la langue des manuscrits de Henri de Valenciennes d'après les chartes d'une ville appartenant à sa province, comme j'avais modifié celle des manuscrits de Joinville d'après les chartes de sa propre chancellerie. Je me suis cru d'autant plus libre de recourir à ce procédé, d'ailleurs fort légitime, que je ne pouvais trouver un moyen de contrôle dans les manuscrits des deux premières familles, qui ne contiennent pas cette continuation des récits de Ville-Hardouin.

Enfin, j'ai relevé, à titre de renseignements accessoires, qui peuvent être utiles pour l'un et l'autre texte, quelques variantes contenues dans la grande compilation connue sous le nom de Chroniques de Baudouin d'Avesnes, où les récits de Ville-Hardouin et de Henri de Valenciennes se retrouvent plus ou moins abrégés. Ces variantes sont tirées du manuscrit français 15460, que je désigne dans les notes par la lettre G.

Il est temps de conclure. Le texte que je publie est celui de Dom Brial, complété et amélioré à l'aide d'une révision scrupuleuse des manuscrits, et suivant une méthode que m'ont suggérée et comme imposée les résultats mêmes de cette révision. J'ai pu néanmoins faillir dans un certain nombre de détails; mais il n'y faut pas chercher d'autre cause que l'humaine faiblesse, parce qu'une méthode qui repose sur des observations faites avec exactitude ne saurait conduire à l'erreur quand on l'applique avec discernement. Ceux de

*mes lecteurs qui voudront étudier de près les faits dont je viens d'invoquer l'autorité devront recourir à ma Notice sur les manuscrits de Ville-Hardouin. Ils pourront mieux juger ensuite des difficultés que j'avais à vaincre, et des moyens que j'ai employés pour y réussir.*



D'après une miniature de l'*Histoire des Croisades* de Guillaume de Tyr, manuscrit de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.

(Bibl. de M. Ambr. Firmin Didot.)

## NOTE EXPLICATIVE DE LA CARTE.



La carte jointe à cette édition de Ville-Hardouin a été dressée d'après l'atlas de Kiepert, et il eût été difficile, croyons-nous, de choisir un meilleur guide. Il a paru utile de comprendre sur cette carte la péninsule italique afin d'y pouvoir marquer Venise, point d'embarquement des Croisés, et quelques villes d'Italie, Gênes, Vérone, Plaisance, Pise, Ancône et Brindes, que mentionne à divers titres la chronique du maréchal de Champagne; cette extension de la carte nous a contraint d'y mentionner un certain nombre de villes qui pussent servir de points de repère au chercheur.

Bien qu'on se soit efforcé de faire figurer sur cette carte tous les lieux indiqués par Ville-Hardouin et Henri de Valenciennes, il a semblé préférable d'en omettre quelques-uns dont la situation ne pouvait être fixée d'une manière satisfaisante : *La Blanche*, *Blisme*, *Cortacople*, *Eului*, *Le Frain*, *Moniac*, *Pamphile*, *Ravenike*, *Rodestinc* et *Vigneri*. Cependant, en nous aidant de divers renseignements fournis par les historiens, nous aurions pu, dans quelques cas, arriver à des résultats qui eussent paru suffisants à quelques lecteurs. Ainsi, pour ne parler que des localités dont la position est assez nettement déterminée, nous pouvions indiquer sur notre carte, en faisant suivre son nom d'un point de doute, La Blanche, cité que Ville-Hardouin place entre Christopolis et Serræ et qui, suivant Robert de Clari, était « moult près de Phelipe ». Nous pouvions y marquer de même, près de cette longue et étroite presqu'île qui renferme Gallipoli, le « châtel de Cortacople », en nous fondant sur le texte du partage de l'empire grec entre les croisés, document qui nous montre que la finale du nom de Cortacople doit être distinguée du mot *πόλις* terminant les noms de Constantinople, Andrinople, Arcadiople, Cariople, Finepople,

et nous indique aussi la situation de ce « château » dans la région d'Axamili et de Gallipoli<sup>1</sup>. Nous pouvions, en assimilant le château appelé *Le Frain* par Ville-Hardouin à la forteresse nommée Éphraïm par les auteurs byzantins, le placer sur notre carte, en nous référant à celle de Spruner<sup>2</sup>, au nord d'Andrinople et tout près de cette ville; mais, d'une part, cette situation ne nous semble pas ressortir du récit du chroniqueur français, et, d'autre part, le récit de Cantacuzène, le seul historien grec chez lequel nous ayons rencontré le nom d'Éphraïm, ne permet pas d'en deviner le véritable emplacement<sup>3</sup>. Nous n'avons pas cru non plus devoir suivre Spruner dans la détermination de l'emplacement de Pamphile (*Pamphilos*), cité épiscopale de la Thrace relevant d'Héraclée, mentionnée dans divers auteurs grecs, et dans le traité de partage de 1204<sup>4</sup> : il eût été regrettable d'assigner à cette ville, que Spruner place à une vingtaine de lieues au sud-sud-est d'Andrinople, un emplacement problématique au milieu de nombreuses villes de la Thrace dont la situation ne laisse aucun doute.

On a toutefois mentionné sur la carte quelques localités dont la position, bien que n'étant pas fixée d'une façon indiscutable, nous semblait pouvoir être indiquée avec une précision relative. C'est ainsi que, tout en identifiant le *Crucemont* de Ville-Hardouin et le *Krytziomos* de Georges Acropolite<sup>5</sup>, nous n'avons pas adopté l'emplacement assigné à ce lieu par Spruner; nous l'avons légèrement rapproché de Philippopolis en le considérant comme le Kritschma des Turcs. En marquant *Espigal* sur le rivage de la Propontide, à l'ouest de Cyzique, nous nous sommes conformé à une tradition reçue chez tous les géographes des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles; cette tradition étant nécessairement occidentale, nous avons cru devoir préférer la forme française *Espigal* au nom grec *Pegai* qui désigne la même ville dans Nicéas Choniates<sup>6</sup>. Une raison identique nous a porté à inscrire sous le nom que lui assignent nos anciens chroniqueurs le château de Chivetot, parce que cette dénomination ne semble pas être dérivée de celle de Kios sous laquelle les historiens grecs désignent le même lieu. Cependant aucun doute ne peut s'élever au sujet de sa position, si l'on considère que tous les historiens latins de la première croisade appellent Civitot le port duquel les croisés, à l'époque du siège de Nicée, traînèrent les vaisseaux fournis par l'empereur Alexis jusqu'au lac Ascanius<sup>7</sup>, tandis qu'Anne Comnène, la propre

<sup>1</sup> Le traité de partage mentionne dans le lot des Vénitiens : « Casalia de Raulatis et Examilli, pertinentia Gallipoli, Cortocopi casalia. » (Buchon, *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française en Orient*, p. 12-13.)

<sup>2</sup> La carte de Spruner à laquelle se rapportent nos diverses observations est celle de l'empire byzantin du onzième au treizième siècle.

<sup>3</sup> Cantacuzène, l. III, c. 66.

<sup>4</sup> « Civitas Panfli cum omnibus que sub ipsa. » (Buchon, *Recherches et matériaux*, p. 12.)

<sup>5</sup> G. Acropolite, c. 54.

<sup>6</sup> Nicéas, *Balduinus Flander*, c. 1.

<sup>7</sup> Voyez, entre autres récits occidentaux, les ouvrages de Guibert de Nogent et de Foucher de Chartres.

filles d'Alexis, rapportant le même fait, donne à ce port le nom de Kios<sup>1</sup>. On a placé, conformément au récit du maréchal de Champagne (l'emplacement précis n'étant pas connu), Bulgarophygon entre Arcadiopolis et Nikitza, bien que cette ville épiscopale, dont le nom paraît rappeler une victoire des Bulgares<sup>2</sup> et dont la situation ne peut être déterminée à l'aide des seuls auteurs grecs, soit indiquée par Spruner à l'est de Rhusion et à fort peu de distance de cette ville; mais nous pensons que l'unique motif de la décision du géographe allemand n'est autre que la présence sur ce point d'un village du nom de Bulgar-Keui. Or, cette dénomination, commune du reste à d'autres lieux de la Turquie, n'indiquant simplement qu'un village d'origine bulgare<sup>3</sup>, nous n'avons pas cru devoir nous arrêter autrement à cette opinion.

L'estime que nous professons pour l'atlas historique de Spruner ne nous a pas empêché de nous écarter de lui sur quelques autres questions plus importantes. Ainsi, grâce aux voyages de deux de nos compatriotes, Viquesnel<sup>4</sup> et M. Alb. Dumont<sup>5</sup>, il est hors de doute aujourd'hui que Trajanopolis s'élevait sur la rive droite de l'Hèbre et non loin de la mer. Mais, si Spruner n'a fait que suivre ici une opinion accréditée depuis des siècles, nous comprenons moins les motifs qui lui ont fait placer Mosynopolis dans l'intérieur de la Thrace, au sud-ouest de Philippopolis. En effet, s'il est certain que le *Messinople* de Ville-Hardouin est identique au Mosynopolis des historiens byzantins, il est aussi hors de doute que cette ville, située entre Christopolis et Trajanopolis, ne devait pas être fort éloignée de la côte. Cette situation est formellement indiquée par Foucher de Chartres, dans l'itinéraire qu'il fait suivre à un corps d'armée en 1096<sup>6</sup>, et par quelques mots d'Aubry de Trois-Fontaines relatifs à la navigation des conquérants de l'empire grec<sup>7</sup>. Nous croyons que l'emplacement de cette ville est indiqué par de « magnifiques ruines » dont Viquesnel a constaté l'existence à deux

<sup>1</sup> Anne Comnène, *Alexiade*, l. XI.

<sup>2</sup> C'est en effet à Bulgarophygon que les historiens contemporains (Théophanes continué, l. 6, c. 10; Siméon Métaphr. : de Leone Basilii, c. 3; Georges le Moine, c. 13 de Léon Basile) placent la défaite essuyée par les Grecs en 892. Nous ne savons cependant quel sens exact attacher à cette dénomination grecque. Cedrenus qui rapporte le même fait (p. 597 de l'édition du Louvre) écrit Βουλγαρόφυγον, ce que ses traducteurs rendent par *planta bulgarica*: nous ne saurions accepter cette forme, et, par conséquent, nous rejetons cette explication.

<sup>3</sup> *Keui*, en turc, signifie village.

<sup>4</sup> *Voyage dans la Turquie d'Europe. Description physique et géologique de la Thrace*, t. II, p. 297.

<sup>5</sup> *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 2<sup>e</sup> série, t. VI, p. 481-482.

<sup>6</sup> Ce corps d'armée, arrivé à Thessalonique, gagna Constantinople en suivant les côtes, et voici, suivant Foucher, l'itinéraire qu'il suivit : « Mora autem per quatuor dies facta, deinde « Macedoniam transeuntes, per vallem Philippensium et per Crisopolim atque Cristopolim, Pre- « toriam, Messinopolim, Macram, Trajanopolim, Neapolim et Panadox, Rodosto et Eracleam, « Salembriam et Naturam, Constantinopolim pervenerunt. »

<sup>7</sup> « Deinde ad sinistram dimiserunt Thessalonicam, Philippim, Messinopolim et Mar- « gerium. »

lieues à l'ouest de Gumourdjina et qui portent le nom de Messina-Kalé<sup>1</sup> identique à celui de Messinople à cela près que le mot grec *πόλις* y est remplacé par le mot turc *kalé* (château); nous avons en conséquence placé le nom de Mosynopolis sur ce point.

<sup>1</sup> Voyez, sur ces ruines, Viquesnel, *Voyage dans la Turquie d'Europe*, t. II, p. 298.

AUGUSTE LONGNON.



D'après une miniature de l'*Histoire des Croisades* de Guillaume de Tyr,  
manuscrit de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.  
(Bibl. de M. Ambr. Firmin Didot.)

## SUR LES CULS-DE-LAMPE

ET AUTRES ORNEMENTS.



Quand il s'est agi d'illustrer la présente édition de Ville-Hardouin, on s'est trouvé en présence de deux systèmes. Fallait-il avoir recours à l'imagination, à la fantaisie d'un artiste d'élite, et lui demander de s'inspirer du vieux texte français pour produire vingt tableaux aux tons chauds, aux couleurs éclatantes ? Certes, l'historien de la prise de Constantinople prêtait bien à ces magnificences, et l'art moderne lui empruntera aisément plus d'un sujet dramatique et grandiose. Mais les éditeurs ont cru que le père de notre histoire nationale méritait mieux. L'imagination, c'est bien ; l'exactitude, c'est mieux. En cette édition, tout vise à l'exactitude : le texte qui est emprunté aux meilleures sources, la traduction qui serre étroitement le texte. Il fallait que l'illustration elle-même entrât dans ce concert. Pas de fausse note, pas de couleurs criardes : rien enfin qui ne fût vrai. Or, si habile que soit un artiste contemporain, et si ami qu'il puisse être de la couleur locale, il essaiera toujours d'*embellir* son modèle. L'*embellir*, c'est le fausser. Que restait-il donc à faire, et en quoi consistait le second système ? *A illustrer Ville-Hardouin comme un de ses contemporains eut pu le faire.* Or le vieil historien vivait à une époque où, dans l'ornementation des manuscrits, l'art roman régnait encore et où l'art gothique commençait néanmoins à paraître. Le règne de Philippe-Auguste marque bien cette période de transition. Par là, tout le programme des éditeurs était nettement tracé et, par bonheur, leur champ se trouvait assez vaste. Ils avaient le droit de reproduire, pour orner leur nouvelle édition, les miniatures des manuscrits romans et celles des premiers manuscrits gothiques. C'est ce qu'ils ont fait. Ils ne se sont

point proposé d'éblouir les yeux, mais de satisfaire l'intelligence en même temps que la vue. Indépendamment des richesses de nos établissements publics, la magnifique collection de M. Ambroise Firmin Didot était là pour fournir à cette illustration d'incomparables trésors. On y a très-largement puisé. Le *Flavius Josèphe* du commencement du XII<sup>e</sup> siècle, le *Commentaire de l'Apocalypse* du XII<sup>e</sup> siècle, l'*Historia veteris et novi Testamenti* de Pierre Comestor (1229) et le *Guillaume de Tyr* du XIII<sup>e</sup> siècle ont donné facilement la matière de dix-huit têtes de page, initiales et culs-de-lampe. Les autres sont empruntés à divers manuscrits de la Bibliothèque nationale. Aux dessinateurs comme aux graveurs une seule chose a été recommandée : l'exactitude. A défaut des couleurs, ils ont employé le jeu du noir et du blanc à rendre minutieusement toutes les énergies et toutes les finesses d'un art encore si mal connu. Nous espérons qu'ils y seront parvenus. Si le public accueille ce système d'illustration, nous pourrons l'étendre à nos grands historiens, à nos poètes nationaux, à nos « classiques du moyen âge ».

\* \* \*



D'après une miniature de l'*Histoire des Croisades* de Guillaume de Tyr, manuscrit de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle.  
(Bibl. de M. Ambr. Firmin Didot.)

LA CONQUÊTE  
DE  
CONSTANTINOPLÉ

PAR  
GEOFFROI DE VILLE-HARDOUIN

---

TEXTE ORIGINAL, AVEC LA TRADUCTION EN REGARD



# LA CONQUÊTE

DE

## CONSTANTINOPLÉ



### I.



**S**ACHIEZ<sup>1</sup> que mil et cent et quatre-vinz et dix sept<sup>2</sup> anz après l'incarnation Nostre Sengnor Jesu Crist, al tens Innocent, apostoile de Rome, et Phelipe, roi de France, et Richart, roi d'Engleterre, ot<sup>3</sup> un saint home en France qui ot nom Folques de Nuillis (cil Nuillis siet entre Laigni<sup>4</sup> sor Marne et Paris); et il ere prestres, et tenoit la parroisse de la ville. Et cil Folques dont je vos di, comença à parler de Deu par France et par les autres terres entor; et sachiez que<sup>5</sup> Nostre Sires fist maintes miracles<sup>6</sup> por lui.

2. Sachiez que la renomée<sup>1</sup> de cel saint home ala tant qu'ele vint à l'apostoile de Rome, Innocent; et l'apostoiles envoa en France et manda<sup>2</sup> al prodome que il preeschast<sup>3</sup> des croiz par s'autorité. Et après i envoa un suen cardonal, maistre Perron de



# LA CONQUÊTE

DE

# CONSTANTINOPLÉ



## I. Foulque de Neuilli prêche la croisade.



ACHEZ que mil cent quatre-vingt-dix-sept ans après l'incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ, au temps d'Innocent pape de Rome, et de Philippe roi de France, et de Richard roi d'Angleterre, il y eut un saint homme en France qui avait nom Foulque de Neuilli (ce Neuilli est entre Lagni-sur-Marne et Paris); et il était prêtre, et tenait la paroisse du village. Et ce Foulque que je vous dis commença à parler de Dieu par l'Ile-de-France et par les autres pays d'alentour; et sachez que Notre-Seigneur fit maint miracle pour lui.

2. Sachez que la renommée de ce saint homme alla tant qu'elle vint au pape de Rome, Innocent; et le pape envoya en France, et manda au prud'homme qu'il prêchât la croix par son autorité. Et après il y envoya un sien cardinal, maître Pierre de Capoue, qui était croisé;

Capes <sup>4</sup>, croisié; et manda par lui le pardon tel con je vos dirai : Tuit cil qui se croiseroient et feroient le servise Deu un an en l'ost, seroient quite de toz les pechiez que il avoient <sup>5</sup> faiz, dont il seroient confès. Por ce que cil pardons fu issi granz, si s'en esmurent mult li cuer des genz; et mult s'en croisierent por ce que li pardons ere si granz.

## II.

3. En l'autre an après que cil preudon <sup>1</sup> Folques parla ainsi de Deu, ot un tornoi en Champaigne <sup>2</sup>, à un chastel qui ot nom Aicris <sup>3</sup>; et par la grace de Deu si avint que Tibauz, quens de Champaigne et de Brie, prist la croiz <sup>4</sup>, et li quens Loeys de Blois et de Chartain; et ce fu à l'entrée des Avenz. Or sachiez que cil quens Tibauz ere jones hom, et n'avoit pas plus de vint-deus ans; ne li quens Loeys n'avoit pas plus de vint-sept ans. Cil dui conte erent nevou le roi de France et si cousin germain, et nevou le roi d'Engleterre de l'autre part <sup>5</sup>.

4. Avec ces deus contes se croisierent dui mult halt baron de France, Symons de Monfort et Renauz de Monmirail. Mult fu granz la renommée par les terres, quant cil dui halt home <sup>1</sup> s'encroisierent.

5. En la terre le conte Tibaut de Champaigne se croisa Garniers li evesques de Troies, li quens Gautiers <sup>1</sup> de Briene, Jofrois de Joenvile <sup>2</sup> qui ere seneschaus de la terre, Roberz ses freres, Gautiers de Gaignoru <sup>3</sup>, Gautiers de Monbeliart <sup>4</sup>, Eustaices de Conflans <sup>5</sup>, Guis

1. — (Notes de la page précédente.) <sup>1</sup> Avant *sachiez*, BCDE ajoutent *seigneur*. — <sup>2</sup> A, *M. et C. et quatre vinz*; les autres manuscrits ajoutent *et XVII*. Il s'agit de l'année 1197 (vieux style), continuée jusqu'à Pâques, qui tomba le 29 mars; le pontificat d'Innocent III avait commencé le 8 janvier 1198 (nouveau style). — <sup>3</sup> A, *et*. — <sup>4</sup> CDE, *Nueilli*; BF, *l'aigni*; A, *si est entre Ligni*. — <sup>5</sup> A omet *sachiez que*. — <sup>6</sup> C, *maint biel miracle*; F, *maint espert miracle*; DE, *maintes bieles miracles*.

2. — (Notes 1, 2, 3 de la page précédente.) <sup>1</sup> C, *li renommée*. — <sup>2</sup> C, *l'apostole manda*; DE, *manda en France*, en supprimant, comme C, *envoia et*. — <sup>3</sup> A, *penchast*; C, *prechaest*; F, *sarmonast*. — <sup>4</sup> AB, *Chappes*. — <sup>5</sup> BEF *avroient*.

3. — <sup>1</sup> C omet *preudon*. — <sup>2</sup> A, *en la Campaigne*; ce ms. supprime quelquefois l'*h* de *Champagne*. — <sup>3</sup> G *entre Ecri et Baleham*. Le village de Balham, dont Ville-Hardouin ne parle pas, est au nord d'Ecry ou Asfeld-la-Ville, sur la rive droite de l'Aisne. — <sup>4</sup> C, *le crois*. On trouve

et manda par lui l'indulgence telle que je vous dirai. Tous ceux qui se croiseraient et feraient le service de Dieu un an dans l'armée seraient quittes de tous les péchés qu'ils avaient faits, dont ils seraient confessés. Parce que cette indulgence fut si grande, les cœurs des gens s'en émurent beaucoup; et beaucoup se croisèrent parce que l'indulgence était si grande.

## II. De ceux qui se croisèrent.

3. En l'autre an après que ce prud'homme Foulque parla ainsi de Dieu, il y eut un tournoi en Champagne à un château qui avait nom Ecri; et par la grâce de Dieu, il advint que Thibaut, comte de Champagne et de Brie, prit la croix, et le comte Louis de Blois et de Chartres aussi; et ce fut à l'entrée des Avents (28 nov. 1199). Or, sachez que ce comte Thibaut était jeune homme, et n'avait pas plus de vingt-deux ans; et le comte Louis n'avait pas plus de vingt-sept ans. Ces deux comtes étaient neveux du roi de France et ses cousins germains, et neveux du roi d'Angleterre d'autre part.

4. Avec ces deux comtes se croisèrent deux très-hauts barons de France, Simon de Montfort et Renaud de Montmirail. Bien grande fut la renommée par les pays, quand ces deux hauts hommes se croisèrent.

5. En la terre du comte Thibaut de Champagne se croisa Garnier, l'évêque de Troyes, le comte Gautier de Brienne, Geoffroi de Joinville, qui était sénéchal de la terre, Robert son frère, Gautier de Vignory, Gautier de Montbéliard, Eustache de Conflans, Gui

très-souvent *le* au lieu de *la* (article ou pronom) dans le manuscrit C, qui a été probablement copié à Tournai; cette variante se rencontre aussi, mais moins souvent, dans DE. — <sup>5</sup> Dom Brial fait observer ici que ces deux princes, étant nés de deux sœurs de Philippe Auguste, étaient ses neveux; ils étaient aussi ses cousins germains parce que leurs pères avaient pour sœur la mère du même roi. D'un autre côté ils étaient neveux de Richard, roi d'Angleterre frère de leurs mères par Éléonore d'Aquitaine.

4. — <sup>1</sup> CDE omettent *halt home*.

5. — <sup>1</sup> Gautier III, comte de Brienne; A, *Garniers*. — <sup>2</sup> Geoffroi de Joinville, père de l'historien. — <sup>3</sup> B, *Gaignouriu*, CDE, *Voignori*, F, *Vigneroi*; G, *Wagnouriu*; auj. Vignory (Haute-Marne). — <sup>4</sup> Gautier, frère de Richard, comte de Montbéliard. — <sup>5</sup> A, *Chovelans*; M. Longnon, dans son Livre des vassaux du comté de Champagne et de Brie, avertit que ce Conflans n'est plus qu'une ferme dépendant de Villeseneux, canton de Vertus (Marne); Du Cange croyait à

dou Plaissié <sup>6</sup> ses freres, Henris d'Ardillieres <sup>7</sup>, Ogiers de Saint-Cheron <sup>8</sup>, Vilains de Nuilli, Jofrois de Vile-Hardoin li mareschiaus de Champagne, Jofrois ses niés, Guillaumes de Nuilli <sup>9</sup>, Gautiers de Fuillinies <sup>10</sup>, Evrazz de Monteigni, Manasiers de l'Isle <sup>11</sup>, Machaires de Sainte-Manehalt <sup>12</sup>, Miles li Braibans, Guis de Chapes, Clarenbauz ses niés, Reignars de Dampierre <sup>13</sup>, Johans Foisons <sup>14</sup>, et maintes <sup>15</sup> autres bones genz dont li livres ne fait mie mention.

6. Avec le conte Loeyz se croisa Gervaises del Chastel <sup>1</sup>, Hervis <sup>2</sup> ses fils, Johans de Virsin <sup>3</sup>, Oliviers de Rochefort, Henris de Mousteroel <sup>4</sup>, Paiens d'Orliens, Pierres de Braiecuel <sup>5</sup>, Hues ses freres, Guillaumes de Sains, Johans de Friaise <sup>6</sup>, Gautiers de Gaudonville <sup>7</sup>, Hues de Cormeroy <sup>8</sup>, Jofrois ses freres, Hervis de Belveoir, Roberz de Froevile <sup>9</sup>, Pierres ses freres, Oris de l'Isle, Roberz del Quartier, et maint autre <sup>10</sup> dont li livres ne fait mie mention.

7. En France <sup>1</sup> se croisa Neules <sup>2</sup> li evesques de Soisons, Mahius de Monmorenci, Guis li chastelains de Couci ses niés, Roberz de Roinsoi <sup>3</sup>, Ferris d'ierre, Jehans ses freres, Gautiers de Saint-Denise, Henris ses freres, Guillaumes d'Aunoi, Roberz Malvoisins, Drues de Cresonessart <sup>4</sup>, Bernarz de Moruel <sup>5</sup>, Engerrans de Bove <sup>6</sup>, Roberz <sup>7</sup> ses freres, et maint autre prodome, dont li livres ore se taist.

8. A l'entrée de la quaresme après, le jor que om prent cendres <sup>1</sup>, se croisa li quens Baudoins de Flandres et de Hennaut à Bruges, et

tort qu'il s'agissait d'un Conflans situé entre Metz et Thionville. — <sup>6</sup> Le Plessis, commune d'Orconte (Marne). — <sup>7</sup> B, *Archillieres*; G, *Argillieres*; aj. Arzillières (Marne). — <sup>8</sup> B, *Saint Chiron*; CDEF, *Saint Chienon*; G, *Saint Cynon*; A (où le *t* de *saint* est toujours supprimé), *Sain Cheron*; aujourd'hui Saint-Cheron (Marne). — <sup>9</sup> Nully (Haute-Marne). — <sup>10</sup> A, *Fuillanie*; B, *Fuillimes*; CDE, *Felimes*; F, *Fulmez*; aujourd'hui Fuligny (Marne). — <sup>11</sup> Selon M. Longnon (p. 295), Isle-lez-Villenoy, canton de Claye (Seine-et-Marne). B omet les mots de *l'Isle Machaires*. — <sup>12</sup> A, *Sainte Manealx*. — <sup>13</sup> G, *Dampierre en Astenois*; aujourd'hui Dampierre-le-Château (Marne). — <sup>14</sup> BCDE, *Fuisnons*; FG, *Fuinons*. — <sup>15</sup> A, *maint*.

6. — <sup>1</sup> Châteauneuf-en-Thimerais (Eure-et-Loir). — <sup>2</sup> A, *Hervils*; B, *Hervi*; C, *Hervises*; E, *Hiervis*; G, *Hervieus*. — <sup>3</sup> A, *Versim*; B, *Viesni*; CDE, *Viesin*; F, *Vifu*; G, *Virson*. — <sup>4</sup> CDE, *Monteruel*; F, *Montchevrel*; G, *Moustruel*. — <sup>5</sup> B, *Bracel*; CDE, *Braieescuel*. D'autres passages fournissent d'autres variantes, notamment *Brachel* et *Brachueil*, qui indiquent pour le *c* de la forme *Braiecuel* une articulation sifflante. En effet *Braiecuel* devait se prononcer comme si on eût écrit *Braieceul*. Mon regretté confrère, M. Huillard Bréholles, dans une vérification qu'il avait eu la bonté de faire avec son obligeance ordinaire, avait relevé aux Archives nationales, pour formes latines de ce nom, de *Braceolo*, puis le pluriel de *Braceolis*, d'où vient le nom actuel *Bracieux* (Loir-et-Cher). C'est ainsi que M. P. Paris a proposé avec raison d'interpréter

du Plessis son frère, Henri d'Arzillières, Oger de Saint-Chéron, Villain de Neuilli, Geoffroi de Ville-Hardouin le maréchal de Champagne, Geoffroi son neveu, Guillaume de Nully, Gautier de Fuligny, Evrard de Montigny, Manassès de l'Isle, Macaire de Sainte-Menehould, Milon le Brebant, Guy de Chappes, Clerembaud son neveu, Renaud de Dampierre, Jean Foisons, et maintes autres bonnes gens dont le livre ne fait pas mention.

6. Avec le comte Louis se croisa Gervais du Châtel, Hervée son fils, Jean de Virsin, Olivier de Rochefort, Henri de Montreuil, Payen d'Orléans, Pierre de Bracieux, Hugues son frère, Guillaume de Sains, Jean de Friaize, Gautier de Gaudonville, Hugues de Cormeray, Geoffroi son frère, Hervée de Beauvoir, Robert de Frouville, Pierre son frère, Orri de l'Isle, Robert du Quartier, et maints autres dont le livre ne fait pas mention.

7. En l'Île-de-France se croisa Nevelon l'évêque de Soissons, Mathieu de Montmorency, Guy le châtelain de Coucy son neveu, Robert de Ronsoi, Ferri d'Yerres, Jean son frère, Gautier de Saint-Denis, Henri son frère, Guillaume d'Aunoi, Robert Mauvoisin, Dreux de Cressonsacq, Bernard de Moreuil, Euguerran de Boves, Robert son frère, et maints autres prud'hommes dont le livre ici se tait.

8. A l'entrée du carême suivant, le jour qu'on prend les cendres (23 février 1200), se croisa le comte Baudouin de Flandre et de

*Braieciel*, où Dom Brial croyait à tort reconnaître le nom de *Breteuil*. Robert de Clari le nomme Pierre de *Braichel*, et le cite comme celui qui fit le plus de prouesses de tous les chevaliers pauvres ou riches. — <sup>6</sup> A, *Striaise*; B, *Friaïsse*; CDE, *Fieraise*; F, *Frase*; G, *Friaïse*; aujourd'hui Friaize (Eure-et-Loir). — <sup>7</sup> B, *Cardonville*; CDE, *Galdonville*. — <sup>8</sup> Cormeray (Loir-et-Cher). — <sup>9</sup> A, *Froensle*; CDE, *Forenvile*; B, *Frontville*; G, *Froiville*; probablement Frouville (Loir-et-Cher). Voy. dans la table alphabétique, Pierre de Frouville. F omet le nom de Robert, celui qui précède et celui qui suit. — <sup>10</sup> BCDE, *maintes autres bones gentz*.

7. — <sup>1</sup> Ce mot désigne l'Île de-France. — <sup>2</sup> *Neules*, donné par B, est le sujet de *Nevelon*; G porte *Nicule*; E laisse ce nom en blanc; les autres manuscrits ont ici et ailleurs *Nevelons*; B, au § 388, porte *Neveles*. — <sup>3</sup> CDEF, *Rosoi*; B, *Roinssoi*; G, *Rouinsor*; Robert de Clari, *Rouschoi*. A omet ici ce nom et ceux qui suivent jusqu'à *Guill. d'Aunoi*; mais on y trouve plus loin *Ronçoi* et *Ronchoi*, aujourd'hui Roinssoi (Somme). — <sup>4</sup> B, *Grossonessart*, aujourd'hui Cressonsacq (Oise). CDEF omettent ce nom et celui de Robert Malvoisin; F omet en outre Gautier de Saint-Denis et son frère. — <sup>5</sup> A, *Monsteruel*; F, *Montrucil*; CDE, *Moroil*; B, *Moruel*; plus loin on trouve *Marueil*, mais le plus souvent *Moroil*, et *Moruel*. — <sup>6</sup> Boves (Somme); A, *Engeraz de Bone*. — <sup>7</sup> D, *Gautiers*; E, *Biernis*; la leçon *Roberz* est confirmée par Robert de Clari.

8. — <sup>1</sup> F omet le jour, etc. B, *après le jour après que*; CDE, *après chou que*. La leçon de A

la contesse Marie sa feme, qui ere suer le conte Tiebaut de Champagne. Après se croissa Henris ses freres, Thierris<sup>2</sup> ses niés, qui fu fils le conte Phelippe de Flandres<sup>3</sup>, Guilermes l'avoiez<sup>4</sup> de Bethune, Coenes ses freres, Johans de Neele chatelains de Bruges, Reniers de Trit, Reniers ses fils, Mahius de Waleincort<sup>5</sup>, Jaques d'Avesnes, Baudoins de Belveoir, Hues de Belmés<sup>6</sup>, Girarz de Mancicort<sup>7</sup>, Oedes de Ham, Guillaumes de Gomeignies<sup>8</sup>, Drius de Belrain<sup>9</sup>, Rogiers de Marque<sup>10</sup>, Eustaices de Saubruic<sup>11</sup>, François de Colemi<sup>12</sup>, Gautiers de Bousies<sup>13</sup>, Reniers de Monz, Gautiers des Tombes<sup>14</sup>, Bernarz de Soubrenghien<sup>15</sup>, et maint plusor<sup>16</sup> prodome dont li livres ne parole mie.

9. Après, se croisa li quens Hues de Saint-Pol. Avec lui se croisa<sup>1</sup> Pierres d'Amiens ses niés<sup>2</sup>, Eustaices de Canteleu, Nicholes de Mailli, Ansiaus de Caheu<sup>3</sup>, Guis de Hosdeng<sup>4</sup>, Gautiers de Neelle, Pierres ses freres, et maint autre gent<sup>5</sup> que nos ne quenoisons<sup>6</sup> pas<sup>7</sup>.

10. Enqui après, s'encroisa li quens Jofrois del Perche, Estenes ses freres, Rotres de Monfort<sup>1</sup>, Ive de la Jaille<sup>2</sup>, Haimmeris<sup>3</sup> de Vileroi<sup>4</sup>, Jofrois de Belmont<sup>5</sup>, et maint altre<sup>6</sup> dont je ne sai pas les nons.

### III.

11. Après, pristrent li baron un parlement à Soisons por savoir quant il voldroient movoir, et quel part il voldroient torner. A cele foiz ne se porent acorder<sup>1</sup>, porce que il lor sembla que il n'avoient mie encore assez genz croisiés. En tot cel an, ne passa onques deus mois que il n'assemblassent à parlement à Compaigne. Enqui furent

désigne le mercredi des cendres 23 février 1200. — <sup>2</sup> C, *Thiebaus*. — <sup>3</sup> A seul donne *qui fu*, etc. — <sup>4</sup> G, *Guill. li Rous avoés*: CE *avoec aus*, au lieu de *l'avoiez*. — <sup>5</sup> B, *Willamort*; E, *Malincort*; Robert de Clari, *Wauslaincourt*; A, *Valencort*; CDE, *Waleincourt*; probablement *Walincourt* (Nord). — <sup>6</sup> B, etc., *Biauveoir... Biaumés*. — <sup>7</sup> Dans d'autres passages *Manchicort* et *Mauchicort*. — <sup>8</sup> B, *Goumegnies*; C, *Gomeingnies*; DE, *Gormegnies*, probablement *Gommegnies* (Nord). — <sup>9</sup> Probablement *Beurain* (Nord). — <sup>10</sup> A, *Marke*. — <sup>11</sup> CDE, *Sambruic* ou *Sambruit*; F, *Sorbrui*; B, *Sautbruit*. — <sup>12</sup> A, *Coleini*; B, *Couleigni*; F, *Colomi*. — <sup>13</sup> AB, *Bouçiers*; F, *Bousies*; CDE, *Rousies*; peut-être *Bousies*, ou *Rousies* (Nord). — <sup>14</sup> B, *Stoule*; AC, *Stombe*, ou *Estombe*; D, *Tombes*; F *Tombez*. — <sup>15</sup> Peut-être, *Somergem*, arr. de Gand. — <sup>16</sup> CDE omettent *maint*; B, *maint autre*.

Hainaut à Bruges, et la comtesse Marie sa femme, qui était sœur du comte Thibaut de Champagne. Après se croisa Henri son frère, Thierrri son neveu, qui fut fils du comte Philippe de Flandre, Guillaume l'avoué de Béthune, Conon son frère, Jean de Nêle châtelain de Bruges, Renier de Trit, Renier son fils, Mathieu de Wallincourt, Jacques d'Avesnes, Baudouin de Beauvoir, Hugues de Beaumetz, Girard de Mancicourt, Eudes de Ham, Guillaume de Gommegnies, Dreux de Beaurain, Roger de Marck, Eustache de Saubruic, François de Colemi, Gautier de Bousies, Renier de Mons, Gautier des Tombes, Bernard de Somergem, et maints autres prud'hommes plus nombreux dont le livre ne parle pas.

9. Après, se croisa le comte Hugues de Saint-Paul. Avec lui se croisa Pierre d'Amiens son neveu, Eustache de Canteleu, Niclas de Mailly, Anseau de Cayeux, Gui de Houdain, Gautier de Nêle, Pierre son frère, et maints autres que nous ne connaissons pas.

10. Aussitôt après, se croisa le comte Geoffroi du Perche, Etienne son frère, Rotrou de Montfort, Ives de la Jaille, Aimeri de Villeroi, Geoffroi de Beaumont, et maints autres dont je ne sais pas les noms.

### III. Les croisés envoient six messagers à Venise.

11. Après, les barons tinrent un parlement à Soissons pour savoir quand ils voudraient partir, et de quel côté ils voudraient tourner. Cette fois ils ne purent tomber d'accord, parce qu'il leur sembla qu'ils n'avaient pas encore assez de gens croisés. En toute cette année (1200), il ne se passa pas deux mois qu'ils ne s'as-

9. — <sup>1</sup> CDEF, *fu croisiés*. — <sup>2</sup> A seul donne *ses niés*: le mot *niés* y est écrit, ici comme ailleurs, *niers*. — <sup>3</sup> A, *Lieu*, B, *Kayeus*; F, *Kaan*; G, *Keu*; aujourd'hui Cayeux-sur-Mer (Somme). — <sup>4</sup> B, *Houdain*; C, *Hedin*; E, *Hesdin*; DF, *Haidin*, *Heidain*. — <sup>5</sup> CDEF, *maint autre*; B, *preudome*, au lieu de *gent*. — <sup>6</sup> A, *quenoisiens*. — F abrégé ce paragraphe en retranchant d'abord *avec lui se croisa*, puis *et maint autre gent*, etc.

10. — <sup>1</sup> Montfort-le-Rotrou (Sarthe), — <sup>2</sup> La Jaille (Sarthe); A, *la Valle*. — <sup>3</sup> A, *Hantimeris*. — <sup>4</sup> AE, *Vileroi*; B, *Veleroi*; CD, *Valeroy*; F, *Vilerai*; peut-être Villeray, commune de Condeau (Orne). — <sup>5</sup> Geoffroi, petit-fils de Richard 1<sup>er</sup>, vicomte de Beaumont (Sarthe). — <sup>6</sup> B, ajoute *preudon*.

11. — <sup>1</sup> CDE, *assanler*.

tuit li conte et li baron<sup>2</sup> qui croisié estoient. Maint consoil i ot pris et doné; mais la fins dou conseil<sup>3</sup> si fu tels que il envoierent<sup>4</sup> messages les meillors que il poroient trover, et donroient<sup>5</sup> plain pooir à aus<sup>6</sup> de faire toutes choses<sup>7</sup>, autretant con li seignor.

12. De ces messages envoya Thiebautz li cuens de Champaigne et de Brie deus; et Baudoins li cuens de Flandres et de Hennaut, deus; et Loys li cuens de Blois<sup>1</sup>, deus. Li message le conte Thebaut furent Joffrois de Vile-Hardoin li mareschais de Champaigne<sup>2</sup>, et Miles li Braibanz; et li message le conte Baudoin furent<sup>3</sup> Coenes de Betune et Alars Maqueriaus; et li message le conte Loys furent Johans de Friaise et Gautiers de Gaudonville.

13. Sor ces six si mistrent lor affaire entierement, en tel maniere que il lor baillerent<sup>1</sup> bones chartres pendanz<sup>2</sup>, que il tendroient ferm totes les convenances que cil six feroient par toz les porz de mer, en quelque leu que il alassent<sup>3</sup>.

14. Ensi murent li six message con vos avez oï, et pristrent consoil entr'aus; et fu tels lor consaux entr'aus acordez<sup>1</sup> que en Venise cuidoient trover plus grant plenté de vaisiax que à nul autre port. Et chevauchierent par lor journées tant que il vindrent là la premiere semaine de quaresme<sup>2</sup>.

#### IV.

15. Li dux de Venise qui ot à nom Henris<sup>1</sup> Dandole, et ere mult sages et mult prouz, si les honora mult, et il et les autres gens<sup>2</sup>; et

11. — <sup>2</sup>CDE ajoutent *et tout cil*. — <sup>3</sup>AF omettent *dou consoil*. — <sup>4</sup>A, *envoierent*. — <sup>5</sup>C, *donnerent*. — <sup>6</sup>AB omettent *à aus*. — <sup>7</sup>CDE omettent *toutes choses*.

12. — <sup>1</sup>BF ajoutent *et de Chartain*. — <sup>2</sup>A seul donne *de Champaigne*. — <sup>3</sup>A, *fuerent*.

13. — <sup>1</sup>ABE, *bailleroient*, — <sup>2</sup>Chartes munies de sceaux pendant au parchemin, ou lettres patentes. — <sup>3</sup>A, *ce que cil six*, en ajoutant *de totes convenances que il feroient après alassent*; CDE, *feroient par tous lieux*; j'ai suivi la leçon de B. Voici maintenant celle de G: *Cil orent les lettres pendans de tous les barons que il tenroient quanque cil six feroient; et leur donnerent pooir de jurer en leur ames*.

semblaient en parlement à Compiègne. Là furent tous les comtes et les barons qui étaient croisés. Il y eut maint conseil pris et donné; mais la fin du conseil fut telle qu'ils enverraient des messagers, les meilleurs qu'ils pourraient trouver, et leur donneraient plein pouvoir de faire toutes choses, aussi bien que les seigneurs.

12. De ces messagers, Thibaut le comte de Champagne et de Brie en envoya deux; Baudouin le comte de Flandre et de Hainaut, deux; et Louis le comte de Blois et de Chartrès, deux. Les messagers du comte Thibaut furent Geoffroi de Ville-Hardouin le maréchal de Champagne, et Milon le Brebant; et les messagers du comte Baudouin furent Conon de Béthune et Alard Maquereau; et les messagers du comte Louis furent Jean de Friaise et Gautier de Gaudonville.

13. Sur eux six ils mirent leur affaire entièrement, en telle manière qu'ils leur baillèrent bonnes chartes avec sceaux pendants, comme quoi ils tiendraient fermement toutes les conventions que les six feraient par tous les ports de mer, en quelque lieu qu'ils allassent.

14. Ainsi partirent les six messagers comme vous avez ouï; et ils tinrent conseil entre eux; et le parti à quoi ils s'arrêtèrent en commun fut qu'en Venise ils croyaient trouver plus grande quantité de vaisseaux qu'à nul autre port. Et ils chevauchèrent dans leurs journées tant qu'ils y vinrent la première semaine de carême (février 1201).

#### IV. Arrivée des messagers; leur demande.

15. Le doge de Venise, qui avait nom Henri Dandolo, et était très-sage et très-preux, les honora beaucoup, lui et les autres

14. — <sup>1</sup> CDE omettent *entr'auz acordez*. — <sup>2</sup> Vers la mi-février 1201.

15. — <sup>1</sup> CD, *Anquins*; E, *Hanquis*; F, *Hanguis*; les mêmes manuscrits, après avoir reproduit ces mauvaises leçons dans plusieurs paragraphes, finissent par appeler le doge de son véritable nom. B, *Henri*; je laisse *Henris* au sujet, parce que la locution *avoit à nom* se prenait comme l'équivalent de *dicebatur* ou de *cui nomen erat*. C'est ainsi qu'au début de l'ouvrage on trouve *qui ot nom Folques, Forques* ou *Fouques*, et non le régime *Folcon*. — <sup>2</sup> CDE omettent *et il*, etc. On lit ensuite dans ces manuscrits *vit* et *s'esmerveilla* au lieu de *virent*, etc. F, *molt volentiers les vit*; *adont li ballierent leur letres*. Le reste du paragraphe est omis dans

les virent mult volentiers. Et quant il baillerent les letres lor seignors, si se merveillerent mult por quel afaire il erent venu en la terre. Les letres erent de creance; et distrent li conte<sup>3</sup> que autant les creist en comme lor cors, et tenroient fait ce que<sup>4</sup> cist six feroient.

16. Et li dux<sup>1</sup> lor respont : « Signor, je ai veues vos letres; bien « avons queneu que vostre signor sont li plus haut home<sup>2</sup> qui soient « sanz corone; et il nos mandent que nos creons ce que vos nos « direz, et tenront<sup>3</sup> ferm ce que vos ferez. Or dites ce que vos plaira<sup>4</sup>. »

17. Et li message respondirent : « Sire, nos volons que vos aiez « vostre conseil; et devant vostre conseil nos vos dirons ce que nostre « signor vos mandent, demain<sup>1</sup> se il vos plaist. » Et li dux lor respondi que il lor requeroit respit al quart jor; et adonc aroit son conseil ensemble<sup>2</sup>, et porroient dire ce que il requeroient.

18. Il atendirent tresci que au quart<sup>1</sup> jor que il lor ot mis; il entrerent el palais qui mult ere riches et biax, et troverent le duc et son conseil en une chambre; et distrent lor message en tel maniere : « Sire, nos somes à toi venu de par les hals<sup>2</sup> barons de France qui « ont pris le sine de la croiz, por la honte Jesu-Crist vengier et « por Jerusalem reconquerre<sup>3</sup>, se Diex le vuelt soffrir. Et porce que il « sevent que nule genz n'ont si grant pooir d'aus aidier<sup>4</sup> con vos et la « vostre genz<sup>5</sup>, vos prient por Dieu<sup>6</sup> que vos aiez pitié de la terre d'ol- « tremer, et de la honte Jesu-Crist<sup>7</sup>, et que vos veulliez mettre paine<sup>8</sup> « coment il puissent avoir navie et estoire<sup>9</sup>.

19 « En quel maniere? fait li dux<sup>1</sup>. — En totes les manieres, « font li message, que vos lor saurez loer ne conseilier que il faire ne « soffrir puissent. — Certes, fait li dux; grant chose nos ont<sup>2</sup> re- « quise, et bien semble que il béent à halt afaire<sup>3</sup>; et nos vos en res-

ce manuscrit. — <sup>3</sup> A seul donne *li conte*. — <sup>4</sup> CDE, *lor seingnours*, *car il tenroient ferme-  
ment quanque*.

16. — <sup>1</sup> CDE, *Anquins li dus*. — <sup>2</sup> C omet *home*. — <sup>3</sup> ABDE, *et tenons* ou *taignons*. — <sup>4</sup> CDE  
*plaist*.

17. — <sup>1</sup> DE, *demain soit*; F, *soit à demain*; C omet *demain*. — <sup>2</sup>, B, etc., *assemblé*.

gens; et il les vit très-volontiers. Et quand les messagers baillèrent les lettres de leurs seigneurs, il s'étonna bien pour quelle affaire ils étaient venus en la terre. Les lettres étaient de créance; et les comtes disaient qu'on les crût autant qu'eux en personne, et qu'ils tiendraient pour fait ce que les six messagers feraient.

16. Et le doge leur répond : « Seigneurs, j'ai vu vos lettres ; « nous avons bien reconnu que vos seigneurs sont les plus hauts « hommes qui soient sans couronne ; et ils nous mandent que nous « croyions ce que vous nous direz, et qu'ils tiendront fermement « ce que vous ferez. Or donc dites ce qu'il vous plaira. »

17. Et les messagers répondirent : « Sire, nous voulons que vous « ayez votre conseil ; et devant votre conseil nous vous dirons ce que « nos seigneurs vous mandent, demain s'il vous plaît. » Et le doge leur répond qu'il leur demandait répit à quatre jours; et qu'alors il aurait assemblé son conseil, et qu'ils pourraient dire ce qu'ils requéraient.

18. Ils attendirent jusqu'au quatrième jour qu'il leur avait fixé ; ils entrèrent au palais, qui était bien riche et beau, et trouvèrent le doge et son conseil en une chambre, et dirent leur message en cette manière : « Sire, nous sommes venus à toi de la part des « hauts barons de France qui ont pris le signe de la croix pour « venger la honte de Jésus-Christ et reconquérir Jérusalem, si Dieu « le veut souffrir. Et parce qu'ils savent que nulles gens n'ont aussi « grant pouvoir de les aider que vous et vos gens, ils vous prient que « pour Dieu vous ayez pitié de la Terre d'outre-mer et de la honte « de Jésus-Christ, et que vous vouliez travailler à ce qu'ils puissent « avoir navires de transport et de guerre. »

19. « En quelle manière ? fait le doge. — En toutes les manières, « font les messagers, que vous leur saurez proposer ou conseiller, « pourvu qu'ils le puissent faire ou supporter. — Certes, fait le doge, « c'est une grande chose qu'ils nous ont requise, et il semble bien

18. — <sup>1</sup> A, *tresci quan*. — <sup>2</sup> A seul donne *hals*. — <sup>3</sup> A, *conquerre*. — <sup>4</sup> F, *pooir par mer*, en omettant, comme AB, *d'aus aidier*. — <sup>5</sup> CDE, *li vestres*. — <sup>6</sup> CDE omettent *por Dieu*. — <sup>7</sup> A ajoute *vengier*. — <sup>8</sup> AB omettent *et que vous, etc.* — <sup>9</sup> CDEF omettent *et estoire*.

19. — <sup>1</sup> CDEF omettent *en quel maniere, fait li dux*. — <sup>2</sup> CDE, *nous avez*. — <sup>3</sup> CDE, *à faire grant chose*.

« pondrons d'ui à huit jorz. Et ne vos merveilliez mie se li termes est  
« lons, quar il covient mult penser à si grant chose. »

## V.

20. Al terme <sup>1</sup> que li dux lor mist, il revindrent el palais. Totes les paroles qui là furent dites et retraites ne vos puis mie raconter ; mais la fins dou parlement <sup>2</sup> fu tels : « Seignor, fait li dux, nos vos dirons  
« ce que nos avons pris à conseil <sup>3</sup>, se nos i poons metre nostre grant  
« conseil et le commun de la terre que il l'otroit ; et vos vos conseille-  
« roiz si vos le porroiz <sup>4</sup> faire ne soffrir.

21. « Nos ferons vuissiers <sup>1</sup> à passer quatre mille et cinc cenx che-  
« vaus, et neuf mille escuiers ; et ès nés quatre mille et cinc cenx che-  
« valiers et vint mille sergenz à pié <sup>2</sup>. Et à toz ces chevaus et ces genz  
« iert telx la convenance que il porteront viande à neuf mois. Tant  
« vos feromes al mains <sup>3</sup>, en tel forme que on donra por le cheval  
« quatre mars, et por l'ome deus.

22. « Et totes ces convenances que nos vos devisons <sup>1</sup>, vos tendron <sup>2</sup>  
« par un an, dès le jor que nos departirons del port de Venise à faire  
« le servise Dieu et la crestienté <sup>3</sup>, en quelque leu que ce soit. La  
« somme de cest avoir qui ci est devant nomez, si monte <sup>4</sup> quatre-vint-  
« cinc mille <sup>5</sup> mars.

23. « Et tant feromes nos plus <sup>1</sup> que nos meteromes cinquante <sup>2</sup>  
« galées armées por l'amor de Dieu <sup>3</sup>, par tel convenance que, tant  
« con nostre compaignie durra, de totes conquestes que nos ferons <sup>4</sup>  
« de terre ne d'avoir <sup>5</sup>, par mer ou par terre, la moitié en aurons, et  
« vos l'autre. Or si vos conseilliez, se vos le porroiz faire ne soffrir <sup>6</sup>. »

20. — <sup>1</sup> A, *li termes*. — <sup>2</sup> A, *de la parole*. — <sup>3</sup> CDE, *avons appris*. — <sup>4</sup> CDE, *nous vous conseillerons se nous le porriemes, ou vous le porriez*.

21. — <sup>1</sup> B, etc., *vaissiaus* ; il faut *uissiers* ou *vuissiers*, c'est-à-dire des vaisseaux à porte ou à huis ; cette ouverture, à laquelle pouvait s'adapter un pont volant, donnait passage aux chevaux. — <sup>2</sup> F altère ces nombres ; en outre, ce manuscrit, d'accord avec CDE, désigne les nefs comme devant servir au transport commun des chevaliers, des écuyers et des sergents. B omet *ès nés*. — <sup>3</sup> CDE omettent *al mains*.

« qu'ils visent à haute affaire ; et nous vous en répondrons d'aujourd'hui en huit jours. Et ne vous étonnez pas si le terme est long ; « car il convient de beaucoup penser à si grande chose. »

#### V. Conventions proposées par le doge.

20. Au terme que le doge leur fixa, ils revinrent au palais. Toutes les paroles qui là furent dites et prononcées, je ne puis pas vous les raconter ; mais la fin du parlement fut telle : « Seigneurs, « fait le doge, nous vous dirons le parti que nous avons pris, si nous « pouvons amener notre grand conseil et le commun du pays à l'oc- « troyer ; et vous vous consulerez pour voir si vous le pourrez faire « ou soutenir.

21. « Nous ferons des huissiers pour passer quatre mille et cinq cents « chevaux, et neuf mille écuyers ; et dans les nefes quatre mille cinq cents « chevaliers et vingt mille sergents à pied. Et pour tous ces chevaux « et ces gens la convention sera telle qu'ils porteront des vivres pour « neuf mois. Voilà ce que nous ferons au moins, à condition qu'on « donnera par cheval quatre marcs, et par homme deux.

22. « Et toutes ces conventions que nous vous expliquons, nous « les tiendrons pendant un an à compter du jour que nous partirons « du port de Venise, pour faire le service de Dieu et de la chrétienté, « en quelque lieu que ce soit. La somme de cette dépense qui est ci- « devant indiquée, monte à quatre-vingt-cinq mille marcs.

23. « Et voici ce que nous ferons de plus : nous ajouterons cin- « quante galères armées pour l'amour de Dieu ; à condition que tant « que notre société durera, de toute conquête que nous ferons en « terre ou en argent, par mer ou par terre, nous en aurons la moitié « et vous l'autre. Or donc consultez-vous pour voir si vous le pouvez « faire et soutenir. »

22. — <sup>1</sup> A, *vos devons devisons*. — <sup>2</sup> BCDE, *et toute ceste navie vous tenrons* ; F, *toute ceste navie nos vos troverons*. — <sup>3</sup> CDE, *à la crestienté Dieu et as pelerins*. — <sup>4</sup> CDE, *monte en le somme*. — <sup>5</sup> A, *XCIII mille*.

23. — <sup>1</sup> A, *feromes al mains* ; B *transporte plus après galées*. — <sup>2</sup> CDEF, *II*, au lieu de *L* ; G, *et averoient li Venissien L galies armées sans le coust aus barons*. — <sup>3</sup> CDE, *pour Dieu*. — <sup>4</sup> CDE, *vous ferez*. — <sup>5</sup> A *omet de terre ne d'avoir*. — <sup>6</sup> CD, *faire ne volés* ; BEF *omettent ne soffrir*, sans y substituer *ne volés*.

24. Li message s'en vont, et distrent que il parleroient ensemble, et lor en respondront l'endemain <sup>1</sup>. Conseillierent soi et parlerent ensemble cele nuit <sup>2</sup>, et si s'acorderent al faire; et demain vindrent devant le duc et distrent : « Sire, nos somes prest d'aseurer ceste con-  
« vengeance. » Et li dux dist qu'il <sup>3</sup> en parleroit à la soe gent, et ce que il troveroit, il le lor feroit savoir.

25. L'endemain al tierz jor <sup>1</sup>, manda li dux, qui mult ere sages et proz <sup>2</sup>, son grant <sup>3</sup> conseil; et li conseils ere de quarante homes des plus sages de la terre. Et il, par son sens et par son engin <sup>4</sup>, que il avoit mult cler et mult bon <sup>5</sup>, les mist en ce que il le loerent et voltrent. Ensi les mist, puis cent, puis deux cenz, puis mil, tant que tuit le creanterent et loerent. Puis en assembla ensemble <sup>6</sup> bien dix mil <sup>7</sup> en la chapele de Saint-Marc, la plus bele qui soit; et si lor dist, que il oïssent messe del Saint-Esperit, et priassent Dieu que il les conseil-  
last de la requeste as messages que il lor avoient faite. Et il si firent mult volontiers <sup>8</sup>.

## VI.

26. Quant la messe fu dite, li dux manda aus messages, que <sup>1</sup> il re-  
queissent à tot le pueple humblement que il volsissent que cele conve-  
nance fust faite. Li message vindrent el mostier. Mult furent es-  
gardé de maintes genz qui <sup>2</sup> nes avoient ainc mais veuz.

27. Joffrois de Vile-Hardoin li mareschaus de Champagne moustra la parole par l'acort <sup>1</sup> et par la volenté as autres messages, et lor dist : « Seignor, li baron de France li plus halt et li plus poesteif <sup>2</sup> nos  
« ont à vos envoiez; si vos crient merci, que il vos preigne pitié de <sup>3</sup>  
« Jerusalem qui est en servage de Turs, que vos por Dieu voilliez  
« lor compaignier <sup>4</sup> à la honte Jesu-Crist vengier. Et por ce vos i ont

24. — <sup>1</sup> BCDE, *parleront l'endemain à iaus.* — <sup>2</sup> A seul donne *cele nuit.* — <sup>3</sup> A, *c'il.*

25. — <sup>1</sup> CDEF omettent *al tierz jor.* — <sup>2</sup> CDEF omettent *et proz.* — <sup>3</sup> CDE omettent *grant;* B abrège toute la phrase. — <sup>4</sup> A, *par son sens et engin,* en omettant *et il.* — <sup>5</sup> Au lieu de *et il par son sens,* etc. CDE répètent ici, *li dus qui molt estoit sages,* en ajoutant *et bien emparlés.* — <sup>6</sup> BCDEF omettent *ensemble.* — <sup>7</sup> CDE, *puis deus cens, tant qu'il en asambla bien mil.* Voici le passage correspondant du ms. G : *Li dus, qui grant talent avoit d'avancier la besoingne Nostre Seigneur, manda jusques à quarante des plus prodrommes de la terre. Si parla tant à eus que il*

24. Les messagers s'en vont; et ils dirent qu'ils en parleraient ensemble, et leur répondront le lendemain. Ils se consultèrent et parlèrent ensemble cette nuit, et puis tombèrent d'accord de le faire; et le lendemain, ils vinrent devant le doge et dirent: « Sire, nous sommes prêts à conclure cette convention. » Et le doge dit qu'il en parlerait à ses gens, et que ce qu'il trouverait il le leur ferait savoir.

25. Le matin du troisième jour, le doge, qui était bien sage et preux, manda son grand conseil; et le conseil était de quarante hommes, des plus sages du pays. Et lui, par son sens et son esprit, qui était bien clair et bien bon, les amena à l'approuver et à le vouloir. Il les y amena ainsi, puis cent, puis deux cents, puis mille, tant que tous l'agrèèrent et approuvèrent. Puis il en assembla à la fois bien dix mille en la chapelle de Saint-Marc, la plus belle qui soit; et il leur dit qu'ils ouïssent une messe du Saint-Esprit, et priassent Dieu de les conseiller sur la requête que les messagers leur avaient faite. Et ils le firent bien volontiers.

#### VI. Conclusion du traité; retour des messagers.

26. Quand la messe fut dite, le doge manda aux messagers de requérir tout le peuple humblement pour qu'il consentît que cette convention fût faite. Les messagers vinrent à l'église. Ils furent bien regardés de maintes gens qui ne les avaient jamais vus.

27. Geoffroi de Ville-Hardouin le maréchal de Champagne prit la parole par l'accord et la volonté des autres messagers et leur dit: « Seigneurs, les barons de France les plus hauts et les plus puissants nous ont envoyés à vous; et ils vous crient merci, afin qu'il vous prenne pitié de Jérusalem qui est sous le servage des Turcs, et que pour Dieu vous vouliez les aider à venger la honte de Jésus-Christ. Et ils

*s'asentirent à ce que il voloît faire. Après en manda soixante; si fist tant que il s'accorderent. Puis en manda cinq cens; et puis mil. Quant il furent tuit acordé à son propos, il assembla le commun et leur dist tant que tuit furent à une volenté. — <sup>1</sup>A seul donne mult volentiers.*

26. — <sup>1</sup> A, par les messages et que. — <sup>2</sup> A, maint gent qu'il.

27. — <sup>1</sup> A, pour l'acort; C, par l'asentement; F, par amendement. — <sup>2</sup> A, poesterz; B, postcif; CD, poestieu; E, postiu; F, puissant. — <sup>3</sup> C, que pités vous prengne de la chité de. — <sup>4</sup> CDÉ, compagnie voulés aidier; B seul donne compaignier; A, compaignie.

« eslis que il sevent que nule genz n'ont si grant pooir, qui sor mer  
 « soient, come vos et la vostre genz <sup>5</sup>. Et nos comanderent que nos  
 « vos en chaïssiens as piez, et que nos n'en leveïssiens jusques à tant  
 « que <sup>6</sup> vos ariez otroïé que vos ariez pitié de la Terre sainte d'outre-  
 « mer. »

28. Maintenant li six message <sup>1</sup> s'agenoillent à lor piez mult  
 plorant; et li dux et tuit li autre s'escreverent à plorer de la pitié <sup>2</sup>, et  
 s'escrierent tuit à une voiz, et tendirent <sup>3</sup> lor mains en halt, et dis-  
 trent : « Nos l'otriens, nos l'otriens ! » Enqui ot si grant bruit et si  
 grant noise, que il sembla que terre fondist <sup>4</sup>.

29. Et quant cele granz noise remest, et cele granz pitiez (que on-  
 ques plus grant ne vit nus hom) <sup>1</sup>, li bons dux <sup>2</sup> de Venise, qui mult  
 ere sages et proz, monta el leteri <sup>3</sup>, et parla au pueple et lor dist :  
 « Seignor, véez l'onor <sup>4</sup> que Diex vos a faite; que la meïllor <sup>5</sup> genz del  
 « monde ont guerpi tote l'autre gent, et ont requis vostre compaignie  
 « de si alte chose ensemble faire con de la rescosse Nostre Seignor <sup>6</sup>. »

30. Des paroles que li dux dist bones et belles ne vos puis tout <sup>1</sup>  
 raconter; mais ensi fina la chose que de <sup>2</sup> faire les chartres pristrent  
 à l'endemain jor; et furent faites et devisées. Quant eles furent faites,  
 si fu la chose devisée à conseil que <sup>3</sup> on iroit en Babiloine, por ce que  
 par Babiloine poroient mielz les Turks destruire que par altre terre.  
 Et en oïance, fu devisé que il en iroient outremer. Il estoit adonc qua-  
 resmes, et <sup>4</sup> de la saint Johan en un an, qui fu mil deus cenz ans et  
 deus après l'incarnation Jesu-Crist, devoient li baron et li pelerin estre  
 en Venise, et li vaissel appareillié <sup>5</sup> contre als.

31. Quant eles furent faites et saellées, si furent aportées devant le

27. — <sup>5</sup> A seul donne *et la vostre genz*. — <sup>6</sup> A, *dès que*; C, *devant chou que*; DE, *devant que*.

28. — <sup>1</sup> C omet *li six message*. — AB omettent *et s'escreverent*, etc. CF, *et commencerent*, etc.  
 — <sup>3</sup> ACE, *tendent*; D, *tendirent*; F, *en tendant*; B, *leverent*. — <sup>4</sup> B, etc., *tremblast*.

29. — <sup>1</sup> CDEF omettent *que onques*, etc. — <sup>2</sup> CDE, *Hanquis, qui dus estoit*. — <sup>3</sup> CDE, *leterin*  
 ou *letrin*. — <sup>4</sup> CDE, *la miracle*. — <sup>5</sup> Tous les manuscrits ont ici *meïllor, meilleur* ou *mellour*;  
 on trouve ailleurs (§ 393) dans A, *mialdres* au sujet singulier masculin. — <sup>6</sup> D, *rescousse de*  
*Jherusalem*.

« vous ont choisis parce qu'ils savent que nulles gens qui soient sur mer n'ont aussi grand pouvoir que vous et vos gens. Et ils nous com-  
mandèrent de tomber à vos pieds, et de ne pas nous en relever  
jusqu'à ce que vous eussiez octroyé que vous auriez pitié de la Terre  
sainte d'outre-mer. »

28. Alors les six messagers s'agenouillèrent à leurs pieds pleurant beaucoup ; et le doge et tous les autres éclatèrent en pleurant de pitié et s'écrièrent tout d'une voix, et tendirent leurs mains en haut, et dirent : « Nous l'octroyons ! nous l'octroyons ! » Alors il y eut si grand bruit et si grand tumulte qu'il semblait que la terre s'effondrât.

29. Et quand ce grand tumulte s'apaisa et cette grande pitié (plus grande que nul homme n'en vit jamais), le bon doge de Venise, qui était bien sage et preux, monta au lutrin, et parla au peuple et leur dit : « Seigneurs, voyez l'honneur que Dieu vous a fait ; car les meilleures gens du monde ont laissé toutes les autres gens, et ont requis votre compagnie pour faire ensemble chose aussi grande que la délivrance de Notre-Seigneur. »

30. Des belles et bonnes paroles que dit le doge je ne puis tout vous raconter ; mais la fin de la chose fut que l'on prit jour au lendemain pour faire les chartes ; et elles furent faites et copiées. Quand elles furent faites, il fut expliqué en conseil qu'on irait en Babylone, parce que c'était par Babylone qu'on pourrait le mieux détruire les Turcs plutôt que par tout autre pays. Et en public il fut annoncé qu'on irait outre-mer. On était alors en carême (mars 1201), et de la Saint-Jean en un an, qui fut mil deux cent deux ans après l'Incarnation de Jésus-Christ, les barons et les pèlerins devaient être en Venise, et les vaisseaux prêts à leur arrivée.

31. Quand les chartes furent faites et scellées, elles furent appor-

30. — <sup>1</sup> CDE, toutes les paroles que li dus dist ne vos puis-je mie. — <sup>2</sup> AB, ensi fina la chose et de. — <sup>3</sup> A, seue que ; B, devisée que. — <sup>4</sup> A omet il en iroient jusqu'à quaresmes et. — <sup>5</sup> C, et li navies i estevera ; D, et la navie i seroit ; E, .... i estira.

31. — <sup>1</sup> CDE ajoutent, et loiaument. — <sup>2</sup> CDE, quarante hommes ; F, XLV baron qui de son conseil estoient. On a vu plus haut (§ 25) que le grand conseil était de quarante personnes ; mais, comme il pouvait se trouver là quelques membres du conseil privé, le nombre de quarante-six donné par A et B peut être maintenu.

duc el granz palais, où li granz conseils ere et li petiz. Et quant li dux lor livra les soes chartres, si s'agenoilla moult plorant, et jura sor sainz à bone foi à bien tenir<sup>1</sup> les convenz qui erent ès chartres, et toz ses conseils aisi, qui ere de quarante-six<sup>2</sup>. Et li message rejurerent les lor chartres à tenir, et les sairemenz à lor seignors et les lor, que il les tenroient à bone foi. Sachiez que là ot mainte lerne plorée de pitié. Et maintenant envoient lor messages l'une partie et l'autre à Rome, à l'apostoile Innocent, pour confermer ceste convenance; et il le fist mult volentiers.

32. Et alors emprunterent li message<sup>1</sup> cinc mil<sup>2</sup> mars d'argent en la vile, et si les bailerent le duc por comencier le navile<sup>3</sup>. Ensi pristrent congîé por raler en lor païs, et chevauchierent par lor journées tant que il vindrent à Plasence en Lombardie. Enqui se partirent<sup>4</sup>: Joffrois li mareschus de Champaigne e: Alarz Makeriaus si s'en alerent droit en France<sup>5</sup>; et li autre s'en alerent à Genne<sup>6</sup> et à Pise por savoir quele aïe il feroient à la terre d'outremer.

33. Quant Joffrois li mareschus de Champaigne passa Moncenis<sup>1</sup>, si encontra le conte Gautier de Brene, qui s'en aloit en Puille conquerre la terre sa fame<sup>2</sup>, que il avoit espousée puis que il ot la croiz prise<sup>3</sup>, et qui ere file le roi Tancré. Avec lui en aloit Gautiers de Monbeliard et Eustaices de Conflans<sup>4</sup>, Roberz de Joenvile, et granz partie de la bone gent de Champaigne, qui croisié estoient.

34. Et quant il lor conta les noveles coment il avoient exploitié, mult en firent<sup>1</sup> grant joie, et mult presierent l'afaire, et li distrent: « Nos somes jà meu; et quant vos vendroiz, vos nos troveroiz toz « prez. » Mais les aventures avienent ensi con Dieu plaist<sup>2</sup>, ne n'orent nul pooir que plus assemblissent en l'ost. Ce fu mult granz domaiges; que mult estoient preu et vaillant. Et ensi se partirent; si tint chascuns sa voie.

32. — <sup>1</sup> A omet *li message*. — <sup>2</sup> ACF donnent d'autres nombres (2000, 6000, 200). — <sup>3</sup> B, etc., *la navie*. — <sup>4</sup> BC, *se departirent*. — <sup>5</sup> F, *là se departi Gifroi le mareschal de Champaigne et Aalarz Maqueriaus, et s'en alerent en France*. — <sup>6</sup> A, *Jeene*; CE, *Geneves*; D, *Jeuenes*; F, *Giens*.

tées devant le doge dans le grand palais, où était le grand conseil et le petit. Et quand le doge leur livra ses chartes, il s'agenouilla pleurant beaucoup, et jura sur reliques de bonne foi de bien tenir les conventions qui étaient dans les chartes, et tout son conseil aussi, qui était de quarante-six personnes. Et les messagers à leur tour jurèrent de tenir leurs chartes, et qu'ils tiendraient de bonne foi les serments de leurs seigneurs et les leurs. Sachez qu'il y eut là mainte larme de pitié versée. Et aussitôt l'une et l'autre partie envoyèrent leurs messagers à Rome au pape Innocent, pour qu'il confirmât cette convention; et il le fit bien volontiers.

32. Alors les messagers empruntèrent cinq mille marcs d'argent dans la ville, et les baillèrent au doge pour commencer la flotte. Ils prirent ainsi congé pour retourner en leur pays, et ils chevauchèrent dans leurs journées tant qu'ils vinrent à Plaisance en Lombardie. Là ils se séparèrent : Geoffroi le maréchal et Alard Maquereau s'en allèrent droit en France; et les autres s'en allèrent à Gênes et à Pise pour savoir quelle aide on y ferait à la Terre d'outre-mer.

33. Quand Geoffroi le maréchal de Champagne passa le mont Cenis, il rencontra le comte Gautier de Brienne, qui s'en allait en Pouille conquérir la terre de sa femme, qu'il avait épousée depuis qu'il avait pris la croix, et qui était fille du roi Tancrède. Avec lui s'en allait Gautier de Montbéliard et Eustache de Conflans, Robert de Joinville, et grande partie des bonnes gens de Champagne, qui étaient croisés.

34. Et quand il leur raconta les nouvelles comment ils avaient opéré, les autres en firent bien grande joie, et prisèrent fort l'affaire, et lui dirent : « Nous sommes déjà en marche ; et quand vous viendrez, vous nous trouverez tout prêts. » Mais les aventures adviennent ainsi qu'il plaît à Dieu, et ils n'eurent plus le pouvoir de rejoindre l'armée. Ce fut grand dommage ; car ils étaient bien preux et vaillants. Et ils se séparèrent ainsi, et chacun suivit sa voie.

33. — <sup>1</sup> A, *Moncenins*. — <sup>2</sup> Gautier III, comte de Brienne, revendiquait le comté de Lecce pour sa femme Albérie ou Marie, fille de Tancrède. — <sup>3</sup> A omet *prise*. — <sup>4</sup> A, *Covelans*.

34. — <sup>1</sup> A, *en firent mult*. — <sup>2</sup> BCDE, *Diex veut*. CDE omettent ce qui suit jusques et y compris *et vaillant*.

## VII.

35. Tant chevaucha Joffrois li mareschaus par ses journées que il vint à Troies en Champagne, et trova son seignor le conte Tibaut malade et deshaitié; et si fu mult liez<sup>1</sup> de sa venue. Et quant cil li ot contée la novele coment<sup>2</sup> il avoient exploité, si fu si liez qu'il dist qu'il chevaucheroit, ce qu'il n'avoit pieça fait; et leva sus et chevalcha<sup>3</sup>. Alas! con granz domages! car onques puis ne chevaucha que cele foiz<sup>4</sup>.

36. Sa maladie crut et esforça tant que il fist sa devise et son lais; et departi son avoir, que il devoit porter<sup>1</sup>, à ses homes et à ses compaignons, dont il avoit mult de bons (nus homes à cel jor<sup>2</sup> n'en avoit plus). Et si commanda, si con chascuns recevroit son avoir, que il jureroit sor sains l'ost de Venise à tenir, ensi con il l'avoit promis. Mult i ot de cels qui malvaisement le tindrent, et mult en furent blasmé. Une autre partie comanda li cuens de son avoir à retenir por<sup>3</sup> porter en l'ost, et por partir là où en verroit que il serroit miex<sup>4</sup> employé.

37. Ensi morut li cuens; et fu uns des homes del monde qui fist plus bele fin. Enqui ot mult grant pueple assemblé de son lignage et de ses homes. Del duel ne convient<sup>1</sup> mie à parler qui illuec fu faiz; que onques plus granz ne fu faiz por home; et il le dut bien estre, car onques hom de son aage ne fu plus amés de ses homes ne de l'autre gent. Enterrez fu delez son pere au mostier de monseignor Saint Estiene à Troies. La contesse remest, sa feme, qui Blanche avoit nom, mult bele, mult bone, qui ere file le roi de Navarre, qui avoit de lui une filliette, et ere grosse d'un fil<sup>2</sup>.

## VIII.

38. Quant li cuens fu enterrez, Mahius de Monmorenci, Symons

35. —<sup>1</sup>C ajoute *de la novele et.* —<sup>2</sup>C, *li conta coment.* —<sup>3</sup>CDE, *que il chevaucheroit bien, et que il ne sentoît nul mal; il se leva sus, et dist que il chevaucheroit, chou que il n'avoit fait pieçà.* A, *piece* au lieu de *pieçà.* —<sup>4</sup>F, *dont se leva et chevaucha à cele eure, c'onques puis ne li avint.*

## VII. Mort de Thibaut, comte de Champagne.

35. Geoffroi le maréchal chevaucha tant dans ses journées qu'il vint à Troyes en Champagne, et trouva son seigneur le comte Thibaut malade et languissant; et pourtant il fut bien joyeux de sa venue. Et quand Geoffroi lui eut conté la nouvelle comment ils avaient opéré, il fut si joyeux qu'il dit qu'il chevaucherait, ce qu'il n'avait fait depuis longtemps; et il se leva et chevaucha. Hélas! quel grand dommage! car jamais depuis il ne chevaucha que cette fois.

36. Sa maladie crût et empira tant qu'il fit son testament et ses legs, et partagea son argent, qu'il devait emporter, entre ses hommes et ses compagnons; il en avait beaucoup de bons, et nul homme à ce jour n'en avait plus. Et puis il commanda que chacun, à mesure qu'il recevrait son argent, jurerait sur reliques de suivre l'expédition de Venise ainsi qu'il l'avait promis. Il y en eut beaucoup qui tinrent mal leur serment, et ils en furent bien blâmés. Le comte commanda de retenir une autre partie de son argent pour porter à l'armée, et pour répartir là où on verrait qu'il serait mieux employé.

37. Ainsi mourut le comte; et il fut un des hommes du monde qui fit la plus belle fin. Là il y eut grande foule assemblée de son lignage et de ses hommes. Du deuil qui là fut fait, il ne convient pas de parler; car jamais plus grand ne fut fait pour un homme; et cela dut bien être, car jamais homme de son âge ne fut plus aimé de ses hommes ni des autres gens. Il fut enterré près son père en l'église de monseigneur saint Etienne à Troyes. La comtesse sa femme resta, qui avait nom Blanche, bien belle, bien bonne, qui était fille du roi de Navarre; elle avait de lui une fillette, et était grosse d'un fils.

## VIII. Les croisés cherchent un autre chef.

38. Quand le comte fut enterré, Mathieu de Montmorency, Simon

36. — <sup>1</sup> CDE ajoutent à *sa haute maisnie*; F, à *sa mesnie*. — <sup>2</sup> C, à *son tans*; F, à *cel tans*. —

<sup>3</sup> A, *et por.* — <sup>4</sup> A omet *miex*.

37. — <sup>1</sup> C, *n'eusteut*. — <sup>2</sup> CDE, *la contesse sa femme* (D, *sa mere*) *remest enchainée d'un fil et Blance avoit non, et fille avoit esté au roi de Navare*.

de Monfort, Joffrois de Joenvile qui ere seneschaus, et Joffrois li mareschaus alerent al duc <sup>1</sup> Oedon de Borgoigne, et si li distrent : « Sire, « tes cousins est morz <sup>2</sup> ; tu voiz le domage qui à la terre d'outremer « est avenuz. Por Dieu te volons proier que tu preignes la croiz et « sequeures <sup>3</sup> la terre d'outremer el leu cestui ; et nos te ferons tot son « avoir baillier, et te jurerons sor sainz, et le te ferons aus autres ju- « rer <sup>4</sup>, que nos te servirons à bone foi <sup>5</sup>, alsì con nos feissiens lui. »

39. Telx fu sa volentés que il refusa <sup>1</sup>. Sachiez que il peust bien mielz faire <sup>2</sup>. Joffroi de Joinvile chargierent li message que altretel offre feist au conte de <sup>3</sup> Bar-le-Duc Thibaut, qui ere cosins al conte qui morz estoit ; et <sup>4</sup> refusa le autresi <sup>5</sup>.

40. Mult <sup>1</sup> fu granz desconforz as pelerins et à toz cels qui devoient aler el servise Dieu, de la mort le conte Thibaut de Champaigne ; et pristrent un parlement al chief del mois à Seissons, por savoir que il porroient faire. Enqui <sup>2</sup> furent li cuens Balduins de Flandres et de Hennaut, et li cuens Loeis de Blois et de Chartain, li cuens Joffrois del Perche, li cuens Hues de Saint-Pol, et maint autre preudome.

41. Joffrois li mareschaus <sup>1</sup> lor mostra la parole, et l'offre que il avoient faite le duc de Borgoigne et le conte de Bar-le-Duc, et coment il l'avoient refusé. « Seignor, fait-il, escoltez ; je vos loeroie une chose, « se vos i acordez. Li marchis Bonifaces de Monferrat est mult pro- « dom et uns de plus proisiez <sup>2</sup> qui hui cest jor <sup>3</sup> vive. Se vos li man- « diez que il venist ça et preist le signe de la croiz, et se meist el leu « le conte de Champaigne, et li donisiez la seigneurie de l'ost, assez « tost la prendroit <sup>4</sup>. »

42. Assez i ot paroles dites avant et ariere ; mais la fins de la parole fu telx que <sup>1</sup> tuit s'i acorderent, li grant et li petit ; et furent les letres escrites <sup>2</sup> et li messaige eslit, et fu envoiez <sup>3</sup> querre ; et il vint, al jor que

38. — <sup>1</sup> B, etc., à l'ostel le duc. — <sup>2</sup> A omet *tes cousins est morz* ; BF, *vostre* au lieu de *tes*. — <sup>3</sup> A, *e secor*. — <sup>4</sup> B omet *et le te ferons*, etc. — <sup>5</sup> BCDE ajoutent *en l'ost*.

39. — <sup>1</sup> B, etc., *il le refusa*. — <sup>2</sup> BF omettent *sachiez*, etc. — <sup>3</sup> A omet *de*. — <sup>4</sup> CDE, *tels fu sa volentés que il*. — <sup>5</sup> F, *quar il avoit esté cousins au conte qui morz estoit, et li quenç de Bar le Duc le refusa ausint*.

de Montfort, Geoffroi de Joinville, qui était sénéchal, et Geoffroi le maréchal allèrent au duc Eude de Bourgogne, et lui dirent : « Sire, « ton cousin est mort ; tu vois le dommage qui est advenu à la Terre « d'outre-mer. Pour Dieu nous te voulons prier que tu prennes la « croix et secoues la Terre d'outre-mer à la place de lui ; et nous te « ferons bailler tout son argent, et te jurerons sur reliques, et te le « ferons jurer par les autres, que nous te servirons de bonne foi, ainsi « que nous eussions fait lui-même. »

39. Telle fut sa volonté qu'il refusa. Sachez qu'il eût pu bien mieux faire. Les messagers chargèrent Geoffroi de Joinville de faire pareille offre au comte de Bar-le-Duc Thibaut, qui était cousin au comte qui était mort ; et il refusa aussi.

40. Bien grand fut le déconfort des pèlerins et de tous ceux qui devaient aller au service de Dieu, à la nouvelle de la mort du comte Thibaut de Champagne ; et ils tinrent une assemblée au commencement du mois à Soissons, pour savoir ce qu'ils pourraient faire. Là furent le comte Baudouin de Flandre et de Hainaut, et le comte Louis de Blois et de Chartres, le comte Geoffroi de Perche, le comte Hugues de Saint-Paul, et maints autres prud'hommes.

41. Geoffroi le maréchal leur adressa la parole, et dit l'offre qu'ils avaient faite au duc de Bourgogne et au comte de Bar, et comment ils avaient refusé. « Seigneurs, fait-il, écoutez ; je vous con- « seillerais une chose, si vous y consentez. Le marquis de Montferrat « est bien prud'homme, et un des plus prisés qui aujourd'hui vive. Si « vous lui mandiez qu'il vînt ici, et prît le signe de la croix, et qu'il se « mît au lieu du comte de Champagne, et que vous lui donnassiez le « commandement de l'armée, bien vite il le prendrait. »

42. Il y eut assez de paroles dites en avant et en arrière ; mais la fin de ces paroles fut telle que tous s'accordèrent les grands et les petits ; et les lettres furent écrites et les messagers élus, et on l'envoya

40. — <sup>1</sup> C, *Sachlés que moult.* — <sup>2</sup> A, *cil qui.*

41. — <sup>1</sup> CDE ajoutent de *Champaigne.* — <sup>2</sup> CE, *est un des plus prisés prinches ; D, est uns hom des plus prisés.* — <sup>3</sup> D, *au jour de lui.* — <sup>4</sup> CDE, *et presist sa signorie, je cuit que il le feroit volentiers.*

42. — <sup>1</sup> CDEF omettent *assez i ot,* etc. — <sup>2</sup> CDEF, *faites.* — <sup>3</sup> B, etc., *et fu ensi envoiez.*

il li orent mis, par Champaigne et parmi France, où il fu mult honorez, et par <sup>4</sup> le roi de France, cui cosins il ere.

## IX.

43. Ensi vint à un parlement à Soissons qui nomez fu; et illuec fu la granz foisons des contes et des barons et des croisiez <sup>1</sup>. Con il oïrent que li marchis venoit, si alerent encontre lui; si l'onorerent mult. Al matin si fu li parlemenz en un vergier, à l'abaïe madame Sainte Marie <sup>2</sup> de Soissons. Enqui requistrent le marchis <sup>3</sup> que il avoient mandé, et li prient por Dieu <sup>4</sup> que il preigne la croiz, et reçoive la seigneurie de l'ost, et soit el leu le conte Thibaut de Champaigne, et preigne son avoir et ses homes. Et l'en chaïrent as piez mult plorant; et il lor rechiet as piez, et dit que il le fera mult volentiers.

44. Ensi fist li marchis lor proiere <sup>1</sup>, et recut la seigneurie de l'ost. Maintenant li evesques de Soissons et missire Folques li bons hom <sup>2</sup>, et dui blanc abé que il avoit amené <sup>3</sup> de son país, l'enmainent à l'isglyse Nostre-Dame, et li atauchent la croiz à l'espaule <sup>3</sup>. Ensi finacis parlemenz; et l'endemain si prist congié por raler en son país et por atorner son afaire, et dist que chascuns atornast le suen; que <sup>4</sup> il seroit encontre als en Venise <sup>5</sup>.

45. Ensi s'en ala li marchis al chapitre à Cystials, qui est à la sainte Croiz en septembre. Enqui trova mult grant plenté des abez et des barons et des autres genz de Borgoigne <sup>1</sup>; et missire Folques i ala por parler des croiz. Enqui se croisa Oedes li Champenois de Chanlite et Guillaumes ses frères, Richars de Danpierre, Oedes ses frères, Guis de Pesmes, Haimmes ses freres <sup>2</sup>, Guis de Cove-

42. — <sup>4</sup> CDEF, *pour*, au lieu de *par*.

43. — <sup>1</sup> CDE, *des contes et des dus* (DE, *barons*) qui estoient croisiet. — <sup>2</sup> CDEF, *de Nostre Dame*. — <sup>3</sup> CDE, *Boniface, le marquis de Monferrat*. — <sup>4</sup> CDEF omettent que il avoient mandé et li prient. Les mots *por Dieu*, placés ailleurs dans DEF, sont omis dans C.

quérir ; et il vint, au jour qu'ils lui avaient fixé, par la Champagne et l'Île-de-France, où il fut bien honoré, et aussi par le roi de France dont il était cousin.

IX. Boniface, marquis de Montferrat, devient chef de la croisade ;  
nouveaux croisés ; mort de Geoffroi, comte du Perche.

43. Il vint ainsi à un parlement qui fut convoqué à Soissons, et là fut la plupart des comtes, des barons et des croisés. Quand ils ouïrent que le marquis venait, ils allèrent à sa rencontre et l'honorèrent beaucoup. Au matin, se tint le parlement en un verger de l'abbaye Notre-Dame de Soissons. Là ils requirent le marquis de faire ce qu'ils lui avaient mandé ; et le prient pour Dieu qu'il prenne la croix, et reçoive le commandement de l'armée, et qu'il soit au lieu du comte Thibaut de Champagne, et prenne son argent et ses hommes. Et ils tombèrent à ses pieds, pleurant beaucoup ; et lui, à son tour, tombe à leurs pieds, et dit qu'il le fera bien volontiers.

44. C'est ainsi que le marquis se rendit à leur prière, et reçut le commandement de l'armée. Aussitôt l'évêque de Soissons et messire Foulque le saint homme, et deux moines blancs que le marquis avait amenés de son pays, l'emmènent à l'église Notre-Dame, et lui attachent la croix à l'épaule. Ainsi finit ce parlement ; et le lendemain, il prit congé pour retourner en son pays et préparer son affaire, et dit que chacun préparât la sienne ; car il serait en même temps qu'eux à Venise.

45. Le marquis s'en alla ainsi au chapitre de Cîteaux, qui se tient à la Sainte-Croix en septembre (14 septembre 1201). Là il trouva très-grand nombre d'abbés, de barons et d'autres gens de Bourgogne ; et messire Foulque y alla pour prêcher la croix. Là se croisa Eudes le Champenois de Champlitte, et Guillaume son frère, Richard de Dampierre, Eudes son frère, Gui de Pesmes, Edmond son

44. — <sup>1</sup> C, *le proiere de chiaus*. — <sup>2</sup> CDE, *li sains hom*. — <sup>3</sup> CE, *li atakent le crois* ; AF ajoutent seuls à l'épaule. — <sup>4</sup> CDE, *et que*. — <sup>5</sup> F, *que chascunz endroit soi atornast sa besoigne, et il seroit encontre els en Venise au jor qui nommez estoit*.

45. — <sup>1</sup> A, *de abé*, etc ; B, *d'abez* ; ABD omettent de *Borgoigne*. — <sup>2</sup> B omet *Oedes ses freres* ;

lans <sup>3</sup>, et maintes bones genz de Borgoigne dont li non ne sont mie en escrit <sup>4</sup>. Après se croisa li evesques d'Ostun, Guigues li cuens de Forois, Hues de Bregi li peres et li fils <sup>5</sup>, Hues de Colemi. Aval en Provence, se croisa <sup>6</sup> Pierres Bromonz <sup>7</sup>, et autres genz assez dont nos ne savons pas les nons.

46. Ensi s'atornerent <sup>1</sup> parmi totes les terres li pelerin. Ha las! con granz damages lor avint, el quaresme après, devant ce que il durent <sup>2</sup> movoir; que li cuens Joffrois del Perche s'acocha de maladie, et fist sa devise en tel maniere que il comanda que Estenes ses freres aust son avoir et menast ses homes en l'ost. De cest eschange se soffrissent mult bien li perelin, se Diex volsist. Ensi fina li cuens et morut, don granz damages fu; et bien fu droiz, car mult ere hals ber et honorez, et bons chevaliers <sup>3</sup>. Mult fu grans dielx <sup>4</sup> par tote sa terre.

## X.

47. Après la Pasque, entor la Pentecoste, encomencierent à movoir li pelerin de lor país <sup>1</sup>. Et sachiez que mainte lerne i fu plorée de pitié <sup>2</sup> al departir de lor país, de lor genz et de lor amis. Ensi chevauchierent <sup>3</sup> parmi Borgoigne et parmi les monz de Mongeu, et par Moncenis, et par Lombardie; et ensi comencierent à asembler en Venise, et se logierent en une ysle que on appelle <sup>4</sup> Saint Nicolas enz el port.

48. En cel termine mut uns estoires de Flandres par mer ù ot mult grant plenté <sup>1</sup> de bone gent armée. De cele estoire si fu chevetaignes Johans de Neele chastelains de Bruges, et Tyerris qui fu filz le conte Phelippe de Flandres <sup>2</sup>, et Nicholes de Mailli. Et cil promistrent le conte Baudoin, et jurerent <sup>3</sup> sor sains, que il iroient par les destroiz de

A seul donne *Guís de Pesmes, Haimmes ses freres*. — <sup>3</sup> CDE, *Covlans*: F, *Colanz*. Du Cange fait observer que cette famille tirait son nom du château de Conflans au diocèse de Langres, aujourd'hui Conflans-sur-Lanterne (Haute-Saône). — <sup>4</sup> CDE ajoutent *ne embrievé en livre*. — <sup>5</sup> A omet *Hues de Bregi*, etc. — <sup>6</sup> A omet *se croisa*. — <sup>7</sup> Pierre Bromont ou Bremont était baron d'Anduze.

46. — <sup>1</sup> BDEF ajoutent *li baron*. — <sup>2</sup> B, etc., *deussent*. — <sup>3</sup> CDEF, *de mout grant proece* (F,

frère, Gui de Conflans, et maintes bonnes gens de Bourgogne dont les noms ne sont pas en écrit. Après se croisa l'évêque d'Autun, Guigues le comte de Forez, Hugues de Bergi le père et le fils, Hugues de Colemi. Là-bas en Provence se croisa Pierre Bromont, et assez d'autres gens dont nous ne savons pas les noms.

46. Ainsi se préparèrent dans tous les pays les pèlerins. Hélas ! quel grand dommage leur advint, au carême d'après (mars 1202), avant qu'ils dussent partir ; car le comte Geoffroi du Perche tomba malade, et fit son testament en telle manière qu'il commanda qu'Etienne son frère eût son argent et menât ses hommes à l'armée. De cet échange les pèlerins se fussent bien passés, si Dieu l'eût voulu. Ainsi finit et mourut le comte ; et ce fut grand dommage, et il mérita d'être bien regretté ; car il était bien haut baron et honoré, et bon chevalier. Bien grand fut le deuil par toute sa terre.

X. Premier départ des pèlerins pour Venise. De ceux qui prirent un autre chemin.

47. Après la Pâque, vers la Pentecôte (2 juin 1202), les pèlerins commencèrent à partir de leur pays. Et sachez que mainte larme de pitié y fut versée quand ils quittèrent leur pays, leurs gens et leurs amis. Ils chevauchèrent ainsi par la Bourgogne, et par les monts de Mont-Joux, par le mont Cenis et par la Lombardie ; et ils commencèrent ainsi à se rassembler en Venise, et se logèrent en une île qu'on appelle Saint-Nicolas dans le port.

48. En ce temps partit une flotte de Flandre par mer, où il y avait très-grande quantité de bonnes gens armés. De cette flotte était chef Jean de Nêle, châtelain de Bruges, et Thierrî qui était fils du comte Philippe de Flandre, et Nicolas de Mailly. Et ils promirent au comte Baudouin et jurèrent sur reliques qu'ils iraient par les détroits de

*pooir*) plains, au lieu de bons chevaliers. — <sup>4</sup> B, *duel* ; C, *does* ; D, *deus* ; E, *dieu* : F omet cette phrase.

47. — <sup>1</sup> CDE ajoutent *et de lor gens et de lor amis* ou *parens*. AB n'ont ces mots que dans la phrase suivante, où DE les répètent. F omet depuis *de lor país* jusqu'à *Lombardie*. — <sup>2</sup> AB seuls donnent *de pitié*. — <sup>3</sup> CDEF omettent *ensi chevauchierent*. — <sup>4</sup> CDE omettent *que on appelle*.

48. — <sup>1</sup> B ajoute *d'esvesques et*. — <sup>2</sup> CDE omettent *de Flandres*. — <sup>3</sup> B ajoute *lealment* ; CDE,

Marroc, et assembleroient à l'ost de Venise et à lui <sup>4</sup>, en quelque leu que il oroient dire que il torneroit. Et por ce en envoierent li cuens et Henris ses freres de lor nés <sup>5</sup> chargies de dras et de viande et d'autres choses <sup>6</sup>.

49. Mult fu bele cele estoire et riche, et mult i avoit grant fiance li cuens <sup>1</sup> de Flandres et li perelin, porce que la plus granz plentez de lor bons serjans s'en alerent en cele estoire; mais malvaisement tindrent convent à lor seignor et tuit li autre <sup>2</sup>, porce que cist, et maint autre, douterent le grant peril que cil de Venise avoient enpris.

50. Ensi lor failli li evesques d'Ostun, Guigues li cuens de Forois, et Pierres Bromonz, et autre gent assez qui mult en furent blasmé, et petit exploit firent là où il alerent. Et des François lor refaili <sup>1</sup> Bernarz de Moruel <sup>2</sup>, Hues de Chaumont, Henris d'Arraines, Johans de Vilers, Gautiers de Saint Denise, Hues ses frères, et maint autre qui eschiverent le passage de Venise por le grant peril qui i ere, et s'en alerent passer <sup>3</sup> à Marseille; dont il reçurent grant honte, et mult en furent blasmé, et dont granz mesaventure lor en avint puis.

## XI.

51. Or vos lairons de cels, et dirons des pelerins dont granz partie ere jà venue en Venise. Li cuens Baudoins de Flandres i ert jà venuz et maint des autres. Là lor <sup>1</sup> vint novele que mult des pelerins s'en aloient par autres chemins à autres porz; et furent mult esmaïé, porce que il ne poroient la convenance tenir ne l'avoir paier que il devoient as Venisiens.

52. Et pristrent conseil entr'els que il envoieroient <sup>1</sup> bons messages encontre les pelerins, et <sup>2</sup> encontre le conte Loeys de Blois et de

*loiaument*, au lieu de *et jurerent*. — <sup>1</sup> CDE, à Venise à lui *et*. — <sup>3</sup> A, *s'en envoierent li cuens Henris ses freres de lor nés*; CDE, *envoia li cuens Henris ses freres lor nés*. — <sup>6</sup> CDE, *beles choses*.

49. — <sup>1</sup> C ajoute *Baudewins*. — <sup>2</sup> BCF, *et à tous les autres*; DE, *et tous les autres*.

Maroc , et se réuniraient à l'armée de Venise et à lui, en quelque lieu qu'ils entendraient dire qu'il irait. Et à cause de cela le comte de Flandre et Henri son frère leur envoyèrent de leurs nefes chargées de draps et de vivres et d'autres choses.

49. Elle était bien belle et bien riche cette flotte, et le comte de Flandre et les pèlerins y avaient bien grande confiance, parce que le plus grand nombre de leurs bons sergents s'en allèrent en cette flotte ; mais ils tinrent bien mal parole à leur seigneur eux et tous les autres , parce que ceux-là et bien d'autres redoutèrent le grand péril où ceux de Venise s'étaient engagés.

50. Ainsi leur faillit l'évêque d'Autun , Guigues le comte de Forez et Pierre Bromont , et assez d'autres gens qui en furent blâmés, et firent peu de besogne là où ils allèrent ! Des Français à leur tour il leur faillit Bernard de Moreuil, Hugues de Chaumont, Henri d'Araines, Jean de Villers, Gautier de Saint-Denis, Hugues son frère, et maints autres, qui esquivèrent le passage de Venise pour le grand péril qu'il y avait là , et s'en allèrent passer à Marseille ; dont ils reçurent grande honte, et en furent bien blâmés, et dont grande mésaventure leur advint depuis.

#### XI. Des pèlerins qui furent ramenés à Venise, et de ceux qui s'en allèrent en Pouille.

51. Nous ne vous en dirons pas plus de ceux-là, et nous parlerons des pèlerins dont une grande partie était déjà venue en Venise. Le comte Baudouin de Flandre y était déjà venu et beaucoup d'autres. Là leur vint la nouvelle que beaucoup de pèlerins s'en allaient par d'autres chemins à d'autres ports ; et ils en furent bien troublés, parce qu'ils ne pourraient tenir la convention , ni payer l'argent qu'ils devaient aux Vénitiens.

52. Et ils prirent conseil entre eux qu'ils enverraient de bons messagers à la rencontre des pèlerins, et à la rencontre du comte Louis

50. — <sup>1</sup> BCDE omettent *lor refaili*. — <sup>2</sup> CDE, *Maruel*. — <sup>3</sup> A omet *passer*.

51. — <sup>1</sup> CE, *le jour* au lieu de *la lor* : D, *che jour* ; F, *cel jor*.

52. — <sup>1</sup> A, *envoiiieren* . — <sup>2</sup> CDEF omettent *encontre les pelerins et*.

Chartein, qui n'ere mie encor venuz, por conforter et por crier merci qu'il aussent <sup>3</sup> pitié de la Terre d'oltremer, et que autres passages ne pooit nul preu <sup>4</sup> tenir que cil de Venise.

53. A cel message fu esliz li cuens Hues de Saint Pol et Joffrois li mareschus de Champagne; et chevaucherent tresci que <sup>1</sup> à Pavie en Lombardie. Enqui troverent le conte de Loeyz à grant plenté de bons chevaliers <sup>2</sup>, et de bones genz. Par lor confort et par lor proiere guenchirent genz assez en Venise, qui s'en alassent as autres porz par autres chemins <sup>3</sup>.

54. Neporquant de Plaisance se partirent unes mult bones genz qui s'en alerent par autres chemins <sup>1</sup> en Puille. Là fu Villains de Nuilli qui eres uns des bons chevaliers del monde, Henris d'Ardillieres, Reinarz de Danpierre, Henris de Lonc-Champ, Giles de Traseignies qui ere hom liges au conte Baudoin de Flandres et de Hennaut; et li avoit doné del suen cinc cenz livres por aler avec lui el voiaje. Avec cels s'en ala mult granz plentés de chevaliers et de serjans dont li nom ne sunt mie en escrit <sup>2</sup>.

55. Mult fu granz descroisemenz à cels de l'ost qui en Venise aloient, et els <sup>1</sup> en avint granz mesaventure, si con vos porroiz oïr avant <sup>2</sup>.

## XII.

56. Ensi s'en ala li cuens Loeyz et li autre baron en Venise; et furent receu à grant feste et à grant joie, et se logierent en l'isle Saint-Nicholas avec les autres. Mult fu li oz bele et de bones genz. Onques de tant de gent nus hom plus belle ne vit; et li Venisien lor firent marchié si plenteuros <sup>1</sup> con il convint <sup>2</sup> de totes les choses que il covient <sup>3</sup> à chevaus et à cors d'omes; et li navies que il orent appareillié <sup>4</sup> fu si riches et si bels que onques nus hom crestiens plus bel ne plus

52. — <sup>3</sup> CDE, *eust*. — <sup>4</sup> C, *ne valoit riens à*; DE, *ne valoit preu à*.

53. — <sup>1</sup> B, *jusque*; CDE, *dès chi*. — <sup>2</sup> C, *bonne chevalerie*; D, *boines chevaucures*. — <sup>3</sup> CDE ajoutent *se por aust ne fust*. F, *en tornerent meinz à aler à Venise qui devoient aler par autre chemin et par autres porz*.

54. — <sup>1</sup> CDE ajoutent *et par autres pors*. — <sup>2</sup> G, *avec eus s'en partirent grant plenté de chevaliers*

de Blois et de Chartres, qui n'était pas encore venu, pour les conforter, et pour crier merci afin qu'ils eussent pitié de la Terre sainte d'outre-mer, et pour montrer que nul autre passage ne pouvait faire de profit sauf celui de Venise.

53. Pour ce message fut élu le comte Hugues de Saint-Paul et Geoffroi le maréchal de Champagne; et ils chevauchèrent jusqu'à Pavie en Lombardie. Là ils trouvèrent le comte Louis avec grande quantité de bons chevaliers et de bonnes gens. Leurs encouragements et leurs prières ramenèrent en Venise assez de gens qui s'en fussent allés en d'autres ports par d'autres chemins.

54. Néanmoins il partit de Plaisance de bien bonnes gens qui s'en allèrent par d'autres chemins en Pouille. Là fut Villain de Neuilli, qui était un des bons chevaliers du monde, Henri d'Arzillières, Renaud de Dampierre, Henri de Longchamp, Gilles de Trasegnies, qui était homme lige du comte Baudouin de Flandre et de Hainaut; et le comte lui avait donné du sien cinq cents livres pour faire le voyage avec lui. Avec ceux-là s'en alla une grande quantité de chevaliers et de sergents dont les noms ne sont pas en écrit.

55. Ce fut un bien grand décroissement pour ceux de l'armée qui allaient par Venise, et il leur en advint grande mésaventure, ainsi que vous pourrez ouïr bientôt.

## XII. L'argent manque aux pèlerins pour payer les Vénitiens.

56. Ainsi s'en alla le comte Louis et les autres barons en Venise; et ils furent reçus à grande fête et à grande joie, et se logèrent en l'île Saint-Nicolas avec les autres. Bien belle était l'armée et de bonnes gens; jamais homme n'en vit de tant de gens ni plus belle; et les Vénitiens leur tinrent un marché aussi abondant qu'il convenait de toutes les choses qu'il faut pour chevaux et corps d'hommes; et la flotte qu'ils avaient préparée était si riche et si belle que jamais nul

*et de sergens; si passerent à Acre: bien i ot trois cens chevaliers, et grant plenté de menue gent  
Entre les autres i fu li quens de Foroïs; cil ne vesqui gaires puis que il fut arivés, ains moru.*

55. — <sup>1</sup> A seul donne *els*. — <sup>2</sup> BCDE, *encore avant*.

56. — <sup>1</sup> BF, *plenteureus*; C, *plentieus*; D, *plentiveus*; E, *plenteines*. — <sup>2</sup> CDE omettent *con il convint*. — <sup>3</sup> BF omettent *de totes les choses que il covient*. — <sup>4</sup> CDEF omettent *appareillié*.

riche ne vit, si cum de nés et de galies et de vissiers, bien à trois tanz que il n'aust en l'ost de genz.

57. Ha! cum granz damages fu, quant li autre qui alerent as autres porz ne vindrent illuec! Bien fust la crestientez halcie et la terre des Turs abaissie <sup>1</sup>! Mult orent bien attendues totes lor convenances li Venisien, et plus assez; et il semonstrent les contes et les barons les lor <sup>2</sup> à tenir, et que li avoires lor fust renduz; que il estoient prest de movoir.

58. Porchacier fu li passages par l'ost; et avoit assez de cels <sup>1</sup> qui disoient que il ne pooient mie paier lor <sup>2</sup> passage, et li baron em prenoient ce qu'il pooient avoir. Ensi paierent ce que il en porent avoir <sup>3</sup>. Quant il orent <sup>4</sup> quis et porchacié le passage, et quant il orent païé, si ne furent <sup>5</sup> ne en mi ne à sum <sup>6</sup>.

59. Et lors parlerent li baron ensemble et distrent: « Seignor, li « Venisien nos ont mult bien attendues noz convenances, et plus assez; « mais nos ne somes mie tant de gent que par noz passages paier « poons les lor <sup>1</sup> attendre; et ce est par la defaute de cels qui alerent « as autres porz. Por Deu si <sup>2</sup> mette chascuns de son avoir, tant que « nos poissons paier noz convenances <sup>3</sup>; que encore <sup>4</sup> est-il mielz que nos « metons toz noz avoires ci, que ce que <sup>5</sup> nos perdissiens ce que nos i « avons mis, et que nos defaillissiens de noz convenances; que se « ceste os remaint, la rescosse d'oltremer est faillie. »

60. Là ot grant descorde de la graindre partie des barons et de l'autre gent, et distrent: « Nos avons païé noz passages; s'il nos en « volent mener, nos en iromes volentiers; et se il ne vuelent, nos nos « porchacerons et irons à altres passages. » Por ce le disoient que il volsissent <sup>1</sup> que li os se departist, por aler en son pais chascun <sup>2</sup>. Et

57. — <sup>1</sup> CDE, *non mie*, au lieu de *et la terre des Turs*; C, *abaubie*, au lieu de *abaissie*. — <sup>2</sup> A, *es lor convenances*.

58. — <sup>1</sup> CDE, *et teus* (ou *et de teus*) *i ot assés*. — <sup>2</sup> A, *disoit... pooit... son*. — <sup>3</sup> A, *poroient avoir*, en ajoutant les mots *le passage*, qui sont inutiles ici, et que la leçon de CDE autorise à transporter dans la phrase suivante, après *porchacié*. — <sup>4</sup> A, *il Porent*. — <sup>5</sup> Voici la leçon des autres manuscrits à partir de la phrase précédente: B, *et quant il orent quis et pourchacié ce qu'il en porent*

homme chrétien n'en vit plus belle ni plus riche en nef, en galères et en huissiers, bien pour trois fois autant qu'il y avait de gens dans l'armée.

57. Ah ! quel grand dommage ce fut, quand les autres qui allèrent aux autres ports ne vinrent pas là ! La chrétienté en eût été bien rehaussée, et la terre des Turcs abaissée. Les Vénitiens leur avaient très-bien tenu toutes leurs conventions, et plus encore ; et ils sommèrent les comtes et les barons de tenir les leurs, et demandèrent que l'argent leur fût remis ; car ils étaient prêts à partir.

58. On réclama le prix du passage dans l'armée ; et il y avait assez de gens qui disaient qu'ils ne pouvaient pas payer leur passage, et les barons en prenaient ce qu'ils en pouvaient avoir. Ainsi payèrent-ils ce qu'ils en purent avoir. Quand ils eurent quêté et réclamé le prix du passage, et quand ils eurent payé, ils ne furent ni à moitié ni au bout.

59. Et alors les barons parlèrent ensemble et dirent : « Seigneurs, « les Vénitiens nous ont très-bien tenu leurs conventions, et plus en- « core ; mais nous ne sommes pas assez de gens pour qu'en payant nos « passages nous puissions tenir les nôtres ; et c'est par la faute de ceux « qui allèrent aux autres ports. Pour Dieu donc que chacun mette de « son avoir tant que nous puissions acquitter nos promesses ; car en- « core vaut-il mieux que nous mettions tout notre avoir ici, que « perdre ce que nous y avons mis et faillir à nos conventions ; « car si cette armée ne part pas, la conquête d'outre-mer est man- « quée. »

60. Là il y eut grande discorde de la plus grande partie des barons et des autres gens, et ils dirent : « Nous avons payé nos passages, et « s'ils nous veulent emmener, nous nous en irons volontiers ; et s'ils « ne veulent pas, nous nous mettrons en quête et nous irons à d'autres « passages. » S'ils le disaient, c'était qu'ils eussent bien voulu que

*avoir, si ne furent... ; CDE, quant il orent quis le passage, paié et finé, si ne furent... ; F, einsint paierent le passage au mielz qu'il porent ; quant il orent paié, ne fu ce... — <sup>6</sup> A, assum.*

59. — <sup>1</sup> ABCDE, le leur ; C donne les lor, quoique ayant plus haut *nostre convent*, au lieu de *noŕ convenances*. A seul donne ici *attendre* ; les autres manuscrits ont *ateindre* ou *ataindre*. — <sup>2</sup> A, se. — <sup>3</sup> B, etc. omettent *tant que*, etc. — <sup>4</sup> A, en tot. — <sup>5</sup> A, que ce que il defaillist et que.

60. — <sup>1</sup> CDE ajoutent *volentiers* ; F, *molt volentiers* ; B, *voloient volentiers*. — <sup>2</sup> A, *departis-*

l'autre partie dist : « Mielx voluns nos tot nostre <sup>3</sup> avoir metre, et aler  
« povre en l'ost, que ce que elle se departist ne faillist <sup>4</sup> ; quar Diex le  
« nos rendra bien quant lui plaira. »

61. Lors comence li cuens de Flandre à baillier quanque il ot et  
quanque il pot enprunter, et li cuens Loeys, et li marchis de Mont-  
Ferrat <sup>1</sup>, et li cuens Hues de Saint-Pol, et cil qui à la leur partie se  
tenoient. Lors peussiez veoir tante bele vaissellemente d'or et d'ar-  
gent porter à l'ostel le duc por faire paiement. Et quant il orent païé,  
si failli de la convenance trente-quatre mil mars d'argent; et de ce  
furent mult lié cil qui lor avoir avoient <sup>2</sup> mis arriere, ne n'i vol-  
drent <sup>3</sup> riens metre <sup>4</sup>; que lors cuiderent-il bien que li os fust faillie et  
depeçast. Mais Diex, qui les desconsiliez conseille, ne le volt mie ensi  
soffrir.

## XIII.

62. Lors parla li dux à sa gent, et lor dist : « Seignor, ceste genz  
« ne nos puent plus paier; et quanque il nos ont païé, nos l'avons tot  
« gaaignié por la convenance que il ne nos puent mie tenir <sup>1</sup>. Mais nos-  
« tre droiz ne seroit mie par toz contez <sup>2</sup>; si en recevriens grant blasme  
« et nos <sup>3</sup> et nostre terre. Or lor querons un plait.

63. « Li rois de Ungrie si nos tolt Jadres en Esclavonie, qui est  
« une des plus forz citez del monde <sup>1</sup>, ne jà, par pooir que nos aions,  
« recovrée ne sera se par ceste gent non. Querons lor <sup>2</sup> qu'il le nos  
« aïent à conquerre, et nos lor respiterons les trente-quatre <sup>3</sup> mil mars  
« d'argent que il nos doivent <sup>4</sup>, trosque adont que Diex les nos laira  
« conquerre ensemble nos et els <sup>5</sup>. » Ensi fu cis plais requis. Mult fu

sent, en omettant por aler, etc; CD, et retournaest (ou s'en ralast) cascuns. — <sup>3</sup> C, le miex vue  
lent metre tous lors. — <sup>4</sup> B, que il se departie ne defaille par nous.

61. — <sup>1</sup> A omet de Mont Ferrat. — <sup>2</sup> CDE, qui l'avoient. — <sup>3</sup> B, ne n'i voloient; D, et lors n'i vaur-  
rent il. — <sup>4</sup> F, cil qui rien n'i voldrent metre.

l'armée se séparât pour aller chacun en son pays. Et l'autre parti dit : « Nous aimons mieux mettre tout notre avoir, et aller pauvres en l'armée, que de la voir se séparer et faillir ; car Dieu nous le rendra bien quand il lui plaira. »

61. Alors le comte de Flandre commence à bailler tout ce qu'il avait et tout ce qu'il put emprunter, et le comte Louis de même, et le marquis et le comte de Saint-Paul, et ceux qui se tenaient à leur parti. Alors vous eussiez pu voir tant de belle vaisselle d'or et d'argent portée à l'hôtel du doge pour faire le paiement. Et quand ils eurent payé, il manqua à la somme convenue trente-quatre mille marcs d'argent ; et ils en furent bien joyeux ceux qui avaient gardé leur avoir, et n'y voulurent rien mettre ; car ils pensèrent bien alors que l'armée allait faillir et se disperser. Mais Dieu, qui conseille les abandonnés, ne le voulut pas souffrir ainsi.

XIII. Les croisés obtiennent un répit en promettant d'aider les Vénitiens à recouvrer Jadres.

62. Alors le doge parla à ses gens, et leur dit : « Seigneurs, ces gens ne peuvent payer davantage ; et tout ce qu'ils nous ont payé nous l'avons tout gagné à cause de la convention qu'ils ne nous peuvent tenir. Mais notre droit ne serait pas reconnu partout, et nous en recevriens grand blâme nous et notre pays. Demandons-leur donc un accord.

63. « Le roi de Hongrie nous enleva Jadres en Esclavonie, qui est une des plus fortes cités du monde ; et jamais, avec tout le pouvoir que nous avons, elle ne sera recouvrée sinon par ces gens. Demandons-leur qu'ils nous aident à la conquérir, et nous leur donnerons répit pour les trente-quatre mille marcs d'argent qu'ils nous doivent, jus- qu'à ce que Dieu nous les laisse gagner ensemble, nous et eux. »

62. — <sup>1</sup> D, *ataindre* ; E, *attendre*. — <sup>2</sup> A, *contenç*. — <sup>3</sup> A *omet et nos*.

63. — <sup>1</sup> D, *qui soit el monde* — <sup>2</sup> CDE, *si lor prions, ou prions leur* — <sup>3</sup> A, *XXX, M.* — <sup>4</sup> CDEF *omettent que il nos doivent*. — <sup>5</sup> F, *jusques à tant que Nostre Sires le nos consentira à conquerre avec eus ensemble*.

contraliez de cels qui volsissent que l'os se departist; mais totes-voies fu faiz li plaiz et otroiez.

## XIV.

64. Lors furent assemblé à un dimanche à l'iglise Saint-Marc. Si ere une mult grans feste <sup>1</sup>; et i fu li pueples de la terre, et li plus des barons <sup>2</sup> et des pelerins.

65. Devant ce que la granz messe commençast, li <sup>1</sup> dux de Venise, qui avoit nom Henris Dandole, monta el leteril, et parla al pueple et lor dist : « Seignor, acompaignié estes à la meilor gent dou monde  
« et por le plus halt afaire que onques genz entrepreissent <sup>2</sup>; et je sui  
« vialz hom et febles, et auroie mestier de repos, et maaigniez sui de  
« mon cors; mais je voi que nus ne vos sauroit si gouverner et si maistrer  
« com ge <sup>3</sup>, qui vostre sire sui. Se vos voliez otroier que je preisse le  
« signe de la croiz por vos garder et por vos enseignier, et mes filz  
« remansist en mon leu et gardast la terre, je iroie vivre ou morir  
« avec vos et avec les pelerins. »

66. Et quant cil l'oïrent <sup>1</sup>, si s'escrierent tuit <sup>2</sup> à une voiz : « Nos  
« vos proions por Dieu que vos l'otroiez <sup>3</sup> et que vos le façois, et que  
« vos en viegnez avec nos. »

67. Mult ot illuec grant pitié del pueple de la terre et des pelerins, et mainte lerne plorée, porce que cil prodom aust <sup>1</sup> si grant ochoison de remanoir; car viels hom ere; et si avoit les ialz en la teste biaux, et si n'en véoit gote; que perdue avoit la veue par une plaie qu'il ot el chief. Mult parere <sup>2</sup> de grant cuer. Ha! cum mal le sembloient cil qui à autres porz estoient alé por eschiver <sup>3</sup> le peril!

68. Ensi avala le literil, et ala devant l'autel et se mist à genoilz mult plorant; et il li cousirent la croiz en un grant chapel de coton

64. — <sup>1</sup> A... uue liemenche... une mult feste; B, lors fu à un diemenche une moult grant feste de saint Marc; CDE, che fu en un dimanche, et fu moult grant feste de monseignour saint March. On ne connaît pas de fête de saint Marc qui se célèbre en été. — <sup>2</sup> CDE, et i fu li plus des barons de la terre.

Ainsi fut requis cet accord. Il fut bien combattu de ceux qui eussent voulu que l'armée se séparât ; mais toutefois l'accord fut fait et octroyé.

XIV. Le doge et nombre de Vénitiens se croisent.

64. Alors on s'assembla un dimanche à l'église Saint-Marc. C'était une très-grande fête ; et le peuple du pays y fut, et la plupart des barons et des pèlerins.

65. Avant que la grand'messe commençât, le doge de Venise, qui avait nom Henri Dandolo, monta au lutrin, et parla au peuple et leur dit : « Seigneurs, vous êtes associés aux meilleures gens du « monde et pour la plus haute affaire que jamais on ait entreprise ; et « je suis un homme vieux et faible, et j'aurais besoin de repos, et je « suis malade de ma personne ; mais je vois que nul ne vous saurait « gouverner et commander comme moi qui suis votre sire. Si vous « vouliez octroyer que je prisse le signe de la croix pour vous garder « et vous diriger, et que mon fils restât à ma place et gardât le pays, « j'irais vivre ou mourir avec vous et avec les pèlerins. »

66. Et quand ils l'ouïrent, ils s'écrièrent tout d'une voix : « Nous « vous prions pour Dieu que vous l'octroyiez et que vous le fassiez, et « que vous veniez avec nous. »

67. Bien grande fut alors la pitié du peuple de la terre et des pèlerins, et mainte larme fut versée, parce que ce prud'homme aurait eu si grande raison de rester ; car c'était un vieil homme ; et il avait les yeux du visage beaux, et pourtant il n'en voyait goutte ; car il avait perdu la vue par une plaie qu'il eut à la tête. Il était de bien grand cœur. Ah ! qu'ils lui ressemblaient mal ceux qui étaient allés à d'autres ports pour esquiver le péril !

68. Il descendit ainsi du lutrin, et alla devant l'autel, et se mit à genoux pleurant beaucoup ; et ils lui cousirent la croix à un grand cha-

65. —<sup>1</sup> A, et li. —<sup>2</sup> CDE, et ont entrepris le plus grant affaire ke onkes fesissent gens. —<sup>3</sup> C, de moi.

66. —<sup>1</sup> A, cil oïrent. —<sup>2</sup> C, s'escrient. —<sup>3</sup> D, chiers sire, au lieu de vos l'otroiez.

67. —<sup>1</sup> B, eust et avoit. —<sup>2</sup> BC, estoit ; D, iert. —<sup>3</sup> CDE, alé eschiver. F omet cette phrase.

par devant <sup>1</sup>, porce que il voloit que la genz la veissent. Et Venisien se comencent à croisier à mult grant foison et à grant plenté: en icel jor, encor i ot mult poi de croisiez <sup>2</sup>. Nostre pelerin orent mult grant joie et mult grant pitié de cele croiz <sup>3</sup>, por le sens et por la proesce que il avoit en lui.

69. Ensi fu croisiez li dux con vos avez oï. Lors comença-en à livrer <sup>1</sup> les nés et les galies et les vissiers <sup>2</sup> as barons por movoir; et del termine fu <sup>3</sup>jà tant alé que li septembres aprocha.

## XV.

70. Or oïez une des plus granz merveilles et des greignors aventures que vos onques oïssiez. A cel tens, ot un empereor en Costantinoble qui avoit à nom Sursac <sup>1</sup>; et si avoit un frere qui avoit à nom Alexis, que il avoit rachaté de prison de Turs. Icil Alexis si prist <sup>2</sup> son frere l'empereor; si li traist les ialz de la teste, et se fist empereor en tel traïson com vos avez oï. Ensi le tint longuement en prison, et un suen fil qui avoit nom Alexis <sup>3</sup>. Icil fils si eschapa de la prison, et si s'enfui en un vassel, trosque à une cité sor mer qui a nom Ancone. D'enqui <sup>4</sup> s'en ala al roi Phelippe d'Alemaigne qui avoit sa seror à fame; si vint à Verone en Lombardie, et herberja en la vile, et trova des pelerins assez et des genz <sup>5</sup> qui s'en aloient en l'ost.

71. Et cil qui l'avoient aidié à eschaper, qui estoient avec lui, li distrent: « Sire, vééz-ci un ost en Venise près de nos, de la meillor « gent <sup>1</sup> et des meillors chevaliers del monde qui vont oltre mer; « quar lor crie merci; que il aient de toi <sup>2</sup> pitié et de ton père, qui à « tel tort iestes deserité. Et se il te volent aidier, tu feras quanque « il deviserunt de bouche. Espoir il lor <sup>3</sup> en prendra pitié. » Et il dist que il le fera mult volentiers, et que cis conseils est bons.

68. — <sup>1</sup> A omet par devant. — <sup>2</sup> B omet en icel jor, etc.

69. — <sup>1</sup> AF, luier ou liuer. — <sup>2</sup> CDE, les nés et les vaïssiaus. — <sup>3</sup> A omet fu.

70. — <sup>1</sup> B, Susac; C, Siurac; D, Surras; E, Surac; F, Jursac. — <sup>2</sup> CDE, cil prist, en omettant

peau de coton par devant, parce qu'il voulait que les gens la vissent. Et les Vénitiens commencèrent à se croiser en grand nombre et en grande multitude : en ce jour-là, il y en avait encore bien peu de croisés. Nos pèlerins eurent bien grande joie et bien grande pitié pour cette croix qu'il prit, à cause du sens et de la prouesse qu'il y avait en lui.

69. Ainsi fut croisé le doge, comme vous avez ouï. Alors on commença à livrer les nef, les galères et les huissiers aux barons pour partir; et il y avait déjà tant d'écoulé sur le terme que septembre (1202) approcha.

XV. Message d'Alexis, fils d'Isaac, empereur détroné de Constantinople.  
Mort de Foulque de Neuilli. Arrivée des Allemands.

70. Or oyez une des plus grandes merveilles et des plus grandes aventures que vous ayez jamais ouïes. A ce temps, il y avait un empereur en Constantinople qui avait nom Isaac; et il avait un frère qui avait nom Alexis, qu'il avait racheté de la prison des Turcs. Cet Alexis prit son frère l'empereur, et lui arracha les yeux de la tête, et se fit empereur par cette trahison que vous avez ouïe. Il le retint ainsi longuement en prison, avec un sien fils qui avait nom Alexis. Ce fils s'échappa de la prison, et s'enfuit en un vaisseau jusqu'à une cité sur mer qui a nom Ancône. De là il partit pour aller au roi Philippe d'Allemagne qui avait sa sœur pour femme; et il vint à Vérone en Lombardie, et logea en la ville, et trouva nombre de pèlerins et de gens qui s'en allaient à l'armée.

71. Et ceux qui l'avaient aidé à échapper, qui étaient avec lui, lui dirent : « Sire, voici une armée en Venise près de nous, des « meilleures gens et des meilleurs chevaliers du monde, qui vont outre-  
« mer; crie-leur donc merci; qu'ils aient pitié de toi et de ton père,  
« qui à tel tort êtes déshérités. Et s'ils te veulent aider, tu feras tout ce  
« qu'ils te diront de bouche. Peut-être qu'il leur prendra pitié de toi. »  
Et il dit qu'il le fera bien volontiers, et que ce conseil est bon.

que il avoit, etc. — <sup>3</sup> CDE, et un sien fil ausi, qui avoit à non Alexis, tint il moult longuement en prison. — <sup>4</sup> A, enqui : C, d'enki; BD, d'ilec ou d'illueques; F de a. — <sup>5</sup> A omet et des genz.

71. — <sup>1</sup> A omet gent. — <sup>2</sup> C ajoute merci et. — <sup>3</sup> A, en lor en prendra pitieç.

72. Ensi prist<sup>1</sup> ses messages; si les<sup>2</sup> envoia al marchis Boniface de Monferrat qui sires ere de l'ost, et as autres barons. Et quant li baron les virent, si se merveillerent mult, et respondirent as messages : « Nos entendons bien que<sup>3</sup> vos dites; nos envoierons al roi Phelippe « avec lui, où il s'en va. Se cis nos vielt aidier la terre<sup>4</sup> d'oltremer à « recovrer, nos li aiderons la soe terre à conquerre; que nos savons « qu'ele est tolue lui et son pere à tort. » Ensi furent li message en-voié en Alemaigne al<sup>5</sup> valet de Costantinople et al roi Phelippe d'Alemaigne.

73. Devant ce que nos vos avons ici conté<sup>1</sup>, si vint une novele en l'ost dont il furent mult dolent<sup>2</sup> li baron et les autres genz, que mes-sire Folques<sup>3</sup> li bons hom, li sains hom, qui parla premierement des croiz, fina et morut<sup>4</sup>.

74. Et après ceste aventure, lor vint une compagnie de mult bone gent<sup>1</sup> de l'empire d'Alemaigne, dont il furent mult lié. Là vint li evesques de Havestat, et li cuens Bertous<sup>2</sup> de Casseneleboghe<sup>3</sup>, Garniers de Borlande<sup>4</sup>, Tierris de Los, Henris d'Orme, Tierris de Diès, Rogiers de Suitre<sup>5</sup>, Alixandres de Vilers, Olriss de Tone<sup>6</sup>, et maintes autres bones genz qui ne sont mie retraits ou livre<sup>7</sup>.

## XVI.

75. Adonc furent departies les nés et li vissier par<sup>1</sup> les barons. Ha ! Diex, tant bon destrier<sup>2</sup> i ot mis<sup>3</sup> ! Et quant les nés furent chargies d'armes et de viandes et de chevaliers et de serjanz, et li escu furent portendu environ des borz et des<sup>4</sup> chastials<sup>5</sup> des nés, et les banieres dont il avoit tant de belles.

76. Et sachiez que ils porterent ès nés de perieres et de mango-niaux plus de trois cenz, et toz les engins qui ont mestier à vile prendre,

72. — <sup>1</sup>A, *pristrent*. — <sup>2</sup>B seul donne *les*. — <sup>3</sup>CDE, *chou que*. — <sup>4</sup>CDE, *la besoigne*. — <sup>5</sup>CDE, *avoec le*.

73. — <sup>1</sup>B, *dit et conté*. — <sup>2</sup>CDE, *courouchiet*. — <sup>3</sup>CDEF ajoutent *de Nuelli*, et omettent *li bons hom, li sains hom*. — <sup>4</sup>A, *mori*; CDE, *estoit mors* au lieu de *fina et morut*.

74. — <sup>1</sup>CDE ajoutent *en l'ost*. — <sup>2</sup>A, *Beltons*. — <sup>3</sup>Tous les manuscrits altèrent ce nom de *Casseneleboghe* (*Chastelaine Amboge*, *Cascele'e en Tosces*, etc. G, *Kassenelebourg*); j'ai conservé,

72. Il prit ainsi ses messagers ; et il les envoya au marquis Boniface de Montferrat, qui était chef de l'armée, et aux autres barons. Et quand les barons les virent, ils s'en émerveillèrent beaucoup, et dirent aux messagers : « Nous entendons bien ce que vous dites ; nous « enverrons un message au roi Philippe avec lui, là où il s'en va. S'il « nous veut aider à recouvrer la Terre d'outre-mer, nous l'aiderons à « conquérir sa terre à lui ; car nous savons qu'elle est enlevée à tort « à lui et à son père. » Ainsi furent envoyés les messagers en Allemagne à l'héritier de Constantinople et au roi Philippe d'Allemagne.

73. Avant ce que nous avons conté ici, il vint une nouvelle en l'armée dont furent bien tristes les barons et les autres gens, c'est que messire Foulque, le bon, le saint homme, qui prêcha le premier la croisade, finit et mourut.

74. Et après cette aventure, il leur vint une compagnie de bien braves gens de l'empire d'Allemagne, dont ils furent bien joyeux. Là vint l'évêque de Halberstadt, le comte Bertoud de Catzenelnbogen, Garnier de Borlande, Thiéri de Loos, Henri d'Orme, Thiéri de Diest, Roger de Suitre, Alexandre de Villers, Orri de Tone, et maintes autres bonnes gens qui ne sont pas écrits au livre.

#### XVI. Les croisés partent de Venise pour le siège de Jadres.

75. Alors furent répartis les nefes et les huissiers par les barons. Ah ! Dieu, que de bons destriers y furent mis ! Et quand les nefes furent chargées d'armes et de vivres, et de chevaliers, et de sergents, les écus furent rangés tout autour des bords et des châteaux des nefes, et les bannières dont il y avait tant de belles.

76. Et sachez qu'ils portèrent dans les nefes des pierriers et des mangoneaux jusqu'à trois cents et plus, et tous les engins qui servent

en la modifiant, la leçon de A (*Chassenele et de Boghe*). — <sup>4</sup> G, *Bolande*. — <sup>5</sup> CDEG, *Sintre*. — <sup>6</sup> B, *Torne* ; F, *Cone* ; G omet ce nom. — <sup>7</sup> A omet *et maintes*, etc.

75. — <sup>1</sup> B, *et les vessiaus pour*. — <sup>2</sup> A omet *destrier*. — <sup>3</sup> B, *ot mis ès huissieres*. CDE donnent une autre leçon : *Dont entrèrent ès nés et ès huissiers tout li baron ; Diex tant bon huissier i ot à li ceval furent mis*. F abrégé et dénature ce passage. — <sup>4</sup> CDE, *environ et ès*. — <sup>5</sup> A, *chal-deals* ; B, *chastiaux* ; CD, *chastiaus*.

à grant plenté <sup>1</sup>. Ne onques plus bels <sup>2</sup> estores ne parti de nul port <sup>3</sup>; et ce fu as octaves de la feste saint Remi en l'an de l'incarnation Jesu-Crist mil deus cenz anz et deus <sup>4</sup>. Ensi partirent del port de Venise con vos avez oï.

77. La veille de la saint Martin vindrent devant Jadres en Esclavonie <sup>1</sup>, et virent la cité fermée de halz murs et de haltes <sup>2</sup> torz; et por noiant demandesiez plus bele, ne plus fort, ne plus riche. Et quant li perelin la virent, il se merveillerent mult, et distrent li un as autres : « Coment porroit estre prise tels ville par force, se Diex meismes nel « fait <sup>3</sup> ? »

78. Les premieres nés qui vindrent devant la ville aancrèrent, et atendirent <sup>1</sup> les autres. Et al maitin fist mult bel jor et mult cler, et vinrent les galies totes et li vissier et les autres nés qui estoient <sup>2</sup> arriers; et pristrent le port par force, et rompirent la chaaine qui mult ere forz et bien atornée <sup>3</sup>; et descendirent à terre, si que li porz fu entr'aus et la ville. Lor veissiez maint chevalier et maint serjant issir des nés, et maint bon destrier traire des vissiers, et maint riche tré et maint paveilon <sup>4</sup>. Ensi se loja l'oz, et fu Jadres assegie le jor de la saint Martin.

79. A cele foiz ne furent mie venu tuit li baron; car encore n'ere mie venuz li marchis de Monferat qui ere remés <sup>1</sup> arriere por afaire que il avoit. Estenes del Perche fu remés malades en Venise, et Mahius de Monmorenci; et quant il furent gari, si s'en vint <sup>2</sup> Mahius de Monmorenci après l'ost à Jadres. Mais Estenes del Perche ne le fist mie si bien <sup>3</sup>; quar il guerpi l'ost, et s'en ala en Puille sejourner. Avec lui s'en ala Rotres de Monfort, et Ive de la Jaille <sup>4</sup>, et maint autre qui mult en furent blasmé, et passerent au passage de marz en Surie.

76. — <sup>1</sup> CDE omettent à grant plenté. — <sup>2</sup> A, beles; BD, biaux; C, grans. — <sup>3</sup> CDE ajoutent com cil fist; B, que fu cil. — <sup>4</sup> A, M. CC. anz et III.

77. — <sup>1</sup> A, Sclavonie. — <sup>2</sup> CDE, grans. — <sup>3</sup> CD, faisoit.

78. — <sup>1</sup> A, les premiers nés vindrent.. et aancrerent, etc.; CDE omettent aancrerent et, —

à prendre une ville, en grande quantité. Et jamais plus belle flotte ne partit de nul port; et ce fut aux octaves de la fête Saint-Remi (8 octobre), en l'an de l'incarnation mil deux cent et deux. Ils partirent du port de Venise ainsi que vous avez ouï.

77. La veille de la Saint-Martin (10 novembre), ils vinrent devant Jadres en Esclavonie, et virent la cité fermée de hauts murs et de hautes tours; et vainement en eussiez-vous demandé une plus belle, plus forte ni plus riche. Et quand les pèlerins la virent, ils s'en émerveillèrent beaucoup, et se dirent les uns aux autres: « Comment « pourrait-on prendre une telle ville par force, si Dieu même ne le « fait? »

78. Les premières nefes qui vinrent devant la ville ancrèrent et attendirent les autres. Et au matin, il fit bien beau jour et bien clair, et toutes les galères vinrent avec les huissiers et les autres nefes qui étaient en arrière; et ils prirent le port de force, et rompirent la chaîne qui était très forte et bien arrangée; et ils descendirent à terre, en sorte que le port fut entre eux et la ville. Alors vous eussiez vu maint chevalier et maint sergent sortir des nefes, et tirer des huissiers maint bon destrier, et mainte riche tente et maint pavillon. Ainsi se logea l'armée, et Jadres fut assiégé le jour de la Saint-Martin (11 novembre 1202).

79. A cette fois tous les barons n'étaient pas venus: ainsi n'était pas encore venu le marquis de Montferrat, qui était resté en arrière pour une affaire qu'il avait. Etienne du Perche était resté malade en Venise et Mathieu de Montmorency; et quand ils furent guéris, alors Mathieu de Montmorency s'en vint rejoindre l'armée à Jadres. Mais Etienne du Perche ne fit pas si bien; car il laissa l'armée, et s'en alla séjourner en Pouille. Avec lui s'en alla Rotrou de Montfort et Ives de la Jaille, et maints autres qui en furent beaucoup blâmés, et passèrent au passage de mars en Syrie.

<sup>2</sup> CDE, *estoyent demourées*. — <sup>3</sup> CDE, *le havene qui molt estoit fors*. — <sup>4</sup> B, *meint riche pavillon* F, *meint bel pavillon*; C ajoute *et mainte aucube*.

79. — <sup>1</sup> B, etc., *demorez*. — <sup>2</sup> CDE, *se mist*. — <sup>3</sup> F omet *ne le fist mie si bien*; CDE ajoutent *que* (ou *comme*) *il deust*. — <sup>4</sup> A, *la Valle*; D, *la Graille*.

## XVII.

80. L'endemain de la <sup>1</sup> saint Martin issirent de cels de Jadres, et vindrent parler al duc de Venise qui ere en son paveillon, et li distrent que il li randroient <sup>2</sup> la cité et totes les lor choses, sals lor cors <sup>3</sup>, en sa merci. Et li dux dist qu'il n'enprendroit <sup>4</sup> mie cestui plait <sup>5</sup> ne autre, se par le conseil non as contes et as barons, et qu'il en iroit à els parler.

81. Endementiers que il ala parler as contes et as barons, icele partie <sup>1</sup> dont vos avez oï arrieres, qui voloit l'ost depecier, parlerent as messages et lor distrent : « Pourquoi volez-vous rendre vostre cité? » Li pelerin ne vos assailiront mie, ne d'aus n'avez-vous garde. Se vos « vos poez <sup>2</sup> defendre des Venisiens, dont estes-vous quite. » Et ensi pristrent un d'aus meismes qui avoit nom Roberz de Bove, qui ala as murs <sup>3</sup> de la ville et lor dist ce meismes. Ensi rentrerent li message en la vile, et fu li plais remés.

82. Li dux de Venise, con il vint as contes et as barons <sup>1</sup>, si lor dist : « Seignor, ensi me voelent cil de là dedenz rendre la cité, sals « lor cors, à ma merci; ne je n'enprendroie <sup>2</sup> cestui plait ne autre, se « par vostre conseil <sup>3</sup> non. » Et li baron li respondirent : « Sire, nos vos « loons que vos le preigneiz, et si le vos prions. » Et il dist que il le feroit; et il s'en tornerent tuit ensemble al paveillon le duc por le plait prendre; et troverent que li message s'en furent alé <sup>4</sup> par le conseil à cels qui voloient l'ost depecier.

83. Et dont se dreça uns abes de Vals <sup>1</sup> de l'ordre de Cistials, et lor dist : « Seignor, je vos deffent, de par l'Apostoile de Rome <sup>2</sup>, « que vos ne assailliez ceste cité; car ele est de crestiens, et vos « iestes perelin <sup>3</sup>. » Et quant ce oï li dux, si fu mult iriez et des-

80. — <sup>1</sup> C, à l'endemain dou jour; DE, de la fieste, — <sup>2</sup> C, voloient rendre. — <sup>3</sup> CDE, sauves lor vies, en omettant en sa merci. — <sup>4</sup> CDE, entreprendroit. — <sup>5</sup> C, conseil.

81. — <sup>1</sup> CDE, li partie de ciaus. — <sup>2</sup> CDE, volés. — <sup>3</sup> D, as turs.

XVII. Les habitants de Jadres offrent de se rendre, puis se dédisent.  
La ville est prise.

80. Le lendemain de la Saint-Martin (12 novembre 1202) sortirent des gens de Jadres, et ils vinrent parler au doge de Venise qui était en son pavillon, et lui dirent qu'ils lui rendraient la cité et tous leurs biens (leurs personnes sauvées) en sa merci. Et le doge dit qu'il ne prendrait pas cet accord ni un autre, sinon par le conseil des comtes et des barons, et qu'il leur en irait parler.

81. Pendant qu'il alla parler aux comtes et aux barons, ce parti dont il a été question déjà, qui voulait disperser l'armée, parla aux messagers et leur dit : « Pourquoi voulez-vous rendre votre cité ? « Les pèlerins ne vous attaqueront pas, et vous n'avez rien à craindre « d'eux. Si vous pouvez vous défendre contre les Vénitiens, alors vous « pouvez être tranquilles. » Et ils prirent ainsi un d'entre eux qui avait nom Robert de Boves, qui alla aux murs de la ville et leur dit la même chose. Ainsi rentrèrent les messagers dans la ville, et l'accord en resta là.

82. Le doge de Venise, quand il vint aux comtes et aux barons, leur dit : « Seigneurs, les gens de là dedans veulent rendre la cité « (leurs personnes sauvées) en ma merci ; mais je ne prendrais pas cet « accord ni un autre, sinon par votre conseil. » Et les barons lui répondirent : « Sire, nous vous conseillons de le prendre, et même nous « vous en prions. » Et il dit qu'il le ferait ; et ils s'en retournèrent tous ensemble au pavillon du doge, pour prendre l'accord ; et ils trouvèrent que les messagers s'en étaient allés par le conseil de ceux qui voulaient disperser l'armée.

83. Alors se leva un abbé de Vaux de l'ordre de Cîteaux, et il leur dit : « Seigneurs, je vous défends de par le Pape de Rome que vous « n'attaquiez cette cité ; car elle est cité de chrétiens, et vous êtes pèle- « rins. » Et quand le doge ouït cela, il fut bien irrité et troublé, et dit

82. —<sup>1</sup> CDE omettent *et as barons*. —<sup>2</sup> CDE, *entreprendroie*. —<sup>3</sup> A, *plait cestui.. voz conseil*.  
—<sup>4</sup> CDE, *trouverent les messages en alés*.

83. —<sup>1</sup> Gui, abbé des Vaux de Cernai. —<sup>2</sup> A seul donne *de Rome*. —<sup>3</sup> G ajoute : *ceste deffense*

troiz<sup>4</sup>, et dist as contes et as barons : « Seignor, je avoie de ceste vile plait  
« à ma volonté, et vostre gent le m'ont tolu ; et vos m'aviez convent que  
« vos la<sup>5</sup> m'aideriez à conquerre, et je vos semon que vos le façoiz. »

84. Maintenant<sup>1</sup> li conte et li baron parlerent ensemble, et cil qui  
à la lor partie<sup>2</sup> se tenoient, et distrent : « Mult ont fait grant oltrage<sup>3</sup>  
« cil qui ont cest plait desfait, et il ne fu onques jorz que il ne meis-  
« sent paine à ceste ost depecier. Or somes nos honi, se nos ne l'ai-  
« dons à prendre. » Et il vienent al duc, et li dient : « Sire, nos le  
« vos aiderons à prendre por mal de cels qui le vuelent destorner<sup>4</sup> ». »

85. Ensi fu li consels pris ; et al matin s'alerent logier devant les  
portes de la vile ; et si drecierent lor perrieres et lor mangonials, et  
lor autres engins dont il avoient<sup>1</sup> assez ; et devers la mer drecierent  
les eschieles sor les nés. Lor comencierent à jeter les perrieres as murs  
de la ville<sup>2</sup> et as tors. Ensi dura cil asals bien par<sup>3</sup> cinq jorz ; et lor  
si mistrent lor trencheors à une tour<sup>4</sup>, et cil comencierent à trenchier  
le mur. Et quant cil dedenz virent ce, si quistrent plait tot atretel  
con il l'avoient<sup>5</sup> refusé par le conseil à cels qui l'ost voloient depecier.

## XVIII.

86. Ensi fu la vile rendue en la merci le duc de Venise, sals lor  
cors<sup>1</sup>. Et lors vint li dux as contes et as barons, et lor dist : « Seignor,  
« nos avons ceste vile conquise, par la Dieu grace<sup>2</sup> et par la vostre.  
« Il est yverz entrez, et nos ne poons mais movoir de ci tresque à la  
« Pasque ; quar nos ne troveriens mie marchié en autre leu<sup>3</sup>, et ceste  
« vile si est mult riche et mult bien garnie de toz biens. Si la partirons  
« par mi : si en prendromes la moitié, et vos l'autre. »

*fist li apostoles de par la requeste le roi de Hongrie qui plains s'en estoit.* — <sup>4</sup> A seul donne et destroiç, — <sup>5</sup> A, le.

84. — <sup>1</sup> CDE omettent maintenant. — <sup>2</sup> CDEF, à iaus. — <sup>3</sup> CDE, damage. — <sup>4</sup> A, qui destorné Pont.

85. — <sup>1</sup> C, il i avoit. — <sup>2</sup> A, comencierent à la ville à jeter les pieres as murs ; B, à jeter en la vile

aux comtes et aux barons : « Seigneurs, j'avais accord de cette ville  
« à ma volonté, et vos gens me l'ont rompu ; et vous m'aviez promis  
« que vous m'aideriez à la conquérir, et je vous requiers de le faire. »

84. Alors les comtes et les barons, et ceux qui se tenaient à leur parti, parlèrent ensemble et dirent : « Ils ont fait un bien grand ou-  
« trage ceux qui ont défait cet accord, et il ne fut pas de jour qu'ils ne  
« fissent effort pour disperser cette armée. Or nous sommes honnis si  
« nous n'aidons à prendre la ville. » Et ils viennent au doge et lui di-  
sent : « Sire, nous vous aiderons à la prendre en dépit de ceux qui  
« le veulent empêcher. »

85. Ainsi fut prise la décision ; et au matin ils s'allèrent loger devant les portes de la ville, et dressèrent leurs pierriers, leurs mangoneaux et leurs autres engins dont ils avaient assez ; et du côté de la mer ils dressèrent des échelles sur les nefs. Alors les pierriers commencèrent à tirer contre les murs de la ville et les tours. Cette attaque dura bien ainsi pendant cinq jours ; et alors ils mirent leurs sapeurs à une tour, et ils commencèrent à saper le mur. Et quand ceux du dedans virent cela, ils requièrent un accord tout à fait tel qu'ils l'avaient refusé par le conseil de ceux qui voulaient disperser l'armée.

XVIII. Les croisés s'établissent dans la ville. Mêlée des Français  
et des Vénitiens.

86. Ainsi fut rendue la ville à la merci du doge de Venise, leurs personnes sauvées. Et alors le doge vint aux comtes et aux barons et leur dit : « Seigneurs, nous avons conquis cette ville par la grâce de  
« Dieu et par la vôtre. L'hiver est arrivé, et nous ne pouvons plus  
« bouger d'ici jusqu'à la Pâque ; car nous ne trouverions pas de  
« marché en autre lieu, et cette ville est très-riche et très-bien garnie  
« de tous biens. Nous la partagerons donc en deux : nous en pren-  
« drons la moitié et vous l'autre. »

*les perrieres.* — <sup>3</sup> A, *por.* — <sup>4</sup> B, *une part* ; CDEF, *à l'une des portes.* — <sup>5</sup> CDE, *il avoient fait devant et.*

86. — <sup>1</sup> CDE, *sauves lor vies.* — <sup>2</sup> CDE, *le merchi de Dieu ou la mierchi Diu.* — <sup>3</sup> CDE, *et nous ne poriemes mie bien trouver chou ki nous fauroit en estranges terres* ; B, *marchié ne autre leu* ; F, *chevance en autre leu.*

87. Ensi com il fu devisé <sup>1</sup>, si fu fait. Li Venicien si orent la partie devers le port, où les nés estoient <sup>2</sup>; et li François orent l'autre. Lors furent li ostel reparti à chascun endroit soi, tel con il afferi; si se desloja l'os <sup>3</sup> et vindrent herbergier en la vile.

88. Et cum il furent tuit <sup>1</sup> herbergié, al tierz jor après, si avint une mult granz mesaventure en l'ost <sup>2</sup>, endroit hore de vespres; que une meslée comença des Venisiens et des François, mult granz et mult fiere; et corurent as armes de totes parz. Et fu si granz la meslée, que poi i ot des rues <sup>3</sup> où il n'eust grant estor d'espées et de lances et d'arbalestes et de darz <sup>4</sup>; et mult i ot genz navrez et morz.

89. Mais li Venisien ne porent mie l'estor endurer <sup>1</sup>, si comencierent mult à perdre. Et li pseudome <sup>2</sup> qui ne voloient mie le mal, vindrent tot armé à la meslée, et comencierent à dessevrer. Et cum il l'avoient dessevré en un leu, lors recomençoit en un altre. Issi dura, trosque à grant pièce de la nuit <sup>3</sup>; et à grant travail et à grant martire le departirent tote-voie. Et sachiez que ce fu la plus granz dolors qui onques avenist en ost; et par poi <sup>4</sup> que l'os ne fu tote perdue. Mais Diex nel volt mie soffrir <sup>5</sup>.

90. Mult i ot grant damage d'ambedeus parz <sup>1</sup>. Là si fu morz uns hanz hom <sup>2</sup> de Flandres qui avoit nom Giles de Landas; et fu feruz parmi l'uel, et de ce cop fu morz à la mellée, et maint autre dont il ne fu mie si granz parole. Lors orent li dux de Venise et li baron grant travail <sup>3</sup>, tote cele semaine, de faire pais de cele mellée <sup>4</sup>; et tant i travaillèrent que pais en fu, Dieu merci!

## XIX.

91. Après cele quinzaine vint li marchis Bonifaces de Monferrat,

87. — <sup>1</sup> CDE, *il deviserent*. — <sup>2</sup> D omet où les nés estoient. — <sup>3</sup> A omet l'os; CDE ajoutent *maintenant*.

88. — <sup>1</sup> BE seuls donnent *tuit*. — <sup>2</sup> A seul donne *en l'ost*. — <sup>3</sup> C, *poi fu cure*: E, *poit cevre*. — <sup>4</sup> CDE omettent *et de lances*, etc.

89. — <sup>1</sup> B, etc., *souffrir*. — <sup>2</sup> CDE ajoutent *de l'ost*. — <sup>3</sup> A, *de nuit*. — <sup>4</sup> CDE, *li avenist en l'ost*,

87. Ainsi qu'il fut dit, ainsi fut fait. Les Vénitiens eurent la partie vers le port, où les nefes étaient; et les Français eurent l'autre. Alors les hôtels furent départis à chacun en son endroit, ainsi qu'il convint. Et l'armée leva le camp et se vint loger dans la ville.

88. Et quand ils furent tous logés, le troisième jour après, il advint une bien grande mésaventure en l'armée, vers l'heure de vêpres; car une mêlée commença entre les Vénitiens et les Français, bien grande et bien âpre; et ils coururent aux armes de toutes parts. Et la mêlée fut si grande qu'il y eut peu de rues où il n'y eût grand combat d'épées et de lances et d'arbalètes et de dards; et il y eut beaucoup de gens blessés et tués.

89. Mais les Vénitiens ne purent endurer le combat, et ils commencèrent à perdre beaucoup. Et les prud'hommes qui ne voulaient pas le mal, vinrent tout armés à la mêlée, et commencèrent à les séparer. Et quand ils les avaient séparés en un lieu, alors on recommençait en un autre. La chose dura ainsi jusque bien avant dans la nuit; et toutefois à grand effort et à grand'peine ils les séparèrent. Et sachez que ce fut la plus grande douleur qui jamais advint en une armée; et peu s'en fallut que l'armée ne fût toute perdue. Mais Dieu ne le voulut pas souffrir.

90. Il y eut bien grand dommage des deux parts. Là fut tué un haut seigneur de Flandre, qui avait nom Gilles de Landas; et il fut frappé dans l'œil, et de ce coup fut tué dans la mêlée, et maint autre dont on ne parla pas tant. Alors le doge de Venise et les barons furent en grand travail, toute cette semaine, pour faire la paix de cette mêlée; et ils y travaillèrent tant que la paix en fut faite, Dieu merci.

XIX. A quelles conditions Alexis réclame l'aide des croisés pour la conquête de Constantinople.

91. Après cette quinzaine, vint le marquis Boniface de Montferrat,

*et poi s'en fali; F, quar petit s'en fali; B, et à pou s'en failli. A seul porte en ost, au lieu de en Post. —<sup>5</sup> C ajoute ne endurer.*

90. —<sup>1</sup> C, d'une part et d'autre; B, de toutes parç. —<sup>2</sup> C, là ot mort un gentil homme. —<sup>3</sup> CDE, paine. —<sup>4</sup> F, moult orent li baron de paine toute la nuit et toute cele semeine, et li dus de Venise ausint pour fere la pès.

qui n'ere mie encores venuz, et Mahius de Monmorenci, et Pierres de Braicuel, et maint autre prodome. Et après une autre quinzaine, revindrent li message d'Alemaigne qui estoient al roi Phelippe et al valet de Costantinople. Et assemblerent li baron et li dux de Venise en un palais où li dux ere à ostel. Et lors parlerent li message et distrent : « Seignor, li rois Phelippes nos envoie à vos, et li fils l'empereor de « Constantinople, qui freres sa fame est <sup>1</sup>.

92. « Seignor, fait li rois <sup>1</sup>, je vos enverrai <sup>2</sup> le frère ma fame <sup>3</sup>; si « le met en la Dieu main (qui le gart de mort <sup>4</sup>!) et en la vostre. Por « ce que vos alez por Dieu <sup>5</sup> et por droit et por justise, si devez à cels « qui sont desherité à tort rendre lor heritages, se vos poez. Et si <sup>6</sup> « vos fera la plus haute convenance qui onques fust faite à gent, et la « plus riche aïe à la Terre d'oltremer conquerre.

93. « Tot premierement <sup>1</sup>, se Diex done que vos le remetez en son « heritage, il metra tot l'empire de Romanie <sup>2</sup> à la obediencie de « Rome, dont ele ere partie pieça. Après il set que vos avez mis « le vostre <sup>3</sup>, et que vos iestes povre; si vos donra deus cent mil « mars d'argent, et viande <sup>4</sup> à toz cels de l'ost, à petiz et à granz. « Et il ses cors ira <sup>5</sup> avec vos en la terre de Babiloine, ou enverra, « se vos cuidiez que mielz sera, à toz dix mil homes à sa despense. « Et cest servise vos fera par un an; et à toz les jorz de sa vie tendra « cinq cens chevaliers en la Terre d'oltremer <sup>6</sup> al suen <sup>7</sup>, qui garde- « ront la Terre.

94. « Seignor, de ce avons-nos plain pooir, font li message <sup>1</sup>, « d'asseurer <sup>2</sup> ceste convenance se vos la volez asseurer devers vos <sup>3</sup>. « Et sachiez que si halte convenance ne fu onques mais offerte à gent, « ne n'a mie <sup>4</sup> grant talant de conquerre, qui cesti refusera. » Et il

91. — <sup>1</sup> CDE ajoutent *et dist en tel maniere*.

92. — <sup>1</sup> CDEF omettent *fait li rois*; F emploie en outre la forme indirecte: *et vos mande qu'il le vos enverra*. — <sup>2</sup> C, *envoie*. — <sup>3</sup> A omet *ma fame*. — <sup>4</sup> B, etc., omettent *qui le gart de mort*. — <sup>5</sup> CDE omettent *por Dieu*. — <sup>6</sup> B, *et il*; CDE, *et cis* (ou *cist*).

93. — <sup>1</sup> CDE, *tout premiers*. — <sup>2</sup> D, *de Constantinople*. — <sup>3</sup> CDE omettent *le vostre*; B, *mis tout*

qui n'était pas encore venu, et Mathieu de Montmorency, et Pierre de Bracieux, et maint autre prud'homme. Et après une autre quinzaine, vinrent aussi les messagers d'Allemagne qui étaient au roi Philippe et à l'héritier de Constantinople. Et les barons et le doge de Venise s'assemblèrent en un palais où le doge était logé. Et alors les messagers parlèrent et dirent : « Seigneurs, le roi Philippe nous en-  
« voie à vous, et aussi le fils de l'empereur de Constantinople, qui  
« est frère de sa femme.

92. « Seigneurs, fait le roi, je vous enverrai le frère de ma femme ;  
« et je le mets en la main de Dieu (puisse-t-il le garder de mort!) et  
« en la vôtre. Parce que vous marchez pour Dieu et pour le droit et  
« pour la justice, à ceux qui sont déshérités à tort vous devez rendre  
« leurs héritages, si vous pouvez. Et il vous fera la plus belle con-  
« vention qui jamais ait été faite à personne, et l'aide la plus puis-  
« sante pour conquérir la Terre d'outre-mer.

93. « Tout premièrement, si Dieu accorde que vous le remettiez  
« en son héritage, il mettra tout l'empire de Romanie en l'obéissance  
« de Rome, dont il est séparé depuis longtemps. Après il sait que  
« vous avez dépensé votre avoir, et que vous êtes pauvres; et il vous  
« donnera deux cent mille marcs d'argent, et des vivres à tous ceux  
« de l'armée, petits et grands. Et lui de sa personne ira avec vous en  
« la terre de Babylone, ou y enverra (si vous pensez que ce soit  
« mieux) avec dix mille hommes à ses dépens. Et ce service, il vous  
« le fera pendant un an; et tous les jours de sa vie, il tiendra à ses  
« dépens cinq cents chevaliers en la Terre d'outre-mer, qui garderont  
« la Terre.

94. « Seigneurs, nous avons plein pouvoir, font les messagers,  
« de conclure cette convention, si vous la voulez conclure de votre  
« côté. Et sachez que si belle convention ne fut jamais offerte à  
« personne, et qu'il n'a pas grande envie de conquérir celui qui la

*vostre avoir au passage; F, tout mis et voiage Dieu. — 4 CD, mande. — 5 B, secourra; CDE, ou secours ira. — 6 C omet en la terre d'outremer. — 7 A omet ici al suen, et ajoute à la fin de la phrase, si les tendra al suen.*

94. — 1 CDE, font li baron. — 2 A, de seurer. — 3 CDE, envers nous. — 4 CDE, et sachiez qu'il n'a mie, en omettant que si halte, etc. La même lacune est dans F.

dient que il en parleront ; et fu pris uns parlemenz à l'endemain ; et quant il furent ensemble, si lor fu ceste parole mostrée.

## XX.

95. Là ot parlé en maint endroit <sup>1</sup> ; et parla l'abes de Vals de l'ordre de Cystiaus <sup>2</sup>, et cele partie <sup>3</sup> qui voloit l'ost depecier ; et distrent qu'il ne s'i accorderoient mie ; que ce ere <sup>4</sup> sor <sup>5</sup> crestiens, et il n'estoient mie por ce meu, ainz voloient aler en Surie.

96. Et l'autre partie lor respondi : « Bel seignor <sup>1</sup>, en Surie ne poez « vos <sup>2</sup> rien faire ; et si le verroiz bien à cels meismes qui nos ont de- « guerpiz, et sont alé as autres porz. Et sachez que par la terre de Ba- « biloine ou par Grece iert recovrée la Terre d'oltremer, s'ele jamais « est recovrée <sup>3</sup>. Et se nos refusons ceste convenance, nos somes honi « à toz jorz. »

97. Ensi ere l'oz en discorde con vous oez <sup>1</sup>. Et ne vos merveilliez mie se la laie genz <sup>2</sup> ere en discorde ; que li blanc moine de l'ordre de Cistiaus erent altressi en discorde en l'ost <sup>3</sup>. Li abes de Loz, qui mult ere sainz hom et prodrom <sup>4</sup>, et altre abbé qui à lui se tenoient, prechoient et criotent merci à la gent, que il por Dieu tenissent l'ost ensemble, et que il feissent <sup>5</sup> ceste convenance ; « car ce est la chose par « quoi on puet mielz recovrer la Terre d'oltremer. » Et l'abbes de Vaus, et cil qui à lui se tenoient, repreecheoient mult sovent <sup>6</sup>, et disoient que tot ce ere mals ; mais alassent en la terre de Surie, et feissent ce que il porroient <sup>7</sup>.

98. Lors vint li marchis Bonifaces de Monferrat, et Baudoins li cuens de Flandres et de Hennaut <sup>1</sup>, et li cuens Loeys, et li cuens Hues

95. — <sup>1</sup> CDE omettent *là ot*, etc. — <sup>2</sup> B, etc. omettent *de l'ordre de Cistiaus*. — <sup>3</sup> CDE, *qui iert de la partie à chiaus*. — <sup>4</sup> CDE, *il ne s'acorderoient mie que il alassent*. — <sup>5</sup> A, *tresor* au lieu de *sor* ; B, *ce estoit sus*.

96. — <sup>1</sup> CDE, *partie dist, seignour*. — <sup>2</sup> CDE ajoutent *aler ne* ; F, *aler, quar vos n'i porriez*. — <sup>3</sup> B omet *d'oltremer*, etc.

« refusera. » Et ils disent qu'ils en parleront ; et une assemblée fut fixée au lendemain ; et quand ils furent ensemble , cette convention leur fut exposée.

XX. Discorde des croisés. De ceux qui acceptent les propositions du jeune Alexis.

95. Là il fut parlé en plus d'un sens. L'abbé de Vaux de l'ordre de Cîteaux parla, et ce parti qui voulait disperser l'armée ; et ils dirent qu'ils n'y consentiraient pas ; que c'était marcher contre des chrétiens, et qu'ils n'étaient point partis pour cela , mais qu'ils voulaient aller en Syrie.

96. Et l'autre parti leur répondit : « Beaux seigneurs, en Syrie « vous ne pouvez rien faire ; et vous le verrez bien à ceux-mêmes « qui nous ont laissés, et sont allés à d'autres ports. Et sachez que « c'est par la terre de Babylone ou par la Grèce que sera recouverte « la Terre d'outre-mer, si jamais elle est recouverte. Et si nous refu- « sons cette convention, nous sommes honnis pour toujours. »

97. L'armée était en discorde ainsi que vous entendez. Et ne vous émerveillez pas si les hommes lais étaient en discorde ; car les moines blancs de l'ordre de Cîteaux étaient aussi en discorde dans l'armée. L'abbé de Loos, qui était bien saint homme et prud'homme, et d'autres abbés qui se tenaient à lui, prêchaient les gens et leur criaient merci, disant que pour Dieu ils tinssent l'armée ensemble, et qu'ils fissent cette convention ; « car c'est la chose par quoi on peut le mieux « recouvrer la Terre d'outre-mer. » Et l'abbé de Vaux à son tour, et ceux qui se tenaient à lui, prêchaient bien souvent, et disaient que tout cela était mauvais ; que plutôt ils allassent en la terre de Syrie, et fissent ce qu'ils pourraient.

98. Alors vint le marquis Boniface de Montferrat , et Baudouin le comte de Flandre et de Hainaut, et le comte Louis, et le comte Hu-

97. — <sup>1</sup> A omet *con vous* oer. — <sup>2</sup> A, *li laie genz* ; B, *la laie gent* ; CDE, *se laie gent* ; F, *de la loie gent*. — <sup>3</sup> CDE, *quant li blanc moine i estoient*. — <sup>4</sup> CDE omettent *qui*, etc. — <sup>5</sup> seussent ; CDE, *prechoient pour Dieu que li os se tenist ensanle, et K'il feissent (ou tenissent)*. — <sup>6</sup> CDE, *prechoient*. — <sup>7</sup> B omet *mais* alassent, etc.

98. — <sup>1</sup> CDE omettent *et de Hennaut*, et ajoutent *de Blois et de Charlaing* après *Loeys*.

de Saint-Pol, et cil qui à elx<sup>3</sup> se tenoient; et distrent que il feroient ceste convenance; que il seroient honi se il la refusoient. Ensi s'en alerent à l'ostel le duc, et furent mandé li més<sup>3</sup>; et assuerent la convenance, si con vos l'avez oï arriere, par<sup>4</sup> sairementz et par chartres pendanz.

99. Et tant vos retrait li livres que il ne furent que doze qui les sairementz jurerent de la partie des François; ne plus n'en pooient avoir. De cels si fu li uns<sup>1</sup> li marchis de Monferrat, li cuens Baudoins de Flandres, li cuens Loeys de Blois et de Chartein, et li cuens de Saint-Pol, et huit altre qui à elx se tenoient. Ensi fu la convenance faite et les chartres baillies<sup>2</sup>, et mis li termes quant li vallez de Costantinoble<sup>3</sup> vendroit; et ce fu à la quinzaine de Pasques après.

## XXI.

100. Ensi<sup>1</sup> sejourna l'oz des François à Jadres tot cel yver, contre le roi de Hongrie<sup>2</sup>. Et sachiez que li cuer des genz ne furent mie en pais; que l'une des parties se travailla<sup>3</sup> à ce que li oz se departist, et li autre<sup>4</sup> à ce qu'ele se tenist ensemble.

101. Maint s'en emblerent des menues genz ès nés des mercheanz. En une nef<sup>1</sup> s'en emblerent bien cinq cenz; si noierent tuit et furent perdu. Une altre compaignie s'en embla par terre, et si s'en cuida aler par Esclavonie; et li paisant de la terre les assaillirent et en ocistrent assez; et li altre<sup>2</sup> s'en reparierent fuiant arriere en l'ost. Ensi s'en aloit li oz forment<sup>3</sup> en amenuissant chascun jor. En cel termine, se travailla tant uns halz hom de l'ost qui ere d'Alemaigne, qui avoit non<sup>4</sup> Garniers de Borlande, que il s'en ala en une nef de mercheanz, et guerpi l'ost; dont il reçut grant blasme.

102. Après ne tarda gaires que uns houz ber de France qui ot à

98. — <sup>2</sup> CD, à lui. — <sup>3</sup> B, etc., message. — <sup>4</sup> CDE, par bons.

99. — <sup>1</sup> B, etc., fu premiers. — <sup>2</sup> A, faites. — <sup>3</sup> A omet de Costantinoble.

100. — <sup>1</sup> CDE, après. — <sup>2</sup> AB seuls donnent contre, etc. — <sup>3</sup> D, estuilloit; C, baoit et hen-

gues de Saint-Paul, et ceux qui se tenaient à eux; et ils dirent qu'ils feraient cette convention; car ils seraient honnis s'ils la refusaient. Ainsi s'en allèrent-ils à l'hôtel du doge, et les messagers furent mandés; et ils conclurent la convention telle que vous l'avez ouïe plus haut, par serments et par chartes scellées.

99. Et sur ce, le livre vous rapporte qu'ils ne furent que douze qui firent les serments du côté des Français; et ils n'en pouvaient avoir plus. De ceux-là fut d'abord le marquis de Montferrat, le comte Baudouin de Flandre, le comte Louis de Blois et de Chartres, et le comte de Saint-Paul, et huit autres qui se tenaient à eux. Ainsi fut faite la convention, et les chartes baillées, et le terme pris où l'héritier de Constantinople viendrait; et ce fut à la quinzaine de Pâques après.

XXI. De ceux qui se séparèrent pour aller en Syrie, et de la flotte du comte de Flandre.

100. Ainsi séjourna l'armée des Français à Jadres tout cet hiver (1202 à 1203), contre le roi de Hongrie. Et sachez que les cœurs des gens ne furent pas en paix; car l'un des partis travailla à ce que l'armée se séparât, et l'autre à ce qu'elle se tînt ensemble.

101. Beaucoup d'entre les menues gens se sauvèrent sur les nefes des marchands. En une nef il s'en sauva bien cinq cents; et ils se noyèrent tous et furent perdus. Une autre compagnie se sauva par terre, et pensa s'en aller par l'Esclavonie; et les paysans de la terre les assaillirent et en occirent beaucoup; et les autres s'en revinrent fuyant arrière jusqu'à l'armée. Ainsi s'en allait l'armée en diminuant fortement chaque jour. En ce temps, un haut seigneur de l'armée qui était d'Allemagne, qui avait nom Garnier de Borlande, travailla tant qu'il s'en alla en une nef de marchands, et quitta l'armée; dont il reçut grand blâme.

102. Il ne tarda guère après qu'un haut baron de France, qui

goit; lacune dans E. — <sup>4</sup> F, *une partie de Post se travelloit... et l'autre partie se travelloit.*

101. — <sup>1</sup> B, *en une nuit.* — <sup>2</sup> F, *et III sans plus; CDE, et ochisent touz fors quatre li.* — <sup>3</sup> CDE omettent *formement*; A, *en aloient*, en omettant *li 07.* — <sup>4</sup> A omet *qui avoit non.*

non Renauz de Monmirail pria <sup>1</sup> tant, par l'aïe le conte Loeys, que il fu envoiez en Surie en message en une des nés de l'estoire; et si jura sor sains de son poing <sup>2</sup> destre, et il et tuit li chevalier qui avec lui alerent, que dedenz la quinzaine que il seroient arivé en Surie, et auroient <sup>3</sup> fait lor message, que il repaireroient arrieres en l'ost. Par ceste convenance se departi de l'ost, et avec lui Hervis <sup>4</sup> del Castel ses niés, Guillaumes li visdames de Chartres, Gefrois de Belmont, Johans de Froeville, Pierres <sup>5</sup> ses freres, et maint altre. Et li sairement que il firent <sup>6</sup> ne furent mie bien tenu; que il ne repairerent <sup>7</sup> pas en l'ost.

103. Lors revint une nouvelle en l'ost qui fu mult <sup>1</sup> volentiers oïe : que li estoires de Flandres, dont vos avez oï arrieres, ere arivez à Marseille. Et Johans de Neele chastelains de Bruges qui ere chevetaines de cel ost, et Tierris qui fu filz le conte Phelippe de Flandres, et Nicholes de Mailli, manderent le conte de Flandres lor seignor que il ivernoient <sup>2</sup> à Marseille, et que il lor mandast sa volenté; que il feroient ce que il lor manderoit <sup>3</sup>. Et il lor manda, par le conseil del duc de Venise et des autres barons, que il meussent à l'issue de marz, et venissent encontre lui au port de Mouçon <sup>4</sup> en Romanie. Halas ! il l'atendirent <sup>5</sup> si malvaisement, que onques covent ne lor tindrent; ainz s'en alerent en Surie, où il savoient <sup>6</sup> que il ne feroient nul exploit <sup>7</sup>.

## XXII.

104. Or poez savoir, seignor, que se Diex ne amast ceste ost, qu'ele ne peust mie tenir ensemble, à ce que tant de gent li queroient mal.

105. Lors parlerent li baron ensemble, si distrent qu'il envoieroient à Rome à l'apostoile, porce que il lor savoit mal gré de la prise de Jadres; et eslistrent messages deus chevaliers et deus clers, telx qu'il savoient qui bon fussent à cest message. Des deus clers, fu

102 — <sup>1</sup> CDE, *vint et pria*. — <sup>2</sup> CDE, *sa main*. — <sup>3</sup> B, *et tantost comme il auroient*. — <sup>4</sup> AB, *Henris*. — <sup>5</sup> CDE, *de Freceville, Pierres de Foreville*. F omet *Pierres*, etc., jusques et y compris *Johans de Neele* (§ 103). — <sup>6</sup> CDE, *ki furent juré*. — <sup>7</sup> A, *repaierent*; C, *retournerent*.

avait nom Renaud de Montmirail, pria tant par l'aide du comte Louis, qu'il fut envoyé en Syrie en message sur une des nefes de la flotte; et il jura sur reliques de sa main droite, lui et tous les chevaliers qui allèrent avec lui, que dans la quinzaine où ils seraient arrivés en Syrie et auraient fait leur message, ils reviendraient arrière à l'armée. A cette condition il quitta l'armée, et avec lui Hervée du Chastel son neveu, Guillaume le vidame de Chartres, Geoffroi de Beaumont, Jean de Frouville, Pierre son frère, et maints autres. Et les serments qu'ils firent ne furent pas bien tenus; car ils ne revinrent pas à l'armée.

103. Alors vint en l'armée une nouvelle qui fut bien volontiers ouïe, c'est que la flotte de Flandre, dont il a été parlé plus haut, était arrivée à Marseille. Et Jean de Nèle, châtelain de Bruges, qui était chef de cette armée, et Thierrî qui était fils du comte Philippe de Flandre, et Nicolas de Mailly, mandèrent au comte de Flandre, leur seigneur, qu'ils hivernaient à Marseille, et qu'il leur mandât sa volonté; qu'ils feraient ce qu'il leur manderait. Et il leur manda par le conseil du doge de Venise et des autres barons qu'ils partissent à la fin de mars, et vinsent à sa rencontre au port de Moton en Romanie. Hélas! ils agirent bien malheureusement, car jamais ils ne leur tinrent parole; mais ils s'en allèrent en Syrie, où ils savaient qu'ils ne feraient rien d'utile.

XXII. Les croisés obtiennent l'absolution du pape pour la prise de Jadres.

104. Or, vous pouvez savoir, seigneurs, que si Dieu n'eût aimé cette armée, elle n'eût pu tenir ensemble, alors que tant de gens lui voulaient mal.

105. Alors les barons parlèrent ensemble, et dirent qu'ils enverraient à Rome vers le pape, parce qu'il leur savait mauvais gré de la prise de Jadres; et ils élurent pour messagers deux chevaliers et deux clerks, tels qu'ils les savaient devoir être bons à ce message.

103. — <sup>1</sup> A omet mult. — <sup>2</sup> BCE, *venoient*; D, *estoiënt*; F, *estoiënt arivé*. — <sup>3</sup> CDE omettent *ce que*, etc. — <sup>4</sup> B, *Maison*; CDE, *Michon*; G, *Mosson*. — <sup>5</sup> BCDE, *le fisent*. — B *savoient bien et euls et les autres gens*. — <sup>7</sup> A, *rien nul exploit*. F omet *où il savoient*, etc.

li uns <sup>1</sup> Nevels li evesques de Soisons, et maistre Johans de Noion, qui ere chanceliers le conte Baudoin de Flandres; et des chevaliers, fu li uns Johans de Friaise et Roberz de Bove. Et cil jurerent sor sains loialment que il feroient le message en bone foi <sup>2</sup>, et que il repaire-roient à l'ost.

106. Mult le tindrent bien li troi, et li quarz malvaisement; et ce fu <sup>1</sup> Roberz de Bove. Car il fist le message al pis qu'il pot, et s'en parjura, et s'en ala en Surie après les autres. Et li autre troi le firent mult bien, et distrent lor message ensi con manderent li baron <sup>2</sup>, et distrent à l'apostoile : « Li baron merci vos crient <sup>3</sup> de la prise de « Jadres; que il le fistrent comme cil qui mielz ne pooient faire, por « la defaute <sup>4</sup> de cels qui estoient alé aus autres porz, et que autre- « ment ne pooient tenir l'ost <sup>5</sup> ensemble. Et sor ce mandent à vos « comme à lor bon pere, que vos à lor commandoiz vostre comande- « ment <sup>6</sup> que il sont prest de faire. »

107. Et li apostoiles dist aus messages qu'il savoit bien que, par la defaute des autres, lor couvint grant meschief à faire; si en ot grant pitié <sup>1</sup>. Et lors manda <sup>2</sup> as barons et as pelerins salut, et qu'il les asolt <sup>3</sup> comme ses filz, et lor commandoit et prioit que il tenissent l'ost ensemble; car il savoit bien que sans cele ost ne pooit li servises Dieu estre fais. Et dona plain pooir à Nevelon l'evesque de Soisons et à maistre Johan de Noion, de lier et de deslier les pelerins <sup>4</sup> tros- qu'adonc que li cardonax vendroit en l'ost.

## XXIII.

108. Ensi fu jà del tens passé tant <sup>1</sup> que li quaresmes fu; et ator- nerent lor navile por movoir à la Pasque. Quant les nés furent char- gies, l'endemain de la Pasque, si se logerent li pelerin fors de la vile <sup>2</sup>

105. — <sup>1</sup>B omet li uns; CDE, à cel message des clers fu envoiés (eslius ou eslis), en omettant telx qu'il savoient qui bon fussent. — <sup>2</sup>CDE omettent loialment et en bone foi.

106. — <sup>1</sup>BCDE omettent et ce fu. — <sup>2</sup>A, ensi con mandirent, etc.; C ensi que li baron desous mandoient. — <sup>3</sup>B, etc., que li baron merci li crioient. — <sup>4</sup>CDE, por l'ost. — <sup>5</sup>A omet l'ost. — <sup>6</sup>CDE, et sour chou il mant son commandement; B, et seur ce die, etc.

Des deux clercs, l'un fut Nevelon l'évêque de Soissons, et l'autre maître Jean de Noyon, qui était chancelier du comte Baudouin de Flandre; et des chevaliers, l'un fut Jean de Friaize, et l'autre Robert de Boves. Et ils jurèrent sur reliques loyalement qu'ils feraient le message de bonne foi, et qu'ils reviendraient à l'armée.

106. Trois tinrent très-bien leur serment, et le quatrième malheureusement; et ce fut Robert de Boves. Car il fit le message du pis qu'il put, et se parjura, et s'en alla en Syrie après les autres. Et les trois autres agirent très-bien, et dirent leur message ainsi que le mandèrent les barons, et ils dirent au pape: « Les barons vous crient merci pour « la prise de Jadres; car ils firent comme gens qui mieux ne pou- « vaient faire, par la faute de ceux qui étaient allés aux autres ports, « et parce qu'autrement ils ne pouvaient tenir l'armée ensemble. Et « sur ce, ils vous mandent comme à leur bon père, que vous leur « fassiez votre commandement qu'ils sont prêts à suivre. »

107. Et le pape dit aux messagers qu'il savait bien que s'il leur fallut commettre ce grand méfait, ce fut par la faute des autres; et il en eut grand pitié. Et alors il manda aux barons et aux pèlerins qu'il leur donnait le salut, et les absolvait comme ses fils, et leur recommandait avec prière qu'ils tinssent l'armée ensemble; car il savait bien que sans cette armée le service de Dieu ne pouvait se faire. Et il donna plein pouvoir à Nevelon l'évêque de Soissons et à maître Jean de Noyon, de lier et de délier les pèlerins jusqu'à ce que le cardinal vînt à l'armée.

### XXIII. Départ des croisés pour Corfou. Arrivée du jeune Alexis.

#### Prise de Duras.

108. Tant il y eut déjà du temps passé que l'on fut en carême; et ils préparèrent leurs vaisseaux pour partir à la Pâque. Quand les nefes furent chargées, le lendemain de la Pâque (7 avril 1203), alors

107. — <sup>1</sup>A omet *grant meschief*; CDE omettent *si en ot grant pitié*; F, *que par la defaute de ceus qui alerent as autres porz savoit il bien qu'il lor convenoit grant meschief fere; si en ot mout grant pitié*. — <sup>2</sup>DE, *et li apostoles dist as messages et manda par aus*. — <sup>3</sup>A, *et qui les asol*; CDE, *as barons que il les asoloit*. — <sup>4</sup>B omet *les pelerins*; CDEF, *les pecheours*.

108. — <sup>1</sup>A omet *tant*. — <sup>2</sup>B omet *fors de la vile*.

sor le port; et li Venisien firent abatre la vile et les tors et les murs.

109. Et dont avint une aventure dont mult pesa à cels de l'ost; que uns des halz barons de l'ost, qui avoit nom Symons de Monfort, ot fait son plait al roi de Ungrie qui anemis estoit à cels de l'ost; et il<sup>1</sup> s'en ala à lui et guerpi l'ost. Avec lui a la Guis de Monfort ses freres, Symons de Neafle, et Roberz Malvoisins, et Druis de Cresonesart<sup>2</sup>, et l'abes de Vals qui ere moines de l'ordre de Cystiaus, et maint autre. Et ne tarda guaires après, que<sup>3</sup> s'en ala uns autres halz hom de l'ost au roi de Ungrie<sup>4</sup>, qui Engelranz de Boves ere apelez, et Hues ses freres, et les genz de lor país ce que il en porent mener.

110. Ensi partirent cil de l'ost con vos avez oï: mult fu granz damages à l'ost<sup>1</sup>, et granz<sup>2</sup> honte à cels qui le firent<sup>3</sup>. Lors comencierent à movoir<sup>4</sup> les nés et li vissier; et fu devisé que il prendroient port à Corfol, une ysle en Romenie, et li premier attendroient les darraiens tant qu'il seroient ensemble; et il si fistrent.

111. Ainz que li dux ne li marchis partissent del port de Jadres, ne les galies<sup>1</sup>, vint Alexis li fils l'empereor Sursac de Costantinople. Et li envoia li rois Phelippes d'Alemaigne; et fu receuz à mult grant joie et à mult grant honor; et li<sup>2</sup> bailla li dux les galies et les vaissials tant con lui convint. Et ensi partirent del port de Jadres, et orent bon vent; et alerent tant que il pristrent port<sup>3</sup> à Duraz. Enqui rendirent cil de la terre<sup>4</sup> la ville à lor seignor (quant il le virent) mult volentiers<sup>5</sup>, et li firent fealté.

112. Et d'enqui s'en partirent et vindrent à Corfol, et troverent l'ost qui ere logie<sup>1</sup> devant la vile; et avoient tenduz<sup>2</sup> trez et paveillons, et les chevas traiz<sup>3</sup> des vissiers por refrachir. Et cum il oïrent que<sup>4</sup> li filz l'empereor de Constantinople ere arrivez al port, si veissiez maint bon chevalier et maint bon serjant aler encontre, et mener

109. — <sup>1</sup>A, *qu'il*. — <sup>2</sup>CDE, *et ses freres Simons (ou Simons ses frères) de Neafle, Robers de Droes*; F, *Symons ses freres de Neafle, et Robers Malvoisins, Droins de Gresonne*, — <sup>3</sup>A, *che*. — <sup>4</sup>A omet *au roi de Ungrie*.

110. — <sup>1</sup>C, *à ceux ki demourerent*. — <sup>2</sup>A omet *granz*. — <sup>3</sup>A, *lesirent*; CDE, *s'enfuirent*. — <sup>4</sup>CDE, *à atourner*.

les pèlerins se logèrent hors de la ville sur le port ; et les Vénitiens firent abattre et la ville et les tours et les murs.

109. Et alors advint une aventure qui pesa fort à ceux de l'armée ; car un des hauts barons de l'armée, qui avait nom Simon de Montfort, avait fait son accord avec le roi de Hongrie, qui était ennemi de ceux de l'armée ; et il s'en alla à lui et quitta l'armée. Avec lui alla Gui de Montfort son frère, Simon de Neauphle, et Robert Mauvoisin, et Dreux de Cressonsacq, et l'abbé de Vaux qui était moine de l'ordre de Cîteaux, et maints autres. Et il ne tarda guère après, que s'en alla au roi de Hongrie un autre haut seigneur de l'armée, qui s'appelait Euguerran de Boves, et Hugues son frère, et ceux des gens de leur pays qu'ils purent emmener.

110. Ceux-là partirent de l'armée ainsi que vous avez ouï : ce fut grand dommage à l'armée, et grande honte à ceux qui le firent. Alors commencèrent à partir les nefes et les huissiers ; et il fut dit qu'ils prendraient port à Corfou, une île de Romanie, et que les premiers attendraient les derniers tant qu'ils fussent ensemble ; et ainsi firent-ils.

111. Avant que partissent du port de Jadres le doge et le marquis et les galères, vint Alexis le fils de l'empereur Isaac de Constantinople. Et il était envoyé par le roi Philippe d'Allemagne ; et il fut reçu avec bien grande joie et bien grand honneur ; et le doge lui bailla des galères et des vaisseaux tant qu'il lui en fallut. Et ils partirent ainsi du port de Jadres, et eurent bon vent ; et allèrent tant qu'ils prirent port à Duras. Là ceux de la terre, quand ils virent leur seigneur, lui rendirent la ville bien volontiers, et lui jurèrent fidélité.

112. Et ils partirent de là et vinrent à Corfou, et trouvèrent l'armée qui était logée devant la ville ; et ils avaient tendu tentes et pavillons, et sorti les chevaux des huissiers pour les rafraîchir. Et quand ils ouïrent que le fils de l'empereur de Constantinople était arrivé au port, vous eussiez vu maint bon chevalier et maint bon sergent aller à

111. — <sup>1</sup> CDEF omettent *ne les galies*. — <sup>2</sup> A, *et ensi*. — <sup>3</sup> CDE, *et bien alerent tant k'il vinrent*. — <sup>4</sup> A, *de la ville*. — <sup>5</sup> CDE, *car il le virent volontiers* ; B omet ces mots. F, *tant qu'il vindrent à Duras la vile, et ce firent molt volontiers*.

112. — <sup>1</sup> CDE, *et se logierent*. — <sup>2</sup> A, *et tenduq* ; CDE, *et tendi on*. — <sup>3</sup> B, *traiz hors* ; CDE, *et saca or les chevaus hors*. — <sup>4</sup> CDE omettent *il oïrent que*.

maint bel destrier. Ensi le recurent à mult grant joie et à mult grant honor. Et il fist son tré tendre enmi l'ost; et li marchis de Monferrat le suen delez <sup>5</sup>, en cui garde <sup>6</sup> li rois Phelippes l'avoit commandé, qui sa <sup>7</sup> seror avoit à fame.

## XXIV.

113. Ensi sejournerent en cele ysle trois semaines <sup>1</sup>, qui mult ere riche et plenteuroise. Et dedenz cel sejour lor avint une mesaventure qui fu pesme et dure; que une granz partie de cels qui voloient l'ost depecier, et qui avoient autrefois esté encontre l'ost, parlerent ensemble et <sup>2</sup> distrent que cele chose lor sembloit estre mult longe et mult perillouse, et que il remanroient en l'isle, et en lairoient l'ost aler; et par le conduit à cels de Corfol <sup>3</sup> (et quant l'os en seroit alée), envoieroient <sup>4</sup> au conte Gautier de Breine, qui adonc tenoit Brandiz, qu'il lor envoiait vaissiaus por aler à Brandiz <sup>5</sup>.

114. Je ne vos puis mie toz cels nomer qui à ceste ouvre faire furent, mais je vos en nomerai une partie, des plus maistres chevetains <sup>1</sup>. De cels fu li uns Odes li Champenois de Chamlite, Jaques d'Avennes <sup>2</sup>, Pierres d'Amiens, Guis li chastelains de Coci, Ogiers de Saint-Cheron, Guis de Cappes et Clarembaus ses niés <sup>3</sup>, Guillaumes d'Aunoi <sup>4</sup>, Pierres Coiseaus, Guis de Pesmes et Haimmes <sup>5</sup> ses freres, Guis de Couvelans, Richars de Danpierre, Odes ses freres, et maint autre qui lor avoient creanté par derriere qu'il se tenoient à lor partie, qui ne l'osoient mostrer pardevant por la honte; si que li livres tesmoigne bien que plus de la moitié de l'ost <sup>6</sup> se tenoient à lor acort.

115. Et quant ce oït li marchis de Monferat, et li cuens Baudoins de Flandres, et li cuens Loeys, et li cuens de Saint-Pol, et li baron

112. — <sup>5</sup> CDE omettent *le suen delez*. — <sup>6</sup> B, *en qui main et en qui garde*. — <sup>7</sup> A, *sua*.

113. — <sup>1</sup> CDEF omettent *trois semaines*. — <sup>2</sup> C, *de chiaus li avoient parlé contre l'ost et avoient esté à parlement ensante*; DE... *avoient parlé encontre l'ost et esté parlerent ensamble*, etc. — <sup>3</sup> A

sa rencontre, et mener maint beau destrier. Ils le reçurent ainsi avec bien grande joie et bien grand honneur. Et il fit tendre sa tente au milieu de l'armée; et tout auprès fut tendue celle du marquis de Montferrat, à la garde de qui l'avait recommandé le roi Philippe, qui avait sa sœur pour femme.

XXIV. Comment les chefs des croisés retinrent ceux qui voulaient quitter l'armée.

113. Ils séjournèrent ainsi trois semaines en cette île, qui était bien riche et bien plantureuse. Et pendant ce séjour leur advint une mésaventure qui fut fâcheuse et dure; car une grande partie de ceux qui voulaient disperser l'armée, et qui s'y étaient montrés autrefois contraires, parlèrent ensemble et dirent que cette chose leur semblait bien longue et bien périlleuse, et qu'ils resteraient en l'île, et laisseraient l'armée s'en aller; et que par le canal de ceux de Corfou (et quand l'armée s'en serait allée), ils enverraient au comte Gautier de Brienne, qui alors tenait Brandis, pour qu'il leur envoyât des vaisseaux pour aller à Brandis.

114. Je ne puis pas vous nommer tous ceux qui travaillèrent à cette œuvre, mais je vous en nommerai une partie, parmi les plus grands chefs. De ceux-là fut Eudes le Champenois de Champlitte, Jacques d'Avesnes, Pierre d'Amiens, Gui le châtelain de Coucy, Oger de Saint-Cheron, Gui de Chappes et Clerembaud son neveu, Guillaume d'Aunoi, Pierre Coiseau, Gui de Pesmes et Edmond son frère, Gui de Conflans, Richard de Dampierre, Eudes son frère, et maints autres qui leur avaient promis par derrière qu'ils se tiendraient de leur parti, et qui par honte ne l'osaient montrer par devant; en sorte que le livre témoigne bien que plus de la moitié de l'armée se tenait en leur accord.

115. Et quand le marquis de Montferrat ouït cela, et le comte Baudouin de Flandre, et le comte Louis, et le comte de Saint-Paul,

omet de Corfol. — <sup>4</sup> A, renvoieroient. — <sup>5</sup> F, li manderent qu'il... si iroient à lui à Brandis.

114. — <sup>1</sup> CDE, des plus chievetains et des plus maistres. — <sup>2</sup> A, Avernoes. — <sup>3</sup> A, Clarishauz de Mez. — <sup>4</sup> A, Ainoi. — <sup>5</sup> A, Haimines. — <sup>6</sup> CDE omettent de Post.

qui se tenoient à lor acort, si furent mult esmaié et distrent : « Sei-  
 « gnor, nos sommes bailli. Se ceste gens se partent de nos avec cels  
 « qui s'en sunt parti par maintes foiz, nostre os sera failie, et nos ne  
 « porons nule conquete faire. Mais alons à els et lor cheons as piez<sup>1</sup>,  
 « et lor crions merci; que il aient por Dieu pitié d'els et de nos, et que  
 « il ne se honissent<sup>2</sup>, et que il ne nos<sup>3</sup> toillent la rescosse d'oltremer. »

116. Ensi fu li consels acordez; et alerent tuit ensemble en une  
 vallée où cil tenoient lor parlement, et menerent avec als le fil l'em-  
 pereor de Costantinople, et toz les evesques et toz les abez de l'ost.  
 Et cum il vindrent là, si descendirent à pié<sup>1</sup>. Et cil, cum il les vi-  
 rent, si descendirent de lor chevaux<sup>2</sup> et alerent encontre<sup>3</sup>. Et li baron  
 lor chéirent as piez, mult plorant; et distrent que il ne se movroient<sup>4</sup>  
 tresque cil aroient creanté que il ne se movroient d'els.

117. Et quant cil virent<sup>1</sup> ce, si orent mult grant pitié et plorerent  
 mult durement<sup>2</sup> quant il virent lor seignors et lor parenz<sup>3</sup> et lor amis  
 chaoir à lor piez. Si distrent que il en parleroient; et traistrent à une  
 part, et parlerent ensemble. Et la somme de lor conseil fu tels<sup>4</sup> que  
 il seroient encor avec els tresque à la<sup>5</sup> saint-Michel, par tel convent  
 que il lor jureroient sor sainz loialment que dès enqui<sup>6</sup> en avant, de<sup>7</sup>  
 quel eure que il les en<sup>8</sup> semonroient, dedenz les quinze jors<sup>9</sup> que il  
 lor donroient navie à bone foi, sanz mal engin, dont il porroient aler  
 en Surie<sup>10</sup>.

118. Ensi fu otroié et juré; et lors ot grant joie par tote l'ost. Et se  
 recueillirent<sup>1</sup> es nés, et li cheval furent mis<sup>2</sup> es vissiers.

115. — <sup>1</sup> A omet et lor cheons as piez. — <sup>2</sup> CDE omettent et que il ne se honissent. — <sup>3</sup> ABF omettent nos.

116. — <sup>1</sup> CDE ajoutent de lor chevaux. — <sup>2</sup> CDE, des lor. — <sup>3</sup> CDE, contre iaus. — <sup>4</sup> B, leve-  
 roient; CDE, mouveroient jamais; F, se movroient jamés d'ilec.

117. — <sup>1</sup> CDE, oïrent. — <sup>2</sup> BCDE, tendrement ou tenement. Après plorerent, B ajoute d'autre

et les barons qui se tenaient en leur accord, ils furent bien troublés et dirent : « Seigneurs, nous sommes mal lotis. Si ces gens se séparent de nous, après ceux qui s'en sont par maintes fois séparés, notre armée sera ruinée, et nous ne pourrons faire nulle conquête. Mais allons à eux et tombons à leurs pieds, et leur crions merci; que pour Dieu ils aient pitié d'eux et de nous, et qu'ils ne se déshonorent pas, et qu'ils ne nous enlèvent pas la délivrance d'outremer. »

116. Ainsi fut arrêté le conseil; et ils allèrent tous ensemble en une vallée où ceux-là tenaient leur parlement, et menèrent avec eux le fils de l'empereur de Constantinople, et tous les évêques et tous les abbés de l'armée. Et quand ils arrivèrent là, ils se mirent à pied. Et quand ceux-là les virent, ils descendirent de leurs chevaux et allèrent à leur rencontre. Et les barons tombèrent à leurs pieds, pleurant beaucoup; et dirent qu'ils n'en bougeraient jusqu'à ce que les autres eussent promis qu'ils ne les quitteraient pas.

117. Et quand ceux-là le virent, ils eurent bien grande pitié, et pleurèrent bien fort en voyant leurs seigneurs, leurs parents et leurs amis tomber à leurs pieds. Et ils dirent qu'ils en parleraient; et se retirèrent à part, et parlèrent ensemble. Et la fin de leur conseil fut telle qu'ils seraient encore avec eux jusqu'à la saint-Michel, à condition qu'on leur jurerait sur reliques loyalement que de là en avant, à quelque moment qu'ils en fissent la demande, dans les quinze jours on leur donnerait de bonne foi, sans tromperie, une flotte avec quoi ils pourraient aller en Syrie.

118. Ainsi fut-il octroyé et juré; et alors il y eut grande joie dans toute l'armée. Et ils entrèrent dans les nefes, et les chevaux furent mis dans les huissiers.

*part.* — <sup>3</sup> CDEF omettent *et lor parenz*. — <sup>4</sup> CDE, *li consaus lor aporta*. — <sup>5</sup> C, *à le nuit*. — <sup>6</sup> CDE, *de cel jour*. — <sup>7</sup> A omet *de*. — <sup>8</sup> A omet *en*. — <sup>9</sup> F omet *dedenz*, etc. — <sup>10</sup> F, *par laquele il pouroient bien aler en la terre de Surie*.

118. — <sup>1</sup> A, *recuillerent*; CDE, *et li os en ot mult grant joie et se remisent*. — <sup>2</sup> CDE omettent *furent mis*.

## XXV.

119. Ensi se partirent del port de Corfol la veille de Pentecoste qui fu mil et deus cens anz et trois après l'incarnation Nostre Seignor Jesu Crist. Et enqui furent totes les nés ensemble, et tuit li vissier et totes les galies de l'ost, et assez d'autres nés de marcheanz qui avec aus<sup>1</sup> s'erent aroutées. Et li jorz fu bels et clers<sup>2</sup>, et li venz dolz et soés; et il laissent aler les voiles al vent<sup>3</sup>.

120. Et bien tesmoigne Joffrois li mareschus de Champaigne<sup>4</sup>, qui ceste œvre dita (qui ainc<sup>2</sup> n'i menti de mot à son escient, si con cil qui à toz les conseils fu), que onc si bele chose<sup>3</sup> ne fu veue. Et bien sembloit estoire<sup>4</sup> qui terre deust conquerre; que tant que on pooit veoir à oil, ne pooit-on veoir se voiles non de nés et de vaissiaus, si que li cuer des homes<sup>5</sup> s'en esjoïssioient mult.

121. Ensi corurent par mer tant que il vindrent à Cademelée, à un trespas qui sor mer siet. Et lors encontrerent deus nés de pelerins et de chevaliers et de serjanz qui repairoient de Surie; et ce estoient de cels<sup>1</sup> qui estoient alé al port de Marseille passer. Et quant il virent l'estoire si bele et si riche, si orent tel honte que il ne s'ouserent montrer. Et li cuens Baudoins de Flandres et de Hennaut envioia la barge de sa nef<sup>2</sup> por savoir quels genz ce estoient; et il distrent qu'il<sup>3</sup> estoient.

122. Et uns serjanz se lait correr<sup>1</sup> contreval de la nef en la barge, et dist à cels de la nef<sup>2</sup>: « Je vos claim cuite ce qui remaint en la « nef dou mien<sup>3</sup>; quar je m'en irai avec cez: quar il semble bien que « il doivent terre conquerre. » A grant bien fu atorné al serjant<sup>4</sup>, et mult fu volentiers en l'ost veuz. Et por ce, dit hom que de mil males voies puet-on retorner<sup>5</sup>.

123. Ensi corut l'oz trosque à Nigre. Nigre si est une mult bone

119. — <sup>1</sup> A omet aus. — <sup>2</sup> CDE, et li tans clers. — <sup>3</sup> F, li tanz fu biaux et clers et souef et seriç; et lessierent leur voiles aler au vent.

120. — <sup>1</sup> D omet et bien, etc. — <sup>2</sup> A, que ainc. — <sup>3</sup> CDE, os. — <sup>4</sup> CDE, os. — <sup>5</sup> CDE omettent des homes.

## XXV. Départ de Corfou. Prise d'Andre et d'Avie.

119. Ils partirent ainsi du port de Corfou la veille de la Pentecôte (24 mai) qui fut mil deux cent trois ans après l'incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et là furent toutes les nefes ensemble, et tous les huissiers et toutes les galères de l'armée, et assez d'autres nefes de marchands qui faisaient route avec eux. Et le jour était beau et clair, et le vent doux et bon; et ils laissent aller les voiles au vent.

120. Et Geoffroi le maréchal de Champagne, qui dicta cette œuvre (qui jamais n'y mentit d'un mot à son escient, en homme qui fut à tous les conseils), vous témoigne bien que jamais si belle chose ne fut vue. Et il semblait bien que cette flotte dût conquérir de la terre; car autant que l'œil pouvait voir, on ne pouvait voir sinon des voiles de nefes et de vaisseaux, en sorte que les cœurs des hommes s'en réjouissaient bien.

121. Ils coururent ainsi sur mer tant qu'ils vinrent à Cademelée, à un détroit qui est sur mer. Et alors ils rencontrèrent deux nefes de pèlerins et de chevaliers et de sergents, qui revenaient de Syrie; et c'étaient de ceux qui étaient allés passer à Marseille. Et quand ils virent la flotte si belle et si riche, ils eurent une telle honte qu'ils ne s'osèrent montrer. Et le comte Baudouin de Flandre envoya la barque de sa nef pour savoir quelles gens c'étaient; et ils dirent qui ils étaient.

122. Et un sergent se laissa couler en bas de la nef dans la barque, et dit à ceux de la nef: « Je vous déclare quittes pour ce qui reste du « mien en la nef; car je m'en irai avec ceux-ci: car il me semble bien « qu'ils doivent conquérir de la terre. » On fit le meilleur traitement au sergent, et il fut vu bien volontiers à l'armée. Et pour cela, dit-on qu'on peut retourner de mille mauvaises voies.

123. L'armée voyagea ainsi jusqu'à Nigre. Nigre est une très-

121. — <sup>1</sup> CDE, en Surie, et çou estoient cil. — <sup>2</sup> CDE, Baudouins i envoya une barge; B, le barnage. — <sup>3</sup> B, que il; C, ki il; D, quels gens ce.

122. — <sup>1</sup> BCDE, couler; F, aler. — <sup>2</sup> CDE, contreval de la nef, et dist à ceus. — <sup>3</sup> CDE omettent dou mien. — <sup>4</sup> A, fu atornez à serjanz. — <sup>5</sup> D, eschaper.

ysle <sup>1</sup>, et une mult bone citez que on apele Nigrepont. Enqui si pristrent conseil li baron. Si s'en ala <sup>2</sup> li marchis Bonifaces de Monferrat et li cuens Baudoins de Flandres et de Hennaut, à grant partie de vissiers et de galies <sup>3</sup>, avec le fil l'empereor Sursac de Constantinoble <sup>4</sup>, en une ysle que on apele Andre, et descendirent à terre <sup>5</sup>. Si s'armerent li chevalier <sup>6</sup> et corurent en la terre; et la genz del país vindrent à merci al fil l'empereor de Constantinoble, et li donerent tant dou lor que país firent à lui <sup>7</sup>.

124. Et rentrerent en lor vaissiaus et corurent par mer. Lors lor avint uns granz domaiges; que uns halz hom de l'ost, qui avoit nom Guis li chastelains de Coci, morut et fu gitez en la mer.

125. Les autres nés qui n'erent mie cele part guenchies, furent entrées en boche d'Avie <sup>1</sup>; et ce est là où li Braz-Saint-Jorge chiet en la grant <sup>2</sup> mer. Et corurent contremont le Braz tresque à une cité que on apele Avie, qui siet sor le Braz-Saint-George devers la Turquie, mult bele et mult bien asise. Et enqui pristrent port et descendirent à terre; et cil de la cité vindrent encontre els et lor rendirent la vile, si con cil qui ne s'osoient <sup>3</sup> defendre. Et il si fisent mult bien garder, si que cil de la vile <sup>4</sup> n'i perdirent vaillant un denier.

126. Ensi sejournerent enqui huit jorz por atendre les nés et les galies et les vissiers qui estoient encor à venir. Et dedenz cel sejour pristrent des blez en la terre, que il ere moissons <sup>1</sup>; et il en avoient grant mestier, quar il en avoient pou. Et dedenz ces huit jors furent venu tuit <sup>2</sup> li vaissel et li baron. Et Diex lor dona bon tens.

## XXVI.

127. Lors se partirent del port d'Avie tuit ensemble. Si peussiez veoir flori le Braz-Saint-Jorge contremont de nés <sup>1</sup> et de galies et de

123. — <sup>1</sup> CDE, vile. — <sup>2</sup> CDE omettent *si s'en ala*. — <sup>3</sup> CDE, *et molt grans partie des barons*. — CDE ajoutent *si ariverent*. — <sup>5</sup> F abrège ainsi cette phrase : *dont se traistrent à une ille qui avoit non Endreville, et se trestrent à terre*. — <sup>6</sup> CDE omettent *li chevalier*. — <sup>7</sup> F, *et tant li donerent qu'il vindrent à merci à lui*.

bonne île, et une très-bonne cité qu'on appelle Nigrepoint. Là les barons tinrent conseil. Alors le marquis Boniface de Montferrat et le comte Baudouin de Flandre et de Hainaut s'en allèrent, avec une grande partie des huissiers et des galères, en compagnie du fils de l'empereur Isaac de Constantinople, en une île qu'on appelle Andre, et descendirent à terre. Les chevaliers s'armèrent et coururent en la terre; et les gens du pays vinrent à merci au fils de l'empereur de Constantinople, et lui donnèrent tant du leur qu'ils firent la paix avec lui.

124. Et ils rentrèrent en leur vaisseaux, et voyagèrent par mer. Alors il leur advint un grand dommage; car un haut seigneur de l'armée, qui avait nom Gui le châtelain de Coucy, mourut et fut jeté en la mer.

125. Les autres nefes qui n'avaient pas tourné de ce côté, entrèrent en bouche d'Avie; et c'est là où le Bras de Saint-Georges tombe dans la grande mer. Et ils naviguèrent en remontant le Bras jusqu'à une cité qu'on appelle Avie, qui est sur le bras de Saint-Georges devers la Turquie, bien belle et bien assise. Et là ils prirent port et descendirent à terre; et ceux de la cité vinrent à leur rencontre et leur rendirent la ville, comme gens qui ne s'osaient défendre. Et on fit faire si bonne garde, que ceux de la ville n'y perdirent pas un denier vaillant.

126. Ils séjournèrent ainsi là huit jours pour attendre les nefes et les galères et les huissiers qui étaient encore à venir. Et dans ce séjour ils prirent des blés en la terre, car c'était la moisson; et ils en avaient grand besoin, car ils en avaient peu. Et dans ces huit jours arrivèrent tous les vaisseaux et les barons. Et Dieu leur donna bon temps.

XXVI. Arrivée à Saint-Étienne. On délibère sur le lieu du débarquement.

127. Alors ils partirent du port d'Avie tous ensemble. Vous eussiez pu voir le Bras de Saint-Georges couvert à contremont de nefes

125. — <sup>1</sup> A, *boque d'Avie*; CDE, *bouche de Havie*; G, *bouke d'Aive*. — <sup>2</sup> C omet *la grant*. — <sup>3</sup> A, *le soient*. — <sup>4</sup> CDEF omettent *si con cil qui*, etc.

126. — <sup>1</sup> CDE omettent *que il ere moissons*. — <sup>2</sup> C omet *tuit*.

127. — <sup>1</sup> CDE ajoutent *et de vaissiaus*.

vissiers; et mult granz mervoille ere la bialtez à regarder. Et ensi coururent contremont le Braiz-Saint-Jorge, tant <sup>2</sup> que il vindrent, la veille de la saint Jehan-Baptiste en juin <sup>3</sup>, à Saint-Estienne, à une abbaïe qui ere à trois lieues de Costantinoble. Et lors virent tot à plain Costantinoble cil des nés et des galies et des vissiers; et <sup>4</sup> pristrent port, et aancrerent lor vaissiaus <sup>5</sup>.

128. Or poez savoir que mult esgarderent Costantinoble cil <sup>1</sup> qui onques mais ne l'avoient veue; que il ne pooient mie cuidier que si riche vile peust estre en tot le monde, cum il virent ces halz murs et ces riches tours dont ele ere <sup>2</sup> close tot entor à la reonde, et ces riches palais et ces haltes yglises, dont il i avoit tant que nuls nel poist croire, se il ne le veist à l'oïl, et le lonc et le lé de la vile qui de totes les autres ere souveraine. Et sachiez que il n'i ot si hardi cui la chars ne fremist; et ce ne fu mie mervoille; que onques si granz affaires ne fu enpris <sup>3</sup> de nulle gent <sup>4</sup>, puis que li monz fu estorez.

129. Lors descendirent à terre li conte et li baron et li dux de Venise; et fu li parlemenz ou mostier Saint-Estienne. Là ot maint conseil pris et doné. Totes les paroles qui là furent dites ne vos contera mie li livres <sup>1</sup>; mais la summe del conseil si fu tiels, que li dux de Venise se dreça en estant et lor dist :

130. « Seignor, je sai plus del convine de cest païs que vos ne faites, « car altre foiz i ai esté. Vos avez le plus grant afaire et le plus peril- « los entrepris que onques genz entrepreissent; por ce si covendroit « que on ovrast <sup>1</sup> sagement. Sachiez, se nos alons à la terre ferme, la « terre est granz <sup>2</sup> et large, et nostre gent sont povre et diseteus de la « viande. Si s'espandront par la terre por querre la viande; et il i a « mult grant plenté de la gent el païs; si ne porriens tot <sup>3</sup> garder que « nos n'en perdissiens. Et nos n'avons mestier de perdre; que mult « avons poi de gent à ce que nos volons faire.

127. — <sup>2</sup> CDE, *et tant coururent par mer*. — <sup>3</sup> A omet *la veille*, etc. — <sup>4</sup> A omet *et*. — <sup>5</sup> CDE omettent *lor vaissiaus*.

128. — <sup>1</sup> CDE, *or dist li contes que molt fu esgardée Constantinoble de cians*. — <sup>2</sup> A omet *ere*. — <sup>3</sup> C, *si granç estoires ne fu pris*. — <sup>4</sup> D, *nulle gent*; ABCEF, *tant de gent*.

et de galères et d'huissiers ; et c'était bien grande merveille que cette belle chose à regarder. Et ils naviguèrent ainsi contremont dans le Bras de Saint-Georges, tant qu'ils vinrent, la veille de saint-Jean-Baptiste en juin (23 juin 1203), à Saint-Étienne, une abbaye qui était à trois lieues de Constantinople. Et alors ceux des nefes et des galères et des huissiers virent tout en plein Constantinople; et ils prirent port, et ancrèrent leurs vaisseaux.

128. Or, vous pouvez savoir qu'ils regardèrent beaucoup Constantinople ceux qui jamais ne l'avaient vue ; car ils ne pouvaient penser qu'il pût être en tout le monde une si riche ville, quand ils virent ces hauts pûts murs et ces riches tours dont elle était close tout entour à la ronde, et ces riches palais et ces hautes églises, dont il y avait tant que nul ne le pût croire s'il ne l'eût vu de ses yeux, et la longueur et la largeur de la ville qui entre toutes les autres était souveraine. Et sachez qu'il n'y eut homme si hardi à qui la chair ne frémît ; et ce ne fut pas merveille ; car jamais si grande affaire ne fut entreprise par nulles gens, depuis que le monde fut créé.

129. Alors descendirent à terre les comtes et les barons et le doge de Venise ; et le parlement se tint à l'église Saint-Étienne. Il y eut là maint avis pris et donné. Toutes les paroles qui y furent dites, le livre ne vous les contera pas ; mais la fin du conseil fut telle, que le doge de Venise se dressa debout et leur dit :

130. « Seigneurs, je sais plus de l'état de ce pays que vous ne faites, car autrefois j'y ai été. Vous avez entrepris la plus grande affaire et la plus périlleuse que jamais gens aient entreprise ; pour cela donc il conviendrait qu'on agît sagement. Sachez, si nous allons à la terre ferme, que la terre est grande et large, et nos gens sont pauvres et disetteux de vivres. Aussi se répandront-ils par la terre pour chercher des vivres ; et il y a bien grande quantité de gens au pays ; et nous ne pourrions faire si bonne garde que nous ne perdissions des nôtres. Et nous n'avons pas besoin d'en perdre ; car nous avons peu de gens pour ce que nous voulons faire.

129. — <sup>1</sup> A, *conteral mie li livres*; CDE, *retraira*; B, *retrairai mie*; F, *là ot meint parlement reverchié que le livres ne raconte mie*.

130. — <sup>1</sup> A, *durast*. — <sup>2</sup> CDE, *longhe*. — <sup>3</sup> Ib., *si ne les poriemes mie teus*; B, *si nous convendroit*.

131. « Il a isles ci près, que vos poez veoir de ci, qui sont habitées  
« de genz, et laborées de blez et de viandes et d'autres biens <sup>1</sup>. Alons  
« iqui <sup>2</sup> prendre port, et recuillons les blez et les viandes del país; et  
« quant nos aurons <sup>3</sup> les viandes recueillies, alomes devant la vile, et  
« faisons <sup>4</sup> ce que Nostre Sires <sup>5</sup> aura porveu. Quar plus seurement  
« guerroie cil qui a la viande que cil qui n'en a point. » A cel conseil  
s'acorderent li conte et li baron, et s'en ralerent tuit à lor nés chascuns et à ses vaissiaus.

## XXVII.

132. Ensi repouserent cele nuit. Et al maitin, le jor <sup>1</sup> de la feste monseignor saint Johan-Baptiste, en juing <sup>2</sup>, furent drecies les banieres et li confanon es chastials des nés, et les houces ostées <sup>3</sup> des escuz, et portendu <sup>4</sup> li bort des nés. Chascuns regardoit ses armes tels con à lui convint; que de fi sevent <sup>5</sup> que par tens en aront mestier.

133. Li marinier traient <sup>1</sup> les ancras, et laissent les voiles al vent aler <sup>2</sup>; et Diex lor done bon vent tel con à els convint. Si s'en passent <sup>3</sup> tres pardevant Constantinople, si près des murs et des tours que à maintes de lor nés traist-on <sup>4</sup>. Si i avoit tant de gent sor les murs et sor les tors, que il sembloit que il n'aust se là non <sup>5</sup>.

134. Ensi lor bestorna <sup>1</sup> Diex Nostre Sires le conseil <sup>3</sup> qui fu pris le soir de torner es ysles, ausi con se chascuns n'en aust onques oï parler. Et maintenant traient à la ferme terre plus droit que il onques puent; et pristrent port devant un palais l'empereor Alexi, dont li leus estoit <sup>3</sup> apelez Chalcidoines; et fu endroit Costantinoble, d'autre part del Braz, devers la Turquie. Cil palais fu un des plus biax et des plus

131. — <sup>1</sup> B, de genz de laboreeurs et d'autres genz; CDE, il a ci près gens que vous poez veoir, ki sont laboureur de blés et d'autres biens. — <sup>2</sup> A, iki; B, là; C, enqui; DE, illuec. — <sup>3</sup> A ajoute mis. — <sup>4</sup> BC, ferons. — <sup>5</sup> A ajoute nos.

132. — <sup>1</sup> CDE omettent le jor; A, fu le jor. — <sup>2</sup> A seul donne en juing. — <sup>3</sup> A, les hosches, en omettant ostées. — <sup>4</sup> B, pourpenduq. On garnissait le bord des vaisseaux avec les écus pour protéger les combattants. — <sup>5</sup> A, seussent.

133. — <sup>1</sup> A met ce verbe au prétérît, comme les autres manuscrits, sauf E; mais dans la même

131. « Il y a des îles ici près, que vous pouvez voir d'ici, qu'habitent des gens, et qui produisent blés et vivres et autres biens. Allons là prendre port, et recueillons les blés et les vivres du pays; et quand nous aurons recueilli les vivres, allons devant la ville, et faisons ce que Notre-Seigneur aura disposé. Car plus sûrement guerroye celui qui a des vivres que celui qui n'en a pas. » A ce conseil se rallièrent les comtes et les barons, et ils s'en retournèrent tous, chacun à leurs nefes et à leurs vaisseaux.

XXVII. Les croisés débarquent à Chalcédoine et à l'Escutaire.

132. Ils reposèrent ainsi cette nuit. Et au matin, le jour de la fête de monseigneur saint Jean-Baptiste en juin (24 juin 1203), furent dressés les bannières et les gonfalons sur les châteaux des nefes, et les housses ôtées des écus, et les bords des nefes garnis. Chacun regardait ses armes, telles qu'il les devait avoir; car ils savent pour sûr que bientôt ils en auront besoin.

133. Les mariniers lèvent les ancras, et laissent les voiles aller au vent; et Dieu leur donne bon vent tel qu'il leur fallait. Ils passent ainsi jusque par-devant Constantinople, si près des murs et des tours qu'on tira contre maintes de leurs nefes. Il y avait tant de gens sur les murs et sur les tours, qu'il semblaient qu'il n'y en eût pas ailleurs.

134. Ainsi Dieu Notre-Seigneur leur fit-il changer le dessein qui fut pris la veille de tourner vers les îles, comme si chacun n'en eût jamais ouï parler. Et maintenant ils vont à la terre ferme aussi droit qu'ils peuvent; et ils prirent port devant un palais de l'empereur Alexis, en un lieu qui était appelé Chalcédoine; c'était en face de Constantinople, de l'autre côté du Bras, devers la Turquie. Ce palais

phrase il met *laissent* au présent, comme CE. — <sup>2</sup> BCE ajoutent ici *ensi s'en passent*, et D, *ensi s'en passerent*, mots qui ne devraient être, comme dans A, qu'en tête de la phrase suivante. — <sup>3</sup> BD, et (ou *si*) *passerent*, mots que CE omettent ici; F confirme la leçon de A. — <sup>4</sup> CDE, *de maintes de lor nefes i traisist on*; F, *qu'em peust trere desus et seur les tours*. — <sup>5</sup> F abrège ainsi cette phrase: *et sembloit qu'el monde n'eust gent se là non*.

134. — <sup>1</sup> B, *destourna*. — <sup>2</sup> CE omettent *le conseil*; DF omettent cette phrase. — <sup>3</sup> CD, *ki ert ou estoit*.

delitables que unques oel peussent esgarder, de toz les deliz que il convient à cors d'ome, que en maison de prince doit avoir.

135. Et li conte et li baron descendirent à la terre, et se erbergierent <sup>1</sup> el palais et en la vile entor; et li plusor tendirent lor paveillons. Lors furent li cheval trait fort des vissiers, et li chevalier et li serjant descendirent <sup>2</sup> à la terre à totes lor armes, si que il ne remest ès vaisiaus que <sup>3</sup> li marinier. La contrée fu bele et riche et planteuse de toz biens, et les moies <sup>4</sup> des blez (qui estoient messoné) parmi les champs <sup>5</sup>; tant que chascuns en volt prendre si en prist <sup>6</sup>, con cil qui grant mestier en avoient <sup>7</sup>.

136. Ensi sejournerent en cel palais l'endemain, et al tierz jor lor dona Diex bon vent; et cil marinier resachent lor ancras et drecent lor voiles al vent. Ensi <sup>1</sup> s'en vont contremont <sup>2</sup> le Braz, bien une lieue <sup>3</sup> desor Constantinople, à un palais qui ere l'empereor Alexi, qui ere apelez l'Escutaire <sup>4</sup>. Enqui se ancreent les nés et li vissier et totes les galies; et la chevalerie qui ere erbergie el palais de Calcedoine, ala encoste <sup>5</sup> par terre.

137. Ensi se herbergierent sor le Braiz Saint-Jorge, à l'Escutaire et contremont, <sup>1</sup> l'os des François. Et quant ce vit l'emperere Alexis, si fist la soe ost issir de Costantinoble; si se herberja sor l'autre rive, d'autre part, endroit als; si fist tendre ses paveillons, por ce que cil ne peussent prendre terre par force sor lui. Ensi sejourna l'os des François par neuf jorz; et se pourchaça de viande cil qui <sup>2</sup> mestier en ot; et ce furent tuit cil de l'ost.

## XXVIII.

138. Dedenz cel sejour <sup>1</sup>, issi une compagnie de mult bone gent por

135. — <sup>1</sup> C, se logierent. — <sup>2</sup> A, descent. — <sup>3</sup> C, et el navie remesent; D, si que el navie ne demourerent fors que. — <sup>4</sup> B, masses. — <sup>5</sup> F, et orent des blez qui estoient demorés es mesons et es chans. — <sup>6</sup> D, si en ot cascuns tant comme il en vaut prendre; si en prisent. — <sup>7</sup> Les mots suivants, omis plus haut dans B, s'y retrouvent ici: Car la contrée fu bele et riche, et planteuse de touz biens.

était un des plus beaux et des plus délicieux que jamais yeux eussent pu regarder, avec toutes les délices qui conviennent aux hommes, et qu'il doit y avoir en maison de prince.

135. Et les comtes et les barons descendirent à terre, et se logèrent au palais et dans la ville à l'entour; et la plupart tendirent leurs pavillons. Alors les chevaux furent tirés hors des huissiers, et les chevaliers et les sergents descendirent à terre avec leurs armes, en sorte qu'il ne resta sur les vaisseaux que les mariniers. La contrée était belle et riche et plantureuse en tous biens, et les blés (qui étaient moissonnés) en meules parmi les champs; tant que chacun en voulut prendre il en prit, comme gens qui en avaient grand besoin.

136. Ils séjournèrent ainsi en ce palais le lendemain, et au troisième jour Dieu leur donna bon vent; et les mariniers lèvent leurs ancres et dressent leurs voiles au vent. Ils s'en vont ainsi en contremont du Bras, bien une lieue au-dessus de Constantinople, jusqu'à un palais qui était à l'empereur Alexis, et qui était appelé l'Escutaire. Là ancrèrent les nef, les huissiers et toutes les galères; et toute la chevalerie qui s'était logée au palais de Chalcédoine, alla le long du rivage par terre.

#### Bibl. Jég.

137. L'armée des Français se logea ainsi sur le Bras de Saint-Georges, à l'Escutaire et en contremont. Et quand l'empereur Alexis le vit, il fit sortir son armée de Constantinople; et se logea sur l'autre rive, d'autre part, en face d'eux; et il fit tendre ses pavillons, pour qu'ils ne pussent prendre terre de force contre lui. L'armée des Français séjourna ainsi pendant neuf jours; et ceux-là se procurèrent des vivres qui en avaient besoin; et ce furent tous ceux de l'armée.

#### XXVIII. Les fourrageurs des croisés défont les Grecs.

138. Pendant ce séjour, une compagnie de très-bonnes gens sortit

136. — <sup>1</sup> A, *ensi qu'il*. — <sup>2</sup> AD, *contreval*. — <sup>3</sup> B, *vers une abaie*. — <sup>4</sup> D, *lo Scutharie*. — <sup>5</sup> A, *costoiant Costantinople*.

137. — <sup>1</sup> C, *à l'Escutarie contremont*; D, *et tout contremont le palais*, en omettant *l'os des François*. — <sup>2</sup> A, *que*.

138. — A *ce jor*.

garder l'ost, que on ne li feist mal; et li forier cerchierent <sup>2</sup> la contrée. En cele compagnie fu Odes li Champenois de Chanlite et Guillaumes <sup>3</sup> ses freres, et Ogiers de Saint-Cheron, et Manassiers de l'Isle, et li cuens Girarz <sup>4</sup> (uns cuens de Lombardie qui ert de la maisnie le <sup>5</sup> marchis de Monferrat); et orent bien avec als quatre-vins chevaliers de mult bone gent <sup>6</sup>.

139. Et choisirent el pié de la <sup>1</sup> montaigne paveillons bien à trois liues de l'ost; et ce estoit li megedux <sup>2</sup> l'empereor de Constantinoble, qui bien avoit cinq cenx chevaliers <sup>3</sup> de Grius. Quant nostre gent les virent <sup>4</sup>, si ordenerent lor genz en <sup>5</sup> quatre batailles; et fu lor conseil telx que il iroient combatre à els. Et quant li Grieu les virent, si ordenerent lor batailles, et se rengierent pardevant lor <sup>6</sup> paveillons et les attendirent; et nostre gent les alerent ferir mult vigueroisement.

140. A l'aïe de Dieu Nostre Seignor, petit dura cil estors, et li Grieu lor tornerent <sup>1</sup> les dos; si furent desconfit à la premiere assemblée, et li nostre les enchaucierent <sup>2</sup> bien une liue grant. Là gaaignerent assez chevaus et roncins et palefroiz, et muls et mules, et tentes et paveillons, et tel gaing con à tel besoigne aferoit <sup>3</sup>. Ensi s'en <sup>4</sup> revindrent en l'ost, où il furent mult volentiers veu <sup>5</sup>, et departirent lor gaing si con il durent.

## XXIX.

141. A l'autre jor après, envoya l'empereere Alexis un message <sup>1</sup> as contes et as barons et ses letres. Cil messages avoit nom Nicholas Rous, et ere nez de Lombardie; et trova les barons el riche palais del Scutaire où il estoient à un conseil, et les salua de par l'empereor Alexi de Constantinoble, et tendi ses letres le marchis Boniface de Monferrat; et cil les reçut. Et furent leues les letres <sup>2</sup> devant toz les

138. — <sup>2</sup> A, et les foriers et cerchierent; B, et li fourier cerchierent; CDE, s'en issi une compagnie de l'ost pour fourer et cherkierent; F, issi une compagnie de nostre ost pour aler en fuerre et cerchierent. — <sup>3</sup> B, *Guiç li ainçnez*. — <sup>4</sup> A, *Cras*; C, *Graus*; E, *Gras*; BD, *Girarz*, *Gerars*. — <sup>5</sup> A, *qui ert del*. — <sup>6</sup> F, *XII. C. que chevaliers que serjans*.

139. — <sup>1</sup> B, *en la*; C, *au pié d'une*. — <sup>2</sup> B, *meghedeus*; C, *miegheuus*; D, *megheduus*; E, *megheduis*; F, *megedus*; G, *megidus*. Le titre de cette dignité a été très-altéré par les chroniqueurs

pour garder l'armée, de peur qu'on ne l'attaquât; et les fourrageurs parcoururent la contrée. En cette compagnie fut Eudes le Champenois de Champlitte et Guillaume son frère, et Oger de Saint-Cheron, et Manassès de l'Isle, et le comte Girard (un comte de Lombardie qui était de la suite du marquis de Montferrat); et ils avaient bien avec eux quatre-vingts chevaliers de très-bonnes gens.

139. Et ils aperçurent au pied de la montagne des pavillons bien à trois lieues de l'armée; et c'était le méga-duc de l'empereur de Constantinople qui avait bien cinq cents chevaliers grecs. Quand les nôtres les virent, ils ordonnèrent leurs gens en quatre corps de bataille; et ils décidèrent qu'ils les iraient combattre. Et quand les Grecs les virent, ils ordonnèrent leurs corps de bataille, et se rangèrent par-devant leurs pavillons et les attendirent; et nos gens les allèrent attaquer très-vigoureusement.

140. Avec l'aide de Dieu Notre-Seigneur, ce combat dura peu, et les Grecs leur tournèrent le dos; et ils furent déconfits à la première rencontre, et les nôtres les poursuivirent bien une grande lieue. Ils gagnèrent là assez de chevaux et de roussins et de palefrois, et de mulets et de mules, et de tentes et de pavillons, et tel butin qui convenait en pareille affaire. Ils s'en revinrent ainsi au camp, où ils furent vus bien volontiers, et partagèrent leur butin comme ils durent.

#### XXIX. Message de l'empereur Alexis; réponse des croisés.

141. Le jour d'après, l'empereur Alexis envoya un messenger aux comtes et aux barons avec ses lettres. Ce messenger avait nom Nicolas Roux, et était natif de Lombardie. Il trouva les barons au riche palais de l'Escutaire où ils étaient en conseil, et les salua de la part de l'empereur Alexis de Constantinople, et tendit ses lettres au marquis Boniface de Montferrat; et celui-ci les reçut. Et les lettres furent lues

(*magdokos, maradocus, etc.*). Le grand duc était alors Michel Stryphnus, qui avait épousé la sœur de l'impératrice. — <sup>3</sup> B ajoute *ou plus*. — <sup>4</sup> A, *vit*. — <sup>5</sup> CDEF, *si fisent d'iaus*. — <sup>6</sup> A, *si ordenerent lor gent et lor batailles et rengierent par devant les*.

140. — <sup>1</sup> A, *torrent*. — <sup>2</sup> A, *enchaucent*. — <sup>3</sup> CDE, *là gaaignierent siergant.... et teus gains aferoit à aus*. — <sup>4</sup> A, *se*. — <sup>5</sup> C ajoute *et oi*.

141. — <sup>1</sup> A, *uns messages*. — <sup>2</sup> A omet *les lettres*.

barons; et paroles i ot de maintes manieres es lettres que li livres ne raconte mie; et après les autres paroles qui furent <sup>3</sup>, si furent de créance, que l'om creist celui qui les avoit aportées, qui Nicholas Rous avoit nom.

142. « Biels sire, font-ils, nous avons veues voz lettres, et nos dient « que nos vous creons; et nos vous creons bien <sup>1</sup>. Or dites ce que vos « plaira <sup>2</sup>. »

143. Et li messages estoit devant les barons en estant, et parla : « Seignor, fait-il, l'emperere Alexis vos mande que bien set que vos « iestes la meillor gens qui soient sanz corone<sup>1</sup>, et de la meillor terre qui « soit. Et mult se merveille por quoi ne à quoi <sup>2</sup> vos iestes venu en sa « terre ne <sup>3</sup> en son règne; que vos estes crestien, et il est crestiens; et « bien set que vos iestes meu por la sainte Terre d'oltremer, et por la « sainte-Croiz et por le Sepulcre rescore. Se vos iestes povre ne di- « seteus, il vos donra volentiers de ses viandes et de son avoir, et vos « li vuidez sa terre. Ne vos voldroit autre mal faire, et neporquant si « en a-il <sup>4</sup> le pooir; car se vos estiez vint tant de gent <sup>5</sup>, ne vos en « porriez vos aler (se il mal vos voloit faire) que vos ne fussiez tout « desconfit <sup>6</sup>. »

144. Par l'acort et le conseil aus autres barons et le duc de Venise, se leva en piez Coenes de Bethune <sup>1</sup>, qui bons chevaliers et sages estoit <sup>2</sup>, et bien eloquens <sup>3</sup>; et respont al message : « Bel sire, vos nos « avez dit que vostre sire se merveille mult porquoi nostre seignor et « nostre baron sont entré en son regne ne en sa terre <sup>4</sup>. En sa terre il « ne sont mie entré, quar il la tient <sup>5</sup> à tort et à pechié, contre Dieu et « contre raison; ainz est son neveu qui ci siet entre nos sor une « chaire, qui est fils de son frere l'empereor Sursac. Mais s'il voloit « à la merci son neveu venir, et li rendoit la corone et l'empire, nos « li proieriens que il li pardonast <sup>6</sup>, et li donast tant que il peust vivre « richement. Et se vos por cestui message n'i revenez altre foiz <sup>7</sup>, ne

141. — <sup>3</sup> A seul donne qui furent.

142. — <sup>1</sup> D, *crerons bien*; BCEF omettent *et nos vous creons bien*. — <sup>2</sup> B omet *or dites*, etc.

143. — <sup>1</sup> B, etc. *genz dou monde*. — <sup>2</sup> A seul donne *ne à quoi*. — <sup>3</sup> A omet *en sa terre ne*. —

<sup>4</sup> A, *s'enna il*. — <sup>5</sup> C ajoute *que vous n'estes*. — <sup>6</sup> AB, *mort et desconfit*.

devant tous les barons; et il y avait dans les lettres des paroles de bien des manières que le livre ne raconte pas; et après ces autres paroles qui y étaient, il y en avait aussi de créance, pour que l'on crût celui qui les avait apportées, qui avait nom Nicolas Roux.

142. « Beau sire, font-ils, nous avons vu vos lettres, et elles nous « disent que nous vous croyions; et nous vous croyons bien. Or dites « ce qu'il vous plaira. »

143. Et le messager était devant les barons debout, et il parla : « Seigneurs, fait-il, l'empereur Alexis vous mande qu'il sait bien que « vous êtes les meilleures gens qui soient sans couronne, et du meilleur « leur pays qui soit. Et il s'émerveille beaucoup pourquoi et à propos « de quoi vous êtes venus en sa terre et en son royaume; car vous « êtes chrétiens, et il est chrétien; et il sait bien que vous êtes en marche pour délivrer la sainte Terre d'outre-mer, et la sainte Croix et « le Sépulcre. Si vous êtes pauvres et disetteux, il vous donnera volontiers de ses vivres et de son avoir, pourvu que vous vidiez sa « terre. Il ne voudrait autrement vous faire mal, et pourtant il en a « le pouvoir; car si vous étiez vingt fois autant de gens, vous ne pourriez vous en aller (s'il voulait vous faire mal) que vous ne fussiez « tout déconfits. »

144. Par l'accord et par le conseil des autres barons et du doge de Venise, se leva Conon de Béthune, qui était bon chevalier et sage, et bien éloquent; et il répondit au messager : « Beau sire, vous nous « avez dit que votre seigneur s'émerveille beaucoup pourquoi nos seigneurs et nos barons sont entrés en son royaume et en sa terre. En « sa terre ils ne sont pas entrés, car il la tient à tort et à péché, contre « Dieu et contre raison; elle est à son neveu qui siège ici parmi nous « sur un trône, qui est fils de son frère l'empereur Isaac. Mais s'il « voulait venir à la merci de son neveu, et lui rendait la couronne et « l'empire, nous le prierions qu'il lui pardonnât, et lui donnât assez « pour qu'il pût vivre richement. Et si ce n'est pas pour un tel mes-

144. — <sup>1</sup> B, *li quens de Bretagne*. — <sup>2</sup> A omet *estoit*. — <sup>3</sup> BF, *bien parlanz*. — <sup>4</sup> AB omettent *ne en sa terre*. — <sup>5</sup> A, *le tint*. — <sup>6</sup> CDEF, *donnast sa pais*. — <sup>7</sup> B, *cest mesage raporter à nous ne revenez ci*; C, *mesage i venez*; F termine ainsi la phrase : *et gardez que pour ce message ne revenez plus, se ce n'est pour otroier que vous avez oi*.

« soiez <sup>8</sup> si hardiz que vos plus i revegniez. » Ensi se parti li messages; et s'en rala arière en Constantinoble à l'empereor Alexi.

## XXX.

145. Li baron parlèrent ensemble l'endemain et distrent <sup>1</sup> qu'il mostreroient Alexi, le fil l'empereor de Costantinoble, al pueple de la cité. Et dont firent ariver <sup>2</sup> les galies totes. Li dux de Venise et li marchis de Monferat entrerent en une <sup>3</sup>, et mistrent avec alx Alexi, le fil l'empereor Sursac; et es autres galies entrerent li chevalier et li baron qui volt <sup>4</sup>.

146. Ensi s'en alerent rez à rès des murs de Costantinople, et mostrerent al pueple des Grés le valet, et distrent : « Véez ici vostre seignor naturel; et sachiez nos ne venimes mie <sup>1</sup> por vos mal faire, ainz venimes por vos garder et por vos deffendre, se vos faites ce que vos devez. Car cil cui vos obéissiez cum à seignor <sup>2</sup>, vos tient à tort et à pechié, contre Dieu <sup>3</sup> et contre raison. Et bien savez con il a desloiaument ovré vers son seignor et vers son frere; que il <sup>4</sup> li a les els traiz, et tolu son empire à tort et <sup>5</sup> à pechié. Et véez ci le droit oir; se vos vos tenez à lui, vos feroiz <sup>6</sup> ce que vos devroiz; et se vos nel faites, nos vos ferons le pis que nos porrons. » Onques nus de la terre ne de la cité <sup>7</sup> ne fist semblant que il se tenist à lui, por la cremor <sup>8</sup> et por la dotance de l'empereor Alexi. Ensi s'en revindrent en l'ost ariere, et alerent chascuns à sa heberge <sup>9</sup>.

147. L'endemain, quant il orent la messe oïe, s'assemblerent à parlement; et fu li parlemenz à cheval en mi les champs <sup>1</sup>. Là peussiez veoir maint bel destrer et maint bon <sup>2</sup> chevalier desus. Et fu li conseils des batailles deviser <sup>3</sup>, quantes et quels <sup>4</sup> il en auroient. Bestance <sup>5</sup>

144. — <sup>8</sup> DE, *message i revenez autre fois si soïés.*

145. — <sup>1</sup> A, *ensemble et distrent l'endemain.* — <sup>2</sup> ABCDE, *armer.* — <sup>3</sup> B, *une galie.* — <sup>4</sup> B omet *qui volt.*

146. — <sup>1</sup> A omet *mie*; B, *mie çà*; F, *mie ci.* — <sup>2</sup> A, *cu seignor*; B omet *cum.* — <sup>3</sup> C ajoute *droit*; F, *que cil qui vos obéissiés, vos le seignorissiés à tort, etc.* — <sup>4</sup> C *quant il*; D, *cui il.* — <sup>5</sup> A omet à

« sage que vous revenez une autre fois, ne soyez pas si hardi que de  
« revenir encore. » Ainsi partit le messenger; et il s'en retourna en  
Constantinople à l'empereur Alexis.

XXX. Les croisés montrent le jeune Alexis au peuple de Constantinople.  
Ils se préparent au combat.

145. Les barons parlèrent le lendemain ensemble et dirent qu'ils  
montreraient Alexis, le fils de l'empereur de Constantinople, au peu-  
ple de la cité. Alors ils firent arriver toutes les galères. Le doge de  
Venise et le marquis de Montferrat entrèrent dans l'une, et prirent  
avec eux Alexis le fils de l'empereur Isaac; et dans les autres galères  
entrèrent les chevaliers et les barons, ceux qui voulurent.

146. Ils s'en allèrent ainsi tout près des murs de Constantinople,  
et montrèrent l'enfant au peuple des Grecs, et dirent : « Voici votre  
« seigneur naturel; et sachez que nous ne vînmes pas pour vous faire  
« mal, mais nous vînmes pour vous garder et vous défendre, si vous  
« faites ce que vous devez. Car celui à qui vous obéissez comme à  
« votre seigneur, vous tient à tort et à péché, contre Dieu et contre  
« raison. Et vous savez bien comme il a déloyalement agi envers son  
« seigneur et son frère; car il lui a crevé les yeux, et enlevé son em-  
« pire à tort et à péché. Or voici le véritable héritier; si vous vous  
« tenez à lui, vous ferez ce que vous devrez; et si vous ne le faites pas,  
« nous vous ferons du pis que nous pourrons. » Pas un de la terre ni  
de la cité ne laissa voir qu'il se tint à lui, par crainte et par peur de  
l'empereur Alexis. Ils s'en revinrent ainsi au camp, et allèrent cha-  
cun à sa tente.

147. Le lendemain, quand ils eurent ouï la messe, ils s'assemblè-  
rent en parlement; et le parlement se tint à cheval, au milieu des  
champs. Là vous eussiez pu voir maint beau destrier et maint bon  
chevalier dessus. Et le conseil était pour ordonner les corps de ba-

*tort et.* — <sup>6</sup> C ajoute *que sage et.* — <sup>7</sup> A, *et del país*; CDEF, *nus de la chité.* — <sup>8</sup> A, *tremor*, fausse lecture causée par la confusion du *c* et du *t.* — <sup>9</sup> A, *son heberge*; B, *son heberjage*; CDE, *sa heberge reposer.*

147. — <sup>1</sup> A, *le champ.* — <sup>2</sup> A omet *bon.* — <sup>3</sup> BCDE, *deviser*, *devisé.* — <sup>4</sup> A, *quel*; D, *queles*; C, *queus*; B omet *et quels.* — <sup>5</sup> B, *paroles*; CD, *besteus, bestens*; E, *bestenkes.*

i ot assez d'une part et d'autre <sup>6</sup>; mais la fins del conseil fu tels : que al conte Baudoin de Flandres fu otroïe l'avangarde, porce que il avoit mult grant plenté de bones genz et d'archiers et d'arbalestiers, plus que nuls qui en l'ost fust.

148. Et après fu devisé que l'autre bataille feroit Henris ses freres, et Mahius de Walaincourt <sup>1</sup> et Balduins de Belveoir, et maint autre bon chevalier de lor terre et de lor païs qui avec els estoient <sup>2</sup>.

149. La tierce bataille fist li cuens Hues de Saint Pol, Pierres d'Amiens ses niés, Eustaices de Canteleu, Ansiaus de Kaeu <sup>1</sup>, et maint bon chevalier de lor terre et de lor païs.

150. La quarte bataille fist li cuens Loeyes de Blois et de Chartain, qui mult fu granz et riche et redotée; que il i avoit mult grant plenté de bons chevaliers et de bone gent <sup>1</sup>.

151. La quinte bataille fist Mahius de Mommorenci, et li Champeinois <sup>1</sup>. Joffrois li mareschus de Champagne fu en cele. Ogiers de Saint-Cheron, Manessiers de l'Isle, Miles li Braibanz, Machaires de Sainte-Menehalt, Johans Foisons, Guis de Capes, Clarembauz ses niez, Roberz de Ronçoi <sup>2</sup> : totes ces genz fisent la quinte bataille. Sachiez que il i ot maint bon chevalier <sup>3</sup>.

152. La siste <sup>1</sup> bataille firent les genz de Borgoigne. En celi fu Odes li Champeinois de Chanlité, Guillaume <sup>2</sup> ses freres, Guis de Pesmes, Haimmes ses freres <sup>3</sup>, Othes de la Roche, Richars de Dompierre, Odes ses freres <sup>4</sup>, Guis de Covlans, et les gens de lor terre et de lor païs.

153. La setime bataille fist li marchis Bonifaces de Monferrat, qui mult fu granz. Là <sup>1</sup> furent li Lombart et li Toscaïn et li Aleman, et totes les genz qui furent dès le mont <sup>2</sup> de Moncenis <sup>3</sup> trosque à Lion

147. — <sup>6</sup> AF, *d'unes choses et d'autres.*

148. — <sup>1</sup> A, *Vaslaincourt*; B, *Vilaucourt.* — <sup>2</sup> CDE, *de lor terre et Bauduins de Biaivoir.*

149. — <sup>1</sup> A, *Kaeu*; B, *Kaiens.*

150. — <sup>1</sup> CD, *de gens et de chevaliers.*

151. — <sup>1</sup> A et G ajoutent à tort *Odes* (ou *Oedes*) *de Chanlité*; ce seigneur faisait partie des

taille, combien et quels ils en auraient. Il y eut assez de disputes de part et d'autre; mais la fin du conseil fut telle : que l'avant-garde fut octroyée au comte Baudouin de Flandre, parce qu'il avait une bien grande quantité de bonnes gens et d'archers et d'arbalétriers, plus que nul qui fût en l'armée.

148. Et après il fut décidé que Henri son frère, et Mathieu de Walincourt et Baudouin de Beauvoir feraient le second corps de bataille, avec maints autres bons chevaliers de leur terre et de leur pays qui étaient avec eux.

149. Le comte Hugues de Saint-Paul fit le troisième corps de bataille avec Pierre d'Amiens son neveu, Eustache de Canteleu, Anseau de Cayeux, et maints bons chevaliers de leur terre et de leur pays.

150. Le comte Louis de Blois et de Chartres fit le quatrième corps de bataille, qui fut bien grand et riche et redouté; car il y avait une bien grande quantité de bons chevaliers et de bonnes gens.

151. Mathieu de Montmorency fit le cinquième corps de bataille, avec les Champenois. Geoffroi le maréchal de Champagne fut en celui-là. Oger de Saint-Cheron, Manassès de l'Isle, Milon le Brebant, Macaire de Sainte-Menehould, Jean Foison, Gui de Chappes, Clerrembaud son neveu, Robert de Ronsoi : toutes ces gens firent le cinquième corps de bataille. Sachez qu'il y eut maints bons chevaliers.

152. Les gens de Bourgogne firent le sixième corps de bataille. En celui-là fut Eudes le Champenois de Champlitte, Guillaume son frère, Gui de Pesmes, Edmond son frère, Othon de la Roche, Richard de Dampierre, Eudes son frère, Gui de Conflans, et les gens de leur terre et de leur pays.

153. Le marquis Boniface de Montferrat fit le septième corps de bataille, qui fut très-grand. Là furent les Lombards, et les Toscans, et les Allemands, et toutes les gens qui étaient depuis le mont de

Bourguignons. — <sup>2</sup> B, *Roinsoi*; CD, *Rosoi*; G, *Ronscoi*. — <sup>3</sup> B omet *sachiez que il i ot*, etc.

152. — <sup>1</sup> A, *la sesime*; mais les noms qui suivent appartiennent au septième corps : ceux du sixième y sont omis. — <sup>2</sup> B, *Gile*. — <sup>3</sup> B, *Humes ses freres*; DE, *et ses freres*; CF omettent *Guís de Pesmes*, etc. — <sup>4</sup> B omet *Richars*, etc.

153. — <sup>1</sup> ACD, *il i*. — <sup>2</sup> A, *de le mont*; CD, *des mons*. — <sup>3</sup> B, *Mongieu*.

sor le Rone. Tuit cil furent en la bataille le marchis; et fu devisé que il feroit l'ariere-garde.

## XXXI.

154. Li jors fu devisez quant il se recueilleroient <sup>1</sup> es nés et es vaisiaus <sup>2</sup>, por prendre <sup>3</sup> terre par force <sup>4</sup>, ou por vivre ou por morir <sup>5</sup>; et sachiez que ce fu une des plus doutoses choses à faire qui onques fust. Lors parlerent li evesque et li clergiez al pueple, et lor mostrent que ils fussent confez et feist chascuns sa devise; que il ne savoient quant Diex feroit son comandement d'els. Et il si firent mult volentiers par tote l'ost, et mult pitusement.

155. Li termes vint si con devisez fu; et li chevalier furent es visiers tuit avec lor destriers; et furent tuit armé, les helmes laciez et li cheval <sup>1</sup> covert et enselé. Et les autres genz qui n'avoient mie si grant mestier en bataile, furent es granz nés tuit; et les galées furent armées <sup>2</sup> et atornées totes.

156. Et li matins fu biels, un poi après le soleil levant <sup>1</sup>; et l'empereires Alexis les atendoit à granz batailles et à granz corroiz de l'autre part. Et on sone les bozines; et chascune galie fu à un <sup>2</sup> vissier liée por passer oltre <sup>3</sup> plus delivréement <sup>4</sup>. Il ne demandent mie chascuns qui doit aler devant; mais qui ançois puet, ançois arive <sup>5</sup>. Et li chevalier issirent des vissiers <sup>6</sup>, et saillirent <sup>7</sup> en la mer trosque à la çainture tuit armé, les hielmes laciez et les glaives es mains; et li bon archier et li bon serjant et li bon arbalestier <sup>8</sup>, chascuns à sa compaignie, là endroit où ele <sup>9</sup> ariva.

157. Et li Greu firent mult grant semblant <sup>1</sup> del retenir; et quant ce vint as lances baissier, li Grieu lor tornerent <sup>2</sup> les dos: si s'en vont fuiant <sup>3</sup>, et lor laissent le rivage. Et sachiez que onques plus orgueilleusement nuls porz ne fu pris. Adonc comencent li marinier à ovrir les

154. — <sup>1</sup> A, *recueildroient*; B, *reculeroient*; CDE, *enterroient*; F, *se devoient requieillir*. — <sup>2</sup> B ajoute *et es galies et es huissiers*. — <sup>3</sup> CDE, *et conquerroient*. — <sup>4</sup> A omet *par force*. — <sup>5</sup> BCE omettent *ou por vivre*; D omet *en outre ou por morir*.

155. — <sup>1</sup> CDEF ajoutent *furent tuit*. — <sup>2</sup> DE, *amenées*.

156. — <sup>1</sup> CDE omettent *un poi*, etc.; BF, *devant au lieu de après*; A, *après le soleil un poi levant*.

Mont-Cenis jusqu'à Lyon sur le Rhône. Tous ceux-là furent dans le corps de bataille du marquis; et il fut ordonné qu'il ferait l'arrière-garde.

XXXI. Les croisés s'emparent du port.

154. Le jour fut arrêté où ils s'embarqueraient sur les nefes et les vaisseaux pour prendre terre de force, ou pour vivre ou pour mourir; et sachez que c'était une des plus redoutables choses à faire qui jamais fut. Alors parlèrent au peuple les évêques et le clergé, et leur montrèrent qu'il fallait se confesser et faire chacun son testament; car ils ne savaient quand Dieu ferait sa volonté d'eux. Et ainsi firent-ils bien volontiers dans toute l'armée, et bien pieusement.

155. Le terme vint ainsi qu'il était arrêté; et les chevaliers furent tous sur les huissiers avec leurs destriers; et ils furent tous armés, les heaumes lacés, et les chevaux couverts et sellés. Et les autres gens qui n'avaient pas si grand besoin à la bataille, furent tous sur les grandes nefes; et les galères furent toutes armées et préparées.

156. Et le matin fut beau, un peu après le soleil levant; et l'empereur Alexis les attendait avec des troupes nombreuses et de grands apprêts d'autre part. Et on sonne les trompettes; et chaque galère fut liée à un huissier pour passer outre plus facilement. Ils ne demandent pas chacun qui doit aller devant; mais qui plus tôt peut, plus tôt aborde. Et les chevaliers sortirent des huissiers, et ils sautèrent dans la mer jusqu'à la ceinture tout armés, les heaumes lacés et la lance à la main; et les bons archers aussi et les bons sergents et les bons arbalétriers, chacun avec sa compagnie, là où elle aborda,

157. Les Grecs firent bien semblant de tenir tête; et quand on en vint à baisser les lances, les Grecs leur tournèrent le dos: ils s'en vont fuyant, et leur laissent le rivage. Et sachez que jamais nul port ne fut plus orgueilleusement pris. Alors les mariniers commencent à ouvrir

— <sup>2</sup> C, à son. — <sup>3</sup> CDEF omettent *oltre*. — <sup>4</sup> CDE, *legierement*; F, *seurement*. — <sup>5</sup> B, *ist armez*. — <sup>6</sup> CD, *des nés*. — <sup>7</sup> A, *sailent*. — <sup>8</sup> CF omettent *et li bon arbalestier*. — <sup>9</sup> AB, *chascune compaignie ou endroit ele*; B, *chascune compaignie là où ele*.

157. — <sup>1</sup> C, *furent moult aparellié par sanlanche*. — <sup>2</sup> A, *et li Grieu lor tornent*. — <sup>3</sup> B omet *si s'en vont fuitant*; CDEF omettent *fuitant*.

portes des vissiers <sup>4</sup>, et à giter les ponz fors; et on comence les chevax à traire; et li chevalier comencent à monter sor lor chevaus; et les batailles se comencent à rengier si com il devoient <sup>5</sup>.

## XXXII.

158. Li cuens Baudoins de Flandres et de Hennaut chevaucha <sup>1</sup>, qui l'avangarde faisoit, et les autres batailles après, chascune si cum eles chevauchier devoient; et alerent trosque là où l'emperere Alexis avoit esté logiez. Et il s'en fu tornez vers Costantinoble, et laissa tenduz trés et paveillons; et là gaignerent nostre gent assez <sup>2</sup>.

159. De nostres barons fut tels li conseils que il se hebergeroient <sup>1</sup> sor le port devant la tor de Galathas, où la chaiene fermoit qui moivoit de Costantinoble. Et sachiez de voir que par cele chaiene convenoit entrer qui al port de Constantinoble voloit entrer. Et bien virent nostre baron, se il ne prenoient cele tor et rompoient cele chaiene, que il estoient mort et mal bailli. Ensi se herbergierent la nuit <sup>2</sup> devant la tor et <sup>3</sup> en la juerie <sup>4</sup> que l'on apele l'Estanor, où il avoit mult bone vile et mult riche.

160. Bien se fissent la nuit eschaugaitier <sup>1</sup>; et l'endemain, quant fu hore de tierce, si firent une assaillie cil de la tor de Galathas, et cil qui de Constantinoble lor venoient aidier en barges <sup>2</sup>; et nostre gent corent as armes <sup>3</sup>. Là assembla premiers <sup>4</sup> Jaques d'Avesnes et la soe maisnie à pié; et sachiez que il fu mult chargiez, et fu feruz parmi le vis <sup>5</sup> d'un glaive, et en <sup>6</sup> aventure de mort. Et uns suens chevaliers fu montez à cheval, qui avoit nom Nicholes de Janlain <sup>7</sup>; et secorrut mult bien son seignor, et le fist mult bien, si que il en ot grant pris.

161. Et li criz fu levez en l'ost; et nostre gent vienent <sup>1</sup> de totes parz et les mistrent <sup>2</sup> enz mult laidement, si, que assez en i ot de morz

157. — <sup>4</sup> CDE, *les huissiers des galies*. — <sup>5</sup> B, etc. omettent *si com il devoient*.

158. — <sup>1</sup> A, *chevauche*. — <sup>2</sup> A seul donne *et là gaignerent*, etc.; B, *et destendi tentes et paveillons*; CDEF, *et avoit fait destendre*, etc. G, *et puis alerent aus tentes l'emperour que il trouverent toutes tendues*.

159. — <sup>1</sup> C, *erbergierent*. — <sup>2</sup> CDEF omettent *la nuit*. — <sup>3</sup> CDEF omettent *et*. — <sup>4</sup> F, *riveere*.

les portes des huisseries, et à jeter les ponts dehors; et on commence à tirer les chevaux; et les chevaliers commencent à monter sur leurs chevaux; et les corps de bataille commencent à se ranger comme ils devaient.

### XXXII. Prise de la tour de Galathas.

158. Le comte Baudouin de Flandre et de Hainaut, qui faisait l'avant-garde, chevaucha, et les autres corps de bataille après, chacun ainsi qu'il devait chevaucher; et ils allèrent jusque-là où l'empereur Alexis avait été campé. Et il s'en était retourné vers Constantinople, et il laissa tendus les tentes et les pavillons; et nos gens y gagnèrent assez.

159. Le conseil de nos barons fut qu'ils se logeraient sur le port devant la tour de Galathas, où tenait la chaîne qui venait de Constantinople. Et sachez en vérité que par cette chaîne devait entrer qui voulait entrer au port de Constantinople. Et nos barons virent bien que s'ils ne prenaient cette tour et rompaient cette chaîne, ils étaient morts et mal lotis. Ils se logèrent ainsi la nuit devant la tour et en la juiverie que l'on appelle l'Estanor, où il y avait une ville bien bonne et bien riche.

160. La nuit, ils se firent bien garder; et le lendemain, quand vint l'heure de tierce, ceux de la tour de Galathas firent une attaque avec ceux qui de Constantinople leur venaient aider en barques; et nos gens coururent aux armes. Là combattit d'abord Jacques d'Avesnes et sa troupe à pied; et sachez qu'il fut bien chargé, et blessé au visage d'une lance, et en aventure de mort. Et un sien chevalier, qui avait nom Nicolas de Jenlain, monta à cheval; et secourut très-bien son seigneur, et se montra si bien qu'il en eut grand honneur.

161. Et le cri s'éleva dans le camp; et nos gens vinrent de toutes parts, et les repoussèrent bien laidement, en sorte qu'il y en eut assez

160. — <sup>1</sup> CDE, *escargaitier*. — <sup>2</sup> CDEF ajoutent *et en nés*. — <sup>3</sup> F, *corurent maintenant ad armes*. — <sup>4</sup> A omet *premiers*; F, *là asemblerent premierement*. — <sup>5</sup> F, CDEF, *le cors*. — <sup>6</sup> A omet *en*. — <sup>7</sup> CDE, *Joulain*.

161. — <sup>1</sup> B, *vindrent*; C, *keurent*; E, *courent*; D, *coururent as armes*. — <sup>2</sup> A, *le mistrent*; B, *se mirent*.

et de pris; si que de tels i ot qui ne guenchirent mie à la tor, ainz alerent as barges dunt il erent venu; et là en i ot<sup>3</sup> assez de noiez, et alquant en eschaperent. Et cels qui guenchirent<sup>4</sup> à la tor, cil de l'ost les tindrent si près<sup>5</sup> que il ne porent la porte fermer. Enqui refu granz<sup>6</sup> li estors à la porte; et la lor tollirent par force, et les pristrent laiencz. Là en i ot assez de morz et de pris<sup>7</sup>.

## XXXIII.

162. Ensi fu li chastiaus de Galathas pris, et li porz gaigniez de Costantinoble par force. Mult en furent conforté cil de l'ost, et mult en loerent Dam Dieu<sup>1</sup>, et cil de la vile desconforté. Et l'endemain furent enz el port<sup>2</sup> traites les nés et li vaissel et les galies et li vissier. Et donc pristrent cil de l'ost conseil ensemble por savoir<sup>3</sup> quel chose il porroient faire, s'il asauoient la vile par mer ou par terre. Mult s'acorderent li Venisien que les eschieles fussient dreciées es nés, et que toz li assaus fust<sup>4</sup> par devers la mer. Li François disoient que il ne se savoient mie si bien aidier sor mer com il savoient par terre<sup>5</sup>; mais quant il aroient lor chevaus et lor armes, il se sauroient mielz aidier par terre. Ensi fu la fins del conseil que li Venisien assauroient par mer, et li baron et cil de l'ost par terre<sup>6</sup>.

163. Ensi sejournerent par quatre jorz. Al cinquiesme jor après, s'arma tote l'oz; et chevauchierent les batailles si con eles erent ordenées, tot pardesor le port, trosque endroit le palais de Blaquerne<sup>1</sup>; et li naviles vint pardedenz<sup>2</sup> le port descil que endroit els; et ce fu près del chief del port. Et là si a un flum qui fiert<sup>3</sup> en la mer, que on n'i puet passer se par un pont de pierre non. Li Grieu avoient le pont colpé<sup>4</sup>; et li baron firent tote jor l'ost laborer et tote la nuit por le pont afaitier<sup>5</sup>. Ensi fu li ponz afaitiez, et les batailles armées au matin; et chevauchierent li uns après l'autre, si con il erent ordené<sup>6</sup>. Et vont

161. —<sup>3</sup> A, *en rot*. —<sup>4</sup> B, *et cil qui eschaperent ganchirent*. —<sup>5</sup> C, *si cours*; D, *les sivrèrent si priés*. —<sup>6</sup> BCDE omettent *granz*; F, *molt granz et mout merueilleuz*. —<sup>7</sup> C, *d'afolés*.

162. —<sup>1</sup> A, *Dam le Dieu*; B, *Dieu Jhesu Crist*. —<sup>2</sup> A seul ajoute *enz*, en omettant *el port*; B, *à cel port*; C, *ou port*; DE, *es pors*; F, *ad porç*. —<sup>3</sup> CD omettent *por savoir*. —<sup>4</sup> CDE, *tout li vaissel fussent*. —<sup>5</sup> A omet *par terre*; CDE omettent *com il*, etc. —<sup>6</sup> C, *ensi fu*, etc.

de tués et de pris ; et tels y en eut qui ne tournèrent pas à la tour, mais allèrent aux barques d'où ils étaient venus ; et là il y en eut assez de noyés, et d'aucuns en échappèrent. Pour ceux qui tournèrent à la tour, ceux de l'armée les tinrent de si près qu'ils ne purent fermer la porte. Là reprit un grand combat à la porte ; et ils la leur enlevèrent de force, et les prirent dedans. Il y en eut assez là de tués et de pris.

### XXXIII. Attaque de la ville par terre et par mer.

162. Ainsi fut pris le château de Galathas, et le port de Constantinople gagné par force. Ceux de l'armée en furent bien réconfortés, et en louèrent bien le Seigneur Dieu, et ceux de la ville, déconfortés. Et le lendemain on tira dans le port les nefes et les vaisseaux et les galères et les huissiers. Et alors ceux de l'armée tinrent conseil ensemble pour savoir ce qu'ils pourraient faire, s'ils attaqueraient la ville par mer ou par terre. Les Vénitiens s'accordèrent fort pour que les échelles fussent dressées sur les nefes, et que tout l'assaut fût par devers la mer. Les Français disaient qu'ils ne savaient pas si bien s'aider sur mer que sur terre ; mais que quand ils auraient leurs chevaux et leurs armes, ils sauraient mieux s'aider sur terre. Ainsi fut la fin du conseil que les Vénitiens attaqueraient par mer, et les barons et ceux de l'armée par terre.

163. Ils séjournèrent ainsi quatre jours. Au cinquième jour après, tout le camp s'arma ; et les corps de bataille chevauchèrent comme ils avaient été ordonnés, tout par-dessus le port jusqu'en face du palais de Blaquerne ; et la flotte vint par-dedans le port jusqu'en face d'eux ; et ce fut presque au bout du port. Et là il y a un fleuve qui se jette dans la mer, qu'on ne peut passer sinon par un pont de pierre. Les Grecs avaient coupé le pont ; et les barons firent travailler l'armée tout le jour et toute la nuit pour arranger le pont. Le pont fut ainsi arrangé, et les corps de bataille armés au matin ; et ils chevauchèrent

163. — <sup>1</sup> C, *Plackierne*. — <sup>2</sup> A, *par devant* ; C, *par devers* ; B omet le dernier membre de phrase, *des ci que*, etc. — <sup>3</sup> CDE, *et laissa un flun qui est ou qui estoit* ; F, *et lessa la navie el flun qui estoit*. — <sup>4</sup> B, *desfet et coupé*. — <sup>5</sup> BCDE, *firent toutjourz* (ou *toute jor*) *laborer et le pont afetier toute la nuit* ; F, *firent toute jor la porte et le pont refaire et toute la nuit ausint*. — <sup>6</sup> A, *chevaucha... eles erent ordinées* ; C, *chevaucha li une... ensi com elles*.

devant la vile; et nus de la cité n'issi fors encontre als, et fu mult granz merveille; que por un que il estoient en l'ost, estoient-il dui cent en la vile <sup>7</sup>.

164. Lors fu li conseils des barons telx que il se hebergeroient entre le palais de Blaquerne et le chastel Buimont, qui ere une abaie close de murs. Et lors furent tendu li tref et li paveillon; et bien fu fiere chose à regarder : que de Costantinoble, qui tenoit trois liues de front par devers la terre, ne pot <sup>1</sup> tote l'oz assegier <sup>2</sup> que l'une des portes. Et li Venisien furent en la mer es nes et es vaissiaus; et drechierent les eschieles et les mangoniaus et les perieres, et ordenerent lor assaut mult bien. Et li baron ratornerent le lor par devers la terre et de perrieres et de mangoniaus <sup>3</sup>.

165. Et sachiez que il n'estoient mie en pais; que il n'ere hore de nuit ne de jor que l'une des batailles ne fust armée par devant la porte por garder les engins et les assaillies. Et por tot ce ne remanoit mie que il n'en feissent assez par cele porte et par autres, si que il les tenoient si corz, que six fois ou sept les covenoit le jor <sup>1</sup> armer par tote l'ost; ne n'avoient <sup>2</sup> pooir que il porchaçassent <sup>3</sup> viande quatre arbalestées loing de l'ost. Et il en avoient mult poi, se de farine <sup>4</sup> non et de bacons; et de cel avoient poi, et de char fresche nulle chose <sup>5</sup>, se il ne l'avoient des chevaus que on lor ocioit. Et sachiez que il n'avoient viande comunalement à tote l'ost por <sup>6</sup> trois semaines <sup>7</sup>. Et mult estoient perillosement; que onques par tant poi de gent ne furent aségié tant de gent en nule vile.

## XXXIV.

166. Lors se porpenserent de un mult bon engin; que il fermerent

163. — <sup>1</sup> B, *pour un qui estoit en l'ost estoient trois cenx* CE, *pour quatre.... quatre cens*; D, *por quatre.... deus cens*; F s'accorde avec A.

164. — <sup>1</sup> A, *por*; B, *porent*; C, *pooient*; DE, *pooit*. — <sup>2</sup> CDE, *ataindre*; F, *atendre*. — <sup>3</sup> A, *et de perrieres et des mangoniaus*; CDEF ajoutent *et d'autres engins*.

165. — <sup>1</sup> F, *cinq fois ou six*; CDE, *sept fois ou huit*, en ajoutant *le jor omis* par AB. — <sup>2</sup> CE.

l'un après l'autre, ainsi qu'ils avaient été ordonnés. Et ils vont devant la ville; et nul de la cité ne sortit contre eux. Et ce fut une bien grande merveille; car pour un qu'ils étaient en l'armée, ils étaient deux cents dans la ville.

164. Alors le conseil des barons fut qu'ils se logeraient entre le palais de Blaquerne et le château de Boémond, qui était une abbaye close de murs. Et alors furent tendus les tentes et les pavillons; et ce fut bien une fière chose à regarder : car de Constantinople, qui tenait trois lieues de front par devers la terre, toute l'armée ne put assiéger que l'une des portes. Et les Vénitiens étaient sur la mer, dans les nefes et dans les vaisseaux; et ils dressèrent les échelles, et les mangoneaux et les pierriers, et disposèrent l'assaut très-bien. Et les barons préparèrent aussi le leur par-devers la terre, avec des pierriers et des mangoneaux.

165. Et sachez qu'ils n'étaient pas en paix; car il n'était heure de nuit ni de jour qu'un des corps de bataille ne fût armé par-devant la porte pour veiller aux engins et aux sorties. Et malgré tout cela les Grecs ne laissaient pas que d'en faire assez par cette porte et par d'autres, en sorte qu'ils les tenaient de si court, que six ou sept fois par jour il fallait s'armer dans tout le camp; et on n'avait pas le pouvoir d'aller chercher des vivres à quatre portées d'arbalète loin du camp. Et ils avaient bien peu de vivres, sinon de la farine et de la salaison; et de cela ils avaient un peu, mais de chair fraîche rien, s'ils n'en avaient des chevaux qu'on leur tuait. Et sachez qu'ils n'avaient pas communément de vivres dans toute l'armée pour trois semaines. Et ils étaient bien périlleusement; car jamais par si peu de gens ne furent assiégés tant de gens en nulle ville.

#### XXXIV. Premiers incidents de l'attaque.

166. Ils s'avisèrent alors d'un très-bon engin; car ils fermèrent

*par toute l'ost ne s'avoient; D, si que.... il n'avoient. — <sup>3</sup> C, d'iaus pourquerre de; D, de pourchacier. — <sup>4</sup> CDEF, feves; G, farine, comme A. — <sup>5</sup> CE omettent nulle chose; D, il n'avoient rien; B, en avoient moult pou, neis de char fresche, en omettan se de farine, etc. — <sup>6</sup> ADE omettent por; B, communement à toutes les. — <sup>7</sup> F, entr'ex touz à passer tout l'ost communalment à plus haut de IIII semaines,*

tote l'ost de bones lices et de bons merriens et de bones barres<sup>1</sup>; et si en furent mult plus fort et plus seur. Li Grieu lor faisoient si sovent assaillies que il nes laissoient reposer; et cil de l'ost les remetoient arriers<sup>2</sup> mult durement; et totes foiz que il issoient fors<sup>3</sup>, i perdoient li Grieu.

167. Un jor feisoient li Borgueignon l'agait<sup>4</sup>, et li Grieu lor firent une assaillie; et issirent de lor meilleurs gens une partie fors. Et cil lor recorrurent sus, si les remistrent enz mult durement; et les menerent si près de la porte que granz fés de pierres lor getoit-on sor als. Là ot pris un des meilleurs Grex de laienz, qui ot non Constantins<sup>2</sup> li Aspres; et le prist Gautiers de Nuilli tot monté sor le cheval. Et enqui ot Guillaumes de Chanlite brisié ie braz d'une pierre; dont granz damages fu, que il ere mult preuz et mult vailanz.

168. Toz les cops et toz les blechiez et toz les morz<sup>1</sup> ne vos pui mie raconter; mais ainz que li estorz parfinast, vint uns chevaliers de la masnie Henri, le frère le conte Baudoin de Flandres et de Hennaut, qui ot nom Eustaices dou Marchois<sup>2</sup>; et ne fu armez que d'un gamboison et d'un chapel de fer, son escu à son col; et le fist mult bien à l'enz metre<sup>3</sup>, si que grant pris l'en dona l'on. Poi ere jorz<sup>4</sup> que on ne<sup>5</sup> feist assaillies<sup>6</sup>, mais ne vos puis totes retraire. Tant les tenoient près que ne pooient dormir, ne reposer<sup>7</sup>, ne mengier, s'armé non.

169. Une autre assaillie firent par une porte desore<sup>1</sup>, où li Greu reperdirent assez. Mais là si fu morz uns chevaliers qui ot nom Guillaumes del Gi<sup>2</sup>; et là le fist mult bien Mahius de Valencort, et perdi son cheval al pont de la porte, qui li fu morz<sup>3</sup>; et maint le firent mult bien qui à celle mellée furent. A cele porte<sup>4</sup> desus le palais de Blaquerne, où il issoient plus soventes fois<sup>5</sup>, en ot Pierres de Braieciel plus le pris que nus, porce que il ere plus prez logiez et plus sovent i avint<sup>6</sup>.

166. — <sup>1</sup> B omet de bones barres. — <sup>2</sup> CDEF, ens. — <sup>3</sup> A seul omet fors.

167. — <sup>1</sup> B, le gait; D, l'esgart; F, le guet. — <sup>2</sup> A, Cofretins,

168. — <sup>1</sup> BCEF omettent toz les cos et; F ajoute ne quanque l'en i fist. — <sup>2</sup> A, le Markis; F, mesnie au comte Baudoin, qui avoit à non Gannes dou Marchis; CD, Quennes dou Markais; E, cuens. — <sup>3</sup> B, en son venir; CF, au mettre ens. — <sup>4</sup> AG seuls ont jorz au lieu de eures. — <sup>5</sup> A,

tout le camp de bonnes palissades et de bonnes pièces de bois et de bonnes barrières; et ils en furent ainsi beaucoup plus forts et plus sûrs. Les Grecs leur faisaient si souvent des sorties qu'ils ne les laissaient pas reposer; et ceux du camp les repoussaient arrière bien rudement; et toutes les fois qu'ils sortaient, les Grecs y perdaient.

167. Un jour les Bourguignons faisaient le guet, et les Grecs leur firent une sortie; et une partie de leurs meilleures gens sortit hors des murs. Et ceux du camp leur coururent sus, et les repoussèrent dedans bien rudement; et ils les menèrent si près de la porte qu'on leur jetait sur eux des pierres de grand poids. Là fut pris un des meilleurs Grecs de la ville, qui eut nom Constantin Lascaris; et Gautier de Neuilly le prit tout monté sur son cheval. Et là Guillaume de Champlitte eut le bras brisé d'une pierre; et ce fut grand dommage, car il était bien preux et bien vaillant.

168. Tous les coups et tous les blessés et tous les morts, je ne vous puis les redire; mais avant que le combat finît, vint un chevalier de la suite de Henri, le frère du comte Baudouin de Flandre et de Hainaut, qui avait nom Eustache du Marchais; et il n'était armé que d'une veste rembourrée et d'un chapeau de fer, son écu à son cou; et il se montra si bien en les repoussant, qu'il en remporta grand honneur. Il y avait peu de jours qu'on ne fît des sorties, mais je ne puis vous les raconter toutes. On tenait les nôtres de si près qu'ils ne pouvaient dormir, ni se reposer, ni manger, sinon armés.

169. Les Grecs firent une autre sortie par une porte au dessus, où ils perdirent encore assez. Mais là fut tué un chevalier qui avait nom Guillaume du Gi; et là Mathieu de Walincourt se montra très-bien, et perdit son cheval qui lui fut tué au pont de la porte; et beaucoup qui furent à cette mêlée se montrèrent très-bien. A cette porte au-dessus du palais de Blaquerne, par où ils sortaient plus souvent, Pierre de Bracieux se fit plus d'honneur que personne, parce qu'il était logé plus près et qu'il y vint plus souvent.

no. — <sup>6</sup> B, *que l'en ne le veist aus asaillies*. — <sup>7</sup> BCDE omettent *ne reposer*; F ajoute *ne boivre*.

169. — <sup>1</sup> A, *d'efors*; CE ajoutent *amont*; B, *amont là*; F, *une autre porte qui estoit en mont*. — <sup>2</sup> B, *de Igi*; CDE, *d'Ogi*; F, *d'Ongi*. — <sup>3</sup> B omet *qui li fu mors*. — <sup>4</sup> CDE omettent *qui li fu mors* jusqu'à *cele porte*; F n'a pas cette lacune. — <sup>5</sup> BCDE, *sovent fors* ou *hors*. — <sup>6</sup> C, *venoit à l'a-saut*; B omet *et plus sovent i avint*.

## XXXV.

170. Ensi lor dura cil perils et cil travaux près de dix jorz, tant que un joesdi maitin fu lor assaus atornez, et les eschieles; et li Venisien rorent le lor appareillié <sup>1</sup> par mer. Ensi fu devisez li assaus que les trois batailles des sept garderoient l'ost par defors <sup>2</sup>, et les quatre iroient à l'asaut. Li marchis Bonifaces de Monferat garda l'ost par devers les chans, et la bataille des Borgoignons, et la bataille des Champenois <sup>3</sup>, et Mahius de Monmorenci. Et li cuens Baudoins de Flandres et de Hennaut ala assaillir, et la soe gens, et Henris ses freres <sup>4</sup>; et li cuens Loeys de Blois et de Chartain, et li cuens Hues de Saint Pol, et cil qui à els se tenoient, alerent à l'asaut <sup>5</sup>.

171. Et drecierent à une barbecane deus eschieles enprès la mer; et li murs fu mult garniz d'Englois et de Danois <sup>1</sup>, et li assauz forz et bons <sup>2</sup> et durs. Et par vive force monterent des <sup>3</sup> chevaliers sor les eschieles et dui serjant <sup>4</sup>, et conquistrent le mur sor als; et monterent sor le mur bien quinze <sup>5</sup>, et se combatoient main à main as haches et as espées. Et cil dedenz se refforcierent <sup>6</sup> mult; si les metent fors mult laidement, si que il en retindrent deus <sup>7</sup>. Et cil qui furent retenu de la nostre gent, si furent mené <sup>8</sup> devant l'empereor Alexi; s'en fu mult liez. Ensi remest li assauz devers les François; et en i ot assez de bleciez et de quassez; s'en furent mult irié li baron <sup>9</sup>.

172. Et li dux de Venise ne se fu mie obliés <sup>1</sup>; ainz ot ses nés et ses vissiers et ses vaissiaus ordenez d'un front, et cil fronz duroit bien trois arbalestrées; et comencent <sup>2</sup> la rive à aprochier qui desoz les murs et desoz les tors estoit <sup>3</sup>. Lors veissiez mangoniaus giter des nés et des vissiers, et quarriaus d'arbalestre traire, et ces ars traire <sup>4</sup>

170. — <sup>1</sup> CE, *les lor atournées*; D, *les leur atournés*; F, *le leur atourné*; B, *furent arouié*. — <sup>2</sup> B, *que des sept batailles qui y estoient, demorroient les trois qui garderoient l'ost par dehors*. — <sup>3</sup> B, *les batailles des Bergoignons et des Francois*; DE, *la bataille des Bourghegnons et la bataille des Champenois*; A, *la bataille des Champenois et des Borgoignons*; C, *li bataille des Bourgeignons et des Chanpeignoiŕ*. La leçon de DE vaut mieux : les Champenois formaient un corps à part (§ 151). — <sup>4</sup> B omet *et Henris ses freres*, — <sup>5</sup> B omet *alerent à l'asaut*.

## XXXV. L'assaut est donné.

170. Ainsi leur dura ce péril et ce travail près de dix jours, tant que un jeudi matin (17 juillet 1203) leur assaut fut préparé, et leurs échelles aussi; et les Vénitiens avaient préparé le leur par mer. L'assaut fut ordonné de telle sorte que trois des sept corps de bataille garderaient le camp par dehors, et les quatre autres iraient à l'assaut. Le marquis Boniface de Montferrat garda le camp par-devers les champs, avec le corps des Bourguignons, le corps des Champenois et Mathieu de Montmorency. Et le comte Baudouin de Flandre et de Hainaut alla à l'assaut avec ses gens, et Henri son frère; et le comte Louis de Blois et de Chartres, et le comte Hugues de Saint-Paul, et ceux qui se tenaient à eux, allèrent à l'assaut.

171. Ils dressèrent à un avant-mur deux échelles près de la mer; et le mur était bien garni d'Anglais et de Danois, et l'assaut fut fort et bon et dur. Et par vive force des chevaliers et deux sergents montèrent sur les échelles, et conquièrent le mur sur eux; et ils montèrent bien quinze sur le mur, et ils combattaient corps à corps avec les haches et les épées. Et ceux de dedans refirent effort, et les mirent dehors bien rudement, si bien qu'ils en retinrent deux. Et ceux qui furent retenus de nos gens furent menés devant l'empereur Alexis, et il en fut bien joyeux. Ainsi demeura l'assaut devers les Français; et il y en eut assez de blessés et d'estropiés; et les barons en furent bien irrités.

172. Et le doge de Venise ne s'était pas oublié; mais il avait ordonné ses nefes et ses huissiers et ses vaisseaux sur un front, et ce front durait bien trois portées d'arbalète; et ils commencent de s'approcher du rivage qui était sous les murs et sous les tours. Alors vous eussiez vu les mangoneaux lançant de dessus les nefes et les huissiers, et les

171. — <sup>1</sup> Milice étrangère au service des empereurs de Constantinople. — <sup>2</sup> A seul donne et bons. — <sup>3</sup> A, les. — <sup>4</sup> CE, des sergans; D, chevalier et siergant; B omet ces mots. — <sup>5</sup> CDE, seiçe. — <sup>6</sup> A, reconforterent. — <sup>7</sup> B, quatre. — <sup>8</sup> A, menu. — <sup>9</sup> CDE ajoutent de Post; F, si en furent li baron mout courouciez.

172. — <sup>1</sup> BCDE, atargiés; F, ne s'atarja mie. — <sup>2</sup> A, comence; B, commanda; C, comenche; D commenchieient; E, commencent; F, commença. — <sup>3</sup> C, couroit; BF omettent qui desoꝝ les murs, etc. — <sup>4</sup> B, etc. omettent et ces ars traire.

mult delivrement; et cels dedenz desfendre des murs et des tours mult durement <sup>5</sup>, et les eschieles des nés <sup>6</sup> aprochier si durement que en plusors leus s'entreferoient d'espées et de lances; et li huz <sup>7</sup> ere si granz que il sembloit que terre et mers fondist <sup>8</sup>. Et sachiez que les galies n'osoient terre prendre.

## XXXVI.

173. Or porroiz oïr estrange proesce <sup>1</sup>; que li dux de Venise, qui vialz hom ere <sup>2</sup> et gote ne véoit, fu toz armez, el chief de la soe galie, et ot le gonfanon Saint Marc pardevant lui; et escrioit <sup>3</sup> as suens que il le meissent à terre, ou se ce non il feroit jutise <sup>4</sup> de lor cors. Et il si firent; que la galie prent terre, et il saillent fors; si portent le confanon Saint Marc pardevant lui à la terre <sup>5</sup>.

174. Et quant li Venisien voient le confanon Saint Marc à la terre <sup>1</sup>, et la galie lor seignor qui ot terre prise <sup>2</sup> devant als, si se tint chascuns à honi, et vont à la terre tuit; et cil des vissiers saillent fors et vont à la terre, et cil des granz nés entrent es barges et vont à la terre <sup>3</sup>, qui ainz ainz, qui mielz mielz. Lors veissiez assaut grant et <sup>4</sup> merveillox; et ce tesmoigne Joffrois de Vile-Harduin li mareschus de Champaigne, qui ceste ovre traïta, que plus de quarante li distrent por verité que il virent le confanon Saint Marc de Venise en une des tors, et mie ne sorent qui l'i porta.

175. Or oiez estrange miracle: et cil dedenz s'enfuient, si guerpissent les murs; et cil entrent enz, qui ainz ainz, qui mielz mielz, si que il saïssissent vint-cinq des tors et garnissent de lor gent. Et li dux prant un batel, si mande messages as barons de l'ost, et lor fait assavoir que il avoient vint-cinq tors, et seussent por voir que il nes

172. — <sup>5</sup> B, *desfendre molt vistement*; F, *et trere de ces arbakestes moult durement*, en omettant comme CDE, *et cels dedenz*, etc. ; A ajoute ici les mots *que en plusieurs leus*, qu'il reproduit plus bas à leur vraie place. — <sup>6</sup> CDE, *des isles*. — <sup>7</sup> BF, *li criç*; CD, *li hurç*; E, *li ungs*. — <sup>8</sup> F, *que terre et mer deust fondre*.

173. — B, *proesce d'ome*; CDE, *estrange fierté et estrange merveille*. — <sup>2</sup> B ajoute *et gou-*

carreaux d'arbalète volant, et les arcs tirant à foison, et ceux de dedans se défendent bien rudement du haut des murs et des tours; et les échelles des nef s'approcher si fort qu'en plusieurs lieux ils s'entre-frappaient de l'épée et de la lance; et le tumulte était si grand qu'il semblait que terre et mer s'abîmassent. Et sachez que les galères n'osaient prendre terre.

## XXXVI. Prise de vingt-cinq tours.

173. Or, vous pourrez ouïr une étrange prouesse; car le doge de Venise, qui était vieil homme et ne voyait goutte, était tout armé en tête de sa galère, et il avait le gonfalon de Saint-Marc par-devant lui; et il criait aux siens qu'ils le missent à terre, ou sinon qu'il en ferait justice sur leurs corps. Et ainsi firent-ils; car la galère prend terre, et ils sautent dehors; et ils portent le gonfalon de Saint-Marc à terre par-devant lui.

174. Et quand les Vénitiens voient le gonfalon de Saint-Marc à terre, et la galère de leur seigneur qui a pris terre devant eux, alors chacun se tient pour honni, et tous vont à terre; et ceux des huissiers sautent dehors et vont à terre, et ceux des grandes nef s'entrent dans les barques et vont à terre, au plus vite et à qui mieux mieux. Alors vous eussiez vu un assaut grand et merveilleux; et ce que témoigne Geoffroi de Ville-Hardouin le maréchal de Champagne, qui fit cette œuvre, c'est que plus de quarante lui dirent en vérité qu'ils virent le gonfalon de Saint-Marc de Venise sur une des tours, et qu'ils ne surent point qui l'y porta.

175. Or, oyez un étrange miracle: ceux de dedans s'enfuient et abandonnent les murs; et les autres entrent dedans, au plus vite et à qui mieux mieux, si bien qu'ils prennent vingt-cinq des tours et les garnissent de leurs gens. Et le doge prend un bateau, et il envoie des messagers aux barons du camp, et leur fait savoir qu'on avait vingt-

*teus.* — <sup>3</sup> A, *escrient*; BCE, *escrie*; D, *escrioit*; F, *escria*. — <sup>4</sup> A, *juise*. — <sup>5</sup> C omet *et il saillent*, etc.

174. — <sup>1</sup> BE omettent *et quant*, etc. — <sup>2</sup> CE, *ot esté prise à terre*; F, *quant Venicien virent ce que la galie leur seigneur avoit prise terre*. — <sup>3</sup> AB omettent *et cil des grant nés*, etc.; F omet seulement *entrent es barges*. — <sup>4</sup> A omet *grant et*.

pooient<sup>1</sup> reperdre. Li baron sont si lié que il nel pooient croire que ce soit voirs<sup>2</sup>; et li Venicien comencent à envoier chevaus et palefroiz à l'ost en batiaus<sup>3</sup> de cels que il avoient gaaigniez dedenz la vile.

176. Et quant li empereres Alexis vit que il furent ensi entré dedenz la vile, si comence ses genz à envoier à si grant foison vers els que cil<sup>1</sup> virent que il nes porroient soffrir. Si<sup>2</sup> mistrent le feu entr'els et les Grex; et li venez venoit de vers noz genz; et li feus comence si granz à naistre, que li Gréne pooient veoir noz genz<sup>3</sup>. Ensi se retrais-trent à lor tors que il avoient saisies<sup>4</sup> et conquises.

## XXXVII.

177. A donc issi l'emperere Alexis de Costantinoble à tote sa force fors de la cité, par autres portes<sup>1</sup> bien loing de une leue<sup>2</sup> de l'ost; et comence si granz genz à issir que il sembloit que ce fust toz li monz. Lors fist ses batailles ordener parmi la campagne, et chevauchent vers l'ost; et quant noz François<sup>3</sup> les voient, si saillent as armes de totes parz. Cel jor, faisoit Henris li freres le conte Baudoin de Flandres et de Hennaut, l'agait<sup>4</sup> as engins devant la porte de Blaquerne<sup>5</sup>, et Mahius de Vaslaincourt et Baudoins de Belveoir<sup>6</sup>, et lor gens qui à els se tenoient. Endroit aus, avoit l'empereres Alexis atorné granz genz qui saldroient par trois portes fors, con il se ferroit<sup>7</sup> en l'ost par d'autre part.

178. El lors issirent les six<sup>1</sup> batailles qui furent ordenées, et se ren-gent pardevant lor lices; et lor serjant et lor escuier à pié par derriere les cropes<sup>2</sup> de lor chevaus, et li archier et li arbalestier par devant als; et firent bataille de lor chevaliers à pié, dont il avoient bien deus cenz qui n'avoient mais nul cheval. Et ensi se tindrent quoi devant

175. — <sup>1</sup> A, nel poeent; BCDE, ne les pooient. — <sup>2</sup> C, ne peuvent savoir que ce soit voirs ne croire. — <sup>3</sup> CDE omettent à Post en batiaus.

176. — <sup>1</sup> A, et quant cil. — <sup>2</sup> A omet si — <sup>3</sup> B, ne porent vers nos genz trere. — <sup>4</sup> ADEF, laissies, laissies, lessies; B, gaaigniées; C, saisies.

cinq tours, et qu'ils sussent en vérité qu'on ne les pouvait reperdre. Les barons sont si joyeux qu'ils ne peuvent croire que ce soit vrai ; et les Vénitiens commencent à envoyer au camp en bateaux chevaux et palefrois d'entre ceux qu'ils avaient gagnés dans la ville.

176. Et quand l'empereur Alexis vit qu'ils étaient ainsi entrés dans la ville, il commença à envoyer ses gens contre eux en si grande quantité qu'ils virent bien qu'ils ne leur pourraient résister. Ils mirent donc le feu entre eux et les Grecs ; et le vent venoit de devers nos gens ; et le feu commença à devenir si grand que les Grecs ne pouvaient voir nos gens. Ainsi se retirèrent-ils à leurs tours qu'il avaient saisies et conquises.

XXXVII. L'empereur Alexis présente la bataille, et se retire sans attaquer.

177. Alors l'empereur Alexis de Constantinople sortit avec toutes ses forces de la cité, par d'autres portes qui étaient bien à une lieue loin du camp ; et il commença à sortir tant de gens qu'il semblait que ce fût le monde entier. Alors il fait ordonner ses corps de bataille dans la plaine, et ils chevauchent vers le camp ; et quand nos Français les voient, ils courent aux armes de toutes parts. Ce jour-là, Henri le frère du comte Baudouin de Flandre et de Hainaut faisait le guet pour les engins devant la porte de Blaquerne, avec Mathieu de Walincourt et Baudouin de Beauvoir, et leurs gens qui se tenaient à eux. En face d'eux, l'empereur Alexis avait préparé des gens en grand nombre pour sortir par trois portes, pendant que lui se jetterait dans le camp d'un autre côté.

178. Et alors sortirent les six corps de bataille qui furent ordonnés, et ils se rangèrent par-devant leurs palissades ; et leurs sergents et leurs écuyers à pied par derrière les croupes des chevaux, et les archers et les arbalétriers par-devant eux ; et ils firent un corps de bataille de leurs chevaliers à pied, dont ils avaient bien deux cents qui

177. — <sup>1</sup> CDEF, *par une autre porte*. — <sup>2</sup> CDEF, *demie lieue*. — <sup>3</sup> C, *nos gens*. — <sup>4</sup> B, *le guet*. — <sup>5</sup> A *omet as engins*, etc. — <sup>6</sup> A, *Helvoier*. — <sup>7</sup> A, *con il se feroient* ; CD, *et il se ferroient* ; F, *por ferir* ; B, *qui s'atornoient pour issir hors par trois portes, et se ferroient*.

178. — <sup>1</sup> C, *set*. — <sup>2</sup> CDEF, *sur les croupes* ; B *omet par derriere*, etc.

lor lices; et fu mult granz sens; que se il alassent à la campagne assembler à els, cil avoient si grant foison de gent, que tuit fuissiens<sup>3</sup> noié entr'aus.

179. Il sembloit que tote la campagne fust coverte de batailles; et venoient le petit pas tuit ordené. Bien sembloit perillouse chose; que cil n'avoient que six batailles, et li Grieu en avoient bien quarante; et<sup>1</sup> il n'i avoit celi qui ne fust graindre que une des nos<sup>2</sup>. Mais li nostre estoient ordené en tel manere que on ne pooit à els venir, se pardevant non. Et tant chevaucha l'enperiere Alexis qu'il fu si près que on traioit<sup>3</sup> des uns<sup>4</sup> aus autres. Et quant ce oï li dux de Venise, si fist ses gens retraire et guerpier les tors que il avoient conquises, et dist que il voloit vivre ou morir avec les pelerins. Ensi s'en vint devers l'ost, et descendi il meismes toz premiers<sup>5</sup> à la terre, et ce que il i en pot traire de la soe gent fors<sup>6</sup>.

180. Ensi furent longuement les batailles des pelerins et des Grius vis-à-vis; que li Gré ne s'oserent venir ferir<sup>1</sup> en lor estal, et cil ne volrent eslongnier les lices. Et quant l'empereres Alexis vit ce, si comença ses genz à retraire; et quant il ot ses gens raliez<sup>2</sup>, si s'en retorna ariere<sup>3</sup>. Et quant ce vit li hos des pelerins, si comença à chevaucher le petit pas vers lui; et les batailles des Grés comencent à aler en voie; et se traistrent ariers à un palais qui ere apelez li Philippos<sup>4</sup>.

181. Et sachiez que onques Diex ne traist de plus grant peril nule gent con il fist cels de l'ost cel jor; et sachiez qu'il n'i ot si hardi<sup>1</sup> qui n'aust grant joie. Ensi se remest cele bataille cel jor<sup>2</sup>; que plus n'i ot fait, si con Diex le volt<sup>3</sup>. L'empereres Alexis s'en retorna<sup>4</sup> en la vile, et cil de l'ost alerent à lor herberges: si se desarmerent, que<sup>5</sup> erent mult las et travaillié; et poi mangierent et poi burent, car poi avoient de viande.

178. — <sup>3</sup> B, *cussent esté*; CDEF, *fuissent*; A, *feissiens*.

179. — <sup>1</sup> A, *soixante que*. — <sup>2</sup> A, *des lor*. — <sup>3</sup> CDE, *on pooit bien traire*; F, *bien porent*. — <sup>4</sup> BCDE, *des unes batailles*. — <sup>5</sup> A seul donne *toz premiers*. — <sup>6</sup> F, *et ce qu'il pot metre hors de sa gent, il m'est*.

180. — <sup>1</sup> CDE, *ne les osoient asalir ou venir assaillir*. — <sup>2</sup> B, etc. *à toutes ses batailles orde-*

n'avaient plus de cheval. Et ils se tinrent ainsi cois devant leurs palissades ; et ce fut avec bien grand sens ; car s'ils fussent allés en plaine les attaquer, les autres avaient si grande quantité de gens, que nous tous eussions été noyés parmi eux.

179. Il semblait que toute la plaine fût couverte de troupes ; et ils venaient au petit pas, tous en ordre. Cela semblait bien chose périlleuse ; car les nôtres n'avaient que six corps de bataille, et les Grecs en avaient bien quarante ; et il n'y en avait pas qui ne fût plus grand qu'un des nôtres. Mais les nôtres étaient ordonnés en telle manière qu'on ne pouvait venir à eux, sinon par devant. Et l'empereur Alexis chevaucha tant qu'il fut assez près pour qu'on tirât les uns sur les autres. Et quand le doge de Venise ouït cela, il fit retirer ses gens et quitter les tours qu'ils avaient conquises, et dit qu'il voulait vivre ou mourir avec les pèlerins. Il s'en vint ainsi devers le camp, et descendit lui-même tout le premier à terre, avec ce qu'il put amener de ses gens dehors.

180. Ainsi furent pendant longtemps les troupes des pèlerins et des Grecs vis-à-vis ; car les Grecs n'osèrent pas venir se jeter sur leurs lignes, et ceux-ci ne voulurent pas s'éloigner de leurs palissades. Et quand l'empereur Alexis vit cela, il commença à retirer ses gens ; et quand il eut rallié ses gens, il s'en retourna en arrière. Et quand l'armée des pèlerins vit cela, elle commença à chevaucher au petit pas vers lui ; et les troupes des Grecs commencent à se mettre en route ; et elles se retirèrent en arrière à un palais qui était appelé Philopas.

181. Et sachez que jamais Dieu ne tira nulles gens de plus grand péril qu'il fit ceux de l'armée ce jour-là ; et sachez que nul ne fut si hardi qui n'en eût grande joie. Ainsi demeura la bataille en ce jour ; car il ne se fit rien de plus, ainsi qu'il plut à Dieu. L'empereur Alexis s'en retourna en la ville, et ceux de l'armée allèrent à leurs tentes : ils se désarmèrent, car ils étaient bien las et fatigués ; et ils mangèrent peu et burent peu, car ils avaient peu de vivres.

*nément ou ordenées.* — <sup>3</sup> CDEF, et *commença arrier à aler* ; B omet ces mots. — <sup>4</sup> A, *Arphelipos* ; BF, *li Phelippos* ; CD, *li Philippos* ; E, *li Phelippes* ; G, *le Phelippot*.

181. — <sup>1</sup> CDE, *et si vous di bien k'il n'i ot si hardi* ; B, *ne n'avoit home en toute Post.* — <sup>2</sup> A seul donne *cel jor* ; F, *à cele foiz*. — <sup>3</sup> A seul donne *si con*, etc. — <sup>4</sup> A, *s'en rentra* ; B, *s'en retourna ariere* ; CDE, *s'en rala* ; F, *s'en ala arrires.* — <sup>5</sup> A, *qui* ; CD, *car il*.

## XXXVIII.

182. Or oiez les miracles Nostre Seignor, com eles sont beles<sup>1</sup> tot partot là où li plaist! Cele nuit domaignement<sup>2</sup>, l'emperieres Alexis de Costantinoble<sup>3</sup> prist de son tresor ce qu'il en pot porter, et mena de ses gens avec lui<sup>4</sup> qui aler s'en voldrent; si s'enfui et laissa la cité. Et cil de la vile remestrent mult esbahi; et traistrent à la prison où l'emperiere Sorsac estoit, qui avoit les ialz traiz. Si le vestent emperialment<sup>5</sup>; si l'emporterent el halt palais de Blacquerne, et l'asistrent en la halte chaire, et li obéirent come lor seignor. Et dont pristrent messages par le conseil l'empereor Sursac<sup>6</sup>, et envoierent à l'ost; et manderent le fil l'empereor Sursac et les barons<sup>7</sup> que l'empereres Alexis s'en ere fuiz, et si avoient relevé à empereor l'empereor Sursac.

183. Quant li valez le sot, si manda le marchis Boniface de Monferat, et li marchis manda les barons par l'ost. Et quant il furent assamblé al paveillon le fil l'empereor Sursac, si lor conte ceste novele; et quant il l'oïrent<sup>4</sup>, de la joie qu'il orent<sup>2</sup> ne convient mie à parler; que onques plus granz joie ne fu faite el monde. Et mult fu Nostre Sire<sup>3</sup> loez pitousement par as toz de ce que en si petit de terme les ot secoruz<sup>4</sup>, et de si bas con il estoient les ot mis al desore<sup>5</sup>. Et por ce puet-on bien dire: « Qui Diex vielt aidier, nuls<sup>6</sup> hom ne li puet « nuire. »

184. Lors comença à ajorner, et l'ouz se comença à armer; si s'armerent tuit par l'ost, porce que il ne créoient mie bien les Grex. Et messaige comencent à issir dui ou troi<sup>1</sup> ensemble, et content ces noveles meismes. Li consels as barons et as contes fu tels, et cil al duc de Venise, que il envoieroient<sup>2</sup> messaiges laiencz savoir coment li afai-

182. — <sup>1</sup> B, *granz*; C, *quelles les miracles Nostre Seigneur sont grandes*; DE, *comme les miracles Nostre Seigneur sont granz*. — <sup>2</sup> B, *meismes*; F, *proprement*; CDE omettent *domaignement*. On trouve plus loin *demainement* (222) et *domaines* (228). — <sup>3</sup> CDEF, *ki Constantinoble tenoit*. — <sup>4</sup> CDE ajoutent *cou k'il en pot mener*. — <sup>5</sup> B, *si le vestirent et apareillierent*, en omettant *emperialment*, dont le copiste aura fait *apareillierent*. — <sup>6</sup> A seul donne *par le conseil*, etc. — <sup>7</sup> D, *en l'ost as barons et au fill l'empereour dire*.

XXXVIII. Alexis abandonne Constantinople; son frère Isaac est rétabli sur le trône; les croisés lui envoient un message.

182. Or écoutez les miracles de Notre-Seigneur, comme ils sont beaux partout là où il lui plaît! Cette nuit même, l'empereur Alexis de Constantinople prit de son trésor ce qu'il en put emporter, et emmena avec lui de ses gens ceux qui s'en voulurent aller; et il s'enfuit, et laissa la cité. Et ceux de la cité demeurèrent bien ébahis; et ils allèrent à la prison où était l'empereur Isaac, qui avait les yeux arrachés. Ils le vêtirent impérialement; et le portèrent au haut palais de Blaquerne, et l'assirent sur le haut trône, et lui firent obéissance comme à leur seigneur. Alors ils prirent des messagers par le conseil de l'empereur Isaac, et les envoyèrent au camp; et mandèrent au fils de l'empereur et aux barons que l'empereur Alexis s'était enfui, et qu'ils avaient rétabli comme empereur l'empereur Isaac.

183. Quand l'enfant le sut, il manda le marquis Boniface de Montferrat, et le marquis manda les barons par tout le camp. Et quand ils furent assemblés au pavillon du fils de l'empereur Isaac, alors il leur conte cette nouvelle; et quand ils l'ouïrent, de la joie qu'ils eurent il ne faut point parler; car jamais plus grande joie ne fut au monde. Et Notre-Seigneur fut bien pieusement loué par eux tous de ce que en si peu de temps il les avait secourus, et de si bas qu'ils étaient les avait mis si haut. Et pour cela peut-on bien dire : « Celui que Dieu veut « aider, nul homme ne lui peut nuire. »

184. Alors il commença à faire jour, et le camp commença à s'armer; et ils s'armèrent tous dans le camp, parce qu'ils ne croyaient pas beaucoup les Grecs. Et les messagers commencent à sortir deux ou trois ensemble, et ils racontent les mêmes nouvelles. Le conseil des barons et des comtes fut tel, et celui du doge aussi, qu'ils enverraient

183. — <sup>1</sup> A, *il oïrent*; B, *il oïrent ce*. — <sup>2</sup> A seul omet *qu'il orent*. — <sup>3</sup> CDE ajoutent *reclamés et*. — <sup>4</sup> A, *le secours*; CDE, *petit d'eure les avoit secourus*; B omet *de ce que*, etc. jusqu'à *al desore*. — <sup>5</sup> CDE, *et mis au deseure (ou si au desus mis) de chou k'il estoient al desous*. — <sup>6</sup> A *mals*; F, *mauvès*.

184. — <sup>1</sup> A, *à aisir. I. II.*; BDE, *un et doi*; C, *doi ensante ou troi*; F, *dui et dui. et III. et III.* — <sup>2</sup> A, *envoierent*.

res i estoit; et se ce estoit voirs que on lor avoit dit, que on requeroit<sup>3</sup> le pere que il assurest altelx convenances con li filz avoit faites, ou il ne lairoient mie entrer le fil en la vile<sup>4</sup>. Esлит furent li message : si en fu li uns Mahius de Monmorenci, et Geffrois li mareschus de Champaigne fu li autres, et dui Venitien de par le duc de Venise.

185. Ensi furent li message conduit trosqu'à la porte, et on lor ovri la porte<sup>1</sup>, et descendirent à pié. Et li Grifon orent mis d'Englois et de Danois<sup>2</sup> à totes les haches à la porte, tres ci que al palais de Blaquerne. Einsint les amenerent dès ci au haut palais<sup>3</sup>; là troverent l'empereor Sursac (si richement vestu que por noient demandast-on home plus richement vestu)<sup>4</sup>, et l'empereriz sa fame dejoste lui<sup>5</sup>, qui ere mult bele dame, suer le roi de Ongrie. Des autres hauz homes et des haltes dames i avoit tant que on n'i pooit son pié torner, si richement acesmées<sup>6</sup> que eles ne pooient plus. Et tuit cil qui avoient esté le jor<sup>7</sup> devant contre lui, estoient cel jor tot à sa volenté.

## XXXIX.

186. Li message vindrent devant l'empereor Sursac; l'emperere et tuit li autre les honorerent mult. Et distrent li message que il voloient parler à lui privéement de par son fil et de par les barons de l'ost. Et il se dreça, si s'en entra en une chambre, et n'enmena avec lui que l'empereris, et son chancelier<sup>1</sup>, et son druguemant, et les quatre messages. Par l'acort as autres messages, mostra<sup>2</sup> Joffrois de Ville Hardoin li mareschus de Champaigne la parole, et dist<sup>3</sup> à l'empereor Sursac:

187. « Sire, tu vois le servise que nos avons fait à ton fil, et con  
« bien nos li avons sa convenance tenue. Ne il ne puet çaiens entrer  
« trosque adonc qu'il ara fait nostre creant des convenz qu'il nos ha<sup>1</sup>;

184. —<sup>3</sup> A, *requeroit*; CDE, *et manderent à l'empereour Sursac*; F, *il voloient qu'on request*. —<sup>4</sup> F ajoute *que vos diroie je?*

185. —<sup>1</sup> CDEF omettent *la porte*. —<sup>2</sup> D ajoute *grant plenté*. —<sup>3</sup> A omet *einsint*, etc. —<sup>4</sup> B, etc. omettent *que por*, etc. —<sup>5</sup> A seul donne *dejoste lui*. —<sup>6</sup> B, etc. *atornées*; F omet *si*

des messagers dans la ville pour savoir comment les affaires y allaient; et si ce qu'on leur avait dit était vrai, on requerrait le père d'assurer des conventions telles que son fils les avait faites, ou ils ne laisseraient pas le fils entrer dans la ville. Les messagers furent élus : l'un d'eux fut Mathieu de Montmorency, et l'autre fut Geoffroi le maréchal de Champagne, avec deux Vénitiens de la part du doge de Venise.

185. Les messagers furent ainsi conduits jusqu'à la porte, et on leur ouvrit la porte, et ils mirent pied à terre. Et les Grecs avaient mis des Anglais et des Danois avec leurs haches à la porte, jusqu'au palais de Blaquerne. Les messagers furent ainsi amenés jusqu'au haut palais; là ils trouvèrent l'empereur Isaac (si richement vêtu, qu'en vain eût-on demandé un homme plus richement vêtu), et à côté de lui l'impératrice sa femme, qui était bien belle dame, sœur du roi de Hongrie. Des autres hauts hommes et hautes dames, il y avait tant qu'on n'y pouvait tourner le pied; les dames si richement parées qu'elles ne pouvaient l'être plus. Et tous ceux qui avaient été le jour d'avant contre lui, étaient ce jour-là tout à sa volonté.

XXXIX. Isaac confirme les engagements de son fils Alexis.

186. Les messagers vinrent devant l'empereur Isaac; l'empereur et tous les autres les honorèrent beaucoup. Et les messagers dirent qu'ils voulaient parler à lui en particulier, de la part de son fils et de la part des barons du camp. Et il se leva, et entra en une chambre; et n'emmena avec lui que l'impératrice, et son chancelier, et son drogman, et les quatre messagers. Par l'accord des autres messagers, Geoffroi de Ville-Hardouin le maréchal de Champagne prit la parole, et dit à l'empereur Isaac :

187. « Sire, tu vois le service que nous avons rendu à ton fils, et « comme nous lui avons bien tenu notre convention. Mais il ne « peut entrer ici jusqu'à ce qu'il nous ait donné garantie pour les con-

*richement, etc., jusqu'à la fin du paragraphe. — <sup>1</sup> DE omettent le jor; BC omettent le jor devant.*

186. — <sup>1</sup> A, *cher* avec abréviation. — <sup>2</sup> A, *mostra as messages*. — <sup>3</sup> A omet la parole et dist.

187. — <sup>1</sup> C, *no convenant des convenanches que il nous a promis à tenir.*

« et à toi mande, comme tes filz, que tu nos assure<sup>2</sup> la convenance  
 « en tel forme et en tel maniere<sup>3</sup> con il nos a fait. — Quelx est la  
 « convenance? » fait l'empereres. — « Telx com je vos dirai, » res-  
 pont li messagiers.

188. « Tot el premier chief, metre tot l'empire de Romanie à l'obe-  
 « dience de Rome, dont il est partiz pieça<sup>1</sup>; après, doner<sup>2</sup> deus cens  
 « mile mars d'argent à celx de l'ost, et viande à un an à petiz et  
 « à granz; et mener dix mil homes à pié et à cheval (telx à pié com nos  
 « vorrons, et telx à cheval com nos vorrons)<sup>3</sup> en ses vaissiaus et à sa  
 « despense en la terre de Babiloine, et<sup>4</sup> tenir par un an; et en la Terre  
 « d'oltremer à tenir cinq cens chevaliers à sa despense tote sa vie, qui  
 « garderont la Terre. Telx est la convenance que vostre fils nos a;  
 « et si la nos a aseurée<sup>5</sup> par saremenez et par chartes<sup>6</sup> pendanz, et par  
 « le roi Phelippe d'Alemaigne qui vostre file a. Icestui convenant  
 « volons-nos que vos assurez als<sup>7</sup>. »

189. « Certes, fait l'empereres, la convenance est mult granz, ne  
 « je ne voi comment elle puisse estre ferme<sup>1</sup>; et ne por quant, vos  
 « l'avez tant servi, et moi et lui, que se on vos en donoit<sup>2</sup> trestot l'em-  
 « pire, si l'ariez-vous bien deservi. » En maintes manieres i ot paroles  
 dites et retraites; mais la fins si fu telx, que li peres assura les con-  
 venances, si con li fils les avoit assurees, par sairemenez et par chartes  
 pendanz bullées d'or<sup>3</sup>. La charte fut delivrée as messages<sup>4</sup>. Ensi pris-  
 trent congié à l'empeceor Sursac, et tornerent en l'ost arriere, et dis-  
 trent as barons qu'il avoient la besoigne faite.

## XL.

190. Lors monterent li baron à cheval et amenerent le vallet à  
 mult grant joie en la cité à son pere; et li Gré li ovrirent la porte, et  
 le reçurent à mult grant joie et à mult grant feste. La joie del pere et

187. — <sup>2</sup> A, à vos... vos... vos assurez. — <sup>3</sup> C omet en tel forme, etc.; BE ont seulement en tel forme; DE, en tel maniere.

188. — <sup>1</sup> BCDE, si com elle fu autrefois; omis par F. — <sup>2</sup> A, doné; CE, donne; D, donnés; omis par F. — <sup>3</sup> A omet à pié et à cheval, etc. — <sup>4</sup> A omet en la terre, etc. — <sup>5</sup> A, nos a se le

« ventions qu'il nous a faites; et il te mande, comme ton fils, que tu  
 « confirmes la convention en telle forme et en telle manière qu'il nous  
 « l'a faite. — Quelle est la convention? » fait l'empereur. — « Telle  
 « que je vous dirai, » répond le messenger.

188. « Tout premièrement, mettre tout l'empire de Romanie en  
 « l'obéissance de Rome, dont il s'est séparé il y a longtemps; après,  
 « donner deux cent mille marcs d'argent à ceux de l'armée, et vivres  
 « pour un an aux petits et aux grands; et mener dix mille hommes à  
 « pied et à cheval (tels à pied que nous voudrons, tels à cheval que  
 « nous voudrons) en ses vaisseaux et à ses dépens en la terre de Ba-  
 « bylone, et les y tenir pendant un an; et en la Terre d'outre-mer  
 « tenir à ses dépens toute sa vie cinq cents chevaliers, qui garderont  
 « la terre. Telle est la convention que votre fils nous a faite; et il nous  
 « l'a confirmée par serment et par chartes à sceaux pendants, et par le  
 « roi Philippe d'Allemagne qui a épousé votre fille. Cette convention,  
 « nous voulons que vous la confirmiez aussi.

189. « Certes, fait l'empereur, la convention est bien forte, et je ne  
 « vois pas comment elle pourra être remplie; et néanmoins vous l'avez  
 « tant servi, et moi et lui, que si on vous donnait tout l'empire, vous  
 « l'auriez encore bien mérité. » Il y eut des paroles dites et répétées en  
 mainte manière; mais la fin fut telle que le père confirma les conven-  
 tions comme le fils les avait confirmées, par serment et par lettres pa-  
 tentes munies de bulle d'or. La charte fut délivrée aux messagers. Ils  
 prirent ainsi congé de l'empereur Isaac, et retournèrent au camp; et  
 dirent aux barons qu'ils avaient fait la besogne.

XL. Entrée des croisés à Constantinople; couronnement du jeune Alexis.

190. Alors les barons montèrent à cheval, et amenèrent l'enfant  
 avec bien grande joie en la cité à son père; et les Grecs lui ouvrirent  
 la porte, et le reçurent avec bien grande joie et bien grande fête. La

*vos assureur.* — <sup>6</sup> A, *le chartes.* — <sup>7</sup> F, *et ce vos requérons nos autresi que vos le nos assureés.*

189. — <sup>1</sup> D, *faite.* — <sup>2</sup> C, *vous devoit donner*; D, *vous devoit.* — <sup>3</sup> Les chartes munies d'un sceau pendant restaient ouvertes; c'étaient des *lettres patentes*, par opposition aux *lettres closes*; les sceaux de métal s'appelaient *bulles*. — <sup>4</sup> F omet *pendant*, etc.

del fil fu mult granz, que il ne s'estoient pieça entreveu <sup>1</sup>, et que de si grant poverté et de si grant essil furent torné à si grant haltesce, par Dieu avant et par les pelerins après <sup>2</sup>. Ensi fu la joie mult granz de denz Costantinoble et en l'ost defors des pelerins, de l'honor et de la victoire que Diex lor ot donée.

191. Et l'endemain proia l'empereres as contes et as barons et ses fils meismes <sup>1</sup> que il por Dieu s'alassent herbergier d'autre part del port devers l'Estanor et devers Galatas <sup>2</sup>; que se il se herberjoient en la vile, il doteroient <sup>3</sup> la mellée d'als et des Grius, et bien en porroit la citez estre destruite. Et il dient que il l'avoient tant servi en mainte maniere, que il ne refuseroient jà chose qu'il lor proiast <sup>4</sup>. Ensi s'en alerent herbergier d'autre part <sup>5</sup>: ensi sejournerent en pais et en repos <sup>6</sup>, en grant plenté de bones viandes.

192. Or poez savoir que mult de cels de l'ost alerent à veoir <sup>1</sup> Constantinople, et les riches palais et les altes yglises dont il avoit tant <sup>2</sup>, et les granz richescs (que onques en nule vile tant n'en ot). Des saintuaires <sup>3</sup> ne covient mie à parler; que autant en avoit-il à ice jor en la vile cum el remanant dou monde <sup>4</sup>. Ensi furent mult comunel li Grieu et li François de totes choses, et de mercheandises et d'autres biens.

193. Par le commun conseil des Frans et des Grez fu devisé que li noviaus emperere seroit encoronez à la feste monseignor saint Pere, entrant august <sup>1</sup>. Ensi fu devisé, et ensi fu fait. Coronez fu si haltement et si honorément con l'em faisoit les empereors grex à cel tens <sup>2</sup>. Après comença à paier l'avoir que il devoit à cels de l'ost; et il le departirent par l'ost, et rendi chascuns son passage tel con il l'avoient païé <sup>3</sup> en Venise.

190. — <sup>1</sup> A, *veu*. — <sup>2</sup> CDEF omettent *et que de si*, etc. B, *torné à si grant joie et à si grant hautesce, par Dieu avant, et par l'ost aus pelerins après*.

191. — <sup>1</sup> C omet *et ses fils meismes*. — <sup>2</sup> A omet *et devers Galatas*. — <sup>3</sup> B, etc. *doutoient*. — <sup>4</sup> A, *qui lor proiassent*; B, *commandassent*; CE, *priast*. — <sup>5</sup> CDEF ajoutent *del port*. — <sup>6</sup> B, *ou pais en repos*; CDE, *en chel port*.

192. — <sup>1</sup> B, etc. *alerent veoir*. — <sup>2</sup> A, *les grandes yglises altes dont*, etc.; CDE, *les hautes*

joie du père et du fils fut bien grande, parce qu'ils ne s'étaient pas vus depuis longtemps, et que de si grande pauvreté et de si grande ruine ils étaient passés à si grande puissance, par Dieu d'abord et par les pèlerins après. Ainsi fut la joie bien grande en Constantinople et dehors au camp des pèlerins, pour l'honneur et la victoire que Dieu leur avait donnés.

191. Et le lendemain l'empereur et son fils même prièrent les comtes et les barons que pour Dieu ils s'allassent loger de l'autre côté du port devers l'Estanor et Galathas; car s'ils se logeaient en la ville, il y aurait à redouter une mêlée entre eux et les Grecs, et la ville pourrait bien en être détruite. Et les nôtres dirent qu'ils l'avaient tant servi en mainte manière, qu'ils ne refuseraient pas chose dont il les priaît. Il s'en allèrent donc loger de l'autre côté : ainsi séjournèrent-ils en paix et en repos, en grande abondance de bons vivres.

192. Or vous pouvez savoir que beaucoup de ceux de l'armée allèrent voir Constantinople, et les riches palais et les hautes églises dont il y avait tant, et les grandes richesses (car jamais en nulle ville tant n'y en eut). Des reliques il n'en faut point parler; car en ce jour il y en avait autant dans la ville que dans le reste du monde. Ainsi furent en grande union les Grecs et les Francs pour toutes choses, et pour les marchandises et les autres biens.

193. Par le commun conseil des Francs et des Grecs il fut décidé que le nouvel empereur serait couronné à la fête de monseigneur saint Pierre au commencement d'août (1<sup>er</sup> août 1203). Ainsi fut décidé, et ainsi fut fait. Il fut couronné aussi dignement et aussi honorablement qu'on le faisait pour les empereurs grecs en ce temps. Après il commença à payer l'argent qu'il devait à ceux de l'armée; et on le partagea dans l'armée, et chacun rendit son passage tel qu'on l'avait payé pour lui à Venise.

*eglyses dont il i avoit moult ou tant de beles. — <sup>3</sup> C ajoute ki estoient à cel jour en Constantino-  
ble; DE, ki i estoient à cel jour. — <sup>4</sup> D, car plus en i avoit k'en tout le monde; F, en tout l'autre  
monde.*

193. — <sup>1</sup> B, etc., *août.* — <sup>2</sup> A, *al tens.* — <sup>3</sup> A, *et rendirent à caschun, etc.*; CDE, *et paia* (ou *rendi*) *chascuns le passage tel com il l'avoit promis*; B, *et rendi chascuns son passage à ceuls qui leur avoient presté.*

## XLI.

194. Li novials emperere ala sovent veoir les barons en l'ost, et mult les honora, tant cum il pot plus faire<sup>1</sup>; et il le dut bien faire, quar il l'avoient mult bien servi. Un jor vint en l'ost<sup>2</sup> as barons privéement, en l'ostel le conte Baudoin de Flandres et de Hennaut. Enqui fu mandez li dux de Venise, et li halt<sup>3</sup> baron privéement; et il lor mostra une parole et dist : « Seignor, je suis emperere par Dieu et « par vos; et fait m'avez le plus halt servise que onques gens feissent « mais à nul home crestien. Sachiez que assez genz me mostrent bel « semblant, qui ne m'aiment mie; et mult ont li Grieu grant despit, « quant je par voz forces sui<sup>4</sup> entrez en mon heritage.

195. « Vostre termes est près que vos vos en devez raler, et la com-  
« paignie de vos et des Venisiens ne dure que trosque à la feste saint  
« Michel. Dedenz si cort terme ne puis vostre couvent assovir<sup>1</sup>. Sa-  
« chiez, se vos me laissez, li Grieu me héent por vos; je reperdrai la  
« terre, et si m'ociront<sup>2</sup>. Mais faites<sup>3</sup> une chose que je vos dirai<sup>4</sup> : de-  
« moressiez<sup>5</sup> trosque al marc, et je vos alongeroie votre estoire de la  
« feste saint Michel en un an, et paieroie le costement as Venisiens, et  
« vos donroie<sup>6</sup> ce que mestiers vos seroit trosque à la Pasque. Et dedenz  
« cel termine aroie ma terre si mise à point que je ne la poroie reper-  
« dre; et vostre convenance si seroit atendue; que je auroie l'avoir  
« païé, qui me vendroit de par totes mes terres; et je seroie si atornez  
« de navile de aler avec vos ou d'envoier, si con je le vos ai convent;  
« et lors ariez l'esté de lonc en lonc<sup>7</sup> por ostoyer. »

196. Li baron distrent que il en parleroient ensemble<sup>1</sup> sanz lui. Il<sup>2</sup> conurent bien que c'ere voirs que il disoit, et que c'ere mielz por

194. — <sup>1</sup> B, etc., omettent *faire*. — <sup>2</sup> A omet *en Post*. — <sup>3</sup> CDEF, *li autre*; B omet *halt* et ajoute, comme CDE *de Post* après *baron*. — <sup>4</sup> A, *su*.

195. — <sup>1</sup> CDE, *avoir*; F, *tenir*. — <sup>2</sup> CE ajoutent à *dolour*; D, à *deshonneur*. — <sup>3</sup> A, *faiçoit*; F, *fetes s'il vos plect*. — <sup>4</sup> CDE, *or, biel seigneur, pour laquel chose je vous pri que vous fachiés*

## XLI. Alexis prie les croisés de prolonger leur séjour.

194. Le nouvel empereur allait souvent voir les barons au camp, et les honorait beaucoup, le mieux qu'il pouvait; et il le devait bien faire, car ils l'avaient très-bien servi. Un jour il vint au camp pour voir les barons en particulier, dans l'hôtel du comte Baudouin de Flandre et de Hainaut. Là fut mandé le doge de Venise, avec les hauts barons, en particulier; et il leur adressa la parole et dit: « Seigneurs, je suis empereur de par Dieu et de par vous; et vous m'avez rendu le plus grand service que jamais gens aient rendu à nul homme chrétien. Sachez qu'assez de gens me montrent un beau semblant, qui ne m'aiment pas; et les Grecs ont très-grand dépit, de ce que par votre aide je suis entré en mon héritage.

195. « Le terme est près où vous vous en devez aller, et la société d'entre vous et les Vénitiens ne dure que jusqu'à la fête Saint-Michel (29 septembre 1203). Dans un terme si court je ne puis compléter votre paiement. Sachez-le, si vous me laissez, les Grecs me haïssent à cause de vous; je reperdrai ma terre, et ils m'occiront. Mais faites une chose que je vous dirai: vous demeureriez jusqu'en mars, et je vous ferais conserver votre flotte de la fête Saint-Michel en un an, et je payerais les frais aux Vénitiens, et je vous donnerais ce qui vous serait nécessaire jusqu'à la Pâque. Et dans ce terme j'aurais mis ma terre en tel point que je ne la pourrais reperdre; et votre convention serait ainsi remplie; car j'aurais payé l'argent, qui me viendrait de par toutes mes terres; et je serais muni de navires pour aller avec vous ou y envoyer, ainsi que je vous l'ai promis; et alors vous auriez l'été tout au long pour guerroyer. »

196. Les barons dirent qu'ils en parleraient ensemble sans lui. Ils reconnurent bien que c'était vrai ce qu'il disait, et que c'était mieux

*cou que je vous dirai.* — <sup>5</sup> B, *demorez vous*; DF, *demourés*; C, *que vous demourissiés*; AE, *demoressiés sans que vous.* — <sup>6</sup> B, etc. *alongerai.... paierai.... donrai.* — <sup>7</sup> F, *tout plainièrement l'esté.*

196. — <sup>1</sup> A omet *ensemble.* — <sup>2</sup> A omet *il.*

l'empereor et por als. Et il respondirent que il nel pooient faire se par le comun esgart de l'ost<sup>3</sup> non; et il en parleroient à cels de l'ost, et l'en respondroient ce que il poroient trover. Ensi s'en parti l'empereeres Alexis d'els, et s'en rala en Constantinople arieres. Et il remes-trent en l'ost, et pristrent l'endemain un parlement. Et furent mandé tuit li baron et li chevetaigne de l'ost, et des chevaliers la grandre partie; et lors fu à toz ceste parole retraite, si con l'empereore lor ot requise.

## XLII.

197. Lors ot mult grant descorde en l'ost, si cum il avoit eu maintes foiz de cels qui volsissent que li oz se departist; que il lor sembloit que ele durast trop<sup>1</sup>. Et cele partie qui à Corfol avoit meu<sup>2</sup> la descorde, semostrent<sup>3</sup> les autres de lor saïremenz, et distrent : « Bailiez « nos les vaissiauz, si con vos le nos avez juré; car nos en volons aler « en Surie. »

198. Et li autre lor crioient merci, et distrent : « Seignor, por Dieu, « ne perissons la grant honor<sup>1</sup> que Diex nos a faite. Se nos alons en « Surie, l'entrée de l'iver ert<sup>2</sup> quant nos y vendrons, ne nos ne po- « rons ostøier; ensinque ert la besoigne Nostre Seignor<sup>3</sup> perdue. « Mais se nos atendons trosque al marz, nos laïrons cest empereor en « bon estat, et nos en irons<sup>4</sup> riche d'avoir et de viande; et puis nos « en irons en Surie, et corrons en la terre de Babiloine<sup>5</sup>. Et nostre es- « toires nos durra trosque à la saint Michiel, et de la saint Michiel « trosque à la Pasque, porce que il ne se poront partir de nos por « l'iver. Et ensi porra estre la Terre d'oltre-mer aquoise<sup>6</sup>. »

199. Il ne chaloit à cels qui l'ost voloient depecier de meillor ne de pejour<sup>1</sup>, mais que li oz se departist. Et cil qui l'ost voloient tenir ensemble, travaillerent tant, à l'aïe de Dieu, que li affaires fu mis à fin

196. — <sup>3</sup> AB omettent *esgart*; CDE omettent *de Post*; F, *se par le comun esgart non de Post*.

197. — <sup>1</sup> CDEF, *trop longement*. — <sup>2</sup> A, *avoit eu*; B, *avoit en l'ost avoit descorde*; C, *ki faisoit le discort*; D, *qui avant avoit le descort meu*; F, *qui ce descordoient*. AB seuls ont à Corfol. — <sup>3</sup> B, *moustrerent*.

pour l'empereur et pour eux. Et ils répondirent qu'ils ne le pouvaient faire sinon par l'avis commun de l'armée; et qu'ils en parleraient à ceux de l'armée, et lui feraient réponse de ce qu'ils pourraient trouver. L'empereur Alexis se sépara ainsi d'eux, et s'en retourna en Constantinople. Et ils restèrent au camp, et tinrent le lendemain un parlement. Et tous les barons et les chefs de l'armée furent mandés, et la plus grande partie des chevaliers; et cette demande leur fut redite à tous, ainsi que l'empereur l'avait faite.

XLII. Débat des croisés; mort de Mathieu de Montmorency.

197. Alors il y eut une bien grande discorde à l'armée, ainsi qu'il y avait eu maintes fois de par ceux qui auraient voulu que l'armée se séparât; car il leur semblait qu'elle durait trop. Et ce parti qui avait soulevé la discorde à Corfou, rappela aux autres leurs serments, et dit : « Baillez-nous les vaisseaux, ainsi que vous nous l'avez juré; « car nous voulons aller en Syrie. »

198. Et les autres leur criaient merci, et disaient : « Seigneurs, « pour Dieu, ne ruinons pas le grand honneur que Dieu nous a fait. « Si nous allons en Syrie, on sera à l'entrée de l'hiver quand nous y « arriverons, et nous ne pourrons guerroyer; ainsi la besogne de « Notre-Seigneur sera perdue. Mais si nous attendons jusqu'en mars, « nous laisserons cet empereur en bon état, et nous nous en irons ri- « ches d'argent et de vivres; et puis nous nous en irons en Syrie, et « nous ferons des courses en la terre de Babylone. Et notre flotte nous « restera jusqu'à la Saint-Michel et de la Saint-Michel jusqu'à la Pâ- « que, parce qu'ils ne pourront nous quitter à cause de l'hiver. Et « ainsi la Terre d'outre-mer pourra être conquise. »

199. Ceux qui voulaient séparer l'armée ne se souciaient ni de mieux ni de pis, pourvu que l'armée se séparât. Et ceux qui voulaient maintenir l'armée ensemble travaillèrent tant, à l'aide de Dieu, que

198. — <sup>1</sup> A, *Panor.* — <sup>2</sup> CE, à l'entree de Fyver; F *yvers si enterra.* — <sup>3</sup> BF, *la besogne Dame Dieu*; C, *no besoingne*; DE, *la besoigne.* — <sup>4</sup> A *en arons.* — <sup>5</sup> A seul donne *en Surie*; BCE, *et irons et corrons*, etc.; DF omettent *et irons.* — <sup>6</sup> B, *recovrée*; CDEF, *restorée.*

199. — <sup>1</sup> B, etc. *del* (ou *dou*) *meilleur* (ou *milleur*, *mellour*) *ne del* (ou *dou*) *pieur* (ou *piour*).

en tel maniere que li Venisien rejurerent <sup>2</sup> un an, de la feste saint Michiel, à retenir l'estoire, et l'enpereres Alexis lor dona tant que fait fu; et li pelerin lor rejurerent la compaignie à tenir <sup>3</sup>, si con il avoient fait autrefois, à cel termine meismes. Et ensi fu la concorde et la pais mise en l'ost <sup>4</sup>.

200. Lors lor avint une mult granz mesaventure en l'ost <sup>1</sup>; que Mahius de Monmorenci, qui ere uns des meillors chevaliers <sup>2</sup> del roiaume de France, et des plus prisiez et des plus amez, acoucha de maladie, et agrava tant sa maladie que <sup>3</sup> fu morz. Et ce fu granz diels et granz damages, uns des greignors qui avenist en l'ost d'un sol home. Et fu enterrez à une <sup>4</sup> yglise de monseignor Saint Johan de l'Hospital de Jerusalem.

#### XLIII.

201. Après, par le conseil des Grius et des François <sup>1</sup>, issi l'empereres Alexis, à mult grant compaignie <sup>2</sup>, de Costantinople por l'empire aquiter <sup>3</sup> et metre à sa volenté. Avec lui en ala granz partie des barons, et l'autre remest por l'ost garder. Li marchis Bonifaces de Monferat ala avec lui, et li cuens Hues de Saint Pol, et Henris li freres le conte Baudoin de Flandres et de Hennaut, et Jaques d'Avesnes, Guillaumes de Chanlite, et Hues de Colemi, et altres genz assez <sup>4</sup> dont li livres ore se taist. En l'ost remaint li cuens Baudoins de Flandres et de Hennaut, et li cuens Loeys de Blois et de Chartein, et la graindre partie des pelerins.

202. Et sachiez que en cele ost où l'empereres ala, que tuit li Grieu de l'une part et de l'autre del Braz vindrent à lui, et à son comandement et à sa volenté, et li firent fealté et homage con à lor seignor, fors solement Johanis qui ere rois de Blaquie et de Bougrie. Et cil Johanis <sup>1</sup> si ere uns Blas <sup>2</sup> qui ere revelez contre son pere et contre son

199. — <sup>2</sup> BCDE, *jureroient* (ou *jueroient*, *rejuerroient*); F, *juoient*. — <sup>3</sup> A, *retenir*. — <sup>4</sup> B ajoute *d'ambes deus parç*.

200. — <sup>1</sup> AF seuls donnent *en l'ost*. — <sup>2</sup> CDEF ajoutent *de Post et*. — <sup>3</sup> A omet *acoucha*, etc.; CD, *et fu tant agrevés de maladie*. — <sup>4</sup> CDE, *une haute*.

l'affaire fut mise à fin en telle manière que les Vénitiens refirent serment pour un an, à compter de la Saint-Michel, de conserver la flotte, et l'empereur Alexis leur donna tant que cela fut fait; et les pèlerins à leur tour jurèrent de maintenir leur société, ainsi qu'ils avaient fait autrefois, jusqu'à ce terme même. Et ainsi mit-on la concorde et la paix dans l'armée.

200. Il leur advint alors dans l'armée une bien grande mésaventure; car Mathieu de Montmorency, qui était un des meilleurs chevaliers du royaume de France, et des plus prisés et des plus aimés, tomba malade, et sa maladie s'aggrava tant qu'il mourut. Et ce fut un grand deuil et un grand dommage, un des plus grands qui fût advenu en l'armée pour la perte d'un homme. Et il fut enterré en une église de monseigneur Saint-Jean de l'Hôpital de Jérusalem.

#### XLIII. Le jeune Alexis parcourt l'Empire avec les croisés.

201. Après, par le conseil des Grecs et des Français, l'empereur Alexis sortit de Constantinople, avec une troupe bien nombreuse, pour pacifier l'empire et le soumettre à sa volonté. Avec lui alla une grande partie des barons, et l'autre resta pour garder le camp. Le marquis Boniface de Montferrat alla avec lui, et le comte Hugues de Saint-Paul, et Henri le frère du comte Baudouin de Flandre et de Hainaut, et Jacques d'Avesnes, et Guillaume de Champlitte, et Hugues de Colemi, et assez d'autres gens dont le livre se tait ici. Au camp resta le comte Baudouin de Flandre et de Hainaut, et le comte Louis de Blois et de Chartres, et la plus grande partie des pèlerins.

202. Et sachez qu'en cette expédition où l'empereur alla, tous les Grecs d'un côté et de l'autre du Bras vinrent à lui, et à son commandement et à sa volonté, et lui firent féauté et hommage comme à leur seigneur, hors seulement Johannis, qui était roi de Blaquie et de Bogrie. Et ce Johannis était un Blaque qui était révolté contre son père et

201. — <sup>1</sup> CDEF, *Frans.* — <sup>2</sup> CDE, à *mout grant ost et à mout grant gent*; CE nomment ici *Sursac* au lieu de *Alexis*. — <sup>3</sup> A, *aquirer*; B, *aentrer*; D, *acliner*; CEF, *aquiter*. — <sup>4</sup> CDE, *et autre bon chevalier et grant partie de bons sergans*.

202. — <sup>1</sup> B omet *qui ere*, etc. — <sup>2</sup> A, *Blaque B, hors*.

oncle; et si les avoit guerroiez vint anz, et avoit tant de la terre conquis sor als que rois s'en ere faiz riches. Et sachiez que de cele partie del Braz Saint George devers occident, poi en failloit que il ne l'en avoit tolu près de la moitié. Icil ne vint pas à sa volenté ne à sa merci.

## XLIV.

203. Endementiers que l'enpereres Alexis<sup>1</sup> fu en cele ost, si ravint une mult granz mesaventure en Costantinople; que une meslée comença de Griens et des Latins qui erent en Constantinople estagier; dont il en i avoit mult. Et ne sai quex genz, por mal<sup>2</sup>, mistrent le feu en la vile; et cil feus fu si granz et si orribles que nus hom nel pot esteindre ne abaissier. Et quant ce virent li baron de l'ost, qui estoient herbergié d'autre part del port, si furent mult dolent et mult en orent grant pitié, cum il virent ces haltes yglises et ces palais riches fondre et abaissier<sup>3</sup>, et ces granz rues marcheandes ardoir à feu; et il n'en pooient plus<sup>4</sup> faire.

204. Ensi porprist li feus desus le port à travers, tres ci que parmi le plus espès de la vile et trosque en la mer d'autre part<sup>1</sup>, rez à rez del mostier Sainte-Sophie<sup>2</sup>. Et dura deus jorz et deus nuis<sup>3</sup>; que onques ne pot estre estainz par home; et tenoit bien li frons del feu, si cum il aloit ardant, demie<sup>4</sup> lieue de terre. Del damage, ne de l'avoir<sup>5</sup>, ne de la richesce qui là fu perdue<sup>6</sup>, ne vos porroit nus conter, et des homes et des fames et des enfanz<sup>7</sup>, dont il ot mult ars.

205. Tuit li Latin qui estoient hebergié dedenz Costantinoble, de quelque terre que il fussent, n'i osserent plus demorer, ainz pristrent lor fames et lor anfans, et lor avoires<sup>1</sup> que il en porent traire del feu ne eschamper; et entrèrent en barges et en vaissiaus, et passerent le port devers les pelerins. Et ne furent mie pou, que il furent bien<sup>2</sup> quinze mil, que petit que grant; et puis fu il<sup>3</sup> granz mestiers as pe-

203. — <sup>1</sup> CDEF, *Sursac, Jursac*. — <sup>2</sup> C omet *por mal*. — <sup>3</sup> CE, *et brisier*; F, *et brusier*. D omet ces mots. — <sup>4</sup> B, *pis*.

204. — <sup>1</sup> CDE omettent *trosque en*, etc. — <sup>2</sup> CDE, *Saint Jorge*. — <sup>3</sup> A, *VIII jorz*; B, *VII jorz*.

contre son oncle; et il avait guerroyé contre eux vingt ans, et avait tant conquis de terre sur eux qu'il s'était fait un puissant roi. Et sachez que de ce côté du Bras de Saint-Georges devers l'occident, peu s'en fallait qu'il n'en eût pris près de la moitié. Celui-là ne vint pas à la volonté ni à la merci de l'empereur.

XLIV. Mêlée des Grecs et des Latins à Constantinople; incendie de la ville.

203. Pendant que l'empereur Alexis était en cette expédition, il advint une bien grande mésaventure en Constantinople; car une mêlée commença entre des Grecs et les Latins qui étaient habitants de Constantinople; et il y en avait beaucoup. Et je ne sais quelles gens, par méchanceté, mirent le feu en la ville; et ce feu fut si grand et si horrible que nul homme ne le put éteindre ni apaiser. Et quand ils virent cela, les barons de l'armée qui étaient logés de l'autre côté du port, en furent bien tristes et eurent grand pitié, de voir ces belles églises et ces riches palais s'effondrer et s'abîmer, et ces grandes rues marchandes brûler à feu ardent; et ils n'y pouvaient rien de plus.

204. Le feu gagna ainsi sur le port en travers, jusque parmi le plus épais de la ville et jusqu'à la mer d'autre part, tout près de l'église Sainte-Sophie. Et il dura deux jours et deux nuits, sans jamais pouvoir être éteint de main d'homme; et le front du feu, quand il allait brûlant, tenait bien l'espace d'une demi-lieue. Du dommage, ni de l'avoir, ni de la richesse qui là fut perdue et consumée, nul ne vous pourrait faire le compte, non plus que des hommes et des femmes et des enfants, dont il y eut beaucoup de brûlés.

205. Tous les Latins qui étaient logés dans Constantinople, de quelque pays qu'ils fussent, n'y osèrent plus demeurer; mais ils prirent leurs femmes et leurs enfants, et de leur avoir ce qu'ils purent tirer du feu et réchapper; et ils entrèrent dans des barques et des vaisseaux, et passèrent le port devers les pèlerins. Et ils n'étaient pas peu, car ils étaient bien quinze mille, tant petits que grands; et depuis il

— <sup>4</sup> A, *bien de une*. — <sup>5</sup> CDE omettent *ne de l'avoir*. — <sup>6</sup> CDE ajoutent *et arse*. — <sup>7</sup> A, *et des fanz*, au lieu de *et des enfanz*. Ces trois mots sont omis dans les autres manuscrits.

205. — <sup>1</sup> A omet *lor avoirs*. — <sup>2</sup> CDE, *si poi que il ne fussent!*. — <sup>3</sup> A, *orent il*.

lerins que il fussent oltre passé. Ensi furent desacointié li Franc et li Grec; que il ne furent mie si comunel con il avoient esté devant <sup>4</sup> : si ne s'en sorent à cui prendre <sup>5</sup>; qu'il lor pesa <sup>6</sup> d'une part et d'autre.

206. En cel termine, lor avint une chose dont li baron et <sup>1</sup> cil de l'ost furent mult irié; que li abbes de Los, qui ere sainz hom et prodom, fu morz, et qui avoit volu <sup>2</sup> le bien de l'ost; et ere moines de l'ordre de Cistials.

XLV.

207. Ensi demora l'enpereres Alexis mult longuement <sup>1</sup> en l'ost où il fu issuz, trosque à la saint Martin; et lors revint en Constantinoble ariere. Mult fu granz joie de lor venue; que li Grieu et les dames de Costantinoble alerent <sup>2</sup> encontre lor amis à granz chevauchies; et li pelerin ralerent encontre les lor, dont il orent mult grant joie. Ensi s'en reentra l'empereres en Constantinoble el palais de Blaquerne; et li marchis de Monferat et li altre baron s'en reparierent en l'ost <sup>3</sup>.

208. L'empereres, qui mult ot bien fait son afaire et mult cuida estre au desseure <sup>1</sup>, s'enorgueillit vers les barons et vers cels qui tant de bien li avoient fait; ne ne les ala mie veoir en l'ost si <sup>2</sup> com il soloit faire. Et il envéoit à lui, et prioient que il lor feist paiement de lor avoir, si con il lor avoit convent. Et il les mena de respit en respit, et lor faisoit d'ores en altres petiz paiemenz et povres; et en la fin devint noienz li paiemenz.

209. Li marchis Bonifaces de Monferat, qui plus l'avoit des autres servi et mielz ere de lui, i ala mult sovent; et li blasmoit le tort que il avoit vers els, et reprovoit le grant servise que il li avoit fait; que onques si granz ne fu faiz à nul home. Et il les menoit par respit, ne

205. — <sup>4</sup> CDEF ajoutent *si se sont descompaigniet*. — <sup>5</sup> A, *plaindre*. — <sup>6</sup> F, *quar il leur em pesa durement*.

206. — <sup>1</sup> A seul donne *li baron et*. — <sup>2</sup> B, *avoit moult amé*; CDE, *de bon cœur avoit voulu*.

207. — <sup>1</sup> B, *longuement*; AF, *mult longuement*; ces mots manquent dans CDE. Les manus-

fut bien utile aux pèlerins qu'ils eussent passé vers eux. Ainsi furent divisés les Francs et les Grecs ; car ils ne furent pas aussi unis qu'ils avaient été devant : et ils ne surent à qui s'en prendre ; et cela leur pesa de part et d'autre.

206. En ce temps, il leur advint une chose dont les barons et ceux de l'armée furent bien attristés ; car l'abbé de Loos mourut, qui était un saint homme et un prud'homme, et qui avait voulu le bien de l'armée ; et il était moine de l'ordre de Cîteaux.

XLV. Le jeune Alexis rentre à Constantinople ; il manque de parole aux croisés.

207. L'empereur Alexis demeura ainsi bien longuement, jusqu'à la Saint-Martin (11 nov.), dans l'expédition où il était allé ; et alors il revint à Constantinople. Bien grande fut la joie de leur venue ; car les Grecs et les dames de Constantinople allèrent à la rencontre de leurs amis en grandes chevauchées ; et les pèlerins allèrent aussi à la rencontre des leurs, dont ils eurent bien grande joie. L'empereur rentra ainsi à Constantinople au palais de Blaquerne ; et le marquis de Montferrat et les autres barons s'en retournèrent au camp.

208. L'empereur, qui avait très-bien fait son affaire et pensait bien avoir pris le dessus, s'enorgueillit envers les barons et envers ceux qui lui avaient fait tant de bien ; et ne les alla pas voir au camp comme il avait coutume de le faire. Et ils envoyaient à lui, et priaient qu'il leur fît payement de leur argent, ainsi qu'il leur avait promis. Et lui, les menait de répit en répit ; et il leur faisait de temps à autre de pauvres petits payements, et à la fin le payement devint néant.

209. Le marquis Boniface de Montferrat, qui l'avait servi plus que les autres et était mieux venu de lui, y allait très-souvent ; et il lui reprochait le tort qu'il avait envers eux, et représentait le grand service qu'ils lui avaient rendu ; car jamais si grand ne fut rendu à nul

crits CDEF nomment encore ici Isaac au lieu d'Alexis. — <sup>2</sup> CD, *moult fisent grant joie de sa venue li Grieu et les gens de Constantinoble ; les dames alerent.* — <sup>3</sup> A, *s'en reparierent avec les pelerins.*

208. — <sup>1</sup> A, *d'elx desseure ; D omet et mult, etc.* — <sup>2</sup> C, *si souvent.*

chose qu'il lor creantast ne tenoit ; tant que il virent et conurent clere-  
ment que il ne queroit se mal non.

210. Et pristrent li baron de l'ost un parlement, et li dux de Ve-  
nise ; et distrent qu'il conossoient que cil ne lor atendroit<sup>1</sup> nul covent,  
et si ne lor disoit onques voir ; et que il envoiasent<sup>2</sup> bons messages  
por requerre lor convenance, et por reprover lou servise que il li  
avoient fait ; et se il le voloit faire, preissent le ; et s'il nel voloit faire,  
desfiasent le de par als, et bien li deissent qu'il pourchaceroient le  
lor si come il poroient<sup>3</sup>.

## XLVI.

211. A cel message fu esliz Coenes de Betune et Geoffrois de Vile-  
Hardoin li mareschus de Champagne, et Miles li Braibanz de  
Provins ; et li dux de Venise i envoya trois<sup>1</sup> hals homes de son conseil.  
Ensi monterent li message sor lor chevax, les espées çaintes ; et che-  
vaucherent ensemble trosque al palais de Blaquerne. Et sachiez que  
il alerent<sup>2</sup> en grant peril et en grant aventure, selon la traïson as  
Grés.

212. Ensique descendirent à la porte et entrèrent el palais, et tro-  
verent l'empereor Alexi et l'empereor Sursac son pere seanz<sup>1</sup> en deus  
chaires lez-à-lez. Et delez aus séoit l'empereris qui ere fame al pere  
et marastre al fil, et ere suer al roi de Hongrie, bele dame et bone.  
Et furent à<sup>2</sup> grant plenté de haltes genz, et mult sembla bien corz à  
riche prince<sup>3</sup>.

213. Par le conseil as autres messages mostra la parole Coenes de  
Betune, qui mult ere sages et bien enparlez<sup>1</sup> : « Sire, nos somes à toi  
« venu de par les barons de l'ost et de par le duc de Venise. Et sa-  
« ches tu que il te reprovent le grant servise<sup>2</sup> que il t'ont fait, con la  
« gens sevent et cum il est apparissant. Vos lor avez juré, vos et vostre

210. — <sup>1</sup> B, *atendoit* ; CD, *tenoit*. — <sup>2</sup> B, *acorderent qu'il envoieroient*. — <sup>3</sup> A omet *et bien li*, etc.

211. — <sup>1</sup> CDEF omettent *trois*. — <sup>2</sup> CDEF, *i alerent*.

homme. Et l'empereur les menait en demandant répit, et ne tenait rien qu'il leur eût promis; si bien qu'ils virent et connurent clairement qu'il ne cherchait rien sinon le mal.

210. Alors les barons de l'armée tinrent un parlement, avec le doge de Venise; et dirent qu'ils reconnaissaient que l'empereur ne leur tiendrait aucune convention, et qu'il ne leur disait jamais la vérité; qu'ils envoyassent donc de bons messagers pour requérir qu'il leur tint parole, et pour représenter le service qu'ils lui avaient rendu; et s'il le voulait bien faire, qu'on l'acceptât; et s'il ne le voulait pas faire, qu'on le défiât de par eux, et qu'on lui dît bien qu'ils poursuivraient leurs droits ainsi qu'ils pourraient.

#### XLVI. Défi des croisés.

211. Pour ce message fut élu Conon de Béthune et Geoffroi de Ville-Hardouin le maréchal de Champagne, et Milon le Brebant de Provins; et le doge de Venise y envoya trois hauts hommes de son conseil. Ainsi montèrent les messagers sur leurs chevaux, les épées ceintes; et ils chevauchèrent ensemble jusqu'au palais de Blaquerne. Et sachez qu'ils allèrent en grand péril et en grande aventure, vu la perfidie des Grecs.

212. Ils descendirent ainsi de cheval à la porte et entrèrent au palais, et trouvèrent l'empereur Alexis et l'empereur Isaac son père siégeant sur deux trônes côte à côte. Et près d'eux était assise l'impératrice qui était femme du père et marâtre du fils, et était sœur du roi de Hongrie, belle dame et bonne. Et ils étaient avec grande quantité de hautes gens; et cela semblait bien une cour de riche prince.

213. Par le conseil des autres messagers, Conon de Béthune, qui était très-sage et bien parlant, prit la parole: « Sire, nous sommes  
« venus à toi de par les barons de l'armée et par le doge de Venise.  
« Et sache qu'ils te reprochent le grand service qu'ils t'ont rendu,  
« comme chacun le sait et comme il appert à tous. Vous leur avez

212. — <sup>1</sup> CDE ajoutent *ans deus*, et F *ambedui*. — <sup>2</sup> B, et *y ot*; C, *là estoit assis entre*; DE, et *estoit à*, F, et *avec elz avoit mont*. — <sup>3</sup> B omet et *mult*, etc.

213. — <sup>1</sup> CD ajoutent *et dist en tel maniere*. — <sup>2</sup> A omet le *grant servise*.

« peres, la convenance à tenir que vos lor avez convent <sup>3</sup>; et vos char-  
« tes en ont. Vos ne lor avez mie si bien tenue com vos deussiez <sup>4</sup>.

214. « Semont vos en ont maintes foiz, et nos vos en semonons,  
« voiant toz voz barons, de par als, que vos lor taignoiz la convenance  
« qui est entre vos et als <sup>1</sup>. Se vos le <sup>2</sup> faites, mult lor ert bel; et se vos  
« nel faites, sachiez que dès hore en avant <sup>3</sup> il ne vos tienent <sup>4</sup> ne por  
« seignor ne por ami; ainz porchaceront que il auront le leur <sup>5</sup> en  
« totes les manieres que il porront. Et bien vos mandent-il que il ne  
« feroient ne vos ne altrui mal, tant que il l'aussent <sup>6</sup> desfié; que il ne  
« firent onques traïson, ne en lor terre n'est-il mie acostumé que il le  
« facent. Vos avez bien oï que nos vos avons dit, et vos vos conseille-  
« roiz si con vos plaira. »

215. Mult tindrent li Gré à grant mervoille et à grant oltrage ceste  
desfiance; et distrent que onques mais nus n'avoit esté si ardiz qui  
ossast l'empereor de Constantinople desfier en sa chambre meïsmes <sup>1</sup>.  
Mult fist as messages malvais semblant l'empereres Alexis, et tuit li  
Grieu <sup>2</sup> qui maintes foiz lor avoient fait mult biel.

#### XLVII.

216. Li bruis fu mult granz par là dedenz; et li message s'en tor-  
nent et vienent à la porte et montent <sup>1</sup> sor les chevaus. Quant il furent  
defors la porte, n'i ot celui qui ne fust mult liez; et ne fu mie granz  
mervoille, que il erent mult de grant peril eschampé; que mult se tint  
à pou que il ne furent tuit mort ou pris <sup>2</sup>. Ensi s'en revindrent à l'ost,  
et conterent as barons si con il avoient exploitié. Ensi comença la  
guerre, et forfist qui forfaire pot, et par mer et par terre. En maint leu  
assemblerent li Franc et li Grieu; onques <sup>3</sup>, Dieu merci! n'assem-

213. — <sup>3</sup> CE, *les (ou le) convenences*; BDF, *leur convenences*. Après les mots à tenir, ces cinq manuscrits omettent *que vos lor avez convent*. — <sup>4</sup> C, *comme vous l'eustes en convent*; F, *tenu couvenant come il vosisent et come vos deussiez*.

214. — <sup>1</sup> A seul donne *qui est*, etc. — <sup>2</sup> A, *la*. — <sup>3</sup> A seul donne *dès hore en avant*. — <sup>4</sup> A,

« juré, vous et votre père, de tenir la convention que vous leur avez  
« promise; et ils en ont vos chartes. Vous ne la leur avez pas si bien  
« tenue que vous eussiez dû.

214. « Ils vous en ont sommé maintes fois, et nous vous en som-  
« mons de par eux, à la vue de tous vos barons, que vous leur teniez  
« la convention qui est entre vous et eux. Si vous le faites, cela leur  
« ira bien; et si vous ne le faites, sachez que dorénavant ils ne vous  
« tiennent ni pour seigneur ni pour ami; mais ils s'efforceront d'avoir  
« leurs droits de toutes les manières qu'ils pourront. Et ils vous  
« mandent qu'ils ne feraient mal ni à vous ni à autrui, avant de  
« l'avoir défié; car ils ne firent jamais de trahison, et en leur pays  
« ce n'est pas la coutume qu'on en fasse. Vous avez bien ouï ce  
« que nous vous avons dit, et vous prendrez conseil ainsi qu'il vous  
« plaira. »

215. Les Grecs tinrent ce défi à bien grande merveille et à grand  
outrage; et ils dirent que jamais nul n'avait été si hardi qu'il osât dé-  
fier l'empereur de Constantinople en sa chambre même. L'empereur  
Alexis fit aux messagers bien mauvais visage, et tous les Grecs aussi,  
qui maintes fois l'avaient fait bien bon.

XLVII. La guerre commence; les Grecs tentent d'incendier la flotte  
des croisés.

216. Le bruit fut bien grand par là dedans; et les messagers s'en  
retournent et viennent à la porte et montent sur leurs chevaux.  
Quand ils furent hors de la porte, il n'y en eut pas un qui ne fût bien  
joyeux; et ce ne fut pas grande merveille, car ils étaient échappés de  
bien grand péril; et il tint à bien peu qu'ils ne fussent tous tués ou  
pris. Ils s'en revinrent ainsi au camp, et contèrent aux barons com-  
ment ils avaient agi. Ainsi commença la guerre, et mal fit qui put mal  
faire, et par terre et par mer. Les Francs et les Grecs combattirent en

*tiegne*; BF, *tiennent*; CDE, *tenront*. — <sup>5</sup> A, *le leu*. — <sup>6</sup> CE, *feront.... aront*; D, *l'aroient*.

215. — <sup>1</sup> ABE omettent *meismes*. — <sup>2</sup> A, *li autres*.

216. — <sup>1</sup> B, etc., *tornerent.... vindrent.... monterent*. — <sup>2</sup> A, *et pris*; B omet ces mots; CDEF, *mal bailli*. — <sup>3</sup> BF, *més onques*; D, *ne onques*.

blerent ensemble que plus n'i perdissent li Grieu que li Franc <sup>4</sup>. Ensi dura la guerre grant piece, trosque enz el cuer de l'iver.

217. Et lors se porpenserent li Grieu d'un mult grant enging; qu'il pristrent dix sept nés granz, ses emplirent totes de granz merrienz et d'esprises, et d'estopes, et de poiz, et de toniaus <sup>1</sup>; et attendirent tant que li venz venta de vers aus mult durement. Et une nuit, à mie nuit, mistrent le feu es nés, et laisserent <sup>2</sup> les voiles aler al vent; et li feus aluma <sup>3</sup> mult halt, si que il sembloit que tote la terre arsis. Et ensi s'en vienent vers les navies des pelerins; et li criz lieve en l'ost, et saillent as armes de totes parz. Li Venisien corrent à lor vaissiaus, et tuit li autre qui vaissials i avoient; et les comencent à rescore dou feu <sup>4</sup> mult viguerosement.

218. Et bien tesmoigne Joffrois li mareschaus de Champaigne, qui ceste ovre dita, que onques sor mer ne s'aiderent genz mielz que li Venisien firent <sup>1</sup>; qu'il sailirent es galies et es barges des nés, et prenoient les nés totes ardanz <sup>2</sup> à cros, et les tiroient par vive force devant lor anemis fors del port, et les metoient el corrant del Braz <sup>3</sup>, et les laissoient aler ardent contrevail le Braz. Des Grex i avoit tant sor la rive venuz que ce n'ere fins ne mesure; et ere li criz si granz que il sembloit que terre et mers fondist. Et entroient es barges et en salvacions <sup>4</sup>, et traioient as noz qui rescooient le feu <sup>5</sup>; et en i ot de blechiez.

219. La chevalerie de l'ost, erraument qu'ele ot oï le cri, si s'armerent tuit; et issirent les batailles as champs, chascune endroit soi, si con ele ere hebergie <sup>1</sup>; et il douterent que li Greiu ne les venissent assaillir par devers les champs.

220. Ensi soffrirent cel travail et cele angoisse trosque à cler jor; mais par l'aïe de Dieu ne perdirent noient li noz, fors que une nef de Pisans <sup>1</sup> qui ere plaine de maarchandise; icele si fu arse del feu. Mult orent esté en grant peril cele nuit; que se lor naviles fust ars, il <sup>2</sup> aus-

216. — <sup>4</sup> CDE, que li Grieu n'en eussent le pieur.

217. — <sup>1</sup> A, d'estoviaus; B, de tonniax; C, de tonniaus plains d'estopes, en omettant de poiz; DE, d'estopes et de tonniaus; F, tonniaus yuiz; G, li Grec emplirent, une nuit, jusques à XVII nés de buche seche et d'estopes et de pois, et de toutes autres choses qui bonnes sont pour feu epanre. — <sup>2</sup> A, laissent; C, laisent. — <sup>3</sup> A, allumer; C, alume. — <sup>4</sup> AF omettent dou feu.

maint lieu ; jamais, Dieu merci ! ils ne combattirent ensemble sans que les Grecs y perdissent plus que les Francs. Ainsi dura la guerre grand temps, jusqu'au cœur de l'hiver.

217. Et alors les Grecs eurent la pensée d'un bien grand engin ; car ils prirent dix-sept grandes nefes, et les emplirent toutes de bois gros et menu, et d'étoupes, et de poix, et de tonneaux ; et attendirent que le vent soufflât de devers eux très-fortement. Et une nuit, à minuit, ils mirent le feu aux nefes, et laissèrent les voiles aller au vent ; et le feu s'alluma bien haut, en sorte qu'il semblait que toute la terre brûlât. Et les nefes s'en viennent ainsi vers la flotte des pèlerins ; et le cri s'élève dans le camp, et on court aux armes de toutes parts. Les Vénitiens courent à leurs vaisseaux, et tous les autres qui avaient des vaisseaux ; et ils commencent à les retirer du feu bien vigoureusement.

218. Et Geoffroi le maréchal de Champagne qui dicta cette œuvre, vous témoigne bien que jamais gens sur mer ne s'aidèrent mieux que ne firent les Vénitiens ; car ils s'élancèrent dans les galères et les barques des nefes, et prenaient les nefes tout enflammées avec des crocs, et les tiraient de vive force hors du port devant leurs ennemis, et les mettaient dans le courant du Bras, et les laissaient aller brûlant en aval du Bras. Il était venu tant de Grecs sur la rive que c'était sans fin ni mesure ; et le cri était si grand qu'il semblait que la terre et la mer s'abîmassent. Et ils entraient en barques et en nacelles, et tiraient sur les nôtres qui combattaient le feu ; et il y en eut de blessés.

219. Les chevaliers du camp, aussitôt qu'ils eurent ouï le cri, s'armèrent tous ; et les corps de bataille sortirent en plaine, chacun devant soi, selon qu'ils étaient logés ; et ils craignirent que les Grecs ne les vinsent assaillir par devers la plaine.

220. Ils endurent ainsi ce travail et cette angoisse jusqu'au grand jour ; mais par l'aide de Dieu les nôtres ne perdirent rien, hors une nef de Pisans, qui était pleine de marchandises ; celle-là fut consumée par le feu. Ils avaient été en bien grand péril cette nuit ; car si leur

218. — <sup>1</sup> A seul donne *que li Venisien firent*. — <sup>2</sup> A omet *totes ardanç*. — <sup>3</sup> C, *par vive force aval le Brach*. — <sup>4</sup> BF omettent *et en salvacions*. — <sup>5</sup> CDE omettent *et entroient*, etc.

219. — <sup>1</sup> A, *ordenée*.

220. — <sup>1</sup> A, *Puissiens* ; B, *Paisans*. — <sup>2</sup> A, *que lor naviles ne fust ars, quar il*. B omet *que se jusqu'à perdu*.

sent tot perdu; que il ne s'en peussent aler par terre ne par mer. Ice guerredon<sup>3</sup> lor volt rendre li empereres Alexis del service qu'il li avoient fait<sup>4</sup>.

## XLVIII.

221. Et lors virent<sup>1</sup> li Gré qui erent issi<sup>2</sup> melléas Frans<sup>3</sup>, qu'il n'i avoit mais point de la pais; si pristrent conseil privéement por lor seignor<sup>4</sup> traïr. Il i avoit un Gré qui ere mielz de lui que tuit li autre, et plus li avoit fait faire la mellée<sup>5</sup> as Frans<sup>6</sup> que nus. Cil Griens avoit à non Morchuflex.

222. Par le conseil et par le consentement as autres, un soir, à la mie nuit, que l'empereres Alexis dormoit en sa chambre, cil qui garder le devoient (Morchuflés demainement<sup>1</sup> et li autre qui avec lui estoient<sup>2</sup>) le pristrent en son lit et le gitterent en une chartre, en prison; et Morchuflés chauça les hueses vermoilles par l'aïe et par le conseil des autres Grex. Si se fist empereor; après le coronerent à Sainte Sophie. Or oïez se onques si horrible<sup>3</sup> traïsons fu faite par nule gent<sup>4</sup>.

223. Quant ce oï l'emperere Sursac que ses fils fu pris et cil fu coronez, si ot grant paor, et li prist une maladie qui<sup>1</sup> ne dura mie longuement; si moru. Et cil emperere Morchuflex si fist le fil que il avoit en prison<sup>2</sup> deus foiz ou trois enpoisoner; et ne plot Deu que il morust. Après ala<sup>3</sup>, si l'estrangla en murtre; et quant il l'ot estranglé<sup>4</sup>, si fist dire partot que il ere morz de sa mort; et le fist ensevelir con empereor honorablement, et metre en terre; et fist grant semblant que lui pesoit.

224. Mais murtres ne puet estre celez. Clerement fu seu prochainement des Griens et des François que li murtres ere si faiz con vos

220. —<sup>3</sup> CDE, *serviche*. —<sup>4</sup> A omet cette phrase.

221. —<sup>1</sup> AB, *vindrent*. —<sup>2</sup> B, *qui s'estoient*; CDE, *h'il estoient si*. —<sup>3</sup> B ajoute *quant il virent*. —<sup>4</sup> A, *por lui*. —<sup>5</sup> CDE, *li ot enorté à faire*. —<sup>6</sup> A répète plus.

222. —<sup>1</sup> BF, *meesmement*; CDE omettent l'adverbe. —<sup>2</sup> AB seuls donnent *qui avec lui es-*

flotte eût brûlé, ils eussent tout perdu; et ils n'eussent pu s'en aller par terre ni par mer. C'est le prix que leur voulut payer l'empereur Alexis pour le service qu'ils lui avaient rendu.

XLVIII. Murzuphle usurpe l'empire; Isaac meurt et le jeune Alexis est étranglé.

221. Et alors les Grecs, qui étaient ainsi brouillés avec les Français, virent qu'il n'y avait plus d'espoir de paix; et ils tinrent conseil en secret pour trahir leur seigneur. Il y avait un Grec qui était mieux venu de lui que tous les autres, et qui lui avait fait faire la brouille avec les Français plus que nul autre. Ce Grec avait nom Murzuphle.

222. Du conseil et du consentement des autres, un soir, vers minuit, que l'empereur Alexis dormait en sa chambre, ceux qui le devaient garder (Murzuphle surtout et les autres qui étaient avec lui), le prirent en son lit et le jetèrent en une chartre, en prison; et Murzuphle chaussa les bottes vermeilles par l'aide et le conseil des autres Grecs (janvier 1204). Ainsi se fit-il empereur; après ils le couronnèrent à Sainte-Sophie. Or voyez si jamais aussi horrible trahison fut faite par nulles gens.

223. Quand l'empereur Isaac ouït que son fils était pris et celui-là couronné, il eut grand peur, et il lui prit une maladie qui ne dura pas longtemps; et il mourut. Et cet empereur Murzuphle fit empoisonner deux ou trois fois le fils qu'il avait en prison; et il ne plut pas à Dieu qu'il mourût. Après il alla, et l'étrangla par meurtre, et quand il l'eut étranglé, alors il fit dire partout qu'il était mort de sa mort naturelle; et le fit ensevelir comme empereur honorablement, et mettre en terre; et fit grand semblant que cela lui pesait.

224. Mais un meurtre ne peut être célé. Bientôt il fut su clairement des Grecs et des Français que le meurtre avait été fait comme

toient. — <sup>3</sup> CDE, *crueus*. — <sup>4</sup> F, *se onques mès fu faite si grant traïson puis la Jhesu Crist*.

223. — <sup>1</sup> AB omettent *qui*; C remplace ce mot par *si*. — <sup>2</sup> CE, *si prist le fil que il avoit en prison, et le fist*; DF omettent *que il avoit en prison*. — <sup>3</sup> CDE, *après quant il vit chou*. — <sup>4</sup> A, *quant il ot stranglé*, D omet *en murtre, etc.*

avez oï retraire. Lors pristrent li baron de l'ost et li dux de Venise un parlement ; et si i furent li evesque et toz li clergie<sup>1</sup>. A ce s'accorda toz li clergie<sup>2</sup> ( et cil qui avoient le commandement de l'apostoile le<sup>3</sup> mostrerent as barons et as pelerins) que cil qui tel murtre faisoit, n'avoit droit en terre tenir ; et tuit cil qui estoient consentant, estoient parçonier del murtre ; et oltre tot ce, que il s'estoient sotrait de l'obedience de Rome.

225. « Porquoi nos vos disons, fait li clergie, que la bataille est « droite et juste ; et se vos avez<sup>1</sup> droite entention de conquerre la terre « et metre à l'obedience de Rome, vos arez<sup>2</sup> le pardon tel cum l'apostolice le vos a otroié, tuit cil qui confés i morront. » Sachiez que ceste chose fu granz confors as barons et as pelerins<sup>3</sup>.

#### XLIX.

226. Granz fu la guerre<sup>1</sup> entre les Frans et les Grex ; car ele n'apaisa mie, ainz crut adès et esforça ; et poi ere jorz que on n'i assemblast ou par terre o par mer. Lors fist une chevauchie Henris, li freres le conte Baudoin de Flandres<sup>2</sup>, et mena grant partie de la bone gent de l'ost. Avec lui ala<sup>3</sup> Jaques d'Avesnes, et Baldoins de Belvoir, Odes li Champenois de Chanlite, Guillaume ses freres, et les genz<sup>4</sup> de lor pais. Et s'en partirent à une vesprée<sup>5</sup>, et chevaucherent toute nuit ; et l'endemain, de halte hore, si vindrent à une bone vile qui la Filée<sup>6</sup> avoit nom, et la pristrent ; et firent grant<sup>7</sup> gaieng de proies, de prisons, de robes, de viandes, qu'il envoierent es barges à l'ost contreval le Braz ; que la vile séoit sor la mer de Rossie.

227. Ensi sejournerent deus jors en cele vile, à mult grant plenté de viandes, dont il en i avoit mult et assez<sup>1</sup>. Al tierz jor, s'en partirent à totes lor proies et à toz lor gaienz, et chevauchierent arriers vers l'ost.

224. — <sup>1</sup> CE, *tout li croisiet* ; D maintient *toz li clergies*, en ajoutant, *et avoec tout li croisié*. — <sup>2</sup> AF omettent, *à ce s'accorda*, etc. — <sup>3</sup> Au lieu de *le*, ACDE ont *et* ; D, *que il*.

225. — <sup>1</sup> CDE, *et avez*. — <sup>2</sup> CDE, *et si aurés*. — <sup>3</sup> Tout ce paragraphe est altéré dans F.

226. — <sup>1</sup> B ajoute *et la noise*. — <sup>2</sup> CE, *lors vint Henris... et fist* ; D, *lors mut... et fist*. —

vous l'avez ouï raconter. Alors les barons du camp et le dōge de Venies tinrent un parlement; et les évêques y furent aussi et tout le clergé. De ceci fut d'accord tout le clergé (et tous ceux qui avaient les pouvoirs du pape le montrèrent aux barons et aux pèlerins) que celui qui faisait un tel meurtre, n'avait pas droit à tenir terre; et que tous ceux qui étaient consentant, étaient complices du meurtre; et outre tout cela, qu'ils s'étaient soustraits à l'obédience de Rome.

225. « C'est pourquoy nous vous disons, fait le clergé, que la guerre « est bonne et juste; et si vous avez bonne intention de conquérir la « terre et de la mettre en l'obédience de Rome, vous aurez l'indul- « gence telle que le pape vous l'a octroyée, tous ceux qui y mourront « confessés. » Sachez que cette chose fut de grand confort aux barons et aux pèlerins.

XLIX. Les croisés continuent la guerre; défaite de Murzuphle.

226. Grande fut la guerre entre les Français et les Grecs; car elle ne s'apaisa pas, mais elle crut toujours et augmenta; et il y avait peu de jours qu'on ne se battît ou sur terre ou sur mer. Alors Henri, le frère du comte Baudouin de Flandre, fit une chevauchée, et mena une grande partie des bonnes gens du camp. Avec lui alla Jacques d'Avesnes, et Baudouin de Beauvoir, Eudes le Champenois de Champlitte, Guillaume son frère, et les gens de leur pays. Et ils partirent un soir, et chevauchèrent toute la nuit; et le lendemain, au grand jour, ils vinrent à une bonne ville qui avait nom la Filée, et la prirent; et firent grand gain de bestiaux, de prisonniers, de vêtements, de vivres, qu'ils envoyèrent en barques au camp en aval du Bras; car la ville était sur la mer de Russie.

227. Ils séjournèrent ainsi deux jours en cette ville, en bien grande abondance de vivres, dont il y avait à grande foison. Le troisième jour, ils partirent avec leurs bestiaux et tout leur butin, et chevauchè-

<sup>3</sup> CDE, *Post avoec lui; si i ala.* — <sup>4</sup> C ajoute de *lor parties et.* — <sup>5</sup> A omet et *s'en partirent,* etc.; F, *dont se departirent à une avesprée de Post.* — <sup>6</sup> B, *Aphilée;* CDE, *Afilée.* — <sup>7</sup> C, *là present grant.*

227. — <sup>1</sup> A, *avoit à grant plenté;* DE, *qu'il en avoient assez;* C omet à *mult grant,* etc.

L'empereres Morchuflés oï dire les noveles que cil estoient issu de l'ost; et parti par nuit de Costantinoble à grant partie de sa gent, et lors se mist en un agait où cil devoient revenir. Et les vit passer à totes lor proies et à toz lor gaains, et les batailles<sup>2</sup> l'une après l'autre, tant que l'ariere-garde vint. L'ariere-garde<sup>3</sup> faisoit Henris, li freres le conte Baldoïn de Flandres, et la soe gens<sup>4</sup>; et l'empereres Morchuflex lor corrut sore à l'entrée d'un bois; et cil torrent encontre lui. Si assemblerent mult durement.

228. Al'aïede Dieu, fu desconfiz l'emperere Morchuflex<sup>1</sup>; et dut estre pris ses cors domaines<sup>2</sup>; et pardi son gonfanon emperial<sup>3</sup>, et une ancone qu'il faisoit porter devant lui, où il se fioit mult il et li autre Gré<sup>4</sup> (en cele ancone ere Nostre Dame<sup>5</sup> formée); et pardi bien trosque à vint chevaliers de la meilleur gent que il avoit. Ensi fu desconfiz l'empereres Morchuflex con vos avez oï; et fu granz la guerre entre lui et les Frans; et fu jà de l'iver granz partie passée, et entor la Chandelor fu, et aprocha li quaresmes.

## L.

229. Or vos laïrons de cels qui devant Constantinoble sunt; si parlerons de cels qui alerent<sup>1</sup> as autres porz, et de l'estoire de Flandres qui avoit l'iver<sup>2</sup> sejourné à Marseille, et furent passé en l'esté en la terre de Surie tuit; et furent si granz genz que il estoient assez plus que cil qui estoient devant Costantinoble. Or oïez quex damages fu, quant il ne furent avec cels josté<sup>3</sup>; quar toz jorz mais fust la crestientez alcie. Mais Diex nel volt por lor pechiez : li un furent mort de l'enfermeté de la terre; li autre tornerent en lor país arriere. Onques nul exploit ne firent ne nul bien, là où il alerent<sup>4</sup> en la terre<sup>5</sup>.

227. — <sup>2</sup> CDE ajoutent *ki venoient*; F, *venir*. — <sup>3</sup> A omet *garde*. — <sup>4</sup> F, *et se feri en l'arriere garde, que Henriz li frerez au conte Baudoin fesoit*.

228. — <sup>1</sup> C ajoute ici par erreur les mots suivants, qui se retrouvent quelques lignes plus bas : *com vous avez oit et mout fut grans li guerre*. — <sup>2</sup> CDEF, *meïsmes*; B omet *ses cors domaines*; Du Cange donne ces mots à la marge, comme variante, et met dans le texte *ses chars*

rent pour s'en revenir au camp. L'empereur Murzuphle ouït dire la nouvelle qu'ils étaient sortis du camp; et il partit la nuit de Constantinople avec grande partie de ses gens, et alors il se mit en embuscade là où ils devaient revenir. Et il les vit passer avec tous leurs bestiaux et tout leur butin, et les corps de bataille l'un après l'autre, tant que l'arrière-garde vint. L'arrière-garde, c'était Henri, le frère du comte Baudouin de Flandre, qui la faisait avec ses gens; et l'empereur Murzuphle leur courut sus à l'entrée d'un bois; et ceux-ci se retournèrent contre lui. Ils se battirent ainsi bien rudement.

228. Avec l'aide de Dieu, l'empereur Murzuphle fut déconfit; et il faillit être pris en personne; et il perdit son gonfalon impérial, et une bannière qu'il faisait porter devant lui, à quoi il se fait beaucoup, lui et les autres Grecs (en cette bannière était représentée Notre-Dame); et il perdit bien jusqu'à vingt chevaliers des meilleures gens qu'il avait. Ainsi que vous l'avez ouï fut déconfit l'empereur Murzuphle; et la guerre était grande entre lui et les Français; et une grande partie de l'hiver était déjà passée, et l'on était environ à la Chandeleur (2 février 1204), et le carême approchait.

#### L. Des pèlerins qui étaient allés en Syrie.

229. Nous ne vous en dirons pas plus de ceux qui sont devant Constantinople; nous parlerons de ceux qui allèrent aux autres ports, et de la flotte de Flandre qui avait séjourné l'hiver à Marseille, et qui étaient passés tous en été en la terre de Syrie; et ils furent en si grand nombre, qu'ils étaient bien plus que ceux qui étaient devant Constantinople. Or oyez quel dommage ce fut quand ils ne se réunirent pas avec ceux-là; car la chrétienté en eût été à jamais rehaussée. Mais Dieu ne le voulut pas pour leurs péchés: les uns moururent du mauvais air de la terre; les autres s'en retournèrent en leur pays. Jamais ils ne firent rien de profitable ni de bien, là où ils allèrent en la terre.

*d'armes.* — <sup>3</sup> B, etc. *real* ou *roial*. — <sup>4</sup> CDE omettent *il et li*, etc. — <sup>5</sup> CDE, où *li ymagene de Nostre Dame estoit*.

229. — <sup>1</sup> CDE, *sont alet ariver*. — <sup>2</sup> C, *le jour devant*; DE, *l'yvier devant*; B, *avoit esté l'iver devant et*. — <sup>3</sup> B, *cest ost*; CD, *aus ajoînté ou ajoüsté*; E, *jousté*. — <sup>4</sup> A seul ajoute *là ou il alement*. — <sup>5</sup> B, *en tout le païs ne en toute la terre*.

230. Et une compaignie de mult bone gent s'esmut por raler en Antioche al prince Buymont, qui ere princes d'Antioche et cuens de Triple, et avoit guerre al roy Lion<sup>1</sup>, qui ere sires des Hermins. Et cele compaignie aloit al prince en soldées; et li Turc del país le sorent, et lor firent un agait par là où il devoient passer. Et vindrent à els<sup>2</sup>; si se combatirent et furent desconfit li Franc<sup>3</sup>, que onques nus n'en eschampa qui ne fust ou morz ou pris.

231. Là si fu morz Vilains de Nuilli, qui ert uns des bons chevaliers del monde, et Giles de Traisignies, et maint autre; et fu pris Bernarz de Moroel<sup>1</sup>, et Renaus de Danpierre, et Johans de Vilers, et Guillaumes de Nuilly<sup>2</sup>, qui colpes n'i avoit. Et sachiez que de quatre-vins<sup>3</sup> chevaliers que il avoit en la rote<sup>4</sup>, onques uns n'en eschapa<sup>5</sup> qu'il ne fussent ou mort ou pris. Et bien tesmoigne li livres<sup>6</sup> que onques nus n'eschiva l'ost de Venise, que maus ou honte ne li avenist<sup>7</sup>; et por ce si fait que sages qui se tient devers le mielx<sup>8</sup>.

## LI.

232. Or vos lairons de cels<sup>1</sup>; si parlerons de cels qui sont<sup>2</sup> devant Costantinoble<sup>3</sup>, qui mult bien firent lor engins atorner, et lor perieres et lor mangonials<sup>4</sup> drecier par les nés et par les vissiers, et toz engins qui ont mestier à vile prandre; et<sup>5</sup> les eschieles des antaines drecier sor les hauz mas<sup>6</sup> des nés, qui estoient si haltes que n'ere se merveile non<sup>7</sup>.

233. Et quant ce virent li Grieu, si recomencierent la vile à rehor-der endroit als, qui mult ere fermée<sup>1</sup> de hals murs et de haltes tors. Ne n'i avoit si halte tor où il ne feissent deus estages ou trois de fust por plus halcier; ne onques nule vile ne fu si bien hordée. Ensi labo-

230. — <sup>1</sup> B, *Limon*; CDE, *Licon*. — <sup>2</sup> D omet *et vindrent à els*. — <sup>3</sup> CDE, *et s'i combatirent et les desconfrent*.

231. — <sup>1</sup> A, *Monmoroel*. — <sup>2</sup> CDE, *Willames d'Aveille*. F omet après Nuilli les mots *qui colpes n'i avoit*. — <sup>3</sup> F, *l. XIX*; CDE continuent la phrase en mettant *et bien* *LXIX*. — <sup>4</sup> CDEF, *compaignie*. — <sup>5</sup> A seul omet *n'en eschapa ou eschaperent*. — <sup>6</sup> B, etc., ajoutent *veraiement*. —

230. Il partit encore une compagnie de bien bonnes gens pour aller en Antioche vers le prince Boémond, qui était prince d'Antioche et comte de Tripoli, et avait guerre avec le roi Livon, qui était seigneur des Hermins. Et cette compagnie allait au prince soldée par lui ; et les Turcs du pays le surent, et leur firent une embuscade là par où ils devaient passer. Et ils vinrent à eux ; et ils se battirent, et les Francs furent déconfits, si bien que nul n'en échappa qui ne fût ou tué ou pris.

231. Là fut tué Villain de Neuilly, qui était un des bons chevaliers du monde, et Gilles de Trasegnies, et maints autres ; et fut pris Bernard de Moreuil, et Renaud de Dampierre, et Jean de Villers, et Guillaume de Nully, qui n'était coupable de rien. Et sachez que de quatre-vingts chevaliers qu'il y avait en la troupe, pas un n'en échappa qui ne fût tué ou pris. Et le livre témoigne bien que nul n'esquiva l'armée de Venise, que mal ou honte ne lui advint ; c'est pourquoi on agit en sage quand on se tient à ce qui est le mieux.

#### LI. Convention des Français et des Vénitiens avant d'attaquer Constantinople.

232. Nous ne vous en dirons pas plus de ceux-là ; nous parlerons de ceux qui sont devant Constantinople, qui firent très-bien préparer leurs engins, et dresser leurs pierriers et leurs mangoneaux sur les nefes et sur les huissiers, et tous les engins dont on a besoin pour prendre une ville ; et dresser sur le haut des mâts des nefes les échelles des antennes, qui étaient si hautes que c'était une vraie merveille.

233. Et quand les Grecs virent cela, ils recommencèrent à fortifier en face d'eux la ville, qui était bien fermée de hauts murs et de hautes tours. Et il n'y avait si haute tour où ils ne fissent deux ou trois étages de bois pour la hausser davantage ; et jamais nulle ville ne fut

<sup>1</sup> A, *ontes ne lou venist.* — <sup>2</sup> CE, *vers le meillour et avec les boins* ; D, *se tient avec les boins.*

232. — <sup>1</sup> C, etc. ajoutent *ester.* — <sup>2</sup> B, *estoient* ; C, *séioient* ; DEF, *sient.* — <sup>3</sup> A, *qui sont devant Constantinoble remestrent.* — <sup>4</sup> CDEF ajoutent *jeter et.* — <sup>5</sup> C ajoute *les engins et.* — <sup>6</sup> A omet *drecier sor les hauz mas.* — <sup>7</sup> F omet *qui estoient,* etc.

233. — <sup>1</sup> B, *qui molt bien estoit fondée et fermée* ; CD, *encore k'elle estoit molt bien fremée.*

rerent d'une part et d'autre li Grieu et li Franc<sup>2</sup> grant partie del quaresme.

234. Lors parlerent cil de l'ost ensemble et pristrent conseil coment il se contendroient. Assez i ot parlé et avant et arriere; mais la somme del conseil<sup>1</sup> fu tels, que, se Diex donoît qu'il entrassent en la vile à force<sup>2</sup>, que toz li gaainz qui i seroit<sup>3</sup> faiz, seroit aportez ensemble et departiz comunelment si con il devroit; et se il estoient poesteif\* de la cité, six home seroient pris<sup>5</sup> de François et six de Venisiens; et cil jureroient sor sains que il eslieroient à empereor celui cui il cuideroient que fust plus à profit de la terre. Et cil qui empereres seroit par l'eslecion de cels, si aroit lo quart de tote la conquete et dedenz la cité et defors, et en outre<sup>6</sup> aroit le palais de Bouchelion et celui de Blaquerne; et les trois pars seroient parties par mi, la moitez as Venisiens et la moitez à cels de l'ost. Et lors seroient pris doze des plus sages de l'ost des pelerins<sup>7</sup> et douse des Venisiens, et cil departiroient les fiez et les honors par les homes, et deviseroient quel servise il en feroient à l'empereor.

235. Ensi fu ceste convenance assuree et jurée d'une part et d'autre des François et des Venisiens, qu'à l'issue de marz en un an<sup>1</sup> s'en porroit aler qui voldroit; et cil qui demorroient en la terre<sup>2</sup> seroient tenu de servise à l'empereor tel con ordenez seroit. Ensi fu faite la convenance et assuree, et escommenié del clergié<sup>3</sup> tuit cil qui ne la tendroient<sup>4</sup>.

## LII.

236. Mult fu bien li naviles atornez et hordez, et recuillies les viandes totes as pelerins. Joesdi<sup>1</sup> après mi-quaresme, entrerent tuit es nés et traistrent les chevaus es vissiers. Et chascune bataille si ot son navile par soi, et furent tuit coste à coste arengié; et furent de-

233. — <sup>2</sup> CDE ajoutent *et fu jà alée*.

234. — <sup>1</sup> CDEF omettent *del conseil*. — <sup>2</sup> C omet à *force*. — <sup>3</sup> A, *qu'il issiroit*. — <sup>4</sup> A, *poestei*; B, *poesteiz*; C, *poestis*; D, *poestui*; E, *postif*; F, *posteif*. — <sup>5</sup> A omet *pris*. — <sup>6</sup> A omet *en outre*. — <sup>7</sup> CDEF omettent *des pelerins*; B ajoute ces mots à la fin de la phrase précédente.

si bien fortifiée. Ainsi travaillèrent de part et d'autre les Grecs et les Francs une grande partie du carême.

234. Alors ceux du camp parlèrent ensemble et se consultèrent sur la conduite à tenir. On y parla assez et en avant et en arrière; mais le résultat du conseil fut tel, que si Dieu accordait qu'ils entrassent de force dans la ville, tout le gain qui y serait fait, serait apporté ensemble et réparti en commun ainsi qu'il faudrait; et s'ils étaient maîtres de la cité, six hommes seraient pris dans les Français et six dans les Vénitiens; et ils jureraient sur reliques qu'ils éliraient pour empereur celui qu'ils penseraient être le meilleur pour le profit de la terre. Et celui qui serait empereur par l'élection de ceux-là, aurait le quart de toute la conquête et dans la ville et dehors, et en outre aurait le palais de Bouchelion et celui de Blaquerne; et les trois autres quarts seraient partagés en deux, la moitié aux Vénitiens et la moitié à ceux du camp. Et alors seraient pris douze des plus sages du camp des pèlerins et douze des Vénitiens, et ils partageraient les fiefs et les honneurs entre les hommes, et régleraient le service qu'ils en feraient à l'empereur.

235. Cette convention fut assurée et jurée de part et d'autre par les Français et les Vénitiens, moyennant qu'à la fin de mars en un an s'en pourrait aller qui voudrait; et ceux qui demeureraient en la terre seraient tenus envers l'empereur du service tel qu'il serait ordonné. Ainsi fut faite et assurée la convention, et tous ceux qui ne la tiendraient pas, excommuniés du clergé.

LII. L'assaut des croisés est repoussé; ils préparent une nouvelle attaque.

236. Les vaisseaux furent très-bien préparés et armés, et tous les vivres des pèlerins recueillis. Le jeudi après la mi-carême (8 avril 1204), ils entrèrent tous dans les nefes et menèrent les chevaux dans les huissiers. Et chaque corps de bataille eut ses vaisseaux à lui, et ils

235. — <sup>1</sup> B, etc. *dès (ou de) l'issue de march ki entrer devoit en un an, et lors; F, et tindrent leur compaignie dès l'issue de març qui venoit en un en, et dont.* — <sup>2</sup> CDE omettent *et la terre.* — <sup>3</sup> A omet *del clergié.* — <sup>4</sup> C, *ki ne le teuroit ne poursievroit.*

236. — <sup>1</sup> CE, *le merkedi.*

parties les nés d'entre<sup>2</sup> les galies et les vissiers. Et fu granz mervoille à regarder; et bien tesmoigne li livres que bien duroit demie liue françoise li assals, si cum il ere ordenez.

237. Et le vendredi matin<sup>1</sup>, se<sup>2</sup> traistrent les nés et les galies et li autre vaissel<sup>3</sup> vers la vile, si con ordené erent<sup>4</sup>; et commence li assals mult fors et mult durs. En mains leus descendirent à terre et alerent trosque as murs; et en mains leus refurent les eschieles des nés si aprochies<sup>5</sup>, que cil des tors et des murs et cil des eschieles<sup>6</sup> s'entreferoient des glaives, de main tenant<sup>7</sup>. Ensi dura cil assals, mult durs et mult fors et mult fiers, trosque vers hore de none en plus de cent leus.

238. Mais par noz<sup>1</sup> pechiez, furent li pelerin resorti de l'asaut; et cil qui estoient descendu à terre des galies et des vissiers, furent remis enz<sup>2</sup> à force. Et bien sachiez que plus pardirent cil de l'ost cel jor que li Grieu, et mult en<sup>3</sup> furent li Grieu resbaudi. Tels i ot qui se traistrent arriere de l'asaut, et les vassials en quoi ils estoient; et tels i ot qui remestrent à ancre si près de la vile, que il getoient à perrieres et à mangonials<sup>4</sup> li un as autres<sup>5</sup>.

239. Lors pristrent à la vesprée un parlement cil de l'ost et li dux de Venise<sup>1</sup>, et assemblerent en une yglise d'autre part<sup>2</sup> (de cele part où il avoient esté logié). Là ot maint conseil doné et pris; et furent mult esmaïé cil de l'ost por ce que il lor fu le jor mescheu. Assez i ot de cels qui loèrent que on alast d'autre part de la vile, de cele part où ele n'ere mie si<sup>3</sup> hordée. Et li Venicien, qui plus savoient de la mer, distrent que se il i aloient, li coranz de l'aigue<sup>4</sup> les enmenroit contrevail le Braz; si ne porroient lor vaissiaus arester. Et sachiez que il avoit de cels qui volsissent que li coranz<sup>5</sup> enmenast les vaissials contrevail le Braz, ou li venez (à cels ne chausist ù), mais<sup>6</sup> qu'il partissent

236. — <sup>2</sup> A seul, *d'entre*; BCDE, *entre*; ce qui signifierait que les nefs furent réparties entre les galères et les huissiers, au lieu d'en être séparées; F s'accorde avec A pour le sens, *furent departies les nés et*.

237. — <sup>1</sup> B, *et le joesdi matin*; C, *et l'endemain matin par un devenres*. — <sup>2</sup> A, *si*. — <sup>3</sup> CDEF, *et li huissier*. — <sup>4</sup> A, *ere*; B, etc. *estoitent*. — <sup>5</sup> C, *en mains lieus des murs refurent les eschieles drechies si*. — <sup>6</sup> C, *cil des murs et des galies*; D, *chil des tours et des nés*. — <sup>7</sup> C ajoute *et d'es-*

furent tous arrangés côte à côte; et les nefes furent retirées d'entre les galères et les huissiers. Et c'était une grande merveille à regarder; et le livre vous témoigne bien que l'assaut, comme il était préparé, tenait bien une demi-lieue de France.

237. Le vendredi matin (9 avril), les nefes et les galères et les autres vaisseaux s'approchèrent de la ville, dans l'ordre où ils étaient; et l'assaut commença bien fort et bien rude. En maints lieux ils descendirent à terre et allèrent jusqu'aux murs; et en maints lieux les échelles des nefes furent si approchées, que ceux des tours et des murs et ceux des échelles s'entre-frappaient de leurs lances, de main à main. Ainsi dura cet assaut, bien rude et bien fort et bien fier, jusque vers l'heure de none, en plus de cent endroits.

238. Mais pour nos péchés, les pèlerins furent repoussés de l'assaut; et ceux qui étaient descendus à terre des galères et des huissiers, y furent rejetés de force. Et sachez bien qu'en ce jour ceux de l'armée perdirent plus que les Grecs, et les Grecs en furent bien réjouis. Tels y eut qui se retirèrent en arrière de l'assaut, avec les vaisseaux où ils étaient; et tels y eut qui demeurèrent à l'ancre si près de la ville, qu'ils tiraient à coups de pierriers et de mangoneaux les uns contre les autres.

239. Alors ceux de l'armée et le doge de Venise tinrent le soir un parlement, et s'assemblèrent en une église de l'autre côté (du côté où ils avaient été logés). Là il y eut maint conseil donné et reçu; et ceux de l'armée étaient bien troublés du méchef qu'ils avaient eu ce jour-là. Et il y en eut assez qui conseillèrent qu'on allât de l'autre côté de la ville, du côté où elle n'était pas si fortifiée. Et les Vénitiens, qui connaissaient mieux la mer, dirent que s'ils y allaient, le courant de l'eau les emmènerait en aval du Bras; et ils ne pourraient arrêter leurs vaisseaux. Et sachez qu'il y en avait qui eussent bien voulu que le courant emmenât les vaisseaux en aval du Bras, ou bien le vent

*pées, et omet de main tenant; F, cil des tors et des murz s'entreferoient des glaives main à main.*

238. — <sup>1</sup> C, pour lor. — <sup>2</sup> A, entre. — <sup>3</sup> A omet mult en. — <sup>4</sup> B ajoute et aus arbalestes. — <sup>5</sup> B ajoute maintes foiz.

239. — <sup>1</sup> AB seuls donnent et li dux de Venise. — <sup>2</sup> CDEF omettent d'autre part. — <sup>3</sup> ABF omettent si. — <sup>4</sup> A seul donne de l'aigue. — <sup>5</sup> A ajoute les. — <sup>6</sup> A, ne cassist ne mais; C, et ne lor causist à mès.

de la terre et alassent en voie <sup>7</sup>. Et il n'ere mie mervoille, que mult erent en grant peril.

240. Assez i ot parlé et avant et ariere; mais la somme del conseil si fu tels : que ils ratorneroient <sup>1</sup> lor afaire l'endemain, qui semadis ere, et le diemenche tote jor, et le lundi iroient à l'asaut; et lieroient <sup>2</sup> les nés où les eschieles estoient, deus et deus. Ensi assauroient deus nés à une tor, porce qu'il orent veu que à cel jor n'avoit assailli que une nés à une tor, si estoit trop grevée chascune par soi; que cil de la tor estoient plus que cil de l'eschiele <sup>3</sup>. Et por ce si fu bons porpensement <sup>4</sup> que plus greveroient <sup>5</sup> deus eschieles à une tor que une. Ensi com il fu devisé, si fu fait; et ensi attendirent le semadi et dimenche.

## LIII.

241. L'empereres Morchufles s'ere venuz herbergier devant l'asaut en une place à tot son pooir, et ot tendues ses merveilles tentes. Ensi dura <sup>1</sup> cil affaires trosque à lundi matin; et lors furent armé <sup>2</sup> cil des nés et des vissiers et cil des galies. Et cil de la vile les doterent mains <sup>3</sup> que il ne firent à premiers; si furent si esbaudi que sor les murs et sor les tors ne paroient <sup>4</sup> se genz non. Et lors comença li assaus fiers et merveillex; et chascuns vaissiaux assailloit endroit lui. Li huz de la noise <sup>5</sup> fu si granz que il sembla que terre fondist <sup>6</sup>.

242. Ensi dura li assaus longement, tant que Nostre Sires lor fist lever un vent que on apele Boire<sup>1</sup>; et bota les nés et les vaissiaux sor la rive plus qu'ils n'estoient devant. Et deus nés qui estoient liées ensemble, don l'une avoit nom la Pelerine et li autre li Paravis <sup>2</sup>, aprochierent tant <sup>3</sup> à la tor, l'une d'une part et l'autre d'autre <sup>4</sup> (si con Diex

239. — <sup>7</sup> C, mès k'il alaissent lor voie.

240. — <sup>1</sup> B, retorneroient. — <sup>2</sup> B, revindrent à l'assaut et lierent. — <sup>3</sup> A, de les eschieles; C, ensi asanlerent deus nés à une tour, car trop estoient grevé cil d'une eschiele pour çou que plus de gent avoit à une tour; DE, ensi assamblèrent deus nés à une tour; si estoient trop grevé chil de l'eschiele par soi, etc. (le reste comme A). La leçon de F est altérée. — <sup>4</sup> A, proposement; B, fu bone la pensée; F, bons porpens; CDE, porpensement. — <sup>5</sup> A, guereoit.

(peu leur importât où), pourvu qu'ils partissent du pays et se misent en route. Et ce n'était pas merveille, car ils étaient en grand péril.

240. On y parla assez en avant et en arrière; mais le résultat du conseil fut tel : qu'ils rajusteraient leur affaire le lendemain, qui était samedi, et le dimanche toute la journée, et que le lundi (12 avril) ils iraient à l'assaut; et qu'ils lieraient deux à deux les nefes où étaient les échelles. Deux nefes s'attaqueraient ainsi à une tour, parce qu'ils avaient vu que ce jour-là il n'y avait eu qu'une nef pour attaquer une tour; et chaque nef à elle seule avait trop de mal; car ceux de la tour étaient plus que ceux de l'échelle. Et pour cela ce fut une bonne pensée que deux échelles contre une tour feraient plus de mal qu'une. Ainsi qu'il fut dit, ainsi fut fait; et ils attendirent de la sorte le samedi et le dimanche.

#### LIII. Les croisés s'emparent d'une partie de la ville.

241. L'empereur Murzuphle était venu camper devant la ligne d'assaut sur une place avec toutes ses forces, et avait tendu ses tentes vermeilles. Ainsi resta l'affaire jusqu'au lundi matin; et alors s'armèrent ceux des nefes, des huissiers et des galères. Et ceux de la ville les redoutaient moins qu'ils ne firent d'abord; et ils étaient si réjouis que les murs et les tours étaient couverts de gens. Et alors l'assaut commença fier et merveilleux; et chaque vaisseau attaquait en face de lui. Le cri de la bataille fut si grand qu'il semblait que la terre s'abîmât.

242. L'assaut dura ainsi longtemps, jusqu'à ce que Notre-Seigneur leur fit lever un vent qu'on appelle Boire; et il poussa les nefes et les vaisseaux plus sur la rive qu'ils n'étaient auparavant. Et deux nefes qui étaient liées ensemble, dont l'une avait nom la Pèlerine et l'autre le Parvis, approchèrent tant de la tour, l'une d'un

241. — <sup>1</sup> CDE, *demoura*. — <sup>2</sup> CE, *arivé*. — <sup>3</sup> A, *plus*; F, *et lors furent armez des nés et des galies et des huissiers, et cil de la vile le redoutent mout meins*. — <sup>4</sup> CDE, *n'avoit*. — <sup>5</sup> B, *le hu et la noise*; CDE, *li hus de l'assaut*; F, *li bruix et la noise*. — <sup>6</sup> CD, *terre et mers deust fondre F, deust assembler et fondre*.

242. — <sup>1</sup> CE, *Bourre*; D, *Byse*. — <sup>2</sup> CDEF, *Parevis*. — <sup>3</sup> ACE, *et aprochierent*; B *ajoute tant DE, si*. — <sup>4</sup> DEF, *l'une par devant, et l'autre d'autre part*.

et li venz les mena <sup>5</sup>) que l'eschiele de la Pelerine se jointst à la tor. Et maintenant uns Veniciens et uns chevaliers de France qui avoit nom Andrius d'Urboise <sup>6</sup>, entrerent en la tor; et autre genz comence à entrer après als, et cil de la tor se desconfisent et s'en vont.

243. Quant ce virent li chevalier qui estoient es vissiers, si s'ensissent à la terre et drecent eschieles à plain del mur, et montent contremont le mur par force; et conquistrent bien quatre des tors. Et il comencent à saillir des nés et des vissiers et des galies, qui ainz ainz, qui mielz mielz; et peçoient bien trois <sup>1</sup> des portes, et entrent enz; et comencent les chevas à traire des vissiers; et li chevalier comencent à monter, et chevauchent droit à la heberge l'empereor Morchuflex. Et il avoit ses batailles rengies devant ses tentes; et cum ils virent venir les chevaliers à cheval <sup>2</sup>, si se desconfisent; et s'en va l'empereres fuiant par les rues al chastel <sup>3</sup> de Bouchelion.

244. Lor veissiez Grifons abatre, et chevas gaaignier et palefroiz, et muls et mules, et autres avoires. Là ot tant des morz et des navrez qu'il n'en ere ne fins ne mesure <sup>1</sup>. Granz partie des hals homes de Grece <sup>2</sup> guenchirent vers la porte de Blacquerne. Et vespres iere jà bas; et furent cil de l'ost lassé <sup>3</sup> de la bataille et de l'ocision. Et se <sup>4</sup> comencent à asembler en unes places granz qui estoient dedenz Constantinople; et <sup>5</sup> pristrent conseil que il se herbergeroient près des murs et des tors que il avoient conquises; que il ne cuidoient mie que il eussent la vile vaincue <sup>6</sup> en un mois, ne les forz yglises ne les forz palais, et le <sup>7</sup> pueple qui ere dedenz. Ensi com il fu devisé <sup>8</sup>, si fu fait.

## LIV.

245. Ensi se herbergierent devant les murs et devant les tors près de lor vaissials. Li cuens Baudoins de Flandres et de Hennaut se her-

242. — <sup>5</sup> A, *li mena*. — <sup>6</sup> G, *de Turebise*.

243. — <sup>1</sup> B, *jusque à trois*; C, *quatre*; D, *tresch' à quatre*; E, *dusc' à quatre*. — <sup>2</sup> C, *chevaliers armés*. — <sup>3</sup> CDE, *dou chastel*; F, *tant qu'il vint au chastel*.

côté et l'autre de l'autre (ainsi que Dieu les mena et le vent) que l'échelle de la Pèlerine joignit la tour. Et à l'instant un Vénitien et un chevalier de France qui avait nom André d'Urboise, entrèrent en la tour; et d'autres gens commencent à entrer après eux, et ceux de la tour se déconfisent et s'en vont.

243. Quand les chevaliers qui étaient dans les huissiers virent cela, ils descendent à terre et dressent des échelles à même contre le mur, et montent de force en haut du mur; et ils prirent bien quatre des tours. Alors ceux des nefes et des huissiers et des galères commencent à attaquer, au plus vite, à qui mieux mieux; et ils brisent bien trois des portes, et entrent dans la ville; et on commence à tirer les chevaux hors des huissiers; et les chevaliers commencent à monter dessus, et chevauchent droit au camp de l'empereur Murzuphle. Et il avait rangé ses corps de bataille devant ses tentes; et quand ils virent venir les chevaliers à cheval, ils se déconfirent; et l'empereur s'en va fuyant par les rues au château de Bouchelion.

244. Alors vous eussiez vu abattre les Grecs, et prendre chevaux et palefrois, et mulets et mules, et autre butin. Il y eut là tant de morts et de blessés que c'était sans fin ni mesure. Une grande partie des hauts hommes de Grèce se retira vers la porte de Blacquerne. On était au soir et déjà tard; et ceux de l'armée étaient las de se battre et d'occire. Et ils commencent à se réunir en une grande place qui était dans Constantinople; et ils décidèrent qu'ils se logeraient près des murs et des tours qu'ils avaient conquises; car ils ne pensaient pas qu'ils dussent vaincre la ville en un mois, ni les fortes églises ni les forts palais, et le peuple qui était dedans. Ainsi qu'il fut dit, ainsi fut fait.

#### LIV. Fuite de Murzuphle; nouvel incendie de Constantinople.

245. Ils se logèrent ainsi devant les murs et devant les tours près de leurs vaisseaux. Le comte Baudouin de Flandre et de Hainaut se

244. — <sup>1</sup> F, *que petit i aparoit autre chose.* — <sup>2</sup> A, *Gregre.* — <sup>3</sup> A, *laissé.* — <sup>4</sup> A, *et si.* — F ajoute *nostre pelerin.* — <sup>6</sup> F, *qu'il deussent avoir la ville conquise.* — <sup>7</sup> B, etc. ajoutent *grant.* — <sup>8</sup> B, etc. *ensi com li consaus fu pris.*

berja es vermeilles tentes l'empereor Morchuflex qu'il avoit laissiées tendues, et Henris ses freres devant le palais de Blaquerne; Bonifaces li marchis de Monferrat, il et la soe gens, devers l'espès de la vile<sup>1</sup>. Ensi fu l'oz herbergie con vos avez oi, et Constantinople prise le lundi<sup>2</sup> de Pasque florie. Et li cuens Loeys de Blois et de Chartain avoit langui tot l'iver d'une fievre quartaine, et ne se pot armer. Sachiez que mult ere granz damages à cels de l'ost; que mult i avoit<sup>3</sup> bon chevalier de cors; et gisoit en un vissier.

246. Ensi se reposerent cil de l'ost cele nuit, qui mult erent lassé<sup>1</sup>. Mais l'empereres Morchuflex ne reposa mie, ainz assembla totes ses genz; et dist que il iroit les Frans assaillir. Mais il nel fist mie ensi con il dist; ainz chevaucha vers autres rues, plus loing qu'il pot de cels de l'ost, et vint à une porte que on apelle Porte Oire<sup>2</sup>: par enqui s'enfui<sup>3</sup> et guerpi la cité, et après lui s'enfui qui fuir en pot; et de tot ce ne sorent noient<sup>4</sup> cil de l'ost.

247. En cele nuit, devers la herberge Boniface le marchis de Monferrat, ne sai quex gens qui cremoient les Grez qu'i nes assaillissent<sup>1</sup>, mistrent le feu entr'aus et les Grex. Et la vile comence à esprendre et à alumer mult durement; et ardi tote cele nuit et l'endemain trosque al vespre. Et ce fu li tierz feus qui fu en Constantinoble dès que li Franc vindrent el país; et plus ot arses maisons<sup>2</sup> qu'il n'ait es trois plus granz citez del roialme de France<sup>3</sup>.

248. Cele nuis trespassa, et vint li jors qui fu<sup>1</sup> al mardi<sup>2</sup> maitin; et lors s'armerent tuit par l'ost, et chevalier et serjant; et traist chascuns à sa bataille<sup>3</sup>. Et issirent des herberges, et cuiderent plus grant bataille trover que il n'avoient fait le jor devant<sup>4</sup>; qu'il ne savoient mot

245. — <sup>1</sup> B, *le prés de la mer*; D, *les prés de la vile*. — <sup>2</sup> A, *joesdi*. Le lundi de Pâque fleurie doit s'entendre, suivant l'usage des Grecs, du lundi avant Pâque fleurie, c'est-à-dire du 12 avril 1204. On trouve, au paragraphe 350, un autre exemple de cette manière de compter certaines semaines de l'année liturgique. — <sup>3</sup> CF, *estoit*; la leçon *i avoit*, donnée par quatre manuscrits, doit être maintenue. Le verbe *avoir* à l'impersonnel se présente, avec la même acception (*il y avait en lui, il était*), au vers 26 de la Chanson de Roland :

«Proz dom i out pur sun seignur aider. »

246. — <sup>1</sup> B ajoute *et traveillié*; C, *cil de Post, ki molt estoient lassé, se reposerent celle nuit*.

logea dans les tentes vermeilles de l'empereur Murzuphle qu'il avait laissées tendues, et Henri son frère devant le palais de Blaquerne; Boniface le marquis de Montferrat, lui et ses gens, vers le gros de la ville. L'armée fut logée ainsi que vous avez ouï, et Constantinople prise le lundi de Pâque fleurie (12 avril 1204). Le comte Louis de Blois et de Chartres avait languï tout l'hiver d'une fièvre quarte, et ne put s'armer. Sachez que ce fut grand dommage pour ceux de l'armée; car il était très-bon chevalier de sa personne; et il était gisant dans un huissier.

246. Ainsi se reposèrent cette nuit ceux de l'armée, qui étaient bien las. Mais l'empereur Murzuphle ne se reposa pas, et il assembla toutes ses gens, et dit qu'il irait attaquer les Français. Mais il ne le fit pas comme il le dit; et il chevaucha vers d'autres rues, le plus loin qu'il put de ceux de l'armée, et vint à une porte qu'on appelle la Porte-Dorée: il s'enfuit par là et quitta la cité, et après lui s'enfuit qui put s'enfuir; et de tout cela ceux de l'armée ne savaient rien.

247. En cette nuit, vers le camp de Boniface le marquis de Montferrat, je ne sais quelles gens qui craignaient que les Grecs ne les attaquassent, mirent le feu entre eux et les Grecs. Et la ville commence à prendre et à flamber bien fort; et elle brûla toute cette nuit et le lendemain jusqu'au soir. Et ce fut le troisième feu qu'il y eut en Constantinople depuis que les Francs vinrent au pays; et il y eut plus de maisons brûlées qu'il n'y en a dans les trois plus grandes cités du royaume de France.

248. Cette nuit passa, et le jour vint qui était le mardi matin (13 avril 1204); et alors tous s'armèrent au camp, et chevaliers et sergents; et chacun alla à son corps de bataille. Et ils sortirent du camp, et pensèrent trouver les ennemis plus nombreux qu'ils n'avaient

—<sup>2</sup> A, oïre; B, orie; CDE, oïrre; FG, oïres. —<sup>3</sup> A, fui. —<sup>4</sup> C, mais de çou ne se donne garde.

247. —<sup>1</sup> BCDE, qui se doutoient que li Grieu ne les asalissent ou assaussissent. La leçon de F est toute différente. —<sup>2</sup> A, ars maison; B, ars de mesons; CD, arses maisons; F, arses de maisons. —<sup>3</sup> CD, trois millours chités (ou villes) de France; E, qui soient ou royaume de France.

248. —<sup>1</sup> C omet li jors qui fu. —<sup>2</sup> D, lundi. —<sup>3</sup> B omet et traist, etc. —<sup>4</sup> A omet le jor devant.

que l'empereres s'en fust fuiz la nuit <sup>5</sup>. Si ne troverent onques qui fust encontre als.

## LV.

249. Li marchis Bonifaces de Monferrat chevaucha tote la marine, droit vers Boche de lion; et quant il vint là, si li fu renduz <sup>1</sup>, salves les vies à cels qui dedenz estoient. Là fu trové li plus des haltes dames <sup>2</sup> qui estoient fuies el chastel; que là fu trovée la suer le roi de France qui avoit esté empereris <sup>3</sup>, et la suer le roi de Hongrie <sup>4</sup> qui ravoit esté empereris, et des autres <sup>5</sup> dames mult. Del tresor qui ere en cel palais ne covient mie parler; quar tant en avoit que ce n'iert <sup>6</sup> ne fins ne mesure <sup>7</sup>.

250. Autressi cum cil palais fu renduz le marchis Boniface de Monferrat, fu renduz cil de Blaquerne à Henri frere le conte Baudoin de Flandres, sals les cors <sup>1</sup> à cels qui estoient dedenz. Là refu li tresors si très granz trovez; que il n'en i ot <sup>2</sup> mie mains que en celui de Boche de lion. Chascuns garni le chastel qui li fu renduz de sa gent, et fist le tresor garder; et les autres genz qui furent espandu parmi la vile, gaaignierent assez <sup>3</sup>; et fu si granz li gaaienz faiz que nus ne vos en sauroit dire la fin, d'or et d'argent, et de vasselement et de pierres precieuses, et de samiz <sup>4</sup> et de dras de soie, et de robes vaires et grises et hermines, et toz les chiers avoires qui onques furent trové en terre. Et bien tesmoigne Joffrois de Vile-Hardoin li mareschaus de Champaigne, à son escient par verté, que puis que li siecles <sup>5</sup> fu estorez, ne fu tant gaainié en une vile.

251. Chascuns prist ostel tel cum lui plot, et il en i avoit assez. Ensi se herberja l'oz des pelerins et des Veniciens; et fu granz la joie de l'onor et de la victoire que Diex lor ot donée; que cil qui avoient esté en poverité, estoient en richece et en delit. Ensi firent la Pasque Florie et la Grant Pasque après, en cele honor et en cele joie que Diex

248. — <sup>5</sup> A, *le jor*; le copiste a transporté ici les mots *le jor*, omis par lui à la ligne précédente.

249. — <sup>1</sup> A, *se li fu rendu*; CF ajoutent *li palais*. — <sup>2</sup> AF ajoutent *del monde*. — <sup>3</sup> Agnès, sœur de Philippe Auguste, mariée successivement à Alexis II, à Andronic et à Théodore Branas. —

<sup>4</sup> Marguerite, sœur d'Emeric, roi de Hongrie, mariée à l'empereur Isaac, puis à Boniface, mar-

fait le jour d'avant; car ils ne savaient pas du tout que l'empereur se fût enfui la nuit. Et ils ne trouvèrent personne qui fût contre eux.

LV. Les croisés occupent toute la ville.

249. Le marquis Boniface de Montferrat chevaucha tout le long du rivage, droit vers Bouchelion; et quand il fut là, le palais lui fut rendu, la vie sauve pour ceux qui étaient dedans. Là furent trouvées la plupart des hautes dames qui s'étaient enfuies au château; là fut en effet trouvée la sœur du roi de France qui avait été impératrice, et la sœur du roi de Hongrie qui avait été aussi impératrice, et beaucoup d'autres dames. Du trésor qui était en ce palais il n'en faut pas parler; car il y en avait tant que c'était sans fin ni mesure.

250. Tout comme ce palais fut rendu au marquis Boniface de Montferrat, fut rendu celui de Blaquerne à Henri frère du comte Baudouin de Flandre, la vie sauve à ceux qui étaient dedans. Là aussi fut trouvé un très-grand trésor; car il n'y en avait pas moins qu'en celui de Bouchelion. Chacun garnit de ses gens le château qui lui fut rendu, et fit garder le trésor; et les autres gens qui étaient répandus par la ville, gagnèrent aussi beaucoup; et le butin fait fut si grand, que nul ne vous en saurait dire le compte, d'or et d'argent, de vaisselle et de pierres précieuses, de satins et de draps de soie, et d'habillements de vair et de gris et d'hermines, et de tous les riches biens qui jamais furent trouvés sur terre. Et bien témoigne Geoffroi de Ville-Hardouin le maréchal de Champagne, à son escient et en vérité, que depuis que le monde fut créé, il n'en fut tant gagné en une ville.

251. Chacun prit hôtel ainsi qu'il lui plut, et il y en avait assez. Ainsi se logea l'armée des pèlerins et des Vénitiens, et grande fut la joie de l'honneur et de la victoire que Dieu leur avait donnés: car ceux qui avaient été en pauvreté, étaient en richesse et en délices. Ils firent ainsi la Pâque fleurie (18 avril 1204) et la grande Pâque (25 avril)

quis de Montferrat (§ 262). — <sup>5</sup> A, haltes. — <sup>6</sup> A omet ce n'iert. — <sup>7</sup> F *quar trop en i avoit.*

250. — <sup>1</sup> CDE, *saupes les vies*; F omet cette fin de phrase; B, à *Henri qui estoit freres le conte Baudouin de Flandres et de Henaut, saus les cors.* — <sup>2</sup> A, *n'en met.* — <sup>3</sup> CDE omettent *assez.* — <sup>4</sup> G, *de cors sainz*; DE, *de sainz.* — <sup>5</sup> CDEF, *li mons.*

lor ot donée <sup>1</sup>. Et bien en durent Nostre Seignor loer ; que il n'avoient mie plus de vint mil homes armez entre uns et altres ; et par l'aïe de Dieu si avoient pris <sup>2</sup> quatre cens mil <sup>3</sup> homes ou plus, et en la plus fort vile qui fust en tot le monde (qui granz vile fu <sup>4</sup>), et la mielz fermée.

## LVI.

252. Lors fu crié par tote l'ost, de par le marchis Boniface de Monferrat qui sires ere de l'ost, et de par les barons et de par le duc de Venise <sup>1</sup>, que toz li avoires fust aportez et assemblez, si con il ere asseuré et juré et fais escomuniemenz <sup>2</sup>. Et furent nomé li leu en trois yglises ; et là mist-on gardes <sup>3</sup> des François et des Veniciens, des plus loiaus que on pot trover. Et lors comença chascuns à apporter le gaieng et à metre ensemble <sup>4</sup>.

253. Li uns aporta bien, et li autres mauvairement ; que covoitise, qui est racine de toz mals <sup>1</sup>, ne laissa <sup>2</sup> ; ainz comencierent d'enqui en avant li covotous à retenir des choses, et Nostre Sires les comença mains à amer <sup>3</sup>. Ha ! Diex, con s'estoient leialment demené trosque à cel point ; et Dam Diex lor avoit bien mostré que de toz lor affaires les avoit honorez et essauciez sor tote l'autre genz. Et maintes foiz ont domage li bon por les malvais.

254. Assemblez fu li avoires et li gaains ; et sachiez que il ne fu mie toz aportez avant <sup>1</sup> ; quar assez en i ot de ceus qui en retinrent, seur l'escomeniement de l'apostole. Ce qui aus moustiers fu aporté, assemblé fu et desparti <sup>2</sup> des Frans et des Veniciens par moitié, si cum la compagnie ere jurée. Et sachiez que li pelerin <sup>3</sup> quant il orent parti,

251. — <sup>1</sup> C omet *que cil qui avoient*, etc. — <sup>2</sup> A, *pris de*; BDEF, *pris en la vile plus de*; C, *pris plus de*. — <sup>3</sup> CDE, *trois cens mil*. — <sup>4</sup> A, *fust*. B omet *qui granz vile fu*.

252. — <sup>1</sup> CD omettent *et de par le duc de Venise*. — <sup>2</sup> B, *et fet seur escomeniement*; F, *si come il estoit trovés et seur escomuniement qui point en retenroit*. — <sup>3</sup> CDEF, *et le mist on en la garde*. — <sup>4</sup> B omet *et lors*. etc.

253. — <sup>1</sup> B, *rains de torment*. — <sup>2</sup> CDF, *ne lor laissa*. — <sup>3</sup> CDE ajoutent *k'il n'avoit fait ou devant fait*.

après, en cet honneur et en cette joie que Dieu leur avait donnés. Et ils en durent bien louer Notre-Seigneur; car ils n'avaient pas plus de vingt mille hommes armés entre eux tous; et par l'aide de Dieu ils avaient pris quatre cent mille hommes ou plus, et dans la plus forte ville qui fût en tout le monde (qui était une grande ville), et la mieux fortifiée.

## LVI. Partage du butin.

252. Alors il fut crié par toute l'armée, de par le marquis Boniface de Montferrat qui était chef de l'armée, et de par les barons et de par le doge de Venise, que tout l'avoir fût apporté et rassemblé, ainsi qu'il avait été promis et juré sous peine d'excommunication. Et les lieux furent désignés en trois églises; et on mit là pour gardes des Français et des Vénitiens, des plus loyaux qu'on put trouver. Et alors chacun commença à apporter le gain et à le mettre ensemble.

253. L'un apporta bien, et l'autre malheureusement; car convoitise, qui est racine de tous maux, ne laissa pas faire; mais les convoiteux commencèrent dorénavant à retenir quelque chose, et Notre-Seigneur commença à les moins aimer. Ah! Dieu, comme ils s'étaient loyalement conduits jusqu'à ce moment; et le Seigneur Dieu leur avait bien montré qu'en toutes leurs affaires il les avait honorés et exaucés par-dessus toutes les autres gens. Et maintes fois les bons souffrent dommage pour les mauvais.

254. L'avoir fut rassemblé et le butin; et sachez qu'il ne fut pas tout apporté en commun; car il y en eut assez de ceux qui en retinrent sous l'excommunication du pape. Ce qui fut apporté aux églises, fut rassemblé et partagé entre les Francs et les Vénitiens par moitié, ainsi que la société était jurée. Et sachez que les pèlerins, quand ils eu-

254. — <sup>1</sup> A, *mie aportet avant*. — B omet cette première partie de la phrase; la seconde partie de cette phrase et les six premiers mots de la phrase suivante manquent dans tous les manuscrits, excepté dans F. J'ai reproduit la leçon de ce dernier manuscrit, si ce n'est que j'y ai introduit deux corrections absolument indispensables, en remplaçant d'abord *reçurent* par *retinrent*, ensuite *au moustier* par *aus moustiers*. — <sup>2</sup> Après *fu aporté*, la phrase continue dans F par *fu departi*; elle commence dans AB par *assemblé fu et desparti*; dans CDE, par *departis fu*. — <sup>3</sup> A omet que li pelerin.

que il paierent de la lor partie cinquante mil mars d'argent as Veniciens, et bien en departirent cent mil entr'alx ensemble par lor gent. Et savez coment? Deus serjanz à pié contre un à cheval, et deus serjanz à cheval contre un chevalier. Et sachiez que onques hom n'en ot plus pour altesce ne pour proesce <sup>4</sup> que il eust, se ensi non con il fu devisé et fait <sup>5</sup>, se emblé ne fu <sup>6</sup>.

255. Et de l'emblem, cil qui en fu revoiz, sachiez que <sup>1</sup> il en fu fait grant justise <sup>2</sup>; et assez en i ot de penduz <sup>3</sup>. Li cuens de Saint-Pol en pendi un suen chevalier l'escu al col, qui en avoit retenu <sup>4</sup>; et mult i ot de cels qui en retindrent, des petiz et des granz; mais ne fu mie seu <sup>5</sup>. Bien poez savoir que granz fu li avoiz; que sanz celui qui fu emblez et sans la partie des Veniciens, en vint bien avant quatre cens mil <sup>6</sup> mars d'argent, et bien dix mil <sup>7</sup> chevaucheurs, que unes que autres. Ainsi fu departiz li gaienz de Costantinople con vos avez oï.

## LVII.

256. Lors assemblerent à un parlement, et requist li comuns de l'ost que il voloient faire empereor <sup>1</sup>, si con devisé ere. Et tant parlerent que il pristrent un autre jor; et à cel jor seroient eslit li doze sus qui seroit l'eslections <sup>2</sup>. Et ne pooit estre que à si grant honor con de l'empire de Costantinoble, n'en i aust mult des habaanz et des envious. Mais la granz discorde qui i fu, si fu <sup>3</sup> del conte Baudoin de Flandres et de Hennaut et del marchis Boniface de Monferat; et de ces deus disoient tote la genz <sup>4</sup> que li uns le seroit <sup>5</sup>.

257. Et quant ce virent li pseudome de l'ost que il <sup>1</sup> taignoient à l'un et à l'autre, si parlerent ensemble et distrent: « Seignor, se on

254. — <sup>4</sup> A, que onques on ne ont plus altesces que il eust. — <sup>5</sup> CDE, com li ordenes (B, li ordenemenz) fu fais. — <sup>6</sup> CDE ajoutent, en continuant la phrase, de cheus ki furent repris d'emblem; E, de ceus et pris furent de l'emblem.

255. — <sup>1</sup> A, et de l'emblem, etc.; CDE, et sachiés que de ceus. — <sup>2</sup> A, il en fu fais granz justice. Je mets fait parce que ce participe est nécessairement un neutre, et grant parce qu'il est plus naturel d'assimiler les mots *grant justice* à un régime. Les autres manuscrits n'ont pas conservé la tournure impersonnelle *il en fu fait*. — <sup>3</sup> C, repris et pendus. — <sup>4</sup> CDE, pour

rent partagé, payèrent sur leur part cinquante mille marcs d'argent aux Vénitiens, et qu'à eux tous ils en partagèrent bien cent mille entre leurs gens. Et savez-vous comment? Deux sergents à pied contre un à cheval, et deux sergents à cheval contre un chevalier. Et sachez que jamais homme, pour son rang ni pour ses prouesses, n'eut rien de plus, sinon comme il fut réglé et fait, à moins que ce ne fût volé.

255. Pour les vols, celui qui en fut convaincu, sachez qu'il en fut fait grande justice; et il y en eut assez de pendus. Le comte de Saint-Paul pendit un sien chevalier, l'écu au cou, qui avait gardé quelque chose; et il y en eut beaucoup qui en gardèrent, des petits et des grands; mais cela ne fut pas su. Vous pouvez bien savoir que l'avoir fut grand; car, sans celui qui fut volé et sans la part des Vénitiens, il en fut bien rapporté quatre cent mille marcs d'argent, et bien dix mille montures, des unes et des autres. Le gain de Constantinople fut partagé ainsi que vous avez ouï.

LVII. Baudouin comte de Flandre est élu empereur.

256. Alors ils s'assemblèrent en parlement, et le commun de l'armée dit qu'il voulait faire un empereur, ainsi que cela était arrêté. Et ils parlèrent tant qu'ils prirent un autre jour; et à ce jour seraient élus les douze sur qui reposerait l'élection. Et il ne pouvait pas se faire que pour si grande dignité qu'était l'empire de Constantinople, il n'y en eût pas beaucoup d'aspirants et de convoiteux. Mais la grande discorde qu'il y eut, ce fut au sujet du comte Baudouin de Flandre et de Hainaut et du marquis de Montferrat; et de ces deux-là tout le monde disait que l'un d'eux le serait.

257. Quand les prud'hommes de l'ost virent que l'on tenait à l'un et à l'autre, ils parlèrent ensemble et dirent: « Seigneurs, si on élit

*cou que il en avoit eu.* — <sup>5</sup> CDE omettent *mais ne fu mie seu.* B au lieu de *retindrent* met *rendirent*, et omet le reste. — <sup>6</sup> CDE, *trois cent mil.* — <sup>7</sup> F, *quarante mil.*

256. — <sup>1</sup> A, *ce que il voloient faire*; BDE, *que il voloient emperour*; C omet *que il voloient*; F, *qu'il voloient fere emperour.* — <sup>2</sup> B, etc. omettent *sus qui seroit peslections*; F, *qui l'emperour devoient eslire.* — <sup>3</sup> A omet *si fu.* — <sup>4</sup> F, *tout communement* au lieu de *tote la genz.* — <sup>5</sup> CD, *li uns en seroit empereres.*

257. — <sup>1</sup> A, *qui.*

« eslit l'un de ces deux halz homes, li autres aura tel envie qu'il en-  
 « menra tote sa <sup>2</sup> gent. Et ensi se puet pardre la terre <sup>3</sup>; que altressi  
 « dut estre perdue cele de Jerusalem, quant il eslistrent Godefroi de  
 « Buillon <sup>4</sup>, quant la terre fu conquise. Et li cuens de Saint Gile en  
 « ot si grant envie, qu'il porchaça <sup>5</sup> as autres barons et à toz cels qu'il  
 « pot <sup>6</sup>, qu'il se partissent de l'ost. Et s'en ala assez de la gent <sup>7</sup>; que  
 « cil remestrent si poi, que se Diex nes aust sostenuz <sup>8</sup>, que pardue  
 « fust la terre. Et por ce si devons garder que altressi ne nos aviegne.

258. « Mais <sup>1</sup> porchaçons coment nos les reteignons ambedeus.  
 « Que <sup>2</sup> celui cui Diex donra qu'il soit esliz d'aus à empereor, que li  
 « autres en soit liez; et cil doit à l'autre tote la terre d'autre part del  
 « Braz devers la Turquie, et l'isle de Grece <sup>3</sup>; et cil en sera ses hom.  
 « Ensi les porons ambedeus retenir. » Ensi con il fu devisé, si fu fait;  
 et l'otroierent andui mult debonnairement. Et vint li jors del parle-  
 ment, que li parlemenz assembla; et furent eslit li doze, six d'une  
 part, et six d'autre; et cil jurerent sor sainz que il esliroient, à bien  
 et à bone foi, celui qui plus grant mestier i auroit et qui mielldres se-  
 roit à gouverner l'empire.

259. Ensi furent eslit li doze, et uns jorz pris de l'eslection; et à cel  
 jor qui pris fu <sup>1</sup>, assemblerent à un riche palais, où li dux de Venise ere à  
 ostel, un des plus bials del monde. Là ot si grant assemblée de gent  
 que ce n'ere se granz mervoille non <sup>2</sup>; que chascuns voloit veoir qui  
 seroit esliz <sup>3</sup>. Apelé furent li doze qui devoient faire l'eslecion, et fu-  
 rent mis en une mult riche chapele, qui dedenz le palais ere; et ferma  
 on l'uis par dehors, si <sup>4</sup> qu'il ne remest nus avec aus; et li baron et  
 li chevalier remestrent en un grant palais dehors <sup>5</sup>.

260. Et dura li consels tant que il furent à un acort; et chargie-  
 rent lor parole, par le créant de toz <sup>1</sup> les autres, à Nevelon l'evesque  
 de Soisons qui ere uns des doze. Et vindrent fors là où li baron furent

257. — <sup>2</sup> A, la. — <sup>3</sup> B, toute la terre; CDE, et s'ensi est, li terre en pora bien iestre toute perdue.  
 — <sup>4</sup> A, del Guillon. — <sup>5</sup> A, porchacier. — <sup>6</sup> A omet qu'il pot. — <sup>7</sup> F, et tant s'en alerent de l'ost de  
 gent. — <sup>8</sup> A, sosteanz.

258. — <sup>1</sup> A, ne mais; CDEF, et au mains. — <sup>2</sup> CD, acordons que. — <sup>3</sup> AG, Crete; B, Crist; les  
 autres manuscrits indiquent la Grèce. M. Buchon fait observer que la Crète ne pouvait être

« l'un de ces deux hauts hommes, l'autre en aura une telle envie qu'il  
 « emmènera toutes ses gens. Et ainsi peut se perdre la terre ; car celle  
 « de Jérusalem faillit aussi être perdue quand ils élurent Godefroi de  
 « Bouillon, alors que la terre fut conquise. Et le comte de Saint-Gilles  
 « en eut si grande envie qu'il pourchassa les autres barons et tous  
 « ceux qu'il put, afin qu'ils partissent de l'armée. Et il s'en alla bien  
 « des gens ; car il en resta si peu que si Dieu ne les eût soutenus, la  
 « terre eût été perdue. Et pour cela nous devons prendre garde qu'au-  
 « tant ne nous en advienne .

258. « Travaillons plutôt à les retenir tous deux. Que celui à qui  
 « Dieu donnera d'être élu par eux empereur, s'arrange pour que l'au-  
 « tre en soit content ; et qu'il donne à l'autre toute la terre de l'autre  
 « côté du Bras vers la Turquie, et l'île de Grèce ; et celui-ci en sera  
 « son homme. Ainsi les pourrons-nous retenir tous deux. » Ainsi  
 qu'il fut dit, ainsi fut fait ; et tous deux l'octroyèrent bien débonnaire-  
 ment. Et vint le jour du parlement, où le parlement s'assembla ; et on  
 élut les douze, six d'une part et six de l'autre ; et ils jurèrent sur reli-  
 ques qu'ils éliraient, pour le bien et de bonne foi, celui dont on aurait  
 plus grand besoin et qui serait plus propre à gouverner l'empire.

259. Ainsi furent élus les douze, et un jour fut pris pour l'élection ;  
 et au jour qui fut pris, ils s'assemblèrent en un riche palais où le doge  
 de Venise était logé, un des plus beaux du monde. Là il y eut une  
 si grande assemblée de gens que c'était grande merveille ; car cha-  
 cun voulait voir qui serait élu. On appela les douze qui devaient faire  
 l'élection, et on les mit en une bien riche chapelle, qui était dedans  
 le palais ; et on ferma la porte par dehors, en sorte que nul ne resta  
 avec eux ; et les barons et les chevaliers restèrent en un grand palais  
 dehors.

260. Et le conseil dura jusqu'à ce qu'ils furent d'accord ; et ils  
 donnèrent charge de parler, de l'agrément de tous les autres, à Néve-  
 lon l'évêque de Soissons qui était un des douze. Et ils vinrent dehors

cédée par Baudouin, parce qu'elle appartenait à Boniface, à qui Alexis l'avait donnée avant  
 d'arriver à Constantinople.

259. — <sup>1</sup> A omet de l'election, etc. — <sup>2</sup> C, *ke ce fu fine merveille.* — <sup>3</sup> B omet *chascuns vo-*  
*loit,* etc. — <sup>4</sup> F seul donne *si.* — <sup>5</sup> A omet *et ferma on,* etc.

260. — <sup>1</sup> CDE, *pour tous.*

tuit et li dux de Venise. Or poez savoir qu'il furent de maint home esgardé, por<sup>2</sup> savoir quels eslections<sup>3</sup> seroit. Et li evesques lor mostra la parole, oiant toz, en tel maniere come il estoit chargiez des autres<sup>4</sup>, et lor dist : « Seigneur, nos somes acordé, la Dieu merci ! de « faire empereor ; et vos avez tuit juré<sup>5</sup> que celui cui nos eslirons à « empereor, vos lo tendrez por empereor<sup>6</sup> ; et se nus en voloit estre en- « contre, que<sup>7</sup> vos li seriez aidant. Et nos le nomerons en l'eure<sup>8</sup> que « Diex fu nez : LE CONTE BAUDOIN DE FLANDRES ET DE HENNAUT. »

261. Et li criz<sup>1</sup> fu levez de joie el palais ; si l'enportent del palais<sup>2</sup> ; et li marchis Bonifaces de Monferat l'enporte tot avant d'une part enz el mostier, et li fait tote l'onor que il pot. Ensi fu esliz li cuens Baudoins de Flandres et de Hennaut à empereor, et li jorz pris de son coronement à trois semaines de Pasques. Or poez savoir que mainte riche robe i ot faite por le coronement ; et il orent bien de quoi<sup>3</sup>.

## LVIII.

262. Dedenz lo terme del coronement, espousa li marchis Boniface de Monferat l'empereris<sup>1</sup> qui fu fame l'empereor Sursac, qui ere suer le roi de Hongrie. Et en cel termine si morut uns des plus<sup>2</sup> hals barons de l'ost, qui avoit nom Oedes li Champenois de Chanlite ; et fu mult plainz et plorez de Guillaume son frere et de ses autres amis. Et fu enterrez al mostier des Apostres, à grant honor.

263. Li termes del coronement aprocha ; et fu coronez à grant joie et à grant honor l'empereres Baudoins<sup>1</sup> al mostier Sainte-Sophie, en l'an de l'incarnation Jesu-Crist mil deus cens anz et quatre. De la joie ne de la feste ne convient mie à parler, que tant en fisent li baron

260. —<sup>2</sup> A, et por ; CD, et pour çou k'il voloient. —<sup>3</sup> A, li eslections. —<sup>4</sup> ABCDE omettent oiant toz, etc. —<sup>5</sup> F ajoute seur sainz. —<sup>6</sup> F, que voz pour empereur recevroi et pour seigneur. —<sup>7</sup> B omet et vos avez tuit juré, etc. —<sup>8</sup> C, et nous noumons en Pounour ; F, et nous jujonz, sans ajouter en l'eure que Diex fu nez.

là où les barons étaient tous avec le doge de Venise. Or vous pouvez savoir que maint homme les regarda pour savoir quelle serait l'élection. Et l'évêque prit la parole, tous l'écoutant, en la manière qu'il en était chargé par les autres, et leur dit : « Seigneurs, nous nous sommes accordés, Dieu merci ! pour faire un empereur ; et vous avez tous juré que celui que nous élirons empereur, vous le tiendrez pour empereur ; et que si nul voulait être à l'encontre, vous lui seriez aidant. Et nous le nommerons en l'heure où Dieu naquit : LE COMTE BAUDOIN DE FLANDRE ET DE HAINAUT. »

261. Un cri de joie s'éleva dans le palais ; et ils l'emportent du palais ; et le marquis Boniface de Montferrat le porte en avant d'un côté jusque dans l'église, et lui rend tout l'honneur qu'il peut. Ainsi fut élu empereur le comte Baudouin de Flandre et de Hainaut, et le jour de son couronnement fut fixé à trois semaines après Pâques (16 mai 1204). Or vous pouvez savoir qu'il y eut maint riche habillement fait pour le couronnement ; et ils avaient bien de quoi.

LVIII. Boniface épouse la veuve d'Isaac, et obtient, après le couronnement de Baudouin, le royaume de Salonique.

262. Avant le terme du couronnement, le marquis Boniface de Montferrat épousa l'impératrice qui avait été femme de l'empereur Isaac, et qui était sœur du roi de Hongrie. Et dans cet intervalle aussi mourut un des hauts barons de l'armée, qui avait nom Eudes le Champenois de Champlitte ; et il fut bien plaint et pleuré de Guillaume son frère et de ses autres amis. Et il fut enterré à l'église des Apôtres, en grand honneur.

263. Le terme du couronnement approcha, et l'empereur Baudouin fut couronné en grande joie et grand honneur à l'église de Sainte-Sophie, en l'an de l'Incarnation de Jésus-Christ mil deux cent quatre. De la joie ni de la fête il ne faut point parler, car les barons

261. — <sup>1</sup> C, etc., *li cuens*. — <sup>2</sup> A, *del mostier* ; B, *ou mostier* ; CE, *ou palais* ; F, *ou mostier Sainte Soufie*. — <sup>3</sup> C, *il i ot bien raison pour coi* ; DEF, *il i ot bien de coi*.

262. — <sup>1</sup> Marguerite. — <sup>2</sup> A omet *des plus*.

263. — <sup>1</sup> A seul donne *l'empereres Baudoins*.

et li chevalier cum il plus porent; et li marchis Bonifaces de Monfer-  
rat, et li cuens Loeyes de Blois et de Chartain<sup>2</sup> l'onorerent cum lor  
seignor. Après la grant joie del coronement, en fu menez à grant  
feste et à grant procession el riche palais de Bochelyon, que onques  
plus riches ne fu veuz<sup>3</sup>. Et quant la feste fu passée, si parla li empe-  
reres<sup>4</sup> de ses affaires.

264. Bonifaces li marchis de Monferrat li requist ses convenances :  
que il li rendist, si con il li devoit doner, la terre<sup>1</sup> d'oltre le Bras de-  
vers la Turquie, et l'isle de Grece<sup>2</sup>. Et l'empereres li conut bien que il  
li devoit faire, et que<sup>3</sup> il le li feroit mult volentiers. Et quant ce vit li  
marchis de Monferrat que l'empereres li voloit atendre ses conve-  
nances si debonairement, si le requist que, en eschange de cele terre,  
li donast le roialme de Salonique, porce qu'il ere devers le roi de  
Hungrie, cui seror il avoit à fame.

265. Assez en fu parlé en maintes manieres; mais totes voies fu  
la chose menée à tant que li empereres li<sup>1</sup> otroia, et cil en fist ho-  
mage. Et fu mult granz joie par tot l'ost<sup>2</sup>, porce que li marchis ere  
uns des plus proissiez chevaliers dou monde, et des plus amez des  
chevaliers<sup>3</sup>; que nus plus largement ne lor donoit. Ensi fu remés en  
la terre li marchis de Monferrat con vos avez oï<sup>3</sup>.

## LIX.

266. Li empereres Morchuffés n'ere mie eslongniez encor de Cos-  
tantinoble quatre<sup>1</sup> journées; et si en avoit amenée avec lui l'empereris  
qui ere fame l'emperor Alexi, qui devant s'en ere fuis, et sa file. Et  
cil empereres Alexis ert à une cité que on apele Messinople, à tote<sup>2</sup>  
la soe gent, et tenoit encore grant partie de la terre. Et lors se depar-  
tirent li halt home de Grece, et granz partie en passa oltre le Braz par  
devers la Turquie; et chascuns saisi de la terre endroit soi tant con il

263. —<sup>2</sup> A omet de Blois et de Chartain. —<sup>3</sup> C omet que onques, etc. —<sup>4</sup> A omet li empereres.

264. —<sup>1</sup> A, que il li attendist, etc.; B, li requist de ses convenances que il li rendist, si con il avoit  
convent, la terre; CDE, li requist ses convenances que il li rendist le terre; G, requist à l'empe-  
reour ses couvenances de la terre que il li devoit donner. —<sup>2</sup> A, Crete; B, Crist; DE, et Grece;

et les chevaliers en firent le plus qu'ils purent ; et le marquis Boniface de Montferrat, et le comte Louis de Blois et de Chartres l'honorèrent comme leur seigneur. Après la grande joie du couronnement, il fut emmené en grande fête et en grande procession au riche palais de Bouchelion, le plus riche qui se vit jamais. Et quand la fête fut passée, alors l'empereur parla de ses affaires.

264. Boniface le marquis de Montferrat lui requit ses conventions : qu'il lui rendît, ainsi qu'il devait les lui donner, la terre d'outre le Bras devers la Turquie, et l'île de Grèce. Et l'empereur reconnut bien qu'il le devait faire, et dit qu'il le ferait bien volontiers. Et quand le marquis de Montferrat vit que l'empereur lui voulait tenir ses conventions si débonnairement, il le requit de lui donner, en échange de cette terre, le royaume de Salonique, parce qu'il était devers le roi de Hongrie, dont il avait la sœur pour femme.

265. Il en fut assez parlé en maintes manières ; mais toutefois la chose fut menée à ce que l'empereur le lui octroya, et celui-ci en fit hommage. Et la joie fut bien grande par toute l'armée, parce que le marquis était un des chevaliers les plus prisés du monde, et des plus aimés par les chevaliers ; car nul ne leur donnait plus largement. Le marquis de Montferrat resta en la terre ainsi que vous avez ouï.

#### LIX. Baudouin marche contre Murzuphle.

266. L'empereur Murzuphle n'était pas éloigné encore de Constantinople de quatre journées ; et il avait emmené avec lui l'impératrice qui était femme de l'empereur Alexis, qui auparavant s'était enfui, et sa fille. Et cet empereur Alexis était à une cité qu'on appelle Messinople, avec toutes ses gens, et tenait encore une grande partie de la terre. Et alors les hauts hommes de Grèce partirent, et une grande partie passa outre le Bras par devers la Turquie ; et chacun

C omet ce nom ; F, *et toute l'ille de Grece*. — <sup>3</sup> F, *li empererez li conut apertement et dist que*.

265. — <sup>1</sup> C ajoute *envoia et li donna et* ; DE ajoutent *envoia et li*. — <sup>2</sup> F ajoute *de ce que li marchis estoit retenuz*. — <sup>3</sup> BC omettent *des chevaliers*.

266. — <sup>1</sup> CDEF, *plus de quatre*. — <sup>2</sup> A, *et à tote*.

pot<sup>3</sup>, et par les autres contrées de l'empire autresi<sup>4</sup>, chascuns vers son país.

267. Et l'empereres Morchuffés ne tarda gaires qu'il prist une cité qui ere à la merci de monseignor l'empeoreor Baudoin venue, que on apele le Churlot; si la prist et roba, et i prist<sup>1</sup> quanqu'il i trova. Quant la novele vint à l'empeoreor Baudouin, si prist conseil as barons et al duc de Venise<sup>2</sup>. Li consels si fu tels qu'il s'accorderent qu'il issist fors à tote s'ost, por<sup>3</sup> conquerre la terre, et laissast Costantinoble garnie (qui ere novelement<sup>4</sup> conquise et ere poblée de Grex) que ele<sup>5</sup> fust seure.

268. Ensi fu li consels acordez, et l'os semoute<sup>1</sup>, et devisé<sup>2</sup> cil qui demorroient en Constantinople, et liquel iroient en l'ost avec l'empeoreor Baudouin<sup>3</sup>. En Constantinople remest li cuens Loey de Blois et de Chartein, qui malades ere et n'ere mie encor gariz, et li dux de Venise. Et Coenes de Betune remest el palais de Blaquerne et de Bochelion por garder la vile; et<sup>4</sup> Joffrois li mareschaus de Champagne, et Miles li Braibanz de Provins<sup>5</sup>, et Manessiers de l'Isle, à totes lor gens. Et tuit li autre s'atornerent<sup>6</sup> por aler en l'ost avec l'empeoreor.

269. Ançois que l'empereres Baudoins partist de Costantinoble, s'en parti Henris ses freres, par son comandement, bien atot cent chevaliers<sup>1</sup> de mult bone gent; et chevaucha de cité en cité; et en<sup>2</sup> chascune vile là où il venoit, les genz fasoient la fealté l'empeoreor. Ensi ala trosque à Andrenople<sup>3</sup>, qui ere mult bone citez et riche; et cil de la cité le reçurent mult volentiers, et firent fealté l'empeoreor. Lors seherbeja en la vile, il et sa gens, et enqui sejourna tant que l'empereres Baudoins vint.

266. —<sup>3</sup> A, *lui plot*; F, *ce qu'il pot*, en supprimant la fin de la phrase. —<sup>4</sup> A, *les contrées de l'empire autres*; DE, *les contrées de l'empire autresi*; C, *les autres*, etc. B omet à la fois *autres* et *autresi*. G, *et saisirent de l'empire ce que il porrent; li autre traissent vers lor país, et print chacuns endroit lui*.

267. —<sup>1</sup> CDF omettent et *i prist*. —<sup>2</sup> A seul donne et *al duc de Venise*. —<sup>3</sup> ACDE, et *por*. —<sup>4</sup> C ajoute *saisie et*; D, *prise et*. —<sup>5</sup> B, *si que elz*; C, *si seroit bon qu'elle*; D, *par coi elle*; F omet ce qui suit *conquise*.

saisit de la terre à son profit autant qu'il put, et de même par les autres contrées de l'empire, chacun vers son pays.

267. Et l'empereur Murzuphle ne tarda guère à prendre une cité qui était venue à la merci de monseigneur l'empereur Baudouin, qu'on appelle le Churlot; il la prit et la pilla, et y prit tout ce qu'il y trouva. Quand la nouvelle en vint à l'empereur Baudouin, il prit conseil aux barons et au doge de Venise. Le conseil fut tel qu'ils s'accordèrent à ce qu'il sortît avec toute son armée pour conquérir la terre, et qu'il laissât garnison dans Constantinople (qui était nouvellement conquise et était peuplée de Grecs), afin qu'elle fût sûre.

268. Ainsi fut arrêté le conseil, et l'armée convoquée, et désignés ceux qui demeureraient en Constantinople, et lesquels iraient à l'armée avec l'empereur Baudouin. En Constantinople resta le comte Louis de Blois et de Chartres, qui était malade et n'était pas encore guéri, et le doge de Venise. Et Conon de Béthune resta au palais de Blaquerne et de Bouchelion pour garder la ville; et Geoffroi le maréchal de Champagne, et Milon le Brebant de Provins, et Manassès de l'Isle avec toutes leurs gens. Et tous les autres s'équipèrent pour aller à l'armée avec l'empereur.

269. Avant que l'empereur Baudouin partît de Constantinople, Henri son frère en partit, par son commandement, avec cent chevaliers de très-bonnes gens; et il chevaucha de cité en cité; et en chaque ville là où il venait, les gens juraient fidélité à l'empereur. Il alla ainsi jusqu'à Andrinople, qui était une bien bonne et riche cité; et ceux de la cité le reçurent bien volontiers, et jurèrent fidélité à l'empereur. Alors il se logea en la ville, lui et ses gens, et y séjourna jusqu'à tant que l'empereur Baudouin y vint.

268. — <sup>1</sup> A, *li os semoute*; B, *et monta Post*; F, *et Post fu semonç*. — <sup>2</sup> CDE, *et deviserent*, en omettant *et li os semoute*. — <sup>3</sup> ABCDE omettent *et liquel*, etc.; A omet en outre au commencement de la phrase suivante, *en Constantinople*. — <sup>4</sup> D, *et pour garder la vile demoura*. — <sup>5</sup> AB omettent *de Provins*; B omet en outre, *et Manessiers de l'Isle*. — <sup>6</sup> F, *et leur genç s'atornerent*, en omettant *tuit li autre*.

269. — <sup>1</sup> A omet *chevaliers*. — <sup>2</sup> ADE, *et de*. — <sup>3</sup> B, *jusques à une cité qui Andrenople estoit apelée*.

## LX.

270. L'empereres Morchuflés, con il 'oï qu'il venoient issi <sup>1</sup>, si nes ossa atendre, ainz fui toz jorz deus journées ou trois devant. Et ensi s'en ala <sup>2</sup> trosque vers Messinople, o l'emperere Alexis ere; et li envoia ses messages, et li manda que il li aideroit, et feroit tot son commandement. Et l'empereres Alexis respondi que bien fust-il venuz come ses fils, que il voloit que il aust <sup>3</sup> sa file à fame, et feroit de lui son fil. Ensi se herberja l'empereres Morchuflex devant Messinople, et tendi ses trés et ses paveillons; et cil <sup>4</sup> fu herbergiez dedenz la cité. Et lors parlerent ensemble, et li dona sa fille; et s'alerent ensemble <sup>5</sup>, et distrent que il seroient tot une chose.

271. Ensi sejournerent, ne sai quanz jorz, cil en l'ost et cil en la vile <sup>1</sup>; et lors semonst l'emperere Alexis l'empereor Morchuflés que il venist à lui mengier, et iroient ensemble as bainz <sup>2</sup>. Ensi com il fu devisé, si fu fait <sup>3</sup>. L'empereres Morchuflés i vint privéement et à poi de gent; et con <sup>4</sup> il fu dedenz sa maison, l'empereres Alexis l'apela en une chambre, et lo fist jeter à terre, et traire <sup>5</sup> les oels de la teste, en tel traïson con vos avez oï. Or oïez se ceste genz devoient <sup>6</sup> terre tenir ou perdre <sup>7</sup>, qui si granz cruaultez faisoient li un des autres. Et quant ce oïrent cil de l'ost l'empereor Morchuflés, si se desconfissent et torment en fuie, li un çà et li altre là; et de tels i ot qui alerent à l'empereor Alexi, et li obéïrent comme à seignor, et remestrent entor lui.

## LXI.

272. Lors s'esmut l'empereres Baudoins à tote s'ost de Costantinoble; et chevaucha tant que il vint à Andrenople. Enqui <sup>1</sup> trova

270. — <sup>1</sup> C, *quant il sot sa venue*, sans ajouter l'adverbe *issi* qui ne se trouve que dans A. — <sup>2</sup> B, *einsiut foï tant qu'il ala*. — <sup>3</sup> A, *avoit*; F omet *que il voloit* jusqu'à *son fil*. — <sup>4</sup> C, *pavillons* devant *Miessinople*, et *chil Alexis*. — <sup>5</sup> AB omettent *et li dona*, etc. G, *après parlerent tant ensemble que Alexis donna Morchufle sa fille à femme*.

LX. Murzuphle se réfugie près d'Alexis, frère d'Isaac, qui lui fait crever les yeux.

270. L'empereur Murzuphle, dès qu'il ouït qu'ils venaient ainsi, il ne les osa attendre; mais il fuyait toujours deux journées ou trois devant. Et il s'en alla ainsi jusque vers Messinople, où l'empereur Alexis était; et il lui envoya ses messagers, et lui manda qu'il l'aiderait, et ferait toute sa volonté. Et l'empereur Alexis répondit qu'il fût bienvenu comme son fils, qu'il voulait qu'il eût sa fille pour femme, et ferait de lui son fils. L'empereur Murzuphle se logea ainsi devant Messinople, et tendit ses tentes et ses pavillons; et l'autre était logé dans la cité. Et alors ils parlèrent ensemble, et il lui donna sa fille; et ils s'allièrent ensemble, et dirent qu'ils seraient tout un.

271. Ils séjournèrent ainsi, je ne sais combien de jours, l'un dans le camp et l'autre dans la ville; et alors l'empereur Alexis invita l'empereur Murzuphle à venir manger avec lui, disant qu'ils iraient ensemble aux bains. Ainsi qu'il fut dit, ainsi fut fait. L'empereur Murzuphle y vint privéement et avec peu de gens; et quand il fut dans la maison, l'empereur Alexis l'appela en une chambre, et le fit jeter à terre, et lui fit tirer les yeux de la tête par une trahison telle que vous avez ouïe. Or oyez si ces gens devaient tenir une terre ou la perdre, eux qui faisaient de si grandes cruautés les uns contre les autres. Et quand ceux du camp de l'empereur Murzuphle ouïrent cela, ils se dispersèrent et prirent la fuite, les uns de çà et les autres de là; et il y en eut qui allèrent à l'empereur Alexis, et lui obéirent comme à leur seigneur, et demeurèrent auprès de lui.

LXI. Baudouin marche contre Alexis; il est rejoint par Boniface.

272. Alors l'empereur Baudouin partit avec toute son armée de Constantinople, et chevaucha tant qu'il vint à Andrinople. Là il trouva

271. — <sup>1</sup> B omet *ensi sejournerent*, etc. — <sup>2</sup> A, *abbainz*. — <sup>3</sup> BCDE, *ensi com il le semonst i vint il*. — <sup>4</sup> A, *l'empereres Morchuflés con*, en omettant *i vint*, etc. — <sup>5</sup> A, *jeter atraire*. — <sup>6</sup> A, *devroient*. — <sup>7</sup> AC, *ne perdre*; DE, *ou perdre*; BF omettent ces deux mots.

272. — <sup>1</sup> A, *q'i*; B, etc. *illuec*.

Henri son frere, et les autres genz qui avec lui furent. Totes les genz parmi là où il passa vindrent à lui, à sa merci et à son comandement. Et lors lor vint la novele que l'empereres Alexis avoit traiz les oels à l'empeoreor Morchuflés. Mult en fu granz parole entr'aus<sup>2</sup>; et bien distrent que il n'avoient droit en tere tenir, qui si desloialment traïsoient<sup>3</sup> li uns l'autre.

273. Lors fu li consels l'empeoreor Baudoin qu'il chevaucheroit droit à Messinople, où l'empereres Alexis ere. Et li Gré d'Andrenople li requistrent cum à seignor qu'il lor laissast la ville garnie, por Johan, le roi de Blaquie et de Bougrie, qui guerre lor fassoit sovent. Et l'empereres Baudoins i lassa Eustaice de Saubruic<sup>1</sup>, qui ere uns chevaliers de Flandres mult preuz et mult vaillanz, atot quarante chevaliers de mult bone gent, et cent serjanz à cheval<sup>2</sup>.

274. Ensi s'en parti l'enperere Baudoins d'Andrenople; et chevaucha vers Messinople, où il cuida l'empeoreor Alexi trover. Totes les terres par là où il passa vindrent<sup>1</sup> à son comandement et à sa merci; et quant ce vit l'empereres Alexis, si vuida<sup>2</sup> Messinople et s'enfui. Et l'empereres Baudoins chevalcha tant que il<sup>3</sup> vint devant Messinople. Et cil de la vile vont encontre lui, et li rendent la vile à son comandement.

275. Et lors dist l'empereres Baudoins que il sejourneroit por attendre Boniface le marchis de Monferrat, qui n'ere mie encor venuz en l'ost<sup>1</sup>, porce que il ne pot mie si tost venir con l'emperere; qu'il en amenoit avec lui l'empereris sa fame. Et chevaucha tant<sup>2</sup> que il vint vers Messinople, sor le flum<sup>3</sup>; et enqui se herberja, et fist tendre ses trés et ses paveillons. Et l'endemain ala parler à l'empeoreor Baldoin et lui veoir, et li requist sa convenance.

276. « Sire, fait il, noveles me sunt venues de Salenique, que la « gens del país me mandent que il me<sup>1</sup> recevront volentiers à sei- « gnor<sup>2</sup>. Et je en sui vostre hom, et la tieng de vos : si vos vuel prier

272. — <sup>2</sup> C omet *entr'aus*. — <sup>3</sup> A, *trairoit*.

273. — <sup>1</sup> A, *Salebruit*, et plus loin *Saubruic*; B, *Sobruic*; CDE, *Sambruic*; F, *Sombrun*; G, *Sal-  
lebruit*. — <sup>2</sup> CDE, *quarante siergans et cent chevaliers à cheval*; F, *XV chevaliers*, etc.; G est d'accord avec AB.

Henri son frère, et les autres gens qui étaient avec lui. Toutes les gens par où il passa vinrent à lui, à sa merci et à son commandement. Et alors leur vint la nouvelle que l'empereur Alexis avait crevé les yeux à l'empereur Murzuphle. Il en fut bien longuement parlé entre eux; et ils dirent bien que ceux-là n'avaient pas droit de tenir terre qui se trahissaient si déloyalement l'un l'autre.

273. Alors l'empereur Baudouin arrêta qu'il chevaucherait droit sur Messinople, où l'empereur Alexis était. Et les Grecs d'Andrinople lui requièrent, comme à leur seigneur, qu'il leur laissât garnison dans la ville, à cause de Johannis, le roi de Blaquie et de Bogrie, qui leur faisait souvent la guerre. Et l'empereur Baudouin y laissa Eustache de Saubruic, qui était un chevalier de Flandre bien preux et bien vaillant, avec quarante chevaliers de très-bonnes gens, et cent sergents à cheval.

274. Ainsi partit d'Andrinople l'empereur Baudouin; et il chevaucha vers Messinople, où il pensait trouver l'empereur Alexis. Toutes les terres par où il passa vinrent à son commandement et à sa merci; et quand l'empereur Alexis vit cela, il vida Messinople et s'enfuit. Et l'empereur Baudouin chevaucha tant qu'il vint devant Messinople. Et ceux de la ville viennent à sa rencontre, et lui rendent la ville à son commandement.

275. Et alors l'empereur Baudouin dit qu'il séjournerait pour attendre Boniface le marquis de Montferrat, qui n'était pas encore venu à l'armée, parce qu'il ne put pas venir aussitôt que l'empereur; car il amenait avec lui l'impératrice sa femme. Et il chevaucha tant qu'il vint vers Messinople, sur le fleuve; et là se logea, et fit tendre ses tentes et ses pavillons. Et le lendemain il alla parler à l'empereur Baudouin et le voir, et lui requit sa promesse.

276. « Sire, fait-il, des nouvelles me sont venues de Salonique, « que les gens du pays me mandent qu'ils me recevront volontiers « pour seigneur. Je suis votre homme pour cette seigneurie, et je la

274. — <sup>1</sup> CDEF ajoutent à lui. — <sup>2</sup> A, *voidé*. — <sup>3</sup> A seul donne *chevalcha tant que il*.

275. — <sup>1</sup> CDE omettent *en Post.* — <sup>2</sup> B, etc. ajoutent *par ses journées*. — <sup>3</sup> B, etc. *un flun*.

276. — <sup>1</sup> CDE, *me mandent et me*. — <sup>2</sup> CDEF omettent à *seignor*.

« que voz me laissiez aler ; et quant je serai saiziz de ma terre et de  
 « ma cité, je vos amenrai les viandes encontre vos, et venrai appa-  
 « reilliez de faire vostre comandement. Et ne me destruez mie ma  
 « terre ; et alomes, se vostre plaisirs est, sor Johan, qui est rois de  
 « Blaquie et de Bogrie, qui tient grant partie de la terre à tort <sup>3</sup>. »

## LXII.

277. Ne sai par cui conseil l'empereres respondi qu'il <sup>1</sup> voloit aler  
 totes voies vers Salenique, et feroit ses autres affaires en la terre.  
 « Sire, fait Bonifaces li marchis de Monferrat, je te proi, dès que je  
 « puis ma terre conquerre sanz toi, que tu n'i entres ; et se tu i en-  
 « tres, ne me semble mie que tu le faces por mon bien <sup>2</sup>. Et sachiez  
 « vos de voir, je n'irai mie avec vos <sup>3</sup>, ainz me partirai de vos <sup>4</sup>. » Et  
 l'empereres Baudoins respondi que il ne lairoit mie por ce que il n'i  
 alast tote voie.

278. Halas ! con malvais conseil orent et li uns et li autres, et  
 cum firent grant pechié cil qui ceste mellée fisent ! quar, se Diex n'en  
 preist pitié, con aussent perdue tote la conquete que il avoient faite,  
 et la crestienté mise en aventure de perir <sup>1</sup> ! Ensi partirent par mal  
 l'empereres Baudoins de Constantinople et Bonifaces li marchis de  
 Monferrat <sup>2</sup>, et par malvais conseil.

279. L'empereres Baudoins chevaucha vers Salenique, si con il ot  
 enpris <sup>1</sup>, à totes ses gens et à tote sa force. Et Bonifaces li marchis de  
 Monferrat retorna arriere ; que il ot <sup>2</sup> une grant partie de bone gent  
 avec lui. Avec lui <sup>3</sup> s'en torna Jaques d'Avesnes, Guillaume de Chan-  
 lite, Hues de Colemi, li cuens Bertous <sup>4</sup> de Chassenele-en-Bouche, et  
 la graindre partie de toz cels de l'empire d'Alemaigne, qui se tenoient  
 al marchis. Ensi chevaucha li marchis arriere trosque à un chastel qui

276. — <sup>3</sup> Au lieu de *et ne me destruez*, etc. on lit dans F : *Non ferés ore, dist li empereres ; je irai à Salenique avant et verrai que ce est. Non ferez, dist li marchiç ; mès alés avant seur Jehennice le Blac, qui tient*, etc.

277. — <sup>1</sup> A omet *respondi qu'il*. — <sup>2</sup> CDE, *il ne me siet mie, ne por mon bien ne sera che mie* ;

« tiens de vous : je veux donc vous prier que vous me laissiez aller ;  
 « et quand je serai saisi de ma terre et de ma cité, je vous amènerai  
 « des vivres à votre rencontre, et je viendrai prêt à faire votre volonté.  
 « Mais ne me ruinez pas ma terre ; et allons, si c'est votre plaisir,  
 « contre Johannis, qui est roi de Blaquie et de Bogrie, et qui tient à  
 « tort une grande partie de la terre. »

LXII. Rupture de Baudouin et de Boniface ; l'un marche sur Salonique,  
 l'autre sur le Dimot.

277. Je ne sais par le conseil de qui l'empereur répondit qu'il voulait aller toutefois vers Salonique, et qu'il ferait ses autres affaires dans le pays. « Sire, fait Boniface le marquis de Montferrat, je te prie, dès que je puis conquérir ma terre sans toi, de n'y pas entrer ; et si tu y entres, il ne me semble pas que tu le fasses pour mon bien. Et sachez vraiment, je n'irai pas avec vous, mais je me séparerai de vous. » Et l'empereur Baudouin répondit qu'il ne laisserait pas pour cela d'y aller malgré tout.

278. Hélas ! quel mauvais conseil ils eurent l'un et l'autre, et qu'ils commirent un grand péché ceux qui firent cette brouille ! Car si Dieu n'en eût pris pitié, comme ils eussent perdu toute la conquête qu'ils avaient faite, et mis la chrétienté en aventure de périr ! Ainsi se séparèrent, par malheur et par mauvais conseil, l'empereur Baudouin de Constantinople et Boniface le marquis de Montferrat.

279. L'empereur Baudouin chevaucha vers Salonique, ainsi qu'il l'avait entrepris, avec toutes ses gens et toutes ses forces ; et le marquis de Montferrat retourna en arrière ; car il y avait une grande quantité de bonnes gens avec lui. Avec lui s'en retourna Jacques d'Avesnes, Guillaume de Champlitte, Hugues de Colemi, le comte Bertoud de Catzenelnbogen, et la plus grande partie de tous ceux de l'empire d'Allemagne, qui tenaient au marquis. Le marquis chevau-

F, *ce me desplest, et ne sera mie pour mon bien.* — <sup>3</sup> CD omettent *avec vos.* — <sup>4</sup> F omet *ainz*, etc.

278. — <sup>1</sup> CDE, *en peril ou en très grant peril* — <sup>2</sup> CDE, *par mal li uns de l'autre.*

279. — <sup>1</sup> C omet *si con il ot enpris.* — <sup>2</sup> A, *qui i ot* ; B, *qu'il ot* ; CD, *ki ot.* — <sup>3</sup> CEF ne répète pas *avec lui.* — <sup>4</sup> A, *Selite.*

li Dimos ere apelez, mult bel, et mult fort, et mult riche; et cil li fu renduz par un Greu de la vile; et cum il fu dedenz, si le garni. Et lors comencent li Grieu <sup>5</sup> à lui <sup>6</sup> à torner par l'acointement de l'empereriz, et de tote la terre de là entor, à une journée ou à deus, venir à sa merci.

280. L'empereres Baudoins chevaucha adès droit à Salenique <sup>1</sup>, et vint à un chastel qui ot à nom Cristople, qui ere uns des plus forz del monde; et li fu renduz, et li firent fealté cil de la vile. Et après vint à un altre que on apeloit la Blanche <sup>2</sup>, qui ere mult fors, et mult riches; et li fu renduz altressi, et li firent fealté. Et d'enqui chevaucha à la Serre <sup>3</sup>, qui ere une citez forz et riche; et vint à son comandement et à sa volanté, et li firent fealté. Et d'enqui chevaucha à Salenique <sup>4</sup>, et se herbeja devant la vile, et i fu par trois jors. Et cil li rendirent la vile (qui ere une des meillors et des plus riches de la crestienté <sup>5</sup> à cel jor), par tel convent <sup>6</sup> que il les tendroit as us et as costumes que li empereur Grieu les avoient <sup>7</sup> tenuz.

## LXIII.

281. Endementiers que l'empereres Baudoins ere vers Salenique, et la terre venoit <sup>1</sup> à son plaisir et à son comandement, li marchis Bonifaces de Monferrat, à tote la soe gent et la grant plenté des Grex <sup>2</sup> qui à lui se tenoient, chevaucha devant Andrenople, et l'asist; et tendi ses trés et ses paveillons entor. Et Eustaiches de Saubruit fu dedenz, et les genz que l'empereres i avoit laissié; et monterent as murs et as tors, et s'atornerent d'els defendre.

282. Et lors prist Eustaices de Saubruit deus messaiges, et les envoia, par jor et par nuit, en Constantinople. Et vindrent al duc de Venise et al conte Loeys, et à cels qui estoient dedenz la vile remés de par l'empereor Baudoin <sup>1</sup>; et lor distrent qu'Eustaices de Saubruic

279. — <sup>5</sup> CDE omettent *li Grieu*. — <sup>6</sup> A omet à *lui*.

280. — <sup>1</sup> CDEF ajoutent à *tel gent com il ot*. — <sup>2</sup> A, *la Blache*; B, *la Lance*; G, *li Blance*. — <sup>3</sup> A, *la Setre*. — <sup>4</sup> A omet *et d'enqui*, etc. — <sup>5</sup> CDE, *et estoit une des plus fors et des plus riches*

cha ainsi en arrière jusqu'à un château bien beau et bien fort et bien riche, qui était appelé le Dimot; et ce château lui fut rendu par un Grec de la ville; et quand il fut dedans, il y mit garnison. Et alors, par l'accointance de l'impératrice, les Grecs commencent à tourner à lui, et à venir à sa merci de toute la terre d'alentour, à une journée de marche ou à deux.

280. L'empereur Baudouin chevaucha toujours droit sur Salonique, et vint à un château qui avait nom Christople, qui était un des plus forts du monde; et il lui fut rendu, et ceux de la ville lui jurèrent fidélité. Et après il vint à un autre que l'on appelait la Blanche, qui était bien fort et bien riche; et il lui fut rendu aussi, et on lui jura fidélité. Et de là il chevaucha à la Serre, qui était unecité forte et riche; et elle vint à son commandement et à sa volonté, et on lui jura fidélité. Et de là il chevaucha à Salonique, et se logea devant la ville, et y fut pendant trois jours. Et les gens lui rendirent la ville (qui était une des meilleures et des plus riches de la chrétienté en ce temps), à la condition qu'il les tiendrait aux us et coutumes où les empereurs Grecs les avaient tenus.

LXIII. Message des croisés à Boniface; il suspend le siège d'Andrinople.

281. Pendant que l'empereur Baudouin était vers Salonique, et que la terre se rendait à son plaisir et à son commandement, le marquis Boniface de Montferrat, avec toutes ses gens et la grande quantité de Grecs qui tenaient à lui, chevaucha devant Andrinople et l'assiégea, et tendit à l'entour ses tentes et ses pavillons. Et Eustache de Saubruic était dedans, avec les gens que l'empereur y avait laissés; et ils montèrent aux murs et aux tours, et se préparèrent à se défendre.

282. Et alors Eustache de Saubruic prit deux messagers, et les envoya, marchant jour et nuit, en Constantinople. Et ils vinrent au doge de Venise et au comte Louis, et à ceux qui étaient restés dans la ville de par l'empereur Baudouin; et leur dirent qu'Eustache de

*ki fust ou monde (ou riches villes de la crestienté). — <sup>6</sup> DF ajoutent li rendirent. — <sup>7</sup> A, avoit.*

281. — <sup>1</sup> C, et menoit le terre. — <sup>2</sup> CDE, des gens.

282. — <sup>1</sup> CDE, et à ceus que il trouverent.

lor<sup>2</sup> mandoit que l'empereres et li marchis estoient mellé ensemble; et li marchis ere saisiz del Dimot, qui ere uns des plus fors chastiaus de Romenie et uns des plus riches, et els avoit asis à Andrenople. Et quant il oïrent ce<sup>3</sup>, s'en furent mult irié; que lors cuiderent-il bien que tote la conquete que il avoient faite fust perdue.

283. Lors assemblerent el palais de Blaquerne li dux de Venise et li cuens Loeys de Bloys et de Chartein, et li autre baron qui estoient en<sup>1</sup> Costantinople; et furent mult destroit et mult irié, et mult se plainstrent de cels qui avoient faite la mellée entre l'empeor et le marchis. Par la proiere le duc de Venise et del conte Loeys, fu requis Joffrois de Vile-Hardoin, li mareschus de Champaigne, qu'il alast al siege d'Andrenople<sup>2</sup>, et que il meist conseil de cele guerre<sup>3</sup>, se il pooit, porce qu'il ere bien del marchis; et cuiderent qu'i aust plus grant pooir que nus autres hom<sup>4</sup>. Et cil, por lor proiere et por lor besoing<sup>5</sup>, dist qu'il iroit mult volentiers; et mena avec lui Manassier de l'Isle, qui ere uns des bons chevaliers de l'ost et des plus honorez.

284. Ensi se<sup>1</sup> partirent de Costantinople, et chevauchierent par lor journées tant que il vindrent<sup>2</sup> à Andrenople, où li sieges ere. Et quant li marchis l'oï, si issi<sup>3</sup> de l'ost et ala encontre als. Avec lui en ala Jaques d'Avesnes, et Guillaumes de Chanlite, et Hues de Colemi, et Othes de la Roche, qui plus alt estoient<sup>4</sup> del conseil del marchis. Et quant il vit les messaiges, si les honora mult et fist mult bel semblant.

285. Joffrois li mareschus, qui mult ere bien de lui, li coisona<sup>1</sup> mult durement: coment ne en quel guise il avoit prise la terre l'empeor ne assigie sa gent dedenz Andrenople<sup>2</sup>, tant que il l'eust fait assavoir à cels de Costantinoble, qui bien li feissent adrecier<sup>3</sup> se li empereres

282. — <sup>2</sup> A, et lors que Utaices de Saubruit qui lor. — <sup>3</sup> A omet ce.

283. — <sup>1</sup> CDE, tout li baron de en omettant li dux, etc. — <sup>2</sup> CDEF, à Andrenople. — <sup>3</sup> D, en celle guerre apaisier; F, à ce que ceste gerve fu abessie; C, de cele guerre, sans ajouter de verbe; BE, à cele guerre comme A. — <sup>4</sup> F, qu'il n'avoit. — <sup>5</sup> A omet et por lor besoing; BF, le besoing; D, leur besoigne; C, le grant besoing; E, lor besoing.

284. — <sup>1</sup> A, ensi com. — <sup>2</sup> A, et vindrent. — <sup>3</sup> A, Loeys issi, au lieu de Poi si issi; cette

Saubruic leur mandait que l'empereur et le marquis étaient brouillés ensemble; et le marquis s'était saisi du Dimot, qui était un des plus forts châteaux de Romanie et un des plus riches, et il les avait assiégés à Andrinople. Et quand ils ouïrent cela, ils en furent bien irrités; car ils pensèrent bien alors que toute la conquête qu'ils avaient faite serait perdue.

283. Alors s'assemblèrent au palais de Blaquerne le doge de Venise et le comte Louis de Blois et de Chartres, et les autres barons qui étaient en Constantinople; et ils furent bien troublés et bien irrités, et se plainquirent beaucoup de ceux qui avaient fait la brouille entre l'empereur et le marquis. A la prière du doge de Venise et du comte Louis, Geoffroi de Ville-Hardouin, le maréchal de Champagne, fut requis d'aller au siège d'Andrinople, et de mettre ordre à cette guerre, s'il pouvait, parce qu'il était bien avec le marquis; et ils pensèrent qu'il aurait plus de pouvoir que nul autre homme. Et lui, à cause de leur prière et de leur besoin, dit qu'il irait bien volontiers; et il mena avec lui Manassès de l'Isle, qui était un des bons chevaliers de l'armée et des plus honorés.

284. Ils partirent ainsi de Constantinople, et chevauchèrent dans leurs journées tant qu'ils vinrent à Andrinople, où le siège était mis. Et quand le marquis l'apprit, il sortit du camp et alla à leur rencontre. Avec lui y alla Jacques d'Avesnes, et Guillaume de Champlitte, et Hugues de Colemi, et Othon de la Roche, qui étaient les premiers du conseil du marquis. Et quand il vit les messagers, il les honora beaucoup et fit très-beau semblant.

285. Geoffroi le maréchal, qui était très-bien avec lui, lui fit de durs reproches : comment et en quelle façon il avait pris la terre de l'empereur et assiégé ses gens dans Andrinople, avant qu'il l'eût fait savoir à ceux de Constantinople, qui lui eussent bien fait avoir re-

faute semble provenir d'un texte écrit sous la dictée, les mots *Loeys issi* représentant à peu près pour l'oreille *l'oi si issi*. DE, *Poi dire*, etc.; C, *Poi dire si ala*, en omettant *si issi de Post*; B, *oi dire qu'il venoient*; F, *sot leur venue*. — <sup>4</sup> A, *alx estoient*; B, *grant estoient*; CDE, *haus estoit*; F, *granx estoit*.

285. — <sup>1</sup> CDE, *Pocoissonna*; F, *le blasma*. — <sup>2</sup> BCDE, *la cité d'Andrenople*. — <sup>3</sup> C, *redrechier*; D, *amender*; F, *emender*.

li eust nul tort fait. Et li marchis se descolpa mult, et dist que por le tort que l'empereres li avoit fait, avoit-il <sup>4</sup> issi exploitié.

286. Tant travailla Joffrois li mareschus de Champaigne, à l'aïe de Dieu et des barons qui estoient del conseil le marchis, de cui il ere mult amez, que li marchis li asseura que il s'en <sup>1</sup> metroit el duc de Venise, et el conte Loeys de Blois et de Chartein, et en Coenon de Betune, et en Joffroi de Vile-Hardoin le mareschal <sup>2</sup>, qui bien savoient la convenance d'aus deus. Ensi fu la trive prise de cels de l'ost et de cels de la cité.

287. Et sachiez que mult fu volentiers veuz Joffrois li mareschus, au retourner <sup>1</sup>, et Maneisiers de l'Isle, de cels de l'ost et de cels de la cité, qui mult <sup>2</sup> voloient la pais d'ambedeus parz. Et ausi lié cum li Franc en furent, en furent <sup>3</sup> li Grieu dolant; qu'il volsissent mult volentiers la guerre et la mellée. Ensi fu <sup>4</sup> dessiegie Andrenople; et torna s'en li marchis arriere al Dimot à tote sa gent <sup>5</sup>, là où l'empereris sa fame ere.

#### LXIV.

288. Li message s'en revindrent en <sup>1</sup> Constantinoble, et conterent les noveles si con il avoient <sup>2</sup> exploitié. Mult orent grant joie li dux de Venise et li cuens Loeys de Blois <sup>3</sup> et tuit li autre, de ce qu'il s'ere mis sor als de la pais. Lors pristrent bons messages, et escristrent letres <sup>4</sup>, et envoierent à l'empeoreur Baudoin; et li manderent que li marchis s'ere mis sor als, et bien l'avoit asseuré; et il s'i devoit encor mielz metre. Si li prioient qu'il le feist <sup>5</sup> (que il ne souffriroient mie la guerre en nule fin <sup>6</sup>), et qu'il asseurast ce que il diroient <sup>7</sup>, alsi con li marchis avoit fait.

289. Endementres que ce fu, l'empereres Baudoins ot fait ses afaires vers Salenique; si s'en parti et la laissa garnie de sa gent, et il

285. — <sup>4</sup> C ajoute *chou fait et*.

286. — <sup>1</sup> A, *se*. — <sup>2</sup> C omet *et en Joffroi*, etc.

287. — <sup>1</sup> A seul donne *au retourner*; F, *furent volentiers veus li message*, sans nommer les en-

dressement si l'empereur lui eût fait aucun tort. Et le marquis se disculpa fort, et dit qu'à cause du tort que l'empereur lui avait fait il avait agi de la sorte.

286. Geoffroi le maréchal de Champagne travailla tant, avec l'aide de Dieu et des barons qui étaient du conseil du marquis, de qui il était fort aimé, que le marquis lui assura qu'il s'en remettrait au doge de Venise, et au comte Louis de Blois et de Chartres, et à Conon de Béthune, et à Geoffroi de Ville-Hardouin le maréchal, qui savaient bien leurs conventions à eux deux. Ainsi fut faite la trêve de ceux de l'armée et de ceux de la cité.

287. Et sachez que Geoffroi le maréchal et Manassès de l'Isle, au retour, furent bien volontiers vus de ceux de l'armée et de la cité, qui voulaient fort la paix des deux parts. Et autant en furent joyeux les Francs, autant en furent tristes les Grecs; car ils eussent voulu bien volontiers la guerre et la brouille. Ainsi fut levé le siège d'Andrinople; et le marquis s'en retourna en arrière au Dimot avec toutes ses gens, là où l'impératrice sa femme était.

#### LXIV. Message des croisés à Baudouin. Mort de plusieurs chevaliers.

288. Les messagers s'en revinrent à Constantinople, et racontèrent les nouvelles de la façon qu'ils avaient agi. Le doge de Venise et le comte Louis de Blois et tous les autres eurent bien grande joie de ce qu'il s'en était remis à eux de la paix. Alors ils prirent de bons messagers, et écrivirent une lettre, et envoyèrent à l'empereur Baudouin; et lui mandèrent que le marquis s'en était remis à eux, et qu'il s'y était bien obligé; et lui devait encore mieux s'en remettre à eux. Ils le priaient donc qu'il le fît (car ils ne souffriraient la guerre pour aucun motif), et qu'il s'obligeât à ce qu'ils décideraient, ainsi que le marquis l'avait fait.

289. Pendant que cela se passait, l'empereur Baudouin avait fait ses affaires à Salonique; il en partit donc et la laissa avec une garni-

voyés. — <sup>2</sup> A omet *null.* — <sup>3</sup> A ne répète pas *en furent.* — <sup>4</sup> A omet *fu.* — <sup>5</sup> B omet à *tote sa gent.*  
 288. — <sup>1</sup> A, *de.* — <sup>2</sup> A, *il Pavoient.* — <sup>3</sup> A omet *de Blois.* — <sup>4</sup> A, *et cristrent les letres;* B, *escrirent leur lettres.* — <sup>5</sup> CDEF, *s'i mesist.* — <sup>6</sup> CD, *en nule maniere.* — <sup>7</sup> B, *à tenir leur acort.*

laisa chevetaine Reignier de Monz, qui ere mult preuz et vaillanz. Et les noveles li furent venues que li marchis avoit pris le Dimot, et que il ere dedenz, et que il <sup>1</sup> avoit grant partie de la terre entor conquise <sup>2</sup>, et assise sa gent dedens Andrenople. Mult fu iriez l'empereres Baudoins quant la novele li fu venue, et mult s'enhasti que il iroit dessegier Andrenople, et feroit tot le mal qu'il porroit al marchis. Ha Diex ! quels damages dut estre par cele discorde ; que se Diex n'i eust mis conseil, destruite fust la crestientez.

290. Ensi s'en repaira l'empereres Baudoins par ses journées. Et une mesaventure lor fu avenue devant <sup>1</sup> Salenique mult granz ; que d'enfermeté furent acolchié <sup>2</sup> mult de sa gent. Assez en remanoit par les chastials où l'empereres passoit, qui ne pooient mais venir ; et assez en aportoit-on en litteres <sup>3</sup> qui à grant mesaise venoient <sup>4</sup> ; et mult en ot de mors à la Serre. Lors fu morz maistre Johans de Noion à la Serre, qui ere chanceliers l'empereor Baudoin ; et mult fu <sup>5</sup> bons clers <sup>6</sup> et mult sages, et mult avoit conforté l'ost par la parole de Dieu, qu'il savoit mult bien dire. Et sachiez que mult en furent li prodome de l'ost desconforté.

291. Ne tarda gaires après que il lor avint une mult granz mesaventure <sup>1</sup> ; que morz fu Pierres d'Amiens, qui mult ere riches et halz hom, et bons chevaliers et proz ; et s'en fist mult grant duel li cuens Hues de Saint-Pol, cui cosins germains il ere ; et mult en pesa <sup>2</sup> à toz cels de l'ost. Lors fu après Girars de Manchicort morz <sup>3</sup>, qui ere <sup>4</sup> mult proisiez chevaliers ; et Giles d'Aunoi, et mult de bone gent <sup>5</sup>. En cele voie demourerent <sup>6</sup> quarante chevalier, dont l'oz fu mult afeblie.

## LXV.

292. Tant chevaucha l'empereres Baudoins par ses journées qu'il

289. — <sup>1</sup> A, *e cli' eli*. — <sup>2</sup> ABF omettent *conquise*.

290. — <sup>1</sup> CDE, *très devant*. — <sup>2</sup> CDE, *morurent*. — <sup>3</sup> A, *littiores*. — <sup>4</sup> C, *ki ne pooient autrement venir* ; DE, *qui mais ne pooient venir*. F seul donne *et mult en ot de mors à la Serre*. — ADE omettent *fu*. — <sup>6</sup> A, *cliers* ; BF ajoutent *et preuz*.

son de ses gens, et y laissa pour chef Renier de Mons, qui était bien preux et vaillant. Et les nouvelles lui étaient venues que le marquis avait pris le Dimot, et qu'il était dedans, et qu'il avait conquis une grande partie de la terre d'alentour, et assiégé ses gens dans Andrinople. L'empereur Baudouin fut fort irrité quand la nouvelle lui fut venue, et se promit bien qu'il irait faire lever le siège d'Andrinople, et ferait tout le mal qu'il pourrait au marquis. Ah! Dieu, quel dommage devait causer cette discorde; car, si Dieu n'y eût mis ordre, la chrétienté eût été détruite.

290. Ainsi s'en revint l'empereur Baudouin dans ses journées. Et il leur était advenu devant Salonique une bien grande mésaventure; car beaucoup de ses gens étaient tombés malades. Il en restait assez dans les châteaux où l'empereur passait, qui ne pouvaient plus venir; et on en apportait assez en litières qui venaient en grand malaise; et il y en eut beaucoup de morts à la Serre. Alors mourut à la Serre maître Jean de Noyon, qui était chancelier de l'empereur Baudouin; et il était bien bon clerc et bien sage, et avait bien réconforté l'armée par la parole de Dieu, qu'il savait très-bien dire. Et sachez que les prud'hommes de l'armée en furent bien déconfortés.

291. Il ne tarda guère après qu'il leur advint une bien grande mésaventure; car Pierre d'Amiens, qui était un riche et haut homme, et bon chevalier et preux, mourut; et ce fut un grand deuil pour le comte Hugues de Saint-Paul, dont il était cousin germain; et cela pesa fort à tous ceux de l'armée. Ensuite mourut alors Girard de Mancicourt, qui était un chevalier bien prisé; et Gilles d'Aunoi, et beaucoup de bonnes gens. En cette voie demeurèrent quarante chevaliers, dont l'armée fut bien affaiblie.

#### LXV. Réponse de Baudouin au message des croisés.

292. L'empereur Baudouin chevaucha tant dans ses journées

291. — <sup>1</sup> CDE ajoutent *ki molt grans meschiés fu.* — <sup>2</sup> A, *pensa.* — <sup>3</sup> A répète ici et *mult en pensa à toz cels de Post.* — <sup>4</sup> A, *qui il ere.* — <sup>5</sup> G ajoute *par une pestilence que il avoient eue devant Salenike.* — <sup>6</sup> D, *en ot occis*; F, *furent mort*; C, *demourerent*; le verbe manque dans les autres manuscrits.

encontra les messages qui venoient encontre lui, que cil de Costantinoble li envéoient. Li uns des<sup>1</sup> messages fu uns chevaliers de la terre le conte Loeyz de Blois et ses hom liges; et fu apelez Beghes<sup>2</sup> de Fransures, sages et enparlez; et dist le message son seignor et les autres<sup>3</sup> barons mult vivement, et dist :

293. « Sire, li dux de Venise et li cuens Loeyz mis sires, et li autre « baron qui sunt dedenz Constantinoble<sup>1</sup>, vos mandent salut comme « à lor seignor; et se plaignent à Dieu et à vos de cels qui ont mise la « meillée entre vos et le marchis de Monferrat; que par poi qu'il n'ont « destruite la crestienté, et vos feistes mult mal quant vos les en créis- « tes. Or si vos mandent que li marchis s'est mis sor als del contenz « qui est entre vos et lui<sup>2</sup>; si vos proient comme à seignor que vos « vos i metez als, et que vos l'aseurez à tenir. Et sachiez que<sup>3</sup> il ne « souffriroient la guerre en nule fin. »

294. L'empereres Baudoins ala, si prist son conseil, et dist qu'il lor<sup>1</sup> en respondroit. Mult i ot de cels del conseil de l'empereor, qui avoient aidié la mellée à faire, qui tindrent à grant oltrage le mandement<sup>2</sup> que cil de Costantinoble li avoient fait, et li distrent : « Sire, « vos oez<sup>3</sup> que il vos mandent, que il ne souffriroient mie que vos « vos vengissiez<sup>4</sup> de vostre anemi. Il est avis<sup>5</sup> que se vos ne faisiez ce « qu'il vos mandent, que il seroient encontre vos. »

295. Assez i ot grosses paroles dites; mais la fins del conseil si fu tels que l'empereres ne voloit mie perdre le duc<sup>1</sup> de Venise, ne le conte Loeyz, ne les autres qui erent dedenz Costantinoble; et respondi al message : « Je n'aseurerai que je me mete sor als; mais je m'en « irai en Constantinoble sanz forfaire al marchis noient. » Ensi s'en vint l'empereres Baudoins par ses journées tant qu'il vint<sup>2</sup> en Constantinoble; et li baron et les autres gens alerent encontre lui, et le reçurent à grant honor come lor seignor.

292. — <sup>1</sup> F seul donne *uns des*. — <sup>2</sup> A, *Geghes*; B, *Rogier*. — <sup>3</sup> CDE, *li message disent à l'empe-  
reur et as autres*. Ces manuscrits omettent ce qui est relatif à Bègue de Fransures.

293. — <sup>1</sup> CDE omettent *qui sunt*, etc. — <sup>2</sup> CDE omettent *del contenz*, etc. — <sup>3</sup> AB ajoutent *il  
vos mandent que*; F, *quar*, au lieu de *sachiez que*.

qu'il rencontra les messagers qui venaient au-devant de lui, que ceux de Constantinople lui envoyaient. L'un des messagers était un chevalier de la terre du comte Louis de Blois et son homme lige; et il était appelé Bègue de Fransures, sage et bien parlant; et il dit le message de son seigneur et des autres barons bien vivement, et dit :

293. « Sire, le doge de Venise et le comte Louis mon seigneur, « et les autres barons qui sont dans Constantinople, vous envoient « saluer comme leur seigneur; et ils se plaignent à Dieu et à vous de « ceux qui ont mis la brouille entre vous et le marquis de Montferrat; « car peu s'en faut qu'ils n'aient détruit la chrétienté, et vous fîtes « bien mal de les en croire. Or ils vous mandent que le marquis s'en « est remis à eux du débat qui est entre vous et lui; et ils vous prient « comme leur seigneur que vous vous en remettiez aussi à leur dé- « cision, et que vous promettiez de la tenir. Et sachez qu'ils ne souf- « friraient la guerre pour aucun motif. »

294. L'empereur Baudouin alla et prit conseil, et dit qu'il leur en répondrait. Il y eut beaucoup de ceux du conseil de l'empereur, qui avaient aidé à faire la brouille, qui tinrent à grand outrage le message que ceux de Constantinople lui avaient fait, et ils lui dirent: « Sire, « vous entendez ce qu'ils vous mandent, qu'ils ne souffriraient pas « que vous vous vengeassiez de votre ennemi. Il paraît que si vous « ne faisiez ce qu'ils vous mandent, ils seraient contre vous. »

295. Il y eut assez de grosses paroles dites; mais la fin du conseil fut telle que l'empereur ne voulait pas perdre le doge de Venise, ni le comte Louis, ni les autres qui étaient dedans Constantinople; et il répondit au message: « Je n'assurerai pas que je m'en remette à eux; « mais je m'en irai en Constantinople sans rien faire contre le mar- « quis. » Ainsi s'en vint l'empereur Baudouin dans ses journées tant qu'il vint en Constantinople; et les barons et les autres gens allèrent à sa rencontre, et le reçurent en grand honneur comme leur seigneur.

294. — <sup>1</sup> CDE, *ala à ses barons, et dist k'il en prenderoit conseil et lor.* — <sup>2</sup> CD, *le mant*; E *le mal.* — <sup>3</sup> CD ajoutent *le mant*; E ajoute *le mal.* — <sup>4</sup> A, *vengiez.* — <sup>5</sup> C ajoute à *lor paroles.*

295. — <sup>1</sup> F, *dist qu'il ne voloit mie perdre l'amor del duc.* — <sup>2</sup> B omet *par ses journées*; A omet en outre *tant qu'il vint.*

## LXVI.

296. Dedenz lo quart <sup>1</sup> jor, conut l'empereres clerement <sup>2</sup> que il avoit esté mal conseiliez <sup>3</sup> de mesler soi <sup>4</sup> al marchis; et lors parla <sup>5</sup> à lui li dux de Venise et li cuens Loeys, et distrent : « Syre, nos vos « volons proier que vos vos metez sor nos, als cum li marchis s'i est « mis <sup>6</sup>. » Et l'empereres dist que il le feroit mult volentiers. Et lors furent eslit li message qui iroient querre <sup>7</sup> le marchis, et le conduiroient. De ces messages fu li uns Gervaises del Chastel, et Reniers de Trit li autres, et Joffrois li mareschus de Champagne li tierz <sup>8</sup>; et li dux de Venise i envoia deus des suens.

297. Ensi chevauchierent li message par lor journées, tant que il vindrent al Dimot; et troverent le marchis et l'empereris sa feme à grant plenté de bone gent, et li distrent si cum <sup>1</sup> il l'estoient venu <sup>2</sup> querre. Lors li <sup>3</sup> requist Joffrois li mareschus, si con il li avoit assureé, que il venist en Costantinoble por tenir la pais tel cum cil la deviseroient <sup>4</sup> sor cui il s'ert mis <sup>5</sup>, et il le conduiroient salvement et toz cels qui avec lui iroient.

298. Conseil prist li marchis à ses homes. Si i ot de cels qui li otroierent que il i alast, et de cels <sup>1</sup> qui li loerent qu'il n'i alast mie. Mais la fins del conseil si fu tels qu'il ala avec als en Costantinoble, et mena bien cent chevaliers avec lui <sup>2</sup>; et chevauchierent tant par lor journées que il vindrent en Costantinoble. Mult fu volentiers veuz en la vile; et alerent encontre lui li cuens Loeys de Blois et de Chartain, et li dux de Venise, et mult d'autre bone gent; que <sup>3</sup> il ere mult amez en l'ost.

299. Et lors assemblerent à un parlement; et la convenance fu re-traite <sup>1</sup> de l'empeor Baudoin et del marchis Boniface; et li fu Sale-nique rendue et la terre <sup>2</sup>, en tel maniere que il meist en la main Joffroi le mareschal de Champagne le Dimot, dont il ere saisiz; et

296. — <sup>1</sup> CDEF, tiers. — <sup>2</sup> F, *espertement*; BCDE omettent l'adverbe. — <sup>3</sup> C, *mal avisés et maisement conseiliez*; B, *qu'il avoit tort, et avoit eu mauves conseil*. — <sup>4</sup> DE, *de parler*; C, *de ensi parler com il fist...* — <sup>5</sup> CDE, *parlerent*. — <sup>6</sup> C, *li marchis a fait*. — <sup>7</sup> A, *por*, au lieu de *querre*. — <sup>8</sup> CDE omettent *li tierz*.

297. — <sup>1</sup> D, *por coi*; C, *la cause pour coi*; F, *ce que*. — <sup>2</sup> A, *il estoient venu*; C, *il le venoient*.

## LXVI. Réconciliation de Baudouin et de Boniface.

296. Le quatrième jour, l'empereur reconnut clairement qu'il avait été mal conseillé de se brouiller avec le marquis; et alors le doge de Venise et le comte Louis lui parlèrent, et dirent : « Sire, nous vous prions de vous en remettre à nous, ainsi que le marquis a fait. » Et l'empereur dit qu'il le ferait très-volontiers. Et alors furent élus les messagers qui iraient quérir le marquis et le conduiraient. De ces messagers l'un fut Gervais du Châtel, et Renier de Trit le second, et Geoffroi le maréchal de Champagne le troisième; et le doge de Venise y envoya deux des siens.

297. Les messagers chevauchèrent ainsi dans leurs journées, tant qu'ils vinrent au Dimot; et ils trouvèrent le marquis et l'impératrice sa femme avec grande quantité de bonnes gens, et lui dirent comme quoi ils l'étaient venus quérir. Alors Geoffroi le maréchal lui requit, ainsi qu'il l'avait promis, qu'il vînt en Constantinople pour garder la paix telle que la régleraient ceux à qui il s'en était remis, disant qu'ils conduiraient en sauveté lui et tous ceux qui iraient avec lui.

298. Le marquis prit conseil de ses hommes. Il y en eut qui lui accordèrent d'y aller, et d'autres qui lui conseillèrent de n'y aller point. Mais la fin du conseil fut telle qu'il alla avec eux en Constantinople, et mena bien cent chevaliers avec lui; et ils chevauchèrent tant dans leurs journées qu'ils vinrent en Constantinople. Il fut bien volontiers vu dans la ville; et le comte Louis de Blois et de Chartres, et le doge de Venise, et beaucoup d'autres bonnes gens allèrent à sa rencontre; car il était très-aimé dans l'armée.

## Bibl. Jag.

299. Et alors ils s'assemblèrent en parlement; et on rappela les conventions de l'empereur Baudouin et du marquis Boniface; et Salonique lui fut rendue avec la terre, en telle manière qu'il mît en la main de Geoffroi le maréchal de Champagne le Dimot, dont il était

— <sup>3</sup> A omet *li*. — <sup>4</sup> A, *cum il deviseront*. — <sup>5</sup> A, *s'est mis*; B, *ele estoit mise*; CDE omettent *sorti*, etc.

298. — <sup>1</sup> C omet *qui li otroierent*, etc. — <sup>2</sup> B ajoute *et il si fist*. — <sup>3</sup> A, *de qui*; F omet *et alerent*, etc.

299. — <sup>1</sup> B, *trete avant*. — <sup>2</sup> CDE omettent *et la terre*.

cil li creanta que il le garderoit en sa main trosque adonc que il aroit<sup>3</sup> creant message<sup>4</sup> ou ses letres pendanz<sup>5</sup>, que il ert saisiz de Salenique; et adonc le rendroit à l'empereor ou<sup>6</sup> à son comandement. Et ensi fu faite la pais de l'empereor et del marchis com vos avez oï. Et mult en orent grant joie par l'ost; que ce ert la chose<sup>7</sup> dont granz domages pooit avenir.

## LXVII.

300. Lors prist li marchis congié, et s'en ala vers Salenique à totes ses genz et à tote sa fame; et avec lui chevauchierent li message l'empereor<sup>1</sup>; et si com il venoit de chastel en chastel, si li furent rendu<sup>2</sup> de par l'empereor, et la seigneurie tote. Et vint à Salenique; et cil qui la gardoient la rendirent de par l'empereor. Et li chevetaines que li empereres i avoit laissié<sup>3</sup>, qui ere apelez Reniers de Mons, si fu morz, qui mult ere prodom; dont granz domages fu de sa mort.

301. Lors se<sup>1</sup> commença la terre et li país à rendre al marchis, et granz partie à venir à son comandement, fors que uns Griex, halz hom, qui ere apelez Lasgur<sup>2</sup>. Et cil ne volt mie venir à son comandement; que il ere saisiz de Corinthe et de Naples<sup>3</sup>, deus citez qui sor mer sient, des plus forz desoz ciel. Et cil ne volt mie venir à la merci del marchis; ainz le commença à guerroier, et granz pars des Griex<sup>4</sup> se tindrent à lui. Et uns autres Griex qui ere apelez Michalis, et ere venuz avec le marchis de Costantinoble, et cuidoit estre mult bien de lui; mais il se departi de lui qu'il n'en sot mot, et s'en ala à une cité que on apeloit l'Arthe<sup>5</sup>; et prist la file à un riche Griex qui tenoit la terre de par l'empereor, et se saisi de la terre, et comença le marchis à guerroier.

299. — <sup>3</sup> DE ajoutent *certain et*. — <sup>4</sup> C, *certain creant*, en omettant *message*. — <sup>5</sup> CDE omettent *ou ses letres pendanz*. — <sup>6</sup> A, *et*. — <sup>7</sup> GDEF, *une chose*.

300. — <sup>1</sup> B, *etc. et chevaucha par ses journées*. — <sup>2</sup> B, *etc. li fu rendue la terre*. — <sup>3</sup> A omet *que li empereres*, *etc.*

saisi ; et celui-ci lui garantit qu'il le garderait en sa main jusqu'à ce qu'il sût par un messenger sûr ou par lettres patentes, que le marquis était saisi de Salonique ; et alors il rendrait le Dimot à l'empereur ou à son mandataire. La paix de l'empereur et du marquis fut faite ainsi que vous l'avez ouï. Et on en eut bien grande joie dans l'armée ; car c'était chose d'où grand dommage pouvait advenir.

LXVII. Le royaume de Salonique est rendu à Boniface ; partage des terres entre les croisés.

300. Le marquis prit alors congé, et s'en alla vers Salonique avec ses gens et avec sa femme ; et avec lui chevauchèrent les messagers de l'empereur ; et à mesure qu'il venait de château en château, ils lui étaient rendus de par l'empereur, et toute la seigneurie aussi. Et il vint à Salonique ; et ceux qui la gardaient la rendirent de par l'empereur. Et le chef que l'empereur y avait laissé, qui s'appelait Renier de Mons, était mort ; il était bien prud'homme, et ce fut grand dommage que sa mort.

301. Alors la terre et le pays commencèrent à se rendre au marquis, et en grande partie à venir à son commandement, excepté un Grec, grand personnage, qui était appelé Léosgur. Et celui-là ne voulut pas venir à son commandement ; car il était saisi de Corinthe et de Naples, deux cités qui sont sur la mer, des plus fortes sous le ciel. Et il ne voulut pas venir à la merci du marquis ; mais il commença à lui faire la guerre, et une grande partie des Grecs se tinrent à lui. Il y avait encore un autre Grec qui était appelé Michalis, et était venu de Constantinople avec le marquis, qui croyait être très-bien venu de lui ; mais il le quitta sans qu'il en sût mot, et s'en alla à une cité qu'on appelait l'Arthe ; et prit la fille d'un riche Grec qui tenait la terre de par l'empereur, et se saisit de la terre, et commença à faire la guerre au marquis.

301. — <sup>1</sup> A, *si*. — <sup>2</sup> A, *Lasgar* ; B, *Largur* ; CDE, *Lasgur* ; F, *Lascre*. Dans d'autres passages, on trouve *Largus*, *li Argus*, *li Argurs*, *Largut*, *Sergus* ; le véritable nom est *Léon Sgure*. — <sup>3</sup> Napoli de Romanie. — <sup>4</sup> AB omettent *des Grieux*. — <sup>5</sup> BCEF, *l'Arche* ; D, *l'Arthe*. Ce nom est resté en blanc dans A et G.

302. Et la terre de Costantinoble trosque Salonique ere <sup>1</sup> en si bone pais; que li chemin erent <sup>2</sup> si seur que il i pooient bien aler qui aler i voloient<sup>3</sup>; et si avoit d'une cité à autre bien doze journées granz. Et fu jà tant del tens passé, que il ere à l'issue de septembre. Et l'empereres Baudoins fu en Constantinoble, et la terre fu en paiz et à sa volenté. Lors furent dui mult bon chevalier mort en Constantinoble, Eustaices de Canteleu et Hainmeris de Vileroy; dont granz damages fu à lor amis.

303. Lors comença l'en les terres à departir; li Venisien orent la lor part, et l'oz des pelerins l'autre. Et quant chascuns sot assener<sup>1</sup> à sa terre, la covoitise del monde, qui tant aura mal fait<sup>2</sup>, nes laissa estre en paiz; ainz comença chascuns à faire mal en sa terre, li uns plus et li autre mains; et li Grieu les comencierent à haïr et à porter malvais cuer.

304. Lors dona l'emperere Baudoins au conte Loeys la duchée de Niqué, qui ere une des plus haltes honors<sup>1</sup> de la terre de Romenie, et séoit d'autre part del Braiz, devers la Turquie. Et tote la terre<sup>2</sup> d'autre part del Braz n'ere mie venue à la merci l'empeoreur, ainz ere contre lui. Lors après dona la duchée de Finepople à Renier de Trit.

305. Et lors envoya li cuens Loeys de ses homes por sa terre conquerre, bien six vins chevaliers; de cels si fu chevetaines Pierres de Braiecuel et Paiens d'Orliens. Et cil s'en partirent à la feste Toz sainz de Costantinoble, et passerent le Braz Saint-George à navie; et vindrent à l'Espigal, une cité qui sor mer siet, et ere poplée de Latins. Et lors comencierent la guerre contre<sup>1</sup> les Grex.

#### LXVIII.

306. En cel termine, si avint que l'empereres Morchufflés, qui avoit les oels traiz (cil qui avoit murtri son seignor l'empeoreur Alexi, le fil

302. — <sup>1</sup> CDE, *ki iert*; F, *qui estoit*. — <sup>2</sup> A, *li chemins ere*. — <sup>3</sup> CDEF ajoutent *et seulement*.

303. — <sup>1</sup> A, *assever*. — <sup>2</sup> D, *tant mal a fait*.

302. Et la terre de Constantinople jusqu'à Salonique était en très-bonne paix; car les chemins étaient si sûrs qu'on pouvait bien y aller qui voulait; et pourtant il y avait d'une cité à l'autre douze grandes journées. Et tant il y avait déjà du temps de passé, qu'on était à la fin de septembre (1204). Et l'empereur Baudouin était en Constantinople, et la terre était en paix et à sa volonté. Alors moururent en Constantinople deux bons chevaliers, Eustache de Cantelieu et Aimeri de Villeroy; et ce fut grand dommage pour leurs amis.

303. On commença alors à partager les terres; les Vénitiens eurent leur part, et l'armée des pèlerins l'autre. Et quand chacun put aller à sa terre, la convoitise du monde, qui aura tant fait de mal, ne les laissa pas être en paix; mais chacun commença à faire mal en sa terre, l'un plus et l'autre moins; et les Grecs commencèrent à les haïr et à nourrir de mauvaises pensées.

304. Alors l'empereur Baudouin donna au comte Louis le duché de Niké, qui était une des plus hautes seigneuries de la terre de Romanie, et était situé de l'autre côté du Bras, devers la Turquie. Et toute la terre de l'autre côté du Bras n'était pas venue à la merci de l'empereur, mais était contre lui. Et puis alors il donna le duché de Finepople à Renier de Trit.

305. Et alors le comte Louis envoya de ses hommes pour conquérir sa terre, bien cent vingt chevaliers; de ceux-là fut chef Pierre de Bracieux et Payen d'Orléans. Et ils partirent de Constantinople à la fête de la Toussaint (1<sup>er</sup> novembre 1204), et passèrent le Bras de Saint-Georges sur des vaisseaux; et vinrent à l'Espigal, une cité qui est sur la mer, et qui était peuplée de Latins. Et alors ils commencèrent la guerre contre les Grecs.

#### LXVIII. Supplice de Murzuphle. emprisonnement d'Alexis.

306. En ce temps, il advint que l'empereur Murzuphle, qui avait les yeux crevés (celui qui avait tué son seigneur l'empereur Alexis, le

304. — <sup>1</sup> F, *qui bien estoit une des plus grans anneurs.* — <sup>2</sup> A, *del Braiz de la Turchie et devers la Turchie; et tot la terra.*

305. — <sup>1</sup> CE omettent *contre*; F, *mout viguerusement encontre.*

l'empereor Sursac, celui que <sup>1</sup> li pelerin avoient amené en la terre), s'enfuoit oltre le Braz coïement et à poi de gent. Et Tieris de Los le sot, cui il fu enseigniez; si le prist et l'amena l'empereor Baudoin en Constantinople. Et l'empereres Baudoins en fu mult liez, et em prist conseil à ses homes, qu'il en feroit d'ome qui tel murtre avoit fait de son seignor <sup>2</sup>.

307. A ce fu acordez li conseils, que il avoit une colonne<sup>1</sup> en Costantinoble enmi la vile auques, qui ere une des plus haltes et des mielz ovrées de marbre qui onques fust veue d'oïl; et enqui le-feist <sup>2</sup> mener et lo feist saillir aval, voiant tote la gent; que si halte justise devoit bien toz li monz veoir. Ensi fu menez à la colonne l'empereres Morchufflés, et fu menez sus<sup>3</sup>; et toz li pueples de la cité acorrut <sup>4</sup> por veoir la merveille. Lor fu botez aval, et chaï de si halt que quant il vint à terre que il fu toz esmiez.

308. Or oïez une grant merveille; que en cele colonne dont il chaï aval, avoit ymages de maintes manieres, ovrées el marbre. Et entre celes ymaiges, si en avoit une qui ere laborée<sup>1</sup> en forme d'empereor, et cele si chaïtoit <sup>2</sup> contreval<sup>3</sup>; car de lonc tens ere profeticie qu'il <sup>4</sup> auroit un empereor en Constantinople qui devoit estre gitez aval cele colonne<sup>5</sup>. Et ensi fu cele semblance et cele prophecie averée.

309. En icel termine, ravint altressi que li marchis Bonifaces de Monferrat, qui ere vers Salenique, prist l'empereor Alexi (qui ere cil qui avoit à l'empereor Sursac<sup>1</sup> traiz les ialz), et <sup>2</sup> l'empereris sa fame avec. Et envoia les hueses vermeilles et les dras emperials l'empereor Baudoin son seignor, en Costantinoble, qui mult bon gré l'en sot; et il envoia puis après l'empereor Alexi et l'empereriz sa fame<sup>3</sup>, en prison en Monferrat.

306. — <sup>1</sup> CDE, *ki avoit ochis l'empereour Alexis ke.* — <sup>2</sup> B, *qui tel murtre et tel traïson avoit fete vers son seigneur;* CDE, *ki en tel murtre et en tel traïson avoit son signour ochis.*

307. — <sup>1</sup> BCDEF, *colombe ou coulombe.* — <sup>2</sup> CDE, *veue, et enqui (ou illueques) le fist on;* F, *veue, là le fist on.* — <sup>3</sup> CF omettent *et fu menez sus;* D, *et mis sus;* E, *et montés sus.* — <sup>4</sup> CDE ajoutent *celle part.*

filz de l'empereur Isaac, que les pèlerins avaient amené dans le pays), s'enfuyait outre le Bras en secret et avec peu de gens. Et Thierrî de Loos, à qui il fut dénoncé, le sut; et il le prit et l'amena à l'empereur Baudouin en Constantinople. Et l'empereur Baudouin en fut bien joyeux, et prit conseil de ses hommes, pour ce qu'il ferait d'un homme qui avait commis un tel meurtre sur son seigneur.

307. Le conseil tomba d'accord de ceci, qu'il y avait une colonne en Constantinople vers le milieu de la ville, qui était une des plus hautes et des mieux travaillées en marbre que l'œil eût jamais vues; et il le ferait mener là et le ferait sauter en bas, à la vue de tout le peuple; car une si haute justice devait bien être vue de tout le monde. Ainsi fut mené à la colonne l'empereur Murzuphle, et mené en haut; et tout le peuple de la cité accourut pour voir la merveille. Alors il fut poussé en bas, et tomba de si haut que quand il vint à terre il fut tout fracassé.

308. Or oyez une grande merveille; en cette colonne d'où il tomba à terre, il y avait des images de maintes façons, travaillées dans le marbre; et entre ces images, il y en avait une qui était travaillée en forme d'empereur, et celle-là était figurée tombant en bas; car dès longtemps il était prophétisé qu'il y aurait un empereur en Constantinople qui devait être jeté à bas de cette colonne. Et ainsi furent avérées cette ressemblance et cette prophétie.

309. En ce temps, il advint aussi que le marquis Boniface de Montferrat, qui était devers Salonique, prit l'empereur Alexis (celui qui avait crevé les yeux à l'empereur Isaac son frère), et l'impératrice sa femme avec. Et il envoya les bottes vermeilles et les vêtements impériaux, en Constantinople, à l'empereur Baudouin son seigneur, qui lui en sut bien bon gré; et puis après il envoya l'empereur Alexis et l'impératrice sa femme, en prison à Montferrat.

308. — <sup>1</sup> CDE omettent *laborée*. — <sup>2</sup> AB, *chait*; C, *kai*; D, *chaoit*; E, *caoit*; F, *chei*. — <sup>3</sup> A, *ou-treval*, — <sup>4</sup> A, *profeiticié qui*. — <sup>5</sup> C omet *cele colonne*.

309. — <sup>1</sup> BCDE ajoutent *son frere*. — <sup>2</sup> C ajoute *et prist ossi*. — <sup>3</sup> A omet *et l'empereriz sa fame*; le ms. F, qui omet ces mots dans la phrase précédente, ne les omet point ici. Cette impératrice se nommait Euphrosyne.

## LXIX.

310. A la feste saint-Martin après, s'en issi Henris, li freres l'empeoreor Baudoin, de Costantinoble, et s'en ala contreval le Braz trosque à Boche d'Avie; et mena bien six vins<sup>1</sup> chevaliers avec lui de mult bone gent. Et passa le Braz<sup>2</sup> à la cité que l'on appelle Avie, et la trova mult bien garnie de toz biens, de blez et de viandes<sup>3</sup>, et de totes choses qui mestier ont à cors d'ome<sup>4</sup>. Et il se saisi de la cité, et se herberja dedenz; et lors comença la guerre contre les Grex endroit lui. Et li Hermin de la terre, dont il en i avoit mult, se comencierent à torner devers lui; qu'i<sup>5</sup> haoient mult les Grex.

311. A cel termine, se parti Reniers de Trit de Costantinoble, et s'en ala vers Finepople, que l'empereres Baudoins li avoit donée. Et enmena bien avec lui six vins chevaliers de mult bone gent; et chevaucha tant par ses journées que trespassa<sup>1</sup> Andrenople, et vint à Phinepople<sup>2</sup>. Et la gens de la terre le reçurent, et li obéirent come<sup>3</sup> à seignor; qu'i le virent<sup>4</sup> mult volentiers. Et il avoient mult grant mestier de secors; que Johans li rois de Blaquie les avoit mult appressez de guerre. Et il lor aida mult bien, et tint grant partie de la terre; et la granz partie qui s'ere tenue<sup>5</sup> devers Johan, se torna devers lui. Enqui endroit refu la guerre granz entr'als.

312. L'empereres rot<sup>1</sup> bien envoié cent chevaliers<sup>3</sup> passer le Braz Saint-George endroit Costantinoble. De cels si fu chevetaines Machaires de Sainte Manehalt; avec lui ala Mahius de Vaslaincort et Roberz del Ronçoi<sup>3</sup>. Et chevauchierent à une cité qui ere apelée Nichomie, et siet<sup>4</sup> sor un gofre de mer; et ere bien deus journées loing de Costantinoble. Et quant li Grieu les oïrent venir, si vuiderent la cité et s'en<sup>5</sup> alerent; et il se hebergierent dedenz, si la garnirent et

310. — <sup>1</sup> B, etc. VII vins. — <sup>2</sup> B ajoute *et vint*. — <sup>3</sup> C, *et de garnisons*; D, *et d'autres garnisons*. — <sup>4</sup> B, etc. *mestier lor fu*. — <sup>5</sup> B, etc. *car il*; il faut donc lire *qu'i* pour *que il*, et non *qui*.

311. — <sup>1</sup> ACDEF, *et trespassa*. — <sup>2</sup> B omet *et vint à Phinepople*. — <sup>3</sup> A omet *come*. — <sup>4</sup> B omet

LXIX. Prise d'Avie, de Finepople et de Nicomie; Théodore Lascaris prétend à l'Empire.

310. A la fête saint-Martin après (11 novembre 1204), Henri, le frère de l'empereur Baudouin, sortit de Constantinople, et s'en alla en descendant le Bras jusqu'à Bouche d'Avie; et il mena bien avec lui cent vingt chevaliers de très-bonnes gens. Et il passa le Bras à la cité que l'on appelle Avie, et il la trouva très-bien garnie de tous biens, de blés et de vivres, et de toutes choses dont les hommes ont besoin. Et il se saisit de la cité, et se logea dedans; et alors il commença la guerre avec les Grecs en face de lui. Et les Hermins du pays, dont il y avait beaucoup, commencèrent à tourner de son côté; car ils haïssaient beaucoup les Grecs.

311. En ce temps, partit de Constantinople Renier de Trit, et il s'en alla vers Finepople, que l'empereur Baudouin lui avait donnée. Et il emmena bien avec lui cent vingt chevaliers de très-bonnes gens; et il chevaucha tant dans ses journées qu'il passa outre Andrinople, et vint à Finepople. Et les gens de la terre le reçurent, et lui obéirent comme à leur seigneur; car ils le virent bien volontiers. Et ils avaient bien grand besoin de secours; car Johannis le roi de Blaquie leur avait fait une guerre acharnée. Et il les aida très-bien, et tint grande partie de la terre; et la plupart qui s'étaient tenus devers Johannis, se tournèrent devers lui. De ce côté la guerre fut grande entre eux.

312. L'empereur avait bien envoyé cent chevaliers passer le Bras de Saint-Georges en face de Constantinople. De ceux-là était chef Maicaire de Sainte-Menehould; avec lui alla Matthieu de Walincourt et Robert du Ronsoi. Et ils chevauchèrent vers une cité qui était appelée Nicomie, et qui est située sur un golfe de mer; et elle était bien à deux journées loin de Constantinople. Et quand les Grecs ouïrent qu'ils venaient, ils vidèrent la cité et s'en allèrent; et eux se logèrent dedans,

*et li obéirent, etc.* Au lieu de *qu'il le virent*, CDE répètent *et le rechurent*. — <sup>5</sup> CDE, *ki avoient esté*.

312. — <sup>1</sup> A, *tot*. — <sup>2</sup> F, *rayoit bien envoie cent chevaliers de mout bone gent*. — <sup>3</sup> B, *etc. de Rosoi*. — <sup>4</sup> A, *et si sit*. — <sup>5</sup> ABE, *et si s'en*.

refermerent; et recomencierent à guerroyer de cele marche endroit als.

313. La terre d'autre part del Braz si avoit <sup>1</sup> seignor un Grieu que on apeloit Toldres li Ascres. Et avoit la file <sup>2</sup> l'empereor Alexi <sup>3</sup> à fame, dont il clamoit <sup>4</sup> la terre (celui cui li Franc avoient chacié <sup>5</sup> de Costantinoble, et qui avoit son frere traiz les ialz) <sup>6</sup>. Icil si tenoit la guerre contre les Franz <sup>7</sup> outre le Braz, partot là où il estoient.

314. Et l'empereres Baudoins fu remés en Costantinoble, et li cuens Loeys, à poi de gent; et li cuens Hues de Saint-Pol, qui malades ere d'une grant maladie de gote qui le tenoit ès genols et ès piez <sup>1</sup>; et li dus de Venisse, qui goute ne veoit <sup>2</sup>.

## LXX.

315. En icel termine après, vint uns granz passages de cels <sup>1</sup> de la terre de Surie, et de cels <sup>2</sup> qui l'ost avoient laissie et estoient alé passer as autres passages. A cel passage vint Estenes del Perche et Regnaus de Monmirail, qui cosin estoient le conte Loeys, qui mult les honora et fu mult liez de lor venue. Et l'empereres Baudoins et les autres genz les virent mult volentiers; qu'il estoient mult halt home et mult riche, et amenerent grant plenté de bone gent.

316. De la terre de Surie <sup>1</sup> vint Hue de Tabarie, et Raols ses freres, et Tierris de Tendremonde, et granz plentés de la gent del païs, de chevaliers, de Turchoples et de serjanz. Et lors après si dona l'empereres Baudoins à Estene del Perche la duchée de Philadelphie.

317. Entre les autres fu venue une novele à l'empereor Baudoin, dont il fu mult dolenz; que la contesse Marie sa fame, qu'il avoit laissie <sup>1</sup> en Flandres ençainte, por ce qu'ele ne pot avec lui movoir <sup>2</sup> (qui

313. — <sup>1</sup> B, *avoit fet un seigneur que*; C, *en la terre... si avoient fait un signour ke*; D, *et chil de la terre... si avoient fait un segnor d'un Griu*. EF se rapprochent de D. — <sup>2</sup> Anne. — <sup>3</sup> A omet Alexi. — <sup>4</sup> A, *chamoit*. — <sup>5</sup> B ajoute *de la terre de*. — <sup>6</sup> CDE omettent *celui cui*, etc. — <sup>7</sup> CDE, *la terre contre les Frans et la guerre*; B, *si tenoit sa terre*; F, *clamoit la terre et la tenoit*.

314. — <sup>1</sup> CDE omettent *qui malades*, etc. — <sup>2</sup> ABF omettent *et li dus*, etc.

et la garnirent, et refirent les murs ; et recommencèrent à guerroyer de ce côté en face d'eux.

313. La terre de l'autre côté du Bras avait pris pour seigneur un Grec qu'on appelait Théodore Lascaris. Et il avait pour femme la fille de l'empereur Alexis, dont il réclamait la terre (celui que les Francs avaient chassé de Constantinople, et qui avait crevé les yeux à son frère). Celui-là soutenait la guerre contre les Français outre le Bras, partout où ils étaient.

314. En Constantinople était resté l'empereur Baudouin, et le comte Louis, avec peu de gens ; et le comte Hugues de Saint-Paul, qui était malade d'une grande maladie de goutte qui le tenait aux genoux et aux pieds ; et le doge de Venise, qui n'y voyait goutte.

LXX. Renfort venu de Syrie ; mort de Marie, femme de Baudouin.

315. En ce temps après, vint un grand passage de ceux de la terre de Syrie, et de ceux qui avaient laissé l'armée et étaient allés passer à d'autres ports. A ce passage vint Étienne du Perche et Renaud de Montmirail, qui étaient cousins du comte Louis, qui les honora beaucoup et fut bien joyeux de leur venue. Et l'empereur Baudouin et les autres gens les virent bien volontiers ; car ils étaient très-hauts hommes et très-riches, et amenaient grande quantité de bonnes gens.

316. De la terre de Syrie vint Hugues de Tabarie, et Raoul son frère, et Thiéri de Tenremonde, et grande quantité des gens du pays, chevaliers, Turcoples et sergents. Et puis alors l'empereur Baudouin donna à Étienne du Perche le duché de Philadelphie.

317. Entre autres nouvelles il en vint une à l'empereur Baudouin, dont il fut bien affligé ; car la comtesse Marie sa femme, qu'il avait laissée en Flandre enceinte, parce qu'elle ne pouvait partir avec lui

315. — <sup>1</sup> A, à cel. — <sup>2</sup> B, etc. passages de la terre de Surie (ou passages de Surie) de ceuls du païs (ou de cels de France) ; F, de ceus del païs et de ceus.

316. — <sup>1</sup> CD, de Surie ou de la terre de Surie avoec aus. Dans ces manuscrits, ce qui précède avoec aus semble rattaché à la phrase précédente.

317. — <sup>1</sup> B, etc. ki ert remése. — <sup>2</sup> C ajoute pour ce que elle estoit grosse d'enfant ; DE, et elle estoit grosse.

adonc ere cuens)<sup>3</sup>, la dame si ajut d'une file; et après, quant ele fu relevée, si s'esmut et ala oltre-mer après son seignor, et passa al port de Marseille. Et quant ele vint à Acre, si n'i ot gaires esté que la novele li vint de Constantinoble (que li message son signour li conterent<sup>4</sup>) que Costantinoble ere conquise, et ses sires ere empereres; dont grans joie fu à la crestienté<sup>5</sup>.

318. Après cele novele, ot la dame en proposement de venir à lui. Si li prist une maladie, si fina<sup>1</sup> et morut<sup>2</sup>; dont granz duels fu à tote la crestienté, car ele ere mult bone dame et mult honorée. Et cil qui vindrent à cel passage en aporèrent les noveles; dont granz diels fu à l'empereor Baudoin et à toz les barons de la terre, car il la desiroient mult avoir<sup>3</sup> à dame.

## LXXI.

319. En cel termine, cil qui estoient alé à la cité de l'Espigal, dont Pierres de Braieciel et Paiens d'Orliens erent<sup>1</sup> chevetaine, fermerent un chastel que on apele Palorme; si le garnirent de lor gent, et puis chevauchierent oltre por conquerre la terre. Toldres li Ascres se fu porchaciez de tote la gent que il pot avoir : le jor de la feste monseignor saint Nicholas, qui est devant la Nativité, si s'entrecontrerent ès plains d'un chastel que on appelle Pumenienor. Et si en fu bataille<sup>2</sup> à mult grant meschief à la nostre gent; que cil avoient tant de gent<sup>3</sup> que n'ere se merveile non, et li nostre n'avoient mie plus de sept vins chevaliers, sans les serjanz à cheval.

320. Et Nostre Sire done les aventures ensi come lui plaist. Par la soe grace et par la soe volonté li Franc vanquirent les Grejois et les desconfirent, et cil i reçurent grant damage. Dedenz la semaine lor rendi-on<sup>1</sup> de la terre grant part : on lor rendi le Pumenienor qui ere

317. — <sup>3</sup> CF omettent *qui adonc ere cuens*. — <sup>4</sup> A omet *de Constantinoble*, etc.; D, *de Constantinoble que elle estoit prise*. — <sup>5</sup> CDE omettent *dont*, etc., jusqu'à *venir à lui*, mots qui terminent la première phrase du paragraphe suivant; BF omettent seulement cette première phrase du paragraphe suivant.

318. — <sup>1</sup> CDE, *et quant ele oï çou, si li prist une maladie de joie dont elle fina*; F, *dont ele morut*,

(qui alors était comte), était accouchée d'une fille; et après, quand elle fut relevée, elle partit et alla outre-mer pour rejoindre son seigneur, et passa au port de Marseille. Et quand elle vint en Acre, elle n'y avait guère été que la nouvelle lui vint de Constantinople (que les messagers de son seigneur lui contèrent), que Constantinople était conquise, et son seigneur empereur; dont grande joie fut à la chrétienté.

318. Après cette nouvelle, la dame eut le projet de venir à lui. Et il lui prit une maladie, et elle finit et mourut; et ce fut un grand deuil pour toute la chrétienté, car elle était bien bonne dame et bien honorée. Et ceux qui vinrent à ce passage en apportèrent la nouvelle; et ce fut un grand deuil à l'empereur Baudouin et à tous les barons de la terre, car ils la désiraient beaucoup avoir pour dame.

#### LXXI. Défaite de Théodore et de Constantin Lascaris.

319. En ce temps, ceux qui étaient allés à la cité de l'Espigal, dont Pierre de Bracieux et Payen d'Orléans étaient chefs, fortifièrent un château qu'on appelle Palorme; et ils le garnirent de leurs gens, et puis chevauchèrent outre pour conquérir la terre. Théodore Lascaris s'était procuré toutes les gens qu'il put avoir: le jour de la fête de monseigneur saint Nicolas (6 décembre 1204), qui est devant la Nativité, ils se rencontrèrent dans la plaine d'un château qu'on appelle Pumenienor. Et une bataille s'engagea avec bien grand désavantage pour nos gens; car les autres avaient tant de gens que c'était une merveille, et les nôtres n'avaient pas plus de cent quarante chevaliers, sans les sergents à cheval.

320. Mais Notre-Seigneur donne les aventures comme il lui plaît. Par sa grâce et par sa volonté, les Francs vainquirent les Grecs et les déconfirent, et ceux-ci y reçurent grand dommage. Dans la semaine on rendit aux nôtres une grande partie de la terre: on leur rendit

en omettant ce qui précède *si li prist*, et ce qui suit *morut*, jusqu'à *et cil qui*. — <sup>2</sup> A, *mori* —  
— <sup>3</sup> A, *desiroit mult à veoir*.

319. — <sup>1</sup> CE, *ki ierent*; F omet *erent chevetaine*. — <sup>2</sup> C, *fu en bataille*; D, *et assamblèrent à bataille*. — <sup>3</sup> CE omettent *que cil*, etc. D omet en outre *que n'ere se merveille non*.

320. — <sup>1</sup> CDE, *car on leur rendi*, en rattachant *dedenz*, etc. à la phrase précédente.

mult forz chastiaus, et le Lupaire qui ere une des meillors citez de la terre, et lou Pulinach qui séoit sor un lac <sup>2</sup> d'aigue dolce, un des plus forz chastiaus et des meillors que il esteust <sup>3</sup> querre. Et sachiez que mult fu bien pris à cele gent <sup>4</sup>; et mult fisent bien en la terre lor volenté par l'aïe de Dieu.

321. En icel termine après, par le conseil des Hermins, Henris, li freres l'empereor Baudoin de Costantinoble, parti de la cité d'Avie et la laissa garnie de sa gent; et chevalcha à une cité que l'en apele l'Andremite, qui siet sor mer à deus journées de la cité d'Avie. Et ele li fu rendue, et il se herberja dedenz; et lors se rendi granz partie de la terre <sup>1</sup> à lui; car la citez ere mult bien garnie de blez et de viandes et d'autres biens. Et lors si tint la guerre <sup>2</sup> iqui envers <sup>3</sup> les Griés.

322. Toldres li Ascres, qui ot esté desconfiz vers le Pumenienor, porchaça de gent quanque il en pot avoir; et ot mult grant ost ensemble <sup>1</sup>, et le charja Costentin son frere, qui ere uns des meillors Griex de Romanie; et chevalcha vers l'Andremite droit. Et Henris, li freres l'empereor Baudoin, le sot par les Hermines que mult granz oz <sup>2</sup> venoit sor lui; si atorna son afaire, et ordena ses batailles; et il avoit avec lui <sup>3</sup> de mult bone gent. Avec lui estoient Baudoins de Belveoir, Nicholes de Mailli, Ansials de Kaeu, et Tieris de Los <sup>4</sup>, et Tieris de Tendremonde.

323. Et ensi avint que le semadi devant mi-quaresme, vint Costentins li Ascres à sa grant ost devant l'Andremite. Et Henris, con il sot sa venue, si prist conseil et dist que il ne se lairoit jà laienz enfermer, ainz dist que il istroit fors. Et cil vint à tote s'ost et à granz batailles à pié et à cheval; et cil s'en issirent et comencierent la bataille <sup>1</sup>. Et i ot grant estor et grant mellée; mais par l'aïe de Dieu, les venquirent li Franc et desconfirent; et en i ot mult de morz et de pris <sup>2</sup>, et mult fu granz li gaienz <sup>3</sup>. Et lors furent mult à aise et mult

320. — <sup>2</sup> A, *lai*; E, *lais*; G, *lay*. — <sup>3</sup> A, *esseust*; CDEF, *convenist*. — <sup>4</sup> AE, *pris*; D, *puis*; C, *que molt fu grant fet et grant hounour ki avint à nostre gent*; F, *que mout avint bien à cele foi; à cele gent*. B omet cette phrase.

321. — <sup>1</sup> CDE, *de la gent*; F, *de la gent de cele terre*. — <sup>2</sup> B, *la terre*. — <sup>3</sup> CDE, *tinrent guerre entre aus et*.

Pumenienor qui était un très-fort château, et le Lupaire qui était une des meilleures cités de la terre, et le Pulinach qui était situé sur un lac d'eau douce, un des plus forts châteaux et des meilleurs que l'on dût chercher. Et sachez que très-bien en prit à ces gens; car ils firent bien leur volonté en la terre par l'aide de Dieu.

321. En ce temps après, par le conseil des Hermins, Henri, le frère de l'empereur Baudouin de Constantinople, partit de la cité d'Avie et la laissa garnie de ses gens; et chevaucha vers une cité qu'on appelle l'Andremite, qui est située sur la mer à deux journées de la cité d'Avie. Et elle lui fut rendue, et il se logea dedans; et alors une grande partie de la terre se rendit à lui; car la cité était bien garnie de blés et de vivres et d'autres biens. Et alors il soutint la guerre là contre les Grecs.

322. Théodore Lascaris, qui avait été déconfit vers le Pumenienor, se procura des gens autant qu'il en put avoir; et il assembla une très-grande armée, et la confia à Constantin son frère, qui était un des meilleurs Grecs de Romanie; et il chevaucha droit vers l'Andremite. Et Henri, le frère de l'empereur Baudouin, sut par les Hermins qu'une très-grande armée venait sur lui; il prépara donc son affaire, et ordonna ses corps de bataille; et il avait avec lui de très-bonnes gens. Avec lui étaient Baudouin de Beauvoir, Nicolas de Mailly, Anseau de Cayeux, et Thierris de Loos, et Thierris de Tenremonde.

323. Et il advint ainsi que le samedi avant la mi-carême (19 mars 1205) Constantin Lascaris vint avec sa grande armée devant l'Andremite. Et Henri, quand il sut sa venue, prit conseil et dit qu'il ne se laisserait pas enfermer là-dedans, mais qu'il sortirait dehors. Et l'autre vint avec toute son armée et de grands corps de bataille à pied et à cheval; et les nôtres sortirent et commencèrent la bataille. Et il y eut un grand combat et une grande mêlée; mais, par l'aide de Dieu, les Francs les vainquirent et les déconfirent; et il y en eut beaucoup de

322. — <sup>1</sup> CDE, *grant gent assemblée*; F, *pourchaça gent tant come il pot, et en assembla tant que c'estoit merveille à veoir*. — <sup>2</sup> C, *grant gent en ost*. — <sup>3</sup> BCEF ajoutent *grant partie*. — <sup>4</sup> B omet et *Tierris de Los*.

323. — <sup>1</sup> CDE omettent *et comencierent la bataille*. — <sup>2</sup> B ajoute *moult fu grant la bataille*. — <sup>3</sup> A, *la gaienz*.

riche ; que les genz del païs <sup>4</sup> se tornerent à aus, et comencierent à aporter lor rentes <sup>5</sup>.

## LXXII.

324. Or vos lairons de cels devers Costantinople, et revendrons al marchis Boniface de Monferrat qui ert vers Salenique, et s'en fu alez sor Lasgur, qui tenoit Naples et Corinthe, deus des plus forz citez dou monde. Si les asseja andeus ensemble : Jacques d'Avesnes remest devant Corinthe, et autre bone gens assez <sup>1</sup> ; et li autre <sup>2</sup> alerent devant Naples, si <sup>3</sup> l'asistrent.

325. Lors avint une aventure el païs ; que Joffrois de Vile-Hardoin, qui ereniés Joffroi le mareschal de Romenie et de Champaigne <sup>1</sup>, fils son frere <sup>2</sup>, fu meuz de la terre de Surie, avec celui passage qui ere venuz en Constantinoble. Si l'enmena venz et aventure au port de Mouçon ; et enqui fu sa nés empirie, et par estovoir le convint sejourner l'iver <sup>3</sup> el païs. Et uns Griex, qui mult ere sire del païs, le sot ; si vint à lui et li fist mult grant honor, et li dist : « Biax sire, li Franc « ont conquis Constantinoble, et fait empereor. Se tu te voloies à moi « acompaignier, je te porteroie mult <sup>4</sup> bone foi, et conquerriens assez « de ceste terre. » Ensi se jurerent ensemble li Griex et Joffrois de Vile-Hardoin <sup>5</sup> ; et conquistrent ensemble grant part de la terre : et trova Joffrois de Vile-Hardoin ou Grieu <sup>6</sup> mult bone foi.

326. Ensi con les aventures vient si cum Diex volt, si prist al Grieu maladie ; si fina et morut. Et li fils al Grieu se revela contre Joffroi de Vile-Hardoin et le traï <sup>1</sup> ; et se tornerent li chastel qu'il avoit garniz <sup>2</sup> contre lui <sup>3</sup>. Et il oït dire que li marchis séoit devant

323. — <sup>4</sup> C ajoute *par celle victore.* — <sup>5</sup> B ajoute *et granz heneurs* ; CDE, *lor avoires et lorgains.*

324. — <sup>1</sup> B, etc., omettent *et autre bone gens assez.* — <sup>2</sup> BCDE ajoutent *qui estoient avec lui.* — <sup>3</sup> B ajoute *l'asaillirent et.*

325. — <sup>1</sup> D omet *de Romenie* ; CEF, *Jofroi de Romenie le mariscal de Campaigne.* — <sup>2</sup> CDE omettent *fils son frere.* — <sup>3</sup> CDEF omettent *l'iver.* — <sup>4</sup> B ajoute *grant enneur et.* — <sup>5</sup> A omet *li*

tués et de pris, et le butin fut bien grand. Et alors ils furent bien à l'aise et bien riches; car les gens du pays tournèrent de leur côté, et commencèrent à apporter leurs rentes.

LXXII. Boniface attaque Léosgur; il est rejoint par Geoffroi de Ville-Hardouin le neveu.

324. Nous ne vous en dirons pas plus de ceux de Constantinople, et nous reviendrons au marquis Boniface de Montferrat, qui était vers Salonique, et s'en était allé contre Léosgur, qui tenait Naples et Corinthe, deux des plus fortes cités du monde. Il les assiégea toutes deux ensemble : Jacques d'Avesnes resta devant Corinthe, avec assez d'autres bonnes gens; et les autres allèrent devant Naples, et l'assiégèrent.

325. Alors advint une aventure au pays; car Geoffroi de Ville-Hardouin, qui était neveu de Geoffroi le maréchal de Romanie et de Champagne, fils de son frère, partit de la terre de Syrie avec ce passage qui était venu en Constantinople. Le vent et l'aventure l'emmenèrent au port de Moton; et là sa nef fut endommagée, et par nécessité il lui fallut séjourner l'hiver au pays. Et un Grec qui était un grand seigneur du pays, le sut; il vint à lui et lui fit grand honneur, et lui dit : « Beau sire, les Francs ont conquis Constantinople et fait « un empereur. Si tu te voulais associer à moi, je te garderais bien « bonne foi, et nous ferions assez de conquêtes en cette terre. » Ainsi se jurèrent alliance le Grec et Geoffroi de Ville-Hardouin; et ils conquièrent ensemble une grande partie de la terre; et Geoffroi de Ville-Hardouin trouva en ce Grec beaucoup de bonne foi.

326. Mais comme les aventures adviennent ainsi que Dieu le veut, il prit au Grec une maladie; et il finit et mourut. Et le fils du Grec se révolta contre Geoffroi de Ville-Hardouin et le trahit; et les châteaux où il avait mis garnison se tournèrent contre lui. Il ouït dire

*Griex*, etc. Ce Grec était Léon Chamarithus, seigneur de Lacédémone. — <sup>6</sup> A, *en Grieu*; B omet ou *Grieu*.

326. — <sup>1</sup> CDE, *l'outra*; B, *retrest*. — <sup>2</sup> CDEF, *conquis*; B, *gaaingnié*. — <sup>3</sup> F, *et se torna tout maintenant encontre lui, et fist torner tous les chateaus qu'il avoient conquis entre lui et son pere; quant Gifroi vit ce, si en fu moult corrouciés*.

Naples : à tant de gent com il pot avoir, si <sup>4</sup> s'en vait contre lui. Et chevaucha par mult grant <sup>5</sup> peril bien six journées parmi la terre ; et vint à l'ost, où il fu mult volentiers veuz, et fu mult honorez del marchis et des autres qui i estoient ; et il ere bien droiz ; quar il ere mult preuz et mult vailanz, et bons chevaliers <sup>6</sup>.

## LXXIII.

327. Li marchis li volt assez doner terre et avoir <sup>1</sup> por ce qu'il remansist avec lui : il n'en volt point prandre ; ainz parla à Guillaume de Chanlite qui mult ere ses amis, et li dist : « Sire, je vieng d'une terre qui mult est riche, que on apele la Morée. Prenez de gent ce que vos em porroiz avoir, et partez de ceste ost, et alons par l'aïe de Dieu et la conquerons <sup>2</sup> ; et ce que vos m'en volroiz doner de la conqueste, je le tendrai de vos, si en serai vos hom liges. » Et cil qui <sup>3</sup> mult le crut et ama, ala al marchis, si li dist ceste chose ; et li marchis li abandona qu'il i alast.

328. Ensi se partirent de l'ost Guillaumes de Chanlite et Joffrois de Vile-Hardoin, et enmenerent bien cent chevaliers avec als, et de serjanz à cheval grant part ; et entrèrent en la terre de la Morée, et chevalchierent trosque à la cité de Monçon. Michalis oï qu'il estoient à si pou de gent en la terre ; si amassa grant <sup>1</sup> gent, et ce fu une merveille de gent <sup>2</sup>, et chevaucha après als, si cum cil qui les cuidoit avoir toz pris et avoir en sa main.

329. Et quant cil oïrent dire que il venoit, si horderent Monçon <sup>1</sup>, qui de lonc tens iert abatue, et i <sup>2</sup> laisserent lor hernois et lor menue gent. Et chevauchierent par un jor, et ordenerent lor bataille de tant de gent cum il avoient : et fu à trop grant meschief ; que il n'avoient mie plus de cinq cens homes à cheval, et cil en avoient <sup>3</sup> bien plus de cinc mil. Ensi cum les aventures avienent si con Dieu plaist <sup>4</sup>, se

326. — <sup>4</sup> A omet *si*. — <sup>5</sup> A, *chevauchent par mult grant* ; B, *chevaucha par nuit en grant*. — <sup>6</sup> B, etc. omettent *et bons chevaliers*.

327. — <sup>1</sup> A, *doner terre et avoit assez doner terre et avoir*. — <sup>2</sup> A, *et conquerons*. — <sup>3</sup> A, *et celui que*.

que le marquis assiégeait Naples : avec autant de gens qu'il en put avoir, il s'en va vers lui. Et il chevaucha en bien grand péril pendant six journées à travers le pays; et vint au camp, où il fut vu volontiers, et fut très-honoré du marquis et des autres qui y étaient; et c'était bien juste; car il était bien preux et bien vaillant, et bon chevalier.

LXXIII. Exploits de Guillaume de Champlitte et de Geoffroi de Ville-Hardouin le neveu en Morée.

327. Le marquis lui voulut donner assez de terre et d'avoir pour qu'il restât avec lui : il n'en voulut point prendre; mais il parla à Guillaume de Champlitte qui était fort son ami, et lui dit : « Sire, je viens d'une terre qui est bien riche, qu'on appelle la Morée. Prenez ce que vous pourrez avoir de gens, et quittez cette armée; et allons avec l'aide de Dieu et la conquérons; et ce que vous me voudrez donner de la conquête, je le tiendrai de vous et en serai votre homme lige. » Et Guillaume qui le croyait et l'aimait beaucoup, alla au marquis, et lui dit la chose; et le marquis lui permit d'y aller.

328. Ainsi partirent du camp Guillaume de Champlitte et Geoffroi de Ville-Hardouin, et ils emmenèrent bien cent chevaliers avec eux, et un grand nombre de sergents à cheval; et ils entrèrent en la terre de Morée, et chevauchèrent jusqu'à la cité de Moton. Michalis apprit qu'ils étaient avec si peu de gens dans le pays; et il amassa beaucoup de gens (et c'était une merveille de gens), et il chevaucha après eux, en homme qui pensait les avoir tous pris et les avoir en sa main.

329. Et quand ils ouïrent dire qu'il venait, ils fortifièrent Moton, qui depuis longtemps était sans murs, et y laissèrent leur harnois et leurs menues gens. Et un jour ils chevauchèrent, et ordonnèrent leurs corps de bataille avec tout ce qu'ils avaient de gens : et c'était à bien grand désavantage; car ils n'avaient pas plus de cinq cents hommes de cheval, et les autres en avaient plus de cinq mille. Mais comme les aven-

328. — <sup>1</sup> CDE, *une grant partie de*; F, *mout grant plenté de*. — <sup>2</sup> CDEF omettent *et ce fu*, etc.

329. — <sup>1</sup> C, *horderent un viès castiel*. — <sup>2</sup> A, *orent abatue et il*. — <sup>3</sup> A, *avoit*; C, *et lor anemis estoient*. — <sup>4</sup> CDE, *ensi come les graces de Dieu avient et les aventures*.

combatirent as Grioux, et les desconfirent et vainquirent. Et i perdirent mult li Grieu; et cil gaaignierent assez chevaus et armes, et autres avoïrs<sup>5</sup> à mult grant plenté. Et lors s'en tornerent mult lié et mult joiant à la cité de Moçon.

330. Après chevauchierent à une cité que on apele Corone, qui sormer estoit<sup>1</sup>; si l'asistrent. Et n'i<sup>2</sup> sistrent gaires longuement, quant la citez lor fu rendue; et Guillaume la dona Joffroi de Vile-Hardoin, et cil en devint ses hom, et la garni de sa gent. Après alerent à un chastel<sup>3</sup> que on apele la Chalemate, qui mult ere fors et bials; si l'asistrent. Icil chastials les travailla mult<sup>4</sup> longuement; et tant i sistrent que renduz lor fu. Adont se rendirent plus des Grex à als del país<sup>6</sup> que il n'avoït fait devant.

## LXXIV.

331. Li marchis Bonifaces sist à Naples, où il ne pot<sup>1</sup> rien faire; quar trop ere forz, et il i greva mult sa gent. Jaques d'Avesnes rete-noït le siege devant Corinthe, si con li marchis l'i avoit laissié. Lasgur qui ere dedenz Corinthe<sup>2</sup>, et ere mult sages et engignieus, vit<sup>3</sup> que Jaques n'avoït mie granz genz, et que il ne se gaitoit mie bien. A un maitin, à l'ajornée, fit une<sup>4</sup> saillie mult grant, et ala<sup>5</sup> trosque enz es paveillons; et ainz que il peussent estre armé<sup>6</sup>, en ocistrent assez.

332. Là si fu morz Drues d'Estruen<sup>1</sup> qui fu mult preuz et vail-lanz, dont granz dials fu<sup>2</sup>. Et Jaques d'Avesnes, qui ere cheveteines, fu mult corrouciés de son chevalier; et ne demora gaires que il<sup>3</sup> fu navrez en la jambe mult durement. Et bien li porterent tesmoing cil qui là furent, que<sup>4</sup> par son bien faire furent rescous; et sachiez bien

329. — <sup>5</sup> CDEF, *chevaus et arnois*; B, *chevaus et avoïrs*.

330. — <sup>1</sup> B, etc. *siet*. — <sup>2</sup> ACE omettent *et donné* par BF; D, *ne il n'i*. — <sup>3</sup> B omet *de Vile Hardoin*, etc. — <sup>4</sup> A, *tant et mult*. — <sup>5</sup> BCDE ajoutent *puis*. — <sup>6</sup> C, *à aus plus de Griex*; D, *plus de gent à aus*; A, *les plus des Grex à als del país plus*.

331. — <sup>1</sup> A, *puet*. — <sup>2</sup> D omet *qui ere*, etc. — <sup>3</sup> C ajoute *sur un jour*. — <sup>4</sup> A, *à une jornée à une*; B, *à une ajornée si leur fist une*; CDE omettent *à un matin*. — <sup>5</sup> A omet *ala*. — <sup>6</sup> C ajoute *lor fist grant damage et*.

tures adviennent ainsi qu'il plaît à Dieu, ils combattirent les Grecs, et les déconfirent et les vainquirent. Et les Grecs y perdirent beaucoup; et eux gagnèrent assez de chevaux et d'armes, et d'autre butin en bien grande quantité. Et alors ils s'en retournèrent bien contents et bien joyeux à la cité de Moton.

330. Après ils chevauchèrent vers une cité qu'on appelle Corone, qui était sur la mer; et ils l'assiégèrent. Et ils n'y étaient restés guère longtemps, quand la cité leur fut rendue; et Guillaume la donna à Geoffroi de Ville-Hardouin, qui en devint son homme, et la garnit de ses gens. Ils allèrent après à un château qu'on appelle la Chalemate, qui était bien fort et beau; et ils l'assiégèrent. Ce château les travailla bien longtemps; et ils y restèrent tant qu'il leur fut rendu. Alors il se rendit à eux plus de Grecs du pays qu'ils n'avaient fait devant.

LXXIV. Siège de Naples et de Corinthe; alliance des Grecs avec Johannis.

331. Le marquis Boniface assiégeait Naples, où il ne pouvait rien faire; car la ville était trop forte, et il y ruina bien ses gens. Jacques d'Avesnes, de son côté, tenait le siège devant Corinthe, ainsi que le marquis l'y avait laissé. Léosgur qui était dans Corinthe, et était bien sage et avisé, vit que Jacques n'avait guère de gens, et qu'il ne se gardait pas bien. Un matin, au point du jour, il fit une très-grande sortie, et alla jusque dans les pavillons; et avant que les nôtres pussent être armés, ils en occirent assez.

332. Là fut tué Dreux d'Estruen qui était bien preux et vaillant, dont on fit grand deuil. Et Jacques d'Avesnes, qui était chef, fut bien courroucé de la mort de son chevalier; et il ne tarda guère qu'il fut blessé à la jambe bien fortement. Et ils lui rendirent bien témoignage ceux qui étaient là, que par sa belle conduite ils furent sauvés; et sa-

332. — <sup>1</sup> A, d'Estruen; BFG, d'Estruem. Du Cange, Dom Brial et Buchon ont lu *Saint-Truien*, supposant que ce surnom était tiré d'un village de Saint-Truien près Bruges. Mais les manuscrits n'autorisent pas cette lecture; d'ailleurs le nom de *Estruen* peut se rattacher à *Etrœungt*, canton d'Avesnes, ou à *Etrun*, canton de Cambrai (Nord). — <sup>2</sup> CDE omettent cette phrase. — <sup>3</sup> ABCDE omettent *fu mult courrouciés*, etc. Le texte original portoit probablement *iriés* plutôt que *corrouciés*, que je ne retrouve pas ailleurs dans Ville-Hardouin. — <sup>4</sup> A, *si porterent cil qui là furent qui*. B omet cette phrase.

que mult furent près d'estre tuit perdu. Et par l'aïe de Dieu, les remistrent el chastel à force. Mais li Grieu n'orent mie la felonie fors de lor cuers <sup>5</sup>, qui mult estoient desloial <sup>6</sup>.

333. A icel tens, si virent que li François estoient <sup>1</sup> si espandu par les terres; que chascuns avoit <sup>2</sup> afaire endroit lui : si se penserent que ore les pooient-il traïr. Et pristrent lor message privéement <sup>3</sup> de totes les citez de la terre <sup>4</sup>, et les envoierent à Johan qui ere rois de Blaquie et de Bogrie, qui les avoit guerroiez et guerreoit tot adès. Et li manderent que il le <sup>5</sup> feroient empereor, et qu'il se rendroient tuit à lui, et que il ociroient toz les Franz; et si li jureroient que il li obéiroient comme à seignor, et il lor jurast que il les maintendroït comme les suens. Ensi fu faiz li saïremenz.

## LXXV.

334. En cel termine, si avint uns granz domages en Costantinoble; que li cuens Hues de Saint Pol, qui avoit longuement geu d'une maladie de gote, fina et morut; dont il fu mult granz diels <sup>1</sup> et mult granz domages; et fu mult plorez de ses homes et de ses amis. Et fu enterrez à mult grant honor au mostier monseignor Saint George de la Mange <sup>2</sup>.

335. Et li cuens Hues si tenoit un chastel en sa vie, qui avoit nom li Dimos, et ere mult fors et mult riches; si i avoit de ses chevaliers et de ses serjanz dedenz. Li Grieu qui avoient les saïremenz faiz al roi de Blaquie por les Frans occire et traïr <sup>1</sup>, si les traïrent en cel chastel; si en ocistrent et pristrent grant part. Et eschaperent pou; et cil qui eschaperent s'en alerent fuïant à une cité que on apele Andrenople, que li Venicien tenoient à cel jor.

336. Ne tarda gaires après cum cil d'Andrenople se revelerent; et

332. — <sup>5</sup> B, hors dou cors ne dou cuer; D, priès de leur cuers. — <sup>6</sup> C altère ce passage, et le joint à la phrase suivante : *Or sachiés que li Grieu, ki portoient grant felonie en lor cuer vers les François par lor grans desloiautés à icel tans si virent*, etc. F, *quar mult estoient destoial, au lieu de qui mult*, etc.

chez qu'ils furent bien près d'être tous perdus. Et par l'aide de Dieu, ils repoussèrent les autres de force dans le château. Mais les Grecs, qui étaient bien déloyaux, n'avaient pas rejeté la félonie hors de leurs cœurs.

333. En ce temps, ils virent que les Français étaient très-éparpillés par les terres; car chacun avait à faire pour son compte : ils pensèrent donc qu'ils les pouvaient trahir. Ils prirent des messagers secrètement de toutes les cités du pays, et les envoyèrent à Johannis qui était roi de Blaquie et de Bogrie, qui avait fait la guerre contre eux et la faisait toujours. Et ils lui mandèrent qu'ils le feraient empereur, et qu'ils se rendraient tous à lui, et qu'ils occiraient tous les Francs; et puis lui jureraient de lui obéir comme à leur seigneur, et que lui leur jurât de les maintenir comme les siens. Ainsi fut fait le serment.

LXXV. Révolte des Grecs au Dimot et à Andrinople; leur défaite à Archadiople.

334. En ce temps, il advint un grand dommage en Constantinople; car le comte Hugues de Saint-Paul, qui était depuis longtemps au lit, malade de la goutte, finit et mourut; et ce fut un bien grand deuil et un bien grand dommage; et il fut bien pleuré de ses hommes et de ses amis. Et il fut enterré à bien grand honneur en l'église de monseigneur saint Georges de la Mange.

335. Le comte Hugues tenait un château à vie, qui avait nom le Dimot, et qui était bien fort et bien riche; et il y avait de ses chevaliers et de ses sergents dedans. Les Grecs qui avaient fait serment au roi de Blaquie pour occire et trahir les Francs, les trahirent en ce château; et ils en occirent et prirent la plus grande partie. Il en échappa peu; et ceux qui échappèrent s'en allèrent fuyant à une cité qu'on appelle Andrinople, que les Vénitiens tenaient en ce jour.

336. Il ne tarda guère après que ceux d'Andrinople se révoltèrent;

333. — <sup>1</sup> A, *si estoient*. — <sup>2</sup> CDE ajoutent *assez* — CDE omettent *privément*. — <sup>3</sup> C, *par toutes les terres et cités*. — <sup>4</sup> A, *il li*.

334. — <sup>1</sup> CD, *perius*. — <sup>2</sup> CDE, à *Saint George de la Marche*; F, *el moustier Saint Joire*, etc.

335. — <sup>1</sup> B, etc. *por les Frans trair*.

cil qui estoient dedenz et la gardoient, s'en issirent à grant peril et guerpirent <sup>1</sup> la cité. Et les noveles vindrent à l'empereor Baudoin de Costantinoble, qui mult ere à pou de gent, il et li cuens Loeis de Blois <sup>2</sup>. De ces noveles furent il <sup>3</sup> mult troblé et mult esmaïé. Et ensi lor comencierent noveles à venir de jor en jor malvaises; que par tot se reveloient li Grieu, et là où il trovoient les Frans qui estoient bailli des terres, si les ocioient.

337. Et cil qui avoient Andrenople guerpie <sup>1</sup>, li Venicien et li autre qui avec erent, s'en vindrent à une cité que on apeloit le Churlot <sup>2</sup>, qui ere l'empereor Baudoin. Enqui troverent Guillaume de Blanvel <sup>3</sup>, qui de par l'empereor la gardoit. Par le confort que il lor fist, et par ce que il ala avec als à tant de gent con il pot <sup>4</sup>, si tornerent arieres à une cité bien à doze lieues près, qui Archadiople <sup>5</sup> ere apelée, qui ere as Venisiens, et la troverent vuide; si entrerent enz, si la garnirent.

338. Dedenz le tierz jor, li Grieu del país s'assemblerent, si vindrent à une ajournée <sup>1</sup> devant Archadiople; si commencierent l'asaut grant et merveillos tot entor. Et il se defendirent mult bien; si ovrirent lor portes, si fistrent une assaillie mult grant. Si con Diex le volt, si se desconfissent li Grieu; et cil <sup>2</sup> les commencierent à abatre et à ocire. Ensi les chacierent <sup>3</sup> une lieue, et en ocistrent mult, et gaaignierent assez chevax et autres avoires mult <sup>4</sup>.

339. Ensi s'en revindrent à grant joie en la cité d'Archadiople, et cele victoire si manderent l'empereor Baudoin en Constantinoble, qui mult en fu liez. Et neporquant n'oserent retenir la cité d'Archadiople, ainz s'en issirent l'endemain et la guerpirent, et s'en revindrent en la cité del Curlot. Enqui s'arestèrent à grant dote; que il dotoient autant cels de la vile cum il faisoient cels de hors; que il estoient dou sairement <sup>1</sup> devers le roi de Blaquie, et devoient les Frans traïr <sup>2</sup>. Et maint en i ot qui n'i oserent arester, ainz s'en vindrent en Constanti-noble.

336. — <sup>1</sup> CDEF, *vuiderent*. — <sup>2</sup> CDEF rattachent à la phrase suivante *il et li cuens*, etc. — <sup>3</sup> B seul donne *il*.

337. — <sup>1</sup> CDEF, *perdue*. — <sup>2</sup> CDE, *Curlot*. — <sup>3</sup> CDE, *Biaumés*. — <sup>4</sup> CDE, *et por çou k'il aloit* (ou *voloit aler*) *avoec aus, fist assembler de gent çou k'il en pot avoir*. — <sup>5</sup> CDEF, *Cardiople*.

et ceux qui étaient dedans et la gardaient, en sortirent à grand péril et laissèrent la cité. Et les nouvelles en vinrent à l'empereur Baudouin de Constantinople, qui était avec bien peu de gens, lui et le comte Louis de Blois. Ils furent bien troublés et émus de ces nouvelles. Et il commença ainsi à leur venir de jour en jour de mauvaises nouvelles ; car les Grecs se révoltaient partout, et là où ils trouvaient les Francs qui étaient gardiens des terres, ils les tuaient.

337. Ceux qui avaient laissé Andrinople, les Vénitiens et les autres qui étaient avec, s'en vinrent à une cité qu'on appelait le Churlot, qui était à l'empereur Baudouin. Là ils trouvèrent Guillaume de Blavel, qui la gardait de par l'empereur. Grâce au confort qu'il leur donna, et parce qu'il alla avec eux avec autant de gens qu'il put, ils retournèrent en arrière à une cité, bien à douze lieues de là, qui était appelée Archadiople, qui était aux Vénitiens, et ils la trouvèrent vide ; et ils entrèrent dedans, et la garnirent.

338. Dans les trois jours, les Grecs du pays s'assemblèrent, et vinrent au point du jour devant Archadiople ; et ils commencèrent tout autour un assaut grand et merveilleux. Et les nôtres se défendirent très-bien ; et ils ouvrirent les portes, et firent une bien grande sortie. Ainsi que Dieu le voulut, les Grecs se déconfirent ; et eux commencèrent à les abattre et à les occire. Ils les chassèrent ainsi une lieue, et en occirent beaucoup, et gagnèrent assez de chevaux et beaucoup d'autre butin.

339. Ils s'en revinrent ainsi à grande joie en la cité d'Archadiople, et mandèrent cette victoire à l'empereur Baudouin en Constantinople, qui en fut bien joyeux. Et pourtant ils n'osèrent garder la cité d'Archadiople, mais en sortirent le lendemain et la laissèrent, et s'en revinrent en la cité du Churlot. Là ils s'arrêtèrent en grande crainte ; car ils redoutaient ceux de la ville comme ils faisaient ceux du dehors ; vu qu'ils étaient du serment juré au roi de Blaquie, et devaient trahir les Francs. Et il y en eut beaucoup qui n'osèrent s'y arrêter, mais s'en vinrent en Constantinople.

338. — <sup>1</sup> AB, *journée* ; D, *jour* ; F, *enournée*. — <sup>2</sup> A omet *cil* ; C, *et no gens*. — <sup>3</sup> B ajoute *bien*. —

<sup>4</sup> F, *et autres hernois*.

339. — <sup>1</sup> A, *de sairement* ; DF, *par sairement*. — <sup>2</sup> A, *qui les devoient traïr* ; BEF, *qui devoit (ou devoient) les Frans traïr* ; C, *l'il devoient les Frans trahir* ; D, *et devoient*, etc.

## LXXVI.

340. Lors pristrent l'empereres Baudoins conseil, et li dux de Venise, et li cuens Loeyes, et virent que il perdoient tote la terre. Et fu telx lor consels que l'empereres manda <sup>1</sup> Henri son frere, qui ere <sup>2</sup> à l'Andremite, que il guerpist quanque il i avoit conquis, et le venist secoure.

341. Li cuens Loeyes en renvoia à Paien d'Orliens et à Perron de Braieciel qui erent à Lupaire, et à totes les gens que il avoient avec els, que il <sup>1</sup> guerpissent tote la conquete, fors seulement l'Espigal qui séoit sor mer; et la garnissent à mains <sup>2</sup> que il porroient de gent, et li autre le venissent secoure <sup>3</sup>.

342. L'empereres manda Machaire de Sainte Manehaut et Mahui de Vaslencort et Robert del Ronçoi, qui bien avoient cent chevaliers avec als et estoient à Nichomie, que il la guerpissent <sup>1</sup> et le venissent secoure.

343. Par le comandement l'empeereor Baudoin, issi Joffrois de Vile-Hardoin, li mareschus de Romenie et de Champagne, de Costantinoble, et Manassiers de l'Isle, à tant de gent con il porent avoir; et ce fu mult poi, car la terre se perdoit tote <sup>1</sup>. Et chevauchierent trosque à la cité del Churlot, qui ere à trois journées de Costantinoble. Illuec troverent Guillaume de Blanvel <sup>2</sup>, et cels qui avec lui estoient, qui mult erent à grant paor; et lors furent mult assurez. Enqui sejournerent par quatre jorz. L'empereres Baudoins renvoia, après Joffroi le mareschal, quanque il pooit avoir de gent tout ensi com il venoient <sup>3</sup>, tant que vint <sup>4</sup> al quart jor que il orent quatre vins chevaliers al Churlot.

344. Et dont s'esmut Joffrois li mareschus, et Manassiers de

340. — <sup>1</sup> B, *manderoit*. — <sup>2</sup> CDE omettent *qui ere*.

341. — <sup>1</sup> A, *et au lieu de que il*. — <sup>2</sup> B, etc. *au micx*. — <sup>3</sup> F, *guerpirent... garnirent... alerent au secors, au lieu de guerpissent ... garnissent... venissent secoure*.

342. — <sup>1</sup> AE, *et la guerpissent*; B, *que il guerpirent*; C, *ke il le guerpessissent*; D, *si le guerpessissent*; F, *qu'il la guerpissent*.

343. — <sup>1</sup> C, *il estoient tout parti en la terre*; D, *la terre s'en parloit toute*; E, *se parloit toute*.

LXXVI. Les croisés d'outre le Bras sont rappelés pour marcher sur Andrinople; expédition de Geoffroi de Ville-Hardouin.

340. Alors l'empereur Baudouin et le doge de Venise et le comte Louis tinrent conseil, et virent qu'ils perdaient toute la terre. Et tel fut leur conseil que l'empereur manda à son frère Henri, qui était à l'Andremite, qu'il laissât tout ce qu'il y avait conquis, et le vînt secourir.

341. Le comte Louis envoya de son côté à Payen d'Orléans et à Pierre de Bracieux, qui étaient à Lupaïre, et à tous les gens qui étaient avec eux, pour qu'ils laissassent toute la conquête, excepté seulement l'Espigal qui était situé sur la mer; et y missent garnison avec le moins de gens qu'ils pourraient, et que les autres le vinsent secourir.

342. L'empereur manda à Macaire de Sainte-Menehould et à Mathieu de Walincourt et à Robert de Ronsoi, qui avaient bien cent chevaliers avec eux et étaient à Nicomie, de la laisser et de venir le secourir.

343. Par le commandement de l'empereur Baudouin, Geoffroi de Ville-Hardouin, le maréchal de Romanie et de Champagne, sortit de Constantinople, et Manassès de l'Isle aussi, avec autant de gens qu'ils en purent avoir; et ce fut bien peu, car tout le pays se perdait. Et ils chevauchèrent jusqu'à la cité du Churlot, qui était à trois journées de Constantinople. Là ils trouvèrent Guillaume de Blanel, et ceux qui étaient avec lui, qui avaient grand'peur; et alors ils furent bien rassurés. Ils séjournèrent là pendant quatre jours. L'empereur Baudouin renvoya, après Geoffroi le maréchal, tout ce qu'il put avoir de gens à mesure qu'ils venaient, si bien qu'il advint au quatrième jour qu'ils eurent quatre-vingts chevaliers au Churlot.

344. Et alors Geoffroi le maréchal partit, et Manassès de l'Isle et

— <sup>2</sup> A, Braicuel; B, Blanel; C, Blaquel; D, Blaque; E, Biauveoir; F, Breviel; G, Brachuel. —

<sup>3</sup> ABF omettent *tout ensi*, etc. En outre B altère le sens en ajoutant après *le mareschal* les mots *pour amener*. F reproduit d'autres termes le même contre-sens: *Li empereres Baudoins renvoia après Gifroi le mareschal de Champaigne, qu'il venist à lui à quanqu'il porroit avoir de gent.*

— <sup>4</sup> AB, *et tant que vint*; C, *tant vinrent bien*; D, *tant que che vint*; E, *tant que il vint*; F, *tant firent*.

l'Isle et lor genz ; et chevauchierent avant, et vindrent <sup>1</sup> à la cité d'Archadiople ; si se hebergierent enz. Enqui sejournerent un jor et d'enqui murent, si s'en alerent <sup>2</sup> à une altre cité que on apele Bugaroffe. Et li Grieu l'orent vuïdie ; si se hebergierent dedenz. L'endemain chevauchierent à une cité que on apele Nequise <sup>3</sup>, qui ere mult bele et mult ferme, et mult bien garnie de toz biens. Et troverent que li Grieu l'orent guerpïe, et s'en erent tuit alé à Andrenople. Et cele citez ere <sup>4</sup> à neuf <sup>5</sup> liues françoises près d'Andrenople ; et tote <sup>6</sup> la grans plentez des Grex ere à Andrenople <sup>7</sup>. Et fu tels lor consels qu'il attendroient iqui l'empereor Baudoin.

## LXXVII.

345. Or conte li livres une grant mervoille : que Reniers de Trit qui ere à Finepople, bien neuf journées loing de Costantinoble, et avoit bien six vins chevaliers avec lui, que Reniers ses fils le guerpi, et Giles ses freres, et Jaques de Bondies <sup>1</sup> qui ere ses niés, et Achars de Verdun <sup>2</sup> qui avoit sa file. Et li tolirent bien trente de ses chevaliers <sup>3</sup>; et s'en cuidoiënt venir en Constantinoble ; et l'avoïent laïssié en si grant peril, com vos oez. Si troverent la terre revelée encontre els, et furent <sup>4</sup> desconfit ; si les pristrent li Grieu qui puis les rendirent le roi de Blaquie, qui puis après lor fist les testes trenchier. Et sachiez que mult furent petit plaint de la gent, porce qu'il avoïent si mespris vers celui cui il ne le <sup>5</sup> deussent mie faire <sup>6</sup>.

346. Et quant li autre chevalier <sup>1</sup> Renier de Trit virent ce, qui si près ne lui estoïent mie cum cil qui alé s'en estoïent, si en <sup>2</sup> doterent mains la honte ; si le guerpïrent bien quatre vins chevalier tuit ensemble, et s'en alerent par une autre voie. Et Reniers de Trit remest entre les Griex à pou de gent ; que li n'avoït mie plus de quinze <sup>3</sup> che-

344. — <sup>1</sup> CDE omettent *avant et vindrent* ; B omet *et vindrent*. — <sup>2</sup> B, *s'en vindrent et avalerent*. — <sup>3</sup> C, *Enquise* ; B, *Equise qui estoit moult bele et moult riche et moult bien fermée*. — <sup>4</sup> A omet *ere*. — <sup>5</sup> CE, *treize* ; D, *douze* ; ABG, *neuf* ; F omet *et cele citez* jusqu'à *Andrenople*. — <sup>6</sup> B, *et en tout tans*. — <sup>7</sup> G, *et s'en estoïent alé à Andrenople où tuit li autre Grec dou pais estoïent assamblé*.

leurs gens; et ils chevauchèrent en avant, et vinrent à la cité d'Archadiople, et se logèrent dedans. Ils séjournèrent là un jour et en partirent, et s'en allèrent à une autre cité qu'on appelle Burgaroffe. Et les Grecs l'avaient quittée; et ils se logèrent dedans. Le lendemain ils chevauchèrent à une cité qu'on appelle Nequise, qui était bien belle et bien forte, et très-bien garnie de toutes choses. Et ils trouvèrent que les Grecs l'avaient quittée, et s'en étaient tous allés à Andrinople. Et cette cité était à neuf lieues françaises d'Andrinople; et toute la grande multitude des Grecs était à Andrinople. Et leur conseil fut tel qu'ils attendraient là l'empereur Baudouin.

LXXVII. Renier de Trit abandonné à Finepople par son fils et la plupart des siens.

345. Or le livre raconte une grande merveille : que Renier de Trit, qui était à Finepople, à neuf bonnes journées loin de Constantinople, et qui avait bien cent vingt chevaliers avec lui, que Renier son fils l'abandonna, et Gilles son frère, et Jacques de Bondies qui était son neveu, et Achard de Verdun qui avait sa fille. Et ils lui enlevèrent bien trente de ses chevaliers; et ils pensaient s'en venir en Constantinople; et ils l'avaient laissé en très-grand péril, comme vous entendez. Mais ils trouvèrent le pays révolté contre eux, et furent déconfits; et les Grecs les prirent et les rendirent ensuite au roi de Blaquie, qui peu après leur fit trancher la tête. Et sachez qu'ils furent bien peu plaints des gens, parce qu'ils avaient si mal agi envers qu'ils n'eussent pas dû le faire.

346. Quand les autres chevaliers de Renier de Trit, qui ne lui tenaient pas de si près que ceux qui s'en étaient allés, virent cela, ils en redoutèrent moins la honte; et ils le quittèrent bien quatre-vingts chevaliers tous ensemble, et s'en allèrent par une autre voie. Et Renier de Trit resta parmi les Grecs avec peu de gens; car il n'avait pas

345. — <sup>1</sup> A, *Boudiye*; B, *Bondies*; CDE, *Baudine*; G, *Bondues*. — <sup>2</sup> A, *Chars de Vercli*; B, *Acart de Verdi*; CF, *Verdun*; D, *Vredun*; E, *Verdoïn*; G, *Vielis*. — <sup>3</sup> A, *chevaliers de ses*. — <sup>4</sup> F ajoute *asailli et*. — <sup>5</sup> A, *qui ne deussent*. — <sup>6</sup> C, *mesfere*; DE, *avoir fait*.

346. — <sup>1</sup> C ajoute *qui demourerent avoec*; F, *qui estoient avec*. — <sup>2</sup> A, *cil qui en*; B, *cil si en*. — <sup>3</sup> A, XXV; B, XX.

valiers à Phinepople et à l'Estanemac<sup>4</sup>, qui ere uns chastiaus mult forz que il tenoit, où il fu puis longuement assis.

## LXXVIII.

347. Or vos<sup>1</sup> lairons de Renier de Trit, si revendrons à l'empereour Baudoin, qui est en Costantinoble à mult pou de gent, mult iriez et mult destroiz. Et attendoit<sup>2</sup> Henri son frere, et totes les autres genz qui erent oltre le Braz. Et li premier qui vindrent à lui d'oltre le Braz<sup>3</sup>, ce furent cil de Nichomie, Machaires de Sainte Manehalt et Mahuis de Vaslencort et Roberz de Ronçoi; et vindrent bien en cele route cent<sup>4</sup> chevalier.

348. Et quant l'empereeres les vit, si en fu mult liez, et parla al conte Loeys, qui cuens ere de Blois et de Chartain; et fu tels lor consels, que il distrent que<sup>1</sup> il s'en istroient à tant de gent cum il avoient, et sivroient Joffroi le mareschal de Champagne<sup>2</sup> qui devant s'en estoit alez. Halas! quel damage qu'il n'atendirent tant que tuit li autre fussient venu, qui d'autre part del Braz estoient; que poi avoient gent à si perileus leu<sup>3</sup> où il aloient.

349. Ensi issirent de Costantinoble bien à sept vins chevaliers; et chevauchierent de journée en journée, tant que il vindrent al chastel de Nequise, où Joffrois li mareschus estoit herbergiez. La nuit pristrent conseil ensemble; la somme de lor conseil fu telx, que il iroient al maitin devant Andrenople, et que il l'aserroient<sup>1</sup>. Et ordenerent<sup>2</sup> lor batailles, et deviserent<sup>3</sup> mult bien<sup>4</sup> de tant de gent cum il avoient.

350. Et quant vint al maitin, à cler jor<sup>1</sup>, il chevauchierent si con devisé ere, et vindrent devant Andrenople. Et la troverent<sup>2</sup> mult bien garnie, et virent les confanons Jaenisse, le roi de Blaquie et de Bougrie, sor les murs et sor les tors; et la vile fu mult fors et mult riche,

346. — <sup>4</sup> A, Stanemac; B, Astamac; C Stanniemac; D, Estanmeniac; E, Stanmeniac; F, Estameniac; G, Estanemac.

347. — <sup>1</sup> A omet vos. — <sup>2</sup> A, attendroit. — <sup>3</sup> B omet et li premier, etc. — <sup>4</sup> CDEF cinq cens.

348. — <sup>1</sup> CDEF omettent il distrent que. — <sup>2</sup> B ajoute de Romenie; CDE omettent de Champagne. — <sup>3</sup> A, an si perileus leus; B, pou avoient gent pour aler encontre tant; F, pour aler en si perilleuz leu.

plus de quinze chevaliers à Finepople et à l'Estanemac, qui était un château très-fort qu'il tenait, où depuis il fut longtemps assiégé.

LXXVIII. Baudouin entreprend d'assiéger Andrinople.

347. Nous ne vous en dirons pas plus de Renier de Trit, et nous reviendrons à l'empereur Baudouin, qui est en Constantinople avec bien peu de gens, bien irrité et bien inquiet. Il attendait Henri son frère, et toutes les autres gens qui étaient outre le Bras. Et les premiers qui vinrent à lui d'outre le Bras, ce furent ceux de Nicomie, Macaire de Sainte-Menehould et Matthieu de Walincourt et Robert de Ronsoi; et il vint bien dans cette troupe cent chevaliers.

348. Et quand l'empereur les vit, il en fut bien joyeux, et il parla au comte Louis, qui était comte de Blois et de Chartres; et leur conseil fut tel qu'ils dirent qu'ils sortiraient avec autant de gens qu'ils avaient, et qu'ils suivraient Geoffroi le maréchal de Champagne, qui était allé devant. Hélas! quel dommage qu'ils n'attendirent pas tant que fussent venus tous les autres, qui étaient de l'autre côté du Bras; car ils avaient peu de gens pour le lieu si périlleux où ils allaient.

349. Ils sortirent ainsi de Constantinople ayant bien cent quarante chevaliers; et ils chevauchèrent de journée en journée tant qu'ils vinrent au château de Nequise, où Geoffroi le maréchal était logé. La nuit, ils tinrent conseil ensemble; la conclusion de leur conseil fut telle, qu'ils iraient au matin devant Andrinople, et qu'ils l'assiégeraient. Et ils ordonnèrent leurs corps de bataille, et les composèrent très-bien d'autant de gens qu'ils avaient.

350. Et quand vint le matin, au grand jour, ils chevauchèrent ainsi qu'il était convenu, et vinrent devant Andrinople. Et ils la trouvèrent très-bien garnie, et virent les gonfalons de Johannis, le roi de Blaquie et de Bogrie, sur les murs et sur les tours; et la ville était

349. — <sup>1</sup> C, *Paseroient*; B, *y seroient*, équivalent de *là seroient*, lu à tort au lieu de *Paseroient*. — <sup>2</sup> B, etc., *ordeneroient*. — <sup>3</sup> CDE, *deviseroient*; B, *et il si firent, si les deviserent*. — <sup>4</sup> C ajoute *lor affaire*.

350. — <sup>1</sup> B omet à *cler jor*; C, *et il vint au jour*; DE, *et quant che vint* (ou *quant vindrent*) *au jour*; F, *quant ce vint au matin au jor*. — <sup>2</sup> CDEF, *et quant il vindrent devant Andrenople, si le trouverent*.

et mult plaine de gent. Et il les assirent à mult poi de gent <sup>3</sup> devant deus des portes <sup>4</sup>; et ce fu li mardis de Pasque florie <sup>5</sup>. Ensi furent par trois jorz devant la vile à grant mesaise et à pou de gent.

## LXXIX.

351. Lors vint Henris Dandole qui ere dux de Venise; mais vielz hom ere, et gote ne véoit <sup>1</sup>. Et amena de tel gent cum il ot, et bien al tant cum l'empereres Baudoins et li cuens Loeys en avoient amené; et se loja devant une des portes. L'endemain, recurent <sup>2</sup> d'une rote de serjanz à cheval; mais bien fust mestiers que il valsissent plus que il ne valoient <sup>3</sup>. Et si avoient pou de viande, que marchiés nes pooit sevre <sup>4</sup>; ne il ne pooient aler forer, que tant avoit des Griex par le país que il n'i pooient mie aler.

352. Johannis li rois de Blaquie venoit secoure cels d'Andrenople <sup>1</sup> à mult grant ost; que il amenoit Blas et Bogres <sup>2</sup>, et bien quatorze mil Cumains, qui n'estoient mie baptezé. Por la destrece de la viande, ala forrer <sup>3</sup> li cuens Loeys de Blois et de Chartain le jor de la Pasque florie. Avec lui ala Estenes del Perche li freres le conte Jofroi del Perche <sup>4</sup>, et Renaus de Monmirail, qui ere freres le conte Hervi <sup>5</sup> de Nevers, et Gervaises del Chastel, et plus dela moitié de tote l'ost <sup>6</sup>.

353. Si alerent à un chastel que on apele Peutaces <sup>1</sup>, et le troverent mult bien garni de Grex; et i assaillirent mult <sup>2</sup> grant assalt et mult fort, ne n'i porent rien faire, ains s'en revindrent arriers sanz nule conquete. Ensi furent la semaine des deus Pasques <sup>3</sup>; et fisent engins chapuisier <sup>4</sup> de mainte mainiere, et mistrent mineors qu'il

350. — <sup>3</sup> A omet *et il les assirent*, etc.; C, *et se logierent no gent*, etc. — <sup>4</sup> A, *devant des portes*; B, *devant li portes*. — <sup>5</sup> Le mardi de Pâque fleurie désigne, suivant l'usage des Grecs, le mardi avant Pâque fleurie, ou le 29 mars 1205. En effet, au paragraphe 352, il est question d'une expédition ultérieure, qui fut faite le jour de la Pâque fleurie, 3 avril 1205. On lit dans le manuscrit F, *et ce fu tout droit le mardi devant Pasques flories*; le manuscrit G porte également, *le mardi devant Pasques flories*. Voy. § 245, note 2.

351. — <sup>1</sup> CDE omettent *mais vielz*, etc. — <sup>2</sup> A, *recoverrent*; F, *reçurent*. — <sup>3</sup> CDE omettent

bien forte et bien riche, et bien pleine de gens. Et ils les assiégèrent avec bien peu de gens devant deux portes; et ce fut le mardi (29 mars 1205) de Pâque fleurie. Ils furent ainsi pendant trois jours devant la ville en grand méseise et avec peu de gens.

LXXIX. Le siège d'Andrinople continue sans résultat.

351. Alors vint Henri Dandolo, qui était doge de Venise; mais c'était un vieil homme, et il ne voyait goutte. Et il amena des gens tels qu'il en avait, et bien autant que l'empereur Baudouin et le comte Louis en avaient amené; et il se logea devant une des portes. Le lendemain, ils s'accrurent encore d'une troupe de sergents à cheval; mais il eût bien fallu qu'ils valussent plus qu'ils ne valaient. Et puis ils avaient peu de vivres, car les marchands ne les pouvaient suivre; et ils ne pouvaient pas non plus aller fourrager, car il y avait tant de Grecs par le pays qu'ils n'y pouvaient point aller.

352. Johannis le roi de Blaquie venait secourir ceux d'Andrinople avec une bien grande armée; car il amenait Blaques et Bogres, et bien quatorze mille Comains, qui n'étaient pas baptisés. A cause de la détresse des vivres, le comte Louis de Blois et de Chartres alla fourrager le jour de la Pâque fleurie (3 avril 1205). Avec lui alla Étienne du Perche le frère du comte Geoffroi, et Renaud de Montmirail, qui était frère du comte Hervée de Nevers, et Gervais du Châtel, et plus de la moitié de toute l'armée.

353. Ils allèrent à un château qu'on appelle Peutaces, et le trouvèrent très-bien garni de Grecs; et y donnèrent un assaut bien grand et bien fort, et n'y purent rien faire, mais s'en revinrent sans avoir rien gagné. Ils furent ainsi la semaine des deux Pâques; et firent préparer des engins de mainte sorte, et mirent des mineurs qu'ils avaient

*mais bien fust, etc.* — <sup>4</sup> A, *pooint seyre*; B *omet que marchiés, etc.*; G, *viande ne les pooit sievre.*

352. — <sup>1</sup> B, *etc. les venoit secoure.* — <sup>2</sup> CDE ajoutent *bien conreés.* — <sup>3</sup> A, *forre.* — <sup>4</sup> B, *etc. omettent del Perche.* — <sup>5</sup> A, *Hues*; G, *Huon.* — <sup>6</sup> CDE, *et toute li moitiés des millours de Post.*

353. — <sup>1</sup> A, *Pentaces*; BG, *Peuraces*; CDE, *Peurates*; F, *Pentates.* — <sup>2</sup> B, *à molt.* — <sup>3</sup> B, *entre la semaine des deus Pasques*; CD, *devant grandes Pasques*; E, *grant Pausques*; F, *entre les deus Pasques.* — <sup>4</sup> C, *ordener*; F, *ferre.*

avoient par desoz<sup>5</sup> terre, por le mur trenchier. Et ensi fisent<sup>6</sup> la Pasque devant Andrenople à pou de gent et à pou de viande<sup>7</sup>.

## LXXX.

354. Lors vint nouvelle que Johans li rois de Blaquie venoit sor als por secorre la vile. Si ordenerent lor afaire<sup>1</sup>; et fu devisé que Joffrois li mareschus et Manessiers de l'Isle garderoient l'ost<sup>2</sup>, et l'empereres Baudoins et tuit li autre istroient<sup>3</sup> fors, se Johannis venoit à bataille.

355. Ensi demorerent trosque al maicresdi des foiries<sup>1</sup> des Pasques; et Johanis fu jà si aprochiez qu'il fu<sup>2</sup> logiez bien à cinq lieues d'als. Et envoia core devant lor ost ses Commains; et li criz lieve en l'ost, et s'en issent à desroi. Et chacierent les Commains une mult bone lieue<sup>3</sup> mult folement; et quant il s'en voldrent venir, li Commain commencerent à traire sor als mult durement, si lor navrent de lor chevaux assez.

356. Ensi s'en revindrent en l'ost, et furent mandé li baron en l'ostel<sup>1</sup> l'empereor Baudoin. Et pristrent conseil, et distrent que mult avoient fait grant folie, qu'il avoient tant chacié tel gent<sup>2</sup> qui estoient si ligeramente armé. La somme del conseil fu tels que se Johannis venoit mais, que il istroient fors et se rengerioient devant lor ost, et que enqui l'atendroient, et d'enqui ne se movroient. Et i fisent crier par tote l'ost que nus ne fust si hardiz qu'il passast cel ordenement por cri ne por noise que il oïst. Et fu devisé que Joffrois li mareschus garderoit devers la cité, et Manessiers de l'Isle.

357. Ensi trespassemblerent cele nuit trosque al joesdi matin des foiries<sup>1</sup> des Pasques; et oïrent la messe, et mengierent al disner. Et li Commain corent trosque à lor paveillons; et li criz lieve, et il<sup>2</sup> corent as armes, et s'en issent de l'ost totes lor batailles ordenées, si con il avoient devisé devant.

353. —<sup>5</sup> A, desor; B, qui aloient par desouz. —<sup>6</sup> B, etc. furent. —<sup>7</sup> B omet et à pou de viande.

354. —<sup>1</sup> CDEF, lor batailles. —<sup>2</sup> B, Joffroi le mareschal garderoit vers la vile, et Manesier de l'Isle garderoit Post. —<sup>3</sup> CDE, iroient.

355. —<sup>1</sup> B, etc., omettent des foiries. —<sup>2</sup> A, fo. —<sup>3</sup> BCDE, bien une lieue.

par-dessous terre, pour trancher le mur. Et ils firent ainsi la Pâque (10 avril) devant Andrinople avec peu de gens et peu de vivres.

LXXX. Johannis, roi de Blaquie, vient au secours d'Andrinople.

354. Alors vint la nouvelle que Johannis le roi de Blaquie venait contre eux pour secourir la ville. Ils ordonnèrent donc leur affaire; et il fut convenu que Geoffroi le maréchal et Manassès de l'Isle garderaient le camp, et que l'empereur Baudouin et tous les autres sortiraient dehors, si Johannis venait offrir la bataille.

355. Ils demeurèrent ainsi jusqu'au mercredi (13 avril) des fêtes de Pâques; et Johannis était déjà si rapproché qu'il était logé bien à cinq lieues d'eux. Et il envoya ses Comains courir devant le camp; et le cri s'élève dans le camp, et ils en sortent en désordre. Et ils poursuivirent les Comains une bonne lieue bien follement; et quand ils s'en voulurent revenir, les Comains commencèrent à tirer sur eux bien rudement, et leur blessèrent assez de chevaux.

356. Ils s'en revinrent ainsi au camp, et les barons furent mandés au logis de l'empereur Baudouin. Et ils tinrent conseil, et dirent qu'ils avaient fait grande folie, d'avoir tant poursuivi de telles gens qui étaient si légèrement armés. La conclusion du conseil fut telle que si Johannis venait encore, ils sortiraient dehors et se rangeraient devant leur camp, et que là ils l'attendraient et n'en bougeraient. Et ils firent crier par tout le camp que nul ne fût si hardi qu'il manquât à cet ordre pour cri ni pour tumulte qu'il ouït. Et il fut dit que Geoffroi le maréchal et Manassès de l'Isle garderaient du côté de la cité.

357. Ils passèrent ainsi cette nuit jusqu'au jeudi matin (14 avril 1205) des fêtes de Pâques; et ils ouïrent la messe, et mangèrent au dîner. Alors les Comains courent jusqu'à leurs pavillons; et le cri s'élève, et on court aux armes, et ils sortent du camp avec tous leurs corps de bataille rangés, ainsi qu'ils l'avaient réglé devant.

356. — <sup>1</sup> C, *el logis*; A *omet li baron en Postel*; après *Postel*, DEF ajoutent *le conte et*. — <sup>2</sup> CDE, *si faite gent*.

357. — <sup>1</sup> A, *foires*; B, *festes*; CDE omettent *des foiries des Pasques*; F, *joî de Pasques*. — <sup>2</sup> F *omet corent trosque*, etc.

## LXXXI.

358. Li cuens Loeys s'en issi premiers à la soe bataille; et commence les Commain à porsevre, et mande l'empereor Baudoin que il le sivist <sup>1</sup>. Halas! con malement il tindrent ce qu'il avoient devant devisé le soir <sup>2</sup>! que ensi porsuïrent les Commain bien près de deus lieues loing, et assemblerent à als, et les chacierent <sup>3</sup> grant pièce. Et li Commain recuerent <sup>4</sup> sor als <sup>5</sup>, et commencent à huer et à traire.

359. Et li no orent <sup>1</sup> bataille d'autre gent que <sup>2</sup> de chevaliers, qui ne savoient mie assez d'armes; si s'escomencent à esfreer et à desconfire. Et li cuens Loeys, qui fu assemblés premiers, fu navrés en deus leus mult durement; et li Comain et li Blac les comencierent à envair <sup>3</sup>; et li cuens ot esté chaus, et uns suens chevaliers, qui ot non Johan de Friaise, fu descendus, si lo mist sor son cheval. Assez fu de la gent le conte Loeys qui li distrent: « Sire, alez vos en, quar trop malement « navrez estes en deus leus <sup>4</sup>. » Et il dist: « Ne place dam le Dieu « que jamais me soit reprové que je fuie de champ, et laise l'empe- « reor. »

360. L'emperere, qui mult ere chargiez endroit lui, rapeloit sa gent; si lor disoit que il ne fuïroit jà, et qu'il ne le laissassent <sup>1</sup> mie: et bien tesmoignent cil qui là furent que onques mais cors de chevalier mielz ne se defendi de lui. Ensi dura cil estors longuement: telx i ot qui bien le firent, et telx i ot qui <sup>2</sup> le guerpirent. A la parfin, si cum Diex sueffre les mesaventures, si furent desconfit. Iqui remest el champ l'empereres Baudoins qui onques ne volt fuir, et li cuens Loeys: l'empereres Baudoins fu pris vis <sup>3</sup>, et li cuens Loeys fu ocis.

361. Halas! com dolereuse perte fu là faite <sup>1</sup>! Là fu perduz li evesques Pierres de Bethleem <sup>2</sup>, et Estenes del Perche li freres le conte Joffroi, et Renaus de Monmirail li freres le conte de Nevers, et Ma-

358. — <sup>1</sup> A, *porseust*. — <sup>2</sup> C, *Pautre jour*. — <sup>3</sup> A, *chacent*, — <sup>4</sup> A, *recueroient*; CE, *rekeurent*; DF, *retornerent*. — <sup>5</sup> B omet *et les chacierent*, etc.

359. — <sup>1</sup> AEF, *et il orent*; B, *et orent*; C, *et no gens avoient*; D, *et li no orent*. — <sup>2</sup> A omet

## LXXXI. Défaite des croisés; Baudouin fait prisonnier.

358. Le comte Louis sortit le premier avec son corps de bataille; et il commence à poursuivre les Comains, et mande à l'empereur Baudouin qu'il le suivît. Hélas! comme ils tinrent mal ce qu'ils avaient devant réglé le soir! car ils poursuivirent ainsi les Comains bien près de deux lieues en avant, et en vinrent aux mains, et leur donnèrent la chasse longtemps. Et les Comains reviennent sur eux, et ils commencent à crier et à tirer.

359. Les nôtres avaient des corps composés d'autres gens que de chevaliers, qui ne connaissaient point assez la guerre; ils commencèrent à s'effrayer et à se déconfire. Et le comte Louis, qui avait attaqué le premier, fut blessé en deux endroits bien fort; et les Comains et les Blaques commencèrent à les presser; et le comte était tombé, et un sien chevalier, qui avait nom Jean de Friaize, mit pied à terre et le mit sur son cheval. Il y eut bien des gens du comte Louis qui lui dirent: « Sire, allez-vous-en, car vous êtes bien fort blessé en deux endroits. » Et il dit: « Au Seigneur Dieu ne plaise que jamais il me soit reproché d'avoir fui du champ de bataille et laissé l'empereur! »

360. L'empereur, qui était bien accablé de son côté, rappelait ses gens; et il leur disait qu'il ne fuirait pas, et qu'ils ne le quittassent pas; et ceux qui furent là témoignent bien que jamais chevalier de sa personne ne se défendit mieux que lui. Ce combat dura ainsi longtemps: tels y eut qui bien se montrèrent, et tels y eut qui s'enfuirent. A la fin, ainsi que Dieu permet les mésaventures, ils furent déconfits. Sur le champ de bataille demeura l'empereur Baudouin qui jamais ne voulut fuir, et le comte Louis: l'empereur Baudouin fut pris vivant, et le comte Louis fut occis.

361. Hélas! quelle douloureuse perte on fit là! Là fut perdu l'évêque Pierre de Bethléem, et Étienne du Perche le frère du comte Geoffroi, et Renaud de Montmirail le frère du comte de Nevers, et

que. — <sup>3</sup> A omet et li Comain, etc. — <sup>4</sup> F met en style indirect ces mots et la réponse du comte.

360. — <sup>1</sup> A, laissent. — <sup>2</sup> A. omet bien le firent, etc. — <sup>3</sup> B omet et li cuens, etc.

361. — <sup>1</sup> AF omettent halas, etc. — <sup>2</sup> ABF, Belleem; A seul nomme cet évêque le premier.

hius de Vaslencort, et Roberz de Ronçoi, Johans de Friaïse, Gau-tiers de Nuilli, Ferris d'Ierre<sup>3</sup>, Johans ses freres, Eustaïces de Heu-mont, Johans ses freres, Baudoins de Nuevile<sup>4</sup>, et mult des autres dont li livres ne parole mie ci. Et li autre qui porent eschamper<sup>5</sup>, s'en vinrent fuiant à l'ost<sup>6</sup>.

## LXXXII.

362. Et quant ce vit Joffrois li mareschus de Champaigne, qui gardoit devant une des portes de la cité<sup>1</sup>, si s'en issi plus tot que il pot à la gent que il ot; et manda Manassier de l'Isle, qui gardoit l'autre porte, que il le suist<sup>2</sup> isnellement. Et chevaucha à tote sa ba-taille, encontre les fuianz, grant aleure; et li fuiant se recuillirent<sup>3</sup> tuit à lui. Et Manassiers de l'Isle, qui vint au plus tot que il pot à la sue gent, si se jointst à lui; et lors orent plus grant bataille; et tuit cil qui vindrent en la chace, qu'il porent retenir, si les mistrent en lor bataille<sup>4</sup>.

363. Et ceste chace si fu entre none et vespres ensinques retenue<sup>1</sup>. Li plusor furent si esfreé que il fuioient par devant als trosque enz es paveillons et enz es hostiels. Et ensi cele chace fu recovrée con vos avez oï; et li Comain s'aresterent<sup>2</sup>, et li Blac et li Grieu qui chaçoient<sup>3</sup>. Et hardierent à cele bataile as ars et as sajettes<sup>4</sup>; et cil de la bataile se tindrent quoi, les vis<sup>5</sup> devers als. Ensi furent trosque à vespre bas, et li Comain et li Blac se recomencierent à retraire.

361. — <sup>3</sup> A, *Herre*. — <sup>4</sup> A seul fait connaître les noms de ces trois derniers personnages. — <sup>5</sup> A *scamper*; B, *s'en eschaperent et*. — <sup>6</sup> Le récit de cette bataille, dans le manuscrit G, n'est pas seulement un abrégé du texte de Ville-Hardouin; on y trouve certains détails qui doivent avoir été puisés à une autre source. Je transcris ce passage, en indiquant entre parenthèses quelques corrections qu'il conviendrait d'y faire. *Ensi remes! jusques à l'endemain que li Commain revinrent. Li cris leva en Post. Li quens Loëys de Blois, qui les vit si approchier, en ot grant desdaing, et dist que il ne souffreroit plus la honte que si (cil) chien leur faisoient. Si s'arma et issi de Post, et commensa les Comains à chascier. Si les sui plus de II. lieues, et manda l'empereour Bauvain que il le suist. Li Commain, qui avoient grant plenté de gens embunchiés, quant il orent passé lor agait retournerent contre le conte. Si commensa la bataille grans et pe-rilleuse. Li empereres Bauduins, qui venoit après le conte Loëys, trouva le conte abatu de son cheval et griesment navré en II. lieus. Jehans de Friaïse estoit descendus, et le faisoit monter sur son cheval. Li empereres se feri ou tas de ses anemis, et commensa la presse à desrompre; mais*

Mathieu de Walincourt, et Robert de Ronsoi, Jean de Friaize, Gautier de Neuilli, Ferri d'Yerres, Jean son frère, Eustache de Heumont, Jean son frère, Baudouin de Neuville, et beaucoup d'autres dont le livre ne parle point ici. Et les autres qui purent échapper, s'en vinrent fuyant au camp.

LXXXII. Les croisés lèvent le siège d'Andrinople.

362. Quand il vit cela, Geoffroi le maréchal de Champagne, qui gardait devant une des portes de la cité, sortit du camp le plus tôt qu'il put avec les gens qu'il avait ; et manda à Manassès de l'Isle, qui gardait l'autre porte, qu'il le suivît promptement. Et il chevaucha avec tout son corps de bataille, à la rencontre des fuyards, à grande allure ; et les fuyards se rallièrent tous à lui. Et Manassès de l'Isle, qui vint au plus tôt qu'il put avec ses gens, se joignit à lui ; et ils eurent alors un plus grand corps de bataille ; et tous ceux qui arrivaient dans la déroute, et qu'ils purent retenir, ils les mirent dans leur corps.

363. Cette déroute fut ainsi arrêtée entre none et vêpres. La plupart étaient si effrayés qu'ils fuyaient devant eux jusque dans les pavillons et les logements. Et cette déroute fut réparée ainsi que vous avez ouï ; et les Comains s'arrêtèrent avec les Blaques et les Grecs qui donnaient la chasse. Et ils harcelèrent le corps de bataille avec leurs arcs et leurs flèches ; et ceux du corps de bataille se tinrent cois, la face tournée vers eux. Ils furent ainsi jusqu'à la nuit tombante ; et les Comains et les Blaques commencèrent à se retirer.

*tant avoit de Comains et de Blas entour lui que trop estoit chargiés. Souvent li disent ses gens que il se retraisist ; mais il ne vot, ains s'abandonnoit contre ses anemis ; et bien tesmoingnent cil quil (qui) de la bataille eschaperent que onques chevaliers ne se defendi mieus de l'empereour Bauduin. Mais en la fin, par la souffrance Nostre Seignour, furent li Francois desconfit. Là remest li empereres Bauduins prins, li quens Loeys de Blois mors, li evesques Pierres de Bethleem perdue, Estienes de (del) Perche ocis, Renaus de Montmiral, Mahius de Waulencourt, Robert de Ronsoi, Jehans de Friaize, Gautiers de Vielis (Nuelli), Ferris d'Erre, Jehans ses freres, Ustaises de Avion (Heumont), Jehans ses freres, Bauduins de Nueville, et mout d'autre. Cil qui eschapererent, s'en alerent vers le siege.*

362. — <sup>1</sup> C omet de la cité. — <sup>2</sup> A, fuist. — <sup>3</sup> A, recueillent ; BF, ralierent ; CE, requellirent. —

<sup>4</sup> DE, que chil qui venoient en la chace, en omettant, comme C, qu'il porent, etc.

363. — <sup>1</sup> C, etc., omettent ensinques retenue. — <sup>2</sup> CDE, s'arouterent. — <sup>3</sup> DE, qui cachié estoient.

— <sup>4</sup> F omet as ars, etc. — <sup>5</sup> A omet les vis ; CD, les ieus ; E, les yeux ; F, les viaires.

364. Lors manda Joffrois de Vile-Hardoin, li mareschus de Champaigne et de Romenie, le duc de Venise <sup>1</sup> en l'ost, qui viels homere et gote ne véoit, mais mult ere sages et preuz et vigueros; et li manda <sup>2</sup> que il venist à lui en sa bataille, où il se tenoit el champ; et il si fist. Et quant li mareschus le vit, si l'apele à conseil d'une part tot seul, et si li dist : « Sire, vos vééz la mesaventure qui nos est  
« avenue : perdu avons l'empereor Baudoin et le conte Loeys, et lo  
« plus de nostre gent, et de la meillor. Or pensons del remanant garir ; que se Dieu <sup>3</sup> n'en prent <sup>4</sup> pitiez, nos sommes perdu. »

365. Ensi fu la fins de lor conseil : que li dux de Venise s'en riroit en l'ost, et conforteroit la gent; et que chascuns <sup>1</sup> fust armez de ses armes, et se tenist coi en sa heberge et en son paveillon; et Joffrois li mareschus remanroit <sup>2</sup> en sa bataille et defors l'ost toz ordenez <sup>3</sup> tant que il seroit nuiz, porce que lor anemi ne les veissent esmouvoir; et quant il seroit nuiz, si se movroient de devant <sup>4</sup> la vile; li dux de Venise s'en iroit devant, et Joffrois li mareschus feroit l'ariere garde, et cil qui avec lui estoient <sup>5</sup>.

## LXXXIII.

366. Ensique attendirent trosqu'à la nuit; et quant il fu nuiz, li dux de Venise se parti de l'ost, si con devisé ere, et Joffrois li mareschus fist l'ariere garde <sup>1</sup>. Et s'en partirent le petit pas, et enmenerent tote lor gent à pié et à cheval, et navrez et altres; que onques ne laisserent nelui. Et chevauchierent <sup>2</sup> vers une cité qui siet sor mer <sup>3</sup>, que l'on appelle Rodestoc, qui bien ere trois journées loing d'iqui. Ensi se partirent d'Andrenople <sup>4</sup> con vos avez oï; et ceste aventure si avint en l'an de l'incarnation Jesu-Crist mil deus cens cinq anz.

367. Et cele nuit que l'oz se parti d'Andrenople, si avint que une compaignie s'en parti <sup>1</sup>, pour aler plus tost en <sup>2</sup> Costantinoble et plus

364. — <sup>1</sup> CDEF ajoute *ki iert ou qui estoit*. — <sup>2</sup> CDE omettent *qui viels*, etc.; F omet *et li manda* jusqu'à *el champ*. — <sup>3</sup> CDE, à Dieu. — <sup>4</sup> B, *se Diex n'en a*.

365. — <sup>1</sup> A, *la fins de lor conseil que s'en riroit en l'ost et conforteront la gent, et chascuns*. — <sup>2</sup> A, *remanoit*. — <sup>3</sup> A, *tuit ordené*. — <sup>4</sup> A, *si se movront devant*, en omettant *porce que* jusqu'à *seroit nuiz*, passage tiré de B, et que F reproduit, mais qui manque dans CDE comme dans A :

364. Alors Geoffroi de Ville-Hardouin, le maréchal de Champagne et de Romanie, envoya au camp mander le doge de Venise, qui était un vieil homme et n'y voyait goutte, mais était bien sage et preux et vigoureux. Et il lui manda qu'il vînt à lui en son corps de bataille, où il se tenait dans la plaine; et ainsi fit-il. Et quand le maréchal le vit, il l'appela tout seul à part pour tenir conseil, et lui dit : « Sire, « vous voyez la mésaventure qui nous est advenue : nous avons perdu « l'empereur Baudouin et le comte Louis, et la plupart de nos gens, « et des meilleurs. Or pensons à sauver le reste; car si pitié n'en prend « à Dieu, nous sommes perdus. »

365. Telle fut la fin de leur conseil : que le doge de Venise s'en retournerait au camp, et conforterait les gens; et que chacun fût armé de ses armes et se tint coi en sa tente et en son pavillon; et Geoffroi le maréchal demeurerait en son corps de bataille et hors du camp en bon ordre jusqu'à tant qu'il serait nuit, pour que leurs ennemis ne les vissent partir; et quand il serait nuit, alors ils partiraient de devant la ville; le doge de Venise s'en irait devant, et Geoffroi le maréchal ferait l'arrière-garde, lui et ceux qui étaient avec lui.

## LXXXIII. Retraite des croisés.

366. Ils attendirent ainsi jusqu'à la nuit; et quand il fut nuit, le doge de Venise partit du camp ainsi qu'il était convenu, et Geoffroi le maréchal fit l'arrière-garde. Et ils partirent au petit pas, et emmenèrent toutes leurs gens à pied et à cheval, blessés et autres; car ils n'en laissèrent aucun. Et ils chevauchèrent vers une cité qui est sur la mer, que l'on appelle Rodestoc, qui était bien à trois journées de là. Ils partirent d'Andrinople ainsi que vous avez ouï; et cette aventure advint l'an de l'incarnation de Jésus-Christ mil deux cent cinq.

367. Et la nuit que l'armée partit d'Andrinople, il advint qu'une compagnie en partit, pour aller plus tôt en Constantinople et plus

au lieu de *véissent esmouvoir*, il y a dans B *venissent esmouvoir*, et dans F, *véissent remuer*. —<sup>5</sup> CDEF omettent *et cil qui*, etc.

366. —<sup>1</sup> CDEF omettent cette phrase. —<sup>2</sup> C, *et s'en alerent par tel ordenanche*. —<sup>3</sup> CDEF omettent *qui siet sor mer*. —<sup>4</sup> A omet *d'Andrenople*.

367. —<sup>1</sup> C ajoute *sans le seu dou marischal ne d'autre*. —<sup>2</sup> A omet *Andrenople si avint*, etc.

droit; et en reçurent grant blasme. En cele compaignie fu un cuens de Lombardie qui avoit non li cuens Girarz<sup>3</sup>, de la terre del marchis; et Huedes de Ham<sup>4</sup>, qui sires ert d'un chastel que on apele Ham en Vermendois; et Jehans de Maseroles<sup>5</sup>, et bien autre, trosques à vint cinq chevaliers, que li livres ne raconte mie.

368. Et ensi en vinrent puis la desconfiture qui ot esté le joidi<sup>1</sup> à soir; si vindrent en Costantinople<sup>2</sup> le semadi à soir; si i avoit cinq journées granz<sup>3</sup>. Et conterent ceste nouvelle le cardonal Perron de Chappes, qui ere de par l'apostoile de Rome Innocent, et Cuenon de Betune qui gardoit Costantinoble, et Milon le Braibant, et les autres bones genz. Et sachiez qu'il en furent mult esfreé, et cuiderent bien que li remanz fust toz perduz, que il avoient devant Andrenople laissé<sup>4</sup>; que il n'en savoient<sup>5</sup> nouvelle<sup>6</sup>.

## LXXXIV.

369. Or lairons de cels de Costantinoble, qui en grant dolor sont<sup>1</sup>, si revenrons al duc de Venise et à Joffroi li mareschal, qui chevau-chierent tote la nuit que il repairerent d'Andrenople<sup>2</sup> trosque à l'ajournée; et lors vinrent à une cité que on appelle Panfile<sup>3</sup>. Or oiez des aventures queles eles sunt, si con Diex volt: qu'en cele cité avoient la nuit<sup>4</sup> geu Pierres de Braieciel et Paiens d'Orliens, et totes les genz de la terre<sup>5</sup> le conte Loey; et estoient bien cent chevalier de mult bone gent, et sept vins serjant<sup>6</sup> à cheval, qui venoient d'oltre le Braz, et aloient à l'ost à Andrenople.

370. Et quant il virent la route venir, si corurent as armes mult isnelement; que il cuidoient que ce fussent li Grieu. Si s'armerent, et envoierent savoir quex genz ce estoient; et cil troverent que ce estoient<sup>1</sup>

367. — <sup>3</sup> A, *Cras*; C, *Grars*. — <sup>4</sup> B, *de Chauni*; F, *de Hem en Pontif*. — <sup>5</sup> B, *de Waise*; AG ne mentionnent pas ce personnage.

368. — <sup>1</sup> B, *mardi*. — <sup>2</sup> CDE omettent *si vindrent*, etc. — <sup>3</sup> BCDE omettent *à soir si*, etc.; B omet en outre *le semadi*; G, *s'en alerent si hastivement que il vinrent au tier jour en Constantinople, où il a V. journées*. — <sup>4</sup> CE omettent *laissé*; D, *qui estoit remés devant Andrenople*. — <sup>5</sup> C ajoute *autre chertaine*. — <sup>6</sup> F omet *que il avoient*, etc.

droit; et ils en reçurent grand blâme. En cette compagnie fut un comte de Lombardie qui avait nom le comte Girard, de la terre du marquis; et Eudes de Ham, qui était seigneur d'un château qu'on appelle Ham en Vermandois; et Jean de Maseroles, et bien d'autres, jusqu'à vingt-cinq chevaliers, que le livre ne nomme pas.

368. Ils s'en vinrent ainsi après la déconfiture qui avait été le jeudi au soir, et vinrent en Constantinople le samedi au soir (16 avril); et il y avait cinq grandes journées. Et ils contèrent cette nouvelle au cardinal Pierre de Capoue, qui était de par le pape de Rome Innocent, et à Conon de Béthune qui gardait Constantinople, et à Milon le Brebant, et aux autres bonnes gens. Et sachez qu'ils en furent bien effrayés, et crurent bien tout perdu le reste qu'ils avaient laissé devant Andrinople; car ils n'en savaient pas de nouvelles.

LXXXIV. Pierre de Bracieux et Payen d'Orléans rencontrent l'armée en retraite.

369. Nous n'en dirons pas plus de ceux de Constantinople, qui sont en grande douleur, et nous reviendrons au doge de Venise et à Geoffroi le maréchal, qui chevauchèrent toute la nuit qu'ils revinrent d'Andrinople jusqu'au point du jour (15 avril); et alors ils vinrent à une cité qu'on appelle Pamphile. Or oyez comme les aventures sont ce que Dieu veut : car en cette cité avaient couché la nuit Pierre de Bracieux et Payen d'Orléans, et toutes les gens de la terre du comte Louis; et ils étaient bien cent chevaliers de bien bonnes gens, et cent quarante sergents à cheval, qui venaient d'outre le Bras, et allaient au camp à Andrinople.

370. Et quand ils virent la troupe venir, ils coururent aux armes bien vite; car ils pensaient que c'étaient les Grecs. Ils s'armerent donc, et envoyèrent savoir quelles gens c'étaient; et on trouva que c'étaient

369. — <sup>1</sup> CDE omettent *qui en grant dolor sont*. — <sup>2</sup> B, *dou reperier d'Andrenople jusques en la Morée*; E omet *que il repairement d'Andrenople*; C remplace ces mots par *et toute lor gent, ensi ordené en grant peril*. — <sup>3</sup> CDE, *la Panfilée*. — <sup>4</sup> A omet *la nuit*. — <sup>5</sup> A omet *de la terre*. — <sup>6</sup> CDEF marquent 500 chevaliers au lieu de 100; A seul indique 140 (VII. XX) sergents au lieu de 700.

370. — <sup>1</sup> BF omettent *et cil troverent que ce estoient*.

cil qui retornoient de la desconfiture. Si retournerent à als, et lor distrent que<sup>2</sup> perduz ert li empereres Baudoins, et lor sires li cuens<sup>3</sup> Loey, de cui terre et de cui païs il estoient, et de cui maisnie<sup>4</sup>.

371. Plus dolorose novele ne lor peust-on conter. Là veissiez mainte lerne plorer, et mainte palme batre de duel et de pitié. Et alerent encontre als tuit armé si cum il estoient, et tant que il vinrent à Joffroi le mareschal de Champaigne, qui l'ariere garde faisoit à mult grant mesaise. Que Johannis, li rois de Blaquie et de Bougrie, ere venuz à l'enjornée devant Andrenople à tote s'ost; et trova que cil s'en furent alé; et chevalcha après lor rote tant qu'il fu grans jors; et quant il ne les trova, si en fu mult dolanz; et ce fu granz joie<sup>1</sup> que il nes i trova; que perdu fussent sanz nul recovrer, se il les eust trovez.

372. « Sire, font-il à Joffroi le mareschal, que volez que nos fa-  
« ciens? Nos ferons quanque il vous plaira<sup>1</sup>. » Et cil lor respont :  
« Vos véez bien coment il nos est<sup>2</sup>; vos iestes frois et novel<sup>3</sup>, et vos-  
« tre cheval; si ferez l'arieregarde, et je m'en irai devant, tenir nostre  
« gent qui sont mult esfreé, qui grant mestier en ont<sup>4</sup>. » Issi cum il  
le devisa, il le firent mult volentiers. Si firent<sup>5</sup> l'ariere garde mult bien  
et mult biel, come cil qui bien le sorent faire; car il estoient bon che-  
valier et honoré.

## LXXXV.

373. Joffrois li mareschus de Champaigne chevaucha devant et les conduist; et chevaucha trosques<sup>1</sup> à une cité qui Cariople<sup>2</sup> ert ape-  
lée. Si vit que lor cheval estoient lassé de ce que il avoient tote nuit  
chevauchié<sup>3</sup>; et entra en la cité, et les fist herbergier bien endroit  
hore<sup>4</sup> de midi. Et donerent lor chevaux à mengier; et il méismes men-  
gierent ce que il porent trover, et ce fu pou.

374. Ensique furent tot le jor trosque à la nuit en cele cité. Et Jo-

370. — <sup>2</sup>B, de la desconfiture oï; C, si tournerent à aus, et no gens ki d'Andrenople venoient disent as autres la doloureuse journée ki estoit avenue et coment. — <sup>3</sup>A omet li cuens, — <sup>4</sup>BCDE omettent et de cui maisnie.

371. — <sup>1</sup>CDE, grans eurs; A, ce fu joie; F, mout grant joie as nostres. Ce dernier manuscrit est le seul qui contienne ce qui précède depuis tant qu'il fu, jusqu'à dolanz.

ceux qui revenaient de la déconfiture. Et ils retournèrent à eux, et eux leur dirent que l'empereur Baudouin était perdu, et leur seigneur le comte Louis, de la seigneurie, du pays et de la suite de qui ils étaient.

371. On n'eût pu leur conter plus douloureuse nouvelle. Vous eussiez vu là pleurer bien des larmes, et bien des mains battre de deuil et de pitié. Ils allèrent au-devant d'eux tout armés comme ils étaient, et tant qu'ils vinrent à Geoffroi le maréchal de Champagne, qui faisait l'arrière-garde à bien grand'peine. Car Johannis, le roi de Blaquie et de Bogrie, était venu au point du jour devant Andrinople avec toute son armée; et il trouva que les nôtres s'en étaient allés, et il chevaucha après leur troupe tant qu'il fut grand jour; et quand il ne les trouva pas, il en fut bien triste; et ce fut grande joie qu'il ne les trouva pas; car ils eussent été perdus sans retour s'il les eût trouvés.

372. « Sire, font-ils à Geoffroi le maréchal, que voulez-vous que nous fassions? Nous ferons tout ce qu'il vous plaira. » Et lui leur répond : « Vous voyez bien en quel état nous sommes. Vous êtes frais et dispos, et vos chevaux aussi; vous ferez donc l'arrière-garde, et je m'en irai devant, tenir nos gens qui sont bien effrayés, et qui en ont grand besoin. » Ainsi qu'il le dit, ils le firent bien volontiers. Ils firent donc l'arrière-garde très bel et bien, comme gens qui le savaient bien faire; car ils étaient bons chevaliers et honorés.

LXXXV. L'armée parvient à Rodestoc.

373. Geoffroi le maréchal de Champagne chevaucha devant et les conduisit; et il chevaucha jusqu'à une cité qui était appelée Cariople. Et il vit que leurs chevaux étaient las de ce qu'ils avaient marché toute la nuit; et il entra dans la cité, et les fit héberger juste à l'heure de midi. Et ils donnèrent à manger à leurs chevaux; et eux-mêmes mangèrent ce qu'ils purent trouver, et ce fut peu.

374. Ils furent ainsi tout le jour jusqu'à la nuit en cette cité. Et Jo-

372. — <sup>1</sup> C, *tout yo commandement*. — <sup>2</sup> A, *esta*; C ajoute *mescheu*. — <sup>3</sup> A omet *et novel*. — <sup>4</sup> B omet *tenir nostre gent*, etc.; CDEF omettent seulement *qui sont mult esfreé*. — <sup>5</sup> B, *einsint comme il devisa, si fu fet, qu'il firent*.

373. — <sup>1</sup> CDE, *et les mena duskes*. — <sup>2</sup> A omet *qui*; CDEF, *Cardiople*. — <sup>3</sup> CDE, *de chevauchier et d'errer toute la nuit*. — <sup>4</sup> D, *à droite eure*.

hanis li rois de Blaquie les ot tote jor suiz à tote sa route <sup>1</sup>, et se herberja bien à deus liues d'als. Et quant il fu nuiz, cil qui estoient en la cité si s'armerent tuit et s'en issirent fors. Joffrois li mareschus fist l'avant-garde, et cil firent l'arriere-garde <sup>2</sup> qui le jor l'avoient faite. Ensi chevauchierent tote nuit et l'endemain à grant dote et à grant paine, tant que il vindrent à la cité de Rodestoc, qui ere poplée de Grex, mult riche et mult forz. Et cil ne s'oserent desfendre <sup>3</sup>; et nos gens entrerent <sup>4</sup> enz, si se herbergierent; et lors si furent <sup>5</sup> assurez.

375. Ensi s'eschamperent cil de l'ost <sup>1</sup> d'Andrenople con vos avez oi. Lors pristrent conseil en la cité de Rodestoc, et distrent que il avoient plus grant paor de Costantinoble que d'als méismes <sup>2</sup>. Si pristrent bons messages, et les envoierent par mer <sup>3</sup> et par jor et par nuit <sup>4</sup>, et manderent à cels de la vile que il ne s'esmaïassent mie <sup>5</sup> (que il estoient eschampé), et que il repareroient à els au plus tost que il poroient.

## LXXXVI.

376. En cel point que li message vindrent <sup>1</sup>, estoient cinq nés chargies de pelerins et de chevaliers et de serjanz en Constantinoble (des nés <sup>2</sup> de Veniciens, mult granz et mult beles), qui voidoient <sup>3</sup> la terre et s'en aloient en lor pais. Et avoit bien es cinq nés sept mille homes à armes; et iere Guillaumes li avoez de Betune li uns <sup>4</sup>, et Baudoins d'Aubeigni, et Johans de Virsin <sup>5</sup>, qui ere de la terre le conte Loeyz et ses hom l'iges, et bien cent autre chevalier que li livres ne raconte mie.

377. Maistre Pierres de Chappes, qui ere cardonialx de par l'apostoile de Rome Innocent, et Cuenes de Betune, qui gardoit Costantino-

374. — <sup>1</sup> AB, *tote lor route*; C, *et toute sa route se loga*. — <sup>2</sup> AB omettent *et cil firent l'arriere garde*. — <sup>3</sup> B, *ne se sorent desfendre*; CDEF, *ne les oserent atendre*; C ajoute *si vuiderent la vile*; G, *il ne leur oserent veer l'entrée*. — <sup>4</sup> A, *si entrerent*, en omettant *et nos gens*. — <sup>5</sup> F, *et adonc primes furent il*.

375. — <sup>1</sup> C, *cil ki vinrent dou siege*; DF, *cil qui venoient de l'ost*. — <sup>2</sup> CD, *que de riens*. — <sup>3</sup> B ajoute *en Costantinoble*; A omet *et les envoierent*; C, *et i envoierent*, en omettant *par mer*; DE omettent *si pristrent bon messages*; D omet *de plus et les envoierent par mer*; F omet tout

hannis le roi de Blaquie les avait suivis tout le jour avec toute sa troupe, et il se logea bien à deux lieues d'eux. Et quand il fut nuit, ceux qui étaient dans la cité s'armèrent tous et en sortirent. Geoffroi le maréchal fit l'avant-garde, et ceux-là firent l'arrière-garde qui l'avaient faite le jour. Ils chevauchèrent ainsi toute la nuit et le lendemain (16 avril) en grand'peur et à grand'peine, tant qu'ils vinrent à la cité de Rodestoc, qui était peuplée de Grecs, et bien riche et bien forte. Et ceux-là ne s'osèrent défendre; et nos gens entrèrent dedans, et s'y logèrent; et alors ils furent en sûreté.

375. Ceux de l'armée d'Andrinople s'échappèrent ainsi que vous avez ouï. Alors ils tinrent conseil en la cité de Rodestoc, et dirent qu'ils avaient plus grand'peur pour Constantinople que pour eux-mêmes. Ils prirent donc de bons messagers, et les envoyèrent par mer le jour et la nuit, et mandèrent à ceux de la ville qu'ils ne s'inquiétassent pas (car ils étaient échappés), et qu'ils retourneraient à eux au plus tôt qu'ils pourraient.

LXXXVI. Sept mille pèlerins abandonnent les croisés.

376. Au moment où les messagers vinrent, il y avait en Constantinople cinq nefes chargées de pèlerins et de chevaliers et de sergents (des nefes de Vénitiens, bien grandes et bien belles), qui abandonnaient la terre et s'en allaient en leur pays. Et il y avait bien dans les cinq nefes sept mille hommes d'armes; et Guillaume l'avoué de Béthune en était un, et Baudouin d'Aubigny, et Jean de Versin, qui était de la terre du comte Louis de Blois et son homme lige, et bien cent autres chevaliers que le livre ne nomme pas.

377. Maître Pierre de Capoue, qui était cardinal de par le pape de Rome Innocent, et Conon de Béthune, qui gardait Constantinople,

le membre de phrase. — <sup>4</sup> B omet *et par jor et par nuit*. — <sup>5</sup> C ajoute *pour chose k'il oïsent et par la grace de Dieu*.

376. — <sup>1</sup> AC ajoutent ici les mots *en Constantinoble* qu'ils répètent après le mot *serjanz*. — <sup>2</sup> C donne seul *des nés*. — <sup>3</sup> B, *endementieres que li mesages vindrent, estoient cinq nés chargiées, au port de Costentinoble, de pelerins et de chevaliers et de Veniciens et de serjanz, moult grant plenté, qui vuidoient*. — <sup>4</sup> CDE, *et i estoit*, sans ajouter *li uns*; F omet *li uns*, et ajoute *li autres* après chacun des deux noms suivants. — <sup>5</sup> G, *Virson*.

ble, et Miles li Braibanz, et des autres bones genz granz parz, alerent as cinq nés; et lor prioient o plaintes et o plors, que il aussent merci et pitié de la crestienté et de lor seignors liges, qui estoient perdu en la bataille, et que il demorassent por Dieu. Il <sup>1</sup> n'en vorrent oïr nule parole, ainz s'en partirent del port: si collerent <sup>2</sup> lor voiles et s'en alerent, si con Diex volt, si que uns venz les mena el port <sup>3</sup> de Rodestoc; et ce fu l'endemain que cil i furent venu qui estoient repairié de la <sup>4</sup> desconfiture.

378. Autel priere con cil avoient fait <sup>1</sup> de Costantinoble à lermes et à plors, autel priere lor firent cil de Rodestoc; et lor dist <sup>2</sup> Joffrois li mareschus (et cil qui avec lui estoient) que il aussent merci et pitié de la terre, et que il remansissent <sup>3</sup>; que jamais à si grant besoing ne porroient secorre nulle terre <sup>4</sup>. Icil respondirent que il s'en conseilleroient, et qu'il lor respondroient l'endemain. Or oiez l'aventure qui la nuit <sup>5</sup> avint en cele vile.

379. Il i avoit un chevalier de la terre le conte Loeys, qui Pierres de Froeville avoit non, qui ere prisiés et de grant non <sup>1</sup>. Et s'en embla la nuit, et laissa tot son hernois et sa gent <sup>2</sup>, et se mist en la nef Johan de Virsin, qui est en la terre le conte Loeys de Blois et de Charstein <sup>3</sup>. Et cil des cinq nés qui respondre devoient al maitin à Joffroi le mareschal et al duc de Venise, si tost con il virent le jor, si collerent <sup>4</sup> lor voiles, et s'en alerent sanz parler à nullui. Mult en reçurent grant blasme en celui país où il alerent <sup>5</sup> et en celui dont il partirent, et Pierres de Froevile plus grant que tuit li autre. Et por ce dit hom que mult fait mal <sup>6</sup>, qui por paor de mort <sup>7</sup> fait chose qui li est <sup>8</sup> reprovée à toz jorz <sup>9</sup>.

## LXXXVII.

380. Or vos lairons de cels, si dirons de Henri le frere l'empereor

377. — <sup>1</sup> A omet *il*. — <sup>2</sup> A, *collerent*; B, *cueillirent*; CDEG, *leverent*. — <sup>3</sup> CDE, *et vinrent* (ou *s'en alerent*) *au port*. — <sup>4</sup> A, *cil furent venu de la*.

378. — <sup>1</sup> A omet *fait*. — <sup>2</sup> A, *lor fist*, en omettant ce qui suit *et o plors*; B seul comble cette lacune. — <sup>3</sup> C, *vosissent demourer*. — <sup>4</sup> F omet *que il aussent*, etc. — <sup>5</sup> CDE omettent *la nuit*.

379. — <sup>1</sup> C, *renoumée*. — <sup>2</sup> A omet *et sa gent*; G, *assambla celle nuit de ces (ses) compaignons*.

et Milon le Brebant, et grand nombre d'autres bonnes gens, allèrent aux cinq nefes; et ils les priaient avec gémissements et pleurs, qu'ils eussent merci et pitié de la chrétienté et de leurs seigneurs liges, qui avaient péri dans la bataille, et qu'ils demeurassent pour Dieu. Ils n'en voulurent ouïr nulle parole, mais partirent du port, et levèrent leurs voiles et s'en allèrent, ainsi que Dieu le voulut, en sorte qu'un vent les amena au port de Rodestoc; et ce fut le lendemain (17 avril) du jour qu'y étaient arrivés ceux qui étaient revenus de la déconfiture.

378. La prière que leur avaient faite ceux de Constantinople avec larmes et pleurs, cette prière leur firent aussi ceux de Rodestoc; et Geoffroi le maréchal leur dit (et ceux qui étaient à lui) qu'ils eussent merci et pitié de la terre, et qu'ils restassent; car jamais ils ne pourraient secourir une terre en si grand besoin. Ils répondirent qu'ils se consulteraient, et qu'ils leur répondraient le lendemain. Or oyez l'aventure qui advint la nuit en cette ville.

379. Il y avait un chevalier de la terre du comte Louis, qui avait nom Pierre de Frouville, qui était prisé et de grand nom. Et il se sauva la nuit, et laissa tout son harnais et ses gens, et se mit en la nef de Jean de Virsin, qui est en la terre du comte Louis de Blois et de Chartres. Et ceux des cinq nefes qui devaient répondre au matin à Geoffroi le maréchal et au doge de Venise, sitôt qu'ils virent le jour, ils levèrent leurs voiles, et s'en allèrent sans parler à personne. Ils en reçurent bien grand blâme dans le pays où ils allèrent et dans celui d'où ils partirent, et Pierre de Frouville plus grand que tous les autres. Et pour cela dit-on que bien mal fait, celui qui par peur de mort fait chose qui lui est reprochée à toujours.

LXXXVII. Rencontre de plusieurs corps de croisés; Henri, frère de Baudouin, est nommé régent.

380. Maintenant nous ne vous en dirons pas plus de ceux-là, et

— <sup>3</sup> BCDE omettent *qui est*, etc. Ces mots se trouvent dans l'édition de Du Cange et dans A : ce passage est altéré dans F : *et se mist en la nef et Jehen de Viestu, et s'en ala en la terre*, etc.

— <sup>4</sup> BF, *cueillirent*; CE, *coulerent*; D, *leverent*. — <sup>5</sup> CDEF, *dont il furent né*. — <sup>6</sup> B, *grant vilenie*; D, *mal et vilenie*; C, *dist on, li hons fet mout mal*. — <sup>7</sup> CED omettent *por paor de mort*. —

<sup>8</sup> D, *qui à deshounour li puet estre*. — <sup>9</sup> F omet cette phrase.

Baudoin de Costantinoble, qui avoit l'Andremite guerpie que il avoit conquise, et iert passez à la cité d'Avie <sup>1</sup>, et s'en venoit vers Andrenople por l'empereor Baudoin son frere seccoure <sup>2</sup>. Et avec lui s'en estoient passé li Hermin de la terre, qui <sup>3</sup> li avoient aidié vers les Grioux, bien <sup>4</sup> vint mil à totes lor fames et à toz lor enfanz; qu'il n'osoient remanoir el païs.

381. Et lors li vint la novele, des Grex <sup>1</sup> qui estoient eschapé de la desconfiture, que ses freres l'empereres Baudoins ere perduz, et li cuens Loey, et li autre baron <sup>2</sup>. Et puis revint novele de cels de Rodestoc qui estoient eschapé; et li mandoient que il se hastast plus tost de venir à als. Et porce que il se volt haster por plus tost venir <sup>3</sup>, si laissa les Hermins, qui estoient genz à pié, et avoient lor chars <sup>4</sup> et lor fames et lor anfan; et porce que il ne porent si tost venir, et que il cuida que il venissent bien seurement et que il n'eussent garde, si se herberja à un casal <sup>5</sup> qui Cortacople ert apelez.

382. En icel jor méismes i vint <sup>1</sup> Ansials de Corceles, li niés Joffroi le mareschal, cui <sup>2</sup> il avoit envoieé es parties de Macré et de Trainople et de la Baie, devers une <sup>3</sup> terre qui li estoit otroiée à avoir; et les gens qui estoient parti de Finepople, de Renier <sup>4</sup> de Trit, estoient ensemble o lui. En cele compaignie, avoit bien cent chevaliers de mult bone gent, et bien cinq cens serjanz à cheval, qui tuit s'en aloient à Andrenople por l'empereor Baudoin secoure.

383. Or lor vint une nouvelle autressi cum à l'autre gent, que l'empereres ere desconfiz et sa compaignie; et tornerent autressi con por venir à <sup>1</sup> Rodestoc, et vindrent por herbergier à Cortacople, un casal où Henris li freres l'empereor Baudoin ere herbergiez. Et quant cil les virent venir, si corurent à lor armes; que il cuiderent que cil fuisissent Grieu, et cil <sup>2</sup> recuiderent autressi d'aus. Et aprocha tant la chose <sup>3</sup> que il s'entreconurent; si virent mult volentiers li uns l'au-

380. — <sup>1</sup> A omet *que il avoit*, etc. — <sup>2</sup> C, *rescours*. — <sup>3</sup> A, *passé li Hermins qui*. — <sup>4</sup> F, *et estoient bien*.

381. — <sup>1</sup> Il s'agit sans doute de Grecs qui étaient restés alliés aux croisés. — <sup>2</sup> C ajoute *mort*. — <sup>3</sup> F omet *et por ce que*, etc.; A omet *plus tost*. — <sup>4</sup> CDEF omettent *lor chars*. — <sup>5</sup> B, etc. *chastel*, mais plus bas *casal*.

nous parlerons de Henri, le frère de l'empereur Baudouin de Constantinople, qui avait laissé l'Andremite qu'il avait conquise, et avait passé le Bras à la cité d'Avie, et s'en venait vers Andrinople pour secourir l'empereur Baudouin son frère. Et avec lui avaient passé les Hermins du pays, qui l'avaient aidé contre les Grecs, bien vingt mille avec leurs femmes et leurs enfants; car ils n'osaient rester au pays.

381. Alors lui vint la nouvelle, par des Grecs qui s'étaient échappés de la déconfiture, que son frère l'empereur Baudouin était perdu, et le comte Louis et les autres barons. Et puis vint une nouvelle de ceux de Rodestoc qui étaient échappés; et ils lui mandaient qu'il se hâtât de venir au plus tôt à eux. Et parce qu'il se voulut hâter pour venir plus tôt, il laissa les Hermins, qui étaient gens de pied, et avaient leurs chars et leurs femmes et leurs enfants; et parce qu'ils ne pouvaient venir si vite, et qu'il pensa qu'ils viendraient bien sûrement et qu'ils n'auraient pas de dommage, il se logea dans un village qui était appelé Cortacople.

382. En ce jour même y vint Anseau de Courcelles, le neveu de Geoffroi le maréchal, à qui il avait envoyé dans la contrée de Macré et de Traïnopole et de la Baie, devers une terre qu'il lui était octroyé d'avoir; et les gens qui étaient partis de Finepople, abandonnant Renier de Trit, étaient ensemble avec lui. En cette compagnie, il y avait bien cent chevaliers de très-bonnes gens, et cinq cents sergents à cheval, qui tous s'en allaient à Andrinople pour secourir l'empereur Baudouin.

383. Or il leur vint la nouvelle tout comme aux autres gens, que l'empereur était déconfit avec sa troupe; et ils tournèrent tout comme pour venir à Rodestoc, et ils vinrent pour loger à Cortacople, un village où Henri, le frère de l'empereur Baudouin, était logé. Et quand ceux-ci les virent venir, ils coururent aux armes; car ils pensèrent que c'étaient des Grecs, et les autres en pensèrent autant d'eux. Et tant avançâ la chose qu'ils s'entre-reconnurent; et ils se virent bien

382. — <sup>1</sup> Les mots *il vint* sont suppléés d'après le manuscrit G. — <sup>2</sup> BD, *que*. — <sup>3</sup> A, *et de l'abbaye de Veroisne*; B, *et devers la Baie d'une*; CDE, *et de la Baie devers une*; F, *de Verriers*. — <sup>4</sup> A, *et Renier*.

383. — <sup>1</sup> F seul donne *venir à*. — <sup>2</sup> C ajoute *qui venoient*. — <sup>3</sup> C, *et aprochierent si l'un l'autre*.

tre, et furent plus seur, et hebergierent la nuit el casal trosque à l'endemain.

384. Et l'andemain murent et chevauchierent droit vers Rodestoc, et vinrent le soir en la vile; et troverent le duc de Venise et Joffroi le mareschal, et les autres qui de la desconfiture erent eschapé, qui mult volentiers les virent; et i ot mainte lerne plorée de pitié de lor amis. Ha! Diex, quex damages fu que ceste assemblée de ceste force qui estoit iqui ne fu avec les autres à Andrenople, quant l'empereres Bauoins i fu! quar <sup>1</sup> il n'i aussent riens perdu. Mais ne plot à Dieu <sup>2</sup>.

385. Ensi sejournerent l'endemain et l'autre jor après, et atornerent lor afaire. Et fu receuz Henris li freres l'empeoreor Baudoin en la seigneurie come baus de l'empire, en leu de son frere. Et lors avint une mesaventure des Hermines qui venoient après Henri le frere l'empeoreor Baudoin; que les gens del païs s'assemblerent, si desconfirent les Hermines; et furent pris et mort et perdu tuit <sup>1</sup>.

#### LXXXVIII.

386. Johans li rois de Blaquie et de Bougrie fu <sup>1</sup> à totes ses hoz <sup>2</sup>, et ot tote porprise la terre; et li païs et les citez et li chastel <sup>3</sup> se tenoient à lui; et si Commain orent coru trosque devant Costantinople. Henris li bauz de l'empire, et li dux de Venise et Joffrois li mareschus, erent encor en Rodestoc, qui ere à trois journées <sup>4</sup> loing de Costantinoble. Et pristrent lor conseil; et garni li dux de Venise Rodestoc de Veniciens, qu'il ere leur. Et l'endemain ordenerent lor batailles, et chevaucherent vers Constantinoble par lor journées <sup>5</sup>.

387. Et quant il vindrent à Salembrie, une cité qui ere à deus journées <sup>1</sup> de Costantinoble qui ere l'empeoreor Baudoin <sup>2</sup>, Henri ses freres la garni de sa gent; et chevalcherent al remanant trosque en Cons-

384. — <sup>1</sup> C, *par la grace de Dieu*, au lieu de *quar*; F, *sachiez que se cist i eussent esté*. — <sup>2</sup> CDE omettent *mais ne plot à Dieu*.

385. — <sup>1</sup> F, *s'assemblerent tuit, et les ocistrent et pristrent*.

volontiers les uns les autres, et furent plus rassurés, et logèrent la nuit au village jusqu'au lendemain.

384. Le lendemain ils partirent et chevauchèrent droit vers Rodes-toc, et vinrent le soir en la ville; et trouvèrent le doge de Venise et Geoffroi le maréchal, et les autres qui étaient échappés de la déconfiture, qui les virent bien volontiers; et il y eut mainte larme de pitié versée sur leurs amis. Ah! Dieu, quel dommage ce fut que cette réunion de troupes qui était là ne fût pas avec les autres à Andri-nople, quand l'empereur Baudouin y fut! car ils n'y eussent rien perdu. Mais il ne plut pas à Dieu.

385. Ils séjournèrent ainsi le lendemain et l'autre jour après, et ar-rangèrent leur affaire. Et Henri le frère de l'empereur Baudouin fut reçu en la seigneurie comme régent de l'empire, au lieu de son frère. Et alors advint une mésaventure aux Hermins qui venaient après Henri le frère de l'empereur Baudouin; car les gens du pays s'assemblèrent et déconfirent les Hermins; et ils furent tous pris et tués ou perdus.

LXXXVIII. Retour à Constantinople, demande de secours au pape, en France et ailleurs; mort du doge.

386. Johannis le roi de Blaquie et de Bogrie était avec toutes ses armées, et il avait occupé toute la terre; et le pays et les cités et les châteaux se tenaient à lui; et ses Comains avaient couru jusque de-vant Constantinople. Henri le régent de l'empire, et le doge de Venise et Geoffroi le maréchal, étaient encore en Rodes-toc, qui était à trois journées loin de Constantinople. Et ils tinrent conseil; et le doge de Venise mit une garnison de Vénitiens à Rodes-toc, car c'était à eux. Et le lendemain ils ordonnèrent leurs corps de bataille, et chevauchè-rent vers Constantinople dans leurs journées.

387. Et quand ils vinrent à Salembrie, une cité qui était à deux journées de Constantinople, et qui était à l'empereur Baudouin, Henri son frère y mit garnison de ses gens; et ils chevauchèrent avec

386. — <sup>1</sup> D ajoute *en la terre*. — <sup>2</sup> C ajoute *venu devant Andrenople*. — <sup>3</sup> B ajoute *et touz li pais d'entour*. — <sup>4</sup> A omet *à trois journées*. — <sup>5</sup> CDE omettent *par lor journées*.

387. — <sup>1</sup> C, *jour lieues*. — <sup>2</sup> A ajoute *de Costantinoble*.

tantinoble, où il furent mult volentiers veu; que la gens del país erent mult esfreé. Et n'ere mie de mervoile; que il avoient la terre si tote perdue, que il ne tenoient defors Costantinoble, fors que Rodesoc et Salembrie; et tote la <sup>3</sup> terre si tenoit Johans li rois de Blaquie et de Bougrie. D'autre part le <sup>4</sup> Bras de Saint-George, ne tenoient que le cors <sup>5</sup> de l'Espigal; et tote la terre <sup>6</sup> si tenoit Toldres li Asces.

388. Lors pristrent li baron un conseil, que il envoieroient à l'apostoile de Rome Innocent, et en France et en Flandres, et par les autres terres, por querre <sup>1</sup> secors. Por ce secors fu envoiez Neveles li evesques <sup>2</sup> de Soissons, et Nicholes de Mailli, et Johans Bliaus <sup>3</sup>; et li autre remestrent en Costantinoble à grant mesaise <sup>4</sup>, com cil qui cremoient pardre la terre. Ensi furent trosque à la Pentecoste. Dedenz cel sejour, avint un mult granz damages en l'ost <sup>5</sup>; que Henris Dandole <sup>6</sup> prist une maladie; si fina et moru, et fu enterrez à grant honor al mostier Sainte-Sophie <sup>7</sup>.

389. Et quant vint la Pentecoste, Johans li rois de Blaquie et de Bougrie ot fait mult de sa volenté en la terre; si ne pot plus ses Co-mainz tenir en la terre; que il ne porent plus souffrir l'ostoyer <sup>1</sup> por l'esté, ainz reparierent en lor país. Et il, à tote s'ost de Bogres <sup>2</sup> et de Grifons, s'en ala sor le marchis vers Salenique. Et li marchis, qui <sup>3</sup> ot oi noveles de la <sup>4</sup> desconfiture l'empereor Baudoin, guerpi le siege de Naples; si s'en ala à Salenique à tant con il pot avoir de gent, si la garni.

## LXXXIX.

390. Henris li freres l'empereor Baudoin de <sup>1</sup> Costantinoble, à tant de gent con il mener pot, chevaucha sor les Griex trosque à une cité <sup>2</sup> que l'on apele le Churlot, qui est à trois journées de Costantinoble. Cele li fu rendue; et li jurerent li Grieu la fealté, qui malvaise-

387. — <sup>3</sup> B, etc. *l'autre*. — <sup>4</sup> A omet le Bras. — <sup>5</sup> BF ajoutent *de la cité*. — <sup>6</sup> B, etc., *l'autre*.

388. — <sup>1</sup> A, *conquere*. — <sup>2</sup> A, *Novelons*, sans ajouter *li evesques*; B, *Nevelez*; CDF, *Nevelons*; E, *Nevelon*; G, *Nieules*. — <sup>3</sup> A, *de Bliauz*, en omettant *et* avant *Johans*; B, *li Blans*; CDE, *Bliaus*. — <sup>4</sup> B, *à tant de gent que il avoient, à grant mesese les cuers*. — <sup>5</sup> B, etc., *lor avint*, en omettant

le reste jusqu'en Constantinople, où ils furent vus bien volontiers ; car les gens du pays étaient bien effrayés. Et ce n'était pas merveille ; car ils avaient si bien perdu toute la terre, qu'ils ne tenaient hors de Constantinople rien que Rodestoc et Salembrie ; et toute la terre, c'était Johannis le roi de Blaquie et de Bogrie qui la tenait. De l'autre côté du Bras de Saint-Georges, ils ne tenaient que la ville de l'Espigal ; et toute la terre, c'était Théodore Lascaris qui la tenait.

388. Alors les barons prirent le parti d'envoyer au pape de Rome Innocent, et en France et en Flandre, et par les autres pays, pour demander du secours. Pour ce secours fut envoyé Nevelon l'évêque de Soissons, et Nicolas de Mailly, et Jean Bliaud ; et les autres restèrent en Constantinople en grande mésaise, comme gens qui craignaient de perdre la terre. Ils furent ainsi jusqu'à la Pentecôte (29 mai 1205). Pendant cet intervalle, il advint un bien grand dommage dans l'armée ; car Henri Dandolo gagna une maladie ; et il finit et mourut, et fut enterré en grand honneur à l'église Sainte-Sophie.

389. Et quand vint la Pentecôte, Johannis le roi de Blaquie et de Bogrie avait fait beaucoup de ce qu'il voulait en la terre ; et il ne put plus retenir ses Comains ; car ils ne pouvaient plus supporter la guerre à cause de l'été, mais ils retournèrent en leur pays. Et lui, avec son armée de Bogres et de Grecs, s'en alla contre le marquis vers Salonique. Et le marquis, qui avait ouï la nouvelle de la déconfiture de l'empereur Baudouin, laissa le siège de Naples ; et il s'en alla à Salonique avec tout ce qu'il put avoir de gens, et y mit garnison.

#### LXXXIX. Le régent remporte des avantages sur les Grecs.

390. Henri le frère de l'empereur Baudouin de Constantinople, avec autant de gens qu'il en put mener, chevaucha contre les Grecs jusqu'à une cité qu'on appelle le Churlot, qui est à trois journées de Constantinople. Elle lui fut rendue et les Grecs lui jurèrent fidélité,

*en Post.* — <sup>6</sup> B, etc. ajoutent *li dus de Venice.* — <sup>7</sup> F ajoute *si fu molt pleins et regreterz de toz les barons communement.*

389. — <sup>1</sup> A, *que il ne plus hostier.* — <sup>2</sup> A, *à toz ses Boghres.* — <sup>3</sup> A omet *qui.* — <sup>4</sup> A, *ot oï la.*

390 — <sup>1</sup> CDE, *issi de ; F, or vos lerons du marchis, si vos dirons de Henri le bailli.* — <sup>2</sup> A, *terre.*

ment ere tenue à cel tens<sup>3</sup>. Et chevaucha à la cité d'Archadiople<sup>4</sup>, si la trova vuoidé; que li Grieu ne l'i oserent atendre. Et d'iqui chevaucha à la cité de Visoi, qui mult ere forz et bien garnie de Griex; si li fu rendue<sup>5</sup>. Et d'iqui chevaucha à la cité de Naples<sup>6</sup>, qui mult restoit bien garnie de Griex.

391. Cum il les voltrent assaillir, si<sup>1</sup> quisent plait qu'il se rendroient. Endementiers que il queroient plait d'une part, cil de l'ost entroient de l'autre part en la cité<sup>2</sup>, si que Henris li balz de l'empire, et cil qui parloient del plait, n'en sorent mot; ainz lor en pesa mult<sup>3</sup>. Et li Franc comencent à ocire les Griex, et à gaignier les avoires de la vile, et à prendre tot; si en i ot mult de morz<sup>4</sup> et de pris. Et en ceste maniere fu prise Naples; et enqui sejorna l'os par trois jors. Et li Grieu furent si esfreé de ceste occision, que il vuiderent totes les citez et les chastiaux de la terre, et fuirent tuit dedenz Andrenople et dedenz le Dimot, qui mult erent forz citez et bones.

## XC.

392. En icel termine, avint que Johannis, li rois de Blaquie et de Bougrie<sup>1</sup>, chevaucha sor le marchis à totes ses hoz, à une cité que on appelle la Serre. Et li marchis l'avoit mult bien garnie de sa gent; qu'il avoit mis dedenz Hugon de Colemi, qui mult ere bons chevaliers et als hom, et Guillaume d'Arle<sup>2</sup> qui ere ses mareschals<sup>3</sup>, et grant part de sa bone gent. Et Johanis li rois<sup>4</sup> de Blaquie les assist; n'i ot gaires sis quant il ot pris le borc par force. Et al borc prendre, lor avint mult granz domages; que Hugues de Colemi i fu morz; si fu feruz parmi l'oïl<sup>5</sup>.

393. Et quant cil fu morz, qui fu li mialdres d'aus toz, si furent li autre<sup>1</sup> mult esfreé. Si se traistrent el chastel, qui mult ere forz; et Johannis les assist, et dreça ses perrieres et ses mangonniax<sup>2</sup>. N'i sist

390. — <sup>3</sup> C, *avoit devant esté tenue*. — <sup>4</sup> CDEF, *Cardiople*. — <sup>5</sup> C omet cette phrase. — <sup>6</sup> Le nom de Naples désigne ici Apros en Thrace.

391. — <sup>1</sup> A omet *si*; B, *cil dedenz*. — <sup>2</sup> A omet *en la cité*. — <sup>3</sup> CD omettent *ainz lor*, etc. — <sup>4</sup> CDE, *noïés*; F, *navrés*.

serment qui était bien mal tenu à ce temps. Et il chevaucha à la cité d'Archadiople, et la trouva vide; car les Grecs ne l'y osèrent attendre. Et de là il chevaucha à la cité de Visoi, qui était bien forte et bien garnie de Grecs; et elle lui fut rendue. Et de là il chevaucha à la cité de Naples, qui était aussi bien garnie de Grecs.

391. Comme ils les voulaient assaillir, eux requirent accord pour se rendre. Pendant qu'ils requéraient accord d'une part, ceux de l'armée entraient de l'autre part en la cité, en sorte que Henri le régent de l'empire, et ceux qui parlaient de l'accord, n'en savaient mot; mais cela leur pesa fort. Et les Francs commencent à occire les Grecs, et à s'emparer des biens de la ville, et à tout prendre; et il y en eut beaucoup de tués et de pris. En cette manière fut prise Naples; et l'armée y séjourna par trois jours. Et les Grecs furent si effrayés de cette ocision, qu'ils vidèrent toutes les cités et les châteaux de la terre, et s'enfuirent tous dans Andrinople et dans le Dimot, qui étaient de bien fortes et bonnes cités.

#### XC. La Serre se rend à Johannis; il trahit sa parole.

392. En ce temps, advint que Johannis, le roi de Blaquie et de Bogrie, chevaucha contre le marquis avec toutes ses armées, vers une cité qu'on appelle la Serre. Et le marquis l'avait très-bien garnie de ses gens; car il avait mis dedans Hugues de Colemi, qui était bien bon chevalier et haut homme, et Guillaume d'Arles qui était son maréchal, et grande partie de ses bonnes gens. Et Johannis le roi de Blaquie les assiégea; et il n'y avait guère resté quand il prit le bourg par force. Et à la prise du bourg, il leur advint un bien grand dommage; car Hugues de Colemi y fut tué; et il fut frappé à l'œil.

393. Et quand il fut mort, lui qui était le meilleur d'eux tous, les autres furent bien effrayés. Ils se retirèrent au château, qui était bien fort; et Johannis les assiégea, et dressa ses pierriers et ses mangoneaux.

392. — <sup>1</sup> CDE omettent de Blaquie, etc. — <sup>2</sup> B, d'Arlo; CDE, d'Aulo. — <sup>3</sup> F, *quar il y avoit mis Hugou de Colomi et Guill. son mareschal.* — <sup>4</sup> A omet *li rois.* — <sup>5</sup> CDE ajoutent *et en morut*, en omettant auparavant *ifu morz*.

393. — <sup>1</sup> CDE, *quant li autre le virent si furent.* — <sup>2</sup> A omet *et ses mangonniaux.*

mie longuement, quant cil de dedenz parlerent de plait faire; dont il furent blasmé, et reprochié lor fu. Et li plais si fu<sup>3</sup> tels que il rendirent le chastel à Johannis; et Johannis lor fist jurer<sup>4</sup> à vingt-cinq des plus halz homes que il avoit, que il les conduiroit salvement, à toz lor chevaus et à totes lor armes et à tot lor harnois<sup>5</sup>, à Salenique ou en Costantinoble ou en Hongrie, lequel que il voldroient des trois.

394. En ceste maniere fu rendue la Serre; et Johannis les fist issir<sup>1</sup> fors, et logier lez lui as champs; et lor fist mult bel semblant, et lor envoia ses presenz. Et si les tint par trois<sup>2</sup> jors, puis lor menti de quanque il lor ot convent; ainz les fist prendre, et tolr tot lor avoir, et mener en Blaquie<sup>3</sup>, nuz et deschautz et à pié. Les povres<sup>3</sup> et les menus qui ne valaient gaires, fist mener en Hungrie<sup>4</sup>; et les autres qui auques valaient, fist<sup>5</sup> les testes colper. Ensi mortel traïson fist li rois de Blaquie<sup>6</sup> con vos oez. Ici reçut l'oz une des plus doloieuses pertes que onques feist. Et Johannis fist abatre le chastel et la cité, et s'en rala vers le marchis.

## XCI.

395. Henris, li bals de l'empire, à tote la soe gent chevaucha<sup>1</sup> vers Andrenople, si l'asist à mult grant peril; que il i avoit mult grant gent dedenz et deforz, qui les tenoient si près que il ne pooient nul marchié avoir, ne forer, se pou non<sup>2</sup>. Et lors si se closent<sup>3</sup> par defors de lices et de barres; et deviserent une partie de lor gent porce que il gardassent par defors<sup>4</sup> lor lices et lor barres; et li autre assaudroient devers la vile.

396. Et firent engins de maintes manieres, et eschieles<sup>1</sup> et mains autres engins; et mistrent grant paine à la vile prendre, mais ne pot<sup>2</sup> estre; que la vile ere mult forz et mult bien garnie. Ainz lor mesavint,

393. — <sup>3</sup> C, *et reprochié lors fu li traités*; D, *et reproché et fu li plais*; E, *lors fu li plais*. —

<sup>4</sup> C, *lor promist et fist jurer*; D, *et Johannis jura*; E, *les fist jurer*; B, *leur fist serement*. —

<sup>5</sup> A omet à tot lor harnois.

394. — <sup>1</sup> A, *ensir*. — <sup>2</sup> B, etc., *deus*. — <sup>3</sup> CDE, *Salenike*. — <sup>4</sup> F, *les povres et les nus qui rien ne valaient fist il metre et mener en Bouguerrie*. — <sup>5</sup> B, *fist mener defors l'ost et*. — <sup>6</sup> BCDE omet-

Il n'y resta pas bien longtemps, quand ceux de dedans parlèrent de faire accord ; de quoi ils furent bien blâmés, et eurent bien des reproches. Et l'accord fut tel qu'ils rendirent le château à Johannis ; et Johannis leur fit jurer par vingt-cinq des plus hauts hommes qu'il avait, qu'il les conduirait sauvement, avec leurs chevaux et avec leurs armes et avec leur harnais, à Salonique ou en Constantinople ou en Hongrie, ce qu'ils aimeraient mieux des trois.

394. En cette manière fut rendue la Serre ; et Johannis les fit sortir dehors, et loger près de lui aux champs ; et il leur fit beau semblant, et leur envoya ses présents. Et il les tint ainsi trois jours, puis il leur mentit de tout ce qu'il leur avait promis ; et il les fit prendre, et dépouiller de tout leur avoir, et mener en Blaquie, nus et déchaux et à pied. Les pauvres et les menues gens qui ne valaient guère, il les fit mener en Hongrie ; et les autres qui valaient quelque chose, il leur fit couper la tête. Aussi mortelle trahison que vous oyez fit le roi de Blaquie. L'armée fit là une des plus douloureuses pertes qu'elle eût jamais faites. Et Johannis fit abattre le château et la cité, et s'en alla vers le marquis.

#### XCI. Le régent assiége en vain Andrinople.

395. Henri le régent de l'empire chevaucha avec ses gens vers Andrinople, et l'assiégea à bien grand péril ; car il y avait bien grand nombre de gens dedans et dehors, qui les tenaient de si près qu'ils ne pouvaient acheter de vivres, ni fourrager, sinon peu. Et alors ils se clorent par dehors de palissades et de barrières ; et ils ordonnèrent une partie de leurs gens pour qu'ils gardassent par dehors les palissades et les barrières ; et les autres attaqueraient devers la ville.

396. Et ils firent engins de maintes façons, échelles et maints autres engins ; et se donnèrent grand'peine pour prendre la ville, mais cela ne se put faire ; car la ville était bien forte et très-bien garnie. Au

*tent fist li rois de Blaquie, et réunissent cette phrase à celle qui suit ; F, et par tel traison con vos oez les fist il destruire.*

395. — <sup>1</sup> CD, *li freres l'empereour Bauduin chevaucha.* — <sup>2</sup> CDEF omettent *ne forer se pou non.* — <sup>3</sup> A, *se chosent.* — <sup>4</sup> C, *pour garder leur ost ; DE, les gens.*

396. — <sup>1</sup> CDEF omettent *et eschieles.* — <sup>2</sup> A, *poet.*

que de lor gent i ot blechiez assez; et uns de lor bons chevaliers, qui ot nom Pierres de Braieciel, fu<sup>3</sup> feruz d'une pierre de mangonel el front<sup>4</sup>, et dut estre morz; mais il gari par la volenté de Dieu, et en fu portez en litiere.

397. Et quant il virent que il ne poroient rien faire à la vile, si s'en parti Henris li bals de l'empire<sup>1</sup> et l'oz des François. Et furent mult hardoié de la gent de la terre et des Grex; et chevauchierent par lor journées trosque à une cité que on apele la Panphile, et se herbergierent dedenz, et sejournerent<sup>2</sup> par deus mois iqui. Et firent chevauchiées vers le Dimot, et en mains leus où il gaaignoient<sup>3</sup> assez proies et autres avoires. Et tindrent l'ost en icele partie trosque à l'entrée de l'iver; et lor venoit marchandise de Rodestoc et de la marine.

## XCII.

398. Or lairons ici de Henri le bal de l'empire<sup>1</sup>, si dirons de Johannisse le roi de Blaquie et de Bougrie<sup>2</sup>, cui la Serre fu rendue, si con vos l'avez oï retraire ariere, et qui ot ocis cels en traïson<sup>3</sup> qui s'erent rendu à lui. Et ot chevauehié vers Salenique, et ot sejourné longuement<sup>4</sup>, et gasté grant partie de la terre<sup>5</sup>. Li marchis Bonifaces de Monferrat fu à Salenique mult iriez et mult dolenz de son seignor l'empereor Baudoin<sup>6</sup> qui perduz ere, et des autres barons, et de son chastel de la Serre qu'il ot perdu<sup>7</sup>, et de ses homes.

399. Et quant Johannis vit qu'il n'i porroit plus faire, si retorna arriers vers son païs à tote sa gent. Et cil de Phinepople (qui ere Renier de Trit, cui l'empereres Baudoins l'ot donée) orent oï que l'empereres Baudoins ere perduz et mult des barons, et li marchis la Serre avoit perdue; et virent que li parent Renier de Trit<sup>1</sup>, et ses fils et ses niés l'avoient guerpi, et que il iert<sup>2</sup> à pou de gent; et cui-

396. — <sup>3</sup> A, qui fu. — <sup>4</sup> A, et front.

397. — <sup>1</sup> CDEF omettent li bals de l'empire. — <sup>2</sup> CDEF omettent dedenz et sejournerent. — <sup>3</sup> A, et mains leus où il avoient gaaignoient.

398. — <sup>1</sup> BCDE, le frere l'empereor Baudoin. — <sup>2</sup> CDE omettent le roi, etc. — <sup>3</sup> CDE omet-

contraire il leur mésavint, car il y eut assez de leurs gens blessés; et un de leurs bons chevaliers, qui avait nom Pierre de Bracieux, fut frappé d'une pierre de mangoneau au front, et faillit être tué; mais il guérit par la volonté de Dieu, et fut emporté en litière.

397. Et quand ils virent qu'ils ne pourraient rien faire à la ville, Henri le régent de l'empire partit avec l'armée des Français. Et ils furent bien harcelés des gens de la terre et des Grecs; et chevauchèrent dans leurs journées jusqu'à une cité qu'on appelle la Pamphile, et se logèrent dedans, et y séjournèrent deux mois. Et ils firent des chevauchées vers le Dimot, et en maints lieux où ils gagnaient assez de bestiaux et d'autre butin. Et ils tinrent l'armée en cette partie jusqu'à l'entrée de l'hiver; et les marchandises leur venaient de Rodestoc et de la mer.

#### XCII. Ruine de Finepople par Johannis.

398. Nous n'en dirons pas plus ici de Henri le régent de l'empire, et nous parlerons de Johannis le roi de Blaquie et de Bogrie, à qui la Serre fut rendue ainsi que vous l'avez ouï plus haut, et qui avait occis en trahison ceux qui s'étaient rendus à lui. Et il avait chevauché vers Salonique, et avait séjourné longtemps, et gâté une grande partie de la terre. Le marquis Boniface était à Salonique, bien irrité et bien triste de son seigneur l'empereur Baudouin qui était perdu, et des autres barons, et de son château de la Serre qu'il avait perdu, et de ses hommes.

399. Et quand Johannis vit qu'il n'y pourrait rien faire de plus, il retourna vers son pays avec toutes ses gens. Et ceux de Finepople (qui était à Renier de Trit, à qui l'empereur l'avait donnée) avaient ouï que l'empereur Baudouin était perdu et bien des barons, et que le marquis avait perdu la Serre; et ils virent que les parents de Renier de Trit, et son fils et son neveu l'avaient laissé, et qu'il était avec peu

tent en traïson. — <sup>4</sup> A, lon. — <sup>5</sup> CDE ajoutent au marchis. — <sup>6</sup> F, li marchis en fu mont dolanz et encore fu il plus de son seigneur; CDE omettent comme F l'empereor Baudoin. — <sup>7</sup> F, et des autres barons de son chastel de la Serre qu'il avoit perdus.

399. — <sup>1</sup> CDEF omettent cui l'empereres favoit, etc. — <sup>2</sup> A, erent; B, estoient.

derent que jamais li Franc n'aussent force. Une granz<sup>3</sup> partie des gens<sup>4</sup>, qui estoient Popelican, s'en alerent à Johannise, et se rendirent à lui, et li distrent : « Sire, chevauche devant Phynepople ou envoie « t'ost; nos te rendrons la vile tote. »

400. Quant Reniers de Trit le sot qui estoit<sup>1</sup> en la vile, si dota<sup>2</sup> que il ne le<sup>3</sup> rendissent à Johannise. Ensique s'en issi à tant de gent com il ot, et s'esmut à une ajornée<sup>4</sup>, et vint par un des bors de la vile où li Popelican erent à estage, qui erent rendu à Johannise; si mist le feu ou borc, et en art grant part. Et s'en ala au chastel d'Estanemac, qui ere à trois lieues d'iqui et ere garniz de sa gent, et entra dedenz. Et i fu puis longuement enserrez, bien treize mois, à grant mesaise et à grant poverté; et menja ses chevax par destresce. Et ere neuf journées de Costantinoble loing, que il ne pooient nouvelles oïr li un des autres<sup>5</sup>.

401. Lors envoia Johannis s'ost devant Phinepople; n'i sist mie longuement quant cil de la vile se rendirent à lui, et il les assura. Et quant il les ot assurez, si fist occire tot avant l'archevesque de la vile, et les halz homes fist escorchier toz viz, et tels i ot ardoir<sup>1</sup> et tels i ot les testes colper; et tot le remanant en fist mener en chaene<sup>2</sup>. Et la vile fist tote fondre et les tors et les murs, et les halz palais et les riches maisons ardoir et fondre. Ensi fu destruite la noble citez de Phynepople, qui ere des trois meilleurs de l'empire<sup>3</sup> de Costantinoble.

### XCIII.

402. Or lairons de Phinepople et de<sup>1</sup> Renier de Trit, qui est enserrez el chastel<sup>2</sup> d'Estanemac; si revenrons à Henri, le frere l'empeereor Baudoin, qui a sejourné à Panphyle trosque à l'entrée de l'iver. Et lors prist conseil à ses homes et à ses barons; et li consels si

399. — <sup>3</sup> A omet *granz*. — <sup>4</sup> DEF ajoutent *de la cité*; B, *de ceuls de la cité*.

400. — <sup>1</sup> A omet *qui estoit*. — <sup>2</sup> C ajoute *d'iestre trahis et*. — <sup>3</sup> A omet *le*; C, *rendissent la vile*. — <sup>4</sup> ACEF, *journée*. — <sup>5</sup> CDE, *que il ne pot oïr nouveles d'aus ne il de lui*; B, *ne ne pooient*; A, *que nus ne pooient*.

de gens ; et ils pensèrent que jamais les Francs n'auraient la force. Une grande partie des gens, qui étaient Popelicans, s'en allèrent à Johannis et se rendirent à lui, et lui dirent : « Sire, chevauche devant « Finepople ou envoie ton armée ; nous te rendrons toute la ville. »

400. Quand Renier de Trit qui était en la ville le sut, il craignit qu'ils ne le livrassent à Johannis. Il sortit donc avec autant de gens qu'il en avait, et partit au point du jour, et vint par un des faubourgs de la ville où demeuraient les Popelicans, qui s'étaient rendus à Johannis ; et il mit le feu au faubourg, et en brûla une grande partie. Et il s'en alla au château d'Estanemac, qui était à trois lieues de là et était garni de ses gens, et il entra dedans (juin 1205). Et depuis il y fut longtemps enfermé, bien treize mois, en grand mésaise et en grande pauvreté ; et il mangea ses chevaux par détresse. Et il était à neuf journées loin de Constantinople, en sorte qu'ils ne pouvaient ouïr nouvelles les uns des autres.

401. Johannis envoya alors son armée devant Finepople ; et il n'y resta pas longtemps quand ceux de la ville se rendirent à lui, et il leur garantit la vie. Et quand il leur eut garanti la vie, il fit occire tout d'abord l'archevêque de la ville, et fit écorcher tout vifs les hauts hommes, et tels autres brûler et à tels autres couper la tête ; et tout le reste il le fit emmener enchaîné. Et il fit ruiner toute la ville et les tours et les murs, et brûler et ruiner les hauts palais et les riches maisons. Ainsi fut détruite la noble cité de Finepople, qui était une des trois meilleures de l'empire de Constantinople.

### XCIII. Le régent garnit ses places.

402. Nous n'en dirons pas plus maintenant de Finepople et de Renier de Trit, qui est enfermé au château d'Estanemac ; et nous reviendrons à Henri le frère de l'empereur Baudouin, qui a séjourné à Pamphile jusqu'à l'entrée de l'hiver. Et alors il prit conseil à ses

401. — <sup>1</sup> A omet et tels i ot ardoir ; CDE omettent *escorchier toz vis et tels i ot*. — <sup>2</sup> C, en *kaitivison*. — <sup>3</sup> A omet de l'empire.

402. — <sup>1</sup> B, si dirons de, ce qui fausse le sens. — <sup>2</sup> A, en *chastel*, probablement au lieu de *eu chastel*.

fu telx, que il garniroit une cité que on apele la Rousse, qui ere en un mult plentereus leu<sup>3</sup>, enmi la terre<sup>4</sup>. Et de cele garnison fu chevetaines Tierris de Los qui ere seneschaus, et Tyeris de Tendremonde qui ere conestables. Et lor charja bien Henris li bals de l'empire sept vins chevaliers, et grant part de serjanz à cheval; et comanda que il tenissent la guerre contre les Grex et maintenissent<sup>5</sup> la marche.

403. Et il s'en ala al remanant de sa gent<sup>1</sup> trosque à la cité de Visoi, et la garni; et mist chevetaine Ansel de Kaeu, et li charja bien six vins chevaliers, et de serjanz à cheval grant partie. Et une autre cité, qui Archadiople<sup>2</sup> ert apelée, garnirent li Venicien. Et la cité de Naples ot rendue li freres l'empereor Baudoin al Vernas, qui avoit la seror al roi de France à fame<sup>3</sup>, et ere uns Grieus quise tenoit à als; et nuls des Grieus ne se tenoit à als que cil<sup>4</sup>. Et cil de ces citez tindrent<sup>5</sup> la guerre contre les Griex, et si firent mainte chevauchie; et on en fist mainte envers als. Henris se traist en Costantinoble al remainant de sa gent.

404. Et Johannis li rois de Blaquie et de Bougrie ne s'oblia<sup>1</sup> mie, qui mult fu riches et poestéis d'avoir; ainz<sup>2</sup> porchaça grant gent de Commain et de Blas. Et quant vint à trois semaines après Noël, si les envoya en la terre de Romenie, por aidier cels d'Andrenople et cels del Dimot; et quant cil furent plus creu, si s'esbaudirent<sup>3</sup> et chevauchierent plus seurement.

#### XCIV.

405. Tierris de Tendremonde, qui chevetaines ere<sup>1</sup> et conestables, fist une chevauchie al quart jor devant la feste Sainte Marie Chandelor; et chevaucha tote nuit bien à six vins chevaliers, et la Rousse laissa garnie à pou de gent. Et quant vint à l'enjournée, si vint à un casal où Commain et Blac estoient herbergié; et les<sup>2</sup> sopristrent, si

402. — <sup>3</sup> A omet *leu*; C, *païs*. — <sup>4</sup> C, *et en très-bonne terre*. — <sup>5</sup> ADE omettent le verbe; F omet en outre *la marche*; C, *et gardaient la marche et la frontière*.

403. — <sup>1</sup> A omet *de sa gent*. — <sup>2</sup> C, etc. *Cardiople*. — <sup>3</sup> Théodore Branas ou le Vernas avait épousé Agnès, sœur de Philippe Auguste. — <sup>4</sup> CDE omettent *et nuls*, etc. — <sup>5</sup> A, *se tindrent*,

hommes et à ses barons; et le conseil fut tel, qu'il garnirait une cité qu'on appelle la Rousse, qui était en un lieu bien plantureux, au milieu de la terre. Et de cette garnison fut chef Thierrri de Loos qui était sénéchal, et Thierrri de Tenremondé qui était connétable. Et Henri le régent de l'empire leur confia bien cent quarante chevaliers et grand nombre de sergents à cheval; et il commanda qu'ils soutinssent la guerre contre les Grecs et gardassent la frontière.

403. Et il s'en alla avec le restant de ses gens jusqu'à la cité de Visoi, et la garnit; et y mit pour chef Anseau de Cayeux, et lui confia bien cent vingt chevaliers, et grand nombre de sergents à cheval. Et une autre cité, qui était appelée Archadiople, les Vénitiens la garnirent. Et le frère de l'empereur Baudouin avait rendu la cité de Naples au Vernas, qui avait la sœur du roi de France pour femme, et était un Grec qui se tenait à eux; et nul des Grecs ne se tenait à eux que lui. Et ceux de ces cités soutinrent la guerre contre les Grecs, et firent mainte chevauchée; et on en fit mainte contre eux. Henri se retira en Constantinople avec le reste de ses gens.

404. Et Johannis le roi de Blaquie et de Bogrie ne s'oubliait pas, lui qui était bien riche et puissant en avoir; mais il se procura grand nombre de Comains et de Blaques. Et quand on fut à trois semaines après Noël, il les envoya en la terre de Romanie, pour aider ceux d'Andrinople et ceux du Dimot; et quand ceux-ci furent plus forts, ils s'enhardirent et chevachèrent avec plus d'assurance.

#### XCIV. Défaite des Français près de la Rousse.

405. Thierrri de Tenremondé, qui était chef et connétable, fit une chevauchée le quatrième jour (30 janvier 1206) devant la fête de Notre-Dame de la Chandeleur; et il chevaucha toute la nuit ayant bien cent vingt chevaliers, et laissa la Rousse garnie de peu de gens. Et quand vint le point du jour, il vint à un village où Comains et

peut-être pour *sotindrent*; CE, *tenoient*; D, *linrent*; F, *et cil des cités meintindrent mout viguerusement*; B, *ne se tenoient à euls que ceuls des citez, et tindrent*.

404. — <sup>1</sup> CDE, *ne les oublia*. — <sup>2</sup> A omet *ainz*. — <sup>3</sup> B, *s'espandirent*.

405. — <sup>1</sup> B ajoute *de Post*. — <sup>2</sup> A omet *les*.

que cil n'en sorent mot qui estoient el casal. S'en ocistrent assez, et gaignerent bien quarante<sup>3</sup> de lors chevaus; et quant il orent fait cel forfait, si tornerent arriere vers la Rouse.

406. Et cele nuit méismes, li Commain et li Blac orent chevauchié por forfaire<sup>1</sup>; et furent bien sept mil<sup>2</sup>. Et vindrent à la matinée devant la Rouse, et i furent grant piece; et la vile ere garnie de pou de gent<sup>3</sup>. Si fermerent lor portes, et monterent sor les murs<sup>4</sup>; et cil s'en tornerent arriere. N'orent mie eslongie la vile plus d'une<sup>5</sup> lieue et demie, quant il encontrerent la chevauchie des François dont Tierri<sup>6</sup> de Tendremonde ere chevetaines. Quant les François les virent<sup>7</sup>, si s'ordenerent en quatre batailles qu'il avoient<sup>8</sup>. Et fu lor conseils telx que il se traioient à la Rosse tot le petit pas; et se Diex lor do-noit que il i peussent venir, il seroient à sauveté<sup>9</sup>.

407. Et li Commain et li Blac et li Grieu<sup>1</sup> de la terre chevau-chierent vers als; quar il avoient mult grant gent. Et vient à l'ariere garde; si les comencent à hardoyer mult durement. L'ariere garde faisoit la masnie Tyerri de Los, qui ere seneschaus et estoit repariez en Costantinoble<sup>2</sup>; et de cele gent ere chevetaines Vilains ses freres. Et li Commain et li Blac et li Grieu les<sup>3</sup> tindrent mult près, et navrerent mult de lor chevaus. Et fu li uz et la noise granz, si que par vive force et par destrece<sup>4</sup> les fisent hurter sor la bataile Andruï d'Ur-boise<sup>5</sup> et Johan de Choisi; et ensique<sup>6</sup> alerent sofrant grant piece.

408. Et puis se resforcierent, si que il les fisent hurter<sup>1</sup> sor la ba-taille Tierri de Tendremonde<sup>2</sup> le conestable. Et ne tarda gaire grant-ment après qu'il les fisent hurter sor les batailles que Charles del Frais-nes faisoit. Et orent tant alé sofrant, que il virent la Rouse à mains<sup>3</sup> de demie lieue. Et cil adès les tindrent plus près<sup>4</sup>; et fu la noise granz sor als, et mult i ot de blechiez d'alx et de lor chevax. Et si com Diex

405. — <sup>3</sup> A, XI au lieu de XL.

406. — <sup>1</sup> C, d'autre part orent chevauchié pour fourfaire à nos gens. — <sup>2</sup> B, VI mille; C, etc., VII. XX. chevaliers. — <sup>3</sup> D omet et la vile, etc.; C ajoute là jokierent grant piece; E répète et furent grant piece illuec. — <sup>4</sup> A, le mur. — <sup>5</sup> A omet plus d'une. — <sup>6</sup> A, Henris. — <sup>7</sup> BF, virent venir. — <sup>8</sup> A omet qu'il avoient. — <sup>9</sup> A, à la sauveté.

Blaques étaient hébergés; et il les surprit, si bien que ceux qui étaient dans le village n'en savaient mot. Ils en occirent assez, et gagnèrent bien quarante de leurs chevaux; et quand ils eurent fait ce dégât, ils s'en retournèrent vers la Rousse.

406. Et cette nuit même, les Comains et les Blaques avaient chevauché pour faire le dégât; et ils étaient bien sept mille. Et ils vinrent au matin devant la Rousse, et y furent longtemps; et la ville était garnie de peu de gens. Ils fermèrent donc leurs portes, et montèrent sur les murs; et les autres s'en retournèrent. Ils ne s'étaient pas éloignés de la ville plus d'une lieue et demie, quand ils rencontrèrent la chevauchée des Français dont Thierrri de Tenremonde était chef. Quand les Français les virent, ils se rangèrent en quatre corps de bataille qu'ils avaient. Et leur conseil fut tel qu'ils se retireraient à la Rousse au tout petit pas; et si Dieu leur donnait qu'ils y pussent venir, ils seraient là en sauveté.

407. Et les Comains et les Blaques et les Grecs de la terre chevauchèrent vers eux; car ils avaient une bien grande troupe. Et ils viennent à l'arrière-garde; et commencent à les harceler bien rudement. A l'arrière-garde était le corps de Thierrri de Loos, qui était sénéchal et était retourné en Constantinople; et Villain son frère était chef de cette troupe. Et les Comains et les Blaques et les Grecs les serrèrent de bien près, et blessèrent beaucoup de leurs chevaux. Les cris et la lutte furent grands, en sorte que de vive force et par détresse ils les refoulèrent sur le corps de bataille d'André d'Urboise et de Jean de Choisy; et eux allèrent ainsi résistant longtemps.

408. Et puis les autres revinrent à la charge, si bien qu'ils les refoulèrent sur le corps de bataille de Thierrri de Tenremonde le connétable. Et il ne tarda guère longtemps après qu'ils les refoulèrent sur le corps de bataille que menait Charles du Frêne. Et ils étaient tant allés résistant, qu'ils virent la Rousse à moins d'une demi-lieue. Et les autres les serraient toujours de plus près, et la lutte était grande

407. — <sup>1</sup> CDEF omettent *et li Grieu*. — <sup>2</sup> C ajoute *pour aucun affaire*; F, *Tierris de Lox fesoit adonc l'arriere garde*; et ne mie *Tierris, mès sa mesnie, quar il estoit en Costentinoble*. — <sup>3</sup> A, *la*. — <sup>4</sup> CDE omettent *et par destrece*. — <sup>5</sup> A, *del Boise*. — <sup>6</sup> A, *si que*; B, etc. *einsint* ou *ensi*.

408. — <sup>1</sup> A omet *hurter*. — <sup>2</sup> A, *d'Entremonde*. — <sup>3</sup> A, *et à mains*. — <sup>4</sup> B, *à mains de deus trez d'arbaleste ou plus près*, en omettant *et cil adès*, etc.

volt souffrir les aventures, cil ne le porent plus souffrir <sup>5</sup>, ainz furent desconfit; car il furent <sup>6</sup> pesament armé, et lor anemi legierement <sup>7</sup>; et les commencent à occirre.

409. Halas ! con dolorous jor ci ot à la crestienté; que de toz <sup>1</sup> les six vins chevaliers, n'en eschamperent mie plus de dix que tuit ne fussent mort ou pris. Et cil qui en eschamperent s'en vindrent fuiant à la Rouse, et se recoillirent avec lor genz qui là dedenz estoient. Là fu morz Tierris de Tendremonde li conestables, Oris <sup>2</sup> de l'Isle qui mult ere bons chevaliers et proisie<sup>3</sup>, et Johans de Pompone <sup>4</sup>, Andruis d'Urboise, Johans de Choisi, Guis de Covlans <sup>5</sup>, Charles de Fraisne, Vilains li freres Tierri le seneschal. De toz çaus qui là furent mort ou pris ne vos puet toz les noms raconter li livres. Une des graignors dolours et des graignors domages avint à cel jor, et des graignors pitiez qui onques avenist à la crestienté de la terre <sup>6</sup> de Romenie <sup>7</sup>.

410. Li Commain et li Grieu et li Blac retornerent ariere, qui mult orent fait lor volenté en la terre, et mult gaignié de bons chevaux et de bons haubers. Et ceste mesaventure si avint le jor devant la veille <sup>1</sup> madame Sainte Marie Chandelor. Et li remanz qui fu eschapez de la desconfiture, et cil qui estoient à la Rouse, si tost cum il fu nuiz, si guerpirent la vile; et s'en alerent tote nuit fuiant, et vindrent al maitin à la cité de Rodestoc.

XCIV.

411. Iceste dolorouse novele si vint à Henri le bal de l'empire <sup>1</sup>, si con il aloit à la procession à Nostre-Damme de Blaquerne, le jor de la feste madame Sainte Marie Chandelor. Sachiez que mult furent esfreé en Constantinoble, et cuiderent por voir qu'il aussent la terre perdue. Lors prist conseil Henris li bals de l'empire que il garniroit

408- — <sup>5</sup> A omet *plus souffrir*. — <sup>6</sup> F ajoute *durement travailleillié et lassé*. — <sup>7</sup> A, *et furent pesament armé, et cil legierement lor anemi*.

409. — <sup>1</sup> A, *que toz*. — <sup>2</sup> A, *de Tendre, Olis*. — <sup>3</sup> A, *prosiez*. — <sup>4</sup> A, *Sompone*. — <sup>5</sup> A, *d'Eschorlans*; BCDE, *Corval* ou *Cortval*; F, *Tornai*. — <sup>6</sup> B, *domaches qui avint à celui jour à la crestienté et à la terre*. — <sup>7</sup> C, *ains fu une des grigneurs dolours et des plus grans damages et*

contre eux, et il y avait beaucoup de blessés, d'eux et de leurs chevaux. Et ainsi que Dieu veut permettre les aventures, les nôtres ne purent plus résister, mais ils furent déconfits; car ils étaient pesamment armés, et leurs ennemis légèrement; et ils commencèrent à les occire.

409. Hélas! quel douloureux jour ce fut pour la chrétienté; car de tous les cent vingt chevaliers, il n'en échappa pas plus de dix qui ne fussent tués ou pris. Et ceux qui échappèrent s'en vinrent fuyant à la Rouse, et se retirèrent avec leurs gens qui étaient là dedans. Là fut tué Thierrî de Tenremonde le connétable, Orri de l'Isle qui était bien bon chevalier et prisé, et Jean de Pomponne, André d'Urboise, Jean de Choisy, Gui de Conflans, Charles du Frêne, Villain le frère de Thierrî le sénéchal. De tous ceux qui furent là tués ou pris le livre ne vous peut redire tous les noms. Il advint en ce jour une des plus grandes douleurs et un des plus grands dommages, et une des plus grandes misères qui jamais fût advenue à la chrétienté de la terre de Romanie.

410. Les Comains et les Grecs et les Blagues s'en retournèrent, ayant fait leur volonté en la terre, et bien gagné de bons chevaux et de bons hauberts. Et cette mésaventure advint le jour (31 janvier 1206) d'avant la veille de Notre-Dame de Chandeleur. Et le reste qui avait échappé à la déconfiture, et ceux qui étaient à la Rouse, aussitôt qu'il fut nuit, laissèrent la ville; et ils s'en allèrent toute la nuit fuyant, et vinrent au matin à la cité de Rodestoc.

XCV. Nouvelle invasion de Johannis; ruine de Naples.

411. Cette douloureuse nouvelle vint à Henri le régent de l'empire, comme il allait à la procession à Notre-Dame de Blaquerne, le jour de la fête de Notre-Dame de Chandeleur (2 février 1206). Sachez qu'ils furent bien effrayés en Constantinople, et pensèrent vraiment qu'ils avaient perdu la terre. Alors Henri le régent de l'empire

*une des plus grans pîlés à perdre tant de bone gent qui onques lor avenist de la crestiieneté en la terre de Romenie; F, mès sanz faille là avint uns des plus granz domajes qui onques avenist en en Romenie as crestiens.*

410. — <sup>1</sup> CDE, la feste; F, à une vigile de la Chandeleur.

411. — <sup>1</sup> C, li frere l'empereour.

Salembrie, qui ere à deus journées de Costantinoble; et i envoya Machaire de Sainte Manehalt atot cinquante chevaliers por garder la vile.

412. Et lors, quant la novele vint à Johannis le roi de Blaquie que ce ere à sa gent avenu, si ot mult grant joie; que ce ere une granz<sup>1</sup> partie de la bone gent que li François aussent, que il avoient morz et pris<sup>2</sup>. Lors manda par tote sa terre quanque il pot avoir de gent, et porchaça grant ost de Comains et de Griex et de Blas<sup>3</sup>, et entra en Romanie. Et li plus des citez<sup>4</sup> se tindrent<sup>5</sup> à lui, et tuit li chastel; et ot si grant gent que ce ne fu se merveille non.

413. Quant li Venicien oïrent dire que il venoit à si grant gent<sup>1</sup>, si guerpirent Archadiople<sup>2</sup>. Et Johannisses chevaucha à totes ses oz<sup>3</sup> tant que il vint à la cité de Naples, qui ere garnie de Griex et de Latins, et ere le Vernas, qui l'enpereris<sup>4</sup> (la seror le roi de France) avoit à fame; et des Latins ere chevetaines Begues<sup>5</sup> de Fransures, uns chevaliers de la terre de Belveisis. Et Johannis li rois de Blaquie fist assaillir la cité et la prist<sup>6</sup> par force.

414. Là ot si grant mortalité de gent qui furent occis, que ce ne fu se merveille non. Et Begues de Fransures fu amenez devant Johannis, et il le fist occirre maintenant, et toz les autres qui noient valurent des Grex et des Latins<sup>1</sup>; et totes les<sup>2</sup> menues gens, fames et anfanz, en fist mener en Blaquie en prison. Lor fist tote la cité fondre et abatre, qui ere mult bone et mult riche, et en bon<sup>3</sup> païs. Ensi fu destruite la citez de Naples con vos avez oï.

#### XCVI.

415. D'iqui après à doze lieues, séoit la citez de Rodestoc sor mer, qui mult ere riche et forz et granz, et garnie de Veniciens mult bien<sup>1</sup>. Et avec tot ce, ere venue une rote de serjanz à cheval; et estoient bien

412. — <sup>1</sup> A, *une des granz*. — <sup>2</sup> F, *quar c'estoit une partie de la meillor gent des Franç*. — <sup>3</sup> B omet et *porchaca*, etc. A seul donne *et de Griex et de Blas*. — <sup>4</sup> A, *et le plus de citez*; B, etc. *totes les citez*. — <sup>5</sup> CDE, *se rendirent*.

413. — <sup>1</sup> A omet à *si grant gent*. — <sup>2</sup> B, *une cité qui Archadiople estoit apelée*; CDE donnent

décida qu'il garnirait Salembrie, qui était à deux journées de Constantinople; et il y envoya Macaire de Sainte-Menehould avec cinquante chevaliers pour garder la ville.

412. Et alors, quand la nouvelle vint à Johannis le roi de Blaquie que cela était advenu à ses gens, il eut bien grande joie; car c'était une grande partie des bonnes gens qu'avaient les Francs, que les siens avaient tués et pris. Alors il manda par toute sa terre tout ce qu'il put avoir de gens, et se procura une grande armée de Comains et de Grecs et de Blaques, et il entra en Romanie. Et la plupart des cités se tinrent à lui, et tous les châteaux; et il avait tant de gens que c'était merveille.

413. Quand les Vénitiens ouïrent dire qu'il venait avec tant de gens, ils laissèrent Archadiople. Et Johannis chevaucha avec toutes ses armées tant qu'il vint à la cité de Naples, qui était garnie de Grecs et de Latins, et était au Vernas, qui avait l'impératrice (la sœur du roi de France) pour femme; et le chef des Latins était Bègue de Fransures, un chevalier de la terre de Beauvaisis. Et Johannis le roi de Blaquie fit attaquer la cité et la prit de vive force.

414. Là il y eut une si grande mortalité de gens qui furent occis, que ce fut merveille. Et Bègue de Fransures fut amené devant Johannis, et il le fit occire à l'instant, avec tous les autres qui valaient quelque chose des Grecs et des Latins; et toutes les menues gens, femmes et enfants, il les fit emmener en Blaquie en prison. Alors il fit ruiner et abattre toute la cité, qui était bien bonne et bien riche, et en bon pays. Ainsi que vous l'avez ouï, fut détruite la cité de Naples.

#### XCVI. Ruine de Rodestoc.

415. A douze lieues loin de là, était située sur la mer la cité de Rodestoc, qui était bien riche et forte et grande, et très-bien garnie de Vénitiens. Et avec tout cela, était venue une troupe de sergents à

l'équivalent. — <sup>3</sup> A omet à *totes ses oç*. — <sup>4</sup> CDEF omettent *l'empereriç*. — <sup>5</sup> A, *Beges*; plus bas *Berghes*; G, *Beghes*. — <sup>6</sup> A omet *et la prist*.

414. — <sup>1</sup> D omet *et toç les autres*, etc. — <sup>2</sup> BCDE ajoutent *autres*. — <sup>3</sup> A, *et bon*.

415. — <sup>1</sup> C omet *mult bien*.

dui mil, et erent venu<sup>3</sup> altressi à la cité por garnir. Quant il oïrent dire que Naples estoit prise par force, et que Johannis avoit fait occirre les genz qui estoient dedenz, si se mist uns si granz esfroiz en als que il se desconfissent par als meismes. Si con Diex sueffre les mesaventures avenir as genz, li Venicien se ferirent es vaisials, qui ainz ainz, qui mielz mielz; si que por poi que li uns ne néoit<sup>3</sup> l'autre. Et li serjant à cheval, qui estoient de France et de Flandre et des autres terres, s'enfuioient par terre<sup>4</sup>.

416. Or oiez quels mesaventure ce fu<sup>1</sup>, qui ne lor ere mestiers; quar la citez ere si forz et si close de bons murs et de bones tors, que il ne trovassent jà qui les assaillist<sup>2</sup>, ne Johannis ne<sup>3</sup> tornast jà cele part. Et quant Johannis oï dire que il s'en estoient fui, qui ere bien à demie journée loing de qui, chevaucha cele part<sup>4</sup>. Li Grieu qui estoient en la cité remés se rendirent à lui, et il maintenant les fist prendre, et petiz et granz, fors cels<sup>5</sup> qui en eschaperent, et les fist mener en Blaquie; et fist la cité fondre et<sup>6</sup> abatre. Ha! cum ce fu granz damages; car ce ere une des meilleurs citez de Romenie, et des mielz séanz<sup>7</sup>.

## XCVII.

417. Après d'iqui, en avoit une altre qui Panedor<sup>1</sup> ert appelée, qui se rendi à lui<sup>2</sup>; et il la fist abatre et fondre, et les genz<sup>3</sup> fist mener en Blaquie ausi con de celi<sup>4</sup>. Et après chevaucha à la cité d'Arcloie, qui séoit sor un bon<sup>5</sup> port de mer, et ere as Veniciens, qui l'avoient feblement garnie<sup>6</sup>; si l'assailli et la prist par force. Enqui rot grant occision de gent; et le remanant le fist mener en Blaquie<sup>7</sup>, et fist fondre la cité comme les autres.

418. Et d'iqui chevaucha à la cité de Daïn, qui ere mult forz et bele; et la genz ne l'oserent tenir; si li<sup>1</sup> fu rendue, et il la fist fondre

415. — <sup>2</sup> C omet *venu*. — <sup>3</sup> A, *ne véoit*; B, etc., *n'ocioit*. — <sup>4</sup> DE, *de la terre*.

416. — <sup>1</sup> A omet *ce fu*. — <sup>2</sup> B, *que il n'i entrassent jamés*. — <sup>3</sup> A omet *ne*. — <sup>4</sup> CDE omettent *et quant Johannis oï dire*, etc. Dans A, *oï*, au lieu de *oï dire*; et dans F, *sol*. — <sup>5</sup> A, *dels*. — <sup>6</sup> A omet *fondre et*. — <sup>7</sup> CDE omettent *ha cum*, etc., et y substituent : *ki estoit moult fors et bone et en bon país*. *Ensi fu la cités destruite com vos avez oï*.

cheval ; et ils étaient bien deux mille, et ils étaient venus aussi pour garnir la cité. Quand ils ouïrent dire que Naples était prise de vive force, et que Johannis avait fait occire les gens qui étaient dedans, alors un si grand effroi se mit en eux qu'ils se déconfirent d'eux-mêmes. Ainsi que Dieu permet que les mésaventures adviennent aux gens, les Vénitiens se jetèrent dans les vaisseaux, au plus vite et à qui mieux mieux ; en sorte que peu s'en fallait que l'un ne noyât l'autre. Et les sergents à cheval, qui étaient de France et de Flandre et des autres pays, s'enfuyaient par terre.

416. Or oyez quelle mésaventure ce fut, qui ne leur était bonne à rien ; car la cité était si forte et si bien close de bons murs et de bonnes tours, qu'ils n'eussent pas trouvé qui les assaillît, et que Johannis n'eût pas tourné de ce côté. Et quant Johannis ouït dire qu'ils s'étaient enfuis, lui qui était bien à une demi-journée loin de là, chevaucha de ce côté. Les Grecs qui étaient restés dans la cité se rendirent à lui, et lui à l'instant les fit prendre, et petits et grands, hors ceux qui s'échappèrent, et les fit mener en Blaquie ; et il fit ruiner et abattre la cité. Ah ! comme ce fut un grand dommage ; car c'était une des meilleures cités de Romanie et des mieux plaisantes.

XCVII. Johannis continue ses conquêtes et ses ravages.

417. Près de là, il y en avait une autre qui était appelée Panedor, qui se rendit à lui ; et il la fit abattre et ruiner, et fit mener les gens en Blaquie ainsi qu'il avait fait de l'autre. Et après il chevaucha vers la cité d'Arecloie, qui était située sur un bon port de mer, et était aux Vénitiens, qui l'avaient faiblement garnie ; il l'assaillit et la prit de vive force. Là encore il y eut une grande occision de gens ; et il fit mener le reste en Blaquie, et fit ruiner la cité comme les autres.

418. Et de là il chevaucha vers la cité de Daïn, qui était bien forte et belle ; et les gens ne l'osèrent défendre ; et elle lui fut rendue, et il

417. — <sup>1</sup> F, *Penne d'or*. — <sup>2</sup> CDE omettent *qui se rendi à lui*. — <sup>3</sup> A omet *gens* ; CEF, *Griex*, D, *Turs*. — <sup>4</sup> CDE, *en Blaquie en prison avec les autres* ; F, *les Griex qui dedens estoient, il les envoia en Blaquie, ausint come il avoit fet de l'autre cité*. — <sup>5</sup> B, *molt bon*. — <sup>6</sup> CDEF omettent *qui l'avoient*, etc. — <sup>7</sup> CDE ajoutent *en prison*.

418. — <sup>1</sup> A, *lor*.

et abatre <sup>2</sup>. Après chevaucha à la cité del Churlot, qui s'ere à lui rendue; et il la fist fondre et abatre, et mener <sup>3</sup> les genz en prison: Et ensi come aucuns chastiaus ou aucune citez <sup>4</sup> se rendoit à lui, et il les avoit asseurez, il les fesoit abatre, et mener les homes et les fames <sup>5</sup> en prison; et nulle convenance que il lor fist <sup>6</sup> ne lor tenoit.

419. Lors corrurent li Commain et li Blac devant les portes de Costantinoble, où Henris li bals de l'empire ere à tant de gent con il avoir pooit <sup>1</sup>, mult dolenz et iriez por ce que il ne pooit avoir tant de gent qu'il peust sa terre desfendre. Et ensi pristrent li Commain <sup>2</sup> les proies de la terre, et homes et fames et anfanz <sup>3</sup>; et abatirent les citez et les chastiax, et fisent si grant essil que onques nus hom n'oï parler de si grant.

420. Lors <sup>1</sup> vindrent à une cité à doze liues de Costantinoble, qui Nature ert apelée; et Henris li freres l'empereor l'avoit donée à Payen d'Orliens. En celle cité avoit mult grant pueple de gens, car cil del país i estoient tuit afui <sup>2</sup>; et il l'assaillirent, si la pristrent par force. Là i ot si grant occision de gent, que il n'avoit eu si grant en nule vile où il eussent esté. Et sachiez que tuit li chastel et totes les cités qui s'erent rendu à Johannis, et cui il avoit asseurez <sup>3</sup>, erent tuit fondu et destruit, et menées les gens en Blaquie <sup>4</sup>, en tel maniere con vos avez oï.

421. Sachiez que dedenz cinc journées de Costantinoble ne remest nule riens à essillier, fors solement la cité de Visoi <sup>1</sup> et cele de Salembrie, qui estoient garnies de François. Et en cele <sup>2</sup> de Visoi ere Ansiaus de Kaeu, bien atot six vins chevaliers; et en cele de Salembrie ere Machaires de Sainte Manehalt atot cinquante; et Henris li freres l'empereor Baudoin ere remés en Costantinoble al remanant. Et sachiez que mult erent al desor; que defors le cors de Constantinople n'avoient retenu <sup>3</sup> que ces deus citez.

418. — <sup>2</sup> F omet cette première phrase. — <sup>3</sup> A omet ce qui suit, jusqu'à *abatre et mener* inclusivement. — <sup>4</sup> CD, *chascune cités et cascuns castiaus*. — <sup>5</sup> C ajoute *et enfans en son país*. — <sup>6</sup> A, *tenist*.

419. — <sup>1</sup> A, *avoit*; B, *estoit et avoit pou de gent*. — <sup>2</sup> BF ajoutent *et li Blac*. — <sup>3</sup> B, etc., omettent *et anfanz*.

la fit ruiner et abattre. Après il chevaucha vers la cité du Churlot, qui s'était rendue à lui ; et il la fit ruiner et abattre, et mener les gens en prison. Et à mesure qu'un château ou une cité se rendait à lui, et qu'il leur avait donné sûreté, il les faisait abattre, et mener les hommes et les femmes en prison ; et aucune convention qu'il leur eût faite il ne leur tenait.

419. Alors les Comains et les Blaques coururent devant les portes de Constantinople, où Henri le régent de l'empire était avec autant de gens qu'il en pouvait avoir, bien triste et irrité parce qu'il ne pouvait avoir assez de gens pour défendre sa terre. Les Comains prirent ainsi les bestiaux de la terre, et hommes et femmes et enfants ; et abat-tirent les cités et les châteaux, et firent si grande désolation que jamais nul homme n'ouït parler de si grande.

420. Ils vinrent alors à une cité à douze lieues de Constantinople, qui était appelée Nature ; et Henri le frère de l'empereur l'avait donnée à Payen d'Orléans. En cette cité il y avait une très-grande foule de gens, car ceux du pays s'y étaient tous réfugiés ; et ils l'assailirent et la prirent de vive force. Il y eut là une si grande occision de gens, qu'il n'y en avait pas eu de si grande en nulle ville où ils eussent été. Et sachez que tous les châteaux et toutes les cités qui s'étaient rendus à Johannis, et à qui il avait donné sûreté, étaient tous ruinés et détruits, et les gens menés en Blaquie, en telle manière que vous l'avez oui.

421. Sachez qu'à cinq journées autour de Constantinople il ne resta rien à ravager, excepté seulement la cité de Visoi et celle de Salembrie, qui étaient garnies de Français. Et en celle de Visoi était Anseau de Cayeux, bien avec cent vingt chevaliers ; et en celle de Salembrie était Macaire de Sainte-Menehould avec cinquante ; et Henri le frère de l'empereur Baudouin était demeuré en Constantinople avec le reste. Et sachez qu'ils étaient bien bas ; car en dehors de la ville de Constantinople ils n'avaient conservé que ces deux cités.

420. — <sup>1</sup> Ce paragraphe et celui qui suit sont omis dans B. — <sup>2</sup> A, *cele si avoit mult grant pueple de gens, et il s'en estoient tuit fui cels del país.* — <sup>3</sup> C omet et cui, etc. — <sup>4</sup> CDE ajoutent en prison ; F, *les homes et les fames en estoient tuit mené en prison.*

421. — <sup>1</sup> A, *de ci Versoi.* — <sup>2</sup> A, *et cele*, ici et plus bas ; le sens exige *et en cele.* — <sup>3</sup> CDEF, *n'avoit remés.*

## XCVIII.

422. Quant ce virent li Grieu qui erent en l'ost avec Johannis (qui s'erent à lui rendu et revellé contre les Frans; et il lor abatoit lor chastiaus et lor citez, et nul convent ne lor tenoit) <sup>1</sup>, si se tindrent à morz et à traïs. Et parlerent ensemble, et distrent que ausi feroit-il d'Andrenople et del Dimot quant il reparieroit <sup>2</sup>; et se il ces deux <sup>3</sup> abatoit, dont estoit Romenie perdue à tozjorz. Et pristrent lor messages privéement, si les envoierent en Costantinoble al Vernas.

423. Et li prioient que il criast merci à Henri le frere l'empereor Baudoin et as Veniciens, que il feissent pais <sup>1</sup> à als, et que il li donassent <sup>2</sup> Andrenople et le Dimot; et li Grieu se torneroient tuit à lui, et ensi porroient bien <sup>3</sup> estre li Grieu et li Franc ensemble. Consels en fu pris où i ot <sup>4</sup> paroles de maintes manieres; mais la fins del conseil fu telx que al Vernas et à l'enpereris <sup>5</sup> sa fame, qui ere suer le roi Philippe de France, fu otroie <sup>6</sup> Andrenople et li Dimos, o totes lor appartenances, et il en feroit le servise à l'empereor et à l'empire <sup>7</sup>. Ensi fu la convenance faite et assovie <sup>8</sup>, et la pais faite des Grex et des Frans.

424. Johanis li rois de Blaquie et de Bougrie, qui ot sejourné longuement en Romenie <sup>1</sup>, et lou pais gasté trestote la quaresme et après la Pasque grant <sup>2</sup> piece, si s'en retraist ariers vers Andrenople et vers le Dimot, et ot en pensé que il en feroit tot autretel com il avoit fait des autres. Et quant li Grieu virent ce, qui estoient avec lui <sup>3</sup>, qu'il torneroit vers Andrenople <sup>4</sup>, si se comencierent <sup>5</sup> à embler de lui, et par nuit et par jor, vint, trente, quarante, cent <sup>6</sup>.

425. Et quant il vint là, si lor requist que il le laissassent alsì entrer dedenz, cum il avoient fait dedenz les autres. Et il li distrent que

422. — <sup>1</sup> F omet *lor chastiaus*, etc. — <sup>2</sup> A, *reparieroient*. — <sup>3</sup> BF ajoutent *citez*.

423. — <sup>1</sup> CDEF, *ferme pais*. — <sup>2</sup> B, etc., *donnoient, donnassent* (ou *donast*), *le Vernes* (ou à *Livernat*) au lieu de *li donassent*. — <sup>3</sup> A omet *bien*. — <sup>4</sup> A omet *où i ot*. — <sup>5</sup> A, à *Vernas et à l'empereris*; CDEF, *li Vernas et l'empereris*. — <sup>6</sup> D, *ot en otroi*; F, *auroient*. — <sup>7</sup> G, *li Vernas monstra ceste chose à Henri et aus Venissiens; cil qui virent que mieus valoit que li Vernas Peust que*

XCVIII. Les Grecs se réconcilient avec les croisés. — *Johannis assiége le Dimot.*

422. Quand les Grecs qui étaient à l'armée avec *Johannis* virent cela (eux qui s'étaient rendus à lui et révoltés contre les Francs; et lui leur abattait leurs châteaux et leurs cités, et ne leur tenait nulle convention), alors ils se tinrent pour morts et trahis. Et ils parlèrent ensemble, et dirent qu'autant en ferait-il d'Andrinople et du Dimot quand il retournerait; et que s'il abattait ces deux-là, la Romanie était perdue à toujours. Et ils prirent leurs messages en secret, et les envoyèrent en Constantinople au Vernas.

423. Et ils le priaient qu'il criât merci à *Henri* le frère de l'empereur *Baudouin* et aux Vénitiens, pour qu'ils fissent la paix avec eux, et qu'ils lui donnassent Andrinople et le Dimot; et que les Grecs tourneraient tous à lui, et qu'ainsi les Grecs et les Francs pourraient être bien ensemble. Il en fut tenu un conseil où il y eut des paroles de maintes manières; mais la fin du conseil fut telle que au Vernas et à l'impératrice sa femme, qui était sœur du roi *Philippe* de France, furent octroyés Andrinople et le Dimot, avec toutes leurs appartenances, et qu'il en ferait le service à l'empereur et à l'empire. Ainsi fut faite et conclue la convention, et faite la paix des Grecs et des Francs.

424. *Johannis* le roi de *Blaquie* et de *Bogrie*, qui avait séjourné longtemps en Romanie, et ravagé le pays tout le carême et grand temps après la Pâque (2 avril 1206), s'en retourna vers Andrinople et vers le Dimot, et eut la pensée qu'il en ferait tout autant qu'il avait fait des autres villes. Et quand les Grecs qui étaient avec lui virent qu'il tournerait vers Andrinople, ils commencèrent à se sauver de lui, et de nuit et de jour, vingt, trente, quarante, cent.

425. Et quand il vint là, il leur requit qu'ils le laissassent aussi entrer dedans, comme ils avaient fait dans les autres villes. Et ils lui

*Johannis leur anemis, li otroierent; et li Vernas en fist feauté à Henri comme à bail. — <sup>8</sup> BCE, assurée; D, assommée; F, achevée.*

424. — <sup>1</sup> CDE, en la terre des Frans. — <sup>2</sup> A, à grant. — <sup>3</sup> CDE omettent qui estoient avec l. i. — <sup>4</sup> B, etc., cele part au lieu de vers Andrenople. — <sup>5</sup> A, comencen!. — <sup>6</sup> B, XX, L, cenç; CDEF, bien doi cent.

il ne feroient <sup>1</sup>, et distrent : « Sire, quant nos nos rendimes à toi, et  
 « nos nos revelames <sup>2</sup> contre les Frans, tu nos juras que tu nos gar-  
 « deroies en bone foi et salveroies. Tu ne l'as pas fait, ains as des-  
 « truite Romenie; et alsì savons nos bien que tu nos feroies alsì con-  
 « tu as fait des autres. » Et quant Johannis oït ce, si asist le Dimot,  
 et dreça entor seize perieres granz; et comença engins à faire de  
 mainte maniere, et à gaster <sup>3</sup> tot le païs entor.

426. Lors pristrent cil d'Andrenople et cil del Dimot lor messa-  
 ges; si les envoyerent en Costantinoble à Henri, qui ere bals de l'em-  
 pire, et al Vernas, que il seccorrussent por Dieu le Dimot qui ert  
 assis. Et quant cil de Costantinoble oïrent la novele, si pristrent con-  
 seil del Dimot secoure. Mult i ot de cels qui n'oserent mie loer <sup>1</sup> que on  
 isist de Costantinoble, ne que on si pou que on avoit de la crestienté  
 meist <sup>2</sup> en aventure. Totes voies fur lor consels telx que il istroient  
 fors, et que il iroient trosque à Salembrie.

427. Li cardonaus <sup>1</sup> qui ere de par l'apostoile de Rome, en prees-  
 cha <sup>2</sup> et en fist pardon à toz cels qui iroient et <sup>3</sup> qui morroient en la  
 bataille. Lors s'en issi Henris de Costantinoble à tant de gent cum il  
 avoir pot, et chevaucha trosque à la cité de Salembrie; et enqui fu  
 logiez devant la vile bien par huit jorz. Et de jor en jorli venoient <sup>4</sup>  
 message d'Andrenople, et li mandoient que aust merci d'als, et que il les  
 securust; que se il nes secoroit <sup>5</sup>, il estoient perdu enfin.

#### XCIX.

428. Lors prist conseil Henris à ses barons, et li consels si fu telx  
 que il alassent à la cité de Visoi <sup>1</sup>, qui mult ere bone et forz. Ensi  
 cum il dissent si le fissent; et vindrent à la cité de Visoi, si se logie-  
 rent devant la vile le jor de la veille de la feste monseignor saint Johan  
 Baptiste en juing. Et le jor cum il furent logié, vindrent li message

425. — <sup>1</sup> CD, *que non feroient*. — <sup>2</sup> CDEF, *et nous et no roialme*. — <sup>3</sup> A, *et gaster*.

426. — <sup>1</sup> A, *i loer*. — <sup>2</sup> CE, *ne ke si poi de gent com il avoient... se mesist*.

427. — <sup>1</sup> Les fonctions de légat étaient alors remplies par Benoît, cardinal prêtre de Sainte-

dirent qu'ils ne le feraient pas, et dirent : « Sire, quand nous nous rendîmes à toi et que nous nous révoltâmes contre les Francs, tu nous juras que tu nous garderais en bonne foi et que tu nous sauverais. Tu ne l'as pas fait, mais tu as détruit la Romanie; et aussi savons-nous bien que tu ferais de nous tout comme tu as fait des autres. » Et quand Johannis ouït cela, il assiégea le Dimot, et dressa à l'entour seize grands pierriers; et commença à faire des engins de maintes manières, et à ravager le pays tout autour.

426. Alors ceux d'Andrinople et ceux du Dimot prirent leurs messagers; et ils les envoyèrent en Constantinople à Henri, qui était régent de l'empire, et au Vernas, demandant que pour Dieu ils secourussent le Dimot qui était assiégé. Et quand ceux de Constantinople ouïrent la nouvelle, ils tinrent conseil pour secourir le Dimot. Il y en eut beaucoup qui n'osèrent pas conseiller qu'on sortît de Constantinople, ni qu'on mît en aventure le peu de gens qu'on avait de la chrétienté. Toutefois leur conseil fut tel qu'ils sortiraient dehors, et qu'ils iraient jusqu'à Salembrie.

427. Le cardinal qui était de par le pape de Rome en prêcha et en donna l'indulgence à tous ceux qui iraient et qui mourraient en la bataille. Alors Henri sortit de Constantinople avec autant de gens qu'il en put avoir, et chevaucha jusqu'à la cité de Salembrie; et il fut logé là devant la ville pendant huit jours. Et de jour en jour il lui venait des messagers d'Andrinople, et ils lui mandaient qu'il eût pitié d'eux et qu'il les secourût; car s'il ne les secourait, ils étaient enfin perdus.

#### XCIX. Les croisés marchent au secours du Dimot.

428. Alors Henri tint conseil avec ses barons, et le conseil fut tel qu'ils iraient à la cité de Visoi, qui était bien bonne et forte. Ainsi qu'ils le dirent ainsi le firent; et ils vinrent à la cité de Visoi, et se logèrent devant la ville le jour de la veille (23 juin 1206) de la fête de monseigneur saint Jean-Baptiste en juin. Et le jour qu'ils furent logés, vinrent les

Suzanne. — <sup>2</sup> A, *penscha*. — <sup>3</sup> B, etc., omettent *qui iroient et*. — <sup>4</sup> A, *venoit*. — <sup>5</sup> A, *securut*.

428. — <sup>1</sup> A, *Virsoi*; B, *jusques à la cité de Visoi*; F omet ce qui suit *jusques et y compris le fissent*; CDE ajoutent *si se logeroient devant la ville*.

d'Andrenople, et distrent à <sup>2</sup> Henri le frere l'empereor Baudoin : « Sire, sache <sup>3</sup> que se tu ne secors la cité del Dimot, que ele ne se puet « tenir plus de huit jors <sup>4</sup> ; car les <sup>5</sup> perieres Johannis ont abatu le mur « en quatre leus, et ont esté ses gens deus foiz sor les murs. »

429. Lors demanda conseil que il feroit. Assez i ot parlé avant et ariere, mais la fins del conseil si fu tels que il distrent : « Seignor, « nos somes jà tant venu avant, que nos somes honi <sup>1</sup> se nos ne se- « corons le Dimot. Mais soit chascuns confès et commeniez <sup>2</sup>, et orde- « nons noz batailles <sup>3</sup>. » Et aesmerent que il avoient bien quatre cenx <sup>4</sup> chevaliers, et que il n'en avoient mie plus ; et manderent les messages qui erent venu d'Andrenople, et demanderent le convine, combien Johanis <sup>5</sup> avoit de gent. Et il respondirent que il avoit bien quarante mil homes à armes, sanz cels à pié dont il ne savoient le conte.

430. Ha ! Diex, cum perillouse bataille de si pou de gent encounte tant. Al matin, le jor de la feste monseignor saint Johan Baptiste furent tuit <sup>1</sup> confès et commenié, et l'endemain si murent. L'avangarde si fu commandée Joffroi le mareschal de Romanie et de Champagne, et Machaires de Sainte-Manehalt fu avec. La seconde bataille fist Coenes de Betune et <sup>2</sup> Miles li Brabanz ; la tierce <sup>3</sup>, Paiens d'Orliens et Pierres de Braieciel ; la quarte, Ansials de Kaeu ; la quinte <sup>4</sup>, Baudoins de Belveoir ; la siste, Hues de Belmés ; la septisme, Henris li freres l'empereor Baudoin ; l'uitisme, Gautiers de Escornai et li Flamenc. Tyerris de Los, qui ere senechaus, fist l'ariere garde <sup>5</sup>.

428. — <sup>2</sup> BCDE omettent d'Andrenople et distrent à, en mettant après Baudoin les mots qui dirent ou l'équivalent. — <sup>3</sup> A, sachiez. — <sup>4</sup> CDE, elle se rendra, car ne se peut plus tenir ; A seul marque le terme de huit jours. — <sup>5</sup> A, et les.

429. — <sup>1</sup> CDE, nous somes tout honi puis que nous somes tant venu avant. — <sup>2</sup> Après acumeniés, C ajoute ensi le fisent, et D, car à l'aie de Dieu nous les secourrons. — <sup>3</sup> CDE, ordenerent lor batailles, au lieu de ordenons, etc. — <sup>4</sup> B, cent ; CDEF, trois cens. — <sup>5</sup> B omet le convine ; D, dou convine Johannis et combien il ; F, del covine d'Andrenople et combien Jehanice.

430. — <sup>1</sup> A omet tuit. — <sup>2</sup> A n'a pas et, en sorte que Milon s'y trouve désigné comme chef du troisième corps. Mais il suffit de rétablir et pour que A s'accorde avec CDEF en ce qui concerne les six premiers corps. B désigne aussi par erreur Milon pour le troisième, puis Paën d'Orléans avec Pierre de Bracieux pour le quatrième, Anseau pour le cinquième, Baudouin de Beauvoir pour le sixième, Hugues de Beaumetz pour ce même corps ou pour le septième avec Henri. A

messagers d'Andrinople, et ils dirent à Henri le frère de l'empereur Baudouin : « Sire, sache que si tu ne secours la cité du Dimot, elle ne « peut tenir plus de huit jours; car les pierriers de Johannis ont « abattu le mur en quatre endroits, et ses gens ont été deux fois sur « les murs. »

429. Alors il demanda conseil sur ce qu'il ferait. On parla assez en avant et en arrière, mais la fin du conseil fut telle qu'ils dirent : « Seigneurs, nous sommes déjà venus si avant, que nous sommes honnis « si nous ne secourons le Dimot. Mais que chacun soit confessé et « communié, et ordonnons nos corps de bataille. » Et ils estimèrent qu'ils avaient bien quatre cents chevaliers, et qu'ils n'en avaient pas plus; et ils mandèrent les messagers qui étaient venus d'Andrinople, et demandèrent l'état des choses, combien Johannis avait de gens. Et ils répondirent qu'il avait bien quarante mille hommes d'armes, sans ceux de pied dont ils ne savaient le compte.

430. Ah! Dieu, quelle périlleuse bataille de si peu de gens contre tant! Au matin, le jour de la fête de monseigneur saint Jean-Baptiste, ils furent tous confessés et communiés, et le lendemain (25 juin) ils partirent. L'avant-garde fut confiée à Geoffroi le maréchal de Romanie et de Champagne, et Macaire de Sainte-Menehould fut avec lui. Le second corps fut à Conon de Béthune et à Milon le Brebant; le troisième, à Payen d'Orléans et à Pierre de Bracieux; le quatrième, à Anseau de Cayeux; le cinquième, à Baudouin de Beauvoir; le sixième, à Hugues de Beaumetz; le septième, à Henri le frère de l'empereur Baudouin; le huitième, à Gautier d'Escornai et aux Flamands. Thierry de Loos, qui était sénéchal, fit l'arrière-garde.

partir du septième, B se retrouve d'accord avec A. — <sup>3</sup> CDE, *la tierce bataille fist*. L'addition du mot *fist* empêche de rapporter le commandement de ce corps au nom qui précède. — <sup>4</sup> CDE, *la quinte fist*. — <sup>5</sup> C, *la septième Gautiers d'Escornai li Flamens; le huitième et l'arrière garde fist Tieris de Los, ki iert senescaus*. DE désignent aussi l'arrière-garde comme huitième corps; F, sans lui donner de numéro d'ordre, la distingue du septième. Elle est désignée explicitement dans B et implicitement dans A comme neuvième corps, parce que ces deux manuscrits désignent pour le septième le régent Henri, omis dans CDEF. Aucune de ces erreurs n'existe dans le manuscrit G : *Si ordonnerent leur batailles : la premiere fist Joffrois de Vile-Harduïn et Makaires de Sainte Manehoult; la seconde fist Quennes de Betune et Miles de (li) Braibans; la tierce fist Païens d'Orliens et Pierres de Braichuel; la III<sup>e</sup> fist Anciaus de Kaeu; la quinte Bauduins de Biauvoir; la VI<sup>e</sup> fist Hues de Beline (Belmés); la VII<sup>e</sup> fist Henris li baus de l'empire; la VIII<sup>e</sup> Gautiers d'Escornai; la neuvisme Theris de Los qui estoit seneschaus*.

431. Lors chevauchierent tot ordenéement <sup>1</sup> par trois jors ; ne onques plus perillosement genz n'alerent querre bataille. Car il avoient deus perils : de ce que il estoient pou, et cil estoient assez à cui il aloient combatre ; d'autre part, il ne créoient pas les Griex, à cui il avoient pais faite, que il lor deussent aidier de cuer. Ainz avoient paor que quant venroit <sup>2</sup> au besoing, que il ne se tornassent devers Johanis, qui avoit le Dimot si aprochié de prendre, con vos avez oï ariere.

## C.

432. Quant Johannis oï que li Franc venoient, si nes ossa attendre ; ainz arst ses engins, et se desloja. Et ensi se parti <sup>1</sup> del Dimot ; et sachiez <sup>2</sup> que toz li monz le tint <sup>3</sup> à grant miracle. Et Henris li bauz de l'empire vint al quart jor devant Andrenople, et se loja sor les plus bels prez del monde, sor la riviere d'Andrenople <sup>4</sup>. Quant cil d'Andrenople les virent venir, si issirent fors à totes lor croiz et à la procession <sup>5</sup>, et fisent la greignor joie qui onques fust veue. Et il le durent bien faire, que il n'estoient mie <sup>6</sup> bien à aise.

433. Et lors vint la novele en l'ost des Frans <sup>1</sup> que Johannis ere logiez à un chastel qui a nom Rodestuic <sup>2</sup>. Et al matin mut l'oz des Frans, et chevaucha vers cele part por la bataille querre ; et Johanis se desloja, si chevaucha ariers vers son país. Ensi le suirent par cinc journées, et il adès s'en ala devant als. Lors se herbergierent al cinquisme jor sor un bel leu, à un chastel que on apele le Fraim ; enqui sejournerent par trois jors.

434. Et lors s'en parti une compaignie de la bone gent de l'ost, par descorde qu'il eurent à Henri le frere l'empereor Baudoin <sup>1</sup>. De cele compaignie fu chevetaines Baudoins de Belveoir ; et Hues de Belmés fu avec lui, et Guillaumes de Gomeignies, et Drués de Belraim. Et en alerent bien ensemble <sup>2</sup> en cele route cinquante chevalier ; et

431. — <sup>1</sup> serréement. — <sup>2</sup> A, veroit ; B, il venroit ; — CEF, il venroient ; D, che venroit.

432. <sup>1</sup> A, se desloja. — <sup>2</sup> C ajoute de voir. — <sup>3</sup> B ajoute à moult grant merveille et. — <sup>4</sup> A omet d'Andrenople ; F omet quant cil d'Andrenople. — <sup>5</sup> B, et à procession ; F, si issirent fors à toutes

431. Alors ils chevachèrent bien en ordre pendant trois jours ; et jamais gens n'allèrent plus périlleusement chercher la bataille. Car ils avaient deux périls : de ce qu'ils étaient peu, et ceux-là étaient beaucoup contre qui ils allaient combattre ; d'autre part, ils ne croyaient pas que les Grecs, avec qui ils avaient fait la paix, leur dussent aider de bon cœur. Mais ils avaient peur que quand on en viendrait au besoin, ils ne tournassent du côté de Johannis, qui avait été si près de prendre le Dimot, comme vous l'avez ouï plus haut.

C. Johannis se retire poursuivi par les croisés.

432. Quand Johannis apprit que les Francs venaient, il n'osa les attendre ; mais il brûla ses engins, et délogea. Et ainsi partit-il du Dimot ; et sachez que tout le monde le tint à grand miracle. Et Henri le régent de l'empire vint au quatrième jour (28 juin) devant Andrinople, et se logea sur les plus beaux prés du monde, sur la rivière d'Andrinople. Quand ceux d'Andrinople les virent venir, ils sortirent dehors avec toutes les croix et en procession, et montrèrent la plus grande joie qui jamais fut vue. Et ils le durent bien faire, car ils n'étaient pas à l'aise.

433. Et alors vint la nouvelle au camp des Francs que Johannis était logé en un château qui a nom Rodestuic. Et au matin l'armée des Francs partit, et chevaucha de ce côté pour chercher la bataille ; et Johannis délogea, et chevaucha en arrière vers son pays. Ils le suivirent ainsi pendant cinq journées, et lui s'en alla toujours devant eux. Alors ils se logèrent le cinquième jour en un beau lieu, à un château qu'on appelle le Fraim ; là ils séjournèrent pendant trois jours.

434. Et alors partit une compagnie des bonnes gens de l'armée, pour un démêlé qu'ils eurent avec Henri le frère de l'empereur Baudouin. De cette compagnie était chef Baudouin de Beauvoir ; et Hugues de Beaumetz était avec lui, et Guillaume de Gommegnies, et Dreux de Beaurain. Et ils s'en allèrent bien cinquante chevaliers en-

*leur processions en contr'ex.* — <sup>6</sup> CE ajoutent *bien assure ne* ; F, *bien assure* au lieu de *bien à aise*.

433. — <sup>1</sup> CDE omettent *en Post des Frans*. — <sup>2</sup> CDE *Rodestinc* ; BFG, *Rodestoc*.

434. — <sup>1</sup> F omet *qu'il orent*, etc. — <sup>2</sup> CDEF omettent *ensemble*.

cuidèrent que li remanz n'osast remanoir el país entre <sup>3</sup> lor anemis.

## CI.

435. Lors pristrent conseil Henris li baus de l'empire, et li baron qui avec lui estoient; et fu telx lor consels que il chevalcheroient avant. Si chevauchierent <sup>1</sup> par deus jors, et se <sup>2</sup> herbergierent en une mult bele vallée, près d'un chastel que on apele Moniac. Et cil chastiaus lor fu renduz, et i sejournerent <sup>3</sup> bien par cinc jors, et distrent que il iroient Renier de Trit secore, qui ere dedenz l'Estanemac assis, et i avoit esté bien treize mois enserrez <sup>4</sup> dedenz. Ensi remest Henri li baus de l'empire en l'ost, et granz partie de sa gent; li remanz ala secore Renier de Trit à l'Estanemac.

436. Et sachiez que mult alerent perilleusement cil qui i <sup>1</sup> alerent, que on a pou veu de si perillouse rescousse <sup>2</sup>; et chevauchierent trois jors <sup>3</sup> parmi la terre à lor anemis. En cele rescosse <sup>4</sup> ala Coenes de Betune, et Joffrois de Vile-Hardoin li mareschus de Romenie et de Champaigne, et Machaires de Sainte-Manehalt, et Miles li Braibanz, et Pierres de Braicuel, et Païens d'Orliens, et Ansials de Kæu, et Tyerris de Los, et Guillaumes del Perçoi, et une bataille des Veniciens, dont Andruis Valeres ere chevetaines. Et ensi chevauchierent trosque au chastel <sup>5</sup> d'Estanemac, et aprochierent tant que il virent l'Estanemac <sup>6</sup>.

437. Reniers de Trit ere <sup>1</sup> as bailles <sup>2</sup> des murs, et choisi l'avangarde que Joffrois li mareschus faisoit, et les autres batailles qui venoient après mult ordenément; et lors ne sot quex genz ce estoient. Et ce ne fu mie mervoile se il dota, que grant tens avoit <sup>3</sup> que il n'avoit oï noveles d'als; et cuida que ce fussent li Grieu qui les venissent asseoir.

438. Joffrois li mareschus de Romenie et de Champaigne prist

434. — <sup>3</sup> A, *contre*.

435. — <sup>1</sup> AB omettent *avant si chevauchierent*; F, *qu'il chevauchierent avant par*, etc. — <sup>2</sup> A omet *se*. — <sup>3</sup> CDE, *et chevauchierent*. — <sup>4</sup> A seul donne *enserrez*.

436. — <sup>1</sup> A omet *i*. — <sup>2</sup> A, *perilloses rescouses*; C, *et poi a on veu à bien venir si merveilleuse reze*; D, *si pereleuses chevauchies*; E, *si perilleuse chose*. B omet *cil qui i alerent*, etc. — <sup>3</sup> C, *car*

semble en cette troupe ; et ils pensaient que les autres n'oseraient pas rester dans le pays au milieu de leurs ennemis.

CI. Renier de Trit secouru et délivré.

435. Alors tinrent conseil Henri le régent de l'empire, et les barons qui étaient avec lui ; et leur conseil fut tel qu'ils chevaucheraient en avant. Ils chevauchèrent pendant deux jours, et logèrent en une très-belle vallée, près d'un château qu'on appelle Moniac. Et ce château leur fut rendu, et ils y séjournèrent pendant cinq jours, et dirent qu'ils iraient secourir Renier de Trit, qui était assiégé dans l'Estanemac, et avait bien été enfermé treize mois dedans. Henri le régent de l'empire resta ainsi au camp, et une grande partie de ses gens ; le reste alla secourir Renier de Trit à l'Estanemac.

436. Et sachez qu'ils y allèrent bien périlleusement ceux qui y allèrent, car on a peu vu de si périlleuse délivrance ; et ils chevauchèrent trois jours à travers la terre de leurs ennemis. En cette délivrance alla Conon de Béthune, et Geoffroi de Ville-Hardouin le maréchal de Romanie et de Champagne, et Macaire de Sainte-Menehould, et Milon le Brebant, et Pierre de Bracieux, et Payen d'Orléans, et Anseau de Cayeux, et Thierri de Loos, et Guillaume du Perchoi, et un corps de Vénitiens dont André Valère était chef. Et ils chevauchèrent ainsi jusqu'au château d'Estanemac, et approchèrent tant qu'ils virent l'Estanemac (juillet 1206).

437. Renier de Trit était aux palissades des murs, et il aperçut l'avant-garde que faisait Geoffroi le maréchal, et les autres corps qui venaient après bien en ordre ; et alors il ne sut quelles gens c'étaient. Et ce ne fut pas merveille s'il douta, car il y avait grand temps qu'il n'avait ouï de leurs nouvelles ; et il pensa que ce pouvaient être les Grecs qui les venaient assiéger.

438. Geoffroi le maréchal de Romanie et de Champagne prit des

*il lor faloit passer le plus ; DE omettent trois jors ; G, il alerent III jours. — <sup>4</sup> A, rescorse. — <sup>5</sup> CD ajoutent qui a non. — <sup>6</sup> CDE, le castiel au lieu de l'Estanemac ; D ajoute Reniers de Trit estoit ; F, einsiint chevauchierent jusques à l'Estanteniac où Renier de Crit estoit.*

437. — <sup>1</sup> A omet ere. — <sup>2</sup> BCE, batailles ; D, breteschis ; F, à istre ; G, sur les murs. — <sup>3</sup> C ajoute passé.

Turcoples et arbalestiers à cheval <sup>1</sup>, si les envoia avant por savoir le convine del chastel; que il ne savoient se il estoient mort ou vif, que grant tens avoit que il n'en avoient oï noveles. Et quant cil vindrent devant le chastel, Reniers de Trit et sa mesnie <sup>2</sup> les conurent : bien le poez <sup>3</sup> savoir que il orent grant joie. Lors s'en issirent et alerent contre lor amis, si firent grant joie <sup>4</sup> li un as autres <sup>5</sup>.

439. Et lors se herbergierent li baron en une mult bone vile qui estoit al pié del chastel, et qui tenoit adès assiegé le chastel. Lors distrent li baron <sup>1</sup> que il avoient maintes foiz oï dire que l'empereres Baudoins ere morz en la prison Johannis <sup>2</sup>, mais il nel créoient mie; et Reniers de Trit dist que por voir ere morz <sup>3</sup>, et il le crurent <sup>4</sup>. Mult i ot de cels qui en furent dolent; se il le peussent amender!

440. Et ensi jurent la nuit <sup>1</sup> en la vile; et al maitin s'en partirent, et guerpirent l'Estanemac. Et chevauchierent par deus jorz; et al tierz jor vindrent à l'ost où Henris, li freres l'empeoreor, les atendoit soz <sup>2</sup> le chastel de Moniac, qui siet sor le flum d'Arte, où il estoit herbergiez <sup>3</sup>. Mult fu granz joie à <sup>4</sup> cels de l'ost de Renier de Trit qui ere rescous de prison, et à <sup>5</sup> bien fu atorné à cels qui l'en amenerent; car il i alerent mult perilleusement <sup>6</sup>.

## CII.

441. Lors pristrent conseil li baron que il iroient en Costantinoble, et que il coroneroient Henri le frere l'empeoreor Baudoin; et laisserent ou pais <sup>1</sup> le Vernas à toz les Grez de la terre, et atot quarante chevaliers que Henris li bals de l'empire li lassa. Et ensi s'en ala

438. <sup>1</sup> CDEF omettent à cheval. — <sup>2</sup> CDE, *ses gens*. — <sup>3</sup> B, *conurent bien et bien poez*. — <sup>4</sup> C omet *lors s'en issirent*, etc. — <sup>5</sup> A, *li uns à l'autre*.

439. — <sup>1</sup> C, *là fu demandé et recordé*. — <sup>2</sup> A seul donne *Johannis*. — <sup>3</sup> Baudouin était mort en effet, mais on en douta longtemps. — <sup>4</sup> F, *et bien en fussent certain, et il le crurent adonc*.

440. <sup>1</sup> A omet *la nuit*. — <sup>2</sup> A, *sot*; F, *par III jors, et au quart jor vindrent en l'ost où li*

Turcoples et des arbalétriers à cheval, et les envoya en avant pour savoir l'état du château ; car ils ne savaient s'ils étaient morts ou vifs, parce qu'il y avait grand temps qu'ils n'en avaient ouï de nouvelles. Et quand ceux-ci vinrent devant le château, Renier de Trit et sa troupe les reconnurent : vous pouvez bien savoir qu'ils eurent grande joie. Alors ils sortirent et allèrent à la rencontre de leurs amis, et se firent grande fête les uns aux autres.

439. Et alors les barons se logèrent en une très-bonne ville qui était au pied du château, et qui tenait toujours le château assiégé. Les barons dirent alors qu'ils avaient maintes fois ouï dire que l'empereur Baudoin était mort dans la prison de Johannis, mais qu'ils ne le croyaient pas ; et Renier de Trit dit que pour vrai il était mort, et ils le crurent. Il y en eut beaucoup qui en furent tristes ; si seulement ils eussent pu y porter remède !

440. Et ils couchèrent ainsi la nuit dans la ville ; et au matin ils partirent, et laissèrent l'Estanemac. Et ils chevauchèrent pendant deux jours, et au troisième jour vinrent au camp où Henri, le frère de l'empereur, les attendait au pied du château de Moniac, qui est situé sur le fleuve d'Arte, où il était logé. Ce fut une bien grande joie pour ceux du camp que Renier de Trit fût délivré de prison, et ce fut compté à l'honneur de ceux qui l'en amenèrent ; car ils y allèrent bien périlleusement.

CII. Henri est couronné empereur. Nouveaux ravages de Johannis ;  
l'empereur marche contre lui.

441. Alors les barons résolurent qu'ils iraient en Constantinople, et qu'ils couronneraient Henri le frère de l'empereur Baudouin ; et ils laissèrent au pays le Vernas avec les Grecs de la terre, et avec quarante chevaliers que Henri le régent de l'empire lui laissa. Et ainsi

*baillis les atendoit desous.* — <sup>3</sup> CDE ajoutent *et sa gent avec lui.* — <sup>4</sup> B, etc. à touz. — <sup>5</sup> C ajoute *très grant honor et grant.* — <sup>6</sup> G, *moult firent grant joie de Renier qui estoit aussi comme revenus de prison ; car en XIII mois n'avoit osé issi (issir) hors dou chastel de Estanemac pour ses anemis qui estoient entour lui ; ains avoient eu grant souffraite de viandes, par quoi il avoient mengié plusours de lor chevaus.*

441. — <sup>1</sup> A omet ou païs.

Henris li baus de l'empire, et li autre baron, en Constantinoble; et chevauchierent par lor journées tant que il vindrent en Costantinoble<sup>2</sup>, où il furent<sup>3</sup> volentiers veu. Lors coronerent à empereor Henri, lo frere l'empereor Baudoin, le diemenche après la feste madamme sainte Marie en aost<sup>4</sup>, à grant joie et à grant honor, à l'glise Sainte Sophie; et ce fu en l'an de l'incarnation Nostre Seignor Jesu-Crist mil deus cens anz et six.

442. Et con<sup>1</sup> li empereres fu coronez en Costantinoble, si con vos avez oï, et li Vernas fu remés en la terre d'Andrenople et del Dimot, Johannis rois de Blaquie et de Bougrie, quant il le sot, si amassa de gent quant que il pot. Et li Vernas n'ot mie refermé<sup>2</sup> del Dimot ce que Johanis en ot<sup>3</sup> abatu à ses perieres et à ses mangonials, et l'ot povrement garni. Et Johannis chevalcha al Dimot, si lo prist et l'abati, et fonda les murs<sup>4</sup> trosque en terre; et cort par tot le païs, et prent homes et fames, et anfanz et proies; et fist grant destruiement. Lors manderent cil d'Andrenople l'empereor Henri que il les<sup>5</sup> secourust, que li Dimos ere perduz en tel maniere<sup>6</sup>.

443. Lors semoust l'emperere Henris quanque il pot avoir de gent, et issi de Costantinoble, et chevalcha<sup>1</sup> vers Andrenople par ses journées à toutes ses batailles ordenées<sup>2</sup>. Et Johannis li rois de Blaquie qui ere en la terre, cum il oï que il venoit, si se traist arieres vers la soe terre. Et l'empereres Henris chevalcha tant<sup>3</sup> que il vint à Andrenople, et se loja defors en la praerie.

444. Et lors vinrent li Grieu del païs, si li distrent que Johannis, li rois de Blaquie, enmenoit les homes et les fames et les proies<sup>1</sup>, et avoit le Dimot destruit et tot le païs entor, et que il ere encore à une journée d'iqui<sup>2</sup>. Et li consels l'empereor fu telx que il s'iroit<sup>3</sup> à lui combatre, se il l'atendoit, por secoure<sup>4</sup> les chaitis et les chaitives que il enmenoit. Et chevaucha après lui (et cil s'en ala devant adès),

441. — <sup>2</sup> CDEF omettent *et chevauchierent*, etc. — <sup>3</sup> CDE, *fu*. — <sup>4</sup> B, etc. *mi aost*.

442. — <sup>1</sup> B, etc., *quant*. — <sup>2</sup> CDE, *ratourné*. — <sup>3</sup> A, *Johannis not*. — <sup>4</sup> C, *fait les murs kèir*; E, *font les murs*. — <sup>5</sup> A, *le*. — <sup>6</sup> CDE omettent *en tel maniere*; F, *cil d'Andrenople secors à l'empeur Henri de Costantinoble*, en omettant *que li Dimos*, etc.

s'en alla Henri le régent de l'empire, et les autres barons, en Constantinople; et ils chevauchèrent dans leurs journées tant qu'ils vinrent en Constantinople, où ils furent volontiers vus. Alors ils couronnèrent empereur Henri, le frère de l'empereur Baudouin, le dimanche (20 août) après la fête de Notre-Dame d'août, avec grande joie et grand honneur, en l'église Sainte-Sophie; et ce fut en l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ mil deux cent et six.

442. Et comme l'empereur venait d'être couronné en Constantinople, ainsi que vous avez ouï, et que le Vernas était resté en la terre d'Andrinople et du Dimot, Johannis roi de Blaquie et de Bogrie, quand il le sut, amassa tout ce qu'il put de gens. Et le Vernas n'avait pas relevé au Dimot ce que Johannis en avait abattu avec ses pierriers et ses mangoneaux, et il l'avait pauvrement garni. Et Johannis chevaucha vers le Dimot, et le prit et l'abattit, et ruina les murs jusqu'à terre; et il court par tout le pays, et prend hommes et femmes, et enfants et bestiaux; et il fit grande destruction. Alors ceux d'Andrinople mandèrent à l'empereur Henri qu'il les secourût; car le Dimot était perdu en telle manière.

443. Alors l'empereur Henri appela tout ce qu'il put avoir de gens, et sortit de Constantinople, et chevaucha vers Andrinople dans ses journées, avec ses troupes en bon ordre. Et Johannis le roi de Blaquie, qui était en la terre, quand il ouït qu'il venait, se retira en arrière vers son pays. Et l'empereur Henri chevaucha tant qu'il vint à Andrinople, et se logea dehors dans la prairie.

444. Et alors vinrent les Grecs du pays, et ils lui dirent que Johannis, le roi de Blaquie, emmenait les hommes et les femmes et les bestiaux, et qu'il avait détruit le Dimot et tout le pays d'alentour, et qu'il était encore à une journée de là. Et le conseil de l'empereur fut tel qu'il irait le combattre, s'il l'attendait, pour secourir les captifs et les captives qu'il emmenait. Et il chevaucha après lui (et l'autre s'en

443. — <sup>1</sup> F, et quant li més li ot conté, il chevaucha, en omettant lors semoust, etc. — <sup>2</sup> A omet à toutes, etc. — <sup>3</sup> CDE ajoutent par ses journées.

444. — <sup>1</sup> CDE omettent et les proies; B, les fames et les enfanz et les autres proies. — <sup>2</sup> A, ichi; BF, près d'ilec; C, près de ci; E, priès d'enki. — <sup>3</sup> A, seroit. — <sup>4</sup> CD rescoure.

et ensi le sui <sup>5</sup> par quatre jorz. Lors vint à une cité que on apeloit Veroi <sup>6</sup>.

445. Cum cil de la cité virent l'ost de l'empereor Henri venir, si s'enfuirent es montagnes <sup>1</sup> et guerpirent la cité. Et l'empereres vint à tote s'ost, et se loja devant la vile, et la trova garnie de blez et de viandes et d'autres biens. Ensi sejourna iqui par deus jors, et fist ses genz corre par le païs entor; et gaaingnient assez proies de <sup>2</sup> bues et de vaches et de bufles, et autres bestes à <sup>3</sup> mult grant plenté. Lors se parti de cele cité à toz ses gaaiens; et chevaucha à une altre cité, loing d'iqui à une journée, que on apele Blisme <sup>4</sup>. Et ensi cum li autre Gré avoient laissie l'autre cité, ravoient cil laissie <sup>5</sup> cesti; et il la trova garnie de toz biens, et se herberja devant.

## CIII.

446. Lors lor vint une novele que, à une valée à trois lieues de l'ost, estoient li chaitif et les chaitives que Johannis enmenoit, atot lor proies et à toz lor chars <sup>1</sup>. Lors atorna l'empereres Henris que li Grieu d'Andrenople et cil del Dimot les iroient querre, et leur chargeront <sup>2</sup> deus batailles de chevaliers. Ensi cum il fu devisé, si fu fait à l'endemain <sup>3</sup>. De l'une bataille fu chevetaines Eustaices, li freres l'empereor Henri de Costantinoble, et de l'autre Machaires de Sainte Manehalt.

447. Et chevauchierent, entr'aus et les Grieus, trosque en la valée que on lor ot enseignie; et troverent la gent ensi cum l'en lor ot dit. Et la gens Johannis assembla à la gent l'empereor Henri; si i ot navrez et morz homes <sup>1</sup> et chevaus de l'une part et de l'autre; mais par la vertu <sup>2</sup> de Dieu, orent li Franc la force; et tornerent <sup>3</sup> les chaitis <sup>4</sup>, et enmenerent devant als arriere.

448. Et sachiez que cele rescouse ne fu mie petite; que bien i ot

444. — <sup>5</sup> A, *sut*; B, *sivirent*; CDE, *sievi, sivi* ou *sieuvi*. — <sup>6</sup> G, *Venoi*.

445. — <sup>1</sup> CDE omettent *es montaignes*. — <sup>2</sup> CDEF omettent *proies de*. — <sup>3</sup> A omet *et autres bestes à*; B, *et autres proies*. — <sup>4</sup> G, *Glisine*. — <sup>5</sup> A, *laissi*.

446. — <sup>1</sup> CDE ajoutent *et lor charetes*; F, *emmenoit en prison en Blaquie à toutes leur proies*.

alla toujours devant), et il le suivit pendant quatre jours. Il vint alors à une cité qu'on appelle Véroi.

445. Quand ceux de la cité virent l'armée de l'empereur Henri venir, ils s'enfuirent dans les montagnes et laissèrent la cité. Et l'empereur vint avec son armée, et se logea devant la ville, et la trouva garnie de blés et de vivres et d'autres biens. Il y séjourna ainsi pendant deux jours, et fit courir ses gens par le pays d'alentour; et ils gagnèrent assez de troupeaux de bœufs et de vaches et de buffles, et d'autres bêtes en bien grande quantité. Alors il partit de cette ville avec son butin, et chevaucha vers une autre cité, à une journée loin de là, qu'on appelle Blisme. Et tout comme les autres Grecs avaient laissé l'autre cité, eux à leur tour avaient laissé celle-ci; et il la trouva garnie de tous biens, et se logea devant.

CIII. L'empereur atteint Johannis, et lui enlève ses prisonniers.

446. Alors leur vint la nouvelle que, dans une vallée à trois lieues du camp, étaient les captifs et les captives que Johannis emmenait, avec leurs troupeaux et avec leurs chars. Alors l'empereur Henri arrangea que les Grecs d'Andrinople et ceux du Dimot les iraient quêrir, et qu'il leur donnerait deux corps de chevaliers. Ainsi qu'il fut dit, ainsi fut fait le lendemain. De l'un des corps fut chef Eustache, le frère de l'empereur Henri de Constantinople, et de l'autre Macaire de Sainte-Menehould.

447. Et ils chevauchèrent, eux et les Grecs, jusqu'en la vallée qu'on leur avait enseignée; et ils trouvèrent les gens ainsi qu'on le leur avait dit. Et les gens de Johannis s'engagèrent avec les gens de l'empereur Henri; et il y eut des hommes et des chevaux blessés et tués de part et d'autre; mais par la vertu de Dieu, les Francs eurent le dessus; et ils firent retourner les captifs, et les remmenèrent devant eux.

448. Et sachez que cette délivrance ne fut pas petite; car il y avait

—<sup>2</sup> A, *chargeroient*; B, *chargierent*. —<sup>3</sup> A seul donne à *Pendemain*; F omet aussi *si fu fait*.

447. —<sup>1</sup> A ajoute *et fames*. —<sup>2</sup> C, *par lor bien faire et par l'ajue*; DE, *par l'acort et par l'ajue*; F, *par la volenté*. —<sup>3</sup> BF, *retournerent*; CDE, *trouverent*. —<sup>4</sup> F ajoute *et les chaitives*.

vint mil que homes que fames que anfanz, et bien trois mil chars chargiez de lor robes et de lor hernois, sans les autres proies dont il avoit assez. Et bien duroit la route, si cum il venoient à l'ost, deus liues granz; et ensi vindrent à l'ost la nuit Et en fu mult liez l'empereres Henris, et tuit li autre baron; et les fist herbergier d'une part et bien garder<sup>1</sup>, si que onc ne perdirent vaillant<sup>2</sup> un denier de rien qu'i aussient. L'endemain sejorna l'empereres Henris por le pueple que il ot rescous. A l'autre jor se parti del païs, et chevaucha tant par ses journées que il vint à<sup>3</sup> Andrenople.

449. Lors dona congié as homes et as fames que il ot rescous, et chascuns s'en ala là où il volt, en la terre dont il ere nez<sup>1</sup> o d'autre part. Et les autres<sup>2</sup> proies, dont il avoit mult grant plenté, furent departies à cels de l'ost si cum il dut. Lors sejorna l'empereres Henri par cinq jorz, et puis chevaucha trosque à la cité del Dimot, por savoir coment ele ere<sup>3</sup> abatue, et se on la porroit refermer. Et se loja devant la vile, et vit, et il et si baron, que il n'estoit mie leus de la<sup>4</sup> fermer en tel point<sup>5</sup>.

## CIV.

450. Lors vint en l'ost uns bers<sup>1</sup> le marchis Boniface de Monferrat en message, qui Othes de la Roche avoit nom; et parla d'un mariage qui devant avoit esté porparlez, de la file Boniface le marchis de Monferat et de l'empeor Henri. Et aporta les nouvelles que la damme ere venue de Lombardie, et que ses peres l'i avoit<sup>2</sup> envoié querre, et qu'ele ert à Salenique. Lors prist li empereres conseil, et la somme dou conseil si fu tels que li mariages fu asseurez<sup>3</sup> d'une part et d'autre<sup>4</sup>. Ensi s'en rala li messages Othes de la Roche<sup>5</sup> à Salenique.

448. — <sup>1</sup> A omet *et bien garder*. — <sup>2</sup> BCDE, *qui vausist*. — <sup>3</sup> B, etc. à la cité de.

449. — <sup>1</sup> BCDEF, *et en la terre*, etc., en omettant *o d'autre part*. — <sup>2</sup> BCDE omettent *autres*. — <sup>3</sup> A omet *ere*. — <sup>4</sup> Le pronom *la* est suppléé -- <sup>5</sup> DE, *il n'en estoit mie leus*, en omettant *de la fermer*, etc. F omet *et vit*, etc. G, *mais il la trouva si destruite que il n'ot loisir dou faire*.

450. — <sup>1</sup> CDE, *uns messages*, au lieu de *uns bers*.... en message. — <sup>2</sup> A, *ses peres i avoit*. —

bien vingt mille tant hommes que femmes et enfants, et bien trois mille chars chargés de leurs vêtements et de leurs harnais, sans l'autre butin dont il y avait assez. Et leur troupe, quand ils vinrent au camp, durait bien deux grandes lieues; et ils vinrent ainsi au camp la nuit. Et l'empereur Henri en fut bien joyeux, et tous les autres barons; et il les fit loger à part et bien garder, en sorte qu'ils ne perdirent pas un denier vaillant de ce qu'ils avaient. Le lendemain l'empereur Henri séjourna à cause du peuple qu'il avait délivré. Le jour d'après il partit du pays, et chevaucha tant dans ses journées qu'il vint à Andrinople.

449. Alors il donna congé aux hommes et aux femmes qu'il avait délivrés, et chacun s'en alla là où il voulut, en la terre où il était né ou autre part. Et l'autre butin, dont il y avait une bien grande quantité, fut partagé à ceux de l'armée comme il fallait. Alors l'empereur Henri séjourna pendant cinq jours, et puis chevaucha jusqu'à la cité du Dimot, pour savoir comment elle était abattue, et si on la pourrait refermer. Et il se logea devant la ville, et vit, lui et ses barons, qu'en tel état il n'y avait pas lieu de la fermer.

#### CIV. Promesse de mariage entre l'empereur et la fille de Boniface.

Les croisés ravagent les terres de Johannis.

450. Alors vint au camp un baron du marquis Boniface de Montferrat, en message, qui avait à nom Othon de la Roche; et il parla d'un mariage qui avait déjà été mis en pourparler, d'entre la fille de Boniface le marquis de Montferrat et l'empereur Henri. Et il apporta la nouvelle que la dame était venue de Lombardie, et que son père l'y avait envoyé quérir, et qu'elle était à Salonique. Alors l'empereur tint conseil, et la conclusion du conseil fut telle que le mariage fut promis de part et d'autre. Ainsi s'en retourna le messager Othon de la Roche à Salonique.

<sup>3</sup> AB, *et fu asseurez li mariages*, au lieu de *lors prist*, etc. — <sup>4</sup> G, *De celle dame et de l'empereur Henri avoient esté menées paroles de mariaige, tant que il s'estoient acordé que li empereres la devoit penre à femme Pour ce remanda li empereres au marchis que il l'envoiait à Bouke d'yaue (d'Avie), et il Penvoieroit querre tantost que il seroit descombrés de cel ost où il estoit.*  
— <sup>5</sup> CDE omettent les mots *Othes de la Roche* rejetés par AB après *Salonique*.

451. Et l'empereres rot<sup>1</sup> assemblées ses genz qui orent à garison menez lor gaainz de Veroi<sup>2</sup>, qu'il avoient fait en l'ost. Et chevaucha pardevant Andrenople par ses journées, tant que il vint en la terre Johanis le roi de Blaquie et de Bougrie. Et vinrent à une cité qu'on apeloit la Ferme; et la pristrent, et entrerent enz, et i firent mult grant gaain. Et sejournerent enz par trois jorz, et corurent par tot le país, et gaaignierent grans gaaiens<sup>3</sup>, et destruisrent une cité qui avoit nom l'Aquile<sup>4</sup>.

452. Al quart jor, se partirent de la Ferme, qui mult ere bele et bien seanz; et i sordoient li baing chaut li plus bel de tot le monde; et la fist l'emperere destruire et ardoir; et enmenerent les gaaiens mult granz de proies<sup>1</sup> et d'autres avoires. Et chevauchierent par lor journées tant que il vindrent à la cité d'Andrenople, et sejournerent el país trosque à la feste Toz Sains, que il ne porent<sup>2</sup> plus guerroier<sup>3</sup> por l'iver. Et lors s'en torna l'empereres Henris et tuit si baron vers Costantinoble, qui mult furent lassé d'ostoier<sup>4</sup>; et ot laissié à Andrenople<sup>5</sup> entre les Griex, un suen home qui ot nom Pierres de Radingheam, atot dix<sup>6</sup> chevaliers.

## CV.

453. En cel termine, Toldres li Ascres qui tenoit la terre d'autre part del Braz devers la Turquie<sup>1</sup>, avoit trives à l'empeoreor Henri; et ne li ot mie bien tenues, ainz li ot fausées et<sup>2</sup> brisies. Et lors prist conseil l'emperere, et envoia oltre le Braz à la cité de l'Espigal Pierre de Braiecuel cui sa terre ere devisée en iceles parties<sup>3</sup>, et Païen d'Orliens, et Ansiau de Chauu, et Eustaice son frere<sup>4</sup>, et grant part de ses bones genz, trosque à sept vins chevaliers. Et cil comencierent la guerre contre Toldre l'Ascre<sup>5</sup> mult grant et mult fiere, et fisent grant damage en sa terre.

451. — <sup>1</sup> A, *i ol.* — <sup>2</sup> A, *Visoi.* — <sup>3</sup> B omet et gaaignierent granz gaaiens; F, *molt i firent grant gaaign et pristrent granz proiez.* — <sup>4</sup> AF, *l'Aquilo.*

452 — <sup>1</sup> CDEF omettent *de proies.* — <sup>2</sup> A, *porroient.* — <sup>3</sup> BCDE, *ostoier.* — <sup>4</sup> F omet *l'empereres,* etc. — <sup>5</sup> A, *ot laissié Andrenople;* B, *lessa Andrenople.* — <sup>6</sup> A, *atot XX;* plus loin

451. Et l'empereur avait rassemblé ses gens qui avaient mené en lieu sûr leur butin de Veroi, qu'ils avaient fait dans la guerre. Et il chevaucha en avant d'Andrinople dans ses journées, tant qu'il vint en la terre de Johannis le roi de Blaquie et de Bogrie. Et ils vinrent à une cité qu'on appelait la Ferme; et la prirent, et entrèrent dedans, et y firent bien grand butin. Et ils séjournèrent pendant trois jours, et coururent par tout le pays, et gagnèrent force butin, et détruisirent une cité qui avait nom l'Aquile.

452. Au quatrième jour, ils partirent de la Ferme, qui était bien belle et bien plaisante; et il y avait là des sources de bains chauds les plus beaux du monde entier; et l'empereur fit détruire et brûler la ville; et ils emmenèrent un bien grand butin de bestiaux et d'autres biens. Et ils chevauchèrent dans leurs journées tant qu'ils vinrent à la cité d'Andrinople; et ils séjournèrent au pays jusqu'à la fête de la Toussaint (1<sup>er</sup> novembre 1206), tant qu'ils ne purent plus guerroyer à cause de l'hiver. Et alors s'en retourna vers Constantinople l'empereur Henri et tous ses barons, qui étaient bien las de guerroyer; et il avait laissé à Andrinople parmi les Grecs, avec dix chevaliers, un sien homme qui avait nom Pierre de Radinghem.

CV. L'empereur reprend la guerre contre Théodore Lascaris.

453. En ce temps, Théodore Lascaris qui tenait la terre de l'autre côté du Bras devers la Turquie, avait une trêve avec l'empereur Henri; et il ne l'avait pas bien tenue, mais il l'avait faussée et rompue. Et alors l'empereur tint conseil, et envoya outre le Bras à la cité de l'Espigal, Pierre de Bracieux à qui on avait assigné sa terre en ces contrées, et Payen d'Orléans, et Anseau de Cayeux, et Eustache frère de l'empereur, et grande partie de ses bonnes gens, jusqu'à cent quarante chevaliers. Et ceux-là commencèrent la guerre contre Théodore Lascaris bien fort et bien rudement, et firent grand dommage en sa terre.

(§ 461), ce manuscrit ne marque que dix chevaliers; G en marque vingt aux deux endroits.

453. — <sup>1</sup> A omet *devers la Turquie*. — <sup>2</sup> A seul donne *faussées et*. — <sup>3</sup> C, à *hi celle terre estoit devisée en partie*. — <sup>4</sup> B, *qui freres estoit l'empereur*; CDE ajoutent *Henri*. — <sup>5</sup> B, *entre Todre l'Ascre et aus*.

454. Et chevauchierent trosque à une terre qui Equise est apelée, que la mers clooit tote fors que une part. Et à l'entrée<sup>1</sup> par où on entroit, avoit au ancienement forteresce de murs, de tors et de fossez; et estoient auques dechau. Et enqui dedenz entra l'oz des François; et Pierres de Braiecuel, cui la terre ere devisée, les comença à refermer, et à faire deus chastiaus et deus<sup>2</sup> entrées. Et d'iqui comencierent à corre en la terre l'Ascre, et gaaignierent granz gaainz et granz proies, et amenerent dedenz lor isle les gaaiens et les proies<sup>3</sup>. Et Toldres li Ascres revenoit sovent<sup>4</sup> en Equise; et i ot maintes foiz assemblées, et i perdoient li un et li autre; et iqui ere la guerre granz et perillouse<sup>5</sup>.

455. Or lairons<sup>1</sup> de cez, si dirons de Tyerri de Los, qui seneschaus ere, cui Nicomie devoit estre; et ere à une journée de Niqué-la-grant, qui ere li chiés de la terre Toldre l'Ascre. Et cil s'en rala<sup>2</sup> à grant partie de la gent l'empereor Henri<sup>3</sup>, et trova que li chastiaus ere abatuz<sup>4</sup>; et ferma et horda le moustier Sainte Sophie<sup>5</sup> qui mult ere halz et biels, et retint iqui endroit la guerre.

## CVI.

456. En icel termine, li marchis Bonifaces de Monferrat remut de Salenique, si s'en ala à la Serre que Johannis li avoit abatue; si la referma, et ferma après un chastel<sup>1</sup> qui a nom Dramme<sup>2</sup>, el val de Phelippe. Et tote la terre entor se rendi à lui et obéi; et iverna el païs<sup>3</sup>.

457. Endementiers fu tant del tens passé que li Noels fu passez<sup>1</sup>. Lors vindrent li message le marchis<sup>2</sup> à l'empereor en Constantinoble, et li distrent de par le marchis que il avoit envoie sa fille en galies<sup>3</sup>, à la cité d'Aines<sup>4</sup>. Et lors envoia l'empereres Henris Joffroi le mares-

454. — <sup>1</sup> CDE et à celle part. — <sup>2</sup> A, en II. — <sup>3</sup> F omet et amenerent, etc. — <sup>4</sup> CDEF ajoutent atout ses os. — <sup>5</sup> F omet et iqui ere la guerre granz et perillouse. CDE ajoutent et répètent inutilement et i perdoient, etc.

455. — <sup>1</sup> BF ajoutent ester. — C, s'en parti ossi de Constantinoble. — <sup>3</sup> F, cil rasembla à grant partie de la gent l'empereur et ala à Nicomie. — C, confonduz et destruis. — D ajoute le pyemence après la fieste Nostre Dame Chandeler.

454. Et ils chevauchèrent jusqu'à une terre qui est appelée Equise, que la mer fermait tout entière hors d'un côté; et à l'entrée par où on entrait, il y avait eu anciennement une forteresse de murs, de tours et de fossés; et ils étaient presque tombés. Et l'armée des Français entra là dedans; et Pierre de Bracieux, à qui la terre était assignée, commença à les relever, et à faire deux châteaux et deux entrées. Et de là ils commencèrent à courir en la terre de Lascaris, et gagnèrent grand butin et grands troupeaux, et amenèrent dans leur île le butin et les troupeaux. Et Théodore Lascaris revenait souvent en Equise; et il y eut maintes fois des rencontres, et les uns et les autres y perdaient; et la guerre là était grande et périlleuse.

455. Or nous n'en dirons pas plus de ceux-ci, et nous parlerons de Thierrî de Loos, qui était sénéchal, à qui Nicomie devait appartenir; et elle était à une journée de Niké la Grande, qui était le chef-lieu de la terre de Théodore Lascaris. Il s'en alla aussi avec grande partie des gens de l'empereur Henri, et trouva que le château était abattu; et il ferma et fortifia l'église Sainte-Sophie, qui était bien haute et belle, et soutint aussi la guerre en cet endroit.

CVI. Avantages remportés par Boniface; mariage de sa fille avec l'empereur.

456. En ce temps, le marquis Boniface de Montferrat repartit de Salonique, et s'en alla à la Serre que Johannis lui avait abattue; il la referma, et ferma après un château qui a nom Dragmes, dans le val de Philippe. Et toute la terre d'alentour se rendit à lui et lui obéit; et il hiverna dans le pays.

457. Cependant le temps avait si bien passé que Noël était passé. Alors vinrent les messagers du marquis à l'empereur en Constantinople, et ils lui dirent de la part du marquis qu'il avait envoyé sa fille en galère, à la cité d'Aine. Et alors l'empereur Henri envoya

456. — <sup>1</sup> A omet un chastel. — <sup>2</sup> AG, *Dramine*; B, *Diamme*; CE, *Dame*; D, *Davie*; F, *Avie*. —

<sup>3</sup> B omet et *iverna el país*.

457. — <sup>1</sup> CDE, *il fu Noël*. — <sup>2</sup> CDE, *de par le marchis Boniface de Montferras*. — <sup>3</sup> C omet en *galies*. — <sup>4</sup> A, *d'Aimes*; G, *de Aive*. Il ne peut s'agir ici d'Aive ou Abydos, car les envoyés de l'empereur y seraient allés par mer; puisqu'ils ont voyagé par terre, c'est à Aines ou Ænos, selon la remarque de M. Buchon, qu'ils ont dû se rendre.

chal de Romenie et de Champaigne, et Milon le Braibant, por querre la dame; et chevauchierent par lor journées tant que il vindrent à la cité d'Aines.

458. Et troverent la dame, qui mult ere et bone et bele; et la sauerent de par lor seignor Henri l'empereor de Constantinoble<sup>1</sup>, et l'amenerent à grant honor en<sup>2</sup> Costantinoble. Et l'esposa l'empereres Henris au mostier Sainte Sophie, le diemenche après la feste madamme sainte Marie Chandelor<sup>3</sup>, à grant joie et à grant honor; et porterent corone ambedui; et furent les noces haltes et planieres el palais de Bouchelion. Ensi fu faiz li mariages<sup>4</sup> de l'empereor et de la file le marchis Boniface, qui Agnès l'empereris avoit nom, con vos avez oï<sup>5</sup>.

#### CVII.

459. Toldres li Ascres, qui guerroia l'empereor Henri, prist ses messages, si les envoia à Johannis le roi de Blaquie et de Bougrie<sup>1</sup>. Si li manda que totes les genz l'empereor Henri estoient devers lui, qui le guerréoiert d'autre part del Braz devers la Turquie; et que l'empereres ere en Constantinoble à pou de gent; et or se poroit vengier<sup>2</sup>; que il seroit d'une part, et il venist d'autre<sup>3</sup>, et que l'empereres avoit si pou de gent que il ne se poroit d'andeus defendre. Johannis s'ere porchaciez de grant host de Comains qui venoient à lui; et porchaça ses os de Blas<sup>4</sup> et de Bougres, si granz cum il onques pot. Et del tans fu jà tant passé que li quaresmes entra.

460. Machaires de Sainte Manehalt avoit commencié à fermer un chastel al Caracas<sup>1</sup>, qui siet sor un goffre de mer à six liues de Nichomie, devers Costantinoble<sup>2</sup>. Et Guillaumes des Sains en comença un autre à fermer, le Chivetot, qui siet sor le goffre de Nichomie d'autre

458. — <sup>1</sup> A omet *Henri*, etc., et répète *de par lor seignor* après *l'amenerent*. — <sup>2</sup> B, *en la cité de*; C, *en la noble cité de*. — <sup>3</sup> C, *Nostre Dame de la Chandelor*. — <sup>4</sup> CDE, *furent faites les nueces*. — <sup>5</sup> CDE omettent *com vos avez oï*.

459. — <sup>1</sup> CDE omettent *le roi*, etc. — <sup>2</sup> BDE, *de lui vengier*; C, *se poroit on de lui vengier*. — <sup>3</sup> C, *k'il le guerriast d'une part et il de l'autre*. — <sup>4</sup> A, *ere porchaciez de grant host de*

Geoffroi le maréchal de Romanie et de Champagne, et Milon le Brebant, pour quérir la dame ; et ils chevauchèrent dans leurs journées tant qu'ils vinrent à la cité d'Aine.

458. Et ils trouvèrent la dame, qui était bien bonne et belle ; et la saluèrent de la part de leur seigneur Henri l'empereur de Constantinople, et l'amenèrent en grand honneur à Constantinople. Et l'empereur Henri l'épousa à l'église Sainte-Sophie, le dimanche (4 février 1207) après la fête de Notre-Dame de Chandeleur, en grande joie et en grand honneur ; et ils portèrent tous deux la couronne ; et les noces se firent superbes et plénières au palais de Bouchelion. Ainsi que vous avez oui, fut fait le mariage de l'empereur et de la fille du marquis Boniface, qui avait nom Agnès l'impératrice.

CVII. Théodore Lascaris s'allie avec Johannis.

459. Théodore Lascaris, qui guerroyait avec l'empereur Henri, prit ses messagers, et les envoya à Johannis le roi de Blaquie et de Bogrie. Et il lui manda que toutes les gens de l'empereur Henri étaient de son côté, qui guerroyaient avec lui de l'autre côté du Bras devers la Turquie ; et que l'empereur était en Constantinople avec peu de gens ; et que maintenant il pourrait se venger de lui ; que il serait d'une part, et que lui Johannis vînt de l'autre, et que l'empereur avait si peu de gens qu'il ne se pourrait défendre contre eux deux. Johannis s'était pourvu d'une grande armée de Comains qui venaient à lui ; et il se procura une armée aussi grande qu'il put de Blaques et de Bogres. Et le temps avait déjà si bien passé que le carême commença (7 mars 1207).

460. Macaire de Sainte-Menehould avait commencé à fermer un château au Caracas, qui est situé sur un golfe de mer à six lieues de Nicomie, devers Constantinople. Et Guillaume de Sains commença à en fermer un autre, le Chivetot, qui est situé sur le golfe de Nico-

*Blas ; F, à celui point s'estoit Jehanice porchaciez de Commeinz qui venoient à lui et de Blas.*

460. — <sup>1</sup> C, à la Quaracat. — <sup>2</sup> B, gouffre de Nichomie à sis liues de Michon devers ; etc. CDE, gouffre de Nichomie à sis liues de Constantinoble. Les indications marquées dans A sur la situation du Caracas et du Chivetot se retrouvent dans G ; mais les noms de ces châteaux y sont écrits *Caratas et Cynechot*.

part, devers Niqué. Et sachiez que mult ot affaires l'empereres Henris endroit Costantinoble<sup>3</sup>, et li baron qui erent el país<sup>4</sup>. Et bien tesmoigne Joffrois de Vile-Hardoin li mareschus de Romenie et de Champagne, qui ceste œvre traita<sup>5</sup>, que onc en nul termene ne furent gent si chargié de guerre, porce que il estoient<sup>6</sup> espars en tant de leus.

## CVIII.

461. Lors issi Johannis<sup>1</sup> de Blaquie à totes ses hoz, et à grant ost<sup>2</sup> de Cumains<sup>3</sup> qui venu li erent, et entra en la Romenie. Et corurent<sup>4</sup> li Commain trosque as portes de Costantinoble; et il assist Andrenople, et i dreça trente trois<sup>5</sup> perieres granz qui getoient as murs<sup>6</sup> et as tors. Et dedenz Andrenople n'avoit se les Grex non, et Pierron de Radingheam, qui de par l'empeor i ere<sup>7</sup> atot dix chevaliers<sup>8</sup>. Et lors manderent li Grieu et li Latin ensemble l'empeor Henri que ensi les avoit Johannis assis, et que il les secorust<sup>9</sup>.

462. Mult fu destroiz l'empereres quant il oï ce<sup>1</sup>; que ses genz estoient departies oltre<sup>2</sup> le Braz en tant de leus, et estoient en chascun leu si chargié de guerre qu'il ne pooient plus<sup>3</sup>; et l'empereres ere en Constantinoble à pou de gent. Et fu tels ses consels qu'il enprist à issir<sup>4</sup> de Costantinoble à tant de gent cum il porroit avoir à la quinzaine de Pasque; et manda en Equise, où li plus de sa gent ere, que il s'en venissent à lui. Et il s'en commencierent à venir par mer<sup>5</sup>, Eustaices li freres l'empeor Henri, et Ansials de Caueu, et de lor gent li plus; et dont remest Pierres de Braieciel et Paiens d'Orliens<sup>6</sup> à poi de gent en Equise.

463. Quant Toldres li Ascres oï la novele que Andrenople ere

460. — <sup>3</sup> B, etc. *endroit lui*. — <sup>4</sup> B, etc. *avoec lui*. — <sup>5</sup> A omet *qui ceste œvre traita*. — <sup>6</sup> C ajoute *ou país*.

461. — <sup>1</sup> B ajoute *li rois*; mais le sens est *issi de Blaquie*; F, *lors issi Jehanice fors de Blaquie*. — <sup>2</sup> B omet *et à grant ost*. — <sup>3</sup> F, *atout ses olz de Blas et de Commeins et de Bougres*. — <sup>4</sup> CDE, *alerent*. — <sup>5</sup> CDE, XXX. — <sup>6</sup> F, *qui gitoient en la cité et as murs*. — <sup>7</sup> A omet *i ere*. —

mie, d'autre part, devers Niké. Et sachez que l'empereur Henri avait beaucoup à faire du côté de Constantinople, et les barons aussi qui étaient dans le pays. Et Geoffroi de Ville-Hardouin le maréchal de Romanie et de Champagne, qui fit cette œuvre, témoigne bien que jamais gens, en nul temps, ne furent si chargés de guerre, parce qu'ils étaient épars en tant de lieux.

CVIII. Siège d'Andrinople par Johannis; siège d'Equise et du Chivetot par Théodore Lascaris.

461. Alors Johannis sortit de Blaquie avec ses armées, et avec une grande armée de Comains qui lui étaient venus, et il entra en Romanie. Et les Comains coururent jusqu'aux portes de Constantinople; et lui assiégea Andrinople, et y dressa trente-trois grands pierriers qui tiraient aux murs et aux tours. Et dans Andrinople il n'y avait que les Grecs, et Pierre de Radinghem, qui y était de par l'empereur avec dix chevaliers. Et alors les Grecs et les Latins mandèrent ensemble à l'empereur Henri que Johannis les tenait ainsi assiégés, et qu'il les secourût.

462. L'empereur fut bien embarrassé, quand il ouït cela; car ses gens étaient divisés outre le Bras en bien des lieux, et ils étaient en chaque lieu si chargés de guerre qu'ils n'en pouvaient plus; et l'empereur était en Constantinople avec peu de gens. Et son conseil fut tel qu'il entreprendrait de sortir de Constantinople avec autant de gens qu'il en pourrait avoir à la quinzaine de Pâques; et il manda en Equise, où la plupart de ses gens étaient, qu'ils s'en vinsent à lui. Et ils commencèrent à s'en venir par mer, Eustache le frère de l'empereur Henri, et Anseau de Cayeux, et la plupart de leurs gens; et alors Pierre de Bracieux et Payen d'Orléans restèrent avec peu de gens en Equise.

463. Quand Théodore Lascaris ouït la nouvelle qu'Andrinople

<sup>8</sup> G, atout XX chevaliers que li empereres i avoit laissiés si com nous avons dit devant. — <sup>9</sup> C ajoute pour Dieu.

462. — <sup>1</sup> A omet ce; CD, oi ces nouvelles; E, oy celle noviele. — <sup>2</sup> A, d'oltre. — <sup>3</sup> A omet et estoient, etc. — <sup>4</sup> CDE, k'il issi. — <sup>5</sup> CF ajoutent premiers (ou premierement) vint. — <sup>6</sup> AF omettent et Paiens d'Orliens.

assise, et que l'empereres Henris par estovoir mandoit ses gens, et que il ne savoit auquel corre, ou deçà ou delà (si ere chargiez de la guerre), lors si manda plus <sup>1</sup> esforcievement quanque il pot de gent, et fist tendre ses trés et ses paveillons devant les portes d'Equise; et i ot assemblé maintes foiz <sup>2</sup>, et perdu <sup>3</sup> et gaaigné. Et quant Toldres li Ascres vit que il avoient pou de gent laienz, si prist une grant partie de s'ost, et de vaissials ce que il en pot avoir par mer, si les envoia al chastel del Chivetot <sup>4</sup> que Guillaumes de Sainz fermoit; si l'asis-trent par mer et par terre, le semadi de mi-quaresme <sup>5</sup>.

464. Laienz avoit quarante chevaliers de mult bone gent, et Ma-chaires de Sainte Manchalt en ere chevetaines; et lor chastials estoit encor pou fermez, si que cil pooient avenir à els as espées et as lan-ces <sup>1</sup>. Et les assaillirent par mer et par terre mult durement; et cil assaus dura le semadi tote jor, et cil se desfandirent mult bien. Et bien tesmoigne li livres que onques à plus grant meschief ne se des-fendirent quarante chevalier à tant de gent <sup>2</sup>. Et bien i parut; que il n'en i ot mie cinq qui <sup>3</sup> ne fuisent navré de toz les chevaliers qui i es-toient <sup>4</sup>; et s'en i ot un mort, qui niés ere Milon le Braibant, qui avoit nom Giles <sup>5</sup>.

## CIX.

465. Ençois que cil assaus començast le semadi matin, s'en vint uns més batant en Constantinoble; et trova l'empeoreor Henri <sup>1</sup> el palais de Blaquerne, séant al mengier, et li dist: « Sire, sachiez que  
« cil del Chivetot sont assis par mer et par terre; et se vos nes secor-  
« rez <sup>2</sup> hastivement, il sunt pris et mort. »

466. Avec l'empeoreor ere Coenes de Betune, et Joffrois li mares-chaus de Champagne, et Miles li Braibanz, et pou de genz. Et pris-

463. — <sup>1</sup> A, puis. — <sup>2</sup> C, là où il ot mainte fois. — <sup>3</sup> A, maintes foiz perdu. — <sup>4</sup> G, devant le Cynechot. — <sup>5</sup> F omet le semadi de mi quaresme et la phrase qui suit. Cette date manque ici dans G, mais elle y est marquée quelques lignes plus haut pour l'investissement d'E-quise.

était assiégée, et que l'empereur Henri par besoin mandait ses gens, et qu'il ne savait auquel courir, ou de çà ou de là (tant il était chargé de guerre), alors il manda plus instamment tout ce qu'il put avoir de gens, et fit tendre ses tentes et ses pavillons devant les portes d'Euise; et on s'y battit maintes fois, et on y perdit et on y gagna. Et quand Théodore Lascaris vit qu'ils avaient peu de gens là dedans, il prit une grande partie de son armée, et de vaisseaux ce qu'il en put avoir par mer, et les envoya au château du Chivetot que Guillaume de Sains fermait; et ils l'assiégèrent par terre et par mer, le samedi (31 mars 1207) de la mi-carême.

464. Il y avait là dedans quarante chevaliers de bien bonnes gens, et Macaire de Sainte-Menehould en était chef; et leur château était encore peu fermé, en sorte que les autres pouvaient atteindre à eux avec les épées et les lances. Et ils les assaillirent par mer et par terre bien rudement; et cet assaut dura le samedi toute la journée, et les nôtres se défendirent très-bien. Et le livre témoigne bien que jamais à plus grand désavantage quarante chevaliers ne se défendirent contre tant de gens. Et il y parut bien; car il n'y en eut pas cinq qui ne fussent blessés de tous les chevaliers qui y étaient; et il y en eut un de tué, qui était neveu de Milon le Brebant, qui avait nom Gilles.

CIX. L'empereur attaque la flotte de Théodore Lascaris, et délivre le Chivetot.

465. Avant que cet assaut commençât le samedi matin, s'en vint un messenger courant en Constantinople; et il trouva l'empereur Henri au palais de Blaquerne, assis à table, et il lui dit: « Sire, sa-  
« chez que ceux du Chivetot sont assiégés par terre et par mer; et si  
« vous ne les secourez promptement, ils sont pris et morts. »

466. Avec l'empereur était Conon de Béthune, et Geoffroi le maréchal de Champagne, et Milon le Brebant, et peu de gens. Et ils tinrent

464. — <sup>1</sup> G, car li mur estoient encore si bas que li I. avoient aus autres aus glaives et aus espées. C omet à els après avenir. — <sup>2</sup> A seul donne à tant de gent. — <sup>3</sup> BCDE, qui tuit ou que tout. — <sup>4</sup> CDEF omettent de toz les chevaliers, etc. — <sup>5</sup> G, Miles.

465. — <sup>1</sup> B, en Costentinoble à l'empereur Henri et le trova. — <sup>2</sup> A, ne secorreç.

trent conseil<sup>1</sup>; et li conseils si fu tels<sup>2</sup> que l'empereres s'en vient al rivage, et s'en entre en un galion<sup>3</sup>, et chascuns<sup>4</sup> en tel vaisel com il pot avoir. Et lors fait crier par tote la vile que il le sievent, à tel besoing cum por secorre ses homes; que il les a perduz se il ne les secort. Lors veissiez la cité de Costantinoble mult esformier<sup>5</sup> des Venissiens et des Pisans<sup>6</sup>, et d'autres genz qui de mer savoient<sup>7</sup>; et corent as vassiaus, qui ainz ainz, qui mielx mielx. Avec als entroient li chevalier à totes lor armes; et qui ançois pooit, ançois se partoit del port por sivre l'empeor<sup>8</sup>.

467. Ensi alerent à force de rimes<sup>1</sup>, tote la vesprée tant con jorz lor dura, et tote la nuit trosque à l'endemain al jor. Et quant vint à une piece après le soleil levant, si ot tant exploitié l'empereres Henris que il vit le<sup>2</sup> Chivetot, et l'ost qui ere entor et par mer et par terre. Et cil dedenz n'orent mie dormi la nuit; ainz se furent tote nuit hordé, si malade et<sup>3</sup> si navré com il estoient, et con cil qui n'atendoient se la mort non<sup>4</sup>.

468. Et quant l'empereres vit que il estoient si près que<sup>1</sup> il voioient assaillir, et il n'avoit encor de sa gent se pou non (avec lui ere Joffrois li mareschus en un autre vaisel, et Miles li Braibanz, et Pisan<sup>2</sup> et autre chevalier; et tant que il avoient, entre granz et petiz, de vaisials dix sept, et cil<sup>3</sup> en avoient bien soixante), et virent que se il atendoient lor genz et soffroient que cil assaillissent cels de Chivetot, que il seroient mort ou pris; si<sup>4</sup> fu tels lor conseils que il s'iroient combatre à cels de la mer<sup>5</sup>.

469. Et voguerent<sup>1</sup> cele part tuit d'un front, et furent tuit armé es vaisials, les hialmes laciez. Et quant cil les virent venir qui estoient tuit<sup>2</sup> apareillié d'assaillir, si conurent bien que ce ere secors; si se partirent del chastel et vinrent encontre als; et tote lor oz se loja<sup>3</sup> sor le rivage, de granz genz<sup>4</sup> que il avoient à pié et à cheval. Et quant il virent que l'emperere et la soe gens venroient totes voies sor als, si re-

466. — <sup>1</sup> A omet et pristrent conseil. — <sup>2</sup> A, fu corz. — <sup>3</sup> BG, galie; CDEF, chalant ou chalam. — <sup>4</sup> BD ajoute entre; F, enterroient. — <sup>5</sup> B, estormie; CDEF, estourmir. — <sup>6</sup> CDE, Paisans; F ajoute de Franz. — <sup>7</sup> CDEF, ne savoient; G, lors entrerent li Venissien et li Pisant es nés, et tuit cil qui de mer savoient. — <sup>8</sup> B, servir l'empeceur en Equise.

467. — <sup>1</sup> AD, rimes; CF, rames; B, armes; F, avirous. — <sup>2</sup> B, etc. ajoutent chastel de. — <sup>3</sup> A seul donne si malade et. — <sup>4</sup> F ajoute s'il fussent pris.

conseil; et le conseil fut tel que l'empereur s'en vint au rivage, et entre en un galion, et chacun dans le vaisseau qu'il peut avoir. Et alors il fait crier par toute la ville qu'on le suive en ce besoin où il est de secourir ses hommes; car il les a perdus s'il ne les secourt. Alors vous eussiez vu la cité de Constantinople fourmillier de Vénitiens et de Pisans, et d'autres gens qui connaissaient la mer; et ils courent aux vaisseaux, au plus vite, à qui mieux mieux. Avec eux entraient les chevaliers avec leurs armes; et qui plus tôt pouvait, plus tôt partait du port pour suivre l'empereur.

467. Ils allèrent ainsi à force de rames, toute la soirée tant que le jour dura, et toute la nuit jusqu'au lendemain au jour. Et quand on fut un peu après le soleil levant, l'empereur Henri avait tant fait qu'il voyait le Chivetot, et l'armée qui était autour sur mer et sur terre. Et ceux de dedans n'avaient pas dormi la nuit; mais ils s'étaient retranchés toute la nuit, tout malades et tout blessés qu'ils étaient, et en gens qui n'attendaient que la mort.

468. Et quand l'empereur vit que les Grecs étaient si près qu'ils voulaient assaillir, et lui n'avait encore que peu de ses gens (avec lui était Geoffroi le maréchal en un autre vaisseau, et Milon le Brebant, et des Pisans et d'autres chevaliers; et si bien qu'ils avaient de vaisseaux grands et petits dix-sept, et les autres en avaient bien soixante); alors ils virent que s'ils attendaient leurs gens et souffraient que les Grecs assaillissent ceux du Chivetot, qu'ils seraient morts ou pris; et leur conseil fut tel qu'ils iraient combattre ceux qui étaient sur mer.

469. Et ils voguèrent de ce côté tous de front, et ils étaient tout armés sur les vaisseaux, les heaumes lacés. Et quand les Grecs qui étaient tout prêts à assaillir les virent venir, ils reconnurent bien que c'était un secours; et ils quittèrent le château, et vinrent à leur rencontre; et toute leur armée de nombreuses gens qu'ils avaient à pied et à cheval se rangea sur le rivage. Et quand ils virent que l'em-

468. — <sup>1</sup> F, et que. — <sup>2</sup> F omet *Pisan*; CE, *Paisant*; D, *Paissant*. — <sup>3</sup> C, et *lor anemis*; F, *XIII vessiax entre granz et petiz, et leur aversaire*. — <sup>4</sup> B ajoute *prirent conseil et*. — <sup>5</sup> CDE, à *aus*; BF omettent à *cels de la mer*.

469. — <sup>1</sup> CDE, *s'en alerent*; F, *alerent*; B, *negent*. — <sup>2</sup> CDEF, *jà au lieu de tuit*, qui est omis dans A. — <sup>3</sup> B, etc., à *toute l'ost et se rengierent*. — <sup>4</sup> CDE, à *toutes lor grans gens*; F, *seur le rivage encontr'ex*.

culerent sor<sup>5</sup> lor gent qui estoient sor le rivaje<sup>6</sup>, si que cil lor pooient aidier de traire et<sup>7</sup> de lancier.

470. Ensi les tint l'empereres assis à ses dix sept vaissiaus, tant que li criz vint qui ere meuz de Costantinoble<sup>1</sup>; et ainçois que la nuiz venist, en i ot tant venuz que il orent la force en la mer partot<sup>2</sup>; et jurent<sup>3</sup> tote nuit armé, et aancrez lor vaissiaus. Et fu lor consels telx que si tost com il verroient le jor, que il s'iroient combatre à els el rivage<sup>4</sup> por tollir lor vaissials. Et quant vint endroit la mie-nuit, si traistrent li Grieu toz lor vaissialx à terre, si botterent le feu dedenz et les artrent<sup>5</sup> toz, et se deslogierent, et s'en alerent fuiant.

471. L'empereres Henri et sa gens furent mult lié et joiant<sup>1</sup> de la victoire que Diex lor ot donnée, et de ce que il orent secouru lor gent. Et quant vint al matin, l'empereres et tuit li autre<sup>2</sup> s'en vont al chastel del Chivetot; et troverent lor genz mult malades et mult navrées les plusors. Et le chastel esgarda l'empereres et sa genz, et virent que il ere si febles que il ne faisoit à tenir<sup>3</sup>. Si recueillirent totes lor genz<sup>4</sup> es vassials, et guerpirent le chastel et laisserent<sup>5</sup>. Ensi repaira li empereres Henris en Constantinople<sup>6</sup>.

## CX.

472. Johannis li rois de Blaquie ne repousa mie<sup>1</sup>, qui avoit<sup>2</sup> Andrenople assise; ainz giterent ses perieres, dont il avoit assez, et par jor et par nuit<sup>3</sup>, as murs et aus tors, et empirierent mult les murs et les tors. Et mist ses trencheors as murs, et firent maintes foiz assaillies. Et mult se contindrent bien cil qui dedenz estoient, li Grieu et li Latin; et manderent mult sovent l'empereor Henri que il les secorust, et seust que se il nes secoroit, que il estoient perdu sanz nule

469. — <sup>5</sup> A, *si resor*; F, *reuserent arriere*. — <sup>0</sup> F ajoute *encontre eus et à pié et à cheval si come nos avons dit*. — <sup>7</sup> B, *ne se pooient aidier de trere ne*.

470. — <sup>1</sup> C, *li criz lieve de ceus ki le sievoient et venoient de Constantinoble*; F, *à ses XII vaissiaus et quant li criz leya qu'il estoient de Costentinoble venuz*; DE, *qui estoient venu*. — <sup>2</sup> CD, *et partout*. — <sup>3</sup> A, *et furent*; B, *et vint la nuit*, en omettant *armé et aancrez lor vaissiaus*. — <sup>4</sup> B, etc. omettent *el rivage*. — <sup>5</sup> CDE, *arsent*; F, *ardirent*; B omet *et les artrent toz*.

pereur et ses gens viendraient toutefois sur eux, ils reculèrent vers leurs gens qui étaient sur le rivage, en sorte que ceux-ci les pouvaient aider de leurs arcs et de leurs engins.

470. L'empereur les tint ainsi assiégés avec ses dix-sept vaisseaux, tant que le cri poussé du côté de Constantinople vint à lui; et avant que la nuit vînt, il y en eut tant d'arrivés qu'ils furent partout en force sur mer; et ils couchèrent armés toute la nuit, et leurs vaisseaux ancrés. Et leur conseil fut tel que sitôt qu'ils verraient le jour, ils iraient les combattre sur le rivage pour prendre leurs vaisseaux. Et quand vint environ minuit, les Grecs tirèrent leurs vaisseaux à terre, et y mirent le feu et les brûlèrent tous, et délogèrent, et s'en allèrent fuyant.

471. L'empereur Henri et ses gens furent bien contents et joyeux de la victoire que Dieu leur avait donnée, et de ce qu'ils avaient secouru leurs gens. Et quand vint le matin (2 avril 1207), l'empereur et tous les autres s'en vont au château du Chivetot; et ils trouvèrent leurs gens malades et bien blessés la plupart. Et l'empereur et ses gens regardèrent le château, et virent qu'il était si faible qu'il ne valait rien à tenir. Et ils recueillirent toutes leurs gens sur les vaisseaux, et sortirent du château et le laissèrent. Ainsi retourna l'empereur Henri en Constantinople.

CX. Johannis lève le siège d'Andrinople.

472. Johannis le roi de Blaquie ne se reposa pas, lui qui avait assiégé Andrinople; mais ses pierriers, dont il avait beaucoup, tirèrent de nuit et de jour, contre les murs et les tours, et firent grand mal aux murs et aux tours. Et il mit ses sapeurs aux murs, et maintes fois ils donnèrent l'assaut. Et ceux qui étaient dedans, Grecs et Latins, se tinrent très-bien; et ils mandèrent bien souvent à l'empereur Henri qu'il les secourût, et qu'il sût que s'il ne les secourait, ils étaient perdus

471. — <sup>1</sup> A omet et joiant. — <sup>2</sup> C, et ses barons; D, et toute li os. — <sup>3</sup> F, et seꝛ genz, et virent qu'il estoient si feible qu'il ne fesoient point à retenir, ne li chastiaus ausint; quar mout estoit afebloiez. — <sup>4</sup> A, recueillierent toꝛ lor genz; CDE, si se rentrerent à toutes (ou si rentrerent toutes) lor gens. — <sup>5</sup> C, et laisierent vaghe le castel. — <sup>6</sup> A omet ensi repaire, etc.

472. — <sup>1</sup> CDE, se reposa, mès ce ne fu mie grantment. — <sup>2</sup> A, qu'il avoit. — <sup>3</sup> A omet et par jor et par nuit.

fin. Et l'empereres ere mult destroiz; que quant il voloit ses genz d'Andrenople aler <sup>4</sup> secore d'une part, Toldres li Ascres le tenoit si destroit d'autre part, si que par estovoir le convenoit à retorner.

473. Et issi fut Johannis tot <sup>1</sup> le mois d'avril devant Andrenople; et l'aprocha si de prendre qu'il abati <sup>2</sup> des murs et des tors en deus leus trosque en terre, et si que il pooient venir main à main as espées <sup>3</sup> et as lances à cels dedenz. Ensinques i fist de mult granz assaus <sup>4</sup>, et cil se defendirent bien; et i ot mult des morz et des navrez d'une part et d'autre.

474. Ensi con Diex vielt les aventures avenir, li Commain qu'il ot <sup>1</sup> envoié par la terre orent mult <sup>2</sup> gaaingnié; et furent revenu à l'ost d'Andrenople à toz lor gaaienz; et distrent que il n'i remanroient plus à Johannis, ainz s'en voloient aler en lor terre. Issi se partirent li Commain de Johannis; et cum il vit ce, si n'osa remanoir sanz als devant Andrenople <sup>3</sup>. Ensi que s'en parti de devant la vile, et la guerpi.

475. Et sachiez que on le tint à grant miracle, de vile qui ere aprochie de prandre con ere ceste, que il la laissa, qui hom si poeteis ere <sup>1</sup>. Ensi con Diex vielt les choses <sup>2</sup>, si les convient avenir. Cil d'Andrenople ne tarderent mie de mander l'empeoreur que il venist tost por Dieu; que seust de voir <sup>3</sup> que se Johannis li rois de Blaquie retornoit <sup>4</sup>, que il estoient mort ou pris <sup>3</sup>.

## CXI.

476. L'empereres, à tant de gent con il avoit <sup>1</sup>, fu atornez d'aler à Andrenople. Et lors li vint une novele qui mult fu griés, que Esturions <sup>2</sup>, qui ere amirals des galies Toldre l'Ascre, ere entrez à dix et sept galies en Boche d'Avie, el Braz Saint George, et fu venuz en

472. — <sup>4</sup> A omet d'Andrenople aler.

473. — <sup>1</sup> A omet tot. — <sup>2</sup> A, aprocha, abati. — <sup>3</sup> A, venir main as espées. — <sup>4</sup> CDE omettent ensinques, etc.

474. — <sup>1</sup> A, li Commain li ot. — <sup>2</sup> AB omettent mult. — <sup>3</sup> B, etc., n'osa plus demorer ou païs sans aus.

475. — <sup>1</sup> B, etc., que Johannis qui estoit si riches et si poissanz lessa la vile qui si estoit apro-

sans ressource. Et l'empereur était bien gêné; car quand il voulait aller secourir ses gens d'Andrinople d'un côté, Théodore Lascaris le tenait si serré de l'autre, que par nécessité il lui fallait retourner.

473. Ainsi fut Johannis tout le mois d'avril (1207) devant Andrinople; et il approcha tant de la prendre qu'il abattit des murs et des tours en deux endroits jusqu'à terre, et si bien qu'ils pouvaient en venir de main à main à l'épée et à la lance avec ceux de dedans. Il y donna ainsi de bien grands assauts, et eux se défendirent bien; et il y eut beaucoup de morts et de blessés de part et d'autre.

474. Ainsi qu'il plaît à Dieu que les aventures adviennent, les Comains qu'il avait envoyés par la terre avaient gagné beaucoup; et ils étaient revenus au camp à Andrinople avec leur butin; et ils dirent qu'ils n'y resteraient plus avec Johannis, mais qu'ils s'en voulaient aller en leur terre. Les Comains se séparèrent ainsi de Johannis; et quand il vit cela, il n'osa rester sans eux devant Andrinople. Il partit ainsi de devant la ville, et la laissa.

475. Et sachez qu'on tint cela à grand miracle, qu'une ville fût aussi près d'être prise qu'était celle-là, et qu'il l'eût laissée, lui qui était un homme si puissant. Ainsi que Dieu veut les choses, il faut qu'elles adviennent. Ceux d'Andrinople ne tardèrent pas à mander à l'empereur qu'il vînt au plus tôt pour Dieu; qu'il sût en vérité que si Johannis le roi de Blaquie revenait, ils étaient morts ou pris.

CXI. Nouveau siège d'Equise par Théodore Lascaris; l'empereur délivre la ville.

476. L'empereur, avec autant de gens qu'il en avait, était préparé à aller à Andrinople. Et alors lui vint une nouvelle qui était bien triste, qu'Esturion, qui était amiral des galères de Théodore Lascaris, était entré avec dix-sept galères en Bouche d'Avie, dans le Bras de

*chiée de prendre ou de perdre.* — <sup>2</sup> BDE, *les aventures*; F omet cette phrase. — <sup>3</sup> CDE omettent *seust de voir.* — <sup>4</sup> F, *que Jehanice s'en estoit alés, mès s'il retornoit.* — <sup>5</sup> B, etc., omettent *ou pris.*

476. — <sup>1</sup> B, etc., *avoir pot.* — <sup>2</sup> A, *Estrurions* et plus loin, *Esturions*; CE, *Esturins*; D, *Estourmis*; G, *Esturgons.* Les manuscrits CDEF s'accordent par erreur à le dire *flis* (ou *flex*, *fiens*), de Théodore Lascaris. B omet les mots *Esturions qui ere amirals des galies.*

Equise, où Pierres de Braiecuel estoit et Paiens d'Orliens <sup>3</sup>, et le assist par devers mer, et Toldres <sup>4</sup> li Ascres par devers terre. Et la gens de la terre d'Equise furent revelé contre Peron de Braiecuel, et cil de Marmora, qui suen estoient; et li orent fait grant damage <sup>5</sup>, et morz de ses homes assez.

477. Et quant ceste novele vint en Costantinoble, si furent mult esfreé. Lors prist conseil l'empereres Henris à ses homes et <sup>1</sup> à ses barons et as Veniciens ensamble; et distrent que se il ne secoroient Perron de Braiecuel et Paien d'Orliens <sup>2</sup>, que il estoient mort et que il avoient la terre perdue. Si armerent mult isnelement quatorze <sup>3</sup> galies, et les garnirent des plus haltes gens des Veniciens et de toz les barons l'empeor <sup>4</sup>.

478. En une entra Coenes de Betune et sa gens; et en l'autre Joffrois de Vile-Hardoin li mareschus et la soe gens; et en la tierce Machaires de Sainte Manehalt et la soe gens; en la quarte Miles li Braibans <sup>1</sup>; et en la quinte Ansials de Caeu; et en la sixte Tyerris de Los, qui ere seneschus de Romenie <sup>2</sup>; et en la septime Guillaumes del Perchoi <sup>3</sup>; et en l'uitisme Eustaiches li freres l'empeor. Et ensi mist par totes ses <sup>4</sup> galies sa meillor gent l'empereres Henris. Quant eles partirent del port de Costantinoble, bien distrent totes les genz qui les virent <sup>5</sup>, que onques mais galies ne furent mielz armées ne de meillors genz. Et ensi fu respoitiez <sup>6</sup> li alers de Andrenople à cele foiz.

479. Et cil des galies s'en alerent contreval le Braz, vers Equise droit. Ne sai <sup>1</sup> comment Esturions lesot, li amiraus des galies Toldre <sup>2</sup> l'Ascre : si s'en parti de Equise et s'en ala, et s'enfui contreval le Braz. Et cil le chacierent <sup>3</sup> deus jorz et deuz nuiz trosque fors de Boche d'Avie, bien quarante miles. Et quant il virent que il nel poroient atendre <sup>4</sup>, si tornerent arriere et revindrent <sup>5</sup> en Equise, et troverent Perron de Braiecuel et Paien d'Orliens <sup>6</sup>; et Toldres li Ascres se fu deslogiez de devant, et fu repairez arriere en sa terre. Ensi fu seco-

476. — <sup>3</sup> A seul donne *et Paiens d'Orliens*. — <sup>4</sup> A omet *Toldres*. — <sup>5</sup> A, *fait omages*.

477. — <sup>1</sup> B, etc., omettent *à ses homes et*. — <sup>2</sup> A seul donne *et Paiens d'Orliens*. — <sup>3</sup> G, XXIII. — <sup>4</sup> C, *et des autres barons*; DE, *et de lor barons meismes*; F omet ces mots.

478. — <sup>1</sup> C ajoute *et les siens*. — <sup>2</sup> CDE omettent *qui ere*, etc.; A omet *de Romenie*. — <sup>3</sup> B, etc.,

Saint-Georges, et était venu en Equise, où Pierre de Bracieux était et Payen d'Orléans, et l'assiégeait par mer, et Théodore Lascaris par terre. Et les gens de la terre d'Equise étaient révoltés contre Pierre de Bracieux, et ceux de Marmora aussi, qui étaient à lui ; et ils lui avaient fait grand dommage, et tué de ses hommes assez.

477. Et quand cette nouvelle vint en Constantinople, ils furent bien effrayés. Alors l'empereur Henri tint conseil avec ses hommes et ses barons et les Vénitiens ensemble ; et ils dirent que s'ils ne secouraient Pierre de Bracieux et Payen d'Orléans, qu'ils étaient morts et qu'ils avaient perdu la terre. Ils armèrent donc bien vite quatorze galères, et les garnirent des plus hautes gens des Vénitiens et de tous les barons de l'empereur.

478. En l'une entra Conon de Béthune et ses gens ; et en l'autre Geoffroi de Ville-Hardouin le maréchal et ses gens ; et en la troisième Macaire de Sainte-Menehould et ses gens ; en la quatrième Milon le Brebant ; et en la cinquième Anseau de Cayeux ; et en la sixième Thierry de Loos, qui était sénéchal de Romanie ; et en la septième Guillaume du Perchoi ; et en la huitième Eustache le frère de l'empereur. Et ainsi l'empereur Henri mit par toutes ses galères ses meilleures gens. Quand elles partirent du port de Constantinople, toutes les gens qui les virent dirent bien que jamais galères ne furent mieux armées ni de meilleures gens. Et ainsi fut retardée à cette fois la marche sur Andrinople.

479. Et ceux des galères s'en allèrent en aval du Bras, droit vers Equise. Je ne sais comment le sut Esturion, l'amiral des galères de Théodore Lascaris : il partit d'Equise et s'en alla, et s'enfuit en aval du Bras. Et les autres le poursuivirent deux jourset deux nuits jusque hors de Bouche d'Avie, pendant quarante milles. Et quand ils virent qu'ils ne le pourraient atteindre, ils tournèrent en arrière et revinrent en Equise, et trouvèrent Pierre de Bracieux et Payen d'Orléans ; et Théodore Lascaris avait délogé de devant, et était retourné en sa terre.

*Perche.* — <sup>4</sup> A, *les.* — <sup>5</sup> CDE ajoutent *elles estoient bien atournées ne.* — <sup>6</sup> B, *etc., respitier.*

479. — <sup>1</sup> A, *ne sa.* — <sup>2</sup> A, *galies et Toldres.* — <sup>3</sup> C ajoute *contreval le Bras.* — <sup>4</sup> A, *ne poroient atendre*; B, *etc., ne les poroient ataindre.* — <sup>5</sup> CDE omettent *arriere et revindrent.* — <sup>6</sup> A seul donne *et Païen d'Orliens.*

rue<sup>7</sup> Equise con vos oez ; et cil des galies s'en tornerent arrieres en Costantinoble, et ratornerent lor oïre vers Andrenople.

## CXII.

480. Toldres li Ascres envoia le plus de sa gent<sup>1</sup> en la terre de Nichomie. Et la gens Tierri de Los, qui avoient fermé le mostier Sainte Sofie, et estoient<sup>2</sup> dedenz, manderent lor seignor et l'empereor<sup>3</sup> que il les secorust ; que se il n'avoient<sup>4</sup> secors, il ne se poroient tenir, et ensorquetot si n'avoient point de viande. Par fine destrece convint l'empereor Henri, et sa gent, que il laissast<sup>5</sup> la voie d'aler à Andrenople, et que il pasast le Braz Saint George devers la Turquie, à tant de gent cum il pot avoir, por<sup>6</sup> secorre Nichomie.

481. Et quant la gens Toldre l'Ascre l'oïrent que il venoit, si revidierent<sup>1</sup> la terre, si se traïstrent arriere vers Niqué-la-Grant. Et quant l'empereres le sot, si prist son conseil<sup>2</sup> ; et fu li consels tels que Tyerris de Los, li seneschaus de Romenie, remanroit à Nichomie à toz ses chevaliers et à toz ses serjanz por garder la terre, et Machaires de Sainte Manehalt al Caracas, et Guillaumes del Perchoi en Esquise<sup>3</sup> ; et cil desfendroient la terre endroit als.

482. Lors s'en rala l'empereres Henris en Constantinoble al remainant de sa gent, et ot empris<sup>1</sup> de rechief de movoir<sup>2</sup> por raler vers<sup>3</sup> Andrenople. Et endementiers qu'il atorna son oïre, Tierris de Los li seneschaus, qui ere à Nichomie<sup>4</sup>, et Guillaumes del Perchoi, à totes lor genz<sup>5</sup>, alerent forer un jor. Et la genz Toldre l'Ascre le sorent ; si les surpristrent et lor corurent sus. Si furent mult grant gent, et cil<sup>6</sup> furent pou ; si comença li estors et la mellée : ne demora mie longuement que<sup>7</sup> li pou ne porent endurer le trop.

483. Mult le fist bien Tyerris de Los et sa gens ; et fu abatus deus

479. — <sup>1</sup> C, etc., *rescouste*.

480. — <sup>1</sup> ABF ajoutent à toute sa force. — <sup>2</sup> AF, et *cil qui estoient*. — <sup>3</sup> F omet et l'empereor ; B, leur seigneur Henri ; C, lor signour l'empereour Henri. — <sup>4</sup> A, n'auroient. — <sup>5</sup> A, *laisa* ; CDEF, *laissassent* et ensuite *passassent*. — <sup>6</sup> A omet *por*.

Ainsi que vous l'avez ouï fut secourue Equise; et ceux des galères s'en retournèrent en Constantinople, et se remirent à préparer leur marche vers Andrinople.

CXII. L'empereur délivre deux fois Nicomie assiégée par Théodore Lascaris.

480. Théodore Lascaris envoya la plupart de ses gens en la terre de Nicomie. Et les gens de Thierrî de Loos, qui avaient fortifié l'église de Sainte-Sophie, et qui étaient dedans, mandèrent à leur seigneur et à l'empereur qu'il les secourût; car s'ils n'avaient du secours, ils ne pourraient tenir, et surtout ils n'avaient pas de vivres. Par pure détresse il fallut que l'empereur Henri, avec ses gens, laissât la voie d'Andrinople, et qu'il passât le Bras de Saint-Georges devers la Turquie, avec autant de gens qu'il en put avoir, pour secourir Nicomie.

481. Et quand les gens de Théodore Lascaris ouïrent qu'il venait, ils vidèrent la terre, et se retirèrent en arrière vers Niké la Grande. Et quand l'empereur le sut, il tint conseil; et le conseil fut tel que Thierrî de Loos, le sénéchal de Romanie, demeurerait à Nicomie avec ses chevaliers et ses sergents pour garder la terre, et Macaire de Sainte-Menehould au Caracas, et Guillaume du Perchoi en Equise; et qu'ils défendraient la terre en leur endroit.

482. Alors l'empereur Henri s'en retourna en Constantinople avec le reste de ses gens, et entreprit derechef de partir pour aller vers Andrinople. Et pendant qu'il préparait son départ, Thierrî de Loos le sénéchal, qui était à Nicomie, et Guillaume du Perchoi, avec leurs gens, allèrent un jour fourrager. Et les gens de Théodore Lascaris les surent; ils les surprirent et leur coururent sus. Et ils étaient beaucoup de monde, et les hôtres peu; ainsi commencèrent le combat et la mêlée: avant qu'il se passât long temps, le petit nombre ne put endurer le grand.

483. Thierrî de Loos se montra fort bien, et ses gens aussi; et il

481. — <sup>1</sup> A, *reyuidoient*. — <sup>2</sup> B, etc. *prist conseil à ses barons*. — <sup>3</sup> A, *Esquilli*.

482. — <sup>1</sup> B, *entreprist*; CE, *et reprist gent*; D, *remprist*. — <sup>2</sup> A, *d'aler movoir*. — <sup>3</sup> C, *aler secourre*. — <sup>4</sup> CDE omettent *li seneschaus*, etc. — <sup>5</sup> CDEF omettent *à totes lor gens*. — <sup>6</sup> CD, *et no gens*; F, *li Franc*. — <sup>7</sup> CDEF, *car en donnant la mellée pour sujet à demora*.

foiz, et par force le remonterent sa gens<sup>1</sup>. Et Guillaumes del Perchoi fu abatuz et remonte, et fu rescous<sup>2</sup>. Mais ne porent cele fole<sup>3</sup> souffrir, si furent desconfit li Franc<sup>4</sup>. Là fu pris Tyerris de Los, et navrez parmi le vis, et en aventure de mort; là fu pris li plus<sup>5</sup> de sa gent avec lui, que pou en eschapa. Et Guillaumes del Perchoi en eschapa sor un roncin, navrez en la main. Et ensi se recueillirent el mostier Sainte-Sophie cil qui en eschaperent de la desconfiture.

484. Cil qui ceste hystoire<sup>1</sup> trata ne sot<sup>2</sup> s'il fu à tort ou à droit, mais il en oï un chevalier blasmer<sup>3</sup>, qui avoit à nom Ansols de Remi, qui ere hom liges Tyerri de Los le seneschal, et chevetaines de sa gent, et le guerpi<sup>4</sup>.

485. Et lors pristrent un message cil qui furent<sup>1</sup> à Nichomie<sup>2</sup> au mostier Sainte-Sophye retourné (Guillaumes del Perchoi et Ansols de Remi), et l'en envoierent batant en Constantinoble à l'empereor Henri; et li manderent qu'ensi ere avenu, que pris ere li seneschaus et sa gens, et il estoient assis au mostier Sainte Sofie à Nichomie<sup>3</sup>, et n'avoient mie viande à plus de cinq jors; et seust de voir que se il nes secoroit<sup>4</sup>, que il estoient mort et pris. L'empereres, autresi cum<sup>5</sup> à cri<sup>6</sup>, passe le Braz Saint George, il et sa gens, qui ainz ainz<sup>7</sup>, qui mielz mielz, por secoure cels de Nichomie. Et ensi fu remese la voie<sup>8</sup> d'Andrenople à cele foiz<sup>9</sup>.

486. Et quant l'empereres ot passé le Braz Saint George, si ordena ses batailles, et chevaucha par ses journées tant que il vint à Nichomie. Quant la gens Toldre l'Ascre et si frere l'oïrent<sup>1</sup>, qui tenoient l'ost, si se traistrent arriere, et passerent la montaigne d'autre part devers Niqué. Et l'empereres se loja d'autre part Nichomie<sup>2</sup>, en une mult bele prairie sor un flum, par devers la montaigne. Et fist tendre ses trés et ses paveillons<sup>3</sup>, et fist corre sa gent par le país (quar il se re-

483. — <sup>1</sup> B omet et fu abatuz, etc. — <sup>2</sup> CDE omettent et fu rescous. — <sup>3</sup> B, ne se pot cele chose; CE, et ne porent cel estor; D remplace et par mais; A omet l'un et l'autre — <sup>4</sup> CDE ajoutent Tierris de Los et Guillames dou Percoi; B ajoute de plus et sa gent après Tierris de Los. — <sup>5</sup> A omet li plus.

484. — <sup>1</sup> CDE, ceste œvre. — <sup>2</sup> A, ne seut. — <sup>3</sup> F, cil qui ceste estoire trata il oublia un chevalier. — <sup>4</sup> A seul donne et le guerpi.

fut abattu deux fois, et à grand peine ses gens le remirent à cheval. Et Guillaume du Perchoi fut aussi abattu et remis à cheval, et il fut délivré. Mais les Francs ne purent supporter cette presse, et ils furent déconfits. Là fut pris Thierrî de Loos, et blessé au visage, et en danger de mort; là furent pris la plupart de ses gens avec lui, car peu en échappèrent. Et Guillaume du Perchoi en échappa sur un roussin, blessé à la main. Et ainsi se retirèrent à l'église de Sainte-Sophie ceux qui échappèrent de la déconfiture.

484. Celui qui composa cette histoire ne sut si ce fut à tort ou à raison, mais il en ouït blâmer un chevalier, qui avait nom Anseau de Remi, qui était homme lige de Thierrî de Loos le sénéchal, et chef de ses gens, et qui le laissa.

485. Alors prirent un messenger ceux qui étaient retournés à Nicomie en l'église Sainte-Sophie (Guillaume du Perchoi et Anseau de Remi), et ils l'envoyèrent courant en Constantinople à l'empereur Henri; et ils lui mandèrent qu'il était ainsi advenu, que le sénéchal et ses gens étaient pris, et eux étaient assiégés en l'église Sainte-Sophie à Nicomie, et n'avaient pas de vivres pour plus de cinq jours; et qu'il sût en vérité que s'il ne les secourait, ils étaient morts ou pris. L'empereur, comme au cri d'alarme, passe le Bras de Saint-Georges, lui et ses gens, au plus tôt, à qui mieux mieux, pour secourir ceux de Nicomie. Et ainsi fut laissée pour cette fois la voie d'Andrinople.

486. Et quand l'empereur eut passé le Bras de Saint-Georges, il ordonna ses corps de bataille, et chevaucha dans ses journées tant qu'il vint à Nicomie. Quand les gens de Théodore Lascarîs et ses frères, qui tenaient la campagne, l'ouïrent, ils se retirèrent en arrière, et passèrent la montagne d'autre part devers Niké. Et l'empereur se logea de l'autre côté de Nicomie, en une très-belle prairie sur un fleuve, par devers la montagne. Et il fit tendre ses tentes et ses pavil-

485. — <sup>1</sup> A, *cil et fu*. — <sup>2</sup> BCDE omettent à *Nichomie*; F omet *cil qui furent à Nichomie au mostier Sainte Sophye retourné*. — <sup>3</sup> B, etc., omettent encore à *Nichomie*. — <sup>4</sup> A, *ne secoroit*. — <sup>5</sup> A *autre cum*; C, *ensi come*. — <sup>6</sup> BC, *au cri*; D, *si comme il orent fait autre fois*. — <sup>7</sup> CE omettent *qui ains ains*; F omet en outre *qui mielz mielz*. — <sup>8</sup> C, *la rescousse*. — <sup>9</sup> DE ajoutent *que point n'i alerent*.

486. — <sup>1</sup> CDEF, *Poïrent dire*. — <sup>2</sup> A seul donne *Nichomie*. — A seul donne *et fist tendre*, etc.

velerent quant il oïrent dire que<sup>4</sup> Tyerris de Los li seneschaus de Romenie ere pris); et pristrent proies assez et prisons.

## CXIII.

487. Ensi sejorna<sup>1</sup> l'empereres Henris par cinq jorz<sup>2</sup> en la praerie. Et dedens cel sejour, Toldres li Ascres prist ses messages, si les envoia à lui; et si le requisit qu'il prendroit trive à deus anz, par tel covent que il li laisast abatre Equise et la forteresce del mostier Sainte Sophie de Nicomie<sup>3</sup>; et il li rendroit toz ses prisons (qui avoient esté pris à cele desconfiture et als autres leus), dont il avoit assez en sa terre.

488. Or prist l'emperere conseil à ses homes, et distrent<sup>1</sup> que il ne pooient les deus guerres souffrir ensemble, et que miezl valoit cel damaige à soffrir que la parte<sup>2</sup> d'Andrenople ne de l'autre terre; et si auroient parti lor anemis (Johannis le roi de Blaquie et de Bougrie, et Toldre l'Ascre), qui estoient ami et<sup>3</sup> s'entr'aïdoient de la guerre<sup>4</sup>.

489. Ensi fu la chose creantée et otroiée. Et lors manda l'empereres Henris Pierron de Braieciel en Equise, et il i vint<sup>1</sup>; et fist tant l'empereres Henris vers lui, que il li delivra Equisse; et la delivra à Toldre l'Ascre<sup>2</sup> por abatre<sup>3</sup>, et le mostier de Sainte Sophie<sup>4</sup> de Nichomie. Ensi fu ceste trive assurée, et ces forteresces abatues. Tyerris de Los fu delivrés, et li autre prison tuit.

490. Lors s'en repaira l'empereres Henris en Constantinoble, et enprist à aler vers Andrenople à tant con il poroit de gent avoir<sup>1</sup>. Et asambla s'ost à<sup>2</sup> Salembrie; et fu jà tant del tens passé que il fu après la feste saint Johan en juignet<sup>3</sup>. Et chevaucha tant par ses journées<sup>4</sup> que il vint à Andrenople, et se herberja es prez davant la

486. — <sup>1</sup> A omet il oïrent dire que,

487. — <sup>1</sup> C, se loga. — <sup>2</sup> CDEF omettent par cinq jorz. — <sup>3</sup> A omet de Nicomie.

488. — <sup>1</sup> CDEF, et li baron disent. — <sup>2</sup> A, la part; CD, que perdre Andrenople. — <sup>3</sup> A, qui au lieu de et. — <sup>4</sup> C, l'un et l'autre en la guerre; F, et si avoient avec tout ce tant fet leur anemi qu'il estoient bon ami li uns as autres et qu'il s'entr'aïderoient de la guerre.

lons, et fit courir ses gens par le pays (car ceux du pays s'étaient révoltés quand ils ouïrent dire que Thierrî de Loos le sénéchal de Romanie était pris); et ils prirent assez de bestiaux et de prisonniers.

CXIII. Trêve avec Théodore Lascarîs. L'empereur entre sur les terres de Johannîs.

487. L'empereur Henri séjourna ainsi pendant cinq jours en la prairie. Et pendant ce séjour, Théodore Lascarîs prit des messagers, et les lui envoya; et il lui demanda de faire une trêve pour deux ans, à condition que l'empereur lui laissât abattre Equise et la forteresse de l'église de Sainte-Sophie de Nicomie; et lui il rendrait tous les prisonniers (qui avaient été pris à cette déconfiture et en d'autres lieux), dont il avait beaucoup en sa terre.

488. Or l'empereur tint conseil avec ses hommes, et ils dirent qu'ils ne pouvaient soutenir les deux guerres ensemble, et que mieux valait souffrir ce dommage que la perte d'Andrinople et de l'autre terre; et puis ils auraient séparé leurs ennemis (Johannîs le roi de Blaquie et de Bogrie, et Théodore Lascarîs), qui étaient amis et s'entr'aidaient par la guerre.

489. La chose fut ainsi promise et accordée. Et alors l'empereur Henri manda Pierre de Bracieux en Equise, et il y vint; et l'empereur Henri fit tant près de lui qu'il lui livra Equise; et lui la livra à Théodore Lascarîs pour l'abattre, et l'église de Sainte-Sophie de Nicomie. Ainsi fut cette trêve assurée, et ces forteresses abattues. Thierrî de Loos fut délivré, et tous les autres prisonniers.

490. Alors l'empereur Henri s'en retourna en Constantinople, et entreprit d'aller vers Andrinople avec autant de gens qu'il en pourrait avoir. Et il assembla son armée à Salembrie; et tant y avait déjà de temps passé qu'on était après la fête de saint Jean en juin (1207). Et il chevaucha dans ses journées tant qu'il vint à Andrinople, et se

489. — <sup>1</sup> A, *il vint*. — <sup>2</sup> ABF, *il delivra Equisse à Todre l'Ascre*. — <sup>3</sup> CDE omettent *por abatre*. — <sup>4</sup> A omet *de Sainte Sophie*.

490. — <sup>1</sup> CDE, *à tant de gent come il ot*. — <sup>2</sup> CDE, *et s'en ala vers*; F, *chevaucha vers*. — <sup>3</sup> B, *saint Jehan l'Evangeliste*; CDE, *saint Jehan Baptiste*; F ajoute *en esté*. — <sup>4</sup> A omet *par ses journées*.

vile. Et cil de la cité qui mult l'avoient desiré, issirent fors à procesion, si le virent mult volentiers; et tuit li Grié de la terre furent venu.

491. Il ne sejourna c'un jor devant la vile, tant qu'il ot veu le damage que Johannis i avoit fait à ses trencheors et à ses perieres, as murs et as tors, qui mult avoient <sup>1</sup> la vile empirie <sup>2</sup>. Et l'endemain si mut et chevaucha vers la terre Johannis, et chevaucha par quatre jorz. Et al cinquiesme jor, si vint <sup>3</sup> al pié de la montaigne <sup>4</sup> de Blaquie, à une cité qui avoit nom Eului <sup>5</sup>, que Johannis avoit novelement repoplée de gent <sup>6</sup>. Et quant la gens de la terre virent l'ost venir, si guerpirent la cité, et foïrent es montaignes.

## CXIV.

492. L'empereres Henris et l'oz des François <sup>1</sup> se loja devant la vile, et li coreor corrurent parmi la terre, et gaaignierent bues et vaches et bufles <sup>2</sup> à grant plenté, et autres bestes <sup>3</sup>. Et cil d'Andrenople, qui avoient lor chars mené avec aus, et erent povre et diseteus de la viande, les chargierent de froment et d'autre blé; et il troverent grant plenté de la viande, et les autres chars qu'il avoient gaaignié <sup>4</sup>, chargierent à mult grant plenté. Ensi sejourna l'oz par trois jorz, et chascun jor aloient gaaignier li coreor parmi la terre; et la terre si ere plaine <sup>5</sup> de montaignes et de fors destroiz; si i perdoient cil de l'ost de lor coreors qui aloient folement.

493. Au darraien <sup>1</sup>, envoya l'empereres Henris Ansel de Caeu por garder les correors, et Eustaice son frère, et Tierri de Flandres son nevou, et Gautier de Escornai, et Johan Bliaut. Ices quatre batailles alerent garder les coreors, et entrerent dedenz mult forz montaignes. Et quant lor gens orent coru <sup>2</sup> par la terre et il s'en vourent revenir, si troverent les destroiz mult forz. Et li Blac del païs se furent assem-

491. — <sup>1</sup> AB, *avoit*. — <sup>2</sup> CDE, *le damage que li Griu orent fait*, en omettant à ses trencheors, etc. B omet seulement à ses trencheors et à ses perieres. — <sup>3</sup> BF, *Johannis tant que il vint*; CE, *Johannis et chevaucha tant k'il vint*; D, *Johannis et tant qu'il vint*. CDE omettent *si mut et*. — <sup>4</sup> BF, *tant que il vint à la montaigne*; CE, *à la cité*. — <sup>5</sup> B, *Enlin*, CDE, *Aulin*; F, *Alin*; G, *Eulin qui*

logea dans les prés devant la ville. Et ceux de la cité qui l'avaient bien désiré, sortirent dehors en procession, et le virent bien volontiers; et tous les Grecs de la terre étaient venus.

491. Il ne séjourna qu'un jour devant la ville, tant qu'il eut vu le dommage que Johannis y avait fait aux murs et aux tours, avec ses sapeurs et ses pierriers, qui avaient bien gâté la ville. Et le lendemain il partit et chevaucha vers la terre de Johannis, et il chevaucha pendant quatre jours. Et au cinquième jour, il vint au pied de la montagne de Blaquie, à une ville qui avait nom Eului, que Johannis avait nouvellement repeuplée de gens. Et quand les gens de la terre virent venir l'armée, ils laissèrent la cité, et furent dans les montagnes.

#### CXIV. Échec des coureurs de l'empereur.

492. L'empereur Henri et l'armée des Français se logèrent devant la ville, et les coureurs coururent par la terre, et ils gagnèrent bœufs et vaches et buffles en grande quantité, et autres bêtes. Et ceux d'Andrinople, qui avaient amené leurs chars avec eux, et qui étaient pauvres et disetteux de vivres, les chargèrent de froment et d'autre blé; et ils trouvèrent une grande quantité de vivres, et en chargèrent en grande quantité les autres chars qu'ils avaient gagnés. L'armée séjourna ainsi pendant trois jours, et chaque jour les coureurs allaient fourrager par la terre; et la terre était pleine de montagnes et de forts étroits; et ceux de l'armée y perdaient de leurs coureurs qui allaient follement.

493. En dernier, l'empereur Henri envoya Anseau de Cayeux pour garder les coureurs, et Eustache son frère, et Thierrî de Flandre son neveu, et Gautier d'Escornai, et Jean Bliaud. Ces quatre corps de bataille allèrent garder les coureurs et entrèrent dans de très-fortes montagnes. Et quand leurs gens eurent couru par la terre et s'en voulurent revenir, ils trouvèrent les détroits bien défendus. Et les

*siet au piet de la montaigne de Blakie.* — <sup>6</sup> CDE, *peuplée de sa gent*; B, *refermée et repueplée.*

492. — <sup>1</sup> AF omettent *et l'oꝝ des François.* — <sup>2</sup> CDE, *bugles.* — <sup>3</sup> CDE omettent *et autres bestes.* — <sup>4</sup> B, etc. omettent *les chargierent de froment, etc.* — <sup>5</sup> ABCE omettent *plaine.*

493. — <sup>1</sup> CDEF, *au darain jour.* — <sup>2</sup> A, *orent corurent.*

blé, et assanblerent à aus, et lor firent mult grant damage et d'omes et de chevaus. Et furent mult près d'estre desconfiz <sup>3</sup>, si que par vive force covint les chevaliers descendre à pié. Et par l'aide Dieu s'en revindrent tote voie <sup>4</sup> à l'ost; mais grant damage orent receu.

494. Et l'endemain, s'en parti l'empereres Henris et l'os des François; et chevauchierent par lor journées arrieres, tant que il vindrent à la cité d'Andrenople. Et i mistrent la garnison <sup>1</sup> qu'il amenerent de blez et d'autre viande; et sejourna l'empereres, en la prairie defors la vile, bien <sup>2</sup> quinze jorz.

## CXV.

495. En cel termine, Bonifaces li marchis de Monferat, qui ere à la Serre, que il avoit refermée, fist chevauchies <sup>1</sup> trosque à Messinople, et la terre se rendi à son comandement. Lors prist ses messages, si les envoya à l'empereor Henri, et li manda que il parleroit volentiers <sup>2</sup> à lui sor le flum qui cort soz la Quipesale <sup>3</sup>. Et il n'avoient mais eu pooir de parler ensemble, trosque la terre fu conquise; que il avoit tant de lor anemis entre als, que li uns ne pooit venir à l'autre <sup>4</sup>. Et quant l'empereres et ses consels oï que li marchis Bonifaces ere à Messinople, si en furent mult lié. Et li manda par ses messages arriers que il iroit parler à lui al jor que il li <sup>5</sup> avoit mis <sup>6</sup>.

496. Ensi s'en ala l'empereres vers cele part, et laissa Coenon de Betune por garder la terre à Andrenople atot cent chevaliers. Et vindrent là où li jorz fu pris, en une mult bele prairie près de la cité de la Quipesale; et vint l'empereres d'une part, et li marchis d'autre, et s'assemblerent à mult grant joie; et ne fu mie mervoille, que il ne s'erent pieça veu. Et li marchis demanda à l'empereor <sup>1</sup> nouvelles de

493. — <sup>3</sup> B, etc., *de desconfire*. — <sup>4</sup> CDE, *tout droit*.

494. — <sup>1</sup> A, *la garison*. — <sup>2</sup> CDE omettent *defors la vile bien*; B omet *la vile*; F, *la prairie qui devant la cité estoit*.

495. — <sup>1</sup> A, *fu chevauchiez*. — <sup>2</sup> CFG donnent *volentiers*. — <sup>3</sup> A, *Capitale* B, *Quimppesale*;

Blaques du pays s'y étaient assemblés, et combattirent contre eux, et leur firent bien grand dommage et d'hommes et de chevaux. Et ils furent bien près d'être déconfits, et de toute nécessité les chevaliers durent se mettre à pied. Et toutefois par l'aide de Dieu ils s'en revinrent au camp; mais ils avaient reçu grand dommage.

494. Et le lendemain, l'empereur Henri et l'armée des Français partirent de là; et ils chevauchèrent dans leurs journées tant qu'ils revinrent à la cité d'Andrinople. Et ils y mirent la provision qu'ils amenaient de blés et d'autres vivres; et l'empereur séjourna bien quinze jours, dans la prairie hors de la ville.

CXV. Hommage lige de Boniface à l'empereur, et de Geoffroi de Ville-Hardouin à Boniface.

495. En ce temps, Boniface le marquis de Montferrat, qui était à la Serre, qu'il avait refermée, fit des chevauchées jusqu'à Messinople, et la terre se rendit à son commandement. Alors il prit des messagers, et les envoya à l'empereur Henri, et lui manda qu'il lui parlerait volontiers sur le fleuve qui coule sous la Quipesale. Et ils n'avaient jamais eu moyen de parler ensemble, jusqu'à ce que la terre fut conquise; car il y avait tant de leurs ennemis entre eux que l'un ne pouvait venir à l'autre. Et quand l'empereur et son conseil ouïrent que le marquis Boniface était à Messinople, ils en furent bien joyeux. Et l'empereur lui manda par le retour des messagers qu'il irait lui parler au jour qu'il lui avait indiqué.

496. L'empereur s'en alla ainsi de ce côté, et laissa Conon de Béthune pour garder la terre à Andrinople avec cent chevaliers. Et ils vinrent là où le jour était pris, en une très-belle prairie près de la cité de la Quipesale; et l'empereur vint d'un côté et le marquis de l'autre, et ils se rencontrèrent avec bien grande joie; et ce n'était pas merveille, car ils ne s'étaient pas vus depuis longtemps. Et le marquis

CF, *Quipesale*; D, *l'Esripesale*; EG, *Kipesale*. Cette ville est située près du fleuve Marizza, l'ancien Hebrus. — <sup>4</sup> A, *il ne pooient venir as autres*; F, *qu'il n'i pooient avenir en nule menire*. — <sup>5</sup> A, *il i*. — <sup>6</sup> F omet *al jor*, etc.

496. — <sup>1</sup> F seul donne à *l'empereor*.

sa fille l'empereris Agnès<sup>2</sup>; et il<sup>3</sup> li dist que ele ere grosse d'anfant, et il en fu mult liez et joianz. Lors devint li marchis hom de l'empe-reor Henri, et tint de lui sa terre<sup>4</sup> ensi con il avoit fait<sup>5</sup> l'empe-reor Baudoin son frere. Lors dona li marchis Bonifaces à Geffroi de Vile-Hardoin, le mareschal de Romenie et de Champaigne, la cité de Messinople à totes ses appartenances, ou celi de la Serre (laquele que il ameroit mielz); et cil en fu ses hom liges, sauve la fealté l'empe-reor de Costantinoble.

497. Et ensi sejournerent par deus jorz en cele praerie à mult grant joie, et distrent (puis que Diex avoit doné que il pooient venir ensemble) que encore porroient il grever lor anemis. Et en pristrent un parlement<sup>1</sup> que il seroient à l'issue d'esté, el mois<sup>2</sup> d'octobre, à tot lor pooir, en la praerie de la cité d'Andrenople, por hostoier sor le roi de Blaquie. Et ensi departirent mult lié et mult haitié: li marchis s'en ala à Messinople<sup>3</sup>, et l'empereres Henris vers Costantinoble.

## CXVI.

498. Quant li marchis fu à Messinople<sup>1</sup>, ne tarda mie plus de cinq jorz<sup>2</sup> que il fist une chevauchie, par le conseil as Greus de la terre, en la montaigne de Messinople, plus d'une grant journée loing. Et cum il ot esté en la terre et vint al partir<sup>3</sup>, li Bougre de la terre se furent assemblé<sup>4</sup>; et virent que li marchis fu à pou de gent. Et viennent de totes parz, si s'assemblent à s'arriere garde. Et quant li marchis oï le cri, si sailli en un cheval<sup>5</sup> toz desarmez, un glaive en sa main<sup>6</sup>. Et cum il vint là où il estoient assemblé à s'arriere garde, si lor corut sus, et les chaça une grant piece arriere.

499. Là fu feruz d'une sajete<sup>1</sup> li marchis Bonifaces de Monferat, parmi le gros del braz desoz l'espaule, mortelment, si que il co-

496. — <sup>2</sup> CDE, *demanda que sa fille faisoit*. — <sup>3</sup> A, *et on*. — <sup>4</sup> C, *et li fist homage*. — <sup>5</sup> A, *avoit esté*.

497. — <sup>1</sup> CDE omettent *un parlement*; B, *present conseil*; F, *repristrent jor*. — <sup>2</sup> ABF, *à l'issue del mois*. — <sup>3</sup> B, etc., *vers Salenique*.

demanda à l'empereur des nouvelles de sa fille l'impératrice Agnès; et il lui dit qu'elle était grosse d'enfant, et il en fut bien content et joyeux. Alors le marquis devint homme de l'empereur Henri, et il tint de lui sa terre ainsi qu'il avait fait de l'empereur Baudouin son frère. Alors le marquis Boniface donna à Geoffroi de Ville-Hardouin, le maréchal de Romanie et de Champagne, la cité de Messinople avec toutes ses dépendances, ou celle de la Serre (celle qu'il aimerait le mieux); et celui-ci en fut son homme lige, sauf le droit de l'empereur de Constantinople.

497. Et ils séjournèrent ainsi pendant deux jours en cette prairie avec bien grande joie, et dirent (puisque Dieu avait donné qu'ils pussent se rencontrer) qu'ils pourraient encore maltraiter leurs ennemis. Et ils se donnèrent parole qu'ils seraient à l'issue de l'été, au mois d'octobre, avec leurs forces, en la prairie de la cité d'Andrinople, pour guerroyer contre le roi de Blaquie. Et ils se séparèrent ainsi bien joyeux et bien dispos : le marquis s'en alla à Messinople, et l'empereur Henri vers Constantinople.

#### CXVI. Boniface périt dans un combat contre les Bogres.

498. Quand le marquis fut à Messinople, il ne se passa pas plus de cinq jours avant qu'il fît une chevauchée, par le conseil des Grecs de la terre, en la montagne de Messinople, à plus d'une grande journée loin. Et quand il eut été en la terre et qu'il vint à partir, les Bogres de la terre s'étaient assemblés; et ils virent que le marquis était avec peu de gens. Et ils viennent de toutes parts, et attaquent son arrière-garde. Et quand le marquis ouït le cri, il sauta sur un cheval tout désarmé, une lance à la main. Et quand il vint là où ils se battaient avec son arrière-garde, il leur courut sus, et les poursuivit à une grande distance en arrière.

499. Là le marquis Boniface de Montferrat fut blessé d'une flèche, au gros du bras sous l'épaule, mortellement, en sorte qu'il commença

498. — <sup>1</sup> F ajoute *reperiés*. — <sup>2</sup> B, *XX jourz*; CDE, *VI jours*. — <sup>3</sup> F, *et quant il s'en volt de-partir*. — <sup>4</sup> CDE, *se furent assemblé de la terre*. — <sup>5</sup> F, *seur un cheval morel*. — <sup>6</sup> G, *un escu à son col, la glaive en sa main*.

499. — <sup>1</sup> A omet *d'une saiete*.

mença<sup>2</sup> à espandre del sanc. Et quant sa gens virent ce, si se comencierent à esmaier et à desconforter, et à mavaisement maintenir. Et cil qui furent entor le marchis le sostindrent, et il perdi mult del sanc; si se comença à pasmer. Et quant ses genz virent que il n'auroient<sup>3</sup> nule aïe de lui, si s'escomencierent à esmaier; et le comencent à laisser. Ensi furent desconfit par ceste<sup>4</sup> mesaventure; et cil qui remestrent avec lui (et ce fu po<sup>5</sup>) furent<sup>6</sup> mort<sup>7</sup>.

500. Et li marchis Bonifaces de Monferat ot la teste colpée; et la gens de la terre envoierent Johannis la teste, et ce fu une des graignors<sup>1</sup> joies que il aust onques<sup>2</sup>. Halas! con dolorous damage<sup>3</sup> ci ot à l'empereor Henri et à tos les Latins de la terre de Romenie, de tel homme perdre par tel mesaventure, un<sup>4</sup> des meillors barons et des plus larges, et des meillors chevaliers<sup>5</sup> qui fust el remanant dou monde. Et ceste mesaventure avint en l'an de l'incarnation Jesu-Crist mil deus cens et sept<sup>6</sup> anz.

499. — <sup>2</sup> B, etc. ajoutent *molt*. — <sup>3</sup> CDEF, *n'avoient*. — <sup>4</sup> A omet *ceste*. — <sup>5</sup> CDE omettent *et ce fu po*; F, *et ce tant pou de gent qui remestrent avec lui*. — <sup>6</sup> A omet *furent*. — <sup>7</sup> G, *En celle chace fut il navré durement sous l'aisselle. Quant ses gens le virent en teil peril, si aresterent entour lui. Quant li Grieu s'en persurent, il retournerent tuit à I. fais, et leur coururent si viguerusement sus que cil tournerent les dos. Là ot li marchis la teste copée, et plusieurs de ses gens qui avec lui demourerent; et li remenans s'enfui*.

500. — <sup>1</sup> A, *grant*; F, *la plus grant*. — <sup>2</sup> B ajoute *en sa vie*. — <sup>3</sup> CDE, *quel damage*. — <sup>4</sup> D, *qui ert uns*; F, *quar bien estoit uns*, en omettant *de tel homme perdre par tel mesaventure*. —



à perdre du sang. Et quand ses gens virent cela, ils commencèrent à se troubler et à se décourager, et à se mal tenir. Et ceux qui étaient autour du marquis le soutinrent, et il perdait beaucoup de sang; et il commença à se pâmer. Et quand ses gens virent qu'il ne pourrait plus s'aider, ils commencèrent à s'effrayer; et ils commencent à le laisser. Ainsi furent-ils déconfits par mésaventure, et ceux qui restèrent avec lui (et ils étaient peu) furent tués.

500. Et le marquis Boniface de Montferrat eut la tête coupée; et les gens de la terre envoyèrent à Johannis la tête, et ce fut une des plus grandes joies qu'il eut jamais. Hélas! quel douloureux dommage ce fut à l'empereur Henri et à tous les Latins de la terre de Romanie, de perdre un tel homme par une telle mésaventure, un des meilleurs barons et des plus larges, et des meilleurs chevaliers qui fût dans le reste du monde. Et cette mésaventure advint en l'an de l'incarnation de Jésus-Christ mil deux cent et sept.

<sup>5</sup> CDE, *des millours chevaliers et des plus vaillans et des plus larges.* — <sup>6</sup> A, M. CC. et VI anz; G marque aussi par erreur la date de 1206. Les manuscrits DE ajoutent ici : *Li cuens Bauduins de Flandres et de Haynau mut por aler en Constantinoble l'an de l'incarnation mil deus cens et deus ans. Si fu Constantinoble prise et li cuens Bauduins couronnés à empereour l'an de l'incarnation mil deus cens et quatre ans, trois semaines apriès Pasques. Li empereres Bauduins fu desconfis et pris en bataille en l'an de l'incarnation mil deus cens et cinq ans. Henris, li freres l'empereour Bauduin, fu couronnés à empereour el moustier Sainte Soufie, en l'an de l'incarnation Ihesus Crist mil et deus cens et sis ans, le dyemence apriès Nostre-Dame à mi auoust.*





HISTOIRE  
DE  
L'EMPEREUR HENRI

PAR  
HENRI DE VALENCIENNES

---

TEXTE ORIGINAL, AVEC LA TRADUCTION EN REGARD



# HISTOIRE

DE

# L'EMPEREUR HENRI



1.



ENRIS<sup>1</sup> de Valenchiennes dist ke, puis ke li hom s'entremet de biel dire et de traitier, et il en est graciés de toz discrés et autorisiés, il se doit bien travellier ke il ensiuce le vou<sup>2</sup> de se grace par traitement de plaine verité. Et por chou veut-il dire et traitier aucune<sup>3</sup> cose dont il ait garant et tiesmoignage de verité, o les preudomes ki furent à le desconfiture de

Henri l'empereour de Constantinoble et de Burile. Et veut ke l'ounours ke Nostre Sires fist illuec à l'empereour et à chiaus de l'empire, soit seue communement. Car Henris vit oell à oell toz les fais ki là furent, et sot toz les consaus des haus homes et des barons.

502. Si dist en son premerain commenchement. Quant Nostre

501. — <sup>1</sup> Ce prologue, qui est omis dans le manuscrit F, et que Dom Brial n'a pas reproduit complètement, est précédé d'un titre dans les manuscrits CD. Le titre du manuscrit C est ainsi conçu : *C'est de Henri, le frere l'empereour Bauduin; comment il fu empereour de Constanti-*



# HISTOIRE

DE

## L'EMPEREUR HENRI



### I. Prologue.



HENRI de Valenciennes dit que, du moment que l'homme s'entremet de bien dire et raconter, et qu'il le fait avec la grâce et l'autorité de gens tout discrets, il se doit bien efforcer de suivre l'appel de cette grâce par un récit de pleine vérité. Et pour cela veut-il dire et raconter une chose dont il ait garantie et témoignage de vérité, dans les prud'hommes qui furent à la bataille de Henri l'empereur

de Constantinople et de Burile. Et il veut que l'honneur que Notre-Seigneur fit à l'empereur et à ceux de l'empire, soit connu communément. Car Henri vit de ses propres yeux tous les faits qui arrivèrent là, et sut tous les conseils des hauts hommes et des barons.

502. Ainsi dit-il en son premier commencement. Quand Notre-

*noble après son frere l'empereour Bauduin, qui demoura devant Andrenople. Voici maintenant le titre du manuscrit D : Chi comence l'estore de l'empereur Henri de Constantinoble. — <sup>2</sup> DE, le non. — <sup>3</sup> C, chelle ; E, telle.*

Sires voit ke li hom et li feme sont en pechié et il tournent à repen-  
tanche, et puis vont au lavement de confession, plourant en vraie  
repentanche de cuer et souspirant, dont <sup>1</sup> estent-il sor aus le larghe-  
che de se grace et de se majesté. Et quant il voit k'il s'atornent à ma-  
lisse en perseverant cascun jour plus et plus en lor errour <sup>2</sup>, dont en  
prent il si cruel venganche com nos trovons en le divine page de le  
sainte escripture. Nonporquant ou juer ne ou rire <sup>3</sup> ne ou solaciiier  
ne gist mie toz li maus; ne toz li biens ne regist mie ou plourer ne el  
simple habit <sup>4</sup>, anchois gist ou cuer de cascun. Et Dex, ki set et voit  
apertement les repostailles <sup>5</sup> des cuers, rendra à cascun se desierte  
selonc le devin jugement.

503. Mais por chou ke jou ne voell mie k'i tourt à aucun à anui  
de tant traitier sor mon prologhe, est-il mestiers ke jou retourne à traitier  
sor le propre matere pour <sup>1</sup> lequele jou commenchai à traitier  
ceste oeuvre : dont Dex me prest, par son plaisir, sens et forche et dis-  
crecion <sup>2</sup>.

## II.

504. Il avint à une Pentecouste, che dist Henris, ke li empereres  
ert à sejour en Constantinoble, tant ke nouveies li vinrent <sup>1</sup> ke Com-  
main estoient entré en se terre, et Blascois, et molt malmenoient se  
gent <sup>2</sup>. Dont fist erramment li empereres semondre ses os; et quant  
elles furent assablées, si commanda ke tout s'en ississent après lui;  
et il firent son commandement. Puis fist tant li empereres ke il vint  
à toute s'ost en uns prés ki sont par delà Salembrie; et commanda  
s'ost à logier, et tant atendi illuec ke tout furent assamblé, et petit  
en faloit.

505. Adont s'esmut de Salembrie, et chevaucha li empereres tout

502. — <sup>1</sup>C, *donkes*. — <sup>2</sup>C, *mauvaise errour*. — <sup>3</sup>Domet *ne ou rire*. — <sup>4</sup>C, *abyt porter*. — <sup>5</sup>C, *reputailles*.

503. — <sup>1</sup>D, *sour*. — <sup>2</sup>E omet *et discrecion*. Après *discrecion*, C ajoute *dou parfurnir*.

504. — <sup>1</sup>F, *or avint, ce dit li contes, que li empereres Henris estoit à une Pentecouste en Costentunoble à sejour, tant que noveles li vindrent*, etc. Dans le manuscrit F, qui ne nomme nulle part Henri de Valenciennes, le prologue précédent est remplacé par une transition ainsi conçue : *Einsint fu mors li marchis come vos avés oï; et quant li empereres et li autre baron le sorent, si*

Seigneur voit que l'homme et la femme sont en péché et qu'ils viennent à repentance, et puis vont au baptême de la confession, pleurant en vraie repentance de cœur et soupirant, alors il étend sur eux la largesse de sa grâce et de sa majesté. Mais quand il voit qu'ils s'adonnent à la malice en persévérant chaque jour de plus en plus en leur erreur, alors il en prend aussi cruelle vengeance que nous trouvons en la divine page de la sainte Écriture. Néanmoins ce n'est pas dans le jeu ou le rire ou le divertissement que gît tout le mal ; et tout le bien ne gît pas non plus dans les pleurs et la vie pauvre, mais il gît au cœur de chacun. Et Dieu, qui sait et voit à découvert le fond des cœurs, rendra à chacun sa récompense selon le divin jugement.

503. Mais parce que je ne veux pas que cela tourne à l'ennui de personne de tant m'étendre sur mon prologue, il est nécessaire que je revienne à traiter de la propre matière pour laquelle je commençai à écrire cette œuvre : en quoi Dieu veuille me prêter, à son plaisir, sens et force et discrétion.

## II. L'empereur Henri marche contre Burile roi des Bogres.

504. Il advint à une Pentecôte (juin 1207), dit Henri, que l'empereur était en séjour à Constantinople, lorsque nouvelles lui vinrent que les Comains et les Blaques étaient entrés en sa terre, et qu'ils malmenaient fort ses gens. L'empereur donc fit aussitôt convoquer ses troupes ; et quand elles furent assemblées, il commanda que tous sortissent après lui ; et on obéit à son commandement. Puis l'empereur fit tant qu'il vint avec son armée en des prés qui sont au-delà de Salembrie ; et il commanda à son armée de camper, et il attendit là jusqu'à tant que tous furent assemblés, ou peu s'en fallait.

505. Alors l'empereur partit de Salembrie, et chevaucha toujours

*en furent molt dolent et mout corouciez; et ce ne fu pas de merveille. Mès à tant en lesse ore li contes à parler, et retourne à l'empereur de Costentinoble pour conter comment il desconfist l'haut home Grieu qui Bucles estoit apelés; et cil Bucles guerroit I sien cousin germein, qui avoit non Esclas. Or avint, ce dit li contes, que li empereres Henris estoit, etc. Le manuscrit G, qui n'a ni le prologue de CDE, ni la transition de F, continue ainsi le récit. Or vou : dirons de l'empereour Henri qui sejournerent (sejournoit) en Constantinoble. Nouvelles li vinrent, etc. — 21), malmenoient sa terre.*

adiès avant contre Commains et Blas; et tout adières croissoit li os de jor en jor. Ke vaut chou? Tant erra k'il vint en uns prés par delà Andrenople, et dont primes fu toute se gens parvenue, si se logierent. Lors prisent conseil ke il iroient vers Blaquie <sup>1</sup> por requerre l'ayue et le forche d'un haut hom ki avoit nom Esclas, et estoit en guerre contre Burille (ki ses cousins germains estoit), por chou ke chil Burilles li avoit tolue se terre en trahison. Et s'il pooient avoir celui en lor aide <sup>2</sup>, il envairoient Burile seurement <sup>3</sup>.

506. Lors commanda li empereres ke li os chevaucast, comme chil ki molt avoit grant desirrier de trouver Burille son anemi; car Johanisses, ses oncles, li avoit ochis son frere l'empeureur Bauduin: dont molt fu grans <sup>1</sup> damages à le gent de Flandres et de Haynau. Ke vous diroie-jou plus? Li empereres vint à Berua <sup>2</sup>; là dormirent le nuit <sup>3</sup>; et quant che vint au demain ke li solaus fu levés, Burilles lor vint en larrechin et lor fist une envaïe. Et lors n'avoit de toute nostre gent <sup>4</sup> armés fors ke l'arriere-garde et l'avant-garde.

507. Ki dont fust là, molt peust veir asprement paleter et bierser les uns contre les autres. Et por che ke nostre gens n'estoit encore conrée <sup>1</sup>, se elle auques en fu espoentée che ne fu mie merveille <sup>2</sup>. Car se tout chil ki sont en Roumenie fussent encontre Burille et les siens, et si evussent en lor aïe toz cels de Flandres <sup>3</sup> et de France et de Normandie, n'i pevussent il là riens conquerre, se Dex proprement ne lor aidast.

### III.

508. Uns chevaliers de Hielemes <sup>1</sup>, ki Lyenars avoit non, preudom durement et de grant <sup>2</sup> pooir, pierchut l'orguel et le beubant ki iert en eus, et ot pitié de chou k'il biersoient <sup>3</sup> si cruelment le nostre gent. Si mist arriere-dos tote couardie, et se ferì en els l'espée traite. Et nonporquant, por chou ke il assambla sans commandement, li preudome

505. — <sup>1</sup> C, *Blaque*. — <sup>2</sup> C, *avoir l'aide de celui*; E, *avoir de celui l'aie*; F, *et se alide (aïide) de celui Esclas avoit*. — <sup>3</sup> G, *car se il avoit l'aide de Esclas, mieudre pouoir averoit de grever ses anemis*.

506. — <sup>1</sup> C, *il fut molt très grant*. — <sup>2</sup> DEF, *Beruay ou Bernai*. — <sup>3</sup> G, *celle nuit jut à Bernai*. — <sup>4</sup> C, *car de toute nostre gent n'avoit plus de*.

de l'avant contre les Comains et les Blaques; et toujours l'armée croissait de jour en jour. A quoi bon ce discours? Il marcha tant qu'il vint en des prés par-delà Andrinople, et dès que ses gens furent tous parvenus, ils se logèrent. Alors ils résolurent qu'ils iraient vers la Blaquie pour requérir l'aide et l'appui d'un haut homme qui avait nom Esclas, et était en guerre contre Burile (qui était son cousin germain), parce que ce Burile lui avait pris sa terre en trahison. Et s'ils pouvaient l'avoir en leur aide, ils attaqueraient Burile sûrement.

506. Alors l'empereur commanda que l'armée chevauchât, vu qu'il avait bien grand désir de trouver Burile son ennemi; car Johannis, l'oncle de Burile, lui avait occis son frère l'empereur Baudouin: et ce fut un bien grand dommage aux gens de Flandre et de Hainaut. Que vous dirais-je de plus? L'empereur vint à Berua; là ils dormirent toute la nuit; et quand ce vint au lendemain que le soleil fut levé, Burile leur vint furtivement et leur fit une attaque. Et alors de toutes nos gens il n'y avait d'armés que l'arrière-garde et l'avant-garde.

507. Qui eût été là, les eût pu voir âprement combattre et tirer les uns contre les autres. Et parce que nos gens n'étaient pas encore en ordre, s'ils en furent un peu épouvantés ce ne fut pas merveille. Car si tous ceux qui sont en Romanie eussent été contre Burile et les siens, et eussent eu en leur aide tous ceux de Flandre et de France et de Normandie, ils n'y eussent pu là rien gagner, à moins que Dieu même ne leur aidât.

### III. Comment l'empereur sauva Liénard.

508. Un chevalier de Hélesmes, qui avait nom Liénard, rudement prud'homme et de grande vigueur, aperçut l'orgueil et la vanité qui étaient en eux, et eut pitié de ce qu'ils tiraient si cruellement sur nos gens. Il mit arrière toute couardise, et se lança parmi eux l'épée à la main. Et néanmoins, parce qu'il s'engagea sans commandement, les

507. — <sup>1</sup> CE, *confessés*. — <sup>2</sup> C, *trop grant merveille*. — <sup>3</sup> C, *encontre Burille et il eust tout son pooir, et l'empereour eust en s'aide tous cheux qui furent en che país de Franche, de Flandres, etc.* F omet cette phrase.

508. — <sup>1</sup> Buchon conjecturait à tort que *Hielemes* pouvait être une abréviation de *Hierusalem*. — <sup>2</sup> C, *molt très grant*. — <sup>3</sup> CE, *et comment il bersoient*.

de l'ost disent k'il avoit fait un fol hardement, et ke nus hom ne le deveroit plaindre s'i li mescaoit de cheste emprise. Ke vaut chou? Il n'ot point de siute; si evust esté pris sans faille et retenus, se li empereres ne fust; mais par le grant cortoisie de son cuer et par le grant <sup>4</sup> hardement emprist toz seus <sup>5</sup> le rescousse de son homme.

509. Quant li empereres vit ke Lyenars ne pooit escaper sans mort u sans prison, il monta sor un sien cheval Moriel <sup>1</sup>, et le hurta des esperons, et s'adreacha vers un Blac. Et quant vint à l'aprocier, il le feri parmi le costé de le lanche, si ke li fiers en parut d'autre part; et chil ki le cop ne pot soustenir, caï à terre comme chil ki ne pot mais. Moriaus fu navrés en deus lius.

510. Et quant chil ki Lienart tenoient virent venir l'empeour embrasé d'ire et de mautalent, il n'orent cure d'atendre, ains li guerpirent Lyenart; et s'enfui <sup>1</sup> li uns châ, et li autres là. Et nonporquant Lyenars fu navrés en le main (ne sai de sajete u d'espée). Et li empereres li distirément: « Lienart! Lyenart! se Dex me saut! kiconques « vous tiegne <sup>2</sup> por sage, je vous tieng por fol; et bien sai ke jou « meismes serai blasmés por vostre fait <sup>3</sup>. »

511. Ensi come vous avés oï, fu Lyenars rescous par l'empeour <sup>1</sup>. Et li empereres meismes i ala auques folement <sup>2</sup>; car il n'avoit de garnison por son cors à cel point ke un seul gasygan; et nonporquant il desconréa toz les Blas ke il à cele pointe <sup>3</sup> consivi. Et por chou k'il ot paour et doute keses chevaus ne fust mors u mehaigniés, il s'en torna le petit pas, le pignon el puing tout ensanglenté. Et au cheval reparoit auques k'il avoit esté <sup>4</sup> espouronnés par besoing; car li sans li raioit par ansdeus les costés, et estoit navrés en deus lius. Et à paines savoient chil encore de le compaignie l'empeour ù il estoit alés; si en estoient auques <sup>5</sup> dolant et desconforté. Et por eus donner confort, lor dist-il k'il fussent tout assureur.

512. Et quant Pieres de Douay le vit, il vint <sup>1</sup> à lui, et si li dist :

508. — <sup>4</sup> D omet *grant*. — <sup>5</sup> CE omettent *toz seus*; F, *entreprist seur lui*.

509. — <sup>1</sup> F, *en un sien cheval morel qu'il avoit*.

510. — <sup>1</sup> C, *s'en sont parti*; E, *s'en parti*. — <sup>2</sup> CE, *tient*. — <sup>3</sup> C, *affaire*.

prud'hommes de l'armée dirent qu'il avait fait une folle hardiesse, et que nul homme ne le devrait plaindre s'il lui mésavenait de cette entreprise. A quoi bon ce discours? On ne le suivit pas; et il eût été pris et retenu sans faute, si ce ne fût l'empereur; mais par la grande courtoisie et la grande hardiesse de son cœur, il entreprit tout seul la délivrance de son homme.

509. Quand l'empereur vit que Liénard n'en pouvait réchapper sans mort ou sans prison, il monta sur son cheval Moreau, puis le piqua des éperons, et se dirigea vers un Blaqué. Et quand il vint à l'approcher, il le frappa dans le côté avec sa lance, si fort que le fer en sortit d'autre part; et l'autre, qui ne put soutenir le coup, tomba à terre comme n'en pouvant mais. Moreau fut blessé en deux endroits.

510. Et quand ceux qui tenaient Liénard virent venir l'empereur embrasé de colère et de vengeance, ils n'eurent souci d'attendre, mais lui laissèrent Liénard; et l'un s'enfuit de çà, et l'autre de là. Et néanmoins Liénard fut blessé à la main (de flèche ou d'épée, je ne sais). Et l'empereur lui dit en colère : « Liénard ! Liénard ! que Dieu me par-  
« donne ! qui que ce soit qui vous tienne pour sage, je vous tiens pour  
« fou ; et je sais bien que moi-même je serai blâmé pour votre fait. »

511. Ainsi que vous avez ouï, Liénard fut délivré par l'empereur. Et l'empereur même y alla assez follement; car il n'avait de défense pour son corps à ce moment qu'une simple veste rembourrée; et néanmoins il dispersa tous les Blaqués qu'il poursuivit dans cette pointe. Et parce qu'il eut peur et crainte que son cheval ne fût tué ou blessé, il s'en retourna au petit pas, ayant au poing son pennon tout ensanglanté. Et au cheval il paraissait assez qu'il y avait eu besoin de l'éperonner; car le sang lui coulait par les deux côtés, et il était blessé en deux endroits. Et à peine ceux de la compagnie de l'empereur savaient-ils encore où il était allé; et ils en étaient assez tristes et déconfortés. Et pour leur donner confort, il leur dit qu'ils fussent tout rassurés.

512. Et quand Pierre de Douai le vit, il vint à lui, et lui dit :

511. — <sup>1</sup> C, par la main l'empereour. — <sup>2</sup> C ajoute armés. — <sup>3</sup> C, ce point. — <sup>4</sup> C, estoit. — <sup>5</sup> C, furent moult.

512. — <sup>1</sup> C, s'en vint tout droit.

« Sire, sire, teus hom comme vous iestes, et ki tant de preudomes a  
 « à garder et à gouvrener comme vous avés, ne se doit mie si folement  
 « departir de seshomes comme vous à ceste fois vos en iestes depar-  
 « tis. Car s'il avenist ke <sup>2</sup> vous i fussiés, par aucune mesaventure, u  
 « mors u pris, ne fussiemes-nous tout mort et deshounéré? Oill, se  
 « Dex me saut <sup>3</sup>! Nous n'avons chi autre fremeté ne autre estandart  
 « fors Diu tant seulement et vous. Or vous dirai une cose, s'il vous  
 « plaist <sup>4</sup>, ke jou voell ke vos saciés : ke se vous une autre fois vous  
 « embatés en autel peril <sup>5</sup> (dont Dex vous gart!<sup>6</sup>), nous vous  
 « vous rendons chi or endroit tout chou ke nos tenons de vous. »

513. Et quant li empereres entent comment Pieres de Douay le  
 vaît rependant<sup>1</sup> por s'ounour, si li respondi molt deboinairement :  
 « Ciertes, Pieres, bien sai ke jou i alai trop folement; si vous pri ke  
 « vous me le pardonnés, et jou m'en garderai une autre fois. Mais che  
 « me fist faire Lyenars, ki trop folement s'i embati; si l'en ai plus  
 « laidengié et dit de honte ke jou ne deusse. Et nonporquant, s'il i  
 « fust remés <sup>2</sup>, trop fust vilaine cose à nous. Car ki piert un si preu-  
 « dome comme il est, chou est damages sans restorer, et mains en se-  
 « riesmes cremu. Mais ralés en vostre conroj, et laissons les Blas  
 « à tant, et tornons viers Phinepople. »

## IV.

514. Puis ke li empereres l'ot commandé, nus n'i mist <sup>1</sup> contredit.  
 Lors vinrent viers Phinepople, et se logierent hastivement. Et quant  
 li très l'empereour fu tendus, si se fist maintenant desarmer <sup>2</sup>; et puis  
 s'est un petit desjeunés de pain bescuit et de vin. Si fisent li autre (ki  
 l'orent); et ki ne l'ot, si l'en convint consirer. Car bien saciés k'en  
 douse grans journées ne croissoit ne blés, ne orges, ne vins, ne avaine.  
 Et quant nostre gens virent k'il en tel terre s'estoient embatu, nus ne  
 se doit merveillier se il furent <sup>3</sup> desconforté.

512. — <sup>2</sup> C, or, sire regardez donkes que se. — <sup>3</sup> F, quar se vos par aventure i fussiés mort ou pris, nos fusions tuit pris et mort et deshonoré. — <sup>4</sup> C omet s'il vous plaist. — <sup>5</sup> C, en autretel point; G ajoute sans conseil. — <sup>6</sup> C ajoute et nous aussi.

« Sire, sire, un homme tel que vous êtes, et qui a autant de prud'hommes à garder et à gouverner que vous en avez, ne se doit pas séparer aussi follement de ses hommes que vous vous en êtes séparé cette fois. Car s'il fût advenu que vous y fussiez, par quelque mésaventure, ou tué ou pris, n'étions-nous pas tous morts ou déshonorés ?  
 « Oui, Dieu me pardonne ! Nous n'avons ici d'autre rempart ni d'autre étendard que Dieu seul et vous. Or je vous dirai, s'il vous plaît, une chose que je veux que vous sachiez : c'est que si vous vous jetez une autre fois en pareil péril (dont Dieu vous garde !), nous vous rendons ici à l'instant tout ce que nous tenons de vous. »

513. Et quand l'empereur entend comment Pierre de Douai le va reprenant pour son honneur, il lui répondit bien débonnairement :  
 « Certes, Pierre, je sais bien que j'y allai trop follement ; et je vous prie que vous me le pardonniez, et je m'en garderai une autre fois.  
 « Mais ce qui me le fit faire, c'est Liénard, qui s'y jeta trop follement ; aussi lui en ai-je plus dit de reproches et fait honte que je ne dusse.  
 « Et néanmoins, s'il y fût resté, c'eût été trop vilaine chose pour nous.  
 « Car perdre un prud'homme tel qu'il est, c'est un dommage à ne pas réparer, et nous en serions moins redoutés. Mais retournez à votre compagnie, et laissons les Blaques maintenant, et tournons vers Finepople. »

IV. L'empereur arrive à Finepople, et fait fourrager malgré l'ennemi.

514. Après que l'empereur eut commandé, nul n'y contredit. Alors ils vinrent vers Finepople, et se logèrent bien vite. Et quand la tente de l'empereur fut tendue, il se fit aussitôt désarmer ; et puis déjeuna un peu de biscuit et de vin. Ainsi firent les autres (ceux qui en avaient) ; et celui qui n'en avait pas, il lui fallut s'en consoler. Car sachez bien qu'en douze grandes journées de marche il ne croissait ni blé, ni orge, ni vin, ni avoine. Et quand nos gens virent qu'ils s'étaient lancés en tel pays, nul ne se doit émerveiller s'ils furent déconfortés.

513. — <sup>1</sup> F, *ramposnant*. — <sup>2</sup> C, *demourés*.

514. — <sup>1</sup> C, *n'i ot nul qui i mesist*. — <sup>2</sup> C, *si s'est fait desharnier*. — <sup>3</sup> C, *si en furent moll effréé*, en omettant *nus ne*, etc.

515. Pieres de Douay et Reniers de Trit et Ansiaus de Chaeu, et pluisour autre chevalier, s'en vinrent devant Phinepople en fuerre pour les fourriers garder. Dont garderent devant els; si ont les Blas coisis, ki tout estoient entalenté d'aus faire anuï<sup>1</sup> s'il faire le pevussent. Nonporquant il orent nos fourriers arestés devant Phinepople, et fourclos de lor gent meismes. Ensi comme il estoient en tel maniere<sup>2</sup>, vint uns messages à l'empereour, ki li dist k'il montast errant, et k'il venist secourre ses fourriers; car li Commain et li Blac les avoient assaillis.

516. Et quant li empereres l'oï, si se fist maintenant armer, et aussi ses homes<sup>1</sup>; et puis lor dist k'il pensassent, cascuns endroit lui, dou bien faire, et ne quidassent pas ke chil Sire ki fais les avoit à se propre samblanche et à s'ymage, les evust entroubliés<sup>2</sup> por cele chienneille. « Se vous, fait-il dont, metés vostre fianche del tout en lui et « vostre esperanche, n'aiés jà paour ne doutanche k'il contre vous « puissent eure durer<sup>3</sup>. »

517. Ke vous diroie-jou? tant lor a li empereres<sup>1</sup> preecié<sup>2</sup> de Nostre Segnor, et mis avant de boines paroles et amonestés de biesles proeches, ke il n'i ot si couart ki maintenant ne fust garnis de hardement, et desirrans de proeche faire, s'il en pooit venir en point. Ensi prece li empereres ses homes et amonieste de bien faire, tant ke tous les a resvigourés.

518. Et Pieres de Douay et Ansiaus de Chaeu et Reniers de Trit ierent devant Phinepople, ensi comme vous avez oï, pour les fourriers garder<sup>1</sup>. Et endementres<sup>2</sup> k'il entendoient au furrer, comme chil ki bien besoigne en avoient, à tant es vous venir sour aus Blas et Commains; et envoierent avant lor archiers<sup>3</sup> huant et glatissant, et faisant une noise si grant k'avis estoit ke toute le plaigne<sup>4</sup> en tremblast.

519. Li jours estoit biaux, et li cans<sup>1</sup> si plains k'il n'i avoit fossé, ne mont, ne val. Et s'or ne remansist<sup>2</sup> li bataille de le partie des Blas et des Commains, bien croi ke de le nostre partie ne remansist<sup>3</sup> elle

515. — <sup>1</sup> C ajoute *et pesanche*. — <sup>2</sup> C, *tel point*.

516. — <sup>1</sup> D, *si fist maintenant armer ses homes*; C,.... *tout maintenant*,.... *tous ses homes*; G, *dont s'apareilla li empereres et fist l'ost monter*. — <sup>2</sup> C, *oublies*. — <sup>3</sup> C, *avoir durée*; E, *errer ne durer*; F *aler ne durer*.

515. Pierre de Douai et Renier de Trit et Anseau de Cayeux, et plusieurs autres chevaliers, s'en vinrent devant Finepople au fourrage pour garder les fourrageurs. Ils regardèrent donc devant eux ; et ils aperçurent les Blaques, qui étaient tout disposés à leur faire de l'en-nui s'ils le pouvaient faire. Ceux-ci cependant ont arrêté nos fourrageurs devant Finepople, et les ont séparés de leurs gens mêmes. Alors qu'ils étaient en cette manière, vint un messenger à l'empereur, qui lui dit qu'il montât vite à cheval, et qu'il vînt secourir ses fourrageurs ; car les Comains et les Blaques les avaient assaillis.

516. Et quand l'empereur l'ouït, il se fit armer aussitôt, et ses hommes aussi ; et puis leur dit qu'ils pensassent, chacun en son endroit, à bien faire, et ne crussent pas que ce Seigneur qui les avait faits à sa propre ressemblance et à son image, les eût oubliés pour cette canaille. « Si vous mettez, dit-il donc, votre confiance tout à fait « en lui et votre espérance, n'ayez ni peur ni inquiétude qu'ils puissent tenir une heure contre vous. »

517. Que vous dirais-je ? L'empereur leur a tant prêché Notre-Seigneur, et adressé de bonnes paroles et conseillé de belles prouesses, qu'il n'y en eut pas, si couard fût-il, qui maintenant ne fût rempli de hardiesse, et désireux de faire des prouesses, s'il en pouvait trouver l'occasion. L'empereur prêche ainsi ses hommes et les exhorte à bien faire, tant qu'il les a tous réconfortés.

518. Pierre de Douai et Anseau de Cayeux et Renier de Trit étaient devant Finepople, ainsi que vous avez ouï, pour garder les fourrageurs. Et pendant qu'ils s'occupaient de fourrager, comme gens qui en avaient bien besoin, voici venir sur eux Blaques et Comains ; et ils envoyèrent en avant leurs archers hurlant et aboyant, et faisant si grand bruit qu'il semblaient que toute la plaine en tremblât.

519. Le jour était beau, et la plaine si unie qu'il n'y avait ni fossé, ni montagne, ni vallée. Et si la bataille n'en fût restée là de la part des Blaques et des Comains, je crois bien qu'elle n'en fût pas restée

517. — <sup>1</sup> D, *nostre sires li empereres.* — <sup>2</sup> C, *tant ala li empereres preechier.*

518. — <sup>1</sup> C *omet garder.* — <sup>2</sup> CDE, *et quoi.* — <sup>3</sup> C, *et faisoient lor archiers venir pardevant aus.* — <sup>4</sup> C, *que il sambloit que tous li chemins.*

519. — <sup>1</sup> C, *li champaigne.* — <sup>2</sup> CE, *rema.oit.* — <sup>3</sup> CE, *remandroit.*

pas. Car li empereres fu armés et montés sor un cheval bayart, por chou ke Moriaus, ses autres chevaus, estoit navrés si comme vous avés oï. Et quant il fu montés, si armés et si aparelliés comme à lui convint, bien sambla prinches ki terre eust <sup>4</sup> à garder et à maintenir.

520. « Segnour, fait-il dont à ses homes <sup>1</sup>, vous vées ore bien ke il « est mestiers ke cascuns soit preudom et loiaus endroit soi <sup>2</sup>. Or soit « cascuns de nos faucons, et nostre avresaire soient <sup>3</sup> bruhier. « Prenge cascuns reconfort en soi-meismes, car desconfors n'i vaut « noient; et nos les desconfrons toz. Et se nos avons mains de gent « par deviers nous <sup>4</sup> ke il n'ont, nos avons Diu pardeviers nous en « le nostre aide. »

521. A tant se metent à le voie, et chevaucent contre Blas et Com-mains. Et lues ke il perchoivent l'oriflambe l'empereour, et les autres enseignes ki sont en se compagnie, et nostre gent ki bien estoient priés de deus mile, Blac et Commain s'en retournent sans plus faire à cele fois; et nostre gent se retraient <sup>1</sup> arriere sans encaucier. Et nonporquant, se il ne fussent si travellié comme il estoient, volentiers fussent assamblé. Et lor gens s'en rala par devers le montaigne, et li nostre retorna à l'ost.

## V.

522. Cele nuit deviserent lor batalles, et ordenerent ki poinderoit premerains se che venoit à l'assamblé. Si i esgarderent Pieron de Braiescuel et Nicholon de Mailli : à ces deus fu li cose commandée. Puis lor commencha uns capelains de l'ost, ki Phelippes estoit apielés, à monstrier <sup>1</sup> le parole Nostre-Segneur, et dist :

523. « Biau segnour, vous ki chi estes assamblé por le service Nos- « tre Segnor <sup>1</sup>, por Diu gardés ke li paine ne li travail ke vos avés eu « ne soient pierdu. Vos estes chi assamblé en estrange contrée, ne n'i

519. — <sup>4</sup> Dans CE les verbes sont au présent : *est... convient... samble... ait.*

520. — <sup>1</sup> C omet *dont à ses homes.* — <sup>2</sup> F ajoute, *et nos sommes venu au point qu'il nos covien exploitier, et haster de secorre nostre gent.* — <sup>3</sup> D, *avresaires soit.* — <sup>4</sup> C omet *par deviers nous.*

là de notre part. Car l'empereur était armé et monté sur un cheval bai, parce que Moreau, son autre cheval, était blessé ainsi que vous avez ouï. Et quand il était monté, armé et équipé ainsi qu'il lui appartenait, il avait bien l'air d'un prince qui eût terre à garder et à maintenir.

520. « Seigneurs, fait-il donc à ses hommes, vous voyez bien « maintenant qu'il faut que chacun soit prud'homme et loyal en son « endroit. Or que chacun de nous soit un faucon, et que nos adversaires soient des éperviers bâtards. Que chacun prenne courage « en soi-même, car le découragement ne vaut rien ; et nous les dé- « confirons tous. Et si nous avons moins de gens par-devers nous « qu'ils n'en ont, nous avons par-devers nous Dieu en notre aide. »

521. Alors ils se mettent en route, et chevauchent contre les Blaques et les Comains. Et dès qu'ils aperçoivent l'oriflamme de l'empereur, et les autres enseignes qui sont en sa compagnie, et nos gens qui étaient bien près de deux mille, Blaques et Comains s'en retournent sans plus faire cette fois ; et nos gens se retirent en arrière sans les poursuivre. Et néanmoins, s'ils n'eussent été aussi fatigués qu'ils étaient, ils eussent volontiers combattu. Et leurs gens s'en allèrent par-devers la montagne, et les nôtres retournèrent au camp.

V. Les croisés se préparent au combat par la confession ; l'empereur les exhorte à bien faire.

522. Cette nuit ils réglèrent leurs corps de bataille, et décidèrent qui attaquerait le premier si on en venait au combat. Ils choisirent Pierre de Bracieux et Nicolas de Mailly : à ces deux-là fut confiée la chose. Puis un chapelain de l'armée, qui était appelé Philippe, commença de leur annoncer la parole de Notre-Seigneur, et dit :

523. « Beaux seigneurs, vous qui êtes ici assemblés pour le service de Notre-Seigneur, gardez pour Dieu que la peine et les travaux que vous avez eus ne soient perdus. Vous êtes ici assemblés

521. — <sup>1</sup> D, *s'en retournent* ; C, *se sont retrait* ; E, *se retraient*.

522. — <sup>1</sup> D, *ammonester*.

523. — <sup>1</sup> C ajoute *faire*.

« avés castiel ne recet ù vos aiiés esperanche de garant avoir, fors les  
 « escus et les espées et les chevaus<sup>2</sup>, et l'aide de Diu premierement, li  
 « quele vos serra prestée, pruec ke vous soiés confiés à vo pooir. Car  
 « confessions o vraie repentance<sup>3</sup> de cuer si est esclavemens de toz  
 « visses. Et por chou prions-nous à toz ke cascuns soit confiés à son  
 « pooir. »

524. Tout ensi lor anoncha li capelains Phelippes le parole Nostre-Segneur. Et quant che vint à l'endemain par matin, li os<sup>1</sup> se desloga et s'arma. Et li capelain ki estoient en l'ost celebrerent le sierviche Nostre-Segneur en l'ounour dou Saint-Esperit, por chou ke Dex lor donnast hounour et victore contre leur anemis. Apriès che se confessierent li pseudome par l'ost, et puis rechurent corpus Domini, cascuns endroit soi, au plus devotement k'il pot<sup>2</sup>. Puis fu prise li sainte Crois de no redemption, et fu commandée au capelain Phelippe por chou ke il le portast.

525. Apriès che, se murent les batailles molt ordenéement, cascuns garnis et apparelliés de son cors deffendre u d'autrui assaillir, se faire le convenist. Et fu droit une nuit saint Piere, le premerain jour d'auoust. Ki là fust à cel point, assés peust veoir<sup>1</sup> banieres et escus de divièrses connissanches, et desus toutes l'ensegne emperial, et l'empereour meismes ki vait ses batalles ordenant et destraingnant de l'une partie. Et Pieres de Braiescuel faisoit auté<sup>2</sup> de l'autre part, entre lui et Nicholon de Mailli.

526. Li jors estoit biaux et seris, et li plains tant ingaus ke il n'i avoit mal pas, ne cose ki destorber<sup>1</sup> les peust. Or ne porent-il veoir ke il mais<sup>2</sup> peust remanoir sans bataille, à chou ke lor anemi estoient assés priès d'aus, dejouste<sup>3</sup> une bruiere. Et Buriles, ki avoec aus<sup>4</sup> estoit, ot ordenées ses batailles et mises en conrois. Si commenchieient lors à aprocier li un des autres, si ke auques s'entreconnurent. Li noise i estoit si grans de toutes pars, et li tumulte et li hanissemens des chevaus, ke on n'i oïst neis Diu tonnans<sup>5</sup>.

523. — <sup>2</sup> C, *les escus, vos lances, vos espées et vos chevaus*. — <sup>3</sup> C, *œuvre compunction*; F, *ou vraie compunction*.

524. — <sup>1</sup> F seul donne *li os*. — <sup>2</sup> C, *k'il onques porent*.

« en contrée étrangère, et n'y avez château ni retraite où vous ayez  
 « espérance d'avoir sûreté, hors les écus et les épées et les chevaux, et  
 « l'aide de Dieu premièrement, laquelle vous sera prêtée, pourvu  
 « que vous soyez confessés selon votre pouvoir. Car la confession avec  
 « vraie repentance de cœur est le baptême de tous vices. Et pour cela  
 « nous vous prions tous que chacun se confesse selon son pouvoir. »

524. Ainsi leur annonça le chapelain Philippe la parole de Notre-Seigneur. Et quand vint le lendemain matin, l'armée délogea et s'arma. Et les chapelains qui étaient dans le camp célébrèrent le service de Notre-Seigneur en l'honneur du Saint-Esprit, pour que Dieu leur donnât honneur et victoire contre leurs ennemis. Après cela les prud'hommes se confessèrent dans le camp, et puis reçurent le corps du Seigneur, chacun en son endroit, le plus dévotement qu'il put. Puis fut prise la sainte Croix de notre rédemption, et fut confiée au chapelain Philippe pour qu'il la portât.

525. Après cela, les corps de bataille s'ébranlèrent bien en ordre, chacun armé et équipé pour défendre sa personne ou attaquer autrui, s'il le fallait faire. Et c'était juste la nuit de la Saint-Pierre, le premier jour d'août (1207). Qui eût été là en ce moment, eût pu voir assez de bannières et d'écus avec armoiries diverses, et surtout l'enseigne impériale, et l'empereur même qui va ordonnant et déployant ses troupes d'une part. Et Pierre de Bracieux en faisait autant d'autre part, lui et Nicolas de Mailly.

526. Le jour était beau et serein, et la plaine si unie qu'il n'y avait ni mauvais pas, ni rien qui les pût déranger. Or ils ne pouvaient croire qu'on pût encore rester sans se battre, parce que leurs ennemis étaient assez près d'eux, le long d'une bruyère. Et Burile, qui était avec eux, avait ordonné et mis en rang ses corps de bataille. Ils commencèrent alors à approcher les uns des autres, si bien qu'ils se distinguaient assez entre eux. Le bruit était si grand de toutes parts, et le tumulte et le hennissement des chevaux, qu'on n'y eût pas ouï même Dieu tonnant.

525. — <sup>1</sup> C, *adonques peust veoir maintes*. — <sup>2</sup> D seul donne *faisoit auté*.

526. — <sup>1</sup> CE, *destourner*. — <sup>2</sup> C, *qui mais*. — <sup>3</sup> C, *sont si près d'eus sur*. — <sup>4</sup> CE, *qui d'autre part*. — <sup>5</sup> C, *c'on n'eust pas oï tonner*.

527. Et li empereres Henris vait se gent sermonnant d'esciele en esciele, et disant : « Segneur, je vos pri à toz communement ke vous « soiés hui cest jor <sup>1</sup> frere li uns à l'autre ; et se il a entre vous par au- « cune mesaventure <sup>2</sup>, courous ne ire, ke tout soit entrepardonné <sup>3</sup>. Et « ne vous esmaïés point, mais soiés tout hardi et tout seur ; ke nous « les vaincrons hui, se Diu plaist. » Et il respondirent ke de chouert li consaus pris, ke jà de couardie n'i aroit parlé <sup>4</sup> ne pensé. Ke vous diroie-jou ? Par le predication del boin empereour Henri, et por chou ke cascuns estoit confiés selonc son pooir et cumeniïés, cascuns estoit convoitans et <sup>5</sup> desirans de conquerre ses anemis.

## VI.

528. Et endementiers k'il parloient ensi, li marescaus de nostre ost esgarda par-desoz un casal <sup>1</sup>, et pierchut le gent Burille ki venoient huant et glatissant, et menant une si grant tempieste ke <sup>2</sup> bien cuidoient contrester à nos fourriers. Joffrois, ki marescaus estoit de nostre ost, manda à l'empeour ke il aroit le bataille contre Burille le trahitour, ki empereour se faisoit contre Diu et contre raison, et ke il chevauçast. Et quant li empereres l'oï, si li plot molt durement chil mandemens ; car molt estoit desirans à avoir le bataille.

529. « Biaux Sire Dex, dist-il, plaise vous ke nous hui nos puis- « sons vengier des Blas et des Commains, s'il vous vient à plaisir <sup>1</sup>. » Lors apiela Pieron de Douay, et li dist ke il molt se fioit en lui, et ke il por Diu ne l'eslongast <sup>2</sup> point ke il tout adïès ne li fust priès en ceste besoingne por son cors garder. « Car j'ai, dist-il, molt grant joie « de che ke je voi ke il atendent ; car s'il fesissent samblant de fuir, et « Buriles vausist apriès lui ardoir le terre, sachiés bien ke je n'eusse « nule fianche en nostre repaire <sup>3</sup> ; ains fust cascuns de nous pierdus « par droite famine et par soufraite de viande. »

527. — <sup>1</sup> C, au jour de hui ausi com tout ; F, que vos, pour Dieu, soiés hui en cest jor tuit. — <sup>2</sup> C omet par aucune mesaventure. — <sup>3</sup> C, soit pardonné. — <sup>4</sup> F, que de ce estoient il bien asseur, ne que jà coardie n'i auroit ne fet ne. — <sup>5</sup> C omet convoitans et.

527. Et l'empereur Henri va parlant à ses gens de rang en rang, et disant : « Seigneurs, je vous prie tous généralement que vous soyez « aujourd'hui des frères les uns pour les autres ; et si par quelque mé-  
« saventure, il y a entre vous haine ou colère, que tout soit mutuelle-  
« ment pardonné. Et ne vous effrayez pas, mais soyez bien hardis et  
« tout assurés ; car nous les vaincrons aujourd'hui, s'il plaît à Dieu. »  
Et ils répondirent que le conseil en était pris, car il ne serait question de couardise ni en parole ni en pensée. Que vous dirais-je ? Par l'exhortation du bon empereur Henri, et aussi parce que chacun était confessé selon son pouvoir et communié, chacun était jaloux et désireux de vaincre ses ennemis.

#### VI. On marche contre l'ennemi.

528. Et pendant qu'ils parlaient ainsi, le maréchal de notre armée regarda par-dessous un village, et aperçut les gens de Burile qui venaient hurlant et aboyant, et faisant un si grand tumulte qu'ils pensaient bien tenir tête à nos fourrageurs. Geoffroi, qui était maréchal de notre armée, manda à l'empereur qu'il aurait la bataille contre Burile le traître, qui se faisait empereur contre Dieu et contre raison, et qu'il chevauchât. Et quand l'empereur ouït cette nouvelle, elle lui plut bien fort ; car il était bien désireux d'avoir la bataille.

529. « Beau Sire Dieu, dit-il, permettez qu'aujourd'hui nous nous « puissions venger des Blaques et des Comains, si tel est votre plaisir. » Alors il appela Pierre de Douai, et lui dit qu'il se confiait bien en lui, et que pour Dieu il ne s'éloignât pas, mais qu'il fût toujours près de lui en cette besogne pour garder son corps. « Car j'ai, dit-il, bien « grande joie de ce que je vois qu'ils attendent ; car s'ils eussent fait « semblant de fuir, et que Burile eût voulu brûler le pays derrière lui, « sachez bien que je n'eusse eu nulle confiance en notre retour ; mais « chacun de nous eût été perdu par vraie famine et par manque de « vivres. »

528. — <sup>1</sup> C, par devers un costal. — <sup>2</sup> C, molt grant tempeste, car.

529. — <sup>1</sup> F omet *biaus sire*, etc.; D omet *s'il vous vient à plaisir*. — <sup>2</sup> C, *s'elongast*. — <sup>3</sup> C, *retour*.

530. Adont apiela Gossiel le Moigne, Nicholon de Byarch, Gadoul et Aalart<sup>1</sup>, et ne sai quans des autres, et lor dist : « Segneur, gardés-  
« vous bien ke nus de vous<sup>2</sup> ne se desrengé devant che ke jou le  
« commanderai. Vous véés bien<sup>3</sup> ke che n'est mie geus d'enfant ne  
« solas<sup>4</sup>; anchois est si<sup>5</sup> crueus bataille et si morteus, ke se li uns de  
« nous tenoit l'autre, je ne quit mie ke il le rendist por cent mil be-  
« sans<sup>6</sup>, ke il ne l'ochesist. — Sire, dist Pieres de Douay, k'alés-vous  
« chi plaidant? Alés avant hardiement; et bien sachiés ke se mors ne  
« m'en<sup>7</sup> destorne, vous ne serés hui devant moi le montant de quatre  
« piés<sup>8</sup>. »

531. Et quant li empereres oï chou, si se teut et ne dist plus à cele  
fois; ains chevauça viers le gent Burille, dont il ot molt désiré le ba-  
taille. A<sup>1</sup> celui matin, pour le douchour dou tans, chil oiselon can-  
toient clerement<sup>2</sup>, cascuns selonc se maniere, et envoisement<sup>3</sup>. Dont  
Henris de Valenchiènes dist bien<sup>4</sup> et aferme ke onkes mais, à nul jor  
de se vie, n'avoit veu plus biel jour de celui.

## VII.

532. K'i vaut alongemens? Les escieles s'entre-aprocierent par  
grant orguel et par grant ire. Or en soit en lor aide<sup>1</sup> li Sires por cui li  
nostre se metent en abandon. A tant es vous Burille venant o trente-  
trois mile homes dont il avoit ordenées trente-sis batailles. Etportoient  
uns glaives vers à uns lons fiers de Bohaigne<sup>2</sup>, et venoient par grant  
orguel, comme chil ki point ne prisoient nostre empereour ne son  
pooir, ains cuidoiënt prendre as mains l'empereour et tous chiaus ki  
o lui estoient.

533. Et li empereres fist chevaucier se gent, et lor dist ke or se con-  
tenist cascuns come preudom; car il véoient bien ke li besoins en es-  
toit venus. Adont commanda ke on tenist Baiart près de lui. Après  
che lacha son hyaume, et fist porter devant lui l'ensegne imperial. Et  
lors s'aprocierent les batailles; et Pieres de Braiescuel et Nicholes de

530. — <sup>1</sup> F, *Gosse le Moine et Nicole de Biac, Gador et Alart.* — <sup>2</sup> C *omet de vous.* — <sup>3</sup> F *ajoute espertement.* — <sup>4</sup> C, *ne de solaes.* — <sup>5</sup> C, *est avis de si.* — <sup>6</sup> C *ajoute d'or.* — <sup>7</sup> D, *ne l'en.* — <sup>8</sup> C, *ne serés ui quatre piés devant.*

530. Alors il appela Gosseau le Moine, Nicolas de Béart, Gadoui et Alard, et je ne sais combien des autres, et leur dit : « Seigneurs, « gardez-vous bien que nul de vous n'attaque avant que je le com- « mande. Vous voyez bien que ce n'est pas jeu d'enfants ni divertisse- « ment ; mais c'est une si cruelle bataille et si mortelle, que si l'un de « nous tenait l'autre, je ne pense pas qu'il le rendît pour cent mille besans, « plutôt que de l'occire. — Sire, dit Pierre de Douai, que venez-vous « plaider ? Allez de l'avant hardiment ; et sachez bien que si la mort « ne m'en empêche, vous ne serez pas aujourd'hui en avance sur moi « de la valeur de quatre pieds. »

531. Et quand l'empereur l'ouït, il se tut et n'en dit pas davantage cette fois ; mais il chevaucha vers les gens de Burile, avec qui il avait bien désiré la bataille. Ce matin-là, pour la douceur du temps, les oiseaux chantaient clairement, chacun à sa manière, et joyeusement. C'est pourquoi Henri de Valenciennes dit bien et affirme que jamais, à aucun jour de sa vie, il n'avait vu plus beau jour que celui-là.

#### VII. Discours de Geoffroi le maréchal et du chapelain.

532. A quoi bon allonger ? Les troupes s'approchèrent entre elles en grand orgueil et grande colère. Or qu'il soit en leur aide le Seigneur pour qui les nôtres se mettent à l'abandon. Alors voilà Burile venant avec trente-trois mille hommes dont il a fait trente-six corps. Et ils portaient des lances vertes avec de longs fers de Bohême, et venaient en grand orgueil, comme gens qui ne prisaient pas notre empereur ni ses forces, mais qui pensaient mettre la main sur l'empereur et tous ceux qui étaient avec lui.

533. Et l'empereur fit chevaucher ses gens, et leur dit que chacun se comportât en prud'homme ; car ils voyaient bien que le besoin en était venu. Alors il commanda qu'on tînt Bayard près de lui. Après cela il laça son heaume, et fit porter devant lui l'enseigne impériale. Et alors les corps s'approchèrent ; et Pierre de Bracieux et Nicolas de

531. — <sup>1</sup> C, et sachiés que à. — <sup>2</sup> C, molt doucement. — <sup>3</sup> C, et envoisierent. — <sup>4</sup> F, li estoires dist bien.

532. — <sup>1</sup> C, al convenir. — <sup>2</sup> C, lons et tranchans de Habaige.

Mailli si furent <sup>1</sup> en l'avangarde avoec Joffroi le marescal, et li disent ke il poinderoient avant, entre els et Milon le Braibant <sup>2</sup>, et puis Guillaumes dou Parcoi, et Lyenars de Hyelemes; et li empereres garderoit les poigneours.

534. « Por Diu, segnour, dist Joffrois, or gardés ke chil poindres  
« soit si bien furnis, et si à point <sup>1</sup> ke nous n'en soiesmes blasmé de  
« nos anemis ne gabé. Et chil ki chi fera mauvais samblant doit bien  
« iestre banis de le gloire de Nostre Segnour <sup>2</sup>. Por Diu, souviégne-  
« vous des preudomes anciens ki devant nous ont esté, ki encore  
« sont ramenteu es livres des estores <sup>3</sup>. Et bien saciés ke ki por Diu  
« morra en ceste besoigne, s'ame en ira toute florie en paradis; et  
« chil ki vis en escapera, sera toz les jors de se vie honnerés et ra-  
« manteus en bien apriès se mort.

535. « Se nos créons bien en Nostre Segneur, li cans sera nostres.  
« S'il ont plus grant gent <sup>1</sup> ke nous, ke nous caut <sup>2</sup>? Il ne valent riens.  
« Chou les a hui si enruhis ke il nos troverent ier un poi travelliés <sup>3</sup>. Ore  
« dont, segneur, por Diu n'atendons mie tant ke il premierement nos  
« requierent. Car tant sai-jou bien de guerre, ke ki requiert ses ane-  
« mis asprement et vistement au commencier <sup>4</sup>, plus en sont legier à  
« desconfire et plus en sont espoenté. Et ki encore se faindra à ces-  
« tui besoing, jà Dex de gloire ne li doinst hounour <sup>5</sup>. »

536. A tant guerpissent <sup>1</sup> les palefrois, si sont es destriers monté; et se d'ore en avant ne remaint en le gent Burille, hui mais ert li estours fels et crueus, si comme vous le porés oïr. A tant s'aprocent les batailles d'ambes-deus pars, et chevaucent en conroi <sup>2</sup>, et s'entrevient de si près ke il s'entrevioient tout de plain. Li jours estoit si biaux comme vous avez oï, et li Blac firent lor trompes sonner; et li capelains Phelippes, ki tint en se main le crois de nostre redemption, lors commencha à sermonner, et dist :

533. — <sup>1</sup> C, *se sont mis*. — <sup>2</sup> C, *entre lui et Nicolon de Mailli et après Miles li Brabant*.

534. — <sup>1</sup> CEF, *à droit*. — <sup>2</sup> C, *gloire de paradis*. — <sup>3</sup> C, *ens es ystores des livres*.

535. — <sup>1</sup> D, *plus gent*. — <sup>2</sup> C ajoute *tant arons plus grant hounour*. — <sup>3</sup> C, *mais pour çou que il nous ont hier et hui fort travaillés, à çou que nous somes plus pesamment armé que il ne sont,*

Mailly étaient à l'avant-garde avec Geoffroi le maréchal, et ils lui dirent qu'ils piqueraient en avant, eux et Milon le Brebant, et puis Guillaume du Perchoi et Liénard de Helesmes ; et l'empereur veillerait sur ceux qui attaqueraient.

534. « Pour Dieu, seigneurs, dit Geoffroi, prenez garde que cette  
« attaque soit si bien soutenue, et si à point que nous n'en soyons  
« pas blâmés de nos ennemis ni raillés. Et celui qui fera ici mauvaise  
« contenance doit bien être banni de la gloire de Notre-Seigneur.  
« Pour Dieu, qu'il vous souvienne des anciens prud'hommes qui ont  
« été avant nous, qui sont encore cités dans les livres d'histoire. Et  
« sachez bien que celui qui mourra pour Dieu en cette besogne, son  
« âme ira toute glorieuse en paradis devant Dieu ; et celui qui en ré-  
« chappera vivant, sera honoré tous les jours de sa vie et cité avec  
« éloge après sa mort.

535. « Si nous croyons bien en Notre-Seigneur, le champ de ba-  
« taille sera nôtre. S'ils ont plus de gens que nous, que nous im-  
« porte ? Ils ne valent rien. Ce qui les a aujourd'hui égarés, c'est que  
« hier ils nous trouvèrent un peu fatigués. Or donc, seigneurs, pour  
« Dieu, n'attendons pas qu'ils nous attaquent les premiers. Car je sais  
« seulement en fait de guerre, que quand on attaque ses ennemis rude-  
« ment et vivement tout d'abord, ils en sont plus faciles à déconfire  
« et plus épouvantés. Et qui se ménagera maintenant en ce besoin,  
« que Dieu ne lui donne pas l'honneur de la gloire. »

536. Alors ils laissent les palefrois, et montent sur les destriers ; et si désormais il ne tient aux gens de Burile, aujourd'hui le combat sera terrible et cruel, ainsi que vous le pourrez ouïr. Alors les corps de bataille s'approchent des deux côtés, et chevauchent en bon ordre, et arrivent si près les uns des autres qu'ils se voient tout en plein. Le jour était beau ainsi que vous avez ouï, et les Blaques firent sonner leurs trompes ; et le chapelain Philippe, qui tenait en main la croix de notre rédemption, commença alors à sermonner, et dit :

*tant somes nous plus seur pour oes atendre. Dans F, après il ne vallent riens, on lit : Cele parole les a si esjoïz que ce fu merveille. — <sup>4</sup> C, de cuer au comancier et radement. — <sup>5</sup> C ajoute ne joie.*

536. — <sup>1</sup> C, ont guerpi. — <sup>2</sup> C omet et chevaucen en conroi.

537. « Segnor, por Diu soiés preudome en vous meismes <sup>1</sup>, et aiiés  
 « fianche en Nostre-Segnor, ki por nous soufri paine et torment, et  
 « ki por le pechié d'Adan et d'Evain soufri martyre por l'ocoison del  
 « mors ke il morsent en le pume, por laquele tout aliemes <sup>2</sup> es paines  
 « del tenebrous infier <sup>3</sup>; et par le propre mort Jhesu-Crist en fumes  
 « racaté. Et ki chi morra por lui, il ira ou sain Saint Abrahan par-  
 « devant lui.

538. « Toutes ces gens ke vous véés ichi ne croient Diu ne se pois-  
 « sanche; et vous ki boin crestien iestes et tout preudome, se Diu plaist,  
 « et ki de mains <sup>1</sup> païs iestes chi assamblé par le commandement l'a-  
 « postole, vous iestes tout confiessé et mondé de toz pechiés et de tou-  
 « tes ordures <sup>2</sup> de vilenie. Vous iestes li grains, et véés de là le paille <sup>3</sup>.  
 « Et por Diu gardés-vous ke cascuns vaille <sup>4</sup> un castelain au besoing <sup>5</sup>,  
 « et ke li cuers de cascun soit plus gros d'un hyaume. Ke vaut chou?  
 « Je vos commant à toz <sup>6</sup>, en non de penitanche, ke vous poigniés en-  
 « contre les anemis Jhesu-Crist; et je vous assoil, de par Diu, de toz  
 « les pechiés ke vous onques feistes jusques au point d'ore <sup>7</sup>. »

## VIII.

539. Quant li capelains ot son sermon <sup>1</sup> definé, et il ot monstree  
 le crois ù Nostre Sires rechut, por son povre pueple racater, mort et  
 passion, chil ki poindre devoient devant par son commandement,  
 quant il virent liu et tans, cascuns endroit soi, lanche baissie, hurte <sup>2</sup>  
 cheval des espourons en escriant Saint Sepulcre! molt humlement.  
 Et assamblent as Blas et as Commain, et porte cascuns le sien par  
 terre molt felenessement. Et saciés ke molt en i ot à cele empointe <sup>3</sup>  
 d'ochis et de navrés. Et de chiaus ki ciéent, c'est niens ke il mais aient  
 pooir del relever; car tout à fait ke li un les abatent, sont aparellié li  
 autre ki les ochient.

540. Et sitost comme Blac et Commain connurent le desconfiture  
 ki sor eus tornoit si mortelment et si cruelment, il se misent au fuir

537. — <sup>1</sup> C, *cascuns en soi meismes*. — <sup>2</sup> C, *estiemes*. — <sup>3</sup> D, *des tenebres d'infier*.

538. — <sup>1</sup> F, *maint lointieng*. — <sup>2</sup> C, *ordures de pechié et*. — <sup>3</sup> C, *là de la paille*; D, *là delà la paille*.

537. « Seigneurs, pour Dieu, soyez prud'hommes en vous-mêmes, « et ayez confiance en Notre-Seigneur, qui souffrit pour nous peine et « tourment, et qui pour le péché d'Adam et d'Ève souffrit le martyre « à cause du morceau qu'ils mordirent en la pomme, pour la- « quelle nous allions tous dans les peines du ténébreux enfer; et par « la propre mort de Jésus-Christ nous en fûmes rachetés. Et qui « mourra ici pour lui, il ira par-devant lui au sein de saint Abraham.

538. « Toutes ces gens que vous voyez ici ne croient ni en Dieu ni « en sa puissance; et vous qui êtes bons chrétiens et tous prud'hom- « mes, s'il plaît à Dieu, et qui êtes ici assemblés de maints pays par le « commandement du pape, vous êtes tous confessés et nettoyés de « tous péchés et de toutes ordures de vilenie. Vous êtes le grain, et « voilà là-bas la paille. Et pour Dieu, prenez garde que chacun vaille « un châtelain au besoin, et que le cœur de chacun soit plus gros « qu'un heaume. A quoi bon ce discours? Je vous commande à tous, « en guise de pénitence, que vous couriez contre les ennemis de Jé- « sus-Christ; et je vous absous, de par Dieu, de tous les péchés que « vous fîtes jamais jusqu'au moment d'à présent. »

#### VIII. Défaite de Burile.

539. Quand le chapelain eut fini son sermon, et qu'il eut montré la croix où Notre-Seigneur, pour racheter son pauvre peuple, reçut mort et passion, ceux qui devaient s'élaner d'abord par son commandement, quand ils virent temps et lieu, chacun en son endroit, lance baissée, pique son cheval des éperons en criant Saint-Sépulcre! bien humblement. Et ils rencontrent les Blaques et les Comains, et chacun jette le sien par terre bien furieusement. Et sachez qu'il y en eut beaucoup à ce choc d'occis et de blessés. Et pour ceux qui tombent, il ne se peut pas qu'ils aient jamais moyen de se relever; car à mesure que les uns les abattent, les autres sont prêts pour les occire.

540. Et sitôt que les Blaques et les Comains connurent la déconfiture qui tournait contre eux si mortellement et si cruellement, ils se

— <sup>4</sup> F, *vaille au meins*. — <sup>5</sup> C, *à cestui besoing*. — <sup>6</sup> F, *tous comunement*. — <sup>7</sup> C, *au jour de lui*.  
539. — <sup>1</sup> CE, *serviche*; D, *parole*; F, *sermon*. — <sup>2</sup> C, *fiert*. — <sup>3</sup> C, *pointe*.

sans plus atendre, et s'esparsent <sup>1</sup>, li uns chà, li autres là, aussi comme les aloes font por les espreviers. Et les autres batailles ki ordenées estoient repoingnent erramment <sup>2</sup>, si comme Nicholes de Mailli et Pieres de Braiescuel. Et s'abandonnerent vers le bataille de Burille, ki seise cens homes avoit en s'esciele; et li nostre de chà ne furent ke vint-cinq, et si assamblèrent as seise cens. Joffrois et Miles li Braibans poinent <sup>3</sup> cascuns o le soie.

541. Ke vous diroie-jou? Il se misent à le fuite, et li nostre les ochioient en fuiant. Et por chou k'il venissent à garison plus tost, cascuns jetoit jus tels armes k'il portoit. Et li empereres toutes voies chevauce armés <sup>4</sup> si ricement comme à lui convenoit; et por se reconnisanche il ot vestu <sup>5</sup> une cote de vermel samit <sup>3</sup> à petites croisetes d'or; et tout d'autretel maniere estoit <sup>4</sup> li hyaumes ke il avoit ou chief. Ke vaut chou? Por noient quesist-on plus biel chevalier de lui, ne ki mius samblast estre preudom as armes <sup>5</sup>, quant il fu montés sour Bayart, et fist <sup>6</sup> devant lui porter s'oriflambe, de tels desconnissanches menues <sup>7</sup> com vous avez oï.

542. Et si compaignon chevauçoient environ lui, ardant molt durement de poindre et desirant <sup>1</sup>; et sivoient à espouron cels ki devant broçoient et aloient caçant <sup>2</sup>. Por noient en blasmeroît-on un; car tout i furent preudome, et bien en fist cascuns samblant <sup>3</sup>. Chil as quels il fu commandé poinent premiers <sup>4</sup> et li autre les garderent si comme drois fu <sup>5</sup>. Ceste desconfiture fu faite de là Phinepople un joesdi. Et bien avoient à celui point nostre gent mestier de tel secours <sup>6</sup> ke Nostre Sires leur fist iluec : car bien saciés, il n'avoient mie viande seulement à demi jour passer.

543. Ke vaut chou? Molt fu grans li encaus apriès Burile et apriès se gent; et il s'enfuirent toutes voies comme chil ki plus n'i oserent atendre; et nostre gens les encauent toutes voies tant ke trache lor en dure. Molt fist illuec Nostre Sires apiert miracle à nostre gent, quant

540. — <sup>1</sup> C, se mettent... s'espargent. — <sup>2</sup> C omet erramment. — <sup>3</sup> C, repoinnent.

541. — <sup>1</sup> C, avant armé de ses armes. — <sup>2</sup> DE omettent vestu. — <sup>3</sup> C, samit semé de. — <sup>4</sup> C, estoit paint. — <sup>5</sup> C, preu as armes, et pour voir si estoit il. — <sup>6</sup> C, il fait. — <sup>7</sup> C, conisanches; F, connoissances; CF omettent menues.

mirent à fuir sans plus attendre, et se dispersèrent, les uns deçà, les autres delà, ainsi que les alouettes font pour les éperviers. Et les autres corps qui étaient rangés s'élancent aussitôt, comme Nicolas de Mailly et Pierre de Bracieux. Et ils coururent sur le corps de Burile, qui avait seize cents hommes dans sa compagnie ; et les nôtres de çà n'étaient que vingt-cinq, et pourtant ils attaquèrent les seize cents. Geoffroi et Milon le Brebant s'élançèrent chacun avec leur corps.

541. Que vous dirais-je ? Ils se mirent en fuite, et les nôtres les occiaient tout fuyant. Et pour qu'ils vissent plus tôt en lieu sûr, chacun jetait bas les armes qu'il portait. Et l'empereur toutefois chevauche armé aussi richement qu'il lui appartenait ; et pour ses armoiries il a vêtu une cotte de satin vermeil à petites croisettes d'or ; et tout de même genre était le heaume qu'il avait au chef. A quoi bon les discours ? En vain eût-on cherché un plus beau chevalier que lui, ni qui semblât mieux être entendu à la guerre, quand il fut monté sur Bayard, et qu'il fit porter devant lui son oriflamme, orné des menues armoiries que vous avez ouïes.

542. Et ses compagnons chevauchaient autour de lui, brûlant et désirant bien vivement d'attaquer ; et ils suivaient à force d'éperons ceux qui devant eux éperonnaient et allaient donnant la chasse. En vain en blâmerait-on un ; car tous y furent prud'hommes, et chacun en eut bien la contenance. Ceux à qui il fut commandé s'élançèrent les premiers, et les autres les gardèrent comme il était convenable. Cette déconfiture se fit au-delà de Finepople un jeudi (2 août 1207). Et à ce moment nos gens avaient bien besoin du secours que Notre-Seigneur leur accordait là ; car sachez-le bien, ils n'avaient pas de vivres seulement pour passer une demi-journée.

543. A quoi bon les discours ? La poursuite fut bien grande après Burile et après ses gens ; et ils s'enfuirent toutefois comme gens qui plus n'osèrent attendre ; et nos gens les poursuivirent toutefois, tant qu'il y eut trace d'eux. Notre-Seigneur fit bien là un miracle avéré pour nos

542. — <sup>1</sup> C, *molt desirant et ardent de assamblar as enemis*. — <sup>2</sup> C, *à espouren brochant chiaus ki aloient chaçant lor anemis par devant iaus*. — <sup>3</sup> C, *bien vaillant et preudomme, et plain de grant chevalerie*. — <sup>4</sup> C, *commandé de premier asamblar se prouwerent comme vaillant*. — <sup>5</sup> C, *noblement*. — <sup>6</sup> C ajoute *et de celle victore*.

il desconfirent <sup>1</sup> Burile, ki requis les avoit atout trente-trois mille homes, dont il avoit fait <sup>2</sup> trente sis batailles, et nostre gent n'en avoient ke quinze, et trois de purs Grifons. Mais molt ot grant devise des uns as autres; car en cascune de nos batailles n'avoit ke vint chevaliers, fors en la bataille l'empeureur ù il en ot cinquante <sup>3</sup>; et en toute le menour de Burile, en ot neuf cens. Ceste cose ne fust mie bien partie, se Dex n'i mesist conseil; mais no gent estoient comme li innocent, et et li gens Burile li deable <sup>4</sup>.

544. Ke vous diroie-jou plus? Quant il furent desconfit, Nostre Sires envoya si grans plentés de toz biens en nostre ost <sup>1</sup>, ke tout furent de joie raempli. Cele nuit n'orent en l'ost fors ke grant joie et grant solas. Et por esperanche d'avoir boin hostel, dist cascuns le patre nostre saint Julien. Ke vaut chou? Tels miracles comme vous avés oï, et tel acrossement <sup>2</sup> à l'empire de Constantinoble, et si grant essauchement à le esglise <sup>3</sup> de Rome, fist Nostre-Sires as crestiens <sup>4</sup> à cel termine.

## IX.

545. Ensi comme vous avés oï fu Buriles desconfis, et teus menés comme vous avés oï. Ke vos diroie-je plus <sup>1</sup>? Nostre gent <sup>2</sup> vinrent à Crucemont, et assurerent le ville et le castiel. Esclas, uns haus hom ki Burile guerrioit, et si estoit ses cousins germain (car chil Buriles disoit ke le terre ke Esclas tenoit devoit estre soie, et Esclas disoit ke non faisoit <sup>3</sup>; et por chou s'entreguerrioient-il, si ke Esclas couroit chascune sour lui, et l'afoibloit molt de gent et d'amis et de castiaus); ichil Esclas, por chou ke il voloit avoir le forche et l'aide de l'empeureur Henri, il envoya à lui pour pais faire <sup>4</sup>.

543. — <sup>1</sup> C diffère ici de DEF : *La bataille fu vaincue, as nostres fu la victoire; et no gens enchauchierent les enemis si efforchiement que Burille et ses gens furent desconfit; et i ot grant plenté de mors et de pris en la chache, ki dura bien cinc eures. En la parfin il retournerent à grant joie et à grant honnour, et regracient molt devotement Nostre Signour de la grant honnour et très grant miracle que il avoit fait à nostre gent; que il desconfirent*, etc. — <sup>2</sup> DE omettent *fait*; C, *avoit fais et ordenés*. — <sup>3</sup> G, *car li empereres n'avoit que XV eschieles de quoi il n'avoit en chascune que XX ou XXV chevaliers au plus, fors en la soie où il n'avoit (en avoit) L, et III eschieles de Grecs où il n'avoient mie grant fiance*. — <sup>4</sup> C, *ensì comme li dyable*. F remplace *mais*

gens, quand ils déconfirent Burile, qui les avait attaqués avec trente-trois mille hommes, dont il avait fait trente-six corps; et nos gens n'en avaient que quinze, et trois de simples Grecs. Mais il y avait bien grande différence des uns aux autres; car en chacun de nos corps de bataille il n'y avait que vingt chevaliers, sauf dans le corps de l'empereur où il y en avait cinquante; et dans le moindre de Burile, il y en avait neuf cents. Cela n'eût pas fait partie égale, si Dieu n'y eût mis ordre; mais nos gens étaient comme les innocents, et les gens de Burile les diables.

544. Que vous dirais-je de plus? Quand ils furent déconfits, Notre-Seigneur envoya si grande abondance de tous biens en notre camp, que tous furent remplis de joie. Cette nuit il n'y eut au camp que grande joie et grand divertissement. Et dans l'espérance d'avoir bon logis, chacun dit la patenôtre de Saint Julien. A quoi bon les discours? Vous avez ouï quels miracles, et quel accroissement de l'empire de Constantinople, et quelle exaltation de l'Église de Rome Notre-Seigneur fit pour les chrétiens en ce temps-là.

IX. Esclas, cousin de Burile, s'allie à l'empereur, qui lui promet sa fille.

545. Ainsi que vous avez ouï Burile fut déconfit, et mené comme vous avez ouï. Que vous dirais-je de plus? Nos gens vinrent à Cruce-mont, et fermèrent la ville et le château. Esclas, un haut seigneur qui guerroyait contre Burile, et pourtant il était son cousin germain (car ce Burile disait que la terre qu'Esclas tenait devait être sienne, et Esclas disait que non; et pour cela ils guerroyaient entre eux, si bien qu'Esclas lui courait souvent sus, et l'affaiblissait beaucoup de gens et d'amis et de châteaux); cet Esclas, parce qu'il voulait avoir les forces et l'aide de l'empereur Henri, envoya à lui pour faire la paix.

*no gent, etc., par : mès Nostre Sire mostre bien som pooir encontre ses anemis quant il li plest.*

544. — <sup>1</sup> C ajoute et de toutes provanches k'il gaingnièrent sur lor anemis. — <sup>2</sup> Au lieu de et por esperanche, on lit dans C : Or oïés, mes signours, qués grans miracles Diex lor fist et monstra, et quel accroissement, etc. — <sup>3</sup> D, à l'empire. — <sup>4</sup> C, et as cresttiens; F, pour crestienté.

545. — <sup>1</sup> C, desconfis et maïés; F, et si menés qu'il ne li remest chauce ne hoese, ne tente ne paveillon. Que vos diroie je? — <sup>2</sup> C ajoute se partirent dou champ et. — <sup>3</sup> CEF, devoit. — <sup>4</sup> G, quant Esclas sot ceste desconfiture, grant joie en ot; si envoya ses messaiges à l'empereour Henri.

546. Tout ensi comme<sup>1</sup> je vous di, apriès tout chou, vint chil Esclas<sup>2</sup> à l'empereour, et le trova séant en se tente, en le compaignie de ses plus haus barons. Esclas vint en le tente devant toz les barons ki laiens estoient, et se laissa cair as piés l'empereour<sup>3</sup>, et li baisa, et puis le main<sup>4</sup>. Ke vous diroie-jou? li pais fu faite et confremée, et Esclas devint illuec hom<sup>5</sup> à l'empereour Henri, et li jura à porter foi et loiauté d'ore en-avant comme à son droiturier segnour.

547. Et lors li dist li marescaus privéement ke il rouvast<sup>1</sup> à l'empereour une soie fille ke il avoit<sup>2</sup>. Et Esclas se ragenoilla de rechief devant l'empereour, et li dist : « Sire, on me fait à entendant ke vous « avés une fille, lequele je vos pri, s'il vous plaist, ke vous me doingniez « à moillier. Jou sui assés riches hom de terre et de tresor d'argent et d'or, et assés me tient-on en mon païs por jentill home. Si « vous pri, s'il vous plaist, ke vous le me donnés. »

548. Et tout<sup>1</sup> li haut home ki illuec estoient en present li loent ke il li doinst, por chou ke il de melleur cuer l'en sierge et plus volentiers. Et li empereres dist : « Segnor, et puiske vous le me<sup>2</sup> conselliés, et « jou l'otroi. » Puis commença à sorire, si apiela Esclas, et li dist : « Esclas, je vous doins me fille par tel maniere ke Dex vous en laist « joïr ; et vous otroi avoec<sup>3</sup>, toute le conquete<sup>4</sup> ke nous avons faite « ichi, par tel maniere ke vous en serés mes hom et m'en siervirés. « Et si vous otroi avoec, Blakie-le-Grant, dont je vous ferai segnour, « se Diu plaist et jou vif<sup>5</sup>. »

549. De chou li vait Esclas au pié, si l'en gracie molt durement tout en plourant<sup>1</sup>. A tant s'en torna Esclas, et nostre gent s'en revinrent à un castel ke on apiela Estanemach ; et là revint Esclas à nostre gent. Dont vont entre els no barons<sup>2</sup> devisant là ù on espouseroit le damoisiele, et quant. Et li empereres li presenta son cheval ke il amoit merveilleusement, et si li carga Wistasse son frere o deus batailles de

546. — <sup>1</sup> C, *tout ainsi, fu que.* — <sup>2</sup> CEF ajoutent *ki molt estoit sages.* — <sup>3</sup> C omet *l'empereour.* — <sup>4</sup> C, *et puis li baise la main ossi.* — <sup>5</sup> C, *tantost hom liges.*

547. — <sup>1</sup> CEF, *demandast.* — <sup>2</sup> Dom Brial fait observer que Henri n'avait pas de fille légitime nubile ; il en conclut ou qu'il s'agit d'une fille naturelle, ou que l'auteur de ce récit a imaginé un roman. Mais il semble difficile d'admettre cette dernière hypothèse, quand on voit qu'au treizième siècle le texte de Henri de Valenciennes était considéré comme historique. Il figure

546. Tout ainsi que je vous dis, après tout cela, cet Esclas vint à l'empereur, et le trouva assis dans sa tente, en la compagnie de ses plus hauts barons. Esclas vint en la tente devant tous les barons qui étaient là, et se laissa choir aux pieds de l'empereur, et les baisa, et la main après. Que vous dirais-je? La paix fut faite et confirmée, et Esclas devint là l'homme de l'empereur Henri, et jura de lui garder foi et loyauté dorénavant comme à son légitime seigneur.

547. Et alors le maréchal lui dit en particulier qu'il demandât à l'empereur une sienne fille qu'il avait. Et Esclas s'agenouilla derechef devant l'empereur, et lui dit : « Sire, on me fait entendre que « vous avez une fille, laquelle, je vous prie, s'il vous plaît, que vous « me donniez pour femme. Je suis un homme assez riche en terre et « en trésor d'argent et d'or; et on me tient assez pour gentilhomme « en mon pays. Je vous prie donc, s'il vous plaît, que vous me la « donniez. »

548. Et tous les hauts hommes qui étaient là présents lui conseillent qu'il la donne à Esclas, pour qu'il le serve de meilleur cœur et plus volontiers. Et l'empereur dit : « Seigneurs, puisque vous me le « conseillez, je l'octroie. » Puis il commença à sourire, et appela Esclas, et lui dit : « Esclas, je vous donne ma fille, à la condition que « Dieu vous en laisse jouir; et je vous octroie avec, toute la conquête « que nous avons faite ici, à la condition que vous en serez mon homme « et m'en ferez le service. Et puis je vous octroie avec, la grande « Blaquie, dont je vous ferai seigneur, s'il plaît à Dieu et si je vis. »

549. A cause de cela Esclas tombe à ses pieds, et le remercie bien fort tout en pleurant. Alors Esclas s'en retourna, et nos gens s'en revinrent à un château qu'on appelle Estanemac; et là Esclas revint à nos gens. Alors nos barons vont se demandant entre eux où on épouserait la demoiselle, et quand. Et l'empereur lui fit présent de son cheval qu'il aimait merveilleusement, et puis lui confia Eustache son

en effet sous une forme abrégée, après le texte de Geoffroi de Ville-Hardouin, dans la grande compilation de Baudouin d'Avesnes. Cette circonstance, si elle eût été connue de Dom Brial, aurait sans doute modifié son opinion.

548. — <sup>1</sup> C omet *tout*. — <sup>2</sup> C ajoute *loès et*. — <sup>3</sup> C omet *avoec*. — <sup>4</sup> C ajoute *de terre*. — <sup>5</sup> C omet *et jou vif*; G, *et li dist que il li donroit le roiaume de Blaquie se il le pooit conquerre*.

549. — <sup>1</sup> C omet *tout en plourant*. — <sup>2</sup> C, *entre tous et les barons*.

se gent ; mais tant i ot ke li une fu des Grifons d'Andrenople, et li autre de nos François.

## X.

550. Dont ne demourerent plus nostre gent illuec, ains s'en repaierent à Andrenople sans destourbier, et d'illuec s'en vinrent à le Panphile. Et là fist tendre ses trés, et esgarda le castiel, ki toz estoit fondus et degastés. Dont jura li empereres ke jà par son gré<sup>1</sup> ne s'en partira nus devant chou ke li mur seront rehauchié et raparellié<sup>2</sup>; et li marescaus dist ke ils'acorderoit bien à son commant<sup>3</sup>. Dont a mandé les ouvriers par toz les lius ù il les pot avoir et les machons<sup>4</sup>, et fist porter à toz communement<sup>5</sup> le chauch et le mortier; c'onkes nus n'en fu espargniés.

551. Là fu li empereres une grant pieche, tant ke novieles li vinrent ke Thodres li Ascres<sup>1</sup> ot seurecouru Davit<sup>2</sup>, et se li empereres ne le secouroit hastivement, il aroit se terre pierdue<sup>3</sup>. Et quant li empereres l'oï, pour chou ke David s'estoit adières<sup>4</sup> maintenus enviers lui loiaument, si en fu molt dolans. Dont apiela le marescal, et li dist ke il ne se meust tresch'adont ke li castiaus fust refremés ensi comme il estoit devant<sup>5</sup>. Et li marescaus le commanda à Nostre-Segneur, et dist ke il feroit bien son commant selonc son pooir<sup>6</sup>.

552. Dont s'en ala li empereres viers Constantinoble, por chou ke il ne vaut mie que David fesist nul mauvais plait à l'Ascre; et dist ke il passeroit<sup>1</sup> le Bras Saint-Gorge por asssembler encontre lui; et ki dont en puet avoir, si en ait. Et tout ensi comme il devisa<sup>2</sup> se fit passer le Brach, et commanda ke nus ne demourast arriere ke il ne fust o lui à Chartelonne<sup>3</sup>. Et quant Liascres sot ke li empereres venoit sor lui, s'il fu esmaïés, che ne fait pas à demander.

553. Dont lassa le siege ke il avot mis devant l'Areclée, si s'enfui. Et bien saciés ke il en noierent es fluns juskes à mil u plus; ne on-

550. — <sup>1</sup> C omet *par son gré*. — <sup>2</sup> EF, *reparé*; C, *refait*. — <sup>3</sup> C, *s'accorde bien à che*. — <sup>4</sup> C omet *et les machons*. — <sup>5</sup> C omet *communement*.

551. — <sup>1</sup> C, *on li dist noveles que li Ascres*. — <sup>2</sup> G, *que Todres li Ascres avoit assis l'Areclée*;

frère avec deux corps de bataille de ses gens ; mais tant y eut que l'un était composé des Grecs d'Andrinople, et l'autre de nos Français.

X. L'empereur secourt David attaqué par Théodore Lascaris.

550. Alors nos gens ne demeurèrent plus là, mais s'en retournèrent à Andrinople sans encombre, et de là s'en vinrent à la Pamphile. Et là il fit tendre ses tentes, et regarda le château, qui était tout ruiné et dévasté. Alors l'empereur jura que de son gré nul n'en partira avant que les murs soient relevés et réparés ; et le maréchal dit qu'il se conformerait bien à son commandement. Il manda alors les ouvriers par tous les lieux où il les put avoir et les maçons, et fit porter à tous généralement la chaux et le mortier ; car jamais nul n'en fut dispensé.

551. L'empereur fut là longtemps, jusqu'à ce que nouvelles lui vinrent que Théodore Lascaris avait couru sus à David, et que si l'empereur ne le secourait en hâte, David aurait perdu sa terre. Et quand l'empereur ouït cela, parce que David s'était toujours comporté envers lui loyalement, il en fut très-affligé. Alors il appela le maréchal, et lui dit qu'il ne bougeât pas jusqu'à ce que le château fût refermé comme il était auparavant. Et le maréchal le recommanda à Notre-Seigneur, et dit qu'il ferait bien son commandement selon son pouvoir.

552. Alors l'empereur s'en alla vers Constantinople, parce qu'il ne voulait pas que David entamât un mauvais procès avec Lascaris ; et il dit qu'il passerait le Bras pour combattre Lascaris ; et qui donc en peut avoir qu'il en ait. Et tout comme il le dit il se fit passer outre le Bras, et commanda que nul ne demeurât en arrière qu'il ne fût avec lui à Chartelonne. Et quand Lascaris sut que l'empereur venait sur lui, s'il en fut effrayé, cela n'est pas à demander.

553. Alors il laissa le siège qu'il avait mis devant l'Areclée, et s'enfuit. Et sachez bien qu'il s'en noya dans les fleuves jusqu'à mille ou

*cis chastiaus estoit I Grieu qui avoit nom David.* — <sup>3</sup> C, *et s'il nel secourt hastivement, David et sa terre est perdue.* — <sup>4</sup> C, *tousjours.* — <sup>5</sup> C, *il soloit.* — <sup>6</sup> C, *feroit son commandement.*

552. — <sup>1</sup> C, *ains passera.* — <sup>2</sup> C *ajoute fu fait.* — <sup>3</sup> F, *Carcelaine.*

kes li Asces ne tira ses regnes duskes à tant k'il vint <sup>1</sup> à Niké-le-Grant. Dont descendi et rendi graces à Nostre-Segneur de chou ke il estoit ensi escapés. Et se Dex evust consenti ke nostre gens fust venue quatre jors avant tant seulement <sup>2</sup>, tout chil ki manioient de-là le Bras evussent esté pris, et li Asces ausi. Mais il remest à chou ke il ne plot <sup>3</sup> à Nostre-Segneur.

554. Adont fu trop li empereres dolans et courechiés de chou ke il ne pot ataindre l'Ascre, ne plus sivr <sup>1</sup> por les grans aigues et por les pluies, et les grans froidours del tans d'yvier, ki dont estoit mervelleusement fors et frois; ains s'en torna en Constantinoble à tote sa gent et son harnois. Là sejorna li empereres une grant pieche <sup>2</sup> tout à pais. Et li marescaus Joffrois ot fait le castiel de le Panphile refremer et garnir de nos François; et puis s'en revint en Constantinoble.

## XI.

555. Et si ke li marescaus repairoit <sup>1</sup> de le Panphile, il encontra Esclas, et <sup>2</sup> li demanda ù il aloit. Et il respondi k'il aloit à l'empereour por faire ses nueces, comme chil ki de son sairement se voloît acquiter: « Ciertes, sire, dist li marescaus, de che sui-je molt liés. Et bien « saciés ke molt arés boin pere en mon segneur l'empereour, se « vous de retenir s'amor vous penés; et si vous di ke vous ore en cest « point en Constantinoble le trouverés <sup>3</sup>. Et tant vous sai-ge bien por « voir à dire <sup>4</sup> de me damoisiele vostre feme, ke elle est biele, sage, « courtoise et deboinaire, et soufrans <sup>5</sup>, et entechie de toutes boines « teches ke damoisiele doit avoir en soi <sup>6</sup>; et si m'a-on dit ke elle est « à Salembrie. »

556. Et quant Esclas l'entendi, molt <sup>1</sup> en ot grant joie. Ke vaut autre alonge? Esclas s'en vint droit à Salembrie por se feme: illuec le trova <sup>2</sup>, si li dist ke il veut k'ele s'en viegne en Constantinoble; et

553. — <sup>1</sup> C, *son frain, si vint*. — <sup>2</sup> C, *fussent plus tost venu là quatre jours*. — <sup>3</sup> C, *il remest qu'il ne plot mie*.

554. — <sup>1</sup> C, *car ossi il ne le pot plus sievir*; F, *trop dolenz et trop corrouciés de ce qu'il ne pot ataindre l'Ascre, et de ce qu'il ne pot plus sivre*. — <sup>2</sup> C ajoute en son pais.

plus; et jamais Lascaris ne retint ses rênes jusqu'à ce qu'il vînt à Niké la Grande. Alors il descendit de cheval et rendit grâces à Notre-Seigneur de ce qu'il était ainsi échappé. Et si Dieu eût consenti que nos gens fussent venus seulement quatre jours avant, tous ceux qui restaient au-delà du Bras eussent été pris, et Lascaris aussi. Mais cela tint à ce qu'il ne plut pas à Notre-Seigneur.

554. Alors l'empereur fut très-affligé et courroucé de ce qu'il ne put atteindre Lascaris, ni le suivre davantage à cause des grandes eaux et des pluies, et des grandes froidures du temps d'hiver, qui alors était merveilleusement fort et froid; mais il s'en retourna en Constantinople avec ses gens et ses bagages. L'empereur séjourna là longtemps en paix. Et le maréchal Geoffroi avait fait refermer le château de la Pamphile et y avait mis une garnison de nos Français; et puis il s'en revint en Constantinople.

#### XI. Esclas épouse la fille de l'empereur.

555. Alors que le maréchal revenait de la Pamphile, il rencontra Esclas, et lui demanda où il allait. Et il répondit qu'il allait à l'empereur pour faire ses noces, en homme qui se voulait acquitter de son serment. « Certes, sire, dit le maréchal, j'en suis bien content. Et sa-  
« chez bien que vous aurez un très-bon père en monseigneur l'empe-  
« reur, si vous prenez la peine de conserver son amour; et je vous  
« dis qu'en ce moment vous le trouverez en Constantinople. Et ce  
« que je vous puis bien en vérité dire de mademoiselle votre femme,  
« c'est qu'elle est belle, sage, courtoise et débonnaire, et patiente, et  
« douée de toutes les bonnes qualités qu'une demoiselle doit avoir en  
« soi; et on m'a dit qu'elle est à Salembrie. »

556. Et quand Esclas l'entendit, il en eut bien grande joie. A quoi bon allonger encore? Esclas s'en vint droit à Salembrie pour voir sa femme: il l'y trouva, et lui dit qu'il veut qu'elle s'en vienne en Cons-

555. — <sup>1</sup> D omet *repaïroit*. — <sup>2</sup> D, *et li mareschaus li*. — <sup>3</sup> C omet *et si vous di*, etc. — <sup>4</sup> C, *et tant di jou*. — <sup>5</sup> CF omettent *et souffrans*. — <sup>6</sup> C omet *ke damoisiele*, etc.

556. — <sup>1</sup> C, *oï çou adonques*. — <sup>2</sup> C, *dont l'a prise par la main*; E, *dont le prent par le main*; F, *et il la salva et cle lui*.

elle dist k'ele est preste d'aler ent. Et Esclas, ki est ausi comme<sup>3</sup> toz embrasés de l'amour à le damoisiele dès lors k'il le vit<sup>4</sup>, fist tant k'il l'enmena en Constantinoble; car molt desire le jor ke il l'ait espousée; si li samble bien ke uns seus jors en dure<sup>5</sup> quarante.

557. Et quant li empereres entent le nouvele d'Esclas<sup>1</sup>, il vint contre lui; et puis s'en revienent ensamble en Constantinoble, et li fait li empereres se feme espouser. Et se il i ot assés joie et solas, che ne fait mie à demander. Il i ot si grant plenté de toz biens comme on poroit soushaitier por cors d'ome aaisier, et tout ausi comme<sup>2</sup> on les puisast en une fontaine ù il soursissent<sup>3</sup>. Ensi demoura Esclas en Constantinoble toute cele semaine, et puis se parti de l'empeureur à toute se feme. Li empereres li fist toute l'ounour ke il faire li pot, et le convoia grant pieche atout grant gent; et anchois k'il s'en partest, dist il tout privéement à se fille :

558. « Biele fille, or soiiés sage et courtoise<sup>1</sup>. Vous avés un home  
« pris avoec le quel vous vos en alés, ki est auques sauvages; car vous  
« n'entendés son langage, ne il ne reset point<sup>2</sup> dou vostre. Pour Diu,  
« gardés ke vous jà pour chou ne soiiés ombrage vers lui, ne chan-  
« gans de vostre talent<sup>3</sup>, ne vilaine. Car molt est grans hontes à jen-  
« till feme quant elle desdaigne son mari, et si en est trop durement  
« blasmée à Diu et au siecle. Sour toute rien<sup>4</sup>, por Diu, gardés ke vos  
« ne lassiés vo boin usage pour l'autrui mauvais. Si soiiés simple<sup>5</sup>,  
« douche, deboinaire, et soufrans tant<sup>6</sup> comme vostre maris vaudra;  
« et si honnerés toute se gent por s'ounor<sup>7</sup>.

« 559. Mais deseur tout, gardés toutes voies ke vous jà por lor  
« amour ne por lor acointance, quele ke il l'aient à vous ne vous à  
« eus, retraiiés<sup>1</sup> vostre cuer de nostre gent amer<sup>2</sup>, dont vous iestes es-  
« traite. — Sire, fait-elle, or saciés de voir ke vous jà de moi,  
« se Diu plaist, vos n'orés mauvaise noviele. Mais, biaux dous sire,  
« nos sommes au departir, che m'est avis. Or proi-jou Diu ke, se il

556. — <sup>3</sup> Comet ausi come. — <sup>4</sup> C, lorsk'il pot. — <sup>5</sup> C, desiroit... eust... sambloit... durast.

557. — <sup>1</sup> C, oï la nouvele que Esclas venoit. — <sup>2</sup> C, car ausi grant plenté i ot il de tous biens que se. — <sup>3</sup> C omet ù il soursissent.

558. — <sup>1</sup> C omet or soiiés, etc. — <sup>2</sup> C, ne set se poi non. — <sup>3</sup> Comet ne changans de vostre ta-

tantinople; et elle dit qu'elle est prête à s'en aller. Et Esclas, qui est comme tout embrasé d'amour pour la demoiselle depuis l'instant où il la vit, fit tant qu'il l'emmena en Constantinople; car il désire bien le jour où il l'aura épousée; et bien lui semble qu'un seul jour en dure quarante.

557. Et quand l'empereur apprend ces nouvelles d'Esclas, il vient au-devant de lui; et puis ils s'en reviennent ensemble en Constantinople, et l'empereur lui fait épouser sa femme. Et s'il y eut assez de joie et de divertissements, cela n'est pas à demander. Il y eut abondance de tous biens aussi grande qu'on pourrait souhaiter pour satisfaire des hommes, et tout comme si on les eût puisés en une fontaine d'où ils eussent jailli. Esclas demeura ainsi en Constantinople toute cette semaine, et puis il quitta l'empereur avec sa femme. L'empereur lui fit honneur autant qu'il put, et le reconduisit bien loin avec nombre de gens; et avant qu'il s'en séparât, il dit en particulier à sa fille :

558. « Belle fille, soyez sage et courtoise. Vous avez pris un mari  
« avec lequel vous vous en allez, qui est presque sauvage; car vous  
« n'entendez pas son langage, et lui ne sait rien du vôtre. Pour Dieu,  
« gardez-vous d'être pour cela cachée envers lui, ni changeante en vos  
« volontés, ni vilaine. Car c'est une bien grande honte à une noble  
« femme quand elle dédaigne son mari, et elle en est bien durement  
« blâmée de Dieu et du monde. Sur toute chose, pour Dieu, gardez-  
« vous de quitter vos bonnes habitudes pour les mauvaises d'autrui.  
« Soyez donc simple, douce, débonnaire, et patiente autant que votre  
« mari voudra; et honorez tous les siens pour l'honneur de lui.

559. « Mais par-dessus tout, gardez-vous toutefois que pour leur  
« amour et leur commerce, quel qu'il puisse être d'eux à vous ou de  
« vous à eux, vous ne désaccoutumiez votre cœur d'aimer notre na-  
« tion, d'où vous êtes extraite. — Sire, fait-elle, sachez en vérité que  
« de moi, s'il plaît à Dieu, vous n'apprendrez pas de mauvaise nou-  
« velle. Mais, beau doux sire, nous en sommes à nous séparer, ce me

*lent; D omet ne vilaine. — 4 C, toutes choses. — 5 C omet simple. — 6 C, tant et aussi avant. — 7 C, pour lui.*

559 — 1 C, vous gardés que jà pour amour que vous aiiés à iaus ne k il aient à vous ne retraits.  
— 2 C omet amer.

« li plaist, il<sup>3</sup> vos doinst forche de sormonter vos anemis, et acrois-  
« sanche de vostre hounour<sup>4</sup>. » A tant s'entrebaissent, et puis se de-  
partent li uns de l'autre.

## XII.

560. Li empereres retourne en Constantinoble, et mande ses barons, et lor prie ke il li doinsent conseil se il sejournera u chevaucera<sup>1</sup> cest yvier. Ke vos tenroie-jou par alonges<sup>2</sup>? Si baron li loerent ke il alast à Salenyke por consellier le terre e por secourre<sup>3</sup>, et por chou ke li Lombart, ki gardien en estoient, li feissent homage et feuté por le fil dou marchis<sup>4</sup>, et por chou k'il ne peust estre mis arriere de son droit par defaute de segnor, et por chou ke li baron, ki sevent les atiranches de le terre et comment elle doit aler, en rengent<sup>5</sup> à l'empeour son droit et à l'enfant ausi.

561. Et quant li empereres oï chou, il dist à ses homes ke bien lor otrioit ensi<sup>1</sup>. « Mais il convient, fait-il, ke nous atirons<sup>2</sup> liquel « de nos barons remanront ichi por le terre garder ; car toutevoies jou « en voel remanoir sans souspeçon. » Dont esgarderent<sup>3</sup> ke li marescaus remanroit, et Paiens d'Orliens, et Miles li Braibans ; et lasierent avoec eus chevaliers et siergans, por chou ke se aucuns lor vausist mesfaire par aventure, ke il s'en pevussent deffendre. Apriès a fait garnir Salembrie de chevaliers et de siergans, et toz ses autres castiaus ausi ; et si envoia<sup>4</sup> Lyenart à Verisse, et Herbiert al Visoi.

562. Et à tant est li empereres meus por aler de Constantinoble à Salenyque, por savoir se li Lombart feroient<sup>1</sup> enviers lui chou ke il devoient. Mais il ne sera pas<sup>2</sup> ensi comme il cuide ; car il dient ke il ont le terre conquise, si le voelent garder avoec l'enfant au marchis. Mais

559. — <sup>3</sup> C, si voel prier à Dieu k'il. — <sup>4</sup> Cette conversation un peu longue et d'autres détails relatifs au mariage d'Esclas peuvent bien avoir été imaginés pour embellir le récit. C'est là sans doute un des motifs qui engageaient Dom Brial à en contester le caractère historique. Le résumé du manuscrit G ne donne pas prise à cette critique : *Li marichaus qui estoit demourés à la Panfile sejourna tant que li chastiaus fut bien refais, et puis s'en ala vers Constantinoble. Il trouva en la voie Esclas qui aussi i aloit. Quant il vinrent en Constantinoble, li empereres fist grant joie à Esclas ; et puis li fist sa fille espouser à grant honneur. Ensi demoura Esclas en Constantinoble*

« semble. Or je prie Dieu que, s'il lui plaît, il vous donne force pour  
« surmonter vos ennemis, et accroissement de votre honneur. » Alors  
ils s'entre-baisent, et puis se séparent l'un de l'autre.

XII. L'empereur part de Constantinople pour recevoir l'hommage du royaume  
de Salonique.

560. L'empereur retourne en Constantinople, et mande ses barons, et les prie de lui conseiller s'il doit séjourner ou chevaucher cet hiver. Pourquoi vous tiendrais-je par des longueurs? Ses barons furent d'avis qu'il allât à Salonique pour conseiller la terre et pour la secourir, et pour que les Lombards, qui en étaient gardiens, lui fissent hommage et foi pour le fils du marquis, et pour qu'il ne pût être mis hors de son droit par défaut de seigneur, et pour que les barons, qui savent les usages de la terre et comment elle doit aller, en rendent à l'empereur son droit et à l'enfant aussi.

561. Et quand l'empereur ouït cela, il dit à ses hommes qu'il le leur octroyait bien ainsi : « Mais il convient, fait-il, que nous décidions lesquels de nos barons resteront ici pour garder la terre ; car je veux toutefois en rester sans inquiétude. » Alors ils convinrent que le maréchal resterait, et Payen d'Orléans, et Milon le Brebant ; et ils laissèrent avec eux chevaliers et sergents, pour que si quelqu'un voulait par aventure leur nuire, ils s'en pussent défendre. Après il a fait garnir Salembrie de chevaliers et de sergents, et tous ses autres châteaux aussi ; et puis il envoya Liénard à Verisse, et Herbert au Visoi.

562. Et alors l'empereur est parti pour aller de Constantinople à Salonique, pour savoir si les Lombards feraient envers lui ce qu'ils devaient. Mais il n'en sera pas ainsi qu'il pense ; car ils disent qu'ils ont conquis la terre, et ils la veulent garder avec l'enfant du mar-

*VIII jours, et puis s'en parti et mena sa femme avec lui. Li empereres les convoia une piece; puis revint reconforter le pais, et penre l'oumaige dou fil le marchis qui mors estoit.*

560. — <sup>1</sup> C, *erra*. — <sup>2</sup> C, *diroie jou*. — <sup>3</sup> DE, *por sejourner illuec*. — <sup>4</sup> Demetrius, fils de Boniface et de Marguerite de Hongrie. — <sup>5</sup> F, *devisent*.

561. — <sup>1</sup> C, *si dist k'il l'otroie bien*. — <sup>2</sup> C, *gardons*. — <sup>3</sup> G, *ordenerent*. — <sup>4</sup> C, *més k'il envoia ossi*.

562. — <sup>1</sup> CE, *voloient*. — <sup>2</sup> C, *ne les trouvera mie*.

se il en ceste esperanche le feissent, che fust auques priès de raison ; mais il n'i entendoient point de droit ; anchois le voloient retenir por eus <sup>3</sup>.

## XIII.

563. Li empereres vint à Rodestoc, si assambla se gent illuec <sup>1</sup>. Et saciés ke il negoït et il gieloït à celui point ke il se parti de le vile, tant asprement ke à paine ke li langhe n'engieloït en le bouche de cascun. A l'un engieloïent li pié, et à l'autre les mains, au tierc li doit, et li nés au quart ; et au quint crevoit li bouche par destreche. Ke vaut chou ? Assés en i ot de mors. Or voelle Dex ke li paine de cascun i soit <sup>2</sup> emploïe si comme il set ke mestiers lor est, et ke li empereres en soit honnerés si avant comme il doit. Mais avant ke che soit, il ara enduré maint grant travail, et si home avoec lui ; car li flumaïre estoient si roit, si grant, si parfont et si anious, ke se par les miracles de Diu n'i passoit-on, nus hom n'en peust venir à chief <sup>3</sup>.

564. Toz li mons <sup>1</sup> ki l'empereour véoit errer par tel tans, s'esmervelloït ù il aloït ne ke il queroït, et quel cose il pensoit à faire : car bien saciés, nus ne le savoit, se chil non ki de son conseil estoient. Ke vaut chou ? Ki vous raconteroit ses gistes juskes à Salenyke, che seroit uns grans anuis. Mais cele nuit k'il fist si grant froit comme je vous ai dit, il gut à Naples. L'endemain par matin, il mut de Naples ; mais chil ki les osteus devoient prendre murent avant (si comme <sup>2</sup> ne sai quel escuier ki se leverent plus matin). Chil chevaucierent tout desarmé, si com chil ki ne doutoient <sup>3</sup> ke nus encombriers lor deust avenir.

565. Lors regarderent outre Megecharrée <sup>1</sup> et virent à lor rencontre venir bien juskes à trois cens Blas, ki de toutes pars les fourclosent. Il em prisent aucuns, et les autres ochisent ; et li autre <sup>2</sup> s'en rafuirent à nostre segnour l'empereour, et li conterent ces nouveïes. Et li empe-

562. — <sup>3</sup> C, tenir à lor oes tout proprement ensique vous orés chi après.

563. — <sup>1</sup> C, assambla là grant gent. — <sup>2</sup> C, lor paine de l'empereour et de ses gens soit. — <sup>3</sup> F, nus n'i peust passer.

quis. Certes s'ils l'eussent fait en cette intention, c'eût été à peu près raisonnable; mais ils n'y tendaient pas droitement; au contraire ils voulaient retenir la terre pour eux.

XIII. Rigueur de l'hiver; fleuve passé sur la glace.

563. L'empereur vint à Rodestoc, et assembla là ses gens. Et sachez qu'il neigeait et gelait au moment où il partit de la ville, si âprement qu'à peine la langue ne gelait-elle pas dans la bouche des gens. A l'un gelaient les pieds, à l'autre les mains, au troisième les doigts, et le nez au quatrième; et au cinquième la bouche crevait de douleur. A quoi bon ce discours? Il y en eut assez de morts. Or Dieu veuille que la peine de chacun profite comme il sait que besoin leur est, et que l'empereur en soit honoré tout autant qu'il doit l'être. Mais avant que ce soit, il aura enduré maint grand travail, et ses hommes avec lui; car les fleuves étaient si roides, si grands, si profonds et si dangereux, que si on ne les passait par des miracles de Dieu, nul homme n'en eût pu venir à bout.

564. Tout le monde qui voyait l'empereur en marche par un tel temps, s'étonnait où il allait et ce qu'il cherchait, et quelle chose il pensait faire; car, sachez-le bien, nul ne le savait, sinon ceux qui étaient de son conseil. A quoi bon ce discours? Qui vous raconterait ses gîtes jusqu'à Salonique, ce serait un grand ennui. Mais cette nuit qu'il fit aussi grand froid que je vous ai dit, il coucha à Naples. Le lendemain au matin, il partit de Naples; mais ceux qui devaient prendre les logements partirent avant (par exemple je ne sais quels écuyers, qui se levèrent plus matin). Ils chevauchèrent tout désarmés, comme gens qui ne craignaient pas que nul encombre leur dût advenir.

565. Alors ils regardèrent outre Megecharée, et virent bien jusqu'à trois cents Blaques venir à leur rencontre, qui les enfermèrent de toutes parts. Les Blaques en prirent quelques-uns, et en occirent d'autres; et les autres s'enfuirent vers notre seigneur l'empereur, et

564. — <sup>1</sup> C, si ke tous li mondes. — <sup>2</sup> C, fors que. — <sup>3</sup> C, se doutoient.

565. — <sup>1</sup> C, en une vielge charée. — <sup>2</sup> C, si prisent de no gens I et I autre ochisent, mais ne sai quant.

rereres en fu molt courechiés, et dist k'il l'amendera s'il puet. Dont s'arma de tout, fors ke de hyaume<sup>3</sup>, et monta sor un cheval, et les prist à encaucier; et chil, ki cure n'avoient de lui atendre, s'en prennent à fuir<sup>4</sup>. Et quant li empereres voit ke il n'en pora nul ataindre, por chou ne remaint mie ke il par traches ne les face sivre juskes au soir; mais toutes voies en le fin n'en pot il nul ataindre.

566. Cele nuit se herbrega à le Rouse, et i sejourna l'endemain toute jor por atendre chels ki venoient derrer. Au tier jor, s'est li empereres meus de le Rouse, et vint à l'Eskipesale<sup>1</sup>, et i fist logier se gent. Dont envoya savoir, à un flun ki là estoit, se il i poroit passer sans encombrer. Et Nostre Sires demonstra bien ke il voloit aidier à nostre gent; car on trova l'aighe si durement<sup>2</sup> engielée ke on pooit bien carriier sus. Dont passerent tout outre sans damage recevoir.

567. Et de chou furent Grifon<sup>1</sup> molt dolent; car il avoient sorti ke chil ki passeroit cel flun sans moillier, seroit trente-deus ans sires de le terre; ne il ne cuidoient mie ke che peust estre se verités non. Et d'autre part, il n'avoient onkes oï dire ke chil grans fluns fust engielés au montant de l'espece d'un seul denier; car à mervelles estoit grans et parfons, et couroit trop radement<sup>2</sup>, et si avoit bien une grant archie de lé. Et por chou disoient li Grifon entre els ke Nostre Sires amoit<sup>3</sup> cest emperour, et ke che ne fust mie legiere cose<sup>4</sup> de lui cachier hors de le terre, ains le devoient siervir si comme il disoient<sup>5</sup>. Et d'autre part, il ne lor faisoit<sup>6</sup> cose ki lor anuiast.

#### XIV.

568. Toutes voies erra tant li empereres ke il vint à Machré et puis à Trahinople; et de là vint à Miessynople; et de là fist tant par ses journées ke il vint à Cristople. Dont cuida entrer ou castiel à se volenté,

565. —<sup>3</sup> C omet *de tout*, etc. —<sup>4</sup> C ajoute *de grant ravine*.

566. —<sup>1</sup> C, *la Quipesale*. —<sup>2</sup> C omet *durement*.

lui contèrent ces nouvelles. Et l'empereur en fut très-courroucé, et dit qu'il en aura réparation s'il peut. Il s'arma donc de toutes pièces, hors de son heaume, et monta sur un cheval, et se prit à les poursuivre; et eux, qui ne se souciaient pas de l'attendre, se prennent à s'enfuir. Et quand l'empereur voit qu'il n'en pourra atteindre aucun, il ne laisse pas pour cela de les faire suivre à la trace jusqu'au soir; mais enfin toutefois il n'en put atteindre aucun.

566. Cette nuit il se logea à la Rousse, et y séjourna le lendemain toute la journée pour attendre ceux qui venaient derrière. Au troisième jour, l'empereur partit de la Rousse, et vint à l'Esquipesale, et y fit loger ses gens. Alors il envoya savoir, à un fleuve qui était là, s'il y pourrait passer sans encombre. Et Notre-Seigneur montra bien qu'il voulait aider nos gens, car on trouva l'eau si fortement gelée qu'on pouvait bien charrier dessus. Ils passèrent donc outre sans recevoir de dommage.

567. Et de cela les Grecs en furent très-chagrins; car ils avaient appris par un sort que celui qui passerait le fleuve sans se mouiller, serait trente-deux ans seigneur de la terre; et ils ne pensaient pas que ce pût être autre chose que la vérité. Et d'autre part, ils n'avaient jamais ouï dire que ce grand fleuve eût gelé seulement jusqu'à l'épaisseur d'un denier; car il était merveilleusement grand et profond, et courait bien roide, et il avait bien une grande portée d'arc de large. Et pour cela les Grecs disaient entre eux que Notre-Seigneur aimait cet empereur, et que ce ne serait pas chose facile de le chasser hors de la terre, mais qu'ils le devaient servir ainsi qu'ils disaient. Et d'autre part, il ne leur faisait rien qui leur nuisît.

XIV. L'entrée du château de Christople est refusée à l'empereur; il continue sa marche.

568. Toutefois l'empereur marcha tant qu'il vint à Macré et puis à Trajanople; et de là il vint à Messinople; et de là il fit tant dans ses journées qu'il vint à Christople. Alors il pensait entrer au château à sa

567. — <sup>1</sup> C, *aukin Griffon*. — <sup>2</sup> E, *ravinousement*; F, *aniousement*. — <sup>3</sup> C, *paraine tant*. — <sup>4</sup> C ajoute à *fère*. — <sup>5</sup> C, *doivent... dient*. — <sup>6</sup> C, *car il ne lor fait*.

comme chius ki nul malisse n'i pensoit. Mais li castelains<sup>1</sup> dist bien ke il n'i meteroit le pié; ains fist commander à ses homes ke on n'aportast en l'ost cose dont hom ne bieste peust vivre. Or poés oïr le començaille de le trahison.

569. Et quant li empereres vit ke il tenoient contre lui son castiel, se il fu dolans et courechiés che ne fait pas à demander. Et non-pourquant<sup>1</sup> il fait deffendre ke on n'assaille mie le castel; car s'il vit auques, il s'en bée bien à vengier<sup>2</sup>. Cele nuit jut li empereres à molt grant meschief defors Cristople. Et bien saciés ke il ne demoura mie ou castelain ne en cels dou castiel ke il ne moru cele nuit de fain et de froit et de males aises<sup>3</sup>. Et il demenerent toute le nuit dedens le castiel grant joie et grant deduit<sup>4</sup>.

570. Et au matin, se parti li empereres de devant Cristople, et chevauçà viers Salenyke parmi le Val de Phelippe droïtement. Et là sist Machedone, dont Phelippes fu rois; et là fu nés Alixandres, si comme on trueve; et li rois Phelippes<sup>1</sup> fist apieler le Val, apriès son non<sup>2</sup>, le Val de Phelippe; et li chités de Machedone sist desus. Et en che val se combati Pompéus de Rome contre Julius César, et i fu Julius Cesar desconfis. Ke vous diroie-jou plus? Li empereres vint en cele terre si comme en celi ke il cuide de son droit avoir<sup>3</sup>; mais li cuens des Blans-Dras l'ot faite garnir contre lui.

571. Li empereres li manda ke il venist parler à lui; et il li remanda<sup>1</sup> ke il n'i venroit pas, car Lombart s'ahatissoient bien ke il ne devoit<sup>2</sup> de riens partir à le terre; ne jà n'i partira, si comme il dient. Et quant li empereres l'oï, si en fu molt dolans. Dont vint li fieste de le Nativité, si sejorna li empereres<sup>3</sup> à Vignerri. Et là vint Guillaumes de Blendel à l'empereour, com chil ki mie ne se voloit tenir deviers Lombars, ains voloit dou tout obéir à l'empereour comme à son droit<sup>4</sup> signor; car hon, che dist, ki son segneur faut à son besoing, ne doit avoir respons en court. Wistasses, li freres l'empereour, vint à Drag-

568. — <sup>1</sup> C, Ce châtelain est nommé plus loin Raoul.

569. — <sup>1</sup> D, et d'autre part. — <sup>2</sup> C, car il s'en vengera bien. — <sup>3</sup> C, et de toute malaise. — <sup>4</sup> C, solaes.

570. — <sup>1</sup> C ajoute ses peres; F, si come l'en le troeve lisant, etc., en omettant fist apieler jusqu'à Val de Phelippe. — <sup>2</sup> C, après lui. — <sup>3</sup> C, li empereres ki estoit mis pour aler vers Sale-

volonté, en homme qui n'y entendait nulle malice. Mais le châtelain dit bien qu'il n'y mettrait pas les pieds; au contraire, il fit commander à ses hommes qu'on n'apportât au camp rien dont homme ni bête pût vivre. Or vous pouvez ouïr le commencement de la trahison.

569. Et quand l'empereur vit qu'on tenait contre lui le château, s'il en fut triste et courroucé cela n'est pas à demander. Et néanmoins il fait défendre d'attaquer le château; car s'il vit quelque peu, il désire bien s'en venger. Cette nuit l'empereur logea en bien grande souffrance hors de Christople. Et sachez bien qu'il ne tint pas au châtelain ni à ceux du château qu'il ne mourût cette nuit de faim et de froid et de misères. Et eux passèrent toute la nuit dans le château en grande joie et grands divertissements.

570. Et au matin, l'empereur partit de devant Christople, et chevaucha vers Salonique par le val de Philippe tout droit. Là est la Macédoine, dont Philippe fut roi; et là naquit Alexandre, ainsi qu'on le trouve; et le roi Philippe fit appeler le val, d'après son nom, le val de Philippe; et la cité de Macédoine est au dessus. Et en ce val Pompée de Rome combattit contre Jules César, et Jules César y fut déconfit. Que vous dirais-je de plus? L'empereur vint en cette terre comme en une terre qu'il pense avoir de droit; mais le comte de Blans-Dras l'avait fait garnir contre lui.

571. L'empereur lui fit dire de venir lui parler; et il lui renvoya dire qu'il n'y viendrait pas, car les Lombards soutenaient bien qu'il ne devait en rien avoir part à la terre; et il n'y aura rien ainsi qu'ils disent. Et quand l'empereur l'ouït, il en fut bien triste. Alors vint la fête de Noël (25 décembre 1207), et l'empereur séjourna à Vigneri. Là vint à l'empereur Guillaume de Blendel, en homme qui ne voulait pas se tenir du côté des Lombards, mais qui voulait en tout obéir à l'empereur comme à son vrai seigneur; car un homme, dit-on, qui manque à son seigneur dans le besoin, ne doit pas être entendu en

*nike que on devoit li tenir, et toute la terre que le marchis soloit tenir; et qui doit sans contredit entrer es viles et fortereces que li Lombart tenoient de son propre droit sans nul contredit. Voici la leçon de G : et manda le conte de Blandras qui estoit à Salenike que il venist contre lui; li que s respondi que il n'iroit pas, ains fist bien garnir la vile contre l'empereour.*

571. — <sup>1</sup> D, manda. — <sup>2</sup> C, se atissent.... doit. — <sup>3</sup> D, rois. — <sup>4</sup> D omet droit.

mes, un soir, encontre son frere, atout vint chevaliers ke l'empereres avoit envoiés avec Esclas.

## XV.

572. Droit à Vigneri, si com je vous ai dit, tint li empereres se court au Noël. Trois jors i sejorna; et quant che vint au quart, il s'en ala à le Gige, et puis s'en torna. Dont encontra il, cele matinée, Aubretin ki tout cel mauvais plaît avoit basti <sup>1</sup>. Et lues ke <sup>2</sup> li empereres le vit, si le salua, et Aubretins lui; et puis l'enclina, et non mie <sup>3</sup> de cuer. Petit l'ot convoié, quant il retorna et vint à le Serre, et fist le castiel garnir por chou ke nus des homes l'empeour n'i peust entrer. Et puis s'ent vint à Salenyke, ù il basti un tel plaît dont Lombart se repentirent en le fin.

573. Li empereres chevauçà et passa un flun <sup>1</sup> desous le Gige, et l'endemain en passa un autre plus grant. Dont jut le nuit en un bois, et l'endemain jut al Corthiac; chou est une riche abbeye de moines gris. Il fust paralés juskes à Salenyke s'il pevust; mais <sup>2</sup> li cuens des Blans-Dras l'ot faite fremer encontre lui, contre droit et contre raison; et Aubretins rot tant fait as Lombars, k'il misent hors dele ville toz les François ki en garnison i estoient.

574. Et lors manda li empereres mon segneur Cuenon de Bie-thune, ke il avoit adîès trové sage <sup>1</sup> chevalier et loial, et Pieron de Douay, et Nicholon de Mailli, et leur dist ke il alassent à Salenyke parler au conte des Blans-Dras et as autres <sup>2</sup> Lombars: « Et lor « monstrés, dist-il, toute l'amisté ke vous porés de par nous; et lor « dites bien ke il ne me resoignent point, car je n'ai nule volenté <sup>3</sup> ke « jou jà mal leur face tant ke jou puisse en avant; anchois lor voel « faire bien et hounour, s'il ne remaint en eus <sup>4</sup>. »

575. A tant se partent chil de lui, et vienent à Salenyke droit devant

572. — <sup>1</sup> G, il encontra Aubertin qui sires estoit d'Estives, et se tenoit du tout au conte de Blandras; il aloit à la Serre pour garnir contre l'empeour; car li quens de Blandras et li Lombart avoient mandé le marchis Guillaume de Monferrat, et le voloient faire roi de Salenike, et desheriter leur petit seigneur, le fil le marchis. — C, lors quant. — <sup>3</sup> C, mais çou ne fu mie.

cour de justice. Eustache, le frère de l'Empereur, vint à Dragmes, un soir, à la rencontre de son frère, avec vingt chevaliers que l'empereur avait envoyés avec Esclas.

XV. L'empereur, arrivé près de Salonique, envoie des messagers au comte de Blans-Dras, régent du royaume.

572. Ce fut à Vigneri, ainsi que je vous ai dit, que l'empereur tint sa cour à Noël. Il y séjourna trois jours; et quand vint le quatrième, il alla à la Gige, et puis s'en retourna. Alors il rencontra, cette matinée, Aubertin qui avait bâti toute cette mauvaise affaire. Et dès que l'empereur le vit, il lui donna le salut, et Aubertin lui répondit; et puis s'inclina, mais non pas de cœur. Il l'avait peu accompagné, quand il retourna et vint à la Serre, et fit garnir le château pour que nul des hommes de l'empereur n'y pût entrer. Et puis il s'en vint à Salonique, où il bâtit une affaire telle que les Lombards s'en repentirent à la fin.

573. L'empereur chevaucha et passa un fleuve sous la Gige, et le lendemain il en passa un autre plus grand. Alors il coucha la nuit en un bois, et le lendemain il coucha au Corthiac; c'est une riche abbaye de moines gris. Il fût allé jusqu'à Salonique s'il eût pu; mais le comte de Blans-Dras l'avait fait fermer contre lui, sans droit et sans raison; et Aubertin avait tant fait avec les Lombards, qu'ils mirent hors de la ville tous les Français qui y étaient en garnison.

574. Et alors l'empereur manda monseigneur Conon de Béthune, qu'il avait toujours trouvé sage chevalier et loyal, et Pierre de Douai et Nicolas de Mailly, et leur dit qu'ils allassent à Salonique parler au comte de Blans-Dras et aux autres Lombards: « Et leur montrez, « dit-il, toute l'amitié que vous pourrez de notre part; et leur dites « bien qu'ils ne me craignent pas, car je n'ai aucune volonté de leur « faire du mal, en tant que je le puisse dorénavant; je veux plutôt « leur faire bien et honneur, s'il ne tient à eux. »

575. Alors ils se séparent de lui, et viennent à Salonique droit de-

573. — <sup>1</sup> C ajoute *qui estoit*. — <sup>2</sup> C ajoute *on li dist que*.

574. — <sup>1</sup> C, *tous jours trouvé preudome et sage*. — <sup>2</sup> F omet *et as autres Lombars*; C omet seulement *autres*. — <sup>3</sup> F, *ne me redoutent de riens, quar, etc.*; C, *resoignent de nule riens, car je n'ai talent*. — <sup>4</sup> F, *se je ne voi qu'il remaigne en els*.

le conte. Mais je vos trespas le grant anui ke il orent avant ke il fussent entré ens. Car il estoit molt durement gielé et negié; et avoec tout chou il estoit nuis; et si peust on bien avoir alé deus grans liues avant k'il fussent ens entré. Bien evussent eu mestier à celui point ke sains Juliens les evust herbregiés<sup>1</sup>. Quant il vinrent laiens, si se coucierent et reposerent juskes à l'endemain après le messe, ke il alerent ou castiel, ù li cuens estoit<sup>2</sup>. Et lors a Cuenes de Biethune le parole monstrée, si comme il li fu commandé de l'empereour.

576. « Segnour, fait-il, li empereres nos sires vos salue, et vous « fait à savoir, et jou de par lui le vous di, ke il est chi venus à vous<sup>1</sup> « por droit faire et por droit prendre, si avant comme il doit. Il n'a « encore, che dist, de vous eus homages ne<sup>2</sup> sairemens; et si avés vous « jà toz les preus de le terre recheus. Li marchis fu ses hom, si comme « vous le savez bien et comme il le reconnut. Or est<sup>3</sup> trespasés de cest « siecle. Dex li pardoinst ses pechiés<sup>4</sup>, et nous les nostres! De chou ke « vous iestes acreu, est-il biel à monsegneur. Or soiés, por Diu, sage « et courtois, et prenés entre vous<sup>5</sup> tel conseil ki tourt à l'ounour de « l'empereour no segneur et de vous, ensi ke<sup>6</sup> vous ne soiés decheu. »

577. « Cuens des Blans-Dras, cuens des Blans-Dras, te deust ore « avoir nus essoignes<sup>1</sup> tenu ke ne fusses<sup>2</sup> alés encontre ton droiturier « segnor, et ke tu chaiens ne l'eusses herbregié et recuelli? Avoies tu « paour ke il ne fust envers toi trahitres? Or te dirai ke tu feras; fai « avant aporter le chartre ke li marchis eut de l'empereour Baudouin, « ki faite fu par le commun assentement des haus barons ki por cest « atirement furent esleu; et quant on aura porveu par le chartre<sup>3</sup> le « droit de l'enfant, tout ensi ke li marchis ses peres ot le roialme tenu, « nos sires li empereres i vaurra si bien garder le droit de l'enfant, ke « il de riens n'en serra blasmés, ne li enfes adamagiés. »

## XVI.

578. « Sire, fait li quens, nos avons bien oï chou ke vous dites;

575. —<sup>1</sup> C omet *bien evussent eu*, etc. —<sup>2</sup> F ajoute *et li Lombart de la cité*.

576. —<sup>1</sup> C omet *à vous*. —<sup>2</sup> F, *homajes nus ne nus*. —<sup>3</sup> C ajoute *ensi k'il est*. —<sup>4</sup> F ajoute

vant le comte. Mais je vous passe le grand ennui qu'ils eurent avant d'y entrer. Car il avait bien durement gelé et neigé; et avec tout cela il était nuit; et puis on eût eu le temps de faire deux grandes lieues avant qu'ils y fussent entrés. Ils eussent eu bien besoin à ce moment que saint Julien les eût hébergés. Quand ils vinrent dans la ville, ils se couchèrent et reposèrent jusqu'au lendemain après la messe, qu'ils allèrent au château, où le comte était. Et alors Conon de Béthune a pris la parole, ainsi qu'il lui était commandé par l'empereur.

576. « Seigneurs, fait-il, l'empereur notre sire vous salue et vous « fait savoir, et moi de par lui je vous le dis, qu'il est ici venu vers vous « pour faire droit et se faire rendre droit, aussi avant qu'il le doit. Il « n'a encore eu de vous, dit-il, hommages ni serments; et pourtant « vous avez déjà reçu tous les profits de la terre. Le marquis fut son « homme, ainsi que vous le savez bien et qu'il le reconnut. Or il est « trépassé de ce siècle. Dieu lui pardonne ses péchés, et à nous les « nôtres! De ce que vous vous êtes accrus, monseigneur s'en réjouit. « Mais soyez, pour Dieu, sages et courtois, et prenez entre vous « un parti tel qu'il tourne à l'honneur de l'empereur notre seigneur « et au vôtre, en sorte que vous ne soyez pas déçus.

577. « Comte de Blans-Dras, comte de Blans-Dras, nulle cause « n'eût dû t'empêcher d'aller au-devant de ton seigneur légitime, et « de l'héberger et de l'accueillir céans. Avais-tu peur qu'il ne fût traî- « tre envers toi? Or je te dirai ce que tu as à faire: fais apporter ici « la charte que le marquis eut de l'empereur Baudouin, qui fut faite « du commun consentement des hauts barons qui furent élus pour « cet arrangement; et quand on aura pourvu par la charte au droit de « l'enfant, tout comme le marquis son père a tenu le royaume, notre « sire l'empereur y voudra si bien garder le droit de l'enfant, que lui « n'en sera blâmé en rien, ni l'enfant lésé. »

#### XVI. Réponse et dures conditions du comte de Blans-Dras.

578. « Sire, fait le comte, nous avons bien oui ce que vous dites;

*s'il li plect.* — <sup>5</sup> C, *entre vous et prendés.* — <sup>6</sup> D, *ausi que*; E, *ensi que*; C, *et à la vostre et que.*  
577. — <sup>1</sup> CEF, *besoins.* — <sup>2</sup> C, *vous ne fuissies.* — <sup>3</sup> C omet *par la chartre.*

« mais nos ne sommes mie encore <sup>1</sup> à chou mené, se Diu plaist, ke  
 « nos voellons si tost <sup>2</sup> pierdre chou ke nos avons conquesté. Ke quiert  
 « chi li empereres? Nous avons grant pieche esté ichi, et nos sommes <sup>3</sup>  
 « combatu souventes fois encontre nos anemis. Par Diu, sire Cuenes,  
 « ki nous <sup>4</sup> vaurroit le terre tolir, après si grans travaus ke vos savés  
 « ke nos i avons eus, trop nous <sup>5</sup> en deveroit peser. Sace bien li em-  
 « pereres ke çaiens ne metra-il le pié, ne sour nous n'aura-il jà segno-  
 « rie ne commandement. »

579. Et quant Cuenes de Biethune oï ceste response, si fu molt courèchiés <sup>1</sup>; et ne respondi mie son pensé, selonc le grant orguel ke il oï. Et se Cuenes de Biethune fu dolans, Nicholes de Mailli et Pieres de Douay ne furent mie mains. Et bien voient ke se il par sens u par engien u par treuage donnant, n'entrent en le chité, toz les i convenra par forche <sup>2</sup> morir de fain et de froit et de mesaises, à chou ke li flun sont grant, et li plovasse et les neges <sup>3</sup> et les gielées. Et por chou lor consentent il à dire toz leur boins.

580. Dont offrèrent doubles drois de l'empereour, et lor deviserent trois manieres de pais. Mais onkes à offre c'on lor fesist de par l'empereour ne responderent, ains s'escondisent tout adières plus et plus. Dont lor redist arriere <sup>1</sup> mesire Cuenes, et pria por Diu ke il se consellassent; et ke por Diu ne fesissent cose par coi li hounours de Constantinoble fust abaissie.

581. « Nous vos partirons trois pais, si verrons lequele vous prendrés <sup>1</sup>. Or eslisiés deus sages homes et preud'omes, et de boine renommée entre vous; et nous, d'autre part, en eslirons ausi deus. Et cil quatre enquiercent toutes les verités; et quant il les auront enquisés, si en doinsent <sup>2</sup> à cascun son droit, et cascade partie se tiegne à chou ke il en diront. Et se vous tout chou ne volés faire, si nous en meterons <sup>3</sup> sor le dit de le court de Rome, ou sor celi de France, ou sor le court de l'empereour de Rome <sup>4</sup>, u sour le chartre meismes. Et ensi ert faite li atiranche entre nous, et demourrons boin amic <sup>5</sup>.

578. — <sup>1</sup> C ajoute à ce venuit ne. — <sup>2</sup> D, encore. — <sup>3</sup> CE omettent nos sommes. — <sup>4</sup> DE vous.

— <sup>5</sup> CD, vous.

579. — <sup>1</sup> CEF, dolans. — <sup>2</sup> C, fine forche. — <sup>3</sup> C omet et les neges.

« mais nous ne sommes pas encore amenés à ce point, s'il plaît à  
 « Dieu, que nous voulions sitôt perdre ce que nous avons conquis.  
 « Que demande ici l'empereur ? Nous avons été ici longtemps, et nous  
 « avons combattu souvent contre nos ennemis. Par Dieu, sire Conon,  
 « si quelqu'un voulait nous enlever la terre, après les si grandes fati-  
 « gues que vous savez que nous y avons eues, cela devrait bien fort  
 « nous peser. Que l'empereur sache bien qu'il ne mettra pas le pied  
 « céans, et qu'il n'aura sur nous seigneurie ni commandement. »

579. Et quand Conon de Béthune ouït cette réponse, il en fut bien courroucé; et il ne répondit pas sa pensée, selon le grand orgueil qu'il entendait. Et si Conon de Béthune en fut triste, Nicolas de Mailly et Pierre de Douai ne le furent pas moins. Et ils voient bien que si par sens ou par adresse ou en payant tribut, ils n'entrent en la cité, il leur faudra tous forcément mourir de faim et de froid et de misère, parce que les fleuves sont grands, et les pluies et les neiges et les gelées. Et pour cela ils consentent à leur dire tout ce qui leur plaît.

580. Alors ils offrirent doubles droits au nom de l'empereur, et leur exposèrent trois espèces de paix. Mais quelque offre qu'on leur fit de par l'empereur ils n'y répondirent jamais, et ils s'y refusèrent toujours plus et plus. Alors messire Conon leur reparla en arrière, et les pria que pour Dieu ils se consultassent; et que pour Dieu ils ne fissent rien par quoi la souveraineté de Constantinople dût être abaissée.

581. « Nous vous offrirons trois arrangements, et nous verrons  
 « lequel vous prendrez. Or éliez entre vous deux hommes sages et  
 « prud'hommes, et de bonne renommée; et nous, d'autre part, nous  
 « en éliez aussi deux. Et que ces quatre s'enquièrez de toutes les vé-  
 « rités, et quand ils s'en seront enquis, qu'ils donnent à chacun son  
 « droit, et que chaque partie se tienne à ce qu'ils en diront. Et si vous  
 « ne voulez pas faire tout cela, nous nous en remettons au dire de la  
 « cour de Rome, ou de celle de France, ou de la cour de l'empereur  
 « de Rome, ou à la charte même. Et l'arrangement sera ainsi fait  
 « entre nous, et nous demeurerons bons amis.

580. — <sup>1</sup> CEF, *encore*.

581. — <sup>1</sup> C, *vaurés prendre des trois*. — <sup>2</sup> C, *doisent*. — <sup>3</sup> C, *metons*. — <sup>4</sup> F omet ou *sur celi de France*, etc. — <sup>5</sup> CD, *amit*.

582. « Por Diu, segnor, or vous hastés de tost respondre ; car li  
 « empereres est là hors el Corthiac, ù il n'a mie quankes il vodroit.  
 « Et bien saciés, se Dex me saut ! ke molt est grans hontes à vostre  
 « oes quant li empereres <sup>1</sup> est là hors hierbregiés par vostre defaille-  
 « ment. Et s'il de mesaises moroit par aucune mesaventure, sire  
 « quens, li pechiés en seroit vostres, et si en seriés au mains retés de  
 « trahison. Ne por destreche ke vous saciés en lui <sup>2</sup>, ne le destraigniés  
 « onkes de plait ; mais por Diu estraigiés vostre conseil <sup>3</sup> entre vous,  
 « et faites si ke li hounours de l'empeour i soit sauve <sup>4</sup>, et ke vous  
 « n'i soiés pierdant. »

583. Adont estrainst li cuens son conseil entre lui et ses Lombars.  
 Là fu Aubretins, et li cuens de Travas Reniers <sup>1</sup>, et Pieres Vens ; et  
 si i rot autres Lombars ke jou mie ne vous sai nommer. Chist  
 parlerent ensamble et disent : « Segnor, il est ensi ke nous avommes  
 « là fors l'empeour. Vées ent chi tout le conseil : gardés ke nous ne fa-  
 « ciemes nulle pais, se nous n'avons toute nostre demande entirement ;  
 « et à chou nos tenommes <sup>2</sup>. » Et il s'acordent tout à cest conseil, si  
 s'en departent.

584. Et lors furent rapielé no message, et li cuens meismes lor res-  
 pondi che k'il avoit trouvé à son conseil. « Segnour, fait li cuens <sup>1</sup>,  
 « nostre consaus nous aporte ke nous volons avoir toute le terre de  
 « Duras deschi à <sup>2</sup> le Maigre, et toute le terre Largut et quankes il  
 « i apent, et toute l'isle de Grece. Si volons avoir Chorinthe, et ke  
 « Michalis et tout si baron nos facent houmage ; si volons avoir le  
 « Verre et le Ferme, et toute le terre juskes à Phinepople. Se li em-  
 « pereres le nous otrie ensi, bien le volommes <sup>3</sup> chaiens recueillir,  
 « et autrement non <sup>4</sup>. »

582. — <sup>1</sup> C, *hontes quant il*. — <sup>2</sup> C, *ne pour choze dont vous vous doutés de lui*. — <sup>3</sup> C, *coer*. —  
<sup>4</sup> DE omettent *save*.

583. — <sup>1</sup> CE omettent *li cuens* ; F, *Reniers li chanceliers de Travaus*. — <sup>2</sup> C ajoute *toujours* ;  
 F, *del tout*.

584. — <sup>1</sup> CEF ajoutent à *monsignor Quenon de Bietune*. — <sup>2</sup> C, *et tout jusques à*. — <sup>3</sup> D, *volons* ;  
 CE, *volommes* ; même différence (§ 585 et 587) pour *avons* et *avommes*. — <sup>4</sup> C, *ne autrement n'i  
 entrera il jà, si m'ait Dieus*. Les paragraphes 575 à 584 sont ainsi résumés dans G : *Li mes-*

582. « Pour Dieu, seigneurs, hâtez-vous de répondre têt; car l'em-  
 « pereur est là dehors au Corthiac, où il n'a pas tout ce qu'il vou-  
 « draît. Et sachez bien, Dieu me pardonne! que c'est grande honte à  
 « vous quand l'empereur est hébergé là dehors par votre faute. Et s'il  
 « mourait de misère par quelque mésaventure, seigneur comte, le  
 « péché en serait vôtre, et vous en seriez au moins accusé de trahison.  
 « Pour grande que soit la détresse où vous le savez, ne le repoussez  
 « pas de tout accord; mais pour Dieu assemblez votre conseil entre  
 « vous, et faites en sorte que l'honneur de l'empereur y soit sauf, et  
 « que vous n'y perdiez pas. »

583. Alors le comte rassembla son conseil entre lui et ses Lom-  
 bards. Là fut Aubertin, et le comte de Travas Renier, et Pierre  
 Vent; et il y eut aussi d'autres Lombards que je ne vous sais pas  
 nommer. Ils parlèrent ensemble et dirent : « Seigneurs, il se trouve  
 « que nous avons là l'empereur dehors. Voici donc tout le conseil :  
 « gardez que nous ne fassions nul arrangement, si nous n'avons toute  
 « notre demande entièrement; et tenons-nous à cela. » Et ils s'accor-  
 dent tous à cet avis, et puis se séparent.

584. Et alors nos messagers furent rappelés, et le comte lui-même  
 leur répondit ce qu'il avait trouvé en son conseil : « Seigneurs, fait le  
 « comte, notre conseil nous montre que nous voulons avoir toute la  
 « terre de Duras d'ici à Macré, et toute la terre de Léosgur et tout ce  
 « qui en dépend, et toute l'île de Grèce. Nous voulons aussi avoir  
 « Corinthe, et que Michalis et tous ses barons nous fassent hommage;  
 « et nous voulons aussi avoir la Verre et la Ferme, et toute la terre  
 « jusques à Finepople. Si l'empereur nous l'octroie ainsi, nous vou-  
 « lons bien le recevoir céans, et autrement non. »

*saige s'en alerent en Salenike et parlerent au conte de Blandras et aus Lombars, mais n'i porrent  
 trouver raison. Car li Lombart disoient que il avoient la terre conquise sans l'aide de l'empereour,  
 et bien le garderoient sans lui à l'aide de Dieu. Au derrains, après mout de belles paroles que  
 Quennes de Betune leur avoit dites de par l'empereour, li Lombart respondirent que à nule pais  
 il ne s'asentiroient, se il n'avoient la terre des (de) Duras toute jusques à la Maigre, et la terre  
 Largur, et les apandances de l'isle de Crete (Grece), et la Ferme et tout la terre jusques à Phi-  
 nepople.*

## XVII.

585. Et quant Cuenes de Biethune oï ceste response, molt li torna à grant anui, et ne se pot tenir ke il au conte<sup>1</sup> ne desist : « Com-  
« ment, sire cuens, n'i devons nous riens avoir? N'i venismes nous  
« mie ensamble comme compaignon? Et i avommes autresi bien en-  
« durées les paines et les travaus por nostre Segnor comme vous  
« avés. Par Diu, sire cuens, il ne m'est pas avis ke il ait en vostre  
« requeste raison<sup>2</sup>, ne ke vous mie deussiés tel cose requerre à bre-  
« giers. Ke vous volés avoir<sup>3</sup> les chités et les castiaus, et toute le se-  
« gnorie de le terre, sauf chou ke nous n'i partons<sup>4</sup>; et si avons esté  
« en toz les plus grans besoins<sup>5</sup> de le conquete tout adières. Par me foi  
« dont, n'i sai-jou autre cose, mais ke nous nos aparellons por labou-  
« rer ensi comme vilain.

586. « Sire cuens, sire cuens, fait soi<sup>1</sup> Cuenes de Biethune, se  
« nous demenommes ensi li un les autres et alommes rancunant,  
« bien voi ke nous reperderons toute le tierre; et nous-meismes  
« serommes pierdu, se nous ensi morons; car nos morrons<sup>2</sup> en haine  
« mortel li uns viers l'autre. Et se nous nos entreguerriens, dont pri-  
« mes seront Grifon lié<sup>3</sup>. Por Diu! cuens, che n'a mestier. Nous vous  
« prions mierchi de par no segneur l'empereor, ke vous por Diu  
« li fachiés raison. Et si retenés<sup>4</sup> encore assez de le soie tierre<sup>5</sup>. Cier-  
« tes molt est laide cose et vilaine ke il est de chaiens fourclos; et  
« molt iest grans li mesproisons por vous<sup>6</sup> et li desraisons, de che ke  
« il onkes le fu<sup>7</sup>.

587. « Ke vaut chou? Jou voi bien ke nos ne faisons riens chi.  
« Sire cuens, or vous dirai encore ke vous ferés, se il vous plaist.  
« Parlés encore à vostre conseil, et faites si, por Diu! s'il estre puet  
« ne doit, ke ceste pais viegne entre nous. Car se nous metons<sup>1</sup> ar-  
« riere dos le paour de Nostre-Segneur, en tel maniere ke nos de mal  
« faire ne le cremons, et nos commençommes guerre li uns viers l'au-

585. — <sup>1</sup> C, à çou; F, *encontre*. — <sup>2</sup> C, *nule raison*. — <sup>3</sup> C, *que vous aiiés*. — <sup>4</sup> C, *partirons de riens*. — <sup>5</sup> C, *toutes les plus grans besoignes*.

586. — <sup>1</sup> C, *dist* — <sup>2</sup> C, *ensi faisons et en ce morons, car nous moriemes*; F, *morions, quar*

## XVII. Nouvelles instances des messagers de l'empereur; ils échouent.

585. Et quand Conon de Béthune ouït cette réponse, cela lui causa un grand ennui, et il ne put s'empêcher de dire au comte : « Com-  
« ment, sire comte, n'y devons-nous rien avoir? N'y vînmes-nous  
« pas ensemble comme compagnons? Et nous y avons aussi bien  
« enduré les peines et les travaux pour Notre-Seigneur. Par Dieu!  
« sire comte, il ne m'est pas avis qu'il y ait raison en votre re-  
« quête, ni que vous dussiez requérir pareille chose à des bergers. Car  
« vous voulez avoir les cités et les châteaux, et toute la seigneurie de  
« la terre, à condition que nous n'y partagions pas; et pourtant  
« nous avons toujours été dans tous les plus grands besoins de la  
« conquête. Par ma foi donc, je n'y sais pas autre chose, sinon que  
« nous nous préparions à labourer comme des vilains.

586. « Sire comte, sire comte, fait Conon de Béthune, si nous  
« nous traitons ainsi les uns les autres et allons nous gardant ran-  
« cune, je vois bien que nous reperdrons toute la terre; et nous-mêmes  
« nous serons perdus, si nous mourons ainsi; car nous mourrons en  
« haine mortelle l'un contre l'autre. Et si nous guerroyons entre  
« nous, avant tout les Grecs seront joyeux. Pour Dieu! comte, ce  
« n'est pas nécessaire. Nous vous crions merci de par notre seigneur  
« l'empereur, afin que pour Dieu vous lui fassiez raison. D'ailleurs  
« vous retenez encore assez de sa terre. Certes c'est bien laide et vi-  
« laine chose qu'il soit exclu de céans; et c'est une bien grande faute  
« à vous et une grande déraison, qu'il ait jamais pu l'être.

587. « A quoi bon ce discours? Je vois bien que nous ne faisons  
« rien ici. Sire comte, or je vous dirai encore ce que vous ferez, s'il  
« vous plaît. Parlez encore à votre conseil, et faites en sorte, pour  
« Dieu! si cela peut et doit être, que cet arrangement se fasse entre  
« nous. Car si nous mettons arrière la crainte de Notre-Seigneur, en  
« telle manière que nous ne craignons pas de mal faire, et que nous

*nous morriens.* — <sup>3</sup> C ajoute *et joiant*. — <sup>4</sup> DE, *rechevés*. — <sup>5</sup> CEF omettent *tierre*. — <sup>6</sup> CE, *sour vous*. — <sup>7</sup> C, *là hors le laisiés*; F, *il ainsi est hors demoré*.

587. — <sup>1</sup> C, *entre nous et vous metons*.

« tre, je vos di <sup>2</sup> ke toute le tierre en sera pierdue et <sup>3</sup> destruite, et i  
« pierderons cankes nos i avommes conquis <sup>4</sup>.

588. « Et s'il est ensi toutes voies ke nous nos entrochions en  
« tel maniere, dont n'i a plus mais ke nous avant renoions Nostre  
« Segneur. Et mal ke mal, encore nous vaurroit-il mius ke nous  
« nos enfuissions hors dou païs. Por Diu ! sire cuens des Blans-Dras,  
« ne suefre mie ke nous ensi nous destruisons par te coupe; mais  
« pren les biaux offres ke nous ichi t'offrons <sup>1</sup>. Et por Diu ! pour chou,  
« se tu sés <sup>2</sup> les grans <sup>3</sup> malaises ke nous souffrons là hors, por chou  
« ne nous destraing <sup>4</sup> mie à che ke nous faisons cose ki nos toutr à  
« honte ne al descroissement de l'ounour de l'empire <sup>5</sup>.

589. — « Sire Cuenes, dist Aubretins, or saciés bien ke nous ne  
« nos assentirons <sup>1</sup> à nul conseil ke nous vos lassons <sup>2</sup> point de le nostre  
« tierre, ne de le demande <sup>3</sup> ke nous vos avons faite. Et se vous ensi  
« ne le faites, assés poés là fors sejourner por nous; car chaiens ne me-  
« terés-vous les piés.

590. — « Et se <sup>1</sup> nous n'avons nul tref ne nul aucube, dist Pieres  
« de Douay, ù nous nos puissons hierbregier <sup>2</sup>, giron-nous dont  
« as cans ausi comme mastin <sup>3</sup>? — Vos girés, dist Aubretins, au  
« mius ke vous porés et ke vous sarés; car s'il ne fait ensi comme  
« vous avés oï, jà chaiens ne serés herbregié. — A chou nous as-  
« sentons-nous, dist li cuens, ne jà de nous vous n'emporterés autre  
« cose. — Segneur, fait mesire Cuenes, et nous retournerons dont  
« arriere, por dire à mon segneur chou <sup>4</sup> ke nous avons trové; et chou  
« ke il nous <sup>5</sup> respondera, nous le vous lairons à resavoir chaiens, u  
« par nous u par autrui. »

## XVIII.

591. Dont montent <sup>1</sup> et revienent à <sup>2</sup> l'empereour; et li ont dit <sup>3</sup> toz

587. — <sup>2</sup> C ajoute *et fai à savoir*. — <sup>3</sup> C omet *pierdue et*. — <sup>4</sup> C, *piecha conquesté à si grant paine*; F, *et si reperdrons quanque nos avons gaaignié et conquis*.

588. — <sup>1</sup> C, *souffrés.... la vostre.... prendés.... vous faisons*. — <sup>2</sup> D, *tu ne souefres*. — <sup>3</sup> C ajoute *hascies et les grans*. — <sup>4</sup> C, *se vous savés.... destraingiés*. — <sup>5</sup> C, *descroissement de l'empire ne de le hounour l'empereour*.

« commençons la guerre l'un contre l'autre, je vous dis que toute  
« la terre en sera perdue et détruite, et que nous y perdrons tout ce  
« que nous y avons conquis.

588. « Et s'il est ainsi toutefois que nous devons nous entre-tuer  
« en telle façon, alors il ne nous reste plus qu'à renier auparavant  
« Notre-Seigneur. Et mal pour mal, encore vaudrait-il mieux que  
« nous nous en allussions hors du pays. Pour Dieu! sire comte de  
« Blans-Dras, ne souffre pas que nous nous détruisions ainsi par ta  
« faute; mais prends les belles offres que nous t'offrons ici. Et pour  
« Dieu! si tu sais les grandes misères que nous souffrons là dehors,  
« ne nous force pas pour cela à ce que nous fassions rien qui tourne à  
« notre honte et au décroissement de l'honneur de l'empire.

589. « — Sire Conon, dit Aubertin, sachez bien que nous ne con-  
« sentirons à aucun projet qui nous fasse rien laisser de notre terre, ni  
« de la demande que nous vous avons faite. Et si vous ne le faites  
« ainsi, vous pouvez séjourner bien longtemps là dehors en nous at-  
« tendant, car vous ne mettez pas les pieds céans.

590. « — Et si nous n'avons nulle tente et nul pavillon, dit Pierre  
« de Douai, où nous nous puissions loger, coucherons-nous donc aux  
« champs comme des mâtins? — Vous coucherez, dit Aubertin, le  
« mieux que vous pourrez et que vous saurez; car si cela ne se fait  
« ainsi que vous avez oui, vous ne serez pas hébergés céans. — C'est  
« de quoi nous sommes d'accord, dit le comte; et de nous vous n'em-  
« porterez pas autre chose. — Seigneurs, fait messire Conon, nous  
« retournerons donc en arrière, pour dire à monseigneur ce que nous  
« avons trouvé; et ce qu'il nous répondra, nous vous le ferons savoir  
« céans, ou par nous ou par d'autres. »

#### XVIII. L'empereur subit les conditions des Lombards.

591. Alors, ils montent à cheval et reviennent à l'empereur; et ils

589. — <sup>1</sup> C, *assentiriesmes*. — <sup>2</sup> C, *laisomes*; E, *laissonmes*. — <sup>3</sup> C, *toute la demande*.

590. — <sup>1</sup> C, *biau signor, fait dont Pieres de Douay, et se*. — <sup>2</sup> C omet *à nous nos*, etc. — <sup>3</sup> C, *chiens mastins*. — <sup>4</sup> C, *monsieur l'empereour tout chou*. — <sup>5</sup> C omet *nous*,

591. — <sup>1</sup> C, *dont sont tourné arriere et montent sor lor chevaux*. — <sup>2</sup> C ajoute *lor signor*. — C ajoute *et conté*.

les respons et toutes les demandes ke li Lombart lor<sup>4</sup> orent faites. Quant li empereres oï chou, s'il fu dolans che ne fait mie à demander. Dont dist as messages: « Certes, seigneur, il me requierent si grant « tort, comme vous-meismes le savés bien; et jà, se Diu plaist, che ne « ferommes. Or est ensi ke il sont laiens en grant solas et en grant « deduit; et por chou k'il sevent ke jou sui à si grant meschief, voe- « lent<sup>5</sup> ke jou me deporté de toute ceste terre. Por Diu! comment « feroie-je chou, ne comment m'i porroie-jou acorder?

592. — « Sire, por Diu! si ferés, dient si home, u se che non véés nous « chi toz<sup>1</sup> mors et honnis; car il fait si fort tans et si cruel, comme « vous-meismes le véés et le sentés. Et d'autre part, nous ne ravom- « mes ke mengier, et si n'atendons nul secours<sup>2</sup> de nulle part. Se « nous sommes chi tant seulement cinq jours sans autre secours de « viande<sup>3</sup>, grans merveille iert se nous ne sommes tout mort<sup>4</sup>; car « nous n'arons nul confort d'eus<sup>5</sup>. Et d'autre part<sup>6</sup>, nous sommes chi « ausi comme prison. S'il nos font faire et otriier<sup>7</sup> par forche cose ke « nous ne doions<sup>8</sup>, en non Diu li forche paist le pré, et on doit molt « faire por issir hors de prison<sup>9</sup>. Ne jà por chou ne feriesmes desloiauté, « de requerre apriès nostre raison, fust hui u demain, se nous en « poiesmes venir en point<sup>10</sup>. Mais porquerés<sup>11</sup> messages hastéement « ki bien sacent cest message furnir. »

593. Apriès tout chou, respondi li empereres, ki merveilleusement estoit dolens et courechies, et dist: « Segnor, fait-il tout en plou- « rant<sup>1</sup>, jou puis avoir en moi-meismes molt grant duel et molt grant « despit, quant Lombart m'ont emprisonné, si comme vous poés « veir, et sour tout chou me requierent ke jou lor laisse Estives tout « quitement, et Negrepont, et toute le terre ki est de Duras juskes « à Macré. Et bien tient, che k'il me demandent, vint grans journées « u plus.

591. — <sup>4</sup> D, *li*. — <sup>5</sup> C, *me requierent*.

592. — <sup>1</sup> C, *autrement nous sommes tout*. — <sup>2</sup> C ajoute *qui nous doie venir*. — <sup>3</sup> C, *sans viande ne autre secours*. — <sup>4</sup> C ajoute *de fain et de meschief*. — <sup>5</sup> C ajoute *par nule maniere*. — <sup>6</sup> C rejette *et d'autre part* au commencement de la phrase suivante. — <sup>7</sup> C omet *et otriier*. — <sup>8</sup> C, *devons*

lui ont dit toutes les réponses et toutes les demandes que les Lombards leur avaient faites. Quand l'empereur ouït cela, s'il en fut triste cela n'est pas à demander. Alors il dit aux messagers : « Certes, seigneurs, ils me demandent une bien grande injustice, comme vous-mêmes le savez bien ; et s'il plaît à Dieu, nous ne le ferons pas. Or est-il qu'ils sont là dedans en grande aise et en grand déduit ; et parce qu'ils savent que je suis en si grande détresse, ils veulent que je renonce à toute cette terre. Pour Dieu ! comment le ferais-je, et comment m'y pourrais-je décider ?

592. « — Sire, pour Dieu ! vous le ferez, disent ses hommes, ou sinon nous voici tous morts et honnis ; car il fait un temps bien dur et bien cruel, comme vous-même le voyez et le sentez. Et d'autre part, nous n'avons pas de quoi manger, et nous n'attendons de secours de nulle part. Si nous sommes ici seulement cinq jours sans autre secours de vivres, ce sera une grande merveille si nous ne sommes tous morts ; car nous n'aurons d'eux aucun confort. Et d'autre part, nous sommes ici comme prisonniers. S'ils nous font faire et octroyer de force chose que nous ne devons pas, au nom de Dieu les ciseaux paissent le pré, et on doit beaucoup faire pour sortir hors de prison. Et nous ne ferions pas pour cela chose déloyale, de requérir ensuite notre droit, fût-ce aujourd'hui ou demain, si nous en pouvions avoir l'occasion. Procurez-vous donc promptement des messagers qui sachent bien remplir ce message. »

593. Après tout cela, l'empereur, qui était merveilleusement triste et courroucé, fit sa réponse et dit : « Seigneurs, fait-il tout en pleurant, je puis avoir en moi-même bien grand deuil et bien grand dépit, quand les Lombards m'ont emprisonné, ainsi que vous pouvez voir, et par-dessus tout qu'ils me requièrent de leur laisser Estives tout quittement, et Négrepont, et toute la terre qui est depuis Duras jusques à Macré. Et ce qu'ils me demandent, tient bien vingt grandes journées ou plus.

*faire par raison ne otriier.* — <sup>9</sup> C ajoute *et pour sa vie sauver.* — <sup>10</sup> C ajoute *et en lieu.* — <sup>11</sup> CEF, *alirés.*

593. — <sup>1</sup> C, *dist tout en plourant, biau signeur, fait il, par foi ; F, come cil qui merveilleusement estoit iriés : Seigneur, fet-il, tout, sans ajouter en plourant.*

594. « Et por chou ke il m'ont ore en lor destroit, si me convenra  
 « par forche <sup>1</sup> et par le destreche ke il me font, ke jou leur otroie leur  
 « volenté. Ke vaut chou? Je lor otroi, por chou ke <sup>2</sup> jou sui en lor  
 « prison. Mais jà por voir, se Diu plaist <sup>3</sup>, ne le tenront <sup>4</sup>. — Sire,  
 « dient li archevesque et li evesque de l'ost, nous vos assaurrons de  
 « tout le mesfait, et en prenderons le pechié sor nous. »

## XIX.

595. Lors apiela li empereres Cuenon de Biethune por cest mes-  
 sage furnir, et Ansel de Chaeu; et lor encarga le message si ke il  
 voloit ke il fust dis, et lor dist: « Segnor, jou juerai tous premiers,  
 « et mi baron <sup>1</sup> après moi, ke toutes les convenences, ensi comme il  
 « les ont devisées, ke nous les tenrons sans nule defaute, portant ke  
 « il soit ensi ke l'emperreis le lot <sup>2</sup>. » Vées chi le point par coi li Lom-  
 bart furent engignié <sup>3</sup>.

596. Dont s'en alerent li message <sup>1</sup> en Salenyke. Si fisent tant au  
 conte des Blans-Dras et disent <sup>2</sup> ke il le ramenerent au Corthiac avoec  
 aus. Dont le baisa li empereres et li pardonna toute male amour <sup>3</sup>; et  
 si jurerent à maintenir le droit de le dame, et le droit de l'enfant tout  
 autresi à garder <sup>4</sup>. Et quant chou vint après mangier, li cuens s'en  
 rala à Salenyke, et li empereres demoura cele nuit à Corthiac <sup>5</sup>. Et  
 quant che vint à l'endemain matin, li empereres commanda à qua-  
 rante chevaliers ke il fussent appareillié d'aler o lui. Nequedent bien en  
 i ot autres soissante <sup>6</sup> ki avoec les quarante entrerent, maugré chiaus  
 ki les portes gardoient. Ke vous diroie-jou? Tant en i ot <sup>7</sup> ke chil  
 ki conter les devoient en pierdirent le conte <sup>8</sup>.

597. Au matin, entra li empereres <sup>1</sup> en Salenyke; et Hubiers <sup>2</sup> li

594. — <sup>1</sup> C ajoute faire. — <sup>2</sup> C, et pour tant sans plus que. — <sup>3</sup> C, pour çou se Dieu le consent.  
 — <sup>4</sup> C ajoute longement.

595. — <sup>1</sup> C, et puis jureront tout li baron. — <sup>2</sup> C, sauf chou que çou soit li greis de l'emperreis.  
 Après le lot, F ajoute cele qui fu fame au marchis. — <sup>3</sup> C ajoute et decheu.

596. — <sup>1</sup> C ajoute à l'emperour tout droit. — <sup>2</sup> C omet et disent. — <sup>3</sup> CF ajoutent et tout son  
 mautalent. G, cil vinrent à Salenike et disent aus Lombars que li empereres estoit appareilliés de  
 faire celle convenance par si que se fut (ce fust) grés à la marchise. Cil qui cuidoient avoir tel  
 pouoir sour li que elle ne deust jà estre encontre, se tinrent bien apaié. Lors acorderent que li

594. « Et parce qu'ils m'ont à présent sous leur joug, il faudra que « de force et par la contrainte qu'ils me font, je leur octroie leur vo-  
« lonté. A quoi bon ce discours? Je leur octroie, parce que je suis en  
« leur prison; mais en vérité, s'il plaît à Dieu, ils ne le garderont pas.  
« — Sire, disent les archevêques et les évêques du camp, nous vous  
« absoudrons de tout le méfait, et en prendrons le péché sur nous. »

XIX. Entrée de l'empereur à Salonique; les Lombards renouvellent leur demande.

595. Alors l'empereur appela Conon de Béthune pour remplir ce message, et Anseau de Cayeux; et il leur confia le message ainsi qu'il voulait qu'il fût dit, et leur dit : « Seigneurs, je jurerai tout le premier,  
« et mes barons après moi, que toutes les conventions ainsi qu'ils  
« les ont réglées nous les tiendrons sans faute aucune, pourvu qu'il  
« soit ainsi que l'impératrice l'approuve. » C'est ici le point par quoi les Lombards furent trompés.

596. Alors les messagers s'en allèrent en Salonique. Ils firent et dirent tant au comte de Blans-Dras qu'ils le ramenèrent au Corthiac avec eux. Alors l'empereur le baisa et lui pardonna toute rancune; et ils jurèrent de maintenir le droit de la dame, et de garder tout pareillement le droit de l'enfant. Et quand vint l'après-dîner, le comte s'en retourna en Salonique, et l'empereur demeura cette nuit à Corthiac. Et quand vint le lendemain matin, l'empereur commanda à quarante chevaliers qu'ils fussent prêts pour aller avec lui. Néanmoins il y en eut bien soixante autres qui entrèrent avec les quarante, malgré ceux qui gardaient les portes. Que vous dirais-je? Il y en eut tant que ceux qui les devaient compter en perdirent le compte.

597. Au matin, l'empereur entra en Salonique; et Hubert le comte

*quens de Blandras iroit à l'empereor avec les messaiges. Quant li quens fut venus au Cortiach, li empereres le ressut debonnairement. — <sup>1</sup>D, de la dame et de l'enfant. — <sup>2</sup>F omet, et quant chou, etc. — <sup>3</sup>C, et bien autres LX; F, et bien autre XV. — <sup>4</sup>C omet tant en i ot; F omet en outre, ke vous diroie-jou? — <sup>5</sup>G, Après s'en rala li quens de Blandras en Salenike et otroia que li empereres entrast l'endemain en la cité lui XL<sup>e</sup> de chevaliers. L'endemain vint l'empereres à la porte; si li fut ouverte, si entra ens; et quant cil qui la porte gardoient la vorent fermer, la presse fu si grans que il n'en orent pooir; ains i entrèrent toutes les gens l'empereour.*

597. — <sup>1</sup>CEF, or fu li empereres entrés. — <sup>2</sup>C omet Hubiers.

cuens des Blans-Dras descendi à pié, et mena l'empereour par le regne jusques au moustier Saint Domytre. Et quant il vint à l'entrée de le porte, il i ot si grant priesse, ke là ù on feroit <sup>3</sup> cascun de baston u de verghe sor le tieste, juroient il <sup>4</sup> ke tout i enterroient <sup>5</sup>. Ke vaut chou? Tant ont fait Lombart ke il ont jeté ambes as et le tierc d'un dé dou plus <sup>6</sup>. Et d'illuec au tierc jor, entrerent nostre gent, ki remés estoient <sup>7</sup> au Corthiach, dedens Salenyke. Et quant il vinrent as aises et as solas, si orent auques tost entroublié <sup>8</sup> les paines et les grans travaux ke il orent eus.

598. Lombart disoient ke il demandoient le terre à oes l'emperreis et à oes <sup>1</sup> l'enfant, mais il pensoient tot el <sup>2</sup>; car il le voloient garder por <sup>3</sup> le marchis Guillaume de Montferras <sup>4</sup>, ke il avoient mandé par tant de messages, ke à paines ke <sup>5</sup> il ne diervoient por se demeure. Et puiske il vers l'emperreis et vers son fill ouvroient si vilainement, chou n'estoit mie mervelle <sup>6</sup> se Dex voloit consentir ke il en evussent lor gueredon.

599. Apriès chou ke li empereres ot demouré trois jors en Salenyke u quatre, li mandoient cascun jor li Lombart ke il lor tenist chou ke il lor avoit en convent par sairement. Et tant li manderent ke il en laisserent le mander, et li disent <sup>1</sup>. Et il <sup>2</sup> lor respondi ke il en estoit aparellés; et dist au conte ke il recordast tout chou ke il demandoit, et en le presense de toz. « Sire, fait li cuens, et je le vous recor-  
« derai, puiske il vous plaist. Premièrement jou vous requier por  
« l'enfant dou marchis toute le terre ki est de Mothon jusques à Macré,  
« et toutes les apertenanches ki sont chi en dedens, et ki estre i doi-  
« vent. Sire, che vous requier-jou pour le partie de l'enfant. »

## XX,

600. Dont apiela li empereres les prinches et les barons ki laiens

597. — <sup>3</sup> C ajoute *et batoit*. — <sup>4</sup> C ajoute *Dieu et tout son pooir*. — <sup>5</sup> C ajoute *maugré les Lombars*. — <sup>6</sup> C, *que vaut chou? li Lombart ne le porent amender, et laisserent tout entrer*. — <sup>7</sup> C, *entra toute li os de l'empereour qui fu demouré*. — <sup>8</sup> C, *tantos oubliés*.

598. — <sup>1</sup> CDE, *avoec l'emperreis et avoec*; F donne à oes, que le sens exige. — <sup>2</sup> C, *tout y avoit*

de Blans-Dras descendit de cheval, et mena l'empereur par le frein jusques à l'église de Saint-Démètre. Et quand il vint à l'entrée de la porte, il y eut si grande presse, que quand on frappait chacun du bâton ou de la verge sur la tête, ils juraient que tous y entreraient. A quoi bon ce discours? Les Lombards ont tant fait qu'ils ont amené double as et le tiers d'un dé en sus. Et de là au troisième jour, nos gens, qui étaient restés au Corthiac, entrèrent en Salonique. Et quand ils vinrent à avoir leurs aises et leurs commodités, ils eurent bientôt oublié les peines et les grands travaux qu'ils avaient eus.

598. Les Lombards disaient qu'ils demandaient la terre pour l'impératrice et pour l'enfant, mais ils pensaient toute autre chose; car ils la voulaient garder pour le marquis Guillaume de Monferrat, qu'ils avaient mandé par tant de messages, qu'à peine n'enrageaient-ils pas de son retard. Et puisqu'ils agissaient si vilainement envers l'impératrice et son fils, ce n'était pas merveille si Dieu voulait permettre qu'ils en eussent leur récompense.

599. Après que l'empereur eut demeuré trois jours en Salonique ou quatre, les Lombards lui mandaient chaque jour qu'il leur tint ce qu'il leur avait promis par serment. Et ils lui mandèrent tant qu'ils renoncèrent à lui mander, et lui parlèrent. Et il leur répondit qu'il y était tout préparé; et il dit au comte de rappeler tout ce qu'il demandait, et en la présence de tous. « Sire, fait le comte, je vous le rappellerai, puisqu'il vous plaît. Premièrement je vous requiers pour l'enfant du marquis toute la terre qui est depuis Moton jusques à Macré, et toutes les dépendances qui sont dedans, et qui doivent y être. Sire, c'est là ce que je vous requiers pour la part de l'enfant. »

XX. L'impératrice Marguerite, veuve de Boniface, désavoue les Lombards; son fils est couronné roi par l'empereur.

600. Alors l'empereur appela les princes et les barons qui étaient

*el.* — <sup>3</sup> C, *garder avoec.* — <sup>4</sup> Boniface avait eu Guillaume d'une première femme; le jeune Démétrius était fils de sa seconde femme Marguerite de Hongrie. — <sup>5</sup> C, *pour poi que.* — <sup>6</sup> C, *che ne seroit ore mie molt grant merveille.*

599. — <sup>1</sup> C ajoute *par bouche.* — <sup>2</sup> CF, *et li empereres.*

estoiert, cascun par son non : premierement l'archevesque de Sale-nyke ki delès lui séoit, le conte Biertoul, et le segneur del Cytre, et apriès, toz les autres barons<sup>1</sup>; et lor demanda s'il s'assentoient à le demande ke li cuens faisoit sour lui. Et de toz cels ke je vous ai chi nommés<sup>2</sup> n'en i ot nul ki s'i assentesist<sup>3</sup>, fors Aubretins, ki sires ert d'Estives, et li chanceliers et Pieres Vens. Chil troi trahitour seulement furent deviers le conte.

601. Dont dist li empereres au conte : « Sire cuens, or m'entendés « un pau, s'il vous plaist. Jou ne voel mie ke vous ne autres puissiés « à droit dire ke je vous faille de covenences. Voirs fu ke je vous oi « covent ke toute le terre que vous avés ichi recordée, ke jou le vous « otriai, se li emperreis s'i acordoit. Et jou encore le vous reconnois « bien, et le vous tenrai se elle l'otroie<sup>1</sup>. Et bien voel ke toz li mons « sace c'onkes mais à nul segnor ne fu faite tels demande, ke il « doinst se terre par forche ne s'ounour<sup>2</sup>. Et bien sai ke chils ki tel « requeste me fait n'est mie molt desirans de m'onnour acroistre, « ne de mon preu metre avant; et poi m'aime plus que Blac u Com- « main. »

602. Adont apiela li empereres Cuenon de Biethune, et li dist ke il alast à l'emperreis, et li demandast se c'iert par li ke li cuens des Blans-Dras li faisoit tel demande. Lor ala Cuenes de Biethune à l'emperreis, et li demanda s'ele le looit<sup>1</sup>; et elle dist k'ele s'en conselleroit, et lor en responderoit demain. Et Cuenes li otria, et revint arriere à l'empereour, et li dist chou ke il avoit trouvé. Li empereres ala à l'emperreis<sup>2</sup>, et li dist : « Dame<sup>3</sup>, ne soiés mie contre mon droit; car « dont feriés-vous desloiauté viers moi et viers vous. Et de moi ne « vous cremés onkes; car jà (si m'aït Diex!) enviers vous ne ferai vi- « lonnie, se vous avant ne le faites enviers moi.

603. — « Sire, dist li dame, se jou m'osoie fier en vous, jou vous « diroie bien por coi jou obéissoie à eus. Il m'avoient si durement « levé le pié ke jou n'osoie parler encontre els<sup>1</sup>. Il avoient fait saire-

600. — <sup>1</sup> C ajoute *qui laiens estoient*. — <sup>2</sup> C, *de tous chiaus ki laiens estoient*. — <sup>3</sup> C, *à ceste chose se vausist asentir*.

601. — <sup>1</sup> C, *s'ele s'i acorde*. — <sup>2</sup> C, *donnast la soie honnour par forche*.

là, chacun par son nom : premièrement l'archevêque de Salonique qui était assis près de lui, le comte Bertoud, et le seigneur du Cytre, et après, tous les autres barons; et il leur demanda s'ils approuvaient la demande que le comte faisait contre lui. Et de tous ceux que je vous ai nommés il n'y en eut aucun qui l'approuvât, hors Aubertin, qui était sire d'Estives, et le chancelier et Pierre Vent. Ces trois traîtres seulement furent du côté du comte.

601. Alors l'empereur dit au comte : « Sire comte, or écoutez-moi « un peu, s'il vous plaît. Je ne veux pas que vous ni autre puissiez « dire à bon droit que je vous fausse ma promesse. Il est vrai que je « vous ai promis que toute la terre que vous avez ici rappelée, je vous « l'octroierais, si l'impératrice en était d'accord. Et je le reconnais « bien encore, et je tiendrai parole si elle en est d'accord. Et je veux « que tout le monde sache que jamais à nul seigneur ne fut faite pa- « reille demande, qu'il abandonnât sa terre de force et son honneur. « Et je sais bien que celui qui me fait pareille requête n'est pas très « désireux d'accroître mon honneur, ni d'avancer mon profit; et qu'il « ne m'aime guère plus que ne font les Blaques et les Comains. »

602. Alors l'empereur appela Conon de Béthune, et lui dit qu'il allât à l'impératrice, et lui demandât si c'était de par elle que le comte de Blans-Dras lui faisait pareille demande. Conon de Béthune alla aussitôt à l'impératrice, et lui demanda si elle l'approuvait; et elle dit qu'elle en prendrait conseil, et leur en répondrait le lendemain. Et Conon de Béthune y consentit, et revint à l'empereur, et lui dit ce qu'il avait trouvé. L'empereur alla à l'impératrice, et lui dit : « Madame, ne « soyez pas contre mon droit; car alors vous feriez chose déloyale « envers moi et envers vous. Et ne craignez jamais rien de moi; car « jamais (Dieu me soit en aide!) je ne ferai de vilénie envers vous « si vous n'en faites avant envers moi.

603. — « Sire, dit la dame, si je m'osais fier en vous, je vous dirais « bien pourquoi je leur obéissais. Ils avaient si durement levé le pied « contre moi que je n'osais parler contre eux. Ils avaient fait serment

602. — <sup>1</sup> C, *se ce estoit de par li et se looit la requeste que li cuens avoit fait à l'empereour.*

— <sup>2</sup> C, *li empereres meismes ala parler à la dame.* — <sup>3</sup> C ajoute pour Dieu.

603. — <sup>1</sup> C, *à iaus parler.*

« mens enviers moi et enviers mon fill <sup>2</sup>; et por chou n'est-il mie re-  
 « més ke il n'aient mandé deus fois u trois le marchis Guillaume de  
 « Montferras ke il venist à eus, por chou ke il voloient moi et mon  
 « enfant de nostre terre deshireter por le marchis metre ens. Et puiske  
 « jou sai le malisse tant apiert <sup>3</sup> en eus, et ke il ensi cachent mon de-  
 « siretement, jou remanrai del tout à vostre volenté; ne jamais, por  
 « cose k'il me sacent dire ne faire ne proumettre, ne m'assentirai à  
 « iaus ne <sup>4</sup> à leur consaus <sup>5</sup>. »

604. Ensi ordenerent lor afaire entre l'empereour et l'emperreis.  
 Et quant Lombart sorent le desfient de le dame, si en furent molt  
 esbahi <sup>1</sup>. Adont se rapenserent d'un autre barat; car il disent ke se li  
 pais ne pooit en tel maniere venir, il prenderoient deus homes et li  
 empereres deus, et chil quatre prenderoient le cinquisme; et chou ke  
 chil cinq <sup>2</sup> en diroient entre els communement, fust tenu por droit  
 jugement. Et che ne disoient-il fors pour detrier. Et quant li em-  
 pereres oï chou, si dist ke il s'i assentoit bien, mais ke tant ke il voloit  
 savoir ki li cinquismes seroit. Et li Lombart disent ke che ne feroient  
 il mie <sup>3</sup>, mais les deus li nommeroient <sup>4</sup> il volentiers : si iert li uns li  
 connestables et li autres li sires de Nigrepont.

605. Ensi remest adont ceste cose en estrif. Et li emperreis <sup>1</sup> vint à  
 l'empereour, et li pria por Diu, se lui plaisoit, ke il couronnast son  
 fill; et il dist ke il le couronneroit molt volentiers. Dont fist le jour de  
 le Tiephane li empereres chevalier l'enfant à molt grant hounour,  
 et puis le couronna voiant toz. Et si demoura encore li cuens en se  
 ballie, et fu raviestus des roiaus gonphanons <sup>2</sup>; et refist nouviaus ho-  
 mages et novieles seuretés, juskes à le volenté de le emperreis et non  
 plus <sup>3</sup>.

603. — <sup>2</sup> C, *enviers moi pour mon fil.* — <sup>3</sup> C, *tout apertement.* — <sup>4</sup> DE, *mais* au lieu de *à iaus ne.*  
 — <sup>5</sup> G, *Dont li dist la marchise : Sire, je me suis tenue devers les Lombars pour ce que je nen  
 osoie autre chose faire; car je n'avoie aide ne conseil de nelui; et me convint faire le conte de  
 Blandras bail de toute la terre et garde de mon fil. Pour ce n'est pas demouré que li Lombart  
 n'aient mandé le marchis Guillaume de Monferrat pour faire seignour de ceste terre, jà soit ce  
 que il aient fait sairement à moi et à mon fil. Mais je vuil d'ore en avant ouvrir par vostre  
 conseil.*

« envers moi et envers mon fils; et ils n'ont pas laissé pour cela de  
 « mander deux ou trois fois au marquis Guillaume de Montferrat  
 « qu'il vînt à eux, parce qu'ils voulaient déshériter moi et mon en-  
 « fant de notre terre pour y mettre le marquis. Et puisque je vois  
 « qu'il y a en eux une malice si évidente, et qu'ils poursuivent ainsi  
 « mon déshéritement, je resterai entièrement à votre volonté; et jamais,  
 « quoi qu'ils me sachent dire ou faire ou promettre, je ne m'accorde-  
 « rai avec eux ni avec leurs desseins. »

604. Ainsi arrangèrent entre eux leur affaire l'empereur et l'impératrice. Et quand les Lombards surent le désaveu de la dame, ils en furent bien ébahis. Alors ils s'avisèrent d'une autre tromperie; car ils dirent que si la paix ne se pouvait faire en cette manière, ils prendraient deux hommes et l'empereur deux, et ces quatre en prendraient un cinquième; et ce que ces cinq en prononceraient entre eux en commun, serait tenu pour droit jugement. Et ils ne disaient cela que pour allonger. Et quand l'empereur ouït cela, il dit qu'il y consentait bien, mais que seulement il voulait savoir qui serait le cinquième. Et les Lombards dirent qu'ils ne le feraient pas, mais qu'ils lui nommeraient volontiers les deux qu'ils prenaient: l'un était le connétable et l'autre le sire de Négrepoint.

605. Ainsi resta alors cette chose en débat. Et l'impératrice vint à l'empereur, et le pria pour Dieu que, s'il lui plaisait ainsi, il couronnât son fils; et il dit qu'il le couronnerait bien volontiers. Alors, le jour de l'Épiphanie (6 janvier 1208), l'empereur fit l'enfant chevalier en grand honneur, et puis il le couronna devant tous. Et pourtant le comte demeura encore en sa régence, et fut remis en possession des gonfalons royaux; et il refit nouveaux hommages et nouveaux serments, pour le temps qu'il plairait à l'impératrice, et pas plus.

604. — <sup>1</sup> C ajoute *et dolant*. G, *Dont l'en mena li empereres en la sale devant les Lombars, et li demanda se elle looit la requeste que il avoient faite. Elle respondi que nennil; de ce furent li Lombart molt esbahi.* — <sup>2</sup> DE omettent *cing*. — <sup>3</sup> C, *k'il nel sauroit jâ.* — <sup>4</sup> C, *noumerent*; F, *nomeront*.

605. — <sup>1</sup> C, *et la dame.* — <sup>2</sup> C, *ravestis du royal confanon.* — <sup>3</sup> G, *Li quens de Blandras demoura en la baillie jusques à la volenté l'empereour, et fist à l'enfant nouvelle seurté et nouvel hounaige.*

## XXI.

606. Si cuidoient ore nostre gent avoir ferme pais et boine acorde, mais ore primes commence <sup>1</sup> li guerre; car li cuens garni Christople et le Serre, et de tel gent ki n'avoient mie molt grant volenté d'acroistre l'ounour de l'enfant, si comme il fu puis seu par droite prouvanche. <sup>2</sup>

607. Il avint un jor ke li cuens vint à parlement ou castiel à Salenyke. Si i estoit li empereres, Cuenes de Biethune, Pierres de Douai<sup>1</sup> et autre baron assés. Dont commencha à parler li cuens, et parla auques folement; et Cuenes de Biethune li dist ke il se consellast, se il voloit parler devant si preudome comme pardevant l'empeureur. Et il dist ke volentiers le feroit, mais non fist; puis dist tel cose dont li empereris le tint à parole <sup>2</sup>, si comme vous orés.

608. « Sire cuens, dist li empereris, or m'entendés un poi, s'il « vous plaist. On m'a fait savoir ke vos avés garnis mes castiaus, si « comme le Serre et Cristople; et si les avés garnis de tel gent ki molt « n'aiment mie nostre hounour, ne onkes à moi ne fissent seurté ne « sairement de par mon fill; ains l'ont en tel maniere fait à vous ke, se « li marchis Guillaumes de Montferras (ke vous et li vostre ont mandé « grant piech'a) estoit passés chà outre, ke vous, por moi deshireter « et mon enfant, li devés rendre mes deus castiaus. Et por chou ke « on m'a fait entendant ceste cose por voire, jou voel ke vous me ren- « dés ambes deus mes castiaus. »

609. Et li cuens dist ke che feroit il volentiers. Et l'emperreis dist ke il l'en donnast<sup>1</sup> seurtés. Et il dist ke il li donroit boines. Et de chou dist-il folie por soi; car li cours juga communement et dist, por droit <sup>2</sup>, ke li cuens devoit demourer deviers l'emperreis juskes à tant ke il ses castiaus li evust livrés, et ke elle <sup>3</sup> evust mise les soies garnisons dedens. Et li cuens dist à l'emperreis <sup>4</sup> ke tout ensi comme il l'ont jugié, l'otroie il bien.

606. — <sup>1</sup> CE, *recommence*. — <sup>2</sup> C, *pourveanche*.

607. — <sup>1</sup> F seul nomme Pierre de Douai. — <sup>2</sup> C, *tint en parole*; F, *prist à parole*.

XXI. Débat de l'impératrice et du comte de Blans-Dras; il renonce  
à la régence.

606. Nos gens alors croyaient avoir ainsi ferme paix et bon accord, mais c'est alors que d'abord commence la guerre; car le comte garnit Christople et la Serre, et de telles gens qui n'avaient pas bien grande volonté d'accroître l'honneur de l'enfant, comme on le sut depuis par preuve certaine.

607. Il advint un jour que le comte vint à un parlement au château de Salonique. Là étaient l'empereur, Conon de Béthune, Pierre de Douai et assez d'autres barons. Alors le comte commença à parler, et il parla assez follement; et Conon de Béthune lui dit qu'il prît conseil, s'il voulait parler devant tel prud'homme que l'empereur. Et il dit qu'il le ferait volontiers, mais il ne le fit pas; puis il dit une chose dont l'impératrice le prit au mot, ainsi que vous entendrez.

608. « Sire comte, dit l'impératrice, écoutez-moi un peu, s'il vous  
« plaît. On m'a fait savoir que vous avez garni mes châteaux, comme  
« la Serre et Christople; et vous les avez garnis de telles gens qui n'ai-  
« ment pas beaucoup notre honneur, et jamais ne me firent pro-  
« messe ni serment de par mon fils; mais ils l'ont fait à vous de telle  
« manière que si le marquis Guillaume de Montferrat (que vous et les  
« vôtres avez mandé il y a longtemps) était passé par deçà, vous de-  
« vez, pour déshériter moi et mon enfant, lui rendre mes deux  
« châteaux. Et parce qu'on m'a fait entendre cette chose pour vraie,  
« je veux que vous me rendiez mes deux châteaux. »

609. Et le comte dit qu'il le ferait volontiers. Et l'impératrice dit qu'il lui en donnât des sûretés. Et il dit qu'il lui en donnerait de bonnes. Et en cela il dit une folie pour lui; car toute la cour jugea en commun et dit, pour faire droit, que le comte devait demeurer par-devers l'impératrice jusques à tant qu'il lui eût livré ses châteaux, et qu'elle eût mis ses garnisons dedans. Et le comte dit à l'impératrice que tout comme ils l'ont jugé, il l'octroie bien.

609. — <sup>1</sup> C, *la dame dist qu'elle en voloit avoir.* — <sup>2</sup> C *omet et dist por droit.* — <sup>3</sup> D, *il.* — <sup>4</sup> D, *l'empereour.*

610. « Et jou pri, fait l'emperreis, à monseigneur l'empeour, si  
 « comme à mon droit avoué, ke il me tiegne à droit. — Dame, jou  
 « voel volentiers, fait li cuens, ke il à droit vous tiegne; et le vostre  
 « baillie poés vous ravoir à moi por assés petit. — Et jou, fait l'em-  
 « perreis, le reprendrai volentiers, se vous volés. » Et li cuens, com  
 fols et mal ensegniés, trait un anelet de son doit, et rent à l'emperreis  
 le baillie de toute le roiaume de Salenyke, dont il estoit saisis par cel  
 anelet. Et puis est demourés par deviers lui en prison por tant d'affaire  
 comme <sup>1</sup> vos avés oï<sup>2</sup>.

## XXII.

611. Dont fist tant l'emperreis ke ele ot chevaliers aparellés, dont  
 cascuns estoit ses hom<sup>1</sup> et fievés de son fill; et lor commanda ke il  
 alassent prendre les saisines des castiaus<sup>2</sup>. Et avoec aus ala, de par  
 l'empeour, Guillaumes de Sains ki marescaus estoit de nostre ost, et  
 Guillaumes de Blenduel, et Hervius de Garet, Guis de Dant Ruel et  
 pluseur autre chevalier. Tout chist se sont mis au chemin por aler  
 à le Serre.

612. Et li cuens apiela endementiers Vivien, ki castelains estoit de  
 Salenyke, et Rube, un trahitour, et Engelier un autre. « Alés moi,  
 « dist li cuens, bientost à le Serre; et dites au castelain de par moi, ke  
 « por nulle ensegne ke je li mange<sup>1</sup>, ne pour nulle lettre, ke il ne  
 « renge<sup>2</sup> le castiel. »

613. A tant se metent li trahitour à le voie apriès nos chevaliers,  
 et font tant ke il les ataignent<sup>1</sup>: « Segnor, font li troi trahitour à nos  
 « chevaliers, or nous atendés un poi ichi, et nous irons laiens au cas-  
 « telain, et li dirons<sup>2</sup> por quele cose vous iestes chi venu. » Dont en-  
 trerent li trahitour el castel<sup>3</sup>, et fisent lor message au castelain. Et li  
 castelains Hues lor dist c'onkes de chou ne fussent en doutanche, ke

610. — <sup>1</sup> C, pour parfaire ce que; E, pour tant affaire comme. — <sup>2</sup> G résume ainsi les para-  
 graphes 609 et 610: *Li cuens, qui estoit orgueilleus et outrecuidiés, respondi que il li renderoit  
 volentiers, et mesme la baillie dou roiaume se elle voloit. Elle dist que elle la penroit volentiers.  
 Dont traist li cuens l. anel de son doit et le tendi à la marchise, et li quita le bail, voiant l'em-  
 pereour. La marchise demanda seurté des chastiaus ravoir; il dist que il le feroit par l'egart de*

610. « Et je prie, fait l'impératrice, monseigneur l'empereur, comme  
 « mon légitime avoué, qu'il me soutienne dans mon droit. — Dame,  
 « je consens volontiers, fait le comte, qu'il vous soutienne dans votre  
 « droit; et votre régence, vous la pouvez ravoir de moi pour assez  
 « peu. — Et moi, fait l'impératrice, je la reprendrai volontiers, si  
 « vous voulez. » Et le comte, en fol et en mal-appris, tire un anneau  
 de son doigt, et rend à l'impératrice la régence de tout le royaume de  
 Salonique, dont il était saisi par cet anneau. Et puis il est demeuré  
 par-devers elle en prison pour toute l'affaire que vous avez ouïe.

XXII. Le comte de Blans-Dras agit en secret pour que le château de la Serre  
 reste fermé à l'empereur.

611. Alors l'impératrice fit tant qu'elle eut des chevaliers préparés,  
 dont chacun était son homme et fieffé de son fils; et elle leur com-  
 manda qu'ils allassent prendre possession des châteaux. Et avec eux  
 alla, de par l'empereur, Guillaume de Sains qui était maréchal de  
 notre armée, et Guillaume de Blendel, et Hervée de Garet, Gui de  
 Dant Ruel et plusieurs autres chevaliers. Tous ceux-là se sont mis en  
 chemin pour aller à la Serre.

612. Et le comte appela cependant Vivien, qui était châtelain de  
 Salonique, et Rube, un traître, et Angelier qui en était un autre.  
 « Allez-moi bien vite, dit le comte, à la Serre; et dites au châtelain  
 « de par moi, que pour nul avis que je lui mande, ni pour nulle lettre,  
 « il ne rende le château. »

613. Alors les traîtres se mettent en route après nos chevaliers, et  
 font tant qu'ils les rejoignent. « Seigneurs, font les trois traîtres à nos  
 « chevaliers, attendez-nous un peu ici, et nous irons là dedans au  
 « châtelain, et lui dirons pourquoi vous êtes venus ici. » Les traîtres  
 entrèrent donc au château, et firent leur message au châtelain. Et le  
 châtelain Hugues leur dit que jamais de cela ils ne fussent en crainte,

*la court. Après molt de paroles fut dit que li quens demouroit (demourroit) devers la marchise  
 tant que li chastel li fussent delivré.*

611. — <sup>1</sup> C ajoute *liges*. — <sup>2</sup> D, *les castiaus et les saisines*.

612. — <sup>1</sup> CE, *mande*; F, *mant*. — <sup>2</sup> CF, *rende*.

613. — <sup>1</sup> CE *ont ataint*. — <sup>2</sup> C, *au chastelain dire*. — <sup>3</sup> C, *entrèrent ens*.

jà n'i meteroient le pié. Et lors li disent li trahitour ke li cuens estoit en prison. Tout ensi fu li trahisons ordenée <sup>1</sup>.

614. Dont monterent amont en le tour li troi trahitour, et disent à nos messages, ki defors le castiel les atendoient <sup>1</sup>, ke il alassent à Cristople; et s'on lor rendoit Cristople, on leur renderoit le Serre; mais autrement il n'i meteroient les piés <sup>2</sup>. Et nostre message disent ke il iroient <sup>3</sup>. Dont vinrent à le Gyge; si prisent là un message ke il envoierent à l'emperour, et li manderent tout l'afaire, comment li troi trahitour ierent el castiel demouré.

615. Quant li empereres oï ces nouveies, mervelles li anuierent <sup>1</sup>. Dont dist à le emperreis k'ele fust tout à seur, car il les iroit <sup>2</sup> revider, et ke jà ne l'enboiseroient <sup>3</sup>. « Dame <sup>4</sup>, et vous meismes venrés avoec <sup>5</sup>; « et s'il ne vous lassent ens, il me samble ke il mesprenderont trop. — « Sire <sup>6</sup>, jou ferai vo commandement; si vous pri, pour Diu! ke vous « m'aidiés de mon droit; et se che non <sup>7</sup> jou sai bien <sup>8</sup> ke il feront « toz lor pooirs de moi honnir. » Et li cuens, ki ces paroles ot, en est molt joians en son cuer; car bien se cuide toutes voies delivrer, et faire tant ke li castiel li remaignent.

616. Et quant li empereres voit ke il ne puet les castiaus avoir par messages, molt li desplaist <sup>1</sup>. Dont dist ke il meismes ira pour savoir ke chou est, et menra avoec lui le roine, pour savoir se on le laira en son castiel entrer. Et tant i menra gent, ke se on ne l'i laist entrer volentiers <sup>2</sup>, ke il i enterra, che dist, par forche: « Sire, dist li cuens, or « ne vous caut. Jà mar por chou vous mouverés, ne me dame ausi; « car jou irai se vous volés, et saurai porcoi il ont chou fait. Et s'il « vous plaisoit ke jou reusse me tierre et me pardonnissiés vostre ire <sup>3</sup>, « je vous renderoie les castiaus sans faille; car jou i menrai Pieron « Vent, par cui jou les bé bien à ravoir.

617. « Dame, or ne vous esmaiés mie, fait li cuens, ke vous ne « raiiés vos castiaus. Laissiés m'i aler, et entre vous et monseigneur i

613. — <sup>4</sup> C ajoute *comme vous oés*.

614. — <sup>1</sup> CEF omettent *li defors le castiel les atendoient*. — <sup>2</sup> C, *autrement non*. — <sup>3</sup> C ajoute *molt volentiers*.

615. — <sup>1</sup> C, *en fu dolans et courouchiés*. — <sup>2</sup> C ajoute *par tans*. — <sup>3</sup> C, *les boiseroient*. — <sup>4</sup> C

que nos gens n'y mettraient pas le pied. Et alors les traîtres lui dirent que le comte était en prison. Ainsi fut la trahison arrangée.

614. Les trois traîtres montèrent donc en haut de la tour, et dirent à nos messagers, qui les attendaient en dehors du château, qu'ils allasent à Christophe; et si on leur rendait Christophe, on leur rendrait la Serre; mais autrement ils n'y mettraient pas les pieds. Et nos messagers dirent qu'ils iraient. Ils vinrent alors à la Gige, et prirent là un messenger qu'ils envoyèrent à l'empereur, et lui mandèrent toute l'affaire, et comment les trois traîtres étaient demeurés au château.

615. Quand l'empereur ouït ces nouvelles, elles l'ennuyèrent merueilleusement. Il dit alors à l'impératrice qu'elle fût bien tranquille, car il les irait voir, et qu'ils ne l'attraperaient pas. « Dame, et vous-même viendrez avec moi; et s'ils ne vous laissent entrer, il me semble qu'ils se fourvoieront fort. — Sire, je ferai votre commandement; et je vous prie, pour Dieu! que vous m'aidiez dans mon droit; sinon je sais bien qu'ils feront tout leur possible pour me déshonorer. » Et le comte, qui entend ces paroles, en est bien joyeux en son cœur; car il pense bien toutefois se délivrer, et tant faire que les châteaux lui restent.

616. Et quand l'empereur voit qu'il ne peut avoir les châteaux par des messages, cela lui déplâit fort. Il dit alors qu'il ira lui-même pour savoir ce que c'est, et qu'il mènera avec lui la reine, pour savoir si on la laissera entrer en son château. Et il y mènera tant de gens, que si on ne l'y laisse entrer de gré, il y entrera, dit-il, de force. Sire, « dit le comte, que cela ne vous inquiète pas. A tort pour cela vous vous dérangerez, et ma dame aussi; car j'irai si vous voulez, et saurai pourquoi ils ont fait cela. Et s'il vous plaisait de me laisser ravoïr ma terre et d'oublier votre colère, je vous rendrais les châteaux sans faute; car j'y mènerai Pierre Vent, par qui je les espère bien ravoïr.

617. « Dame, ne craignez pas, dit le comte, de ne pas ravoïr vos châteaux. Laissez-moi y aller, et envoyez-y, vous et monseigneur,

ajoute *li empereres*. — <sup>5</sup> C, *i venrés*. — <sup>6</sup> C ajoute *fait la dame*. — <sup>7</sup> C, *car* au lieu de *se che non*. — <sup>8</sup> C ajoute *par verité*.

616. — <sup>1</sup> C, *pour nul mesage qu'il i envoit, se li anoia molt durement*. — <sup>2</sup> C, *par amours*. — <sup>3</sup> C ajoute *et vostre mantalent*.

« envoiés teus gens por moi garder <sup>1</sup>, dont vous en remaignez <sup>2</sup> sans  
 « souspechon ; mais ke jou raie me tierre, et ke vous me pardonnés  
 « vostre mautalent. — Et jou voel bien, fait li empereres, ke vous et  
 « tout li autre raiés chou ke vous avoir <sup>3</sup> devés, par si ke vous à l'em-  
 « perreis rendés ses castiaus <sup>4</sup>. »

## XXIII.

618. Et lors fu li affaires ensi ordenés ke li cuens meismes devoit aler à le Serre por chou ke vous avés oï. Si fu commandé à Quenon de Biethune, à Ansiel de Chaeu, à Bauduin de Soriel et à Mahiu Bliaut, ke il alassent avoec le conte por lui garder. Et il i alerent <sup>1</sup>, et tant menerent avoec aus de chevaliers ke il furent juskes à trente.

619. Entre ces adevales, à tant es vous venir <sup>1</sup> un message à l'emperereur ki le salua de par ses messages ke il premierement avoit envoiés à le Serre, et li dist ke li castiaus fu contre aus tenus en tel manière ke il n'i porent entrer. Dont s'en alerent de là à le Gyge, et là se reposerent et herbregierent au mius ke il porent. Et chil dou castiel avoient envoiés messages au bailliu <sup>2</sup> Burille, ki molt estoit outrageus ; si manoit à Menelic. Et disent au bailliu k'il venist à le Serre, et <sup>3</sup> se il i amenoit forche de gens, li castiaus li seroit rendu et delivrés ; car il amoient mius ke il l'eust <sup>4</sup> ke li empereres.

620. « Sire, or oiiés comme li affaires vint à point ; car ensi comme  
 « il devoit entrer ou castiel à toute se gent, et ke il commenchoit dure-  
 « ment à aprocier, li Griphon <sup>1</sup> de le Serre avoient mandé de plain jor,  
 « par le commun assentement, à vostres messages, ki estoient à le  
 « Gyge, ke il venissent à le Serre lorske il seroit anuitié, et il les me-  
 « teroient ou bourc. Ke vous diroie-jou ? Nostre message i vinrent, et

617. — <sup>1</sup> D, *m'i garder* ; F, *avec moi tele gent*, en omettant *por moi garder*. — <sup>2</sup> C, *par coi vous en soiés* ; D, *dont vous me raiés*. — <sup>3</sup> DE omettent *avoir*. — <sup>4</sup> F, *rendrés ses chastiaus tout quitement*.

618. — <sup>1</sup> D omet *et il i alerent*.

« telles gens pour m'y garder, que vous restiez sans inquiétude là-dessus; seulement laissez-moi ravoir ma terre, et oubliez votre dé-plaisir. — Et je veux bien, fait l'empereur, que vous et tous les autres ayez ce que vous devez ravoir, à condition que vous rendiez à l'impératrice ses châteaux. »

XXIII. Comment les Français entrèrent dans le château de la Serre avant l'arrivée du comte de Blans-Dras.

618. Et alors l'affaire fut arrangée de telle sorte que le comte lui-même devait aller à la Serre pour ce que vous avez ouï. Et il fut commandé à Conon de Béthune, à Anseau de Cayeux, à Baudouin de Sorel et à Mathieu Bliaud, qu'ils allassent avec le comte pour le garder. Et ils y allèrent, et menèrent avec eux tant de chevaliers qu'ils furent jusques à trente.

619. Entre ces incidents, voici venir à l'empereur un messenger qui le salua de là part de ses messagers qu'il avait premièrement envoyés à la Serre, et lui dit que le château fut tenu contre eux en telle manière qu'ils n'y purent entrer. Alors ils s'en allèrent de là à la Gige, et là se reposèrent et se logèrent au mieux qu'ils purent. Et ceux du château avaient envoyé des messagers au bailli de Burille, qui était bien outrecuidant; et il demeurait à Menelic. Et ils dirent au bailli qu'il vînt à la Serre, et que s'il y amenait des gens en force, le château lui serait rendu et livré; car ils aimaient mieux qu'il l'eût que l'empereur.

620. « Or écoutez, sire, comme l'affaire vint à point; car au moment où il devait entrer au château avec ses gens, et qu'il commençait à approcher bien fort, les Grecs de la Serre avaient mandé en plein jour, du consentement de tous, à vos messagers, qui étaient à la Gige, qu'ils vinsent à la Serre lorsqu'il serait nuit, et qu'ils les mettraient dans le bourg. Que vous dirais-je? Nos messagers y

619. — <sup>1</sup> D, venu. — <sup>2</sup> F, à l. baillif qui estoit de la gent. — <sup>3</sup> C omet *k'il venist*, etc. — <sup>4</sup> C, car li chastelains si voet miex que vous l'aiés; F, quar li chastelains, dist li messajes, vell mielz que vos l'aiés. G, car il amoit mieus que Burilles l'eust.

620. — <sup>1</sup> C, aprochier durement dou chastiel, li Griphon.

« li Griphon les misent dedens le bouch sans autre noise. Dont i ot  
 « assés pris des Lombars, et de lor chevaus gaegniés <sup>2</sup>.

621. « Et li noise commença dont primes <sup>1</sup>. Et Lombart furent <sup>2</sup>  
 « ou castiel amont; et li nostre message les assegerient là sus, et ar-  
 « sent le maistre porte. Sire, là furent <sup>3</sup> trois jours; et au quart se  
 « rendirent <sup>4</sup>, sauves lor vies et lor membres et lor avoires. Sire, ensi se  
 « rendirent <sup>5</sup>, et puis lor fisent li nostre jurer sor sains ke jamais en-  
 « contre vous ne se meteroient ne en castiel ne aillours. Sire, tout  
 « ensi est avénu ke je vous ai dit. »

## XXIV.

622. De ceste noviele fu li empereres molt liés <sup>1</sup>; et por chou ne  
 remest-il mie <sup>2</sup> ke Cuenes de Biethune, et li autre ki avoec lui furent  
 noumé, n'alaissent <sup>3</sup> avoec le conte à Cristople. Dont s'en vinrent à le  
 Serre, et s'i herbregierent cele nuit, et molt furent hounéré de cels de  
 laiens. Au matin, se remisent à le voie por aler à Cristople, et vinrent  
 juskes à Dragmes. Et ensi comme li cuens dut mander ou castiel ke  
 on li aportast les clés, il apiela Pieron Vent, un fort trahitour, et si  
 li consella ke il desist au castelain de par lui, que por cose ke il seust  
 dire, faire, ne commander, ke il le castiel ne rendist; car il cuidoit bien  
 estre delivrés sans le castiel rendre.

623. Et Pieres Vens dist ke bien seroit fait. Et bien cuidoit faire  
 tant par son engien <sup>1</sup> ke il le delivrast <sup>2</sup>; mais on dist piecha ke « teus  
 « cuide autrui engignier ki de cel meismes engien u de samblant est  
 « engigniés. » Lors ala Pieres Vens à Cristople, et dist au castelain  
 le mandement dou conte, si comme il li mandoit. Et li castelains et  
 tout li Lombart s'i acorderent; puis prisent unes trives à nostre gent,  
 et les creanterent d'ambes-deus pars, tant ke ceste cose fust para-  
 sommée <sup>3</sup>.

620. — <sup>2</sup> G, *Quant li messaige entendirent ce mant, il retournerent à la Serre. Li Grifon de la vile leur ouvriront les portes; si entrerent ou bourc et coururent par les hostelz des Lombars. Li cris leva, li Lombart s'en fuirent ou chastel; mais ainsois i orent assés perdu des leur.*

621. — <sup>1</sup> C omet *primes*. — <sup>2</sup> C. *ki estoient*. — <sup>3</sup> C ajoute *li nostre*. — <sup>4</sup> C ajoute *li Lombart*. — <sup>5</sup> D omet *saupes lor vies*, etc.

« vinrent, et les Grecs les mirent dans le bourg sans autre lutte. Il y  
« eut alors assez de Lombards pris, et de leurs chevaux gagnés.

621. « Et alors la lutte commença d'abord. Les Lombards étaient  
« dans le château au-dessus ; et nos messagers les assiégèrent là-haut,  
« et brûlèrent la maîtresse porte. Sire, on fut là trois jours ; et au qua-  
« trième ils se rendirent, leurs vies et leurs personnes sauvées et leurs  
« biens. Sire, ils se rendirent ainsi ; puis les nôtres leur firent jurer sur  
« reliques que jamais ils ne se mettraient contre vous ni en château  
« ni ailleurs. Sire, il est advenu tout ainsi que je vous ai dit. »

XXIV. Trahison des Lombards de Christople ; le comte de Blans-Dras ramené  
en prison à Salonique.

622. L'empereur fut bien joyeux de cette nouvelle ; et pourtant  
cela n'empêcha pas que Conon de Béthune, et les autres qui furent  
désignés avec lui, n'allassent avec le comte à Christople. Ils s'en vin-  
rent donc à la Serre, et s'y logèrent cette nuit, et furent très-honorés  
de ceux qui étaient là. Au matin, ils se remirent en route pour aller  
à Christople, et vinrent à Dragmes. Et au moment où le comte dut  
mander au château qu'on lui apportât les clefs, il appela Pierre Vent,  
un grand traître, et convint qu'il dirait au châtelain de par lui, que  
pour chose qu'il pût dire, faire ou commander, il ne rendît pas le  
château ; car il pensait bien être délivré sans rendre le château.

623. Et Pierre Vent dit que la chose serait bien faite. Et il pensait  
bien tant faire par sa tromperie qu'il le délivrerait ; mais on a dit il  
y a longtemps que « tel pense tromper autrui qui par semblable ou  
« même tromperie se laisse tromper. » Alors Pierre Vent alla à Chris-  
tople, et dit au châtelain le mandement du comte, ainsi qu'il le man-  
dait. Et le châtelain et tous les Lombards s'y soumirent ; puis ils  
firent une trêve avec nos gens, et la jurèrent des deux côtés, jusqu'à  
tant que cette chose fût consommée.

622. — <sup>1</sup> C ajoute *et molt joians*. — <sup>2</sup> F ajoute *qu'il n'i vucille*. — <sup>3</sup> CF, *ne voient*.

623. — <sup>1</sup> C ajoute *et par son mauvais barat*. — <sup>2</sup> C, *seroit delivrés*. — <sup>3</sup> G, *Quennes de Betune et si compaignon envoierent avant pour savoir se on leur renderoit Cristople. Li chastelains dist que il n'en avoit encore pas conseil ; mais il donnaissent trues tant que il en eust parlé à aucun qui n'estoient mie là. Quennes et si compaignon donnerent les trues, et alerent sejourner à Drames*.

624. Li Lombart avoient une grant trahison pourparlée sor nostre gent; et nostre gens, ki de riens ne se doutoient, ains estoient<sup>1</sup> tout assureé, s'esparsent chà et là par les casiaus. Et Lombart avoient envoieé lor espies, un poi devant la mie-nuit, en un liu ù quatre de nos gens<sup>2</sup> s'estoient herbregié. Ke vaut che? Lombart lor coururent sus; si les prisent toz quatre<sup>3</sup>. Et uns de lor siergans escapa; si vint à Dragmes, et conta monsegneur Cuenon l'aventure<sup>4</sup>, dont il ne fu mie joians. De ces quatre ki là furent pris, ensi come vos avés oï, fu li uns Anciaumes de Biaumont, et li autres Hervius de Garet; mais les deus autres ne sai-jou mie noumer.

625. Quant Cuenes de Biethune sot ceste trahison, il monta, entre lui et Ansiel de Kaeu, por aler viers Salenyke; et enmenerent avoec aus<sup>1</sup> le conte de Blandras. Dont laisserent Baudouin de Soriel<sup>2</sup> à Dragmes atout trente chevaliers. Et Cuenes de Biethune et Ansiaus de Kaeu vinrent à Salenyke otout le conte; et le rendirent à l'empe-reour, et puis li conterent toute l'œuvre<sup>3</sup>.

626. De chou fu li empereres merveilleusement iriés; et li cuens<sup>1</sup> li pria por Diu ke il evust mierchi de lui. « Vous avés, dist li empereres, vostre convenence faussée enviers moi, et chou ke vous avés « desiervi, si aiiés. Mais sans faille, par moi ne serés vous jà vergondés. » Lors l'envoia li empereres à l'emperreis; et l'emperreis le livre au conte Biertoul, et li cuens Biertous l'emmaine el castiel de le Serre, et à tant le fait<sup>2</sup> enchartrer. Mais à tant laisse ore li contes à parler de lui, et retourne à Bauduin de Soriel, et as trente chevaliers ki demouré furent à Dragmes<sup>3</sup>.

## XXV.

627. Si comme nostre chevalier sejournoient à Dragmes, et il s'apparelloient dou<sup>1</sup> païs garder, si lor avint un jour ke nouvieles lor vinrent ke li Lombart ki estoient dedens Cristople, venoient por les proies

624. — <sup>1</sup> C, *quidoient iestre*; F, *seur nostre gent come cil qui de riens, etc.* — <sup>2</sup> C, *barons*; E, *de noz*; F, *des nos.* — <sup>3</sup> G, *li Lombart de Cristople le sorrent; si alerent une nuit à I. kasal où ne sai quans Fransois gisoient; si em prinsent IIII. et les en menerent.* — <sup>4</sup> C, *Quenon de Bietune la soie aventure.*

624. Les Lombards avaient comploté une grande trahison contre nos gens; et nos gens qui ne se doutaient de rien, mais étaient tout confiants, se répandirent çà et là par les hameaux. Et les Lombards avaient envoyé leurs espions, un peu avant minuit, en un lieu où quatre de nos gens s'étaient logés. A quoi bon ce discours? Les Lombards leur coururent sus, et les prirent tous quatre. Mais un de leurs sergents échappa; il vint à Dragmes, et conta à monseigneur Conon l'aventure, dont il ne fut pas joyeux. De ces quatre qui furent pris là, ainsi que vous avez ouï, l'un fut Anselme de Beaumont, et le second Hervée de Garet; mais je ne saurais nommer les deux autres.

625. Quand Conon de Béthune sut cette trahison, il monta à cheval, lui et Anseau de Cayeux, pour aller vers Salonique; et ils emmenèrent avec eux le comte de Blans-Dras. Ils laissèrent alors Baudouin de Sorel à Dragmes avec trente chevaliers. Et Conon de Béthune et Anseau de Cayeux vinrent à Salonique avec le comte, et le rendirent à l'empereur et puis lui contèrent toute l'affaire.

626. L'empereur en fut merveilleusement irrité; et le comte le pria pour Dieu qu'il eût pitié de lui. « Vous avez, dit l'empereur, faussé « votre promesse envers moi, et ce que vous avez mérité, ayez-le. « Mais sans mensonge, ce n'est pas par moi que vous serez déshonoré. » Alors l'empereur l'envoia à l'impératrice; et l'impératrice le livre au comte Bertoud, et le comte Bertoud l'emmène au château de la Serre, et le fait aussitôt emprisonner. Mais ici le conte cesse quant à présent de parler de lui, et il revient à Baudouin de Sorel, et aux trente chevaliers qui sont demeurés à Dragmes.

#### XXV. Défaite des Lombards de Christople.

627. Alors que nos chevaliers séjournèrent à Dragmes, et qu'ils se préparaient à garder le pays, il leur advint un jour que nouvelles leur vinrent que les Lombards qui étaient dans Christople, venaient pour

625. — <sup>1</sup> C, *enmainent avoec lui.* — <sup>2</sup> C omet de Soriel. — <sup>3</sup> C, *tout l'affaire.*

626. — <sup>1</sup> C ajoute *li pria merci et.* — <sup>2</sup> C, *si l'a fait maintenant.* — <sup>3</sup> D ajoute *et dist que.*

627. — <sup>1</sup> C, *visoient pour le.*

prendre, et por les casaus<sup>3</sup> gaster et destruire, et por nostre gent faire anui. Dont se coururent armer et monterent, et les fourclosent à un destroit. Et quant Lombart virent che, si vorrent retourner, mais il ne porent; car nostre gent se penoient<sup>3</sup> d'els aprocier au plus ke il pooient, et d'aus fourclore.

628. Et quant Lombart virent chou, si furent durement effrécé, por chou ke il<sup>1</sup> savoient bien ke François nes amoient de riens. Il ne desiroient mie molt lor assamblar, anchois le resoignoient. Nonporquant il savoient bien ke il estoient assés plus gent ke nostre François n'ierent; et de chou ke il estoient venu si priés d'eus, ne se tenoient il mie por sages<sup>2</sup>. Et chou ke no François véoient ke il se travelloient<sup>3</sup> de lor proies mener en Cristople, les refaisoit auques crueus<sup>4</sup> et engriés viers les Lombars. Molt se tenoient à decheus<sup>5</sup>, se Lombart enmenoient lor proie. Lors baissent les lanches, et poignent les chevas en escriant : Lombars! banieres desploïes.

629. Quant Lombart les voient<sup>1</sup>, si se metent au fuir viers Cristople au plus efforchiement ke il onkes puent; et nostre gens les sivent de si priés, ke petit faut<sup>2</sup> ke il ne les ataignent. Et nomporquant il i ot aucuns Lombars ki orent honte de chou ke il fuioient; si rendirent estal, mais trop le fisent à envis. Pour chou ke Lombart voient bien ke combatre les estuet par forche<sup>3</sup>, s'arriestent-il ou val de Phelippe; car autrement cremoient il ke il en fuiant ne fussent ochis. François lor keurent sus, lanches baissies; et fiert cascuns le sien por lui atierer se il peust.

630. Bauduins de Soriel s'est adrechiés à Pieron Vent, et Pierres à lui. Si brisent lor lanches<sup>1</sup> li uns sour l'autre; mais nul autre mal ne se font, ne de sieles il ne se remuent<sup>2</sup>. Dont s'en passent outre pour leur poindre parfurnir; et quant Bauduins a son poindre repris, si met main à espée et keurt<sup>3</sup> sus à Pieron Vent, et Pieres à lui. Ensi commence li bataille des deus. Il s'entrefierent parmi les hyaumes tant ke tout li lach sont depechié, et que li uns l'a à l'autre esrachié fors de le tieste.

627. — <sup>2</sup> EF, *castiaus*. — <sup>3</sup> CEF, *travilloient* ou *traveillierent*.

628. — <sup>1</sup> C, *car il*. — <sup>2</sup> C ajoute *mais pour fols*. — <sup>3</sup> C, *penoient*. — <sup>4</sup> CEF *felons*. — <sup>5</sup> CF ajoutent *che dient*.

prendre les bestiaux, et pour gêter et détruire les hameaux, et pour inquiéter nos gens. Alors ils coururent s'armer et montèrent à cheval, et les entourèrent près d'un détroit. Et quand les Lombards le virent, ils voulurent retourner, mais ils ne purent ; car nos gens s'efforçaient de les approcher le plus qu'ils pouvaient, et de les entourer.

628. Et quand les Lombards virent cela, ils furent fort effrayés, parce qu'ils savaient que les Français ne les aimaient pas du tout. Ils ne désiraient pas beaucoup leur attaque, ou plutôt ils la craignaient. Néanmoins ils savaient bien qu'ils étaient beaucoup plus nombreux que nos Français n'étaient ; mais de ce qu'ils étaient venus si près d'eux, ils ne se tenaient pas pour sages. De voir qu'ils s'efforçaient de mener leurs bestiaux en Christople, cela rendait nos Français furieux et acharnés envers les Lombards. Ils se tenaient fort pour dupés, si les Lombards emmenaient leurs bestiaux. Alors ils baissent les lances, et piquent les chevaux en s'écriant : Lombards ! bannières déployées.

629. Quand les Lombards les voient, ils se mettent à fuir vers Christople le plus précipitamment qu'ils peuvent ; et nos gens les suivent de si près, que peu s'en faut qu'ils ne les atteignent. Et néanmoins il y eut quelques Lombards qui eurent honte de ce qu'ils fuyaient ; ils s'arrêtèrent donc, mais ils le firent bien à regret. Parce que les Lombards voient bien que de force il leur faut combattre, ils s'arrêtent au Val de Philippe ; car autrement ils craignaient qu'en fuyant ils ne fussent occis. Les Français leur courent sus, les lances baissées, et chacun frappe le sien pour le terrasser s'il peut.

630. Baudouin de Sorel s'est adressé à Pierre Vent, et Pierre à lui. Ils brisent leurs lances l'un sur l'autre, mais ne se font pas d'autre mal, et ne bougent pas de leur selle. Alors ils passent outre pour fournir leur course ; et quand Baudouin a repris sa course, il met la main à l'épée et court sus à Pierre Vent, et Pierre à lui. Ainsi commence la bataille entre eux deux. Et ils s'entre-frappent parmi les heaumes tant que tous les lacs sont découpés, et que l'un a arraché à l'autre le heaume de la tête.

629. — <sup>1</sup> C, *virent çou*. — <sup>2</sup> C, *poi s'en faut*. — <sup>3</sup> C, *convient par fine forche*.

630. — <sup>1</sup> F, *pristrent lor lances par les teneoirs et les brisierent*. — <sup>2</sup> C, *se misent hors* ; F, *se remuerent*. — <sup>3</sup> D, *ceurt* ; CF, *cort*.

631. Se il evust en Pieron Vent autant de loiauté comme il avoit de trahison, merveilleusement fesist à prisier d'armes. Bauduins de Soriel ne le va de riens espargnant <sup>1</sup>, ains le fiert de l'espée parmi le coiffe de fier, si que li espée li coula jusques al tiest <sup>2</sup>, en tel maniere ke se il ne se fust sousploiés desoz le cop, il evust esté mors <sup>3</sup>. Nonporquant li cos li coula sour le bras diestre, si ke poi s'en failli ke il ne li esloça <sup>4</sup>, et ke il nel trebuça jus dou cheval. Et quant Pieres Vens vit ke Bauduins l'aloit si apriessant, si li rent s'espée et fianche prison à tenir.

632. Et nostre gens ont tant fait, par le divine soufranche de Nostre Segnour <sup>1</sup>, ke bien ont retenu le moitié <sup>2</sup> de lor anemis. Et Mahius Bliaus a pris Raoul le castelain de Cristople, et si l'a fait loier sous un povre ronchin, les piés loiés par desous le ventre, au plus viument k'il peut. Et <sup>3</sup> bien fu drois ke gueredons li fust rendus de le grant honte et de le grant vilonnie ke il fist à son segnor, quant il son castiel frema contre lui <sup>4</sup>. Ke vaut chou? Il l'emmainent en prison tout plaié et ensanglenté, et molt durement <sup>5</sup> esbahi de le grant honte ki l'atent <sup>6</sup>, dont il jamais ne se verra descargié.

633. Molt se prouverent bien nostre gent à cele desconfiture, et grant hounour firent à lor contrée et à toz chiaus dont il estoient estrait. Ke vaut chou? Lombart i furent desconfit, pris et loié, ensi comme vous avés oi. Jehans de Genlaing, ki fu freres Simon de Genlaing, Jakemes Bliaus, ki fu nés deviers Blavegnies, et tout li autre i firent si bien leur hounour comme aparant fu; cascuns i fu ou liu d'Olivier et de Rollant. Molt en i ot de pris <sup>1</sup>, et chil ki fuir porent s'enfuirent viers les montaignes por lor vies garantir; et Grifon lor saillirent, si les prisent toz et les ochisent <sup>2</sup>.

## XXVI.

634. Quant li cuens Biertoz sot ke li Lombart estoient ensi pris <sup>1</sup>,

631. — <sup>1</sup> C, *espargnant*. — <sup>2</sup> CDE, *tiés*. — <sup>3</sup> C, *mors sans doute*. — <sup>4</sup> C, *deslacha*; D, *eslossa*, E, *eslocha*; F, *brisa*.

632. — <sup>1</sup> D omet de *Nostre Segnour*; F, *par l'aide de Nostre Segneur*. — <sup>2</sup> F, *jusques à XX*. —

631. S'il y eût eu en Pierre Vent autant de loyauté qu'il y avait de perfidie, il eût été merveilleusement à priser en fait d'armes. Baudouin de Sorel ne l'épargne en rien, mais il le frappe de l'épée parmi la coiffe de fer, si bien que l'épée lui arriva jusqu'au crâne, en telle manière que s'il n'eût plié sous le coup, il eût été mort. Néanmoins le coup lui glissa sur le bras droit, si bien que peu s'en fallut qu'il n'eût le bras démis, et qu'il ne trébuchât à bas du cheval. Et quand Pierre Vent vit que Baudouin l'allait pressant ainsi, il lui rend son épée et promet de garder la prison.

632. Et nos gens ont tant fait, par la divine passion de Notre-Seigneur, qu'ils ont bien retenu la moitié de leurs ennemis. Et Mathieu Bliaud a pris Raoul le châtelain de Christople, et il l'a fait lier sur un pauvre roussin, les pieds liés par-dessous le ventre, le plus vilement qu'il peut. Et il était bien juste que récompense lui fût rendue de la grande honte et de la grande vilenie qu'il fit à son seigneur quand il ferma son château contre lui. A quoi bon ce discours? Ils l'emmènent en prison tout blessé et ensanglanté, et bien durement ébahi de la grande honte qui l'attend, dont il ne se verra jamais déchargé.

633. Nos gens se montrèrent fort bien à ce combat, et firent grand honneur à leur pays et à tous ceux dont ils étaient issus. A quoi bon ce discours? Les Lombards y furent déconfits, pris et liés, ainsi que vous avez ouï. Jean de Jenlain, qui était frère de Simon de Jeanlin, Jacques Bliaud, qui était né près de Blavegnies, et tous les autres s'y comportèrent très-bien à leur honneur comme il y parut; chacun y tint lieu d'Olivier et de Roland. Il y eut beaucoup de Lombards pris, et ceux qui purent fuir s'enfuirent vers les montagnes pour sauver leur vie; et les Grecs les attaquèrent, et les prirent tous et les occirent.

XXVI. Les gens de Christople refusent de se rendre; les prisonniers lombards sont ramenés à Salonique.

634. Quand le comte Bertoud sut que les Lombards étaient ainsi

<sup>3</sup> C, *et dist que*. — <sup>4</sup> F, *encontre lui et tint*. — <sup>5</sup> D omet *durement*. — <sup>6</sup> D, *que il atent*; E, *qui atent*.  
633. — <sup>1</sup> C, *pris à celle fois*. — <sup>2</sup> C, *lor salirent illoec qui tous les ont pris et ochis*.

634. — <sup>1</sup> C ajoute *et desconfit*.

si en fu molt liés <sup>2</sup> por chou ke il cuide ore molt bien ke por els atendre <sup>3</sup> et por eus delivrer, li doive on rendre Cristople. Dont s'en vint à Dragmes, et mena le conte o lui; et là parlerent ensamble. Après vinrent devant Cristople à toz lor prisons, et disent à cels de laiens ke se il lor voloient rendre Cristople entirement, sauves lor vies et lor membres et lor avoirs, li cuens et tout li autre prison <sup>4</sup> seroient delivré.

635. Et chil ki laiens estoient ne lor daignierent respondre, fors ke il se traisent en sus d'eus, u il <sup>1</sup> les traoient; ne ke jà ne renderoient le castiel por cose ke il faire pevussent ne seussent, et ke il ne prisoient l'emperour le montanche d'un <sup>2</sup> denier; et s'on les assaut, il se deffëndront bien <sup>3</sup>. Et quant nostre François oïrent che <sup>4</sup>, si s'en retournerent arriere <sup>5</sup> viers Salenike, et laisserent les deux contes, et s'en vinrent à toz les prisons <sup>6</sup>.

636. Et <sup>1</sup> li empereres apiela le castelain, et li dist : « Raoul, « Raoul! n'est il mie bien drois ke nous vos vengons <sup>2</sup> cierement le « honte et le soufraite et le malaise ke vous nos fesistes souffrir devant « Cristople, et chou ke vous nos fesistes gesir as cans sous le gielée « et sor le noif, sans loge et sans pavellon. Et li gens ki avoec moi fu « venue, fu encore plus à malaise de moi; jou n'oc <sup>3</sup> se bien non aviers « aus. Et vous estiés en vostre deduit là sus, et aviés tout vostre solas <sup>4</sup>. « Par mon chief, castelains, chil ki che fait à son segneur, il ne li « monstre mie ke il l'aim par amours. Et cele felonnie n'ai-jou pas ou- « bliée en tel maniere ke vous n'en aiiés <sup>5</sup> gueredon tel come vous avés « desiervi. »

## XXVII.

637. En tel maniere manache li empereres le castelain, et Pieron Vent et Vivien. Et ke vous diroie-jou plus? Li empereres s'atourne et garnist le castiel et le tour dou vesque de Sabba <sup>1</sup>. Et en che k'il faisoit

634. — <sup>2</sup> C ajoute *et mout joians*. — <sup>3</sup> CF, *arendre*. — <sup>4</sup> C omet *prison*.

635. — <sup>1</sup> C, *et deviserent entr'iaus que il*. — <sup>2</sup> C ajoute *tout seul*. — <sup>3</sup> C, *chou dient il mout bien et cortoisement*. — <sup>4</sup> C, *ceste reponse*. — <sup>5</sup> F, *s'en tornerent vers la Serre*. — <sup>6</sup> C, *et present lor chemin pour aler à Salenique atout lor prisons; G, Baudoins et si compaignon s'en alerent atout leurs prisonniers à Salenike; si les delivrerent à l'emperour qui les fist bien garder*.

prisonniers, il en fut bien joyeux, parce qu'il pense bien maintenant que pour espérer de les avoir et les délivrer, on lui doit rendre Christople. Il s'en vint donc à Dragmes, et mena le comte avec lui; et là ils parlèrent ensemble. Après ils vinrent devant Christople avec leurs prisonniers, et dirent à ceux de dedans que s'ils leur voulaient rendre Christople entièrement, leurs vies sauvées et leurs personnes et leurs biens, le comte et tous les autres prisonniers seraient délivrés.

635. Et ceux qui étaient dedans ne leur daignèrent pas répondre, sinon qu'ils se retirassent de devant eux, ou qu'ils tireraient sur eux; et qu'ils ne rendraient pas le château pour chose qu'on pût ou sût faire, et qu'ils ne prisait pas l'empereur la valeur d'un denier; et si on les attaque, ils se défendront bien. Et quand nos Français ouïrent cela, ils s'en retournèrent arrière vers Salonique, et laissèrent les deux comtes, et s'en vinrent avec les prisonniers.

636. Et l'empereur appela le châtelain, et lui dit : « Raoul, Raoul, « n'est-il pas bien juste que nous vous vendions chèrement la honte et « la souffrance et le malaise que vous nous fîtes souffrir devant Chris- « tople, et de ce que vous nous fîtes coucher aux champs par la gelée « et sur la neige, sans tentes et sans pavillons? Et les gens qui étaient « venus avec moi, furent encore en plus grand malaise que moi; je « n'eus que du bien en comparaison d'eux. Et vous étiez dans vos « divertissements là-haut, et aviez toutes vos aises. Par mon chef, « châtelain, celui qui fait cela à son seigneur, ne lui montre pas qu'il « l'aime d'amour. Et cette félonie, je ne l'ai pas oubliée en telle ma- « nière que vous n'en ayez la récompense que vous avez méritée. »

#### XXVII. Trahison de Roland Pice à Platemont.

637. L'empereur menace en telle manière le châtelain, et Pierre Vent et Vivien. Et que vous dirais-je de plus? L'empereur se prépare et garnit le château et la tour de l'évêque de Sabba. Et pendant

636. — <sup>1</sup> C, là venu. — <sup>2</sup> C, nous nous vengions... de la honte; E, nous nous vengons... la honte. — <sup>3</sup> C, jou n'oets; DE, n'oc; F, noi. — <sup>4</sup> C, en vostre solas et en grant joie en vostre chastel. — <sup>5</sup> C, et sachiés que celle felounie n'ai jou pas encore oubliée que vous là me feistes; si vous di qu'il ne peut remanoir que vous n'en aiiés.

637. — <sup>1</sup> C, del Sablat; F, del Sabbat.

se garnison et ordenoit, à tant es-vous un message de par Rollant Pice<sup>2</sup>, ki donne à l'empereour unes lettres. Et li mandoit<sup>3</sup> ke il li envoieast trente chevaliers, por che ke Lombart, si comme il li mandoit<sup>4</sup>, s'ahatissoient de venir sor lui et de prendre dou sien<sup>5</sup>.

638. Et li empereres dist ke, puiske il est ses hom, il n'est mie drois ke il li faille puiske il li puet aidier<sup>1</sup>. Dont apiela<sup>2</sup> Ansel de Kaeu et Guillaume de Sains, et lor dist ke il lor<sup>3</sup> convenoit aler en celui voiage; et si i fu Guillaumes de Blendel. Ke vous conteroie-jou? Trente en i ot ki disent ke molt volentiers feroient le commandement lor segnour, et ke molt volentiers iroient. Dont se metent au chemin.

639. Et li trahitres en le cui aide il aloient, s'iert aloiiés à Lombars parmi deniers et perpres<sup>1</sup> d'or ke il en avoit recheues, en tel maniere ke il devoit destraindre et guerroier nos François<sup>2</sup> par son castiel; et ensi avoit fait son marchié as Lombars. Et Ansiaus de Kaeu s'en vait à toz ses compaignons à Platemont, en l'aide de celui ki les trahist à son pooir et deçoit; mais Dex lor envoa son confort<sup>3</sup>. Il vinrent<sup>4</sup> juskes à Platemont, si n'entrèrent mie dedens; ains envoa mesire Ansiaus de Kaeu à Rollant Pice.

640. Mais il n'estoit pas à che point ou castiel; anchois estoit alés pour Lombars, por chou ke il presissent<sup>1</sup> nostre gent quant il seroit enseri. Tel trahison avoit empensée Rollans Pice enviers nostre gent; et Nostre Sires ne le vaut mie consentir, car il mist en volenté<sup>2</sup> à un siergant ke il lor fist à savoir<sup>3</sup> ke il erramment retornassent arriere; car se Rollans puet iestre de nul d'aus en saisine, il aront acreu<sup>4</sup> sour lor piaus. Et quant nostre gent oïrent le trahison, si retournerent à le Gyge, et manderent à l'empereour comment il estoit<sup>5</sup> ensi comme vous avés oï.

637. — <sup>2</sup> DE omettent *Pice*. — <sup>3</sup> F, *unes laitres esqueles Rollans li mandoit*. — <sup>4</sup> C, *si com il faisoit à entendre en son escrit*; EF omettent ces mots. — <sup>5</sup> C, *que il voloient dou sien*; F, *s'ahatisent sur lui et dient qu'il prendront du sien*. G, *Ne demoura gaires après que li sires de Platemont, qui avoit non Rolans Pice et estoit hom l'empereour, fist savoir l'empereour que li Lombart voloient entrer en sa terre, et que il n'avoit pooir de lui deffendre sans s'aide; pour ce li requeroit que il li envoieast de sa gent*.

qu'il formait et ordonnait sa garnison, voilà un messenger de la part de Roland Pice, qui donne à l'empereur une lettre. Et il lui mandait qu'il lui envoyât trente chevaliers, parce que les Lombards, ainsi qu'il lui mandait, se disposaient à venir sur lui et à prendre du sien.

638. Et l'empereur dit que, puisqu'il est son homme, il n'est pas juste qu'il lui manque alors qu'il peut l'aider. Il appela donc Anseau de Cayeux et Guillaume de Sains, et leur dit qu'il leur fallait aller en ce voyage; et Guillaume de Blendel y fut aussi. Que vous contez-vous? Il y en eut trente qui dirent que bien volontiers ils feraient le commandement de leur seigneur, et que bien volontiers ils iraient. Ils se mettent donc en chemin.

639. Et le traître en l'aide de qui ils allaient, s'était allié aux Lombards moyennant deniers et perpres d'or qu'il en avait reçus, en telle sorte qu'il devait tourmenter nos Français et guerroyer avec eux à l'aide de son château; et ainsi avait-il fait son marché avec les Lombards. Et Anseau de Cayeux s'en va avec ses compagnons à Platemont, en l'aide de celui qui les trahit autant qu'il peut et les trompe; mais Dieu leur envoya son confort. Ils vinrent jusques à Platemont, et n'entrèrent pas dedans; mais messire Anseau de Cayeux envoya un message à Roland Pice.

640. Or il n'était pas en ce moment au château; mais il était allé trouver les Lombards, afin qu'ils prissent nos gens quand il serait nuit. Telle est la trahison qu'avait méditée Roland Pice envers nos gens; et Notre-Seigneur n'y voulut pas consentir, car il mit en tête à un sergent de leur faire savoir qu'ils retournassent aussitôt en arrière; car si Roland peut être en possession d'aucuns d'entre eux, ils donneront à gagner sur leurs peaux. Et quand nos gens ouïrent la trahison, ils retournèrent à la Gige, et mandèrent à l'empereur qu'il en était ainsi que vous avez ouï.

638. — <sup>1</sup> C, faille à cest besoing. — <sup>2</sup> C ajoute nostre empereres — <sup>3</sup> C, qu'il li.

639. — <sup>1</sup> C, de iers donans et bons pourpres; F, V. C. porpres. — <sup>2</sup> CEF, nous. — <sup>3</sup> CE, decevra s'il onques poet, se Diex proprement n'i met son bon conseil. — <sup>4</sup> C, il ont tant chevauchié qu'il sont venu.

640. — <sup>1</sup> C, pour faire prendre. — <sup>2</sup> C, donna volenté et talent. — <sup>3</sup> C ajoute et lors dist pour Dieu. — <sup>4</sup> C, acreit. — <sup>5</sup> C omet comment il estoit.

## XXVIII.

641. Quant li empereres oï chou, si en fu molt dolans, et dist ke bien le cuidoit <sup>1</sup> li trahitres avoir engignié; mais bien sace il ke il a engignié lui avant, et tout son linage apriès. Et nonporquant li empereres ne s'esmaie de riens, ains atourne son affaire en Salenyke, et fait tant ke tout si saudoier se tienent à bien païés de lui. Dont prent congié à l'emperreis, et elle le grassie molt de l'ounour ke il li a faite.

642. Dont se part de le ville, et a tant fait, entre lui et ses homes, li un par mer et li autre par terre, li un à pié et li autre à cheval, k'il sont au Cytre venu. Et il meismes i vint lui dixisme de chevaliers, par mer, sans plus. Et plus n'en laissa-il avoec lui entrer; car il avoit pleu et negié si durement ke li flun estoient si creu et aparfongié <sup>1</sup> ke li pré et le terre en estoient tout couviert; si ke à poi ke li sommier ne noioient dedens. Et li home estoient si baignié ke tout estoient ausi comme mort, que de le aigue <sup>2</sup> que dou froit.

643. En cele chevaucie estoit Cuenes de Biethune, ki molt maudioit durement cels ki là l'avoient mené, et disoit ke chil <sup>1</sup> ki si grant penitanche souffreroit por Nostre Segnour (à che ke tout estoient ausi comme trenchié de froidure et de dolour), bien aroit <sup>2</sup> desiervi paradis. Et s'il orent auques grans sodées, bien les durent par droit avoir <sup>3</sup>. Ke vous diroie-jou? Il se herbregierent une nuit devant le Verre; de là sont alé au Cytre <sup>4</sup>.

644. Or sont nostre gent au Cytre venu; si ont là trouvé l'empe-reour et l'ost <sup>1</sup> ki illuec sejournoit. Et mesure Orris dou Chitre lor a fait toute l'ounour ke il pot; tant <sup>2</sup> keli empereres avant, et tout chil de l'ost apriès, s'en loèrent molt durement. Dont devisa li empereres se cose, et s'en ala une viesprée en Salenyque, entre li et Cuenon de Biethune; car on li dist ke se gens se devoit estre toute revelée contre lui.

641. — <sup>1</sup> C, *quidoient*.

642. — <sup>1</sup> CE, *parfongié*. — <sup>2</sup> D, *la gielée*.

643. — <sup>1</sup> D omet et *disoit que chil*. — <sup>2</sup> C, *avoit*. — <sup>3</sup> C, *les ont, che dit, deservis*. — <sup>4</sup> D, *Cyn-*

## XXVIII. L'empereur part de Salonique et va au Cytre.

641. Quand l'empereur ouït cela, il en fut bien triste, et dit que le traître pensait bien l'avoir attrapé; mais qu'il sache bien qu'il a attrapé lui d'abord, et tout son lignage après. Et néanmoins l'empereur ne s'effraye de rien, mais il prépare son affaire en Salonique, et fait tant que tous ses hommes soldés se tiennent pour bien payés de lui. Alors il prend congé de l'impératrice, et elle le remercie bien de l'honneur qu'il lui a fait.

642. Il part donc de la ville, et il a tant fait, lui et ses hommes, les uns par mer et les autres par terre, les uns à pied et les autres à cheval, qu'ils sont venus au Cytre. Et lui-même y vint par mer, lui dixième de chevaliers sans plus. Et il n'en laissa pas entrer plus avec lui; car il avait si rudement plu et neigé que les fleuves en étaient si gros et si profonds que les prés et la terre en étaient tout couverts, en sorte qu'à peine les sommiers ne se noyaient pas dedans. Et les hommes étaient si trempés, qu'ils étaient tout comme morts, tant de l'eau que du froid.

643. En cette chevauchée était Conon de Béthune, qui maudissait bien rudement ceux qui l'avaient mené là, et disait que celui qui souffrirait une si grande pénitence pour Notre-Seigneur (de ce qu'ils étaient tout comme coupés de froid et de douleur), aurait bien mérité le paradis. Et s'ils eurent d'assez grosses payes, ils durent à bon droit les avoir. Que vous dirais-je? Ils se logèrent une nuit devant la Verre; de là ils sont allés au Cytre.

644. Or nos gens sont arrivés au Cytre; et là ont trouvé l'empereur et l'armée qui y séjournait. Et messire Orri du Cytre leur a fait tout l'honneur qu'il put; si bien que l'empereur d'abord, et tous ceux de l'armée après, s'en louèrent bien fortement. Alors l'empereur régla son affaire, et s'en alla un soir en Salonique, lui et Conon de Béthune; car on lui dit que ses gens se devaient être tous révoltés contre lui.

*tre*, ici et plus bas; mais on trouve plus haut *Cytre* dans le même manuscrit. G, *Cytre*.  
644. —<sup>1</sup> C, *lor signor l'empereour et toute son ost*. —<sup>2</sup> C, *onques lor pot faire et tant lor a fait*.

645. Puis a atorné se garnison de le tour ki estoit sor le mer; si i lassa Huon Bliaut et autres chevaliers ke jou mie ne sai noumer; apriès che s'en retorna al Cytre. Dont apiela Wistasse son frère et Ansiel de Kaeu, et lor dist : « Segneur, vous eslirés juskes à trente  
« homes des plus preudomes ke vous porés trouver en ceste ost; puis  
« vous en alés ou val de le Venisce, et passés <sup>1</sup> le Closure avant ke li  
« Lombart l'aient garnie, et le gardés près juskes à nostre venue. » Et il dient ke volentiers feront son comandement; puis ont passée le Closure <sup>2</sup>.

## XXIX.

646. Entre ces choses <sup>1</sup>, manderent li Lombart une pais à l'empereour tel comme je vous dirai; et en fu Robiers de Mancicourt messages à l'empereour, et dist : ke il le conte des Blans-Dras delivrast, et le mesist en possession de le baillie <sup>2</sup> del roiaume de Salenyke dont il l'avoit dessaisi; et puis alast al Corthiac, et il iron <sup>3</sup> illuec à lui por droit faire. « Or, biaux amis, fait li empereres au message <sup>4</sup>, vous  
« meismes poés ore bien savoir se cette demande est raisnable, et  
« s'il i a raison. Or me doinst Dex tant vivre, se lui plaist, ke jou  
« me pensée <sup>5</sup> puisse d'aus esclairier <sup>6</sup>. »

647. Chis mandemens fu aportés à l'empereour, ensi comme vous avés oï, par un joesdi absolu; et le jour de le Paske, apriès mangier, se parti li empereres dou Cytre, atout son ost, et dist bien ke mais ne retournera arriere, si aura auques se volenté acomplie des Lombars, ki tant d'anuis li ont fais. Dont passa li empereres le Closure tot seriement, et vint juskes à le Venisce, ù il trova se gent en joie et en grant solas. Et là renvoierent Lombart por tel parole meismes comme vous avés oïe <sup>1</sup>.

648. L'empereres voit bien ke Lombart ne le gaitent seulement

645. — <sup>1</sup> C, *irés..... passerés.* — <sup>2</sup> CDE omettent *avant ke li Lombart*, etc.

646. — <sup>1</sup> C, *et endementiers.* — <sup>2</sup> CF omettent *de le baillie.* — <sup>3</sup> D, *iroit.* — <sup>4</sup> C omet *au message.* — <sup>5</sup> C, *mon cuer*; F, *ma pensée et mon cuer.* — <sup>6</sup> G, *Quant li Lombart entendirent la venue l'empereour, il envoierent à lui Robert de Maucicourt, et li manderent que se il voloit delivrer*

645. Alors il a ordonné sa garnison de la tour qui était sur la mer, et il y laissa Hugues Bliaud et autres chevaliers que je ne saurais nommer; après quoi il s'en retourna au Cytre. Alors il appela Eustache son frère et Anseau de Cayeux, et leur dit: « Seigneurs, vous « choisirez jusques à trente hommes des plus prud'hommes que vous « pourrez trouver en cette armée; et puis allez-vous-en au val de la « Venise, et passez la Closure avant que les Lombards l'aient gar- « nie, et gardez-la de près jusqu'à notre venue. » Et ils disent qu'ils feront volontiers son commandement; puis ils ont passé la Closure.

XXIX. L'empereur repousse les propositions des Lombards et se prépare au combat.

646. Entre ces choses, les Lombards envoyèrent proposer à l'empereur une paix telle que je vous dirai; et Robert de Mancicourt en fut le messenger près de l'empereur, et dit: qu'il délivrât le comte de Blans-Dras, et le mît en possession de la régence du royaume de Salonique dont il l'avait dessaisi; et puis qu'il allât au Corthiac, et qu'eux iroient là vers lui pour faire droit. « Or, bel ami, fait l'em- « pereur au messenger, vous-même pouvez à présent bien savoir si « cette demande est juste, et s'il y a raison. Dieu me donne de vivre « tant, s'il lui plaît, que je puisse montrer ma pensée sur eux. »

647. Ce message fut apporté à l'empereur, ainsi que vous avez ouï, un jeudi saint; et le jour de Pâques (6 avril 1208), après dîner, l'empereur partit du Cytre avec son armée, et dit bien qu'il ne retournera plus en arrière, mais qu'il aura bientôt accompli sa volonté sur les Lombards, qui lui ont fait tant d'ennuis. L'empereur passa donc la Closure tout au soir, et vint jusques à la Venise, où il trouva ses gens en joie et en grande aise. Et les Lombards renvoyèrent là pour la proposition même que vous avez ouïe.

648. L'empereur voit bien que les Lombards le guettent seule-

*le conte de Blan-dras et remettre en la baillie du royaume de Salenique en otel point que il en l'en-  
osta, il iroient devant lui pour faire droit par le dit de Lombars et de Fransois. De ce mant ot li  
empereres grand desdaing, et dist que, se Dieus plaisoit, encor averoit il raison d'eus.*

647. — <sup>1</sup> C. Lombart, chargiet de tele parole à l'empereour come devant avés oï.

fors por lui dechevoir. Lors s'en vait viers le pont de Larse; et se logent à douze miles priès, car toutes voies oïst-il leur renonc<sup>1</sup> volentiers. Car il avoit envoieé un evesque et un viel<sup>2</sup> chevalier par lesquels il lor avoit mandé ke il feroit volentiers pais à aus, s'il offroient cose ù il i evust raison; si k'il demorassent en le terre, et il lor donroit encore de le soie por acroistre le lor, mais k'il fussent si home, et k'il li fesissent houmage et seurté<sup>3</sup>. Et Lombart disent k'il n'en feroient riens; car il ont lor conestable<sup>4</sup> en cui il ont toute lor esperanche<sup>5</sup>.

649. Li message ke li empereres i avoit envoieés revinrent à l'empe-  
reour, et li disent: « Sire, se vous volés<sup>1</sup> avoir pais as Lombars, il  
« convient premierement ke vous delivrés le conte de Blans-Dras, et ke  
« vous apriès le metés en possession de se baillie; et puis vous en alés  
« al Corthiac, et là vos venront-il faire droit, si avant comme il deve-  
« ront. Et s'il vous desplait à sejourner al Corthiac, retornés vous ent  
« en<sup>2</sup> Constantinoble, et là vos referont che meïsmes, par le los de  
« Lombars et de François. Et bien vous mandent<sup>3</sup> ke il ne vous en  
« responderont<sup>4</sup> autre cose. »

650. Et quant li empereres ot le response<sup>1</sup> des Lombars et le grant  
orguel, il fu si durement estains d'ire<sup>2</sup> ke il ne desist un<sup>3</sup> mot cui li  
donnast grant cose. Il séoit adont au mangier; et il se leva de le ta-  
ble<sup>4</sup> par si grant air, k'il trebucha par terre le maistre dois ù il séoit.  
Et dont jura ke, puiske Lombart ne voelent enviers lui faire pais  
ne acorde, ke il saura se Lombart aront pooir contre lui.

651. Adont commanda li empereres ke si tref fussent destendu;  
car il vaurra, che dist, jesir au pont. Dont fait crier li empereres  
aval l'ost ke cascuns s'armast<sup>1</sup>; puis chevaucierent droit viers le  
pont de Larse. Li empereres fist ses batailles rengier et ordener, et  
se plainst des Lombars à toz ses chevaliers. Lors envoa chevaliers

643. — <sup>1</sup> E, *renom*; F, *rentons*; C, *oroit il volentiers lor renouchement*. — <sup>2</sup> C, *nouvel*. — <sup>3</sup> C, *feuté*. — <sup>4</sup> Aimé Buffois. — <sup>5</sup> G, *et pour ce que il avoit pou de gent pour le país deffendre contre les Blas, bien vosist que li Lombart demourassent ou país par si que il feïssent vers lui comme à seïgnour. Pour ce envoia à eus savoir se on trouveroit nulle país raisonnable; mais il ne vol (vo-  
rent) autre chose resprendre que il avoient mandé*.

ment pour le tromper. Alors il s'en va vers le pont de Larse, et on se loge à douze milles de là, car il eût toutefois ouï volontiers qu'ils renonçassent. Or il avait envoyé un évêque et un vieux chevalier par lesquels il leur avait mandé qu'il ferait volontiers la paix avec eux, s'ils offraient chose où il y eût raison; de sorte qu'ils demeurassent en la terre, et que lui leur donnât encore de sa terre pour accroître la leur, pourvu qu'ils fussent ses hommes, et qu'ils lui fissent hommage et serment. Et les Lombards dirent qu'ils n'en feraient rien; car ils ont leur connétable en qui ils ont toute leur espérance.

649. Les messagers que l'empereur y avait envoyés revinrent à l'empereur, et lui dirent : « Sire, si vous voulez avoir la paix avec les  
« Lombards, il convient premièrement que vous délivriez le comte de  
« Blans-Dras, et après que vous le mettiez en possession de sa ré-  
« gence; et puis allez-vous en au Corthiac, et là ils viendront vous  
« faire droit, autant qu'ils devront. Et s'il vous déplaît de séjourner  
« au Corthiac, retournez-vous-en à Constantinople, et là ils vous  
« feront la même chose, au dire de Lombards et de Français. Et ils  
« vous mandent bien qu'ils ne vous en répondront pas autre chose. »

650. Et quand l'empereur ouït la réponse des Lombards et leur grand orgueil, il fut si rudement étourdi de colère qu'il n'eût pas dit un mot à qui lui eût fait le plus grand don. Il était alors assis pour manger, et il se leva de table en si grande fureur, qu'il renversa par terre le beau siège où il était assis. Et alors il jura que, puisque les Lombards ne veulent faire avec lui paix ni accord, il saura si les Lombards auront la force contre lui.

651. Alors l'empereur commanda que ses tentes fussent détendues; car il voudra, dit-il, coucher au pont. L'empereur fit donc crier dans le camp que chacun s'armât; puis ils chevauchèrent droit vers le pont de l'Arse. L'empereur fit ranger et ordonner ses corps de bataille, et se plaignit des Lombards à tous ses chevaliers. Alors il envoya des

649. — <sup>1</sup> F, *et li distrent que s'il velt*, etc. Tout le discours est en style indirect dans ce manuscrit. — <sup>2</sup> C, *retraitiès ariere en*. — <sup>3</sup> C, *mandent par nous*. — <sup>4</sup> C, *feront*.

650. — <sup>1</sup> C, *oï le mandement*. — <sup>2</sup> C, *orguel qui fu en oes, fu si esmeus d'ire et de rage*. — <sup>3</sup> C, *un tout seul*. — <sup>4</sup> C, *s'en leva*.

651. — <sup>1</sup> C, *fust armés et apareilliés*.

avant por savoir se Lombart avoient le pont desfait, u se <sup>2</sup> il estoit <sup>3</sup> entiers <sup>4</sup>.

652. Si i fu envoiés Guillaumes de Sains, et chil de Bielmés, et Gossiaus li Moines, Hernous de Vilers, Gautiers de le Riviere, Robiers de Bove; et che fu chil ki premiers passa <sup>1</sup> le pont. Si i fu Aalars de Kieri, Guillaumes d'Arondiel et Raous ses compains, et uns chevaliers ki Pieres fu apielés, et iert de le maisnie Guillaume de Biaumés. Si y fu Gadous de Kieri, et Gilles de Brebiere, et Gerous de Levincourt <sup>2</sup>.

## XXX.

653. Lors vinrent nostre chevalier <sup>1</sup> au pont, et arbalestrier <sup>2</sup> avoec els ke li empereres i avoit envoiés. Et Nostre Sires lor aida tant ke li troverent le pont entir. Et Robiers de Bove se met sus premierement, et li autre s'aroutent apriés. Dont voient <sup>3</sup> descendre Lombars ki lor viennent à l'encontre; et li nostre, comme preu et hardi, les recuellent as glaives <sup>4</sup>. Là ne fu mie Gossiaus li Moines laniers, ains s'i maintint comme chevaliers preus et aidans <sup>5</sup>; et sovent recouvroient entour lui si compaignon.

654. Et saciés ke il en i ot des autres ki molt furent preudome de lor cors à celui besoing, si comme Guillaumes de Sains, Ernous de Vilers, Gautiers de le Riviere et Aalars de Kieri. Et tant fisent <sup>1</sup> ke li pons fu detenus tant ke chil ki estoient arriere furent venu. Nostre gent passerent le pont comme chil ki bien en conquissent l'entrée par lor proeches. Et si i ot un petit siergant ke on apieloit Capitiel, ki molt s'i prova bien <sup>2</sup>; et le disent tout li nostre ke che fu uns de cels ki là fussent, ki mius le fist.

655. Nostre gens coitierent Lombars de si priés ke il les remisent par droite forche <sup>1</sup> ou castiel, et conquissent terre sur aus juskes à le maistre porte; et si abatirent de lor chevaliers et retinrent. Molt i ot

651. — <sup>2</sup> DE omettent *se*. — <sup>3</sup> C ajoute *encore tous*; F ajoute seulement *encore*. — <sup>4</sup> G, *Li Lombart avoient leur tentes tendues entre le chastel et I. pont qui estoit sur une grant eae. Pour ce envoia li empereres une partie de sa gent pour le pont saisir.*

652. — <sup>1</sup> C, *tous premiers passa outre*. — <sup>2</sup> C, *Lemicourt ou Leinicourt*.

chevaliers en avant pour savoir si les Lombards avaient défait le pont, ou s'il était entier.

652. Guillaume de Sains y fut envoyé, et le sire de Beaumetz, et Gosseau le Moine, Arnoul de Villers, Gautier de la Rivière, Robert de Boves; et ce fut celui qui passa le premier le pont. Alard de Kiéri y fut aussi, Guillaume d'Arondel et Raoul son compagnon, et un chevalier qui était appelé Pierre, et était de la suite de Guillaume de Beaumetz. Gadoul de Kiéri y fut aussi, et Gilles de Brebière, et Giroud de Levincourt.

### XXX. Défaite des Lombards au pont de Larse.

653. Alors vinrent nos chevaliers au pont, et avec eux des arbalétriers que l'empereur y avait envoyés. Et Notre-Seigneur leur aida tant qu'ils trouvèrent le pont entier. Et Robert de Boves se met dessus le premier, et les autres s'y engagent après. Alors ils voient descendre les Lombards qui leur viennent à l'encontre; et les nôtres, comme preux et hardis, les reçoivent avec les lances. Là Gosseau le Moine ne fut pas poltron, mais il se comporta en chevalier preux et vaillant; et ses compagnons revenaient souvent à la charge autour de lui.

654. Et sachez qu'il y en eut d'autres qui furent bien prud'hommes de leurs personnes en cette rencontre, comme Guillaume de Sains, Arnoul de Villers, Gautier de la Rivière et Alard de Kiéri. Et ils firent tant que le pont fut gardé jusques à tant que ceux qui étaient en arrière furent venus. Nos gens passèrent le pont en hommes qui en conquièrent bien l'entrée par leurs prouesses. Et il y eut aussi un petit sergent qu'on appelait Capitel, qui s'y montra fort bien; et tous les nôtres dirent que ce fut un de ceux qui étaient là, qui en fit le plus.

655. Nos gens serrèrent les Lombards de si près qu'ils les repoussèrent de force dans le château, et conquièrent le terrain sur eux jusqu'à la maîtresse porte; et ils abattirent aussi de leurs chevaliers et

653. — <sup>1</sup> C, *gent et chevaliers*. — <sup>2</sup> C, *et avoient arbalestriers*. — <sup>3</sup> C, *gardent par devant iaus, si ont veu*. — <sup>4</sup> C, *à leur glaives mout fierement*. — <sup>5</sup> C, *preu et vaillans et poisans d'armes*.

654. — <sup>1</sup> C ajoute *par lor proeches*. — <sup>2</sup> C omet *qui molt si prova bien*.

655. — <sup>1</sup> C, *fisent par droite fine forche rentrer*.

grant hustin à prendre le pont. Là s'aidierent <sup>2</sup> bien Gossuins li Moines, Arnous d'Armentieres et Gautiers d'Allues : onkes ne s'arriesterent, si vinrent devant le porte, et là lor coururent sus. Gautiers abati un Lombart devant le porte <sup>3</sup>, et conquist le cheval; et Ernous d'Armentieres prist le Lombart sans nulle autre deffense, et le fist garder comme prison.

656. Anuis seroit de raconter combien cascuns i gaaigna; mais tant vous di-jou por voir ke cascuns s'i monstra comme preudom <sup>1</sup>, ne onkes mais si poi de gent ne se continrent si bien ne si biel. Dont lor vinrent doi batailles de nostre gent ki les secoururent; et s'il un poi se fussent plus hasté de venir au pont, bien evussent retenue la plus grant partie de lor gent; mais il ne savoient mie ke nostre gent se fussent as Lombars mellé. A tant vint Cuenes au pont, et trova ke nostre gent s'estoient tant combatu as Lombars ke il lor avoient fait guerpir le plache.

657. Et puis ke Cuenes eut passé le pont, Lombart s'enfuirent en leur fortereche, et lor laisserent tentes et pavellons, et quankes il avoient de harnois <sup>1</sup>. Dont primes vinrent les novieles à l'empereour ke li pons estoit pris, et il en ot si grant joie ke à paines le pot-il croire. « Sire, dist Pieres de Douay, hastés vous de tost ensivir vos deus ba-  
« tailles, car en nulle maniere je ne vaurroie que nostre gent fussent  
« descreu par Lombars. »

658. Après le bataille Cuenon de Biethune, passa Ansiaus de Kaeu; et lorske Lombart les perchurent, li plus isniaus cuida estre li plus lens à rentrer <sup>1</sup> ou castiel. Or ne leur prent il mais nulle volentés d'assamblar as nostres. Et nostre empereres, ki molt ert joians <sup>2</sup>, vint au pont. Ki gaaigner veut illuec faire le puet, si comme muls et mules, palefrois et chevaus, reubes et covretoirs, or et argent et autres avoires. Ke vaut che? Bien furent Lombart admagié à celui point, par lor folie <sup>3</sup>, de mil et cinq cens mars de fin argent <sup>4</sup>.

655. — <sup>2</sup> C, *se prouverent*. — <sup>3</sup> C omet *devant la porte*.

656. — <sup>1</sup> C, *tout s'i monstrerent comme preudomme et bon chevalier*; F, *que tout communement s'i mostrerent li preudome*.

en retinrent. Il y eut une bien grande lutte pour prendre le pont. Là s'aidèrent bien Gosseau le Moine, Arnoul d'Armentières et Gautier d'Allues : ils ne s'arrêtèrent jamais, et vinrent devant la porte, et là leur coururent sus. Gautier abattit un Lombard devant la porte, et conquit le cheval ; et Arnoul d'Armentières prit le Lombard sans nulle autre défense, et le fit garder comme prisonnier.

656. Il serait ennuyeux de raconter combien chacun y gagna ; mais je vous dis seulement qu'en vérité chacun s'y montra en prudent-homme, et jamais gens si peu nombreux ne firent si bonne et si belle contenance. Alors leur vinrent deux corps de bataille de nos gens qui les secoururent ; et s'ils se fussent un peu plus hâtés de venir au pont, ils eussent bien retenu la plus grande partie des autres ; mais ils ne savaient pas que nos gens fussent engagés avec les Lombards. Alors Conon arriva au pont, et il trouva que nos gens s'étaient tant battus avec les Lombards qu'ils leur avaient fait déguerpir la place.

657. Et après que Conon eut passé le pont, les Lombards s'enfuirent en leur forteresse, et leur laissèrent tentes et pavillons, et tout ce qu'ils avaient de harnais. Alors tout d'abord vinrent les nouvelles à l'empereur que le pont était pris, et il en eut si grande joie qu'à peine le put-il croire. « Sire, dit Pierre de Douai, hâtez-vous de suivre vite « vos deux corps de bataille, car je ne voudrais en nulle façon que « nos gens eussent le dessous avec les Lombards. »

658. Après le corps de bataille de Conon de Béthune, passa Anseau de Cayeux ; et lorsque les Lombards les aperçurent, le plus agile pensa être le plus lent à rentrer au château. Alors il ne leur prend plus la moindre volonté de se battre avec les nôtres. Et notre empereur, qui était bien joyeux, vint au pont. Qui veut gagner là le peut faire, par exemple mulets et mules, palefrois et chevaux, vêtements et couvertures, or et argent et autres biens. A quoi bon ce discours ? Les Lombards eurent bien à cette affaire, par leur folie, un dommage de mille et cinq cents marcs d'argent fin.

657. — <sup>1</sup> C, *paveillons tout en mi plain et tout quanques il i avoit d'autres harnois.*

658. — <sup>1</sup> C, *ne quida jà iestre à tans rentré.* — <sup>2</sup> C, *liés et joians de ceste chose.* — <sup>3</sup> C *ajoute et par lor orguel.* — <sup>4</sup> C *ajoute et de plus.*